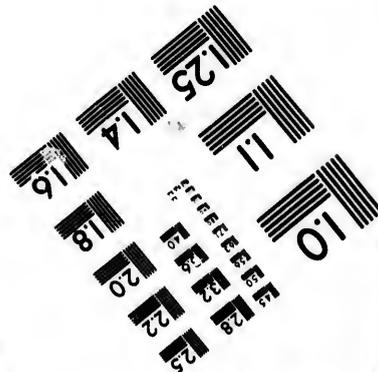
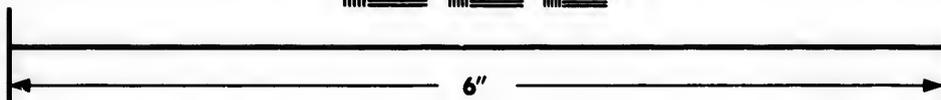
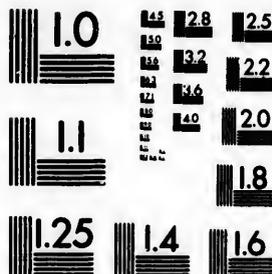


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.0
1.1
1.2
1.5
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: Les pages 285-305 et 453-455 sont manquantes. Les pages froissées peuvent causer de la distorsion. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

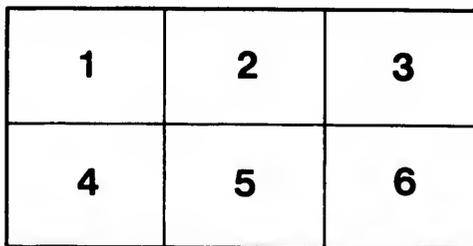
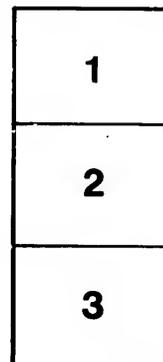
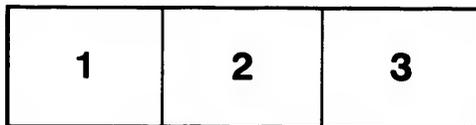
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

é
détails
s du
modifier
r une
Image

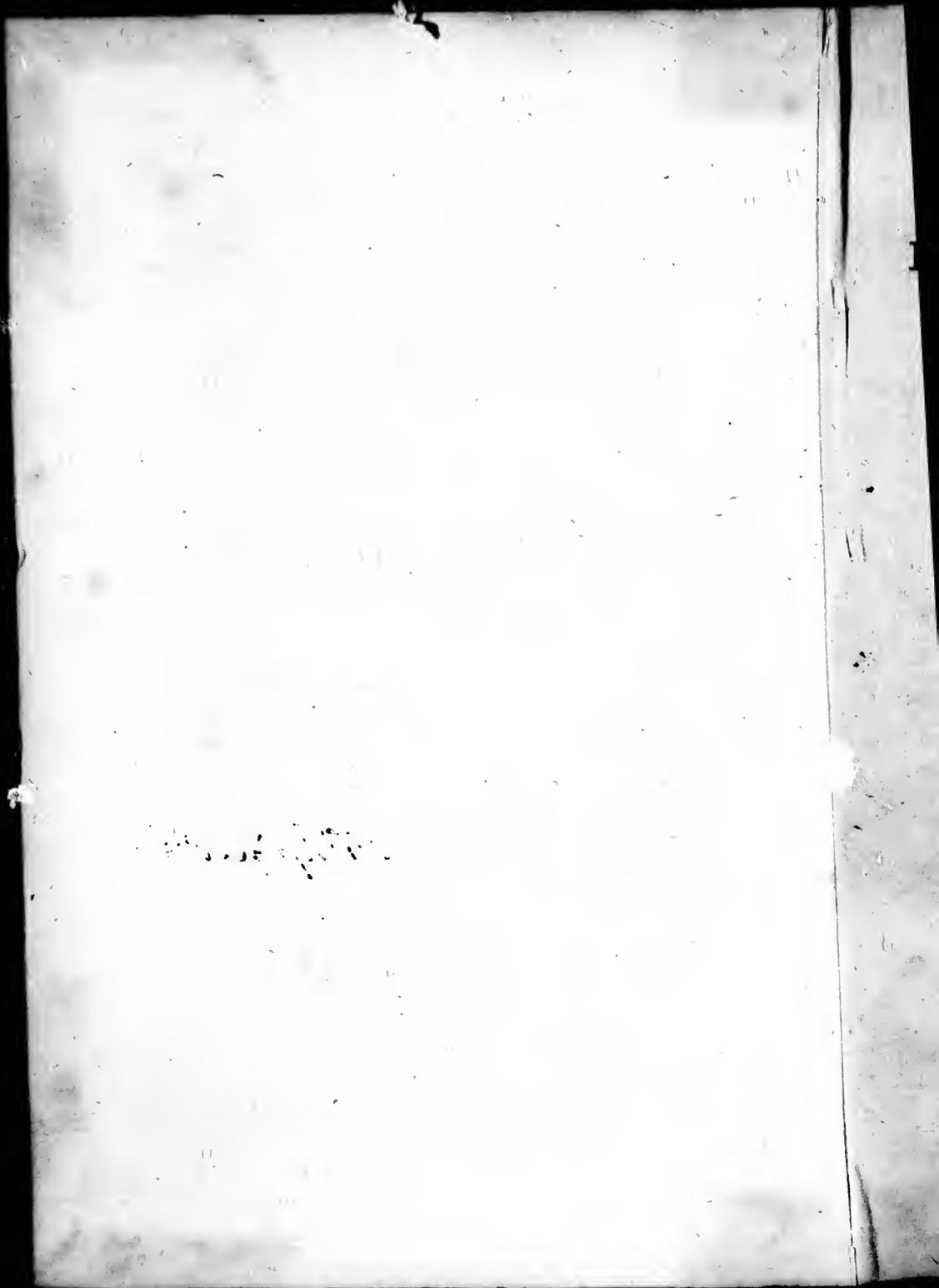
s

rrata
to

pelure,
n à

user

32X



La Bibliothèque Canadienne,

JOURNAL HISTORIQUE,

LITTÉRAIRE ET POLITIQUE

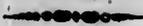


Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

Hor. de Art. Poes.



TOME IX.



Th. Desjardins

M. BIRAUD,

ÉDITEUR ET PROPRIÉTAIRE.



MONTREAL.

De l'Imprimerie de JAMES LANE.

1829-30

La Bibliothèque de la Faculté de Médecine

de la Faculté de Médecine de Paris

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

1832

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

1832

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

1832

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX. 1er. JUILLET, 1869. NUMERO I.

AFIN de nous conformer au désir de plusieurs de nos abonnés, de mettre notre ouvrage à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs, en faisant en sorte qu'il offre les avantages réunis d'un journal littéraire et d'une gazette, nous nous sommes déterminés à faire paraître la BIBLIOTHEQUE CANADIENNE deux fois par mois, en un pamphlet de 24 pages chaque fois, (y compris la couverture,) en attendant que ce nombre puisse être augmenté.

Ce changement, que les circonstances semblent rendre nécessaire, ou du moins très convenable, puisqu'il ne se publie plus dans le Bas-Canada qu'une seule gazette en langue française, nous mettra en état d'introduire dans notre publication des remarques et des observations sur les affaires politiques du pays, d'y admettre des morceaux d'un intérêt plus immédiat pour le public en général, sur l'éducation, l'agriculture, le commerce, &c. et d'y donner au moins un résumé des nouvelles étrangères les plus intéressantes et les plus authentiques.

L'intervalle d'un mois à un autre est trop long pour la plupart de ces objets: il semblait même tel à plusieurs pour l'Histoire du Canada: cette Histoire sera continuée, et pourra paraître d'autant plus nouvelle, que nous touchons à l'époque où finit celle de Charlevoix.

Afin de rendre la B. C. d'une utilité plus grande pour les marchands et autres, surtout de la campagne, nous insérerons sur la couverture le prix courant des principaux articles de commerce, ainsi que l'annonce des ventes par décret ou par encan les plus considérables et les plus importantes.

Le nombre des pages sera augmenté au bout d'un an, ou même de six mois, si l'encouragement le permet, et alors le journal pourra se publier toutes les semaines.

TOME IX.—N^o. I.

HISTOIRE DU CANADA.

Continuation.

MM. de Longueil et Joncaire avaient négocié si heureusement chez les Iroquois, que les cinq cantons envoyèrent des députés à M. de Vaudreuil, pour faire de nouvelles excuses du passé, et protester d'une inviolable fidélité à garder leurs promesses à l'avenir. Mais quelque temps auparavant, ils avaient suscité à la colonne française un nouvel ennemi, moins politique qu'eux, mais aussi brave et beaucoup plus féroce. C'étaient les Outagamis, vulgairement appelés les *Renards*. Par l'entremise des Iroquois, ces barbares venaient de faire alliance avec les Anglais, à qui ils avaient promis de brûler le fort du Détroit, et de faire main-basse sur tous les Français qu'ils y trouveraient. Les Kikapous et les Mascoutins étaient entrés dans leur complot. Il étaient venus s'établir en assez grand nombre au Détroit même et assez près du fort, et ils n'attendaient, pour exécuter leur dessein, qu'un renfort de guerriers, lorsqu'ils apprirent qu'un chef outagamis, nommé SAGUIMA, et quelques Pouteouatamis avaient tué environ cent cinquante Mascoutins, tant hommes que femmes et enfans. A cette nouvelle, ils se mirent en marche, la fureur dans le cœur, et se promettant de ne faire aucun quartier. Mais heureusement, le commandant du fort, nommé DUBUISSON, fut averti à temps du danger qui le menaçait, par un sauvage outagami, qui s'était fait chrétien, et qui avait beaucoup d'affection pour les Français.

Ce commandant n'avait avec lui que vingt Français ou Canadiens : toute sa ressource était dans les Hurons et les Outaouais, et quelques autres sauvages avec qui il vivait en bonne intelligence ; mais ces derniers étaient alors à la chasse. Il les envoya avertir en diligence de se rendre auprès de lui ; il fit ensuite abattre toutes les maisons qui étaient hors de l'enceinte de son fort, et prit toutes les autres mesures que le temps lui permit de prendre pour soutenir les premiers efforts de l'ennemi. Ses alliés arrivèrent bientôt et en bon ordre. Il y avait parmi eux des Hurons, des Outaouais, des Sakis, des Malhomines, des Illinois, des Osages et des Missourites ; et chaque tribu avait un pavillon particulier. Sur la route, ces sauvages se pressaient les uns les autres : " Il n'y a pas de temps à perdre, disaient-ils ; notre père est en danger ; il nous aime, son cœur nous est ouvert et son bras est appuyé sur nous : défendons-le, ou mourons à ses pieds."

" Vois-tu cette fumée, Saguima, disaient les guerriers hurons au chef des Outaouais ; ce sont trois femmes de ton village que

"On brûle, et la tienne est du nombre." Trois femmes Outagamis étaient véritablement prisonnières des Outagamis, mais on n'en savait pas davantage, et les Hurons ne parlaient probablement ainsi que pour animer Saguima à la vengeance.

Lorsque les alliés furent près du fort, les chefs envoyèrent demander à M. Dubuisson la permission d'y entrer, et les portes leur en furent ouvertes sur le champ. On leur fit un accueil proportionné au service qu'ils rendaient, et quand ils eurent pris place autour du commandant, celui qui était chargé de porter la parole lui dit :

Mon père, nous voici : tes enfans sont rangés autour de toi ; tu nous a protégés, nous te secourons. Nous ne craignons pas la mort ; au contraire ; si elle nous saisit, nous lui sourirons en disant : c'est une douce mort que celle du guerrier mourant pour son père. Nous te demandons néanmoins une grâce : prie notre grand père Ononthio de prendre soin de nos enfans et de nos femmes, et de jeter un peu d'herbe sur nos cadavres, afin que les mouches ne viennent pas voltiger à l'entour, ni les oiseaux de proie s'en nourrir." Le commandant les remercia en peu de mots, et leur fit distribuer les vivres et les munitions qui leur étaient nécessaires. Ensuite les vieillards parcoururent les rangs, pour exhorter les jeunes gens à bien faire leur devoir, et surtout à obéir fidèlement à leur père.

Cependant les Outagamis attendaient assez tranquillement les confédérés, dans le fort qu'ils avaient construit, et qui n'était éloigné de celui des Français que de la portée du mousquet. Ils répondirent bravement à la première attaque ; mais le feu continué qu'on faisait sur eux les força bientôt à creuser de grands trous en terre pour se mettre à l'abri.

Alors les assiégeans dressèrent deux espèces d'échafauds de vingt-cinq pieds de haut, d'où ils battirent les assiégés avec succès. Ceux-ci n'osèrent plus sortir pour avoir de l'eau ; leurs vivres se consommèrent, et ils souffrirent beaucoup de la faim et de la soif. Dans cette extrémité, tirant des forces de leur désespoir, ils combattirent avec une valeur qui rendit longtemps la victoire douteuse ; ils s'avisèrent même d'arborer sur leurs palissades des couvertures rouges en guise de drapeaux, et crièrent de toutes leurs forces : "Corlar est notre père ; son drapeau flotte sur nos têtes ; il protège notre bras : où il viendra nous secourir, où il vengera notre mort ; ennemis, si vous voulez mettre votre vie en sûreté, prenez le même parti que nous."

Le chef des Pouteouatamis leur répondit : "Si la terre doit être teinte de sang, comme vous le voulez faire entendre par ce drapeau, elle le sera du vôtre : vous aviez perdu l'esprit lorsque vous vous êtes liés avec les Anglais ; ils ne sont point favo-

sés par le Maître de la vie; ils ne font pas la guerre comme des hommes, mais comme des renards; l'eau forte qu'ils vendent aux nations, est un poison qui les fait périr."

Ces dialogues, qui ne ressemblent pas mal à ceux des héros d'HOMÈRE ne plaisaient pourtant pas au commandant du Détroit, parce qu'ils ralentissaient le combat, et donnaient aux ennemis le temps de respirer. Ils en avaient même déjà profité pour s'emparer d'une maison qui n'avait pas été entièrement démolie, et qui joignait les retranchemens. Ils y avaient élevé une redoute, et tiraient à couvert du pignon; mais M. Dubuisson la fit abattre à coups de canon. Alors les Outagamis poussèrent des cris affreux, et quelques momens après, ils firent demander la permission d'envoyer des députés au commandant. Les chefs alliés y consentirent, dans l'espérance de tirer de leurs mains leurs trois femmes captives.

Le lendemain matin, les couvertures rouges disparurent et furent remplacées par un pavillon blanc. Ensuite le grand chef des Outagamis, nommé PEMOUSSA, se présenta à la porte du camp, accompagné de deux guerriers. On les fit entrer; le conseil s'assembla, et dès qu'ils y eurent été introduits, Péroussa mit devant le commandant deux captifs et un collier, en le priant de lui accorder deux jours, afin que les vieillards pussent délibérer sur les moyens de l'appaiser et de lui faire satisfaction. Puis se tournant vers les sauvages, il leur présenta aussi deux esclaves et un collier, et leur dit:

"Souvenez-vous que nous sommes vos frères, et qu'en répandant notre sang, c'est le vôtre que vous versez. Nous avons malheureusement irrité l'esprit de notre père; tâchez de l'adoucir pour nous. Voici deux esclaves, qui remplaceront le peu de sang que nous pouvons avoir répandu."

Comme les sauvages ne répondaient point, Dubuisson prit la parole, et fit entendre aux députés qu'il ne pouvait pas s'assurer de la sincérité de leur repentir, puisqu'ils n'avaient pas ramené la femme de Saguima et les deux autres qu'ils avaient prises avec elle; et qu'il ne les écouterait que quand ces trois captives lui auraient été remises. Péroussa s'excusa sur ce que la chose ne dépendait pas entièrement de lui, et dit qu'il allait faire savoir ses intentions aux anciens. On lui accorda le reste du jour, et on lui promit de ne point tirer jusqu'à son retour, pourvu que personne ne sortit du fort. Deux heures après, trois députés arrivèrent, un pavillon blanc à la main, et suivis des trois prisonnières, qu'ils présentèrent au commandant. Ils lui témoignèrent un grand regret de lui avoir déplu, et le conjurèrent de leur laisser à tous la liberté de se retirer. Dubuisson leur répartit que c'était à ses alliés qu'ils devaient s'adresser pour cela; qu'il leur avait engagé sa parole

de les laisser les maîtres absolus de faire ce qu'ils jugeraient à propos.

Cette réponse fut fort applaudie des sauvages, et le grand chef des Illinois dit, au nom de tous, aux députés : "Votre conduite passée et vos alliances avec Corlar nous montrant votre âme à nu, et elle est noire. A peine serez-vous sortis de votre camp, que vous recommencerez à former des complots sous la terre, et à vous frayer une route, pour venir écraser notre père au moment où il ne s'y attendra pas, et où nous ne serons peut-être pas à portée de le secourir. Mais nous ne voulons pas qu'il en soit ainsi : notre dernière résolution est de ne vous recevoir qu'à discrétion, et nous ne bougerons pas d'ici que nous ne vous y ayons forcés. Rentrez dans vos retranchemens ; nous n'attendons que cela pour recommencer à tirer."

Réduits ainsi à la dernière extrémité, les Outagamis et leurs alliés se battirent en furieux : ils décochaient à la fois jusqu'à trois cents flèches, au bout desquelles il y avait du tondre allumé, et à quelques unes des fusées de poudre pour mettre le feu au fort des Français. Ils y brûlèrent en effet plusieurs maisons, qui n'étaient couvertes que de paille ; et pour empêcher que l'incendie ne gagnât plus loin, il fallut couvrir tout ce qui restait, de peaux d'ours et de chervreuil, et les arroser à chaque instant.

Les confédérés, lassés d'une si opiniâtre résistance, parurent désespérer du succès, et Dubuisson eut lieu de craindre qu'ils ne se retirassent et ne le missent ainsi à la merci d'un ennemi qu'ils venaient de traiter avec une arrogance si impitoyable. Il fallut, pour les retenir auprès de lui, qu'il les comblât de présens, et employât tout ce que la raison et l'éloquence ont de plus persuasif. Sensibles aux reproches qu'il leur fit de vouloir le laisser dans le fort du danger, et d'abandonner la victoire au moment où elle allait couronner leurs efforts, les chefs lui jurèrent qu'ils mourraient devant la place plutôt que de s'en aller, et qu'ils chassaient loin d'eux le mauvais esprit qui les avait possédés un moment.

Les assiégés furent bientôt aux abois ; ils étaient encore plus tourmentés de la faim et de la soif, que pressés par le feu des assiégeans, et les cadavres dont leur fort était rempli y causaient une infection horrible. Ils demandèrent de nouveau à parler : Pémoussa et un autre chef vinrent au camp des assiégeans, avec plusieurs captifs, et dans l'équipage qu'ils crurent le plus propre à émouvoir la compassion. Ils demandèrent la vie pour leurs vieillards, leurs femmes et leurs enfans, disant que pour eux, ils n'osaient pas se flatter qu'on la leur accordât. "Souvenez-vous pourtant, ajoutèrent-ils, que vous êtes nos neveux, et que c'est notre sang qui coule dans vos

veines. Pourquoi seriez-vous altérés de votre sang ? Ne vous serait-il pas plus honnête de l'épargner, et plus avantageux de nous avoir pour esclaves ?

Les sauvages se montrèrent aussi inexorables que la première fois : quelques uns même proposèrent à M. Dubuisson de massacrer les députés ; mais il leur répondit, en colère, qu'il fallait être ivre pour lui faire une pareille proposition. Les assiégés n'eurent plus de ressource que dans la fuite, et ils s'évadèrent en effet de nuit, à la faveur d'un orage, qui avait écarté les assiégeans. On se mit dès le matin à leurs trousses, et on les trouva assez bien retranchés à quatre lieues du Détroit, dans une presqu'île qui s'avance dans le lac de *Ste. Claire*. Il fallut donc recommencer un nouveau siège, qui dura quatre jours, et qui eût même été plus long, si M. Dubuisson n'y eût fait venir deux pièces de campagne. Le premier en avait duré dix neuf. Les assiégés se rendirent enfin à discrétion, et presque tous ceux qui avaient les armes à la main furent impitoyablement massacrés sur le champ. Les autres, au nombre de cent cinquante, sans compter les femmes et les enfans, furent faits esclaves et distribués entre les tribus confédérées, qui ne les gardèrent pas longtems, mais les massacrèrent presque tous, avant de se séparer. La perte des confédérés fut de soixante hommes ; mais les Outagamis et leurs alliés y perdirent plus de deux mille personnes. Nous verrons pourtant bientôt qu'il leur restait encore assez de forces pour tenir la campagne, et donner de la tablature à leurs ennemis.

Ceci se passa à la fin de Mai et au commencement de Juin 1712. Cette même année, avant que les négociations pour la paix fussent terminées à Utrecht, les gouverneurs généraux de la Nouvelle France et de la Nouvelle Angleterre reçurent des ordres précis de leurs souverains de faire absolument cesser tout acte d'hostilité entre les deux nations et leurs alliés. Ils apprirent bientôt après que la reine d'Angleterre s'était détachée de la ligue qui avait entrepris de détrôner PHILIPPE V. Par le traité conclu entre Louis XIV et la reine Anne, la France cédait à l'Angleterre l'Acadie avec la ville de Port Royal, nommée depuis Annapolis, et tout ce que les Français avaient possédé jusqu'alors dans l'Île de Terre-Neuve et à la Baie d'Hudson. Le Roi de France renonçait aussi aux droits qu'il prétendait avoir sur le pays des Irôquois ; mais l'Angleterre y gagna peu de chose, parce que ces sauvages continuèrent à protester de leur indépendance, et à se maintenir dans leur liberté.

(A continuer)

PETIT SYSTEME D'AGRICULTURE.

Par VALERE GUILLET, N. P. d'Yamachiche.

CHAPITRE PREMIER.

Des différentes espèces de terres et du choix qu'on doit en faire.

Il y a différentes espèces de terres; ce principe est certain et ne souffre aucune difficulté; aussi le cultivateur intelligent qui fait le choix d'une terre nouvelle, a-t-il le soin, autant que possible, de la prendre dans les lieux qui lui paraissent les meilleurs et les plus fertiles. Parmi les diverses espèces de terre qui sont les plus favorables à la culture des grains, sont les terres fortes, les terres noires, les couches végétales, l'argile qui est un mélange de matières calcaires très fines et de parties végétales: ce que les cultivateurs entendus et prudents savent fort bien distinguer.

Quelques uns mêmes négligent ou refusent de prendre de nouvelles terres en concession, parce qu'elles ne sont pas de la qualité qu'ils pourraient désirer. Il est vrai que la possession d'une bonne terre est un avantage très précieux, et on ne saurait trop louer la diligence de certains cultivateurs, qui pour se procurer de riches et fertiles propriétés, font des recherches considérables et fort dispendieuses. Mais si d'un côté la diligence des uns est louable, la négligence des autres est très blamable et fort préjudiciable à leurs intérêts. On peut en quelque façon, par le courage et l'industrie, donner pour ainsi dire, à la mauvaise terre, les forces et les qualités que la nature semble lui refuser.

L'expérience ne fait-elle pas voir tous les jours, que des terres d'une mauvaise qualité, et d'un sol ingrat, souvent abandonnées par leurs premiers propriétaires, ou cédées pour de très bas prix, deviennent par les soins et l'industrie de nouveaux propriétaires, des possessions riches et fertiles, et qui par leurs produits et leurs revenus récompensent les peines et les travaux de ceux qui leur donnent leur attention et leurs soins.

Les terrains les plus propices et les plus avantageux pour l'agriculture, sont les terrains bas, ceux qui sont près de la mer, des lacs, des fleuves, ou des rivières. Le cultivateur attentif à ses intérêts, ne saurait faire un meilleur choix, qu'en prenant une terre dans ces lieux, qui sont toujours fertiles et fort lucratifs.

Ensuite les vallées, et tous les lieux bas, sont les meilleurs terrains, et les plus favorables à l'agriculture. Ordinairement toutes les espèces de grains y viennent, avec beaucoup d'ab-

deur et d'impétuosité. Ces sortes de terrains sont toujours gras et fertiles et promettent un avenir prospère et heureux à l'intelligent et prudent cultivateur qui en fait le précieux choix. Mais comme dans ce pays les bords du fleuve St. Laurent sont déjà habités, à la distance de plusieurs lieues, ainsi que ceux des principales rivières, le prudent cultivateur peut encore faire un heureux choix, en prenant des terres en concession dans les lieux bas et les vallées, où le sol est excellent et très fertile.

Les lieux hauts, le sommet des côtes élevées et des montagnes, ne sont pas non plus à mépriser; souvent ils renferment un sol précieux et des plus avantageux pour l'agriculture; mais ils se lassent, et se fatiguent plus promptement que les lieux bas, qui sont près de la mer, des lacs, des fleuves ou des rivières, ou qui les avoisinent.

Alors il faut joindre au travail le plus assidu, une industrie prudente et judicieuse et le soin le plus vigilant. L'art répare assez facilement les défauts et les défaillances de la nature, et le cultivateur actif jouit des avantages de l'un et de l'autre. C'est le prix de ses pénibles et intéressants travaux et la due et juste récompense de ses peines.

Les endroits pierreux possèdent communément un bon sol, et sont presque toujours favorables à l'agriculture, sur-tout lorsqu'ils sont couverts d'une couche de terre de quelque espèce que ce soit, assez épaisse pour y conserver la fraîcheur et la bienfaisante humidité. La pierre continuellement mise en dissolution, par l'action de l'air et du soleil, fournit un engrais excellent, qui rend les terres fertiles et très productives, ou au moins qui leur conserve leur première valeur, et les empêche de se détériorer.

Les terres jaunes, rougeâtres, la craie et les terres sablonneuses, sont les moins propres à l'agriculture. Il faut de grands soins pour les améliorer et les rendre fertiles. Elles ne devraient tomber en partage qu'à des gens laborieux et industriels, et assez riches pour pouvoir y ajouter un engrais abondant et étranger. Mais malheureusement ces terres sont le plus souvent possédées par de pauvres familles, qui n'ont jamais eu les moyens de s'en procurer d'une meilleure qualité, ou que l'amour du lieu natal retient misérablement dans ces pauvres retraites. Quelques fois aussi des fainéants les choisissent par préférence, afin d'avoir un prétexte d'y mener une vie indolente et oisive et s'avent vagabonde. Ainsi le prudent cultivateur ne saurait prendre assez de précaution pour faire le choix d'une bonne terre. C'est de là que dépend son bien-être, sa fortune et ses satisfactions futures; car un bon choix assure au cultivateur un bonheur certain, s'il joint un travail constant aux pré-

ieux avantages que lui offre un sol riche et fertile : mais au contraire, si le laboureur fait un mauvais choix, et qu'il soit d'un caractère insensible et indolent, l'avenir ne doit rien lui promettre de prospère et d'heureux : au contraire, des privations, l'indigence, la misère et toutes les nécessités attendent sa décrépitude et ses derniers moments: quel triste et funeste sort !

Combien n'en voit-on pas, tous les jours, expirer au sein de la misère et de l'indigence, pour avoir fait un mauvais choix, et négliger les travaux nécessaires à un sol ingrat et légé.

Le cultivateur, avant de prendre une terre en concession, ou d'en faire l'acquisition, doit observer très soigneusement si elle contient différentes espèces de bois de charpente et de construction ; si les bons bois de chauffage y sont abondants. Les terres où il y a beaucoup de bois francs, sont toujours les meilleures, et le cultivateur prudent en fait toujours le choix par préférence aux autres. Les bois qui désignent presque toujours un mauvais sol, sont les pins, les trembles, les bouleaux, et autres espèces d'arbustes qui ne croissent que sur les terrains sablonneux et légers, et peu propices à la culture, parce qu'ils contiennent peu d'humidité. Le cultivateur auquel il reste encore un choix, agira sagement, en évitant ces stériles contrées. Pareillement on doit éviter de prendre une terre dans les lieux où il y a beaucoup de mine de fer, et où le sable rouge est près : l'expérience démontre que ces terres sont toujours d'une médiocre valeur, et ne produisent sans le secours des engrais, que des grains d'une très faible qualité ; hormis que le cultivateur ne fit ce choix que par des vues de spéculation, de commerce, &c. comme si ces terres se trouvaient à proximité de quelques forges; mais quelque choix que fasse le cultivateur d'une terre, celle où il y a des ruisseaux ou cours d'eau naturels, est toujours préférable et lui sera d'une grande utilité, et le dédommagera amplement d'un choix qui pourrait être désavantageux d'ailleurs: ces commodités sont sur une terre éloignée des rivières, d'un mérite inappréciable. Ce sont de grands moyens de facultés pour les laboureurs. Une eau limpide et claire pour le besoin de leur maison, sert en même tems à abreuver sans frais de nombreux troupeaux de bestiaux, qui font toujours la richesse et l'opulence des cultivateurs.

Les terres où il y a beaucoup de collines et de coteaux, ou qui contiennent un grand nombre de ravines et de cavées, ne sont pas les plus avantageuses, quoique le sol en soit souvent d'une bonne qualité, à cause des différents frais qu'il faut faire pour se procurer des chemins et des ponts commodes et solides, dont la construction et l'entretien sont fort dispendieux, et causent fréquemment de grandes pertes de temps: d'ailleurs lorsque ces terres ont un bon sol, elles poussent aussi bien que les terres unies, et moyennement élevées. Les terrains où les pommiers

croissent, ou autres espèces d'arbres qui portent de gros fruits, sont d'un très grand avantage pour le cultivateur, et il doit leur donner une grande préférence; outre les douceurs qu'il en peut tirer pour son propre usage, il peut encore en faire un profit annuel, qui lui sera d'autant plus avantageux, qu'il lui en coutera moins pour la culture de ces arbres. On doit aussi considérer comme un grand avantage les terres où il croit beaucoup d'érables et de plaines; un cultivateur laborieux en retire presque toujours un produit assez considérable. Si les travaux qu'il faut faire pour exploiter une sucrerie, sont durs et pénibles, on en est presque toujours indemnisé par un revenu annuel, qui souvent répare une mauvaise récolte, et avec lequel on peut se procurer le pain du ménage, ou autres nécessités et besoins qui peuvent survenir dans le cours d'une année par des pertes et des accidens imprévus.

Les terres sur lesquelles ou près desquelles, il y a beaucoup de gibier, ou qui sont près des rivières qui contiennent beaucoup de poisson, ont encore un grand avantage sur les autres, et on doit en faire le choix par préférence, à cause des revenus et produits que peuvent donner la chasse et la pêche, et avec les quelles on se procure une nourriture saine et délicieuse. Il est pourtant impossible de trouver tous ces avantages réunis sur une même terre ou propriété; mais lors qu'il y en a quelques uns, il faut se déterminer à en faire le choix. Car on voit tous les jours des personnes qui en sont privées, réclamer contre leur choix, et envier en quelque façon, le sort de ceux, qui jouissent de quelques unes de ces commodités. Je ne puis terminer ce chapitre sans observer que les rentes exorbitantes à la charge desquelles on concède les terres actuellement, nuisent beaucoup à l'avancement de l'agriculture. Beaucoup de réclamations ont déjà été faites inutilement, quoiqu'appuyées sur des anciennes ordonnances, qui semblent en fixer le taux.

MAUVAIS PROCÉDÉS EN AGRICULTURE.

Voyageant dernièrement au nord du fleuve St. Laurent, j'ai vu avec regret combien de nos cultivateurs canadiens se connaissent peu en économie rurale, surtout en ce qui regarde la manière d'employer les engrais. Plusieurs, au lieu d'étendre le fumier sur le sol immédiatement avant de le labourer, ne l'y étendent qu'après que la charrue et la herse y ont passé; de sorte que si l'engrais n'avait pas déjà perdu toute sa substance nutritive avant d'être ainsi employé, il la perd par l'évaporation après avoir été ainsi étendu en une couche mince sur la surface

gros fruits,
il doit leur
qu'il en peut
un profit
en coutera
considérer
coup d'éra-
re presque
vieux qu'il
nécessaires, ou
annuel, qui
quel on peut
besoins
les pertes et

un beaucoup
un beaucoup
utés, et on
venus et pro-
ec les quel-
Il est pour-
nis sur une
ques uns, il
ous les jours
leur choix;
ent de quel-
ce chapitre
e desquelles
pp à l'avant-
ont déjà été
nes ordon^{és}

CULTURE.

Laurent, j'ai
se connais-
arde la ma-
d'étendre le
rer, ne l'y
t passé; de
a substance
évaporation
r la surface

du sol. Chez d'autres, d'assez grands tas de fumier restaient aux portes des étables, sans doute pour y pourrir inutilement, ou être employé aussi peu judicieusement que chez les premiers. C'est surtout dans le bas de la paroisse de Berthier, dans une partie de celle de St. Cuthbert, et dans la nouvelle paroisse de St. Barthélemy, que j'ai eu occasion de faire, avec mes compagnons de voyage, des observations peu favorables sur la manière de cultiver de quelques uns de nos compatriotes. J'ai observé aussi dans ces quartiers, un esprit d'imitation, qui, pour être indifférent de soi, ne laisse pas d'être assez singulier. Pendant une certaine distance, par exemple, tous les fours sont couverts et tous les puits entourés de la même manière: plus loin, cette manière pour les puits, les fours, &c. est différente de la première: plus loin encore, vous voyez une autre méthode généralement suivie. Cet esprit d'imitation dans ces gens me porte à croire qu'ils imiteraient les bons exemples, en fait d'économie rurale, s'il leur en était donné de tels. En attendant, il serait à désirer que les personnes instruites qui se trouvent parmi eux, et particulièrement Messieurs les curés, voulussent bien se donner la peine de leur donner quelques leçons, quelques renseignemens, sur la meilleure manière de cultiver la terre; et particulièrement d'employer les engrais. Il est probable qu'ils profiteraient des bons avis qui leur seraient ainsi donnés gratuitement, et qu'il en résulterait un avantage général.

J'ai aussi entendu dire, dans ma tournée, que la mouche hessoise, ou les puces, comme disent les cultivateurs, commençaient à faire des ravages, dans quelques endroits de Berthier, de la Rivière du loup, de Nicolêt, de St. Hyacinthe, &c. J'ai appris depuis qu'il y avait de l'exagération dans ce qu'on m'avait dit, quant à cette dernière paroisse. Néanmoins, il me semble y avoir encore un grand défaut de jugement dans l'obstination des habitans de cette paroisse à vouloir semer du bled sur des terres où il a été détruit plusieurs années de suite, et surtout l'année dernière, par cette vermine.

Le bled froment est, en apparence, la principale, sinon l'unique nourriture de la mouche hessoise; et il paraît n'y avoir d'autre moyen de détruire cette vermine que de lui soustraire l'aliment dont elle se nourrit. S'il n'y avait pas de feuilles sur les pommiers, on n'y verrait point de chenilles; de même si l'on ne semait pas de bled dans un champ, les germes ou les œufs des puces de l'année précédente y périraient. Que les cultivateurs de St. Hyacinthe, &c. sèment donc des pois, de l'aveine, du bled-dinde, des navets, &c. sur les terres où les puces ont détruit le bled; ils parviendront très probablement à faire périr cette vermine destructrice, et pourront recommencer ensuite

à y semer du bled, sans craindre de le voir détruit comme aït paravant.

D'un autre côté, j'ai vu avec plaisir que la paucité de la dernière récolte a été une façon utile pour les cultivateurs. Dans toutes les paroisses par où j'ai passé, tant au sud qu'au nord du St. Laurent, il a été semé beaucoup plus de bled-d'inde et de patates que d'ordinaire. M. D.

LES ECOLES ELEMENTAIRES.

J'ai été dernièrement témoin, particulièrement dans le district des Trois-Rivières, de faits qui m'ont paru un contraste frappant ; j'y ai vu de grandes paroisses, des villages considérables, sans une seule école élémentaire, du moins sans une seule école française ; * tandis que dans d'autres paroisses et dans des paroisses où il n'y a pas à proprement parler de villages, on en voit jusqu'à deux et trois, dans quelques unes desquelles on compte de soixante-dix à quatre-vingts écoliers. Les paroisses de St. Grégoire et de St. François, au sud du fleuve, sont celles qui m'ont paru se distinguer le plus sous ce rapport. L'état florissant de l'enseignement, dans ces paroisses, est dû, en plus grande partie, au zèle de messieurs leurs curés, qui sont les directeurs, et qu'on peut regarder comme les principaux fondateurs de ces écoles.

Cet état de choses fait espérer un grand changement, au sujet de l'éducation, pour l'avenir, et même pour un avenir assez prochain ; mais à moins qu'il ne s'établisse des écoles dans toutes les paroisses, il y aura encore ce contraste, que tous ou presque tous les habitans sauront lire, écrire, &c. dans certains endroits de la province, tandis qu'en d'autres, il règnera encore la même ignorance que présentement. On peut néanmoins s'attendre que l'exemple déjà donné par tant de paroisses sera bientôt suivi par toutes les autres. Jamais du moins les circonstances n'ont été plus favorables, et il y aurait quelque chose de pis qu'une simple apathie à n'en pas profiter.

UN VOYAGEUR.

* Il y a des écoles anglaises à Sorel et à la Rivière du Loup ; mais je crois que ni l'un ni l'autre endroit ne possèdent une école française même médiocre.

EFFETS REMARQUABLES DE LA Foudre DANS L'ÉGLISE DE MASKINONGÉ.

Il y a trois ans, la foudre est tombée sur l'église de Maskinongé, et y a produit dans l'intérieur des effets tout à fait curieux. Nous allons tâcher d'en donner de mémoire une idée au lecteur, bien que nous sentions que pour les décrire exactement, il faudrait les avoir sous les yeux, et se servir de plusieurs termes d'architecture qui ne seraient pas entendus généralement.

Quoiqu'il en soit, la foudre étant tombée sur la partie la plus élevée du rond-point, la matière en a été partagée, par l'extrémité extérieure de l'aiguille, en deux portions à peu près égales, lesquelles, suivant, dans le grenier de la voute du chœur, si l'on peut ainsi parler, deux chevrons aboutissant aux parties soulevées de l'architrave, près des angles du fond, (l'arrondissement est en polygone) sont entrées dans le chœur, en faisant éclater et tomber, au côté gauche, et en soulevant seulement, au côté droit, ces parties saillantes, composées de deux planches peintes et bordées de sculptures, à peu près quarrées: de là, la matière électrique a parcouru une sculpture en forme d's avec fleurs, allant de bas en haut, ainsi que les ornemens de la frise, &c. également et symétriquement des deux côtés, jusqu'aux derniers angles, en gagnant les chapelles latérales; en a noirci ou terni la dorure, et a peint ou plutôt picoté en rouge, ou couleur de pourpre, diverses parties des panneaux plans qui se trouvent entre les angles dont nous venons de parler.

Jusque-là, l'égalité et la symétrie que la foudre a observées dans sa marche, des deux côtés du chœur, en laissant tout le fond derrière l'autel absolument intact, ont quelque chose de remarquable et de singulier en même temps; mais ce n'est pas tout encore: une portion de la foudre étant restée, il paraît, entre le mur et la boisure du chœur, ou s'étant introduite entre diverses parties de cette boisure, elle s'en est dégagée en la faisant éclater en quatre endroits différents, encore symétriquement et à égale distance des deux côtés, c'est-à-dire dans l'architrave, si nous nous en rapellons bien, et dans le bas des panneaux, vers le milieu du chœur. Les éclats enlevés pouvaient avoir de huit à dix pouces de longueur et se terminaient en pointe.

Un dernier fait, et qui n'est peut-être pas le moins singulier, c'est qu'une partie de la dorure enlevée de la frise &c. au côté gauche, a été portée et pour ainsi dire, plaquée sur les baguettes des pilastres cannelés de la chapelle du même côté; de manière que d'un peu loin on dirait que ces pillastres ont été marbrés par la main de l'artiste; et cela, sans qu'on apperçoive aucune trace

du passage de la foudre jusque-là. La même chose ne se remarque pas à la chapelle du côté droit, et il n'a manqué que cela pour que la similitude fût parfaite, et les effets absolument les mêmes, des deux côtés de l'église.

INVENTIONS, &c.

Une nouvelle voiture, construite dans les ateliers de la rue Notre-Dame des Victoires, a été vue à Long-champ. Elle offre cela de remarquable, qu'au moyen d'un procédé sûr et ingénieux, tout le chargement se trouvant en dessous de la caisse, on n'aura plus à redouter les accidens trop fréquents occasionnés par le balancement de la voiture, dont la chute était le plus souvent déterminée par l'énormité du poids qui surchargeait l'impériale. L'avant-train est si mobile et si bien combiné, que destiné à recevoir tous les articles d'argent, ils y sont introduits par un déplacement total de cette partie de la voiture, opéré par un seul homme. Un nouveau procédé d'enragement, au moyen duquel le conducteur, sans quitter son siège, assujettit les deux roues de derrière, fait de cette diligence un vrai modèle offert à l'émulation de tous les entrepreneurs de voiture. Elle contient quinze places.

Le gouvernement vient d'accorder un brevet pour de nouvelles diligences à une seule roue, et pourtant inversables. Elles pourront contenir trente à quarante personnes, dont chacune aura un coin, et seront suspendues de manière à ce que, quelle que soit la vitesse de leur marche, les voyageurs puissent écrire sans difficulté. Les magasins seront placés de chaque côté de la roue. L'économie du tir sera d'un tiers, et celle du personnel de moitié. Les plus habiles ingénieurs ont donné de justes éloges à cette invention, qui doit, assure-t-on, produire une révolution complète dans l'art du carrossier. L'auteur est un Marseillais, et sa découverte est le fruit de longues méditations.

Un M. SCHULZE, de Paulinzella, a inventé une nouvelle machine, qu'il appelle *Cylindre à vent*, pour être mise en opération au moyen de la vapeur, et remplacer les soufflets d'orgues ordinaires. Il croit que la supériorité de son invention pour les grands instrumens ne peut être contestée, attendu que la machine envoie, depuis le commencement jusqu'à la fin, une égale quantité de vent, qu'elle est d'une construction simple, occupe peu d'espace, et ne se dérange pas facilement. Le travail des anches serait bien plus puissant et plus certain que présentement, et les grands tuyaux auraient une fermeté et une profon-

deux extraordinaires. L'orgue le plus gigantesque pourrait être mis en jeu au moyen de ce cylindre, et l'inventeur a obvié à la difficulté de la touche, qu'on pourrait appréhender comme le résultat de sa méthode. Une petite machine à vapeur de la manufacture de Perkins suffirait pour le plus grand orgue. M. Schulze croit qu'un mécanisme de la force de cinq chevaux pourrait, au moyen de dix livres de charbon, envoyer du cylindre à vent environ 1,200,000 pieds d'air en une heure : ce qui suffirait pour faire jouer *pleinement* un orgue de vingt touches, pendant dix jours et dix nuits sans intermission.

A une assemblée de la Société Royale d'Edimbourg, tenue le 6 Avril, le Dr. HOPK, vice-président, a présenté au Dr. BARWTER, le prix de Keith, consistant en une médaille et une superbe soucoupe, qui lui avait été adjugé antérieurement, pour avoir découvert dans les minéraux deux nouveaux fluides possédant des propriétés physiques très remarquables. Dans le discours que le vice-président a prononcé en cette occasion, il a fait allusion à l'influence étendue de ces découvertes dans les théories géologiques ; et comme un de ces remarquables fluides s'étend trente fois plus que l'eau, et passe de l'état de liquide à celui de vapeur au moyen d'un changement de température de quelques degrés seulement, il a en fait remarquer l'importance comme un agent mécanique, qui, s'il pouvait être obtenu en quantité suffisante, mettrait entièrement fin à l'usage de la vapeur. Comme la chaleur de la bouche a été, en une occasion, suffisante pour faire éclater le crystal de roche qui contenait le fluide, et blesser la personne qui a fait l'expérience, la chaleur animale du corps humain serait le seul chauffage nécessaire pour mettre une puissante machine en mouvement. Comme un tel fluide existe réellement, et que par le sacrifice de quelques beaux échantillons de minéraux, on pourrait l'obtenir en quantité suffisante pour l'analyse chimique, il n'est pas déraisonnable d'espérer qu'il puisse être recomposé avec ses élémens, et devenir de la plus grande utilité dans le commerce de la vie.

LES DEUX FOUX.

Un événement singulier est arrivé, il y a quelque temps, dans la maison des foux de Lancaster. Un gentilhomme des environs de Middleton, attaqué d'une maladie mentale, avait été confié, par les magistrats de la ville, aux soins d'un officier de paroisse, pour être conduit dans cet hospice. Par égard pour sa famille, on lui avait procuré une voiture, et on lui per-

suada sans peine qu'il ne s'agissait que d'une partie de plaisir. Il paraît néanmoins que, pendant la route, notre fou conçut quelques soupçons. Arrivé à Lancaster trop tard pour être mené de suite à sa destination, il descendit dans une auberge où l'on convint de passer la nuit. Le lendemain matin, de bonne heure, le fou se lève; soit curiosité, soit tout autre motif, il fouille dans les poches de l'officier qui dormait profondément; quelle est sa surprise d'y trouver un ordre des magistrats, d'après lequel il doit être enfermé! Notre homme serre soigneusement le fatal écrit; il se rend en diligence à la maison des fous, demande un inspecteur, et lui annonce tranquillement qu'il est chargé d'amener à Lancaster un malheureux privé de sa raison; qu'il se propose de le présenter dans la journée; puis il ajoute: "Je dois vous prévenir que sa folie est singulière; cet homme a les idées les plus extravagantes; je ne serais pas étonné qu'il prétendît que c'est moi qui suis le fou, et qu'il a reçu l'ordre de m'amener moi-même dans cette maison. Ainsi, ne faites pas attention à ce qu'il vous dira, et veillez sur lui." Il exhibe alors son ordre, et l'inspecteur, sans rien soupçonner, lui promet de ne pas oublier sa recommandation.

Ravénu promptement à l'auberge, notre homme réveille l'officier, auquel il reproche de dormir trop long-tems. On déjeune, et l'on convient d'aller faire un tour de promenade. L'officier, saisissant l'occasion, se dirige naturellement vers la maison des fous; et son compagnon, loin de le détourner, manifeste le désir d'en visiter l'intérieur. C'était justement ce que désirait son conducteur, qui s'applaudissait en lui-même de pouvoir exécuter si facilement la mission qui lui avait été confiée; ils arrivent à la porte et sont reçus par l'inspecteur. L'officier fouille dans ses poches, cherche son ordre, ne le trouve plus, témoigne sa surprise; mais pendant ce tems, son compagnon l'avait déjà présenté à l'inspecteur; et, lui rappelant ce qu'il lui avait dit le matin, il s'écrie en montrant l'officier: "Emparez-vous de lui; rasez-lui la tête, et mettez-lui un gilet de force." Deux hommes se jettent aussitôt sur le malheureux, qui réclame inutilement contre cette violence, en soutenant que le véritable fou, c'est l'autre, et qu'il est son conducteur. On ne tient nul compte de ses cris; on l'entraîne; on le rase; on lui met la camisole; il est confiné dans une loge; et l'autre satisfait se retire.

Il retourna paisiblement à l'auberge, paya la dépense, et reprit la route de Middleton, où l'on ne fut pas médiocrement étonné de le revoir. On s'imagina d'abord qu'il avait tué son conducteur; on lui demanda ce qu'il en avait fait: "Ma foi, dit-il, je l'ai laissé à la maison des fous de Lancaster. On l'a rasé; on lui a mis la camisole de force; il est fou à lier." No

Le véritable fou ne se trompait guère. L'officier de paroisse avait presque perdu l'esprit; les mauvais traitemens qu'on lui avait fait éprouver l'avaient réduit, à peu de chose près, au même état que le gentilhomme. Cette affaire s'éclaircit enfin; l'officier fut mis en liberté après une détention de plus d'une semaine. Il revint chez lui pâle, exténué, la tête couverte d'un mouchoir, plus semblable à un fou échappé qu'à un officier de paroisse qui vient reprendre ses fonctions. La chronique ne dit pas si le vrai fou fut enfermé, ou si la joie de s'être si bien vengé lui rendit la raison.

FAIT SINGULIER.

Un journal littéraire, *l'Universel*, paraissant avec beaucoup de succès depuis le mois de janvier, rapporte le fait suivant, qui nous a paru digne d'intéresser nos lecteurs. C'est d'après les journaux de l'Inde britannique que ce récit est publié.

“ Nous avons été témoins à Madras d'un spectacle des plus nouveaux et des plus singuliers. Un vieux brahme, appartenant à une caste élevée, vient de trouver le moyen de se tenir assis dans l'air. Il en fait l'expérience, non pour de l'argent, mais par politesse pour les personnes qui le lui demandent. Tout son appareil se compose: 1^o, d'une planche supportée par quatre chevilles, et formant une espèce de chaise longue; 2^o, d'un tuyau de cuivre, dans lequel il fait entrer un bambou vide dans une position perpendiculaire, et enfin d'une béquille recouverte de peau, que l'on place sur le bambou. Il apporte tous ces instrumens dans un petit sac, qu'il montre à ceux qui assistent à l'expérience. Des domestiques tiennent une couverture de lit devant lui, pour le cacher d'abord aux yeux des spectateurs; après un intervalle d'un quart-d'heure à peu près, le rideau tombe, et on voit le brahme assis dans l'air, à quatre pieds environ au-dessus du sol, ne posant que l'extrémité d'une main sur la béquille, et comptant avec les doigts de cette main les grains de son rosaire; il tient l'autre bras élevé en l'air. Il reste ordinairement presque un quart-d'heure dans cette position, mais devant le gouverneur de Madras il s'y est maintenu pendant quarante minutes. Quand il veut descendre, il se fait cacher de nouveau par le rideau, et l'on entend alors un son semblable à celui de l'air qui s'échappe avec force d'une vessie ou d'un tuyau.” Il refuse de communiquer son secret à qui que ce soit, quoiqu'on lui ait déjà offert des sommes considérables, soit pour le vendre, soit pour accompagner en Angleterre un entrepreneur qui le ferait voir pour de l'argent. Le même in-

dividu peut rester aussi sous l'eau pendant plusieurs heures. Il n'est pas de suppositions ridicules que ne fassent les journaux de l'Inde pour expliquer le prodige apparent que nous venons d'exposer, mais jusqu'à présent leurs conjectures ne paraissent pas encore avoir été heureuses."

LETHARGIE EXTRAORDINAIRE.

Une fille de Thorigny, âgée de 25 ans, avait éprouvé depuis deux ans quelques accès d'hystérie. Le vingt-huitième jour, le médecin apprit qu'elle était morte pendant la nuit, et son étonnement fut d'autant plus grand que la veille il ne l'avait point trouvée dans un danger si imminent. Désirant s'assurer de la vérité par lui-même, il s'y rendit, et la trouva couverte par le drap que lui avait mis la garde. La face était très-pâle, les lèvres décolorées, mais ses traits n'étaient point trop altérés. Elle avait la bouche béante, les yeux fermés, les pupilles très dilatées et nullement impressionnables à la lumière d'une bougie. Nul indice de circulation ni de respiration. La chaleur de la peau était peu sensible au toucher, quoiqu'elle ne fût point glacée ni flasque comme celle d'un cadavre. Les expériences qu'il avait tentées la veille eurent le même résultat. La peau n'avait point refroidi, et il résolut de ne pas laisser entermer cette fille avant que la putréfaction ne s'en fût emparée. Il continua de l'observer, et, au bout de cinq jours, on crut apercevoir un léger mouvement aux couvertures; deux heures après on s'assura que le bras se contractait, les mouvements se prononcèrent, et il fut certain que la mort n'avait été qu'apparente. Plus tard les yeux se rouvrirent, la connaissance revint et la morte se rétablit entièrement. Ce fait est fort extraordinaire, mais incontestable; un grand nombre de personnes qui lui ont donné des soins, ou qui, mues par la curiosité, l'ont vue dans cet état, pourraient convaincre les incrédules.

COMMUNIQUE

Pour la Bibliothèque Canadienne.

Je ne puis être de l'avis d'un correspondant de la *Minerve*, de Mr. AGRICOLA, qui dit que nos Sociétés d'Agriculture n'ont produit aucun bien dans ce pays; et je serais presque porté à croire que le seul mécontentement de n'avoir point obtenu de prix aux expositions publiques d'animaux, de grains, &c. le porte à déclamer aussi amèrement qu'il le fait, non seulement

contre ces Sociétés, mais encore contre la Législature Provinciale. Cet écrivain me paraît ressembler à un ouvrier, ou soldat tel, qui serait bien capable de démolir, mais nullement de réédifier; car non seulement il ne met rien de bon à la place de ce qu'il trouve mauvais; il n'y met rien du tout. Cela me paraît étrange dans un homme assez plein de zèle pour se croire autorisé à accuser d'en manquer les seules personnes qui en aient montré jusqu'à présent dans la chose dont il s'agit. Et certes! ce ne sont pas les moyens de le faire qui lui manquent; car à l'en croire, il se connaît mieux en agriculture, il a des idées plus nettes et plus justes sur le sujet, que tous nos législateurs et les membres de nos Sociétés d'Agriculture pris ensemble. J'ose croire pourtant que ce premier écrit de Mr. Agricola n'est qu'un début; qu'il ne fait pas connaître le mal sans avoir l'intention d'indiquer le remède; et qu'après avoir énoncé librement son opinion sur ce qui est, il l'énoncera de même sur ce qui devrait être. C'est bien le moins qu'on puisse attendre d'un homme si éminemment éclairé et zélé pour le bien public. Cette attente ne m'empêche pourtant pas de croire qu'il a eu tort de jeter uniquement sur les Sociétés d'Agriculture le blâme de n'avoir pas fait connaître à tous les cultivateurs du pays le dernier acte de notre parlement concernant l'agriculture. S'il est si nécessaire et si essentiel que les agriculteurs connaissent parfaitement le dernier acte provincial concernant leur art, pourquoi la Législature elle-même n'y a-t-elle pas pourvu? Il me semble que rien ne lui était si facile que d'ordonner qu'il fût imprimé et distribué autant d'exemplaires de l'acte qu'il serait nécessaire pour que tout le monde en connût les dispositions. Ne pouvait-elle pas même, en accordant de l'argent aux Sociétés d'Agriculture, y joindre la condition qu'elles seraient imprimer et distribuer l'acte en question à même ces derniers? Il faut donc, suivant moi, ou que les Sociétés d'Agriculture soit exemptes du tort qu'Agricola leur impute, ou que la Législature le partage, s'il y en a réellement.

Je ne prétends pas, au reste, que les Sociétés d'Agriculture, aient fait tout ce qu'elles auraient pu faire; ou qu'elles n'auraient pas pu faire mieux ce qu'elles ont fait; mais ce n'est pas de cela dont il s'agit maintenant: j'y reviendrai, une autre fois, s'il est nécessaire.

HABITATOR TERRE.

RE'SUME' POLITIQUE.

Les nouvelles attendues et reçues d'Angleterre, de temps à autre, sont devenues moins intéressantes depuis la passation de l'acte pour l'émancipation des catholiques. Une question qui

paraissait exciter de l'intérêt avant sa décision, était celle de savoir si Mr. O'Connell serait admis ou non, dans la chambre des communes, en vertu de son élection. Cette question a été décidée contre l'admission, à la majorité de 74, ou, si l'on veut, pour l'admission, mais à une condition que l'honorable monsieur a jugée inacceptable. Il s'agissait pour lui de prêter le serment appelé de suprématie, et ce serment, Mr. O'Connell a nettement refusé de le prêter, en disant, qu'il contenait une chose qu'il savait être fausse, et une autre qu'il croyait être fausse. On n'exigeait ce serment de Mr. O'Connell que parce que son élection a eu lieu antérieurement à la passation de l'acte d'émancipation il ne sera pas exigé des catholiques élus postérieurement. En conséquence du refus de Mr. O'Connell, il a été émané un nouvel ordre d'élection pour le comté de Clare. Un catholique, élu apparemment après la passation de l'acte d'émancipation, avait déjà été admis dans la chambre des communes, après avoir prêté le serment exigé par cet acte.

Quand nous disons que depuis la passation de l'acte d'émancipation, les nouvelles d'Angleterre n'excitent plus le même intérêt, nous n'oublions pas qu'il devait se discuter, dans le parlement britannique, des questions relatives au Canada, et conséquemment importantes pour nous autres Canadiens. Il y avait déjà été plusieurs fois question des affaires de ce pays, par voie de conversation, de demandes et de réponses; mais il paraît qu'un des membres avait donné avis que le 21 Mai, il proposerait que ces affaires fussent prises en considération, dans la vue d'en venir à quelque résultat positif.

L'Espagne n'offre pas de nouvelles bien importantes. En Portugal, Don Miguel continue à opprimer et à tyranniser ses prétendus sujets, au-delà de ce qu'il est possible d'imaginer, si l'on doit ajouter foi à ce qui se publie dans les journaux étrangers.

Le trait le plus frappant de la politique de la France paraît être le manque de confiance de la chambre des députés dans le ministère, et du ministère dans la chambre des députés.

Les Grecs paraissent avoir remporté quelques avantages sur les Turcs, dans la terre-ferme. Ils s'étaient, disait-on, rendus maîtres du château de Lépanis, et avaient mis le siège devant Missolonghi.

Les hostilités ont recommencé entre les Russes et les Turcs, avec le printemps. Il n'y avait pas eu encore, aux dernières dates, de batailles décisives ou importantes, mais seulement quelques petits combats, où les premiers se vantaient d'avoir eu l'avantage.

Quant aux rumeurs d'une alliance projetée entre la Russie et la Prusse, d'une part, et entre l'Angleterre, l'Autriche et

la Turquie, de l'autre, et dont le résultat serait une guerre générale, elles ne paraissent pas assez bien fondées pour donner lieu à des remarques éditoriales.

Pour nous rapprocher de nos foyers, et parler de choses moins grandes en elles-mêmes, mais pour nous d'un intérêt plus immédiat, plusieurs personnes semblent s'étonner que la plupart des grands travaux annoncés par les votes de la Législature, ne soient pas encore commencés, et paraissent ne savoir à qui ni à quoi attribuer la cause de ce retardement. Nous sommes néanmoins sur la voie des améliorations; déjà, dans plusieurs paroisses, l'on s'est prévalu, ou l'on va se prévaloir du dernier Acte provincial, pour établir des écoles élémentaires. Il paraît aussi, d'après un journal de Québec, qui se dit bien fondé, que le gouvernement provincial se propose de donner aux anciens habitans du pays toutes les facilités nécessaires pour s'établir sur les terres des *townships* qui joignent immédiatement les seigneuries: "mesure; ajoute ce journal, qui trahira les Canadiens en état d'acquérir des terres en franc et commun soccage, sans les obliger à aller loin de leurs familles et de leurs amis, au milieu d'étrangers, et dans des lieux où ils seraient privés de l'instruction religieuse de l'église à laquelle ils appartiennent."

Le gouvernement annonce aussi qu'il concédera des terres sur la rivière des Envies, dans la seigneurie de Batiscan. On peut s'adresser à Louis GUILLET, écr. N. P. à Batiscan; ou au bureau des Commissaires, à Québec.

PETITE CHRONIQUE CANADIENNE.

La Société Historique et Littéraire de Québec; et la Société pour l'encouragement des Arts et des Sciences en Canada, se sont réunies, au commencement du mois dernier, pour n'en former qu'une seule. Elle a demandé au gouvernement de la métropole, et espère en obtenir prochainement, une charte d'incorporation.

Le capitaine BAYFIELD et les autres messieurs qui doivent explorer la région du Sagenay &c. sont partis de Québec le 5 Juin.

A l'assemblée annuelle des Actionnaires de la Banque de Montréal, qui s'est tenue au commencement du mois dernier, les messieurs suivans ont été nommés Directeurs pour l'année: Charles BROKE, William BLACKWOOD, John FLEMING, Horatio GATTS, James MOLSON, George LUNN, Peter M'GILL, Joseph SHUTER, John TORRANCE, et John TRY, écuvers.

La nouvelle Eglise paroissiale de Montréal, a été bénite le 7 de Juin, jour de la Pentecôte, par Messire Roux, Grand-Vi-

caire, assisté de MM. MALLARD, SAUVAGE, SATIN, et RICHARDS, Prêtres du Séminaire.

MM. TABEAU et M'GUIRE, le premier, Curé de Boucherville, et le second, Directeur du Collège de St. Hyacinthe, se sont embarqués à New-York, le 9 Juin, pour l'Angleterre. Ces Messieurs sont chargés, dit-on, de solliciter auprès du gouvernement britannique, la confirmation des titres en vertu desquels le Séminaire de Montréal, possède les biens dont-il jouit, l'obtention de lettres d'amortissement pour le Collège de St Hyacinthe, &c.

Le prise de possession du terrain destiné à l'établissement du College M'Gill, au pied de la montagne, a eu lieu le 24. L'Evêque protestant de Québec a assisté à la cérémonie, comme Principal de l'Institution Royale, ainsi que plusieurs autres membres de la corporation.

REGISTRE PROVINCIAL :

MARIE'S :

Le 1er. Juin dernier, à Montréal; Mr. NARCISSE DUCONDU, Marchand, à Dlle ELISE MERCURE ;

Le 17, A. D. BOSTWICK, écr. Avocat, des Trois-Rivières, à Delle GEORGIANA CUTHBERT, de Lanoraie ;

Le 23, à la Longue Pointe, Mr. SIMON CIPRIOT, de Montréal à Dlle MARIE EMILIE TRUTEAU, de l'endroit.

DECEDE'S :

A Montréal, le 6 juin dernier, chez J. P. LEPRONON, écr. Dame MARIE THERESE DELISLE, veuve de feu Mr. J. B. PARENT, âgée de 85 ans et 7 mois ;

A St. Pierre les Becquets, le 8, JOSEPH ROUSSEAU, écr. âgé de 65 ans ;

A Québec, le 12, J. HOFFMANN, écr. Avocat, âgé de 29 ans ; Montréal, le 14, Dame JULIE DUMONT, épouse d' E. E. RODIER, écr. Avocat, âgée de 24 ans ;

A Varennes, le 17, Dlle ZOE LACAILLE, âgée de 20, ans ;

A Montréal, le 20, P. H. PIERRE, écr. Capitaine de milice.

COMMISSIONNE'S :

Mr. Charles P. A. BOUCHER, Médecin et Chirurgien ;

Mr. PIERRE PIETTE, Notaire Public,

Mr. J. N. CARDINAL do. do.

Mr. Wm. HOUGH, Apothicaire.

et RICHARDS;

Boucherville,
he, se sont
e. Ces Mes-
pouvernement
uels le Sémi-
obtention de
cinthe, &c.
lissement du
e 24. L'Evê-
comme Prin-
res membres

DE DUCONDU,
ois-Rivières,
de Montréal-

ON, écr. Da-
B. PARENT,

AU, écr. âgé

é de 29 ans ;
d' E. E. Ro-

20, ans ;
ne de milice.

urgien ;

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX. 15 JUILLET, 1829. NUMERO II.

HISTOIRE DU CANADA.

Continuation.

Après la cession de l'Acadie et de la côte méridionale de Terre-Neuve à l'Angleterre, il ne restait plus guère aux Français que l'île Royale ou du Cap Breton, pour faire la pêche de la morue, ou du moins pour faire sécher ce poisson. Dès 1706, MM. Raudot avaient envoyé à la cour de France un mémoire où ils recommandaient fortement la colonisation de cette île, comme devant être du plus grand avantage à la France et au Canada; particulièrement sous le rapport du commerce. On parut faire d'abord assez peu d'attention à ce mémoire, quelque bien pensé qu'il fût; mais après la perte de l'Acadie et de Plaisance, on demeura convaincu de la nécessité, non seulement de peupler le Cap Breton, mais encore de le fortifier. Après avoir délibéré pendant quelque temps sur le choix du lieu où il convenait de former le principal établissement, et hésité entre le port de *Ste. Anne* et le *Havre à l'Anglais*, on se décida enfin pour ce dernier, et l'on commença à y bâtir une ville, à laquelle on donna le nom de *Louisbourg*. M. de Costebelle, qui avait perdu le gouvernement de Plaisance, fut chargé de celui de la nouvelle colonie.

On avait compté d'abord de transporter dans l'île Royale tous les Français établis en Acadie: on y avait même invité tous les sauvages compris sous le nom d'Abénaquis, et quelques uns de ces derniers y formèrent, en effet, une bourgade; mais les Acadiens n'y trouvant pas de quoi se dédommager de ce qu'ils possédaient dans leur pays, ne voulurent pas consentir à la transmigration, comptant sur les promesses que leur firent les gouverneurs anglais de les bien traiter à l'avenir. Les habitans de Plaisance, au contraire, passèrent tous à Louisbourg, et s'y trouvèrent bientôt beaucoup plus à leur aise qu'ils n'avaient jamais été en Terre-Neuve.

TOME IX.—N^o. II.

Pendant qu'on se donnait ces mouvemens au sujet de l'Île Royale, le marquis de Vaudreuil, de concert avec M. BEGON, successeur de M. Raudot, dans l'intendance du Canada, s'occupait du soin de fortifier et de peupler cette colonie, où le nombre des habitans semblait diminuer, au lieu d'augmenter. " Le Canada, dit-il dans une lettre qu'il écrivit à M. de Pontchartrain, en 1714, n'a actuellement que quatre mille quatre cent quatre-vingt-quatre habitans en état de porter les armes, depuis l'âge de quatorze ans jusqu'à soixante, et les vingt-huit compagnies des troupes de la marine, que le roi y entretient, ne font en tout que six cent vingt-huit hommes. Les colonies anglaises ont soixante mille hommes en état de porter les armes, et on ne peut douter, qu'à la première rupture, ils ne fassent un grand effort pour s'emparer du Canada."

M. de Vaudreuil ne pensait pas qu'il fût difficile d'augmenter les forces qu'il y avait en Canada, après la grande réforme qui venait de se faire en France. Quant à l'augmentation du nombre des habitans, il proposait à son gouvernement d'envoyer tous les ans dans la colonie cent cinquante hommes, pris parmi les fauxsauniers condamnés aux galères, pour être distribués chez les cultivateurs comme engagés, moyennant un modique salaire ; et cela pendant trois ans, au bout desquels ils seraient libres, sans néanmoins pouvoir retourner en France. Il espérait que par ce moyen il se ferait insensiblement une augmentation d'hommes acoutumés au travail, et capables de porter les armes, en cas de besoin.

Pendant les Outagamis, plus irrités qu'affaiblis par la grande perte qu'ils avaient essuyée au Détroit en 1712, infestaient de leurs brigandages, non seulement les environs de la Baie, leur pays naturel, mais presque toutes les routes qui faisaient la communication des postes éloignés de la colonie, et celles qui conduisaient du Canada à la Louisiane, où, depuis quelques années, les Français avaient construit des forts et formé des établissemens, d'abord sous la conduite du chevalier d'Iberville, et ensuite sous celle de M. CROZAT. A l'exception des Scioux, qui souvent se joignaient à eux, et des Iroquois, avec qui ils avaient fait alliance, mais qui ne paraissaient pas leur prêter la main, du moins ouvertement, toutes les tribus qui commerçaient avec les Français souffraient beaucoup de ces hostilités. Craignant qu'elles ne s'en trouvassent fatiguées au point de s'accommoder avec ces barbares, M. de Vaudreuil leur fit proposer de se réunir à lui pour les exterminer. Elles y consentirent toutes, et ce général leva un parti de Français dont il confia le commandement à M. de Louvigny. Cet officier fut joint sur la route par un grand nombre de sauvages, et il se trouva bientôt à la tête de

huit cents hommes, résolus de ne point poser les armes tant qu'il resterait un Outagami à combattre.

Plus de cinq cents guerriers et trois mille femmes et enfans, de cette tribu, s'étaient enfermés dans une espèce de fort entouré d'un bon fossé et de trois rangs de palissades en-dedans. Trois cents hommes étaient en marche pour les venir renforcer ; mais ils n'arrivèrent pas à temps. M. de Louvigny les attaqua dans les formes. Il ouvrit la tranchée à trente toises du retranchement, avec deux pièces de campagne et un mortier à grenades, et dès le troisième jour, il n'en était plus éloigné que de douze, quoique les assiégés fissent un très grand feu. Il se disposa ensuite à faire jouer des mines sous leurs courtines, mais dès qu'ils s'en aperçurent ils demandèrent à capituler, et proposèrent des conditions qui furent rejetées. Ils en proposèrent ensuite d'autres, que le commandant communiqua aux sauvages. Elles portaient 1^o. Que les Outagamis feraient la paix avec les Français et leurs alliés ; 2^o. Qu'ils rendraient tous les prisonniers qu'ils avaient faits ; 3^o. Qu'ils remplaceraient les morts par les esclaves qu'ils feraient sur les tribus éloignées avec lesquelles ils étaient en guerre ; 4^o. Qu'ils paieraient les frais de la guerre du produit de leur chasse.

Quoique ces conditions ne parussent pas plaire à tous ses alliés, M. de Louvigny crut devoir les accepter. Il exigea des Outagamis six otages, tous chefs, ou fils de chefs, pour sûreté de l'exécution du traité, qu'ils lui remirent par écrit, avec la promesse verbale d'envoyer des députés à Montréal, pour le ratifier avec le gouverneur général. M. de Vaudreuil approuva tout ce qu'avait fait M. de Louvigny ; mais malheureusement la petite vérole enleva, durant l'hiver, à Montréal, trois des otages qu'il lui avait amenés, et entr'autres le fameux chef Pé-moussa. La crainte qu'il eut que ce contretemps ne mit obstacle à l'exécution du traité, lui fit juger à propos de renvoyer Louvigny à Michillimakinac, tant pour obliger les Outagamis à envoyer leurs chefs à Montréal, que pour ramener les coupeurs de bois dans la colonie. Cet officier ne put partir qu'à la fin de Mai 1817. Les Outagamis lui firent des promesses qu'ils n'exécutèrent point ; mais son voyage ne fut pas tout-à-fait inutile ; car il ramena presque tous les déserteurs, et engagea un grand nombre de sauvages à porter leurs pelleteries à Montréal.

Cette même année 1817, sur les représentations du gouverneur-général, il fut émané un édit ou déclaration royale pour régler l'office de notaire. La négligence des notaires à tenir leurs papiers en ordre formait depuis longtemps des sujets de plainte dans la colonie : par la déclaration de cette année, il était ordonné que les minutes des notaires fussent tous les ans

rassemblées et liées en paquets; que le procureur-général ou les trésoriers seigneuriaux fissent annuellement une visite dans leurs études, et dressassent des procès verbaux de l'état où ils les auraient trouvées; que les juges enrégitrassent les papiers des notaires défunts, à l'instance du procureur général ou des trésoriers seigneuriaux, et les fissent transporter au greffe de la juridiction; enfin que le greffier serait tenu de donner aux héritiers des notaires défunts une copie du régître ou rôle de leurs minutes, et la moitié des émolumens provenant des copies qui en seraient tirées, pendant cinq ans. Il est peut-être à regretter qu'une partie au moins de ces réglemens soit tombée en désuétude, ainsi que d'autres, qui furent faits subséquemment, et qui ne paraissent pas être mis à exécution.

L'année suivante, 1818, le P. LAFITAV, jésuite, découvrit dans les forêts du Canada, le ginseng, plante qu'on avait cru appartenir exclusivement à la Corée et à la Tartarie chinoise. Ce fut une source temporaire de richesses pour ce pays. Le ginseng était très estimé à la Chine, et s'y vendait très cher: il devint en Canada un article d'exportation, et il se vendit à Québec jusqu'à vingt-cinq francs la livre. Malheureusement, ce haut prix excita la cupidité, et l'on perdit tout pour vouloir gagner trop, ou trop promptement: au lieu d'attendre que la racine fût parvenue à sa grosseur et à sa maturité, c'est-à-dire au mois de Septembre, on la recueillit au mois de Mai: on employa les sauvages pour parcourir les bois et arracher la plante partout où elle pouvait se trouver; et à la faute de la cueillir trop tôt on ajouta celle de la faire sécher trop promptement, dans des fours. La détérioration du ginseng du Canada en fit diminuer le prix à la Chine, et il devint à la fin si rare qu'il cessa presque entièrement d'être un article de commerce.

Jusqu'au temps dont nous parlons, les Français n'avaient fait nulle attention à l'île St. Jean, quoiqu'elle fût voisine de l'Acadie et on ne peut mieux située pour la pêche de la morue; mais en 1719, il se forma en France une compagnie pour peupler cette île, ou du moins y faire un établissement. Le comte de St. PIERRE, premier écuyer de la duchesse d'Orléans, se mit à la tête de l'entreprise, et le roi, par ses lettres patentes datées du mois d'Août de cette même année, lui concéda les îles de St. Jean et de Miscou, *en franc-aleu noble, sans justice, que sa majesté se réservait, à la charge de porter foi et hommage au château de Louisbourg, dont il devait relever sans redevance.*

Au mois de Janvier de l'année suivante, le comte de St Pierre obtint de nouvelles patentes de concessions aux mêmes titres et conditions, *pour les îles de la Madeleine, Botou, ou Ramées, îles et îlots adjacents, tant pour la culture des terres, exploitation des bois, que pour les pêches des morues, loups-marins et vaches marines.*

(A Continuer.)

PETIT SYSTEME D'AGRICULTURE.

CHAPITRE SECOND.

De l'Humidité, premier principe de la végétation, et des moyens de la fixer et conserver.

L'humidité est le grand principe de la végétation ; c'est à ses nombreux bienfaits que l'on doit la beauté et la majesté de nos vastes forêts ; la richesse et l'abondance de nos précieuses moissons, et l'agrément de nos vertes prairies. L'humidité jointe à l'activité du soleil, est le premier moyen dont la nature se sert, pour faire germer et croître les grains que nous confions à la terre. Sans l'humidité la nature ne serait qu'un vaste champ de misère et de stérilité, et le spectacle qu'elle nous présenterait, ne serait qu'un spectacle de langueur et de faiblesse. Son agréable aspect, au lieu de nous réjouir par la variété de sa verdure et de ses couleurs, nous attristerait par une apparence sombre et lugubre de défaillance et de mort ; tout nous annoncerait le dépérissement et la ruine de nos riantes campagnes. En effet, qu'il est pénible de voir une terre privée de ce bienfait restaurateur de la végétation ; un sol âpre et inculte, des arbres languissants, une herbe mourante, des animaux affamés et altérés, des oiseaux tristes et plaintifs, des reptiles égarés, expirants, et des insectes faibles, fuyant ces tristes et misérables lieux, où tout annonce la stérilité, la misère et la mort : le cultivateur n'ose s'y fixer, et le voyageur ne jette que des regards de pitié et de compassion sur ces stériles contrées.

L'humidité étant donc le grand principe de la végétation, le cultivateur sensé, doit premièrement s'appliquer à en connaître les causes naturelles, avant que de se servir de moyens factices pour la fixer et la conserver.

Dès qu'un terrain est couvert de mousses épaisses, et autres herbes et petits végétaux de cette espèce, l'humidité s'y arrête bien facilement : car les plantes se pourrissent, et forment une espèce de terreau, qu'on appelle couche végétale, qui devient très fertile, et propre à donner naissance à de plus grands végétaux. Chaque classe ou espèce de végétaux demande un certain degré d'humidité qui lui est propice et convenable, et sans le secours duquel elle ne pourrait exister, ou au moins croître à la grandeur de sa propre espèce. Dès que l'humidité manque, la végétation devient languissante et dégénère promptement.

Les grandes sécheresses en sont une preuve évidente. Les grands arbres demandent beaucoup d'humidité. Les forêts ne pourraient exister sans cette généreuse bienfaitrice ; aussi elles contiennent toujours un sol humide et fangeux. Elles sont elles-mêmes les indispensables conservatrices de leur existence. Elles empêchent par leur épaisseur le soleil de parve-

nir à leur sol et de le dessécher par ses vives ardeurs : elles empêchent aussi par leur épaisseur les émanations humides de la terre de s'exhaller en vapeurs dans les airs. C'est une grande prévoyance dans un cultivateur, de ne point priver sa terre entièrement de tous les arbres ; il est très à propos, au contraire, d'en laisser éparés çà et là, afin d'y fixer et retenir l'humidité, et de servir de couverture et d'abri aux bestiaux.

Au reste, il faut comparer les vallées et les plaines, ou une terre en culture, lorsqu'elles sont entourées de hauteurs garnies d'arbres, à de vastes bassins, dans lesquels l'air reste toujours plus calme, sans former de courrans, et se charge des émanations humides de la terre, et par conséquent plus convenables aux végétaux ; au contraire, si on abat les arbres qui servent de bords et de paravents aux terres, l'air qui les couvre reçoit le mouvement des couches d'air supérieur ; il devient lui-même un courant rapide, qui enlève les émanations de la terre, la dessèche, et fait un grand dommage à la végétation. Donc il est très prudent de laisser sur une terre une certaine quantité de grands arbres, qui sans être trop forts et trop touffus pour pouvoir nuire à la végétation, le soient assez pour conserver et retenir l'humidité qui lui est nécessaire et convenable. Les lieux hauts et élevés, privés du secours des grands arbres, et exposés aux vents et aux vives ardeurs du soleil, et dont le sol est ordinairement de qualité médiocre, ne sont presque toujours couverts que d'arbustes éparés çà et là, et d'herbes sèches, auxquelles le soleil enlève la plus grande partie de leur substance par la force de son insatiable attraction.

L'expérience démontre que dès qu'une plante manque du degré d'humidité convenable, et nécessaire à son espèce, elle languit et dégénère promptement, et ne produit que des fruits maigres et désagréables ; mais aussi, il est évident qu'un plus grand degré d'humidité lui est préjudiciable et nuisible : rien de si clair et de si certain. Il en est ainsi des grains que nous confions à la terre ; chaque espèce demande son humidité convenable. Les bleds sont ceux auxquels un plus grand degré d'humidité est plus nécessaire : les couches végétales et argilleuses leurs sont des plus favorables, parce qu'elles contiennent beaucoup d'humidité, et un suc nourricier fort abondant. Il en est de même des autres espèces de grains : chacune doit être confiée au terrain qui lui est avantageux. Si on en met quelques unes dans une terre trop riche, la paille devient grande et furieuse, et le grain ne correspond jamais à la superbe apparence de sa belle et forte tige. Il est donc à propos de savoir distinguer le degré d'humidité convenable à chaque espèce de grains. Le cultivateur intelligent sait et connaît parfaitement que le bled demande le premier degré d'humidité et la meilleure

terre ; l'orge aussi exigeante, requiert, pour ainsi dire, la même qualité dans le sol : les pois exigent aussi un bon terrain ; ensuite le seigle, les aveines, et enfin les bleds sarrazins, qui demandent un terrain léger, sec et sablonneux. Mais tout ceci ne doit s'entendre, qu'autant que la terre où il y a nu plus grand degré d'humidité, contient un suc nourricier ou vertu nutritive propre à la substance de chaque espèce de grains. Car outre l'humidité, cause primitive de la végétation, la terre contient encore un suc nutritif propre à la substance de chaque espèce de grains, lequel est la cause secondaire de la végétation, et qui ne lui est pas moins nécessaire ; de sorte que cette vertu nutritive doit être jointe à l'humidité. C'est de quoi il sera traité dans le chapitre suivant.

Si le bled est semé fort, les années pluvieuses lui sont préjudiciables ; car l'humidité, qui devient trop abondante, ne peut s'évaporer dans l'air, parce que la force du bled empêche le soleil de parvenir au sol ; alors le bled rouille et devient sujet à d'autres accidens et maladies. Mais lorsque le bled est semé fort, les années de sécheresse lui sont favorables, car par sa force, il ne retient que l'humidité qui lui est avantageuse et nécessaire.

On doit toujours semer le bled, ou autres espèces de grains bien fort dans les terres sablonneuses élevées ou exposées aux vives et brulantes ardeurs du soleil d'été. C'est le moyen qu'il conserve son humidité convenable. De même on peut et doit le semer plus clair dans les terres fortes et pleines d'humidité : car outre l'humidité que la terre contient, le bled talle et pousse avec plus de force et de vigueur.

C'est donc à l'humidité, comme premier principe de la végétation, que nous devons les produits et revenus de nos terres. C'est à cette cause primaire que nous devons nos jouissances et nos satisfactions journalières.

L'expérience nous démontre, que toute espèce de terre, les sables mêmes, peuvent servir de berceau aux plus grands arbres, et qu'il suffit pour les y élever de les couvrir de paille ou de gazon, pour les défendre de la trop vive action du soleil, qui enleverait l'humidité et le suc dont la plante se nourrit. Le fait suivant, que j'ai extrait de quelques observations sur Newton, mérite qu'on le rapporte à l'appui de ce que j'avance. Un naturaliste remplit une boîte de terre, et y serra un gland, après avoir pesé la terre, qu'il avait fait sécher autour : il pesa de même l'eau des arrosemens : le gland germa, le chêne crût considérablement, et au bout de quelques années, il arracha le chêne, et fit sécher la terre de nouveau, et la pesa : elle n'avait rien perdu de sa pesanteur. Il pesa aussi le chêne, qui se trouva peser plus que la terre où il l'avait semé ; d'où il conclut que l'eau

seule avait nourri cet arbre, et s'était convertie en sa substance.

D'autres expériences très nombreuses prouvent que leau est la première et principale substance des arbres et des grains. Il est donc prudent de ne point négliger les moyens naturels de conserver l'humidité. Les terres qui sont exposées à être couvertes deau, sont presque toujours fertiles et très profitables.

Il n'est pas nécessaire d'employer aucun moyen factice pour y fixer et conserver l'humidité. Ne voyons-nous pas les prairies qui sont sur des îles basses, ou sur les bords des fleuves et des rivières; et qui sont baignées par les eaux du printems, n'avoir jamais besoin d'engrais; et toujours produire des foins très abondants, et d'une bonne qualité, tandis que celles qui sont sur les terres hautes, ne poussent et ne produisent que par le moyen des engrais; et dégénèrent bientôt, si l'on cesse de leur donner les moyens de fixer et conserver l'humidité.

L'Égypte est le pays le plus fertile de l'univers; les débordemens du Nil en sont la principale cause: les eaux laissent sur la terre un dépôt ou gluten, qui a tout à la fois la vertu d'engraisser le sol, et d'y conserver l'humidité. La Lybie, au contraire, est stérile, et ne produit aucun froment, parce que son sol est sableux et privé des rafraichissemens de la pluie et du voisinage des fleuves et des rivières; &c. D'où l'on doit conclure, que l'eau est le premier et principal moyen dont la nature se sert pour faire germer et croître les grains que nous confions à la terre, en y joignant l'action du soleil, et le suc nutritif; causes secondaires de la végétation.

LA MOUCHE HESSEISE.

La crainte de trop allonger mon morceau, dans le dernier numéro de la *Bibliothèque Canadienne*, m'a empêché d'exprimer l'idée que j'avais, qu'il pourrait être bon de ne pas employer pour semence du bled recueilli dans un champ où la mouche hessoise se serait montrée, l'année précédente; et cela, de peur que par hasard, ses œufs ne fussent déposés, d'une manière ou d'une autre, sur le chaume ou sur l'épi, et qu'il n'en restât parmi le grain, même après les opérations du battage et du vannage. Que ces œufs soient déposés par la puce, ou le ver, devenu mouche, ou insecte ailé, sur le grain même, malgré ses enveloppes, comme le prétend un correspondant du *Canadian Courant*, c'est ce qui ne me paraît guère possible, et ce que j'ai conséquemment beaucoup de peine à croire: néanmoins, comme l'écrivain se dit appuyé par l'expérience pour affirmer que les œufs de la mouche hessoise sont réellement

détruits par l'opération du chaulage, il serait peut-être utile de répéter l'épreuve dont il parle, pour s'assurer de la vérité ou de la fausseté de son avancé, et recourir au procédé, lorsqu'il y aurait nécessité, s'il était reconnu pour efficace. M. D.

Voici le morceau du *Canadian Courant*, tel que traduit pour la *Minerve*.

Méthode simple pour détruire la Mouche Hessoise, ou Puce des Bleds.

Comme les semis de bleds ont cette année en plusieurs endroits souffert beaucoup de dégât du travail destructeur de ces insectes, nous nous tenons heureux qu'un correspondant estimable et obligeant nous mette à même de publier les directions suivantes pour leur destruction.

La mouche hessoise dépose ses œufs sur l'épi du bled avant la moisson : ces œufs sont si petits qu'ils sont imperceptibles à l'œil nu, mais on peut les voir bien distinctement à l'aide du microscope ; on verra quelquefois plusieurs de ces œufs sur un même grain de bled. Ils s'y attachent au moyen d'une substance glutineuse dont les tiges entourent l'insecte ailé qui les dépose, et ils y tiennent si fortement, qu'il est difficile de les en détacher par les diverses opérations de la cueille et du battage. Peu de tems après que le bled de semence commence à germer dans la terre, la chaleur vivifiante du printems fait éclore l'embryon de l'insecte sous la forme d'une très petite larve, comme chez toutes les espèces de cette classe : ces petites larves se placent à la racine des tiges provenant du grain où les œufs étaient attachés, entre le style et les feuilles d'en bas, où on peut les voir en repos dans le mois de mai et au commencement de juin : elles y restent jusqu'à ce que la chaleur de la saison les conduise à maturité, et elles commencent alors à se nourrir de la substance qui les environne. Ce n'est qu'à cette époque que leurs effets pernicieux commencent à être visibles, les bleds se desséchant et coulant. Ceci explique pourquoi les bleds attaqués de ces insectes destructeurs présentent une vigoureuse apparence jusqu'au mois de Juin, auquel tems l'embryon commence à manger.

Maintenant il reste évident que si on pouvait détruire les œufs sur le grain de semence, par des procédés qui n'en endommageraient pas les qualités végétatives, on parerait à ce mal ruineux. On y parviendra par un procédé très simple, que voici :—« Trempez le bled de semence dans l'eau pendant douze heures ; étendez-le sur le pavé de la batterie, de manière à faire échapper l'eau surabondante : ensuite prenez de la chaux fraîchement éteinte, et mêlez-la au bled en quantité suffisante pour que tous les grains en soient couverts, ayant soin de bien

remuer le grain avec une pelle, de manière à ce qu'aucune partie n'échappe au contact immédiat de la chaux, qui ainsi appliquée détruira promptement les œufs, et par conséquent préservera les grains de la destruction."

Notre correspondant nous assure que l'œuf qui paraît clair et transparent avant l'application de la chaux, devient ensuite opaque et couvi. Diverses expériences ont prouvé l'efficacité de ce remède; nous en rapporterons une. On prit du bled qu'on supposait attaqué des puces; on opéra sur la moitié avec de la chaux, et on sema aussi l'autre moitié sur le même terrain, par planches alternatives; le résultat fut que le grain qui avait subi le chaulage vint à maturité et rapporta beaucoup, pendant que les planches où on avait semé le bled sans préparation furent presque totalement détruites.

Le mal est si sérieux qu'on ne peut répandre trop le remède ci-dessus; nous en recommandons la traduction dans les papiers français, et nous pensons que les curés de campagne feraient bien envers leurs paroissiens en le faisant lire après les offices à la porte des églises.

LES PRETENDUS INFLUENCES DE LA LUNE.

Un simple calendrier, qui ne pouvait faire aucun mal, et dont le pouvoir était d'indiquer les temps des assemblées, fut converti, (chez les Egyptiens,) en une source d'influence qui s'étendit à tout, et dont une infinité de gens ne veulent pas, encore aujourd'hui, qu'on les détrompe. A les entendre, c'est la lune qui règle la crûe des cheveux, la plénitude des huîtres et l'effet des remèdes. Voient-ils le plomb blanchir, les pierres s'écailler, et les clochers ou pyramides s'incliner sensiblement vers le sud-ouest, il leur serait aisé d'en trouver la raison dans l'alternative perpétuelle du chaud, des vents, et des grandes pluies qui viennent de ce côté, où elles nourrissent des mousses capables d'écailler les pierres par les efforts de leurs racines, et où elles minent peu à peu les mortoises et les tenons des charpentes. Mais les esprits prévenus s'accommodent bien mieux de l'ancien langage. Avec la lune ils rendent raison de tout. Sans raisonner ni rien concevoir, ils expliquent tout, et quoiqu'on leur montre que la lumière de cette planète, rassemblée au foyer d'un miroir ardent, ne peut pas faire monter d'un point la liqueur du thermomètre, ils vous soutiennent qu'elle a la vertu de calciner le plomb, de miner le bois et de ronger les pierres mêmes.

PLUCHE, *Histoire du Ciel.*

OPINIONS SINGULIÈRES D'UN PHILOSOPHE CHRÉTIEN.

Si nous goûtons un plaisir extrême à voir rassemblées dans un même lieu les principales productions de la nature, quel n'est pas le ravissement des esprits, lorsqu'ils parcourent les mondes que Dieu a semés dans l'étendue, et qu'ils contemplent l'immensité de ses œuvres !

O ! la délicieuse occupation que celle de ces intelligences supérieures, quand elles comparent les différentes économies de tous ces mondes, et qu'elles pèsent, à la balance de la raison, chacun de ces globes !

Mais toutes les intelligences célestes ne jouissent pas, sans doute, de ces avantages au même degré. Il en est peut-être à qui il n'a été donné que de connaître un seul monde ; d'autres en connaissent plusieurs ; d'autres en embrassent une plus grande suite.

Habitans de la terre, qui avez une raison capable de vous persuader de l'existence de ces mondes, n'y porterez-vous jamais vos pas ? L'Être infiniment bon qui vous les montre de loin, vous en refuserait-il à jamais l'entrée ? Non, appelés à prendre place, un jour, parmi les hiérarchies célestes, vous volerez, comme elles, de planètes en planètes ; vous irez éternellement de perfection en perfection, et chaque instant de votre durée sera marqué par l'acquisition de nouvelles connaissances. Tout ce qui été refusé à votre perfection terrestre, vous l'obtiendrez sous cette économie de gloire.

L'homme est semé corruptible, il ressuscitera incorruptible et glorieux : ce sont les termes de l'apôtre philosophe : l'enveloppe du germe périt ; le germe subsiste, et assure à l'homme l'immortalité. L'homme n'est point en soi ce qu'il nous paraît être : ce que nous en découvrons ici bas n'est que l'enveloppe grossière sous laquelle il rampe, et qu'il doit rejeter. Un corps organisé, formé d'éléments analogues à ceux de la lumière, n'exige sans doute aucune réparation. Le corps spirituel se conservera donc par la seule énergie de sa mécanique. Et si la lumière ou l'éther ne pèse point, l'homme glorifié se transportera, au gré de sa volonté, dans tous les points de l'espace, et volera de planètes en planètes, de tourbillons en tourbillons, avec la rapidité de l'éclair. Enrichi de facultés spirituelles et corporelles qui le rendront propre à habiter également différents mondes, il pourra en contempler les diverses productions, et meubler son cerveau de toutes les connaissances qui ornent celui des habitans du ciel.

BONNET, Contemplation de la Nature.

LA MONTAGNE BRULANTE:

Parmi les phénomènes que la nature enfante, une montagne, qui n'a aucun rapport avec les volcans, et qui recèle cependant un feu intérieur, n'est pas un des moins remarquables. Cette montagne, à laquelle on a donné le nom de *Montagne brulante*, se trouve dans le département de la Sarre, sur la droite de la route de Sarrebruck à Artweiler, entre Duttweiler et Saint-Imbert. La fumée qui s'en exhale, la chaleur qu'on y ressent, les traces de soufre, d'alun et de vitriol qu'on y aperçoit, le bruit sourd qui s'y fait entendre, le dépérissement total des végétaux dans cette contrée, tout y annonce un incendie souterrain. Quelle en est la cause ! Il sera facile de l'expliquer, lorsqu'on saura que cette montagne est remplie de houille, et que le hazard, ou une combustion naturelle peut l'avoir embrasée. Le fait est que ce feu dure depuis plus d'un siècle, et que fort heureusement il ne s'est point encore communiqué aux mines de charbon de terre qu'on exploite dans la montagne même. Des minéralogistes tirent de la Montagne brulante une très grande variété de pierres, plus ou moins vitrifiées, dont les nuances offrent le plus agréable coup d'œil.—(*Merveilles du Monde.*)

EFFETS DES COULEURS SUR LES ANIMAUX.

M. FORBES dit dans ses intéressants mémoires sur l'Orient, que lorsqu'il était à Dazagon dans la Concan, qui alors appartenait aux Marattes, il eut pendant plusieurs semaines un caméléon, sur lequel il observa attentivement le changement de couleurs. Il était ordinairement d'un beau fond vert parsemé de taches d'un bleu pâle. Cette couleur se changeait ordinairement en jaune brillant, en olive ou vert foncé. Mais lorsqu'il était irrité, ou qu'un chien s'approchait de lui, dans lequel cas la peur était sans doute la cause efficiente, son corps s'enflait considérablement, et sa peau se couvrait, comme l'écaille de la tortue, de taches nuancées de jaune, d'orangé, de vert et de noir, et c'est alors qu'il paraissait avec plus d'avantage. Tout ce qui était noir affectait singulièrement l'animal ; la plinthe de la chambre était de cette couleur, et il l'évitait soigneusement ; mais si par hasard il s'en approchait, il tombait en syncope, et devenait aussi noir que le jais. Il était évident par le soin qu'il prenait d'éviter ces objets, et par le changement qu'ils opéraient en lui, qu'ils lui étaient désagréables. La couleur noire paraissait avoir sur lui l'effet d'un poison.

Le fait, (dit le *Quarterly Review*), est très curieux, et mérite

d'être examiné plus à fond. Nous savons peu de chose de la manière dont les animaux sont affectés par les couleurs, et nous ne l'avons pas appris par des ouvrages scientifiques. L'écarlate met le buffle et le taureau en fureur, et a sur eux, selon l'idée qu'en a un aveugle, l'effet d'une trompette. C'est parce que la vipère a la même antipathie, que ceux qui veulent prendre de ces reptiles leur présentent un sac rouge, pour les engager à le mordre et leur arracher leur dards. L'asphodèle, ou toute autre fleur d'un jaune brillant, fera tomber le perchoir dans le filet. Celui qui portera un chapeau noir durant l'été, aura autour de lui dix fois plus de mouches que son compagnon qui portera un chapeau blanc. Quand un plus grand nombre d'observations de cette sorte auront été faites et classées méthodiquement, elles pourront conduire à des conséquences d'utilité pratique. On a observé que la couleur noire attire et retient les odeurs plus que toutes les autres. Ne serait-il pas possible qu'elle contractât et communiquât plus aisément l'infusion ?

VOLCAN NOUVELLEMENT DECOUVERT.

Il a été découvert un volcan dernièrement, dans la direction de la rivière Hunter, dans cette partie de la Notasie que les Anglais appellent New-South-Wales. Il était en activité lors de sa découverte; vomissant, de jour, un épais volume de flamme mêlée de fumée, et de nuit, une colonne de flamme sulphureuse de couleur bleuâtre. La bouche du volcan est située entre les sommets de deux montagnes auxquelles les indigènes ont donné le nom de *Wingen*. Il n'y a aucune apparence de lave le long de la base non plus que sur le penchant des montagnes entre lesquelles le volcan se trouve placé. Le cratère a, dit-on, vingt-deux pieds de largeur sur trente de longueur. Tout concourt à faire voir que ce phénomène n'existe pas depuis très longtemps. On dit que les indigènes ne regardent ce volcan qu'avec l'expression de l'étonnement et de la crainte; comme si son existence leur était absolument étrangère. Ils l'appellent, en leur langue, *Dibil*. Il paraît qu'il n'y a pas encore eu d'éruption, et que le cratère s'étend journellement en longueur et en largeur.

TOME. IX.—N^o. II.

6

ANIMAUX.

sur l'Orient, qui alors apparut maines un changement vert persemé ordinaire. Mais lorsqu'il dans lequel cas corps s'enflait l'écaïlle de la de vert et deantage. Tout la plinthe de gneusement; n syncope, et r le soin qu'il u'ils opéraient noire parais- eux, et mérite

LE FAUX CURTIUS.

Le brick danois *Anna*, capitaine Holl, se trouvait à Bahia (Brésil), au mois d'octobre dernier. Le 20 du même mois, il se disposait à quitter ce port pour Pernambuco, afin d'y compléter son chargement, et retourner ensuite en Europe. Vers midi, le capitaine Holl reçut à bord la visite d'un homme enveloppé d'un manteau à demi usé, qui demanda la *favor* d'un entretien particulier. Le capitaine fit éloigner son mousse, invita l'étranger à s'asseoir, et après plusieurs paroles insignifiantes, l'homme au manteau expliqua en ces termes le sujet de sa mission : « Je suis Florentin ; je m'appelle Zernetti ; depuis deux mois, je montre à Bahia un cabinet de figures en cire ; mais je fais peu de chose dans cette ville. J'ai même contracté quelques dettes qu'il m'est impossible de payer en ce moment. Je voudrais aller à Pernambuco, où je suis certain de gagner beaucoup d'argent, et de pouvoir satisfaire, mes créanciers de Bahia. Ces Brésiliens sont impitoyables ; j'aurais beau leur donner ma parole d'honneur de leur envoyer de Pernambuco le montant de leurs créances, ils ne me croiraient pas, et je suis informé que demain ils doivent faire saisir mon cabinet. Pour sortir d'embarras, j'ai résolu de partir secrètement ; votre navire doit mettre à la voile demain avant le lever du soleil ; je vous promets à mon arrivée à Pernambuco, de bien reconnaître le service que vous m'aurez rendu, si vous consentez à recevoir, à la nuit tombante, les cinq caisses de figures que j'aurai soin de tenir prêtes, et qu'il sera facile d'embarquer sans que la douane s'y oppose, attendu qu'un des gardiens du port est mon compatriote, et favorisera mon départ par tous les moyens propres à assurer le succès de ma fuite »

Après quelques difficultés, dont l'adroit Florentin triompha sans peine, le capitaine danois consentit à recevoir le nouveau Curtius et son cabinet ; les dispositions furent prises en conséquence, et le soir du même jour, le cabinet de figures et son propriétaire furent installés dans les emménagements du brick. A neuf heures du matin, on leva l'ancre, et le navire fit voile avec bon vent pour sa destination. Pendant la première journée, il ne se passa rien de remarquable à bord. Le Florentin causait familièrement avec l'équipage, s'informant avec adresse de la valeur de la cargaison, et faisant de fréquentes descentes dans la cale pour s'assurer, disait-il, que ses caisses n'étaient point exposées à des avaries. Vers le soir, les allées et venues continuelles du Florentin excitèrent quelques soupçons, sans toutefois qu'on y attachât trop d'importance. Qu'avait-on à redouter d'un individu seul et sans armes au milieu de dix marins forts et robustes ? A minuit, lorsqu'une partie de l'équipage était livrée au sommeil, le quart entendit un grand remue-mé-

page dans la cale ; il voulût prévenir le capitaine, qui était descendu dans sa chambre, mais il n'en eut pas le tems ; il distingua même au milieu du tumulte la voix du capitaine qui appelait du secours. Avant qu'on ait eu le tems de se reconnaître, on vit sur le pont une douzaine d'hommes armés jusqu'aux dents qui frappaient d'estoc et de taille tous les marins qu'ils rencontraient.

En peu de tems ils furent en possession du navire ; le capitaine, le second, deux matelots et le maître d'équipage avaient perdu la vie dans cette horrible mêlée ; leurs corps furent jetés à la mer. Le mousse et un autre matelot, qui ne s'étaient point endormis, profitèrent du tumulte général ; ils se jetèrent dans le canot et s'éloignèrent à force de rames du navire, sans provision, sans boussole et abandonnant au hasard le soin de leur destinée. La fortune ne leur fut point contraire ; ils atteignirent la côte du Brésil, et firent au consulat de leur nation le rapport des événemens dont ils avaient été les témoins. Des renseignemens postérieurs ont fait connaître que le soi-disant Florentin était un pirate, dont le navire avait été brisé sur la côte ; qu'il avait échappé au naufrage avec une douzaine de ses complices, et que les prétendues caisses de figures en cire qu'il avait mises à bord du brick danois renfermaient ses compagnons, qu'il avait fait embarquer de nuit pour les soustraire à tous les regards.

(Le Navigateur.)

LES CHEMINS.

On sait combien la nature du terrain par où passe un chemin, contribue à le rendre bon ou mauvais, indépendamment de toute autre circonstance. Dans les terres jeunes et sablonneuses, par exemple, les chemins sont presque toujours beaux ; au lieu que dans les terres fortes et glaiseuses, ils sont toujours mauvais, après une pluie abondante ou de duré, et mettent un temps considérable à se réparer. La diligence ou la négligence d'un cultivateur à faire les réparations nécessaires devant sa terre, met une différence presque aussi grande dans des chemins qui passent par le même terrain, ou pour mieux dire, dans le même chemin ; et malheureusement le nombre des négligents l'emporte de beaucoup sur celui des diligents. C'est ce dont j'ai été témoin dans un petit voyage que j'ai fait dernièrement. Quoiqu'il y eût déjà deux ou trois jours que la pluie avait cessé et que le beau temps continuait, j'ai trouvé presque partout, dans les terres fortes, les chemins pleins d'ornières et de trous longs et

profonds. Quelques exemples du contraire, c'est-à-dire des bouts de chemin réparés et devenus passablement beaux en conséquence, pouvaient faire voir clairement à quiconque voulait l'observer, que cette négligence du plus grand nombre des cultivateurs à réparer leurs chemins est impardonnable, particulièrement dans une saison de relâche, si je puis, comparativement parlant, m'exprimer ainsi.

C'est là un mal auquel il est, ce me semble, assez facile de remédier, et cela en tenant plus strictement la main à l'exécution des réglemens, ou plutôt des lois relatives aux chemins. Il est dans la plupart de nos routes publiques un autre mal, ou si l'on veut, un défaut qu'il serait plus difficile de corriger, et ce défaut consiste en ce qu'elles sont courbes, anguleuses, ou même tortueuses, dans bien des cas où elles auraient pu être en ligne droite sans inconvénient, ou du moins sans un inconvénient équivalent à celui qui résulte de leur état présent, et qui consiste en une perte de temps souvent très considérable, et parfois très dommageable. Passe encore que les routes soient tortueuses le long des grandes rivières, pour éviter l'inconvénient de couper les terres, &c. ; mais encore conviendrait-il de s'en éloigner, si par là on évitait des montées et des descentes trop roides et trop fréquentes ; car on sait que c'est à leur entrée dans les rivières que les ravines, les ruisseaux et les cours d'eaux sont les plus larges et les plus profonds. Si l'on ne s'en éloigne pas dans les endroits où ils sont très nombreux, comme le long de la rivière d'Yamaska, depuis un peu au-dessus du village de St. Hyacinthe jusqu'à celui de St. Césaire, et au-delà, l'on fait un chemin fatigant par le grand nombre de côtes qu'il faut monter et descendre, et l'on se met de plus dans la nécessité de construire un grand nombre de ponts souvent très coûteux, et toujours sujets à exiger de fréquentes réparations.

L'on me dit que si, dans l'endroit dont je viens de parler, l'on avait fait passer le chemin à dix ou douze arpens seulement de la rivière, on aurait évité la plupart des côtes, ou plutôt des ravines profondes, qui se trouvent sur ses bords, et conséquemment épargné les frais d'une cinquantaine de ponts, qu'il a fallu construire dans l'espace de cinq lieues. En quittant les bords de la rivière, ou plutôt en ne la suivant pas dans tous ses détours, on aurait travaillé sur un plan amélioré ; mais on ne devait pas s'en tenir là ; il aurait fallu encore s'en éloigner plus ou moins, selon le cas, pour rendre la route plus droite et conséquemment plus courte. Dans le plan indiqué pour les nouveaux chemins, on suivra la ligne droite, en évitant néanmoins d'un côté de profondes ravines, ou des marais impraticables, et de l'autre, des collines élevées.

Ne serait-il pas aussi à propos qu'il y eût à toutes les fourches

de chemins des écriteaux indiquant que celui-ci conduit à tel endroit, et celui-là à tel autre. Faute de cette précaution, le voyageur est très souvent obligé de s'arrêter sur la route, et quelquefois de revenir sur ses pas. Des pierres ou des poteaux indiquant le nombre de lieues ou de milles parcourus ou à parcourir, en allant d'un endroit à un autre, ont encore leur utilité. Il y a de ces deux sortes d'indices sur quelques unes de nos routes publiques ; il devrait, suivant moi, y en avoir partout, et dans la langue de la grande majorité des habitans du pays. Ceux mêmes qui ne savent pas lire en tireraient cet avantage qu'ils leur donneraient une idée de plus de l'utilité de l'éducation.

UN VOYAGEUR.

DERNIERES NOUVELLES.

Il a été reçu par le *Corinthian*, arrivé à New-York, des journaux de Londres jusqu'au 31 Mai.—Le 28 du même mois, Mr. LABOUCHERE motionna qu'il fût mis devant la chambre des communes, des copies de la correspondance entre les ministres et les gouverneurs du Canada. Le résultat de la motion ne nous est pas connu ; mais nous doutons qu'il se soit fait quelque chose par rapport à ce pays ; car, suivant un journal du 29, " la session du parlement avançait rapidement vers sa cloture. "

Londres, le 30 Mai. Les journaux français de Jendi contiennent des nouvelles de Constantinople jusqu'au 3, et de Jassy jusqu'au 9 de ce mois, par lesquelles on voit, d'un côté, qu'il y eu des combats opiniâtres sur les bords du Danube, où les Turcs ont combattu avec une valeur et un enthousiasme extraordinaires, et, peut-on en inférer, avec un succès inattendu ; et de l'autre, que les efforts des Russes pour bloquer strictement les Dardanelles n'ont pas réussi. et qu'il est arrivé à Constantinople un assez grand nombre de vaisseaux de différentes nations, pour faire renaître l'abondance dans cette capitale. On croyait à Constantinople que les Russes avaient essuyé coup sur coup plusieurs défaites dans l'Asie Mineure, et que le pachalic dont ils s'étaient rendus maîtres, dans la campagne précédente, leur avait été enlevé.

Le 31 Mai. Des lettres du théâtre de la guerre en Orient, disent qu'il paraît probable que les Russes feront une tentative désespérée contre le cœur de l'empire Ottoman. Elles mentionnent que les généraux russes sont déterminés à transférer le théâtre de la guerre aux portes de Constantinople, par le moyen d'une descente dans la Natolie. Elles ajoutent que la Porte faisait les plus grands efforts pour déconcerter ce plan, et en-

tr'autres, qu'elle mettait tout en œuvre pour équiper une flotte capable de se mesurer avec celle des Russes dans la Mer Noire. D'un autre côté, on disait que la flotte russe de l'Archipel devait coopérer à l'exécution du projet ci-dessus, en entrant de force dans la Mer Noire par les détroits des Dardanelles et de Gallipoli.

Outre Missolonghi, les Grecs assiégeaient encore Prevesa. D'après un journal de Florence du 7 Mai, ils étaient maîtres de la Livadie, des Thermophyles, de Salone, de Vonitza, et de presque tout l'espace entre Arta et Volos.

PETITE CHRONIQUE CANADIENNE.

Le député arpenteur général est, à ce que nous apprenons, revenu des Trois-Rivières, étant mécontent des arrangements, et en conséquence de quelque mésintelligence survenue entre lui et l'officier qui était attaché au parti d'exploration, comme assistant, à l'égard du choix des voyageurs. Hier matin, (1er. Juillet,) le lieut. Tryall du 15e régt. attaché au parti en qualité de naturaliste, et l'enseigne Nixon comme assistant, sont partis de la Pointe à la Hache, près des forges, pour monter la rivière St. Maurice jusqu'à Montichang. Le parti est maintenant composé des deux derniers messieurs et de 6 hommes, avec trois canots de 3 à 3 1-2 brassés. *Gazette de Québec.*

Nous apprenons que les journaux tenus par les différents messieurs attachés aux expéditions par le St. Maurice et le Saguenay, jusqu'au lac St. Jean, entreprise l'été dernier, en vertu d'une loi provinciale, ont été mis entre les mains d'un éditeur en cette ville, qui se prépare à les digérer en un ouvrage destiné à être publié à Londres. L'ouvrage sera accompagné de cartes, &c. et d'un nombre de points de vues qu'on a rencontrés. *Ibid.*

M. PHELPS, le contracteur du Canal de Welland, (H. C.) donne avis qu'il a besoin d'un nombre de journaliers pour travailler au canal. Il donne maintenant 15 piastres par mois.—*Ibid.*

M. TOUCHETTE, maître maçon, de cette ville, a pris le contrat pour bâtir un nouveau phare sur la Pointe-des-Monts, à 5 louis la toise. La pierre doit être équarrie sur le lieu, et l'ouvrage complété l'automne prochain. *Ibid.*

Par une annonce des commissaires, qui sont MM. Andrew Moir, J. Saxton Campbell et J. Dyke, nous voyons que le chemin de l'Anse-des-Mères à Sillery, pour lequel la législature a voté 1,000 louis, va bientôt être commencé. Il doit passer le

long d'une partie populeuse des faubourgs de cette ville et des ances, où se fait tout le commerce de l'embarquement, de lé-quarrissage et du triage des bois exportés de Québec. *Ibid.*

Nous apprenons que depuis la mi-juin, 30 familles d'émigrés d'une certaine respectabilité, et plusieurs possédant quelques fonds, venant du nord de l'Ecosse et d'Irlande, ont été s'établir dans Inverness et Leeds. Environ 20 familles de Montagnards de l'île d'Arran, formant 150 personnes, et arrivées à Montréal il y a quelque temps, ont, après un examen et des recherches soignées, choisi pour s'y fixer le township d'Inverness. Nous apprenons qu'on fait des arrangemens pour les recevoir, et on les attend tous de Montréal, avec leurs ustenciles d'agriculture, au commencement de la semaine prochaine, et ils partiront immédiatement pour se rendre au nouvel établissement, sur le lac Joseph dans le township ci-haut mentionné. On attend d'autres familles d'Arran pour aller les joindre; il doit aussi en venir d'Argyleshire, mais surtout des terres du duc de HAMILTON, qui a pris le plus vif intérêt en faveur des plus industrieux de ses tenanciers, qui étaient disposés à émigrer en Canada. *Ibid.*

Le 8 de ce mois, son Excellence, l'Administrateur du gouvernement, a déjeuné chez l'honorable L. J. PAPINEAU, Orateur de la Chambre d'Assemblée. Ensuite son Excellence a visité l'Hopital Général, et a témoigné sa satisfaction de l'ordre, de la régularité et de la propreté qui règnent dans l'institution. Son Excellence a aussi visité, le même jour, le Musée de la Société d'Histoire Naturelle. Son Excellence a paru voir avec plaisir les progrès qu'a faits cette Société depuis le peu de temps qu'elle existe, et lui a promis son appui et sa protection.

Omission. Dans le dernier numéro, à l'article *Petite Chronique Canadienne*, le nom de JOSEPH MASSON, écrivain, a été omis par inadvertence, dans la liste des Directeurs de la Banque de Montréal, pour la présente année.

Accidens. Le 30 de Juin dernier, une petite fille âgée de 13 mois, enfant de Mr. J. B. CHALIFOUX, du fauxbourg Ste. Anne, s'amusant sur une galerie élevée, derrière la maison, sous les soins d'une servante, elle tomba malheureusement, dans un moment où la servante l'avait apparemment perdue de vue, et expira presque sur l'heure.

Un homme du nom d'O'Meara, abreuvant un cheval, au Courant de Ste Marie, tomba dans la rivière, en conséquence de ce que l'animal s'y avança de manière à perdre fond. Il se débattit pendant quelque temps dans cette situation, en présence de plusieurs personnes, qui étaient incapables de le secourir, ou

qui ne voulaient pas l'entreprendre au risque de leur vie. Enfin un chien touché en apparence de la situation de l'infortuné, qui appelait au secours d'un ton bien propre en effet à exciter la compassion, se jeta à l'eau pour tenter de le sauver. Malheureusement, O'Meara, hors de lui-même, saisit l'animal à la manière d'un homme qui se noie, et tous deux enfoncèrent pour ne plus ressoudre. L'homme devint la victime de sa crainte et de son égarement, et le chien de sa générosité désintéressée: *Vindicator*.

Montréal, 15 Juillet 1829.—Aujourd'hui a eu lieu la dédicace de la nouvelle Eglise paroissiale de cette ville. Il ne nous reste de place que pour dire que Monseigneur l'Evêque de Telmesse a assisté à la solennité comme célébrant, avec son clergé, ainsi que la plupart de Messieurs les Curés du district; que la cérémonie a été honorée de la présence de son Excellence l'Administrateur du gouvernement; accompagné d'un grand nombre d'officiers; des juges, des conseillers, &c. et que le concours des assistants des deux sexes a été prodigieux, et beaucoup plus considérable qu'il ne fut jamais à aucune cérémonie religieuse dans cette province.

COMMUNIQUE'

Pour la Bibliothèque Canadienne.

St. Ours, 7 Juillet 1829.

Dimanche dernier, mourut ici Dlle ELISABETH, charmante petite fille du Dr. DORION, âgée de quatre ans et demi, par suite du plus fatal accident.

Le Mardi précédent, sa robe prit en feu, à un des fourneaux de la cuisine; elle accourut, en criant, dans la chambre voisine, où elle fut secourue par le Docteur et par madame Dorion, qui malheureusement n'avait que l'usage d'un bras, tenant en ce moment un jeune enfant dans l'autre. Ils parvinrent avec peine et en se brûlant très fort les mains l'un et l'autre, à éteindre le feu, qui, suivant les apparences, n'avait pas brûlé d'angéretusement la charmante petite fille; ce qui fit alors espérer qu'elle en serait quitte pour quelques jours de souffrance; mais cet espoir fut vain; car le cinquième, elle tomba dans une stupeur alarmante, qui fut suivie d'une oppression, et finalement de la mort. La désolation de la famille se conçoit mieux qu'elle ne pourrai s'exprimer.

Ha ! trop aimable enfant, tu jouis du bonheur,
Nous laissant les regrets, le chagrin, le malheur.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX. 1er. AOUT, 1829. NUMERO, III.

HISTOIRE DU CANADA.

(Continuation.)

CETTE même année (1720), les fortifications commencées à Québec, par MM. de BEAUCOURT et LEVASSEUR, et ensuite discontinuées, furent reprises d'après le plan de M. CHAUSSÉGROS DE LERY, lequel avait été envoyé à la cour de France, et y avait été jugé préférable à celui des deux premiers ingénieurs. La population de Québec était alors d'environ 7000 personnes, et celle de Montréal de 3000. Les ouvrages en bois qui avaient été érigés pour mettre cette dernière ville à l'abri d'un coup de main, ou d'une surprise de la part des sauvages, plutôt que pour la défendre contre des troupes disciplinées, étaient tellement tombés en ruine, que le gouvernement ordonna, par un arrêt daté de cette même année, qu'ils fussent démolis, et remplacés par un mur de pierre avec bastions, &c. Ces ouvrages furent commencés deux ans après, et les frais en furent réparés sur le gouvernement, le séminaire de St. Sulpice et les habitans. Le roi se chargea de la moitié des dépenses : les Messieurs du séminaire, comme seigneurs de l'île de Montréal, et les habitans de la ville s'obligèrent à payer annuellement à sa majesté, les premiers deux mille livres tournois, et les derniers quatre mille, jusqu'à ce que le capital dépensé fut remboursé. Il paraît que le remboursement n'avait pas encore été entièrement complété en 1760.

Il y avait déjà quelque temps que le gouvernement de la métropole s'occupait du soin de régler les limites des paroisses établies dans la colonie. La considération de ce sujet important fut remise au gouverneur, à l'intendant et à l'évêque de Québec. Ces messieurs dressèrent un projet de règlement, qui fut soumis à la considération de la cour, et après mûre délibération, ce projet fut approuvé par le Duc d'Orléans, alors régent de France, qui par une ordonnance datée de la même année que furent commencés les fortifications de Montréal, c'est-

à-dire de 1722, en ordonna l'exécution d'après sa forme et te-
neur.

Quand les divers événemens de la guerre n'occupent pas les esprits, ils s'arrêtent volontiers sur des objets moins grands aux yeux du vulgaire : nous remarquerons donc qu'en 1723, deux vaisseaux de guerre et six bâtimens marchands, construits à Québec, firent voile pour la France, vers l'automne. Le nombre des vaisseaux qui partirent du port de Québec, cette même année, chargés de productions du pays, fut de dix-neuf. Ces productions consistaient en pelleteries, bois de merrain, goudron, tabac, farine, pois et lard salé. Les pelleteries se portaient en France, et les provisions de bouche aux Antilles. Ce commerce d'exportation, florissant pour le temps, était dû à la tranquillité dont le Canada jouissait, depuis quelques années. Cette colonie se trouvait alors dans la situation la plus heureuse où elle eût peut-être jamais été ; mais un accident déplorable lui causa une perte dont elle se ressentit pendant longtemps.

Dans la nuit du 25 Août 1725, le *Chameau*, vaisseau de roi, qui allait à Québec, avec environ deux cent cinquante passagers, se brisa sur la côte de l'Île Royale, près de Louisbourg. Mr. de CHAZEL, qui devait relever M. Bégon dans l'intendance du Canada ; M. de Louvigny, nommé gouverneur des Trois-Rivières, le même dont il a été si souvent parlé dans le cours de cette histoire ; M. DE LA GESSE, capitaine, fils de M. de Ramsay, mort, l'année précédente, gouverneur de Montréal ; plusieurs autres officiers de la colonie, des prêtres séculiers, des jésuites, des récollets, périrent avec l'équipage, et la côte parut, le lendemain, toute couverte de cadavres.

La mort de M. de Vaudreuil vint ajouter encore à ce malheur. Ce général mourut à Québec, 10 Octobre suivant, regretté à proportion de l'empressement qu'on avait eu de le voir à la tête de la colonie, et après vingt et un ans d'un gouvernement dont les événemens heureux furent, en grande partie, le fruit de sa vigilance, de sa fermeté et de son habileté dans le maniement des affaires. Le marquis de BEAUHARNOIS, capitaine de vaisseau, lui succéda, l'année suivante. M. Bégon s'embarqua pour la France, cette même année, laissant la place d'intendant à M. DUPUY, nommé en remplacement de M. de Chazel.

Pendant que le Canada jouissait de la paix et de la tranquillité intérieure et extérieure, quelques centaines de Canadiens se distinguaient, par leur bravoure et leur activité, vers l'embouchure du Mississipi et sur les côtes de la Floride, dans la petite guerre que les Français et les Espagnols se faisaient dans ces quartiers, particulièrement au sujet des bornes de la Louisiane. Quoique les détails de cette petite guerre, ainsi que ceux des démêlés que les Français eurent avec les diverses tribus

sauvages du pays, et particulièrement avec les Natchez, nous paraissent étrangers à l'histoire du Canada, nous croyons devoir au moins nommer ceux de nos compatriotes qui s'y distinguèrent davantage. Ce sont MM. JUCHEREAU DE ST. DENIS, qui agit pendant plusieurs années, dans ces contrées, et comme négociateur et comme guerrier; de BIENVILLE qui eut pendant quelque temps le commandement général de la Louisiane; Serigny et CHATEAUGUAY, ses frères; Dugué de Boisbriand, déjà renommé, ainsi que Serigny, par plusieurs actes éclatants de bravoure et d'habileté dans les combats; de VIENNE, COULONGES, &c. La guerre avec les Espagnols se termina en 1722: celle que les premiers habitans de la Louisiane eurent à soutenir contre les sauvages du pays se prolongea au-delà de 1730, et fut accompagnée de beaucoup de trahisons, de dévastations et de massacres; de la part de ces barbares. *Tanta molis erat Loloicam condere gentem!*

Pour revenir au Canada, M. BURNET, gouverneur de la Nouvelle York, ayant construit un fort et un comptoir, ou maison de commerce, à l'entrée de la rivière Chouaguén, ou *Oswego*, suivant l'orthographe anglaise, afin d'induire les sauvages à porter leurs pelleteries à Orange, ou *Albany*, M. de Beauharnois crut qu'il était de son devoir de contrecarrer l'effet de cette mesure. A cette fin, il envoya le baron de Longueil chez les Onnontagués, avec ordre de faire tous ses efforts pour obtenir de ces sauvages la permission de construire aussi un fort et un comptoir à Niagara. Les Onnontagués ne parurent pas d'abord goûter fort la proposition de Longueil; mais à la fin, il parvint à leur faire comprendre qu'il était de leur intérêt que les Français eussent aussi un fort dans leur pays, afin que la partie fût égale entre les deux nations qui les avoisinaient, et que les Anglais ne pussent tenter impunément de les asservir ou de les opprimer, s'ils en avaient le dessein. La permission demandée fut donc accordée, et les Français mirent aussitôt la main à l'ouvrage.

Les autres cantons n'avaient pas été consultés; aussi déclarèrent-ils, (sans doute à l'instigation des agens de M. Burnet,) dès qu'il eurent appris ce qui s'était passé, que le pays où le fort devait se bâtir appartenant aux Tsonnonthouans, la permission accordée par les Onnontagués était nulle et de nul effet; et ils envoyèrent de suite aux Français une députation pour leur enjoindre de discontinuer les ouvrages qu'ils avaient commencés. Sur cela, Longueil, Joncaire, qui était comme l'ambassadeur du gouverneur général du Canada dans les Cantons, et les missionnaires jésuites, mirent tout en œuvre pour apaiser les craintes ou détruire les soupçons des sauvages: ils y réussirent à la fin, et les ouvrages furent continués.

M. Burnet voyant qu'il ne pouvait empêcher les Français de se fortifier à Niagara, ne songea plus qu'à achever les ouvrages qu'il avait commencés à Oswego, et y envoya une forte garnison. M. de Beauharnois fit alors ce qu'il aurait eu meilleure grace à faire avant l'entreprise formée à Niagara, ou si cette entreprise n'eût pas été formée : il envoya sommer l'officier anglais commandant à Oswego de se retirer, et il fit partir en même temps M. de la Chassaigne pour New-York, avec une lettre pour M. Burnet, où il se plaignait, en termes énergiques, de la conduite de ce gouverneur. Celui-ci lui répondit sur le même ton, c'est-à-dire en lui reprochant la construction du fort de Niagara. M. de Beauharnois repliqua en envoyant au commandant d'Oswego une nouvelle sommation de ce retirer, et à M. Burnet une note où il le menaçait d'employer la force des armes, si le fort n'était pas abandonné. Cette menace n'eut d'autre effet que d'induire le gouverneur de la Nouvelle York à renforcer la garnison d'Oswego. Ceci se passa dans l'été et l'automne de 1726.

L'année suivante, M. DE MORNAY fut nommé, par lettres patentes, évêque de Québec, en remplacement de M. de St. Valier. Ce dernier, d'une piété éminente, d'une charité exemplaire et d'un zèle infatigable, avait été le bienfaiteur de la colonie, sous le rapport de la religion. Deux ou trois communautés de religieuses, qui ont toujours été depuis de la plus grande utilité dans ce pays, lui durent leur fondation et une partie au moins de leur dotation. M. de Mornay son successeur, ne vint point en Canada : en son absence, les fonctions épiscopales y furent remplies par M. DOSQUÈR, son coadjuteur sous le titre d'évêque de Samos.

(*A continuer.*)

COLLECTION D'OUVRAGES SUR L'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE, ET EN PARTICULIER SUR CELLE DU
CANADA.

PREMIÈRE PARTIE, contenant les Ouvrages avec les noms des Auteurs, par ordre alphabétique.

Pierre BIARD, de Grenoble, Jésuite. Relation de la Nouvelle France, et du Voyage que les Jésuites y ont fait. *Lyon, 1616, in-12.*

Pierre BOUCHER, Gouverneur des Trois-Rivières. Histoire véritable et Naturelle des mœurs et des productions de la Nouvelle France, dite Canada. *Paris, 1664, in-12.*

BOSSU. Nouveau Voyage dans l'Amérique Septentrionale: In 8vo. Paris & Amsterdam, 1777.

Jacques BORDIER, *Jésuite*. Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France pendant les années 1666-7. Paris, 1669, in 8vo.

Jean de BREBEUF, *Jésuite*. Relation de ce que les Jésuites ont fait, et de ce qui s'est passé en la Nouvelle France, en 1634 et en 1635. Paris, 1634 et 1635.

Pierre BERGERON, *Gentilhomme Parisien*. Traité de la Navigation et des Voyages de découverte et Conquêtes modernes. Paris, Soly, 1630, in 8vo.

BERTRAND. Lettre missive touchant la conversion du grand Sagamos de la Nouvelle France, qui en était, avant l'arrivée des Français, le Chef et le Souverain, en 1610. Paris, Regnoul, 1610, in 8vo.

Francisco Giuseppe BRESSANI. Relazione de gli Missionarii della Compagnia de Gesu nella Nova Francia. In Macerata, Grisei, 1653, in 4to.

Philippe de BUACHE, *premier Géographe de sa Majesté et de l'Académie des Sciences*. Considérations Géographiques & Physiques sur les nouvelles découvertes au nord de la Grande Mer, avec des Cartes. Paris, 1753.

Le Chevalier de BONREPOS. Description du Mississipi. Rouen, 1720, in-12.

J. B. L. J. BILLECOQ, *Citoyen Français*. Voyages chez différentes Nations sauvages de l'Amérique Septentrionale, traduit de l'anglais de J. Long. Paris, l'an 2 de la République. 1 vol, in 8vo.

Henry BOUQUET, *Colonel*. Relation historique de l'expédition faite en 1764 contre les Indiens de l'Ohio.

Jacques CARTIER, *Navigateur de St. Malo*. Brief Récit de la Navigation faite es Isles du Canada, Hochelaga, Saguenay et autres. In 8vo. Paris et Rouen, 1545, 1598.

Pierre François DE CHARLEVOIX, *Jésuite*. Histoire et Description générale de la Nouvelle France. Paris, Didot, 1744, in-4to. 3 vols. in-12, 6 vols. Cartes et Figures.

— Vie de Marie de l'Incarnation, première Supérieure des Ursulines de la Nouvelle France. Paris, 1724, in 8vo., 1725, in 4to.

Samuel de CHAMPLAIN, *Géographe du Roi*. Les Voyages de la Nouvelle France dite Canada. Paris, Bergeron, 1613, in 4to., 1617, in 8vo. Collet, 1620.

— Les Voyages de la Nouvelle France, depuis 1603 jusqu'en 1629. Paris, Collet, 1632, in 4to. (Edition plus ample que la précédente.)

Emmanuel CRESPEL, *Récollet*. Voyage du Nouveau-Monde

et Histoire intéressante du Naufrage de ce Religieux. *Amsterdam, 1757, in-12.*

FRANCISCO CREUXIO ou DUCREUX, *Jésuite*. *Historiæ Canadensis seu Novæ Franciæ, libri decem, ab anno 1625 ad annum 1656. Parisiis, Cramoisy, 1664, in 4to.*

M. de CHABERT, *Enseigne des Vaisseaux du Roi*. Voyage fait par ordre du Roi, en 1750 et 1751, dans l'Amérique Septentrionale, pour rectifier les Cartes de l'Acadie, de l'Isle Royale, &c. *Paris, 1753, in 4to.*

GIROD de CHANTRAND. Voyage d'un Suisse dans l'Amérique Septentrionale, pendant la dernière guerre. *Aux Verreries Suisses, 1787, in 8vo.*

J. CLODORÉ, *Sécétaire de Vaisseau*. Relation de ce qui s'est passé dans les Isles et Terre-ferme de l'Amérique en 1666 et 1667. *Paris, 1671, 2 vols. in-12.*

DE LA GRANGE de CHESSEUX. La conduite des Français justifiée, ou Observations sur un écrit intitulé: "Conduite des Français à l'égard de la Nouvelle-Ecosse. *Utrecht et Paris, Le Bret, 1756, in-12.*

Jean CHEVILLAU. Les desseins du Cardinal de Richelieu pour l'Amérique, et ce qui s'est passé depuis l'établissement des missions des Dominicains. *Rennes, Durand, 1659, in-4to.*

Nicholas DENIS. *Lieutenant Gouverneur de l'Acadie*. Description géographique des Côtes de l'Amérique Septentrionale, avec l'Histoire naturelle du pays. *Paris, Billaine, 1612, in-12, 2 vols.*

Claude DABLON, *Jésuite*. Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France pendant les années 1669 et 1670; avec l'Histoire de Madame de la Peltrie, première fondatrice des Ursulines. *Paris, 1672, in 8vo.*

—Relation des années 1671 et 1672 *Paris, Cramoisy, 1673, in 8vo.*

Hilliard DAUBERTEUIL. Histoire de l'Administration de Lord North, depuis 1778 jusqu'en 1782, et de la guerre de l'Amérique Septentrionale. *Londres et Paris, 1784, 2 vols in 8vo.*

DE CHEVRIER. L'Acadiade, ou Prouesses Anglaises en Acadie; Canada, &c. Poèmes héroï-comiques en quatre chants. *Cassel, 1758, petit in 8vo.*

Augustin Bruzen de LAMARTINERE. Histoire des découvertes et des conquêtes des Français et des Hollandais en Amérique. *Amsterdam, Chatelain, 1746.*

DIEREVILLE. Relation du Voyage du Port Royal, de l'Acadie ou de la Nouvelle France, en prose mêlée de vers. *Paris, 1708; Rouen, Amsterdam; Humbert, 1720, in 12.*

Le sieur DE MICHEL. Journal historique du dernier voyage

que fit M. de la Salle au Missisipi, avec Joutel, l'un de ses compagnons de voyage. *Paris*, Robinot, 1713, in-12.

THOMAS ERONDELL, traducteur. Description de la Nouvelle France, et du voyage de Messieurs de Monts, de Pontgravé et de Poutrin-court en Acadie. *Londres*, 1609, in-4to.

Le Bailli d'ENGEL. Essai sur cette question " Quand et comment l'Amérique a-t-elle été peuplée d'hommes et d'animaux : *Amsterdam*, Rey, 1717, in 4to. 5 vols in 12.

ERDOUS, Histoire de la Nouvelle York, depuis sa découverte, avec une description géographique; traduit de l'anglais de William Smith. *Londres*, 1767, in-12.

GOURDIN. Le Mercure de la Nouvelle France, ou abrégé de tout ce qui s'y est passé, depuis que les Français l'ont découverte. *Paris*, in 8vo.

GUEUDEVILLE. Dialogues du Baron de Lahontan et d'un Sauvage, dans l'Amérique. *Amsterdam*, 1704, in 8vo.

Nouveau Voyage du Baron de Lahontan dans l'Amérique Septentrionale. *La Haie*, 1702, *Amsterdam*, 1705, 2 vols in-12.

LOUIS HENNEPIN, Récollet. Description de la Louisiane, nouvellement découverte au sud-ouest de la Nouvelle France, avec la carte du pays et les mœurs des Sauvages. *Paris*, 1683, *Aurey*; *Amsterdam*, 1688, in-12.

—Nouvelle Description d'un très grand pays situé dans l'Amérique, &c. depuis l'an 1670 jusqu'en 1682; avec des réflexions sur l'entreprise de M. de la Salle. *Utrecht*, 1697, in-12.

M. JEREMIE. Relation du Détroit et de la Baie d'Hudson.

La Sœur JUCHEREAU de St. Ignace. Histoire de l'Hotel-Dieu de Québec. *Montauban*, Légiér, 1751, in-12. Autre édition, *Paris*, 1751, l'Hérissant, in-12.

Jean de LAET. Histoire du Nouveau Monde, où Description des Indes Occidentales. &c. *Leyde*, Bonaventure et Abraham Elzeviers, 1640 in fol. avec Carte et Figures.

Paul LEJEUNE, Jésuite. Briève relation du Voyage de la Nouvelle France, faite au mois d'Avril dernier. *Paris*, Cramoisy, 1632, in 8vo.

—Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France, depuis 1634 jusqu'en 1639. *Paris*, Cramoisy 1635-40; in 8vo. 7 vols.

Charles LALLEMANT, Supérieur des missions des Jésuites. Lettres où sont contenues les mœurs des Sauvages. *Paris*, 1627, in 8vo.

Jérôme LALLEMANT, Jésuite. Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France, depuis 1645 jusqu'en 1648. *Paris*, Cramoisy, 1648, in 8vo. 3 vols.

Charles LEBEAU. Aventures ou Voyage curieux et nouveau parmi les Sauvages de l'Amérique Septentrionale. *Amsterdam*, Vythwerff, 3 vols-in 8vo. avec Figures.

Jean de LAON, sieur d'AIGREMONT. Relation du voyage des Français au Cap du Nord de l'Amérique, fait par les soins de la Compagnie établie à Paris, et sous la conduite de M. Royville. Paris, Pepingué, 1654, in 8vo.

Chrétien LECLEC, *Récollet*. Premier établissement de la Foi dans la Nouvelle France, l'Histoire des Colonies Françaises, &c. Paris, Aubry, 1691, 2 vols in-12.

— Nouvelle Relation de la Gaspésie, qui contient les mœurs des Sauvages Gaspétiens et autres. Paris, Aurey, 1692.

Le Baron de LAHONTAN. Nouveau Voyage dans l'Amérique Septentrionale, depuis 1683 jusqu'en 1693. *La Haie*, l'Honoré, 1703, in-12, 3 vols.

Nouvelle édition augmentée. Amsterdam, 1705, in-12, 2 vols. et 1728, 3 vols.

Bacqueville de LAPOTHERIE. Histoire de l'Amérique Septentrionale, depuis 1534 jusqu'en 1701. Paris, Nyon, 1722, in-12, 2 vols. avec Figures.

Nota. Par une erreur qui est répétée dans tous les catalogues, on donne à cet ouvrage 4 volumes. Il n'en a jamais eu plus de deux. On attribue pareillement au même auteur deux ouvrages; c'est encore une erreur. La première partie de ses œuvres est intitulée: "Voyages," et l'autre, "Histoire;" mais ils ne diffèrent entr'eux que par le titre qu'on leur donne.

LEBAS. Voyage dans les parties intérieures de l'Amérique, par un officier. Paris, 1790, 2 vols. in 8vo.

LESAGE. Les Aventures de M. le Chevalier de Beauchêne, Capitaine de Flibustiers, dans la Nouvelle France. Paris, Gagneau, 1732, in-12, 2 vols.

BEAUDRY DE LOZIERÈS. Voyage à la Louisiane et sur le continent de l'Amérique Septentrionale, fait dans les années 1749 à 1798. Paris, Dentu, 1802, in 8vo.

LAFARGUES. Histoire géographique de la Nouvelle-Ecosse. Londres, 1755, in-12, traduite de l'anglais.

François Joseph LEMERCIER, *Supérieur des missions des Jésuites*. Relation de ce qui s'est passé au pays des Hurons en 1637. Paris, 1638, in 8vo.

— Relation depuis 1651 jusqu'en 1653, Paris, Cramoisy, 1653-54; 2 vols. in 8vo.

Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en 1653 et 1654. Paris, Cramoisy, 1655, in 8vo.

Marc L'ESCARBOT, *Avocat*. Histoire de la Nouvelle France, contenant les Navigations, Découvertes, &c. faites en la Nouvelle France. &c. Paris, Millot, 1609, in 8vo.

Seconde édition, revue, corrigée et augmentée. Paris, Millot, 1612. Troisième édition, 1617, in 8vo.

— La conversion des sauvages qui ont été baptisés en la Nou

velle France, cette année 1610 ; avec un brief récit du Sieur de Poutrincourt. *Paris* Millot, 1610, in 8vo.

—Relation dernière de ce qui s'est passé au voyage du Sieur de Poutrincourt en la Nouvelle France : 1612, in 8vo.

—Muses de la Nouvelle France. *Paris*, 1618, in 8vo.

Joseph François LAFITAU, *Jésuite*. Mœurs des Sauvages Américains comparées aux mœurs des premiers temps. *Paris*, 1724, in 4to. 2 vols ; *Ibid*, in-12, 4 vols.

—Mémoire présenté à Monseigneur le Duc d'Orléans, concernant la précieuse plante du Gin-seng de Tartarie découverte en Canada. *Paris*, Mongé, 1718, in 12 de 88 pages.

Gabriel MAREST, *Jésuite*. Lettre où il décrit le voyage qu'il a fait en 1694, avec M. d'Iberville, à la Baie d'Hudson. *Paris*, Barbou, 1712, in-12.

M. de MONLUCA. Voyage dans les parties intérieures de l'Amérique Septentrionale en 1766, 1767 et 1768, traduit de l'anglais de Carver, avec remarques et additions du traducteur. *Paris*, Pissot, 1784, in 8vo.

Dom Claude MARTIN, *Jésuite*. Vie de Marie de l'Incarnation, première Supérieure des Religieuses Ursulines de Québec. 1672 et 1677, in 4to.

Marie de l'Incarnation, *Supérieure des Ursulines*. Lettres de cette Religieuse, contenant tous les faits historiques arrivés en Canada depuis 1640 jusqu'en 1672. *Paris*, 1681, in 4to.

M. de MAIROBERT Lettre à M. de.....sur les véritables Limites des Possessions Anglaises et Françaises en Amérique. 1755, in-12.

Guillaume POSTEL. Les Nouvelles des Indes et du Nouveau Monde, où est montré le lieu du Paradis terrestre. *Paris*, Jean Ruelle; 1563, in 16 de 96 feuilles en tout.

Thomas PICHON. Lettres et Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle, civile et politique du Cap Breton, depuis son établissement jusqu'à la prise de cette isle par les Anglais, en 1758. *Londres et La Haie*, 1760, in-12.

Julien PERRAULT, *de Nantes*, Relation du Cap Breton, dans la Nouvelle France. *Paris*, 1754, in-12.

M. de PARFOUROU, *Gentilhomme de la Normandie*. Sa lettre sur le Canada. *Journal étranger*, 1756, Mars, pages, 138.

Lettre du même sur cette Lettre, *Ibid*, 1756, Octobre, pages 230.

Paul PRINCE, *Jésuite*. Vie de la Mère St. Augustin, Religieuse de Québec, dans la Nouvelle France. *Paris*. Lambert, 1671, in 8vo.

Paul RAGUENEAU, *Jésuite*. Relation depuis l'an 1648 jusqu'en

1651. Paris, Cramoisy, 1650-52, in 8vo. 7 vols.

Gabriel Théodat SAGART, *Mineur Récollet*. Histoire du Canada et Voyage que les Récollets y ont fait pour la conversion des infidèles en 1615. Paris, 1636, in 8vo.

Nota. Il y a une autre édition postérieure et augmentée considérablement, imprimée à Paris, chez Sonnier, 1686, in 8vo.

—Le grand Voyage du pays des Hurons, situé en Amérique, &c. avec un Dictionnaire de la langue Huronne. Paris, 1632, in 8vo.

M. de SAINTARD. Essai sur les Colonies Françaises. Paris, 1755, in-12.

M. SARRAZIN, *Médecin à Québec*. Lettre au sujet des Eaux du Cap de la Magdeleine. Mémoires de Trévoux, 1736.

L'Abbé de la TOUR. Mémoires sur la vie de M. de Laval, Evêque de Québec. 1762, 2 vols in-12.

Le Sieur de TONTI. Les dernières Découvertes dans l'Amérique Septentrionale de Cavelier de la Salle, et les Aventures du Chevalier Tonti, Gentilhomme Italien, depuis 1690. Paris, Guignard, 1697, in-12.

Melchisech THEVENOT. Découverte de quelques Pais et Nations de l'Amérique Septentrionale. Paris, Mouette, 1684, in 4to.

Monseigneur de St. VALLIER, Evêque de Québec. Etat présent de l'Eglise et de la Colonie dans la Nouvelle France. Paris, Pépie, 1688, in 8vo.

Giovanni da VERRAZANO *Fiorentino*. Relatione della Terra par lui scoperta in nome di sua Maesta Christianissima, scritta da Dieppe a di Luglei, 1524.

Barthelemy de VIMONT, *Jésuite*. Relation de la Nouvelle France depuis 1639 jusqu'en 1649. Paris, Cramoisy, 1641-49, in 8vo. 4 vols.

M. WARDEN. *Bibliotheca Americo-Septentrionalis*, ou Collection d'ouvrages écrits en diverses langues, qui traitent de l'histoire, du climat, de la géographie, &c, de l'Amérique Septentrionale. Paris, 1820, in 8vo.

SECONDE PARTIE, contenant les ouvrages anonymes, ou sans les noms des auteurs.

De Expeditione quorundam Societatis Jesu, Acadiâ : anno 1611.

(Cette relation se trouve dans la partie 5c de l'Histoire de la Société par le P. J. Jouvency, Jésuite.)

Mémoire de M. de Ste. Catherine au Roi, pour faire des Colonies Françaises aux Terres-Neuves. (Manuscrit dans la bibliothèque de M. de Fonette à Dijon.)

Avis au Roi sur les affaires de la Nouvelle France en 1620 : in 8vo.

Relation du voyage fait en Canada (en 1632,) pour la prise de possession du fort de Québec.

(Cette pièce contenant des détails intéressants est imprimée dans le Mercure Français de 1632.

Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France ou Canada, et Relation du Sieur de Champlain.

(Ces deux pièces sont imprimées dans le Mercure Français de 1633.)

Les véritables Motifs de Messieurs et Dames de la Société de Notre-Dame de Montréal, pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle France. Paris, 1674, in 4to.

Relation depuis l'Été de 1649 jusqu'en l'Été de 1650. Paris, 1650, in 8vo.

Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France depuis l'année 1632 jusqu'en 1672. Paris, 1674 et suivantes, in-8vo. 19 vols.

(Cet ouvrage, par son titre, paraîtrait comprendre toutes les Relations que les Jésuites ont écrites sur le Canada; mais on doute que tout ce qui a rapport au Canada en particulier puisse former un ouvrage aussi considérable que 19 volumes: il est vraisemblable que les relations de la Chine et des Indes y sont mêlées.)

Mortes illustres et gesta eorum de Societate Jesu, qui in odium fidei.....igne, ferro, aut morte aliâ necati, ærumnis, &c. confecti sunt: Autore Philippo Alegambe; extremis aliquot annos, &c. usque ad annum 1664 adjecti Joannes Nadasi, ejusdem Societatis; Romæ, 1667, in-fol.

Journal de la marche du Marquis de Tracy contre les Iroquois de la Nouvelle France. Paris, 1667, in 4to.

Relation de la Louisiane et du fleuve Mississipi, où l'on voit l'état de ce grand pays, et les avantages qu'il peut produire. Amsterdam, Bernaud, 1720, in-12, 2 vols.

Voyages et Etablissements des Français dans l'Amérique Septentrionale, et Eclaircissements sur les différens des Français et des Anglais dans l'Amérique Septentrionale.

(Ces deux pièces se trouvent dans l'Histoire des Voyages, édition de Paris, in 4to, tomes 13 et 14.

Mémoires sur le Canada, Journaux de Voyages, &c. avec une Grammaire Algonquine: le tout écrit en 1672 et 74, par Louis Nicholas, Prêtre, Missionnaire d'Aubenas en Languedoc.

(Cet ouvrage en manuscrit était, en 1775, dans le cabinet de M. Beau cousin, Avocat au Parlement de Paris.)

Lettres d'un Français à un Hollandais, au sujet des différens

survenus entre la France et la Grande-Bretagne, touchant les possessions de l'Amérique Septentrionale : *Paris*, 1755, in-12.

Conduite des Français en Amérique par rapport à la Nouvelle Ecosse, ou Acadie, depuis le premier établissement de cette Colonie jusqu'à nos jours ; ouvrage où l'on expose la faiblesse des argumens dont ils se servent pour éluder la force du traité d'Utrecht, et pour justifier leurs procédés illégitimes ; traduit de l'anglais, avec les Notes d'un Français, dans lesquelles il disculpe sa nation, &c. *Londres (Paris)*, 1755, in-12.

La Conduite des Français justifiée, ou Observations sur le Livre précédent, par M. L. G. L.

Mémoires des Commissaires du Roi et de l'Angleterre sur les anciennes limites de l'Acadie ; par MM. de la Galissonnière et Silhouette, de la part de la France, et par MM.....du côté de l'Angleterre. *Paris*, Imprimerie Royale, 1755, in 4to. 4 vols. 1756, in-12, 6 vols.

Discussion sommaire sur les anciennes limites de l'Acadie, et sur les stipulations du traité d'Utrecht qui y sont relatives. *Basle*, Thourneisan, *Paris*, Prault, fils, 1775, in-12.

Relation de Terre-Neuve traduite de l'anglais de White, qui y a été en 1709, avec quelques remarques sur l'Isle du Cap Breton.

Mémoire touchant Terre-Neuve et le Golfe de St. Laurent : extrait des meilleurs journaux de mer ; par l'auteur de la Relation précédente.

(Ces deux pièces sont imprimées au tome 3e du Recueil des Voyages au Nord : *Amsterdam*. Bernaud, 1715, in 12.)

Lettres et Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle, Civile et Politique du Cap Breton, depuis son établissement jusqu'à la reprise de cette Isle par les Anglais. *Londres* 1760, in-12, *Paris*, 1761, in 8vo.

* Mémoire pour M. François Bigot, ci-devant Intendant de Justice, Police, Finances et Marine en Canada, accusé ; contre M. le procureur général du Roi en la commission, accusateur ; la première partie contenant l'histoire de l'administration du sieur Bigot dans la Colonie, et des réflexions générales sur cette administration. La deuxième partie contient la discussion et le détail des chefs d'accusation par M. Lalourcé, Avocat. *Paris*, Le Prieur, 1763, in 4to.

* Mémoire pour Michel Jean Hugues Péan, Capitaine Aide-major des Ville et Gouvernement de Québec, &c. par M. Aubry, Avocat. *Paris*, Desprez, 1763, in 4to.

* Autre Mémoire pour le Marquis de Vaudrenil, ci-devant Gouverneur du Canada.

* Autre Mémoire pour M. de St. Belin et du Sieur de Bois-lébert, Commandans des Forts.

Amérique, &c.

touchant les
1755, in-12.
port à la Nou-
ablissement de
expose la fai-
der la force du
lés illégitimes ;
çais, dans les-
1755, in-12.
rvations sur le

Angleterre sur
e la Galisson-
ar MM.....du
1755, in 4to.

de l'Acadie, et
sont relatives.
in-12.

ais de White,
r l'Isle du Cap

e St. Laurent ;
teur de la Re-

du Recueil des
in 12.)
naturelle, Civile
nent jusqu'à la
1760, in-12, Pa-

Intendant de
accusé ; contre
n, accusateur ;
inistration du
rales sur cette
discussion et le
cat. Paris, Le

apitaine Aide-
par M. Aubry,

ail, ci-devant

ieur de Bois-

* Autre Mémoire pour M. Varin, Commissaire ordonnateur : Paris, 1763.

* Principales Requêtes du Procureur général en la Commission établie dans l'affaire du Canada : Paris, Boudet, 1763, in 4to.

* Jugement rendu souverainement et en dernier ressort dans l'affaire du Canada, par MM. le Lieutenant de Police, Lieutenant particulier et Conseillers au Chatelet et Siège présidial de Paris, Commissaires du Roi en cette partie, du 10e Décembre, 1763. In 4to.

* Tous ces mémoires sont très intéressants en ce qu'ils font connaître le dernier état du Canada sous les Français.

La Vie de la Sœur Marguerite Bourgeois, Institutrice et première Supérieure d'une Communauté de Filles séculières établie en Canada, sous le nom de Congrégation de Notre Dame. Avignon et Liege, 1738, in-12.

Recueil de Voyages au Nord. Amsterdam, Bernaud 1731 ; 10 vols in-12.

(Ce Recueil contient beaucoup de détails intéressants sur l'Histoire du Canada.)

Note. Le *Mercur de France*, ainsi que la *Gazette de France*, imprimées depuis 1631, contiennent des portions considérables des découvertes de Cartier, Champlain, et des autres navigateurs, ainsi que des relations des Jésuites.

TROISIEME PARTIE ; contenant les anciennes Cartes et Estampes qui ont rapport au Canada.

1o. Le *Canada* ou la *Nouvelle France*, par Nicholas SANSON. Paris, 1666, in fol.

2o. Autre du même pays, par Frédéric DE WITT ; in-fol.

3o. Le *Canada* ; par Samuel de CHAMPLAIN, Paris, 1667, in-fol.

4o. Le même, par J. B. NOLIN. Paris, in-fol

5o. Le *Canada* et la *Louisiane*, par Guillaume DELISLE ; en deux feuilles. Paris, 1703 et 1718,

6o. Le *Canada*, par le sieur BELLIN, en deux feuilles. Paris 1745, corrigés en 1755, in-fol.

7o. Carte du cours du fleuve *St. Laurent* en Canada, depuis Québec jusqu'à la mer, par le même, en deux feuilles. Paris, 1762 : in-fol.

8o. Le *Canada* et la *Louisiane*, par le sieur D'ANVILLE ; en quatre feuilles. Paris, 1755, in-fol. avec un Mémoire.

9o. *Canada, Louisiane, &c.* ou Possessions Anglaises et Françaises. Paris, Longchamps, 1759. in-fol.

Récueil d'Estampes qui ont rapport à des faits historiques du Canada, et qui se trouvent parmi la collection des estampes déposées à la Bibliothèque Royale de France.

Année 1690. Petite Carte du Canada, où le Chevalier Guillaume Phipps fit une tentative inutile, les 10 et 19 Octobre 1690.

Le Bombardement de Québec par les Anglais, le 10 Octobre 1690.

Année 1758. Plan de *Monisbourg* en Canada, rendu aux Anglais le 26 Juillet 1758. Perrier sculp.

Année 1759. Plan. de *la Ville* et du Siège de Québec, pris par les Anglais, le 18 Septembre 1759. Perrier sculp.

Année 1760. Plan de la Bataille de Québec, le 28 Avril 1760. Perrier sculp.

Plan de l'attaque du fort de *Carillon*, le 8 Juillet 1758. Idem.
Plan de l'attaque du fort de *William Henry*, le 7 Août 1756.
Idem.

PÉTIT SYSTEME L'AGRICULTURE.

CHAPITRE TROISIEME.

Du suc nourricier ou vertu nutritive.

Outre l'humidité, premier principe de la végétation, la terre contient encore un suc nourricier, ou vertu nutritive, qui est propre et convenable à nourrir chaque espèce de plante, et qui la conduit à sa pleine et parfaite maturité : chaque espèce de plante a dans la terre une nourriture qui lui est nécessaire et particulière. La terre possède des richesses immenses : elle a dans son sein tous les alimens de la végétation, et c'est par le secours de la bienfaisante humidité qu'ils sont mis en opération. C'est elle qui en est la sage et prudente dispensatrice : elle donne à chaque plante le suc nourricier ou vertu nutritive qui est convenable et particulier à son espèce, et qui lui sert de principal aliment. Ce principe, que la terre contient une nourriture particulière à chaque espèce de plante, n'est pas admis par toutes sortes de parsonnes : plusieurs prétendent que la terre contient naturellement et généralement une substance commune à toutes les plantes qui couvrent sa surface. J'avoue sincèrement qu'une substance peut être commune à plusieurs espèces de plantes et de grains, et leur procurer une nourriture générale ; mais, je crois, outre cela, que la terre contient un suc nourricier absolument particulier à chaque espèce de plante, et qui est son aliment naturel.

Le défaut des Canadiens, et c'est un véritable abus dans leur système actuel d'agriculture, est de semer pendant plusieurs années, dans la même terre, la même espèce de grains, jusqu'à ce qu'elle ne vienne plus, et qu'on juge le terrain tout-à-fait détérioré.

Par cette continuité de semence de même espèce de grains dans la même terre, la nourriture ou substance qui était particulière à cette espèce de grains, vient à s'épuiser ; la beauté du grain diminue sensiblement ; la terre épurée ne lui donne plus cette nourriture favorite, et alors de ce moment seulement on juge convenable de semer dans cette terre une espèce de grains qui est ordinairement moins précieuse que celle qu'on y avait semée précédemment : car le cultivateur Canadien sème presque toujours son bled dans sa meilleure terre, jusqu'à ce qu'il n'y vienne plus, et alors il y substitue l'avoine ou autres menus grains, qui viennent ordinairement bien dans une terre fatiguée par le bled ; car la substance ou vertu nutritive, qui était propre et particulière à l'avoine, &c. a cru et augmenté, pendant que le bled épuisait la sienne, et la ruinait entièrement. Mais on demande si dans une terre où l'on a semé de l'avoine ou autres espèces de grains, plusieurs années de suite, on semait du bled, il viendrait bien et d'une bonne qualité ? A cela, on répond qu'on a peu d'exemples de cette manière de confier le bled aux terrains ruinés par les avoines, ou autre espèce de grains. Cependant, il est certain que le bled v'ent beaucoup mieux que les dernières avoines qu'on y a semées. La nourriture particulière au bled a pareillement cru et augmenté, pendant que l'avoine épuisait celle qui lui est propre et convenable. Voici un fait certain, que j'apporte à l'appui de ce que j'avance. Un jeune homme, auquel son père et sa mère avaient donné une terre, dont plusieurs parties étaient fort bonnes ; mais où il se trouvait une certaine pièce ou compau qui passait pour être le plus stérile et le moins bon de toute la propriété. A sa mémoire, il n'avait jamais été ensemencé sur cette pièce de terre que de l'avoine et du sarrasin, qui n'y venaient plus que bien médiocrement, quoique cette terre fût quelquefois baignée par les eaux du printemps. Quand je le vis maître de cette terre, et libre de l'ensemencer à son choix, je m'efforçai de lui communiquer mes idées sur ce point ; afin de l'engager à mettre du bled dans cette terre stérile et infructueuse. Il saisit fort bien ce que je lui en dis ; mais il ne voulait pas le faire, sans en parler à ses donateurs, afin de conserver leurs bonnes grâces, et leur montrer un plus grand respect. Ses parens s'opposèrent à cette résolution, lui conseillèrent fortement de ne point l'exécuter, et de semer sa terre comme elle l'avait toujours été par le passé. Cependant, sur ce que je lui représentai de nouveau, il résolut, contre l'intention de ses parens, d'en faire l'expérience, en y

historiques
les estampes de

Chevalier Guil-
et 19 Octobre

le 10 Octobre

a, rendu aux

de Québec, pris
sculp.

c, le 28 Avril

t 1758. Idem.

7 Août 1756.

RE.

tion, la terre
tive, qui est
blante, et qui
pièce de plan-
aire et parti-
nces : elle a
c'est par la
is en opéra-
satrice : elle
nutritive qui
ui lui sert de
nt une nour-
as admis par
ue la terre
stance com-
avoine sim-
plusieurs es-
e nourriture
tient un suc
é plante, et

semant qu'une petite quantité de bled, qui poussa avec beaucoup de vigueur, devint fort long, et parvint à une maturité pleine et parfaite, tandis que les avoines et les sarasins, qui l'environnaient ne produisirent que des fruits maigres et arides, et une paille courte et molle. De là on peut bien conclure que la terre contient différentes espèces de sucs nourriciers propres et particuliers à chaque espèce de plante et de grain.

C'est donc un mauvais usage, chez les Canadiens de semer la même espèce de grains dans la même terre, pendant un tems trop considérable, et jusqu'à ce qu'il l'aient entièrement épuisée; au lieu que s'ils changeaient chaque année de semence, la terre se détériorerait moins, et la récolte serait toujours plus avantageuse, plus abondante et par conséquent plus lucrative. On pourrait aussi ensemer la même terre plusieurs années de suite, avec beaucoup de succès, pourvû qu'on changeât d'espèce de grains chaque année. Les chaumes rendent à la terre la substance et la graisse que la récolte précédente peut en avoir tirées; la terre en devient aussi plus facile à cultiver et beaucoup plus meuble, et le grain, de quelque espèce qu'il soit, jette des racines plus profondes, et en retire par conséquent un suc nourricier plus favorable et plus abondant. Faire fricher un champ et le mettre en pacage, est un excellent moyen de l'améliorer; mais si d'un coté le pacage lui est propice et avantageux, cette herbe que de nombreux troupeau coupent et rasent continuellement, pousse sans cesse avec beaucoup de vigueur, et tire de la terre une substance immense, qui serait très favorable à la végétation. Il est vrai que cette herbe, convertie en fumier par les animaux, rend presque toujours à la terre ce qui en a été tiré. Cette manière d'améliorer les terres est excellente, mais extrêmement partielle; elle n'a lieu que dans les endroits où les animaux passent la nuit, ou demeurent plus longtems. On peut encore apporter pour preuve à l'appui de ce principe, les différentes espèces de bois ou de grands arbres, qui ne croissent presque jamais dans un même lieu. On voit, par exemple dans des forêts immenses, des lieux couverts d'une même espèce de bois; ici ce sont des pins magnifiques, dont les rameaux lugubres et tort à la fois majestueux, en imposent à l'œil étonné qui les contemple: là est un lieu couvert d'ormes superbes, qui portent leurs têtes verdoyantes et royales, jusque dans les nues: plus loin, sont des frènes touffus, d'un vert pâle, qui moins majestueux dénotent cependant un terrain gras et fertile. Ailleurs, est un lieu planté d'érables, qui par leur produit annuel, donnent une grande valeur au terrain sur lequel ils se trouvent. Enfin chaque espèce d'arbres a sa terre favorite: ce qui démontre et prouve évidemment, que la terre possède un aliment particulier, qui est propre à la nourrir et la substantier.

FAITS SINGULIERS.

Une jeune demoiselle se promenant seule dernièrement à quelques milles de Stirling, aperçut un beau phaisan perché sur un petit mur à côté du chemin. Loin de témoigner de la crainte à son approche, il sauta à terre, et commença à l'attaquer furieusement avec son bec et ses éperons. Ne voyant pas d'autre moyen d'échapper à la fureur du phaisan, la jeune fille le saisit aussi doucement qu'elle put, et le porta chez elle. Après que les personnes de la famille et quelques amis eurent été gratifiés de la beauté du plumage de l'oiseau captif, la porte lui fut ouverte : il sortit délibérément, et se promena en long et en large devant la maison, semblant vouloir s'associer aux bipèdes emplumés de la basse-cour. Il faut remarquer que la demoiselle portait, lorsqu'elle fut attaquée, un manteau écarlate ; couleur qui, comme on sait, excite la colère du coq d'Inde, et qui peut avoir le même effet sur le phaisan. Mais nous laissons la chose à discuter à ceux qui sont versés dans l'ornithologie. *Stirling Journal.*

Lettre de Mr. Eliphalet St. JOHN à Mr. le Dr.

Samuel MITCHEL.

Cher Monsieur. Le récit suivant d'un phénomène qui est arrivé il y a environ un an, sera un sujet de recherches parmi les naturalistes et les médecins. Une jeune femme, fille d'un honnête cultivateur d'Edingburg, comté de Saratoga, dans cet état, étant dans une prairie nouvellement fauchée, se sentit piquée par une grosse sauterelle verte, comme elle s'exprima alors. Dans le cours de l'hiver suivant, il se forma sur son épaule une tumeur accompagnée de douleur et de malaise. Au bout d'environ trois semaines, la tumeur disparut de l'épaule, et la jeune femme sentit une douleur le long du cours de la clavicule. Dans le mois de Mai, cette douleur se fit sentir sur le côté du cou. Le médecin de la malade la traita pour les écrouelles avec un succès apparent, car la douleur disparut de nouveau jusqu'au commencement de Juillet, qu'elle reparut sur l'épaule. La tumeur était de la grosseur d'un œuf de poule, et changeait visiblement de place, lorsqu'elle s'ouvrit par un petit écoulement de pus, avec lequel sortit une sauterelle vivante de deux pouces de longueur et d'une grosseur proportionnée. La seule conclusion à tirer est que l'œuf avait été déposé l'année précédente, et était parvenu à maturité par le procédé de l'incubation. Si vous croyez que le fait mérite d'être connu généralement, vous êtes libre de le publier.

New-York, 5 Juillet.

Nous apprenons, dit l'*Examiner* de Perth, (Haut-Canada,) que dans une maison de Ramsay, où une femme a mis dernièrement au monde un enfant, la femme du fermier voisin, qui l'assistait, s'est trouvée malade en même temps, et est aussi accouchée, quelques minutes après. Les enfans étaient du même sexe ; mais si c'étaient des garçons ou des filles, c'est ce que nous ignorons. Ils furent placés ensemble, et dans l'empressement qu'elle mit à donner ses soins aux accouchées, la sage-femme oublia quel enfant appartenait à chaque mère. Que faire dans ce dilemme embarrassant ? Il fut convenu entre les parties que chaque mère prendrait soin de l'enfant qui lui serait adjugé par la décision du sort, et qu'elle le *nourrirait, l'éleverait et l'instruirait*, jusqu'à ce qu'il parût quelque ressemblance frappante de famille, par laquelle leurs parens pussent être reconnus avec certitude, et qu'alors il se ferait un échange, s'il paraissait que l'oracle prononcé par le sort avait été trompeur.

Mariage in-promptu.—Un cultivateur d'une de nos paroisses de campagne, déjà avancé en âge et veuf depuis quelques mois, avait besoin d'une personne capable de tenir son ménage et de diriger l'intérieur de sa maison. Il résolut donc d'engager une fille pour quelque tems, et alla dans le voisinage en demander une. Je le veux bien, répondit celle à laquelle il s'adressa, mais pour combien de tems auriez-vous besoin de moi ?—Pour trois mois environ, et davantage peut-être.—C'est trop court, je n'aime pas à m'engager pour si peu de tems.—Eh bien, je puis vous prendre pour un an et plus.—J'aimerais mieux m'engager à la longue année.—Soit ; nous mettrons les bancs à l'église dimanche.—*La Minerve.*

RESUME' POLITIQUE.

Angleterre. Dans la chambre des communes, Sir James Mc, Intosh a fait une motion pour avoir communication des papiers relatifs aux affaires de Portugal, laquelle a été agréée. Mr. Peel a soutenu néanmoins que le cas de l'usurpation de Don Miguel n'était pas de nature à obliger l'Angleterre à se départir du principe de non-intervention dans les différens politiques.

Le bruit s'était répandu que le Duc de Wellington devait se rendre à Vienne après la clôture de la session, mais on y ajoutait peu de foi.

Irlande. Mr. O'Connel est arrivé à Dublin le 2 Juin, et y a été reçu avec enthousiasme. Le lendemain, il y a eu dans cette capitale une assemblée générale, à l'effet de voter £5000 à Mr. O'Connell pour ses dépenses à l'élection prochaine de Claret

Cette somme a été votée avec autant d'empressement que de libéralité ; mais, que sera-ce, si l'on vote encore £30,000 pour son concurrent, et si le succès de l'élection est assuré à celui des candidats qui dépensera le plus d'argent ?

Grèce. Les Grecs continuent à bloquer Missolonghi et Prévesa. On pensait que la première de ces villes ne tarderait pas à se rendre, vu qu'il y avait déjà eu des pourparlers entre les assiégeans et les assiégés.

Russie et Turquie. Le 13 Mai, le comte Diebitsch s'est avancé contre Silistrie, à la tête de 21 bataillons d'infanterie, de 16 escadrons de cavalerie et de quelques régimens de Cosaques. Le 17, ces troupes étaient à cinq verstes de la forteresse. Les Turcs ont été chassés des retranchemens dont ils s'étaient emparés après la retraite des Russes, l'automne dernière.

Les garnisons turques de Rudschuck et de Guirgewo ont fait de vives sorties sur les Russes, mais sans avantages décisifs ni d'un côté ni de l'autre. Il paraît néanmoins certain qu'un corps de troupes russes a été défait près d'Hirsova.

Nous pensons qu'il y a peu de fonds à faire sur le rapport de la reprise de Varna par les Turcs, après un grand carnage ; mais il ne paraît plus y avoir lieu de douter que les Russes n'aient essuyé plusieurs défaites en Asie, particulièrement dans les environs de la Mer Noire.

Amérique Méridionale. La guerre continue entre la Colombie et le Pérou, mais avec peu de vigueur, tant d'une part que de l'autre. Il paraît que les deux partis ont au moins le bon esprit de ne vouloir pas la ruine l'un de l'autre.—Dans la République Argentine, la guerre civile semble approcher de son terme, le parti de Lavalle ne possédant plus guère, il paraît, que la citadelle de Buénos-Ayres.—Le Mexique est menacé d'une invasion de la part de l'Espagne ; invasion bien peu à craindre, s'il y a tant soit peu d'union et d'énergie dans la république.

BAS-CANADA.

Depuis la publication de notre dernier numéro, on a reçu à Montréal, la nouvelle affligeante de la perte du commerçier régulier de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qu'on faisait partir tous les ans de Londres, chargé de marchandises, pour la rivière Columbia, ou Océan. Ce naufrage a eu lieu sur le récif qui se trouve à l'entrée du fleuve ; et pour comble d'infortune, tous les gens de l'équipage, au nombre de vingt-six, ont été impitoyablement massacrés par les naturels, après qu'ils eurent atteint la rivage.

Haut-Canada,) a mis dernièrement voisin, qui est aussi accablé du même mal, c'est ce que dans l'empressement, la sagesse. Que faire entre les parties ni servir adjuge, l'éleverait et semblance frappent être reconstruit, s'il n'a été trompeur.

de nos paroisses, quelques mois, un ménage et de c d'engager une. e en demander l s'adressa, mais moi ?—Pour trois trop court, je Eh bien, je puis mieux m'engager dans à l'église

Sir James Mc, ion des papiers té agréée. Mr. pation de Don terre à se départir des politiques. ingtan devait se mais on y ajoutait

le 2 Juin, et y a y a eu dans cette ter £5000 à Mr. haine de Claret

George SIMPSON, écr. Gouverneur des territoires de la Compagnie, qui se trouvait au fort Vancouver, sur la Columbia, lors de cet événement, a aussitôt dépêché un exprès pour Montréal, afin que les Agens de la Compagnie à Londres soient informés du fait, et envoient un autre vaisseau à l'embouchure de la Columbin; chargé des effets nécessaires. On apprend par le même exprès, qu'il manque un grand nombre de chasseurs américains; et l'on a tout lieu de supposer qu'ils ont été tués par les sauvages.

Les Messieurs suivants ont été choisis pour composer la Société du Feu de Montréal, d'après le dernier acte provincial :

Pierre DE ROCHEBLAVE, Horatio GATES, George MOFFATT, John MOLSON, fils, John TORRANCE, Olivier BERTHELET, John BOSTON, André JOBIN, Pierre BEAUDRY, Charles LAMONTAGNE, F. A. LAROCQUE, John M'CORD et Joseph SHUTER.

Pendant son séjour à Montréal, son Excellence, Sir JAMES KEMPT, a fait la visite du port, et a regretté de ne pouvoir exprimer sa satisfaction de l'état où il l'a trouvé, et surtout de celui des quais qui bordent le fleuve, et qui enlaidissent de ce côté les dehors de la ville. On dit que depuis lors un officier du génie s'est occupé, par ordre de son Excellence, à prendre le plan de cette partie de Montréal, sans doute comme prélude aux améliorations que son Excellence y a jugées nécessaires.

RÉGISTRE PROVINCIAL.

MARIE'S :

A Ste. Anne des Plaines, le 20 de ce mois, par Messire POIRRIER, Mr. P. BERTHIAUME, Marchand, de Montréal, à Dlle. JOSEPHTE PREVOST, de la susdite paroisse ;

A Lachenaie, le 21, par Messire GAGNIER, Mr. Ls. CHS. BEAUMONT, à Dlle. ZOE' LAURIER, fille de Mr. Charles Laurier, Arpenteur, tous deux de l'endroit.

DE'CE'DE'S :

Le 12 de ce mois, au Sault St. Louis, Mr. Joseph MARCOUX, ci-devant de Québec, âgé de 74 ans ;

Le 19, à Chateauguay, à l'âge de 18 ans, Dlle ELISE BRUGUIER, fille de feu J. Bte. Bruguier, écuyer ;

Le 21, à Montréal, Barthelemy FARIBAULT, écr. âgé de 67 ans.

COMMISSIONNE'S :

Joseph BEDARD, écr. de Montréal, Conseil du Roi, en matières légales ;

Mr. Paschal PEPIN, Notaire Public ;

Jacques VIGER, écr. Lieut. Colonel Commandant la 6e. Division de Milice du Comté de Montréal.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX. 15 AOUT 1829. NUMERO IV.

HISTOIRE DU CANADA.

(Continuation.)

Cependant les Outagamis, oubliant les terribles leçons de 1712 et de 1714, ou animés de l'esprit de vengeance, ayant donné, par leurs pillages et leurs assassinats, de nouveaux sujets de plainte contre eux, le marquis de Beauharnois prit la résolution de les exterminer. Pour cet effet, il forma, sous le commandement de M. de LIGNERY, une expédition composée de quatre cent cinquante Français ou Canadiens, et de sept à huit cents sauvages, Hurons et Iroquois domiciliés, Nipissings et Outaouais.

Cette armée partit de Montréal en canots, le 5 Juin 1728, et fit route par la rivière des Outaouais, le lac Nipissing, et la rivière des Français, d'où elle entra dans le lac Huron. Les premiers arrivés attendirent les autres en un endroit appelé *La Prairie*. Toute l'expédition s'y trouva réunie le 26 Juillet, et le lendemain, elle se remit en route pour Michillimakinac, où elle arriva après six jours de navigation. Elle en repartit le 10 Août, traversa en partie le lac Michigan, et arriva, le 14, au détour de Chicagou. Le lendemain, on alla aux *Folles-Avoines*. Ces sauvages voulurent s'opposer à la descente des Français, et furent entièrement défaits.

Après cet exploit, l'armée continua sa route, et le 17, elle fit halte jusqu'au soir, afin de n'arriver que de nuit au poste de la Baie, l'intention du commandant étant de surprendre les ennemis, qu'on croyait être chez les Sakis, leurs alliés, dont le village était situé près du fort des Français. Elle se remit en marche dès que le jour fut tombé, et arriva à minuit à l'entrée de la rivière des Outagamis ou des *Renards*. M. de Lignery envoya aussitôt des messagers au commandant du fort, pour savoir s'il avait en effet des ennemis dans le village des Sakis; et ayant pour réponse qu'il devait y en avoir, il fit passer tous les sauvages alliés de l'autre côté, avec un détachement de Fran-

çnis, pour environner l'habitation, et ordonna au reste de l'armée d'y entrer. Mais quelques précautions que les Français eussent prises pour cacher leur arrivée, les Sakis et leurs alliés en avaient eu connaissance, et tous s'étaient sauvés, à l'exception de quatre, qui furent livrés sauvages alliés, lesquels, après s'en être bien divertis, les tuèrent à coups de flèches.

L'armée remonta ensuite la rivière des Renards, et le 24, elle arriva au village des *Puants*, dans la disposition de détruire tout ce qu'elle y trouverait d'habitans; mais leur fuite avait prévenu l'arrivée des Français; et ils en furent quittes pour la perte de leurs cabanes, et du bled-d'Inde, qui faisait leur principale nourriture. On les poursuivit néanmoins dans leur retraite: l'armée traversa le petit lac des Renards, et le lendemain, elle entra dans une petite rivière qui la conduisit dans une espèce de marais, au bord duquel était la principale bourgade de ceux qu'elle cherchait. Leurs alliés les avaient sans doute avertis de l'approche des Français; car ceux-ci ne trouvèrent dans leur village que quelques femmes, que les sauvages firent esclaves, et un vieillard, qu'ils brûlèrent à petit feu.

M. de Lignery donna ordre de passer jusqu'au dernier fort des Outagamis, situé sur une petite rivière qui tombe dans l'Ouisconsin, à trente lieues de l'entrée de cette dernière rivière dans le Mississipi. On le trouva abandonné comme les précédents, et il fallut se contenter de le détruire et de ravager la campagne, afin d'ôter à l'ennemi le moyen d'y subsister.

Ce fut là à quoi se borna l'expédition; car comme il aurait été à peu près inutile d'aller plus loin, M. de Lignery donna l'ordre du retour. Il fit démolir, en passant, le fort de la Baie, pensant qu'étant trop voisin des ennemis, il n'aurait pas été une retraite sûre pour les Français qu'on y aurait laissés pour le garder.

Il ne se passa rien de remarquable durant les deux ou trois années qui suivirent immédiatement l'expédition dont nous venons de parler. En 1731, une nouvelle forteresse s'éleva dans les forêts du Canada, ou de ce qu'on appelait alors de ce nom. M. de Beauharnois voyant qu'il ne pouvait contraindre le gouverneur de la Nouvelle York à abandonner son fort d'Oswego, et ne croyant pas apparemment l'entreprise de ce gouverneur assez contrebalancée par la construction du fort de Niagara, résolut d'en ériger un autre à la Pointe à la Chevelure, sur le lac Champlain. On ne pouvait en effet choisir pour ce dessein une situation plus convenable; car outre qu'une forteresse érigée en cet endroit donnait au gouverneur du Canada le commandement des eaux du lac Champlain, elle servait encore de poste avancé pour tenir en échec les établissemens anglais sur les rivières d'Hudson et de Connecticut. C'est ce que l'on comprit parfai-

tement dans les colonies anglaises voisines du Canada. Mais quoique la Nouvelle York eût plus à appréhender de l'entreprise de M. de Beauharnois que la Nouvelle Angleterre, cette dernière province fut pourtant la première à prendre l'alarme. On n'eut pas plutôt appris à Boston que la nouvelle forteresse, à laquelle on donna le nom de *Fort Frédéric*, avait été commencée, que le gouverneur BELCHER envoya une lettre à M. VAN-DAM, le nouveau gouverneur de la Nouvelle York, pour l'informer que l'assemblée générale de sa province s'était engagée, par un vote, à encourir sa proportion des frais d'une ambassade en Canada, à l'effet d'empêcher la continuation des ouvrages commencés à la Pointe à la Chevelure, et pour le prier de faire en sorte que les Cantons s'opposassent aussi, de leur côté, à l'entreprise des Français. M. Van-Dam mit la lettre du gouverneur de la Nouvelle Angleterre devant son conseil, dans l'hiver de 1782; mais il ne fut rien fait en conséquence, et M. de Beauharnois acheva tranquillement son fort, et y mit une garnison.

Dans le printemps et l'été de l'année suivante, la petite vérole fit de grands ravages dans ce pays, tant parmi les Canadiens que parmi les sauvages domiciliés. Cette maladie, contre laquelle on ne connaissait point alors de préservatif, y fit périr un grand nombre de personnes de tout âge; des familles presque entières furent enlevées, et l'on fut obligé, dans bien des cas, de recueillir au berceau des enfans qui avaient survécu à leurs parens descendus au tombeau.

Vers l'automne, il y eut un tremblement de terre des plus violents, ou plutôt une suite de tremblemens de terre. Un monsieur qui remontait le Lac St. Pierre en canot, fut extrêmement surpris de voir, vers midi, les eaux du lac s'agiter tout d'un coup considérablement: il ne pouvait imaginer d'où provenait un aussi singulier phénomène. Arrivé vis-à-vis des lieux où les bords du fleuve étaient habités, il vit les habitans de ces campagnes aux portes de leurs demeures, allant et venant, dans la plus grande agitation, comme des gens affectés et troublés par la plus grande frayeur. Il débarqua, et apprit des premiers qu'il rencontra la cause de la terreur qu'il voyait peinte sur tous les visages. C'était un choc violent de tremblement de terre, qui avait fait tomber les têtes des cheminées de plusieurs maisons. Arrivé à Montréal, il trouva la ville tout en alarme; on y avait éprouvé les mêmes terreurs et les mêmes accidens. Ce tremblement de terre se fit sentir dans toutes les parties de la province qui étaient alors habitées: les secousses en durèrent pendant quarante jours, en diminuant graduellement de violence: plusieurs personnes furent blessées par les pierres qui tombaient des cheminées, et quelques unes perdirent la vie par la même cause.

Cette même année, le même sujet qui avait déjà été une occasion de brouillerie entre le premier évêque de Québec et le comte de Frontenac, revint encore sur le tapis. Sur les plaintes qui furent portées au pied du trône, sinon par le gouverneur général, du moins par quelques officiers ou notables du pays, M. de MAUREPAS, alors ministre de la marine et des colonies, écrivit, par ordre du roi, à l'évêque de Samos, qui avait fait un cas réservé à lui seul de la vente des liqueurs fortes aux sauvages, une lettre où il lui mandait, que le roi regardait une telle restriction comme impolitique par son extrême rigueur; que sa majesté avait appris avec regret que quelques uns de ses officiers avaient été obligés de descendre du fort de Frontenac à Québec, pour obtenir l'absolution, et qu'elle ordonnait en conséquence qu'aussitôt après la réception de sa lettre, cette restriction fut levée, ou du moins modifiée de manière à ne donner plus lieu à des plaintes bien fondées. La restriction, ou le règlement ne fut pas entièrement rescindé, mais suffisamment mitigé pour faire cesser les plaintes et les murmures, ou les empêcher de se faire entendre au-delà de l'Atlantique.

Vers la fin de cette même année 1733, M. Dosquet devint de droit évêque de Québec, en conséquence de la démission de M. de Mornay. M. Dosquet ayant aussi donné sa démission en 1739, M. POUROY DE L'AUBERIVIERE fut nommé pour le remplacer. Il s'embarqua, le printemps suivant, pour ce pays; mais il mourut, quelques jours après son arrivée à Québec, d'une fièvre maligne contractée sur le vaisseau dans lequel il avait fait la traversée. Ce prélat eut pour successeur M. DUBREUIL DE PONTBRIAND, qui gouverna l'église du Canada jusqu'en 1760, année de sa mort.

Depuis l'année 1733 ou 34, jusqu'au premier siège de Louisbourg, en 1745, le Canada se trouve dans un état à peu près nul pour l'histoire: il ne s'y passe presque aucun événement digne d'entrer dans les annales de la colonie, ou plutôt, il n'y a pas, dans cet espace de temps, d'annales canadiennes: tous les regards sont tournés du côté de la Louisiane; les voyageurs se portent vers l'embouchure du Mississipi; et les relations, naguère en si grand nombre, cessent pour le Canada, dont on semble ne plus s'occuper dans la métropole. Ce fut probablement dans cet intervalle de silence et de repos, que M. de Beauharnois entreprit de faire pénétrer un de ses officiers, bien accompagné, jusqu'à la mer du Sud. Charlevoix, qui fait mention de cette entreprise, sans nommer la personne qui en fut chargée, n'a pu parler de son résultat, parce qu'il n'était pas connu lorsqu'il achevait d'écrire son histoire; mais il paraît qu'elle ne réussit point, ou qu'elle n'aboutit à rien d'utile, soit pour la France, soit pour le Canada.

Cependant le pays se peuplait de plus en plus, tant par l'accroissement naturel de la population indigène que par l'émigration, et assez rapidement, s'il en faut juger par le nombre des nouvelles concessions. Il ne fut pas concédé moins de trente espaces de terre, plus ou moins considérables, en fief et seigneurie, dans l'intervalle de 1732 à 1743, par le marquis de Beauharnois, et M. Hocquart, successeur de M. Dupuy dans l'intendance. La colonie faisait aussi des progrès du côté de l'industrie; en 1737, on commença à exploiter les mines de fer de St. Maurice et de Batiscan, découvertes en 1667; mais entièrement négligées durant l'espace de soixante-dix ans. Le minerai fut d'abord mis en œuvre avec assez peu d'habileté; mais en 1739, on fit venir de France un artisan qui réunissait la connaissance des différentes branches de manufactures de fer fondu et travaillé à une connaissance suffisante de l'art d'exploiter les mines; et la compagnie qui avait entrepris cette exploitation, put s'y livrer avec profit pour elle-même et avantage pour le pays,

(*A continuer.*)

PETIT SYSTEME D'AGRICULTURE.

CHAPITRE QUATRIEME.

Des Engrais.

La terre, bien que possédant des richesses immenses et incalculables, s'épuise et s'affaiblit néanmoins, en fournissant des productions de toutes les espèces possibles. Plus on cultive une terre, plus elle devient meuble et déliée; si les plantes jettent alors des racines plus profondes, pour en retirer une nourriture plus abondante, l'humidité que cette terre meuble contient, s'échappe et s'évapore plus facilement. La terre étant alors trop sèche et trop aride, la végétation devient faible et languissante, et l'officiense humidité, qui en est presque entièrement disparue, ne peut plus donner et dispenser à chaque plante le suc nutritif qui lui est propre, nécessaire et particulier. Il faut donc ranimer la terre par des engrais propres à conserver cette humidité bienfesante, et à lui donner une vertu nutritive qu'elle a perdue en produisant une immense et prodigieuse quantité de végétaux de toutes les espèces possibles.

L'art est d'employer les engrais que fournit le pays; ce sont ceux qui sont ordinairement les plus favorables et les moins dispendieux. Ils sont pour ainsi dire naturels à la terre épui-

sée qui en a besoin : ils lui donnent une plus grande force et une vertu toute nouvelle ; elle recouvre pas ce moyen sa vivacité primitive, et produit par le secours de l'art, ce que la nature fatiguée lui semblait refuser opiniâtrément. C'est le seul moyen factice de réparer l'épuisement d'un sol ruiné par les productions continuelles de plusieurs années. Il n'est pas de meilleur engrais que le paccage des montons. Les paccages des autres animaux ont aussi leurs avantages ; mais jamais dans un degré aussi éminent que celui des moutons. Les fumiers de chevaux, de bœufs, de cochons et autres animaux domestiques et privés, sont aussi excellents, et fournissent un bon engrais ; mais pour cela, il faut y apporter beaucoup de soin et de précaution, pour l'empêcher de perdre par l'action de l'air et du soleil, l'humidité et la vertu nutritive qu'il peut contenir. Les feuilles, les tiges, les racines de toutes plantes, les genêts, les roseaux, les bruyères, les fougères, les gazons inutiles, et autres matières semblables, portées sous les bestiaux, dans les basses-cours, sur les chemins fréquentés, au milieu des boues, et par là plus promptement et plus facilement décomposés, peuvent suppléer au fumier ordinaire ; principalement quant à la conservation de l'humidité ; car ces différentes espèces d'engrais sont toujours plus propres à fixer l'humidité et à la conserver, qu'à donner à la terre un suc nutritif abondant. Les égoûts des marres, les vases et les terres tirées du fond des fossés, et toutes les espèces d'immondices, peuvent être utilement employés comme engrais. Il est bon d'avoir toujours un tas de terre près des maisons avec un ou plusieurs trous dessus, où l'on doit jeter toutes les eaux sales, lavures, urines, balayures, et autres immondices ; enfin généralement tout ce qui se jette près des maisons, et se perd dans la terre. Par ce moyen on peut se procurer un excellent engrais, principalement pour les bleds, qui viennent ordinairement beaux dans les terres engraisées par ces sortes de substances ; un pareil tas vaut, tous les ans, le fumier de plusieurs bêtes à cornes, sans compter l'avantage de la propreté autour des maisons et l'absence des odeurs nuisibles à la santé.

Les plantes qui croissent dans les fleuves, les rivières, les étangs, et dans les marais, fournissent aussi un engrais profitable. On doit pour cela récolter ces plantes et ces herbes, dans le cours de l'été ; c'est dans ce tems qu'elles sont plus abondantes et que les eaux sont plus basses. On les met en tas dans un trou pratiqué en terre, ou dans le fumier : elles se décomposent plus facilement par l'action du soleil. Cet engrais mêlé avec du fumier ordinaire donne, indépendamment de l'économie pécuniaire, de grands avantages dans la culture. Les Canadiens n'ont pas encore, ou n'ont que peu pratiqué ces diffé-

rentes manières d'améliorer leurs terres, et véritablement ils n'en ont pas encore, ou n'en ont que peu senti le besoin. La nouveauté de la plupart de leurs terres n'a pas encore excité leur industrie.

Les neiges, dit-on, donnent un engrais assez profitable. Plus les clotures sont hautes et fortes, plus elles arrêtent et retiennent les neiges qui par leur fonte, laissent à la terre une substance saline et huileuse, qui contribue beaucoup à la fertiliser et à l'améliorer. Le cultivateur qui a une petite terre, doit la partager et diviser par moitié et faire des clotures de divisions, fortes et bien hautes; il retiendra par ce moyen les neiges avec abondance, sur toute sa modique propriété, et les avantages qui en résulteront seront pour lui, inappréciables. Cela peut se prouver par la beauté du bled ou autres grains qui se trouvent le long des clotures. La différence est toujours très remarquable. C'est ordinairement au milieu d'une pièce de grains, que le plant est moins haut et moins bon.

Je me souviens d'avoir vu, il y a quelques années, sur une ci-devant Gazette des Trois-Rivières, qu'un cultivateur de la paroisse Ste. Anne d'Yamachiche, qui n'avait qu'une petite portion de terre, qui était divisée par de fortes et hautes clotures, avait toujours une récolte plus abondante que celle de ses voisins; d'où l'on doit conclure, que la neige seule, contribuait beaucoup à cet avantage; en outre, la neige entretient par sa fonte insensible une humidité avantageuse et qui pénètre très avant dans la terre.

Le plâtre fournit aussi un engrais fort avantageux: mais cette manière de fertiliser les terres n'est guère possible en ce pays, à cause des frais qu'il faut faire pour se le procurer.

La meilleure manière de fertiliser les terres sablonneuses, est d'y mettre une couche de glaise, la plus mince possible: alors ces sortes de terres, qui semblaient privées du pouvoir de produire toute et chaque espèce de grains, deviennent des plus fertiles, et récompensent amplement le laborieux cultivateur, qui a fait les frais d'un engrais aussi avantageux.

Rien n'est moins coûteux que cette manière de fertiliser les terres. Il ne faut que du tems et de la patience; car c'est un ouvrage long. Un cultivateur qui a une nombreuse famille peut employer quelqu'un à ce genre d'ouvrage, sans que les autres travaux puissent en souffrir; ou s'il n'a dans sa famille personne de capable de faire cette besogne, s'il en a les moyens, un homme qu'il engagera au mois, ou pour l'été, lui laissera plusieurs arpens de terres, dont les revenus et les produits de l'année suivante, lui vaudront des sommes considérables, et l'indemniseront largement des déboursés qu'il aura faits pour faire faire ce très utile ouvrage. Une terre ainsi fertilisée,

pousse pendant un grand nombre d'années avec beaucoup de vigueur et d'avantage; aucune espèce d'engrais ne dure et ne subsiste plus longtems. Le bled vient toujours beau et d'une excellente qualité. Les mauvaises herbes diminuent sensiblement sur les terrains ainsi fertilisés, et l'on a toujours l'avantage d'y ramasser du bled net et pur.

Cette manière d'améliorer et fertiliser les terres, est devenue très à la mode, dans les paroisses de Champlain et du Cap de la Madelaine, près des Trois-Rivières. On sait que le sol de ces paroisses est généralement léger et sablonneux; qu'on y voyait ci-devant peu d'habitans jouir de l'abondance et posséder des richesses qu'un grand nombre de cultivateurs possèdent ailleurs. Fatigués de toujours cultiver sans recueillir assez pour payer leurs peines et leur travaux et pour se procurer toutes les nécessités de la vie; ils se sont mis, depuis plusieurs années, à glaiser leurs terres, dans l'espoir d'un profit qui devait leur procurer les aisances communes à toutes les classes des cultivateurs. Les premières expériences ont si bien réussi, qu'à présent, chaque habitant qui entend ses intérêts, passe une partie de l'été à glaiser ou à faire glaiser les parties de sa propriété qui sont les plus en besoin de ce favorable et productif bienfait. Leurs produits ont considérablement augmenté; ces paroisses reprennent insensiblement une apparence d'aisance et de fortune qui leur fait un grand honneur, et qui démontre combien les habitans qui les composent sont diligents et industrieux.

Il serait à désirer que les cultivateurs qui habitent des lieux sablonneux, qui ressemblent au sol maigre et aride de ces paroisses, imitassent la diligence et l'industrie de ces sages et prudents paroissiens. Animés par les premiers succès, ils s'adonneraient bientôt avec courage à ce digne genre d'onvrage, qui augmenterait beaucoup leurs revenus et leurs aisances, sans être obligés à augmenter la grandeur de leurs champs et la quantité de leurs durs et pénibles travaux. Cette espèce d'engrais excède de beaucoup la valeur et la bonté du fumier, et dure beaucoup plus longtems. Il est à espérer que les nombreux succès de ceux qui ont embrassé cette manière d'améliorer leurs terres serviront de stimulant à ceux qui ont les mêmes besoins et qui souffrent les mêmes privations. On ne saurait leur trop recommander cet usage, dont ils ne connaîtront l'avantage qu'après l'avoir essayé. Par la même raison, on pense que les terres où la glaise est dominante, deviendraient beaucoup plus fertiles, si l'on y ajoutait une couche de sable assez épaisse pour décomposer cette glaise, qui est toujours trop compacte; car la glaise pure est stérile, parce qu'elle est impénétrable à leau et aux racines des plantes: mais mêlée avec du sable, elle devient extrêmement féconde. Le degré de sa fécondité est en raison de

son mélange dans une juste proportion avec le sable ou autre substance. De sorte que je croirais très avantageux d'ajouter une couche de sable aux terres où l'argile est dominante, et que les récoltes qui suivraient cette addition seraient des plus lucratives.

Enfin nous ne finirions pas, s'il fallait rendre compte de toutes les manières d'engraisser et fertiliser les terres. Nous ne pouvons dire sur ce sujet que des choses générales, et il reste à la sagesse et à l'industrie du prudent cultivateur de les appliquer suivant le besoin et la convenance des cas.

ELECTION DE PRESTON.

Preston, 15 Juin 1826.

J'assiste ici à un drame fort extraordinaire et d'un genre inconnu en France. Les personnages sont :

Le maire de Preston et ses deux *baillifs*, chargés de diriger l'élection ;

M. STANLEY, de la puissante famille des Derby. C'est le candidat des whigs. Il a vingt-six ans environ, une figure agréable, beaucoup de talent, des manières tout-à-fait distinguées, et une grande fortune : il n'en faut pas tant pour être sûr d'un bon nombre d'amis ;

Le capitaine BARRIE, second candidat. Il passe pour un toré de la vieille roche, c'est-à-dire pour plus partisan du lord chancelier que de M. Canning, du duc de Wellington que de M. Huskisson. Officier de marine, son langage est plus franc qu'élégant ;

M. WOOD, avocat de Londres et réformatéur modéré. Sa figure est douce, sa voix un peu faible, son élocution agréable. Il se présente comme troisième candidat ;

WILLIAM COBBETT, ci-devant caporal, aujourd'hui pamphlétaire fameux, et radical enragé jusqu'à nouvel ordre. C'est un homme de soixante ans environ ; sa tête est chauve, son teint échauffé. Rien de plus grossier que ses manières, de plus commun que son ton. Pour plaire sans doute à la multitude, on le voit paraître le gilet ouvert et la poitrine à demi nue. C'est le quatrième candidat. Il y a deux membres à nommer.

Sir THOMAS BEEYOR, baronnet du comté de Suffolk, et l'un des plus zélés partisans de Cobbett. Il siège presque toujours à ses côtés, et forme avec lui un contraste parfait. Sa physiologie exprime la douceur ; sa manière de parler est traînante et un peu féminine. Mais en y regardant de près, on découvre

sous ce calme apparent bien de l'ardeur et de l'énergie : il y a deux cents ans, Sir Thomas Beevor eut été un puritain fanatique ;

HUFFMANN ; second aide-de-camp de Cobbett, et cordonnier de son métier. Gros, court, la tête enfoncée dans les épaules, Huffmann est le maître absolu de la populace : d'un geste il l'enflamme et l'apaise ; d'un mot il dirige tous ses mouvemens. Un certain esprit naturel, et beaucoup de ce que les Anglais appellent *humour*, lui ont assuré cet ascendant ;

Une foule d'amis, huit ou dix avocats, cent constables, quatre bandes de musiciens et trente ou quarante porte-étandards ; enfin un corps de sept à huit mille électeurs, composés de tous les individus mâles et majeurs qui habitent Preston depuis six mois.

Il semble que je n'aie plus qu'à laisser l'élection se développer par elle-même ; mais quand je suis arrivé à Preston, les deux premiers actes de ce drame étaient joués ; et pour mettre le lecteur au fait, une courte exposition me paraît nécessaire. Depuis plus de deux mois, trois des candidats, MM. Stanley, Wood et Cobbett, s'étaient présentés, et le *canvass*, avait eu lieu selon les formes ordinaires. Favorables aux catholiques, qui sont fort nombreux à Preston, tous trois étaient d'accord de ne point exiger le serment de suprématie ; mais, la veille de l'élection, paraît un nouveau candidat, le capitaine Barrie, et le serment fatal est demandé. Jugez de la fureur de Cobbett et de tout son parti ! Aussi le capitaine, en se montrant sur les *hustings*, a-t-il pensé être lapidé. La chambre de son comité a été assiégée, forcée, presque démolie, et il a fallu d'incroyables efforts pour le ramener sain et sauf dans son hôtel. Le métier de candidat a quelquefois ses désagrémens.

A présent, transportez-vous au troisième jour de l'élection, et suivez-moi sur les *hustings*, dans la loge du maire, d'où nous pouvons parfaitement tout voir et tout entendre. Ici chacun des candidats a son quartier séparé par de fortes balustrades, et, de peur que les électeurs ne se battent, ils entrent eux-mêmes par des portes différentes. La place commence à se remplir d'ouvriers déguenillés et de femmes presque toutes parées des couleurs de Cobbett (vert et blanc.) Les avocats, siègent au-dessous des candidats, et Cobbett lui-même, debout sur la balustrade qui le sépare du capitaine Barrie, s'attache d'un bras à l'un des pilliers des *hustings*, tandis que de l'autre il agit son chapeau et salue la populace.

A peine le maire est-il assis que M. Stanley demande la parole. Il réclame vivement contre un pamphlet que, la veille, Cobbett a lancé contre lui, le traite de lâche, d'effronté menteur, et finit par l'assurer de son profond mépris. Regardez Cobbett pendant cette vigoureuse apostrophe. Il pâlit, ses lè-

mes se contractent, et cet homme, si hardi lorsqu'il s'agit d'attaquer, semble perdre toutes ses facultés dès qu'on ose se mesurer avec lui. Sa réponse n'est qu'un tissu d'absurdités et d'injures; il balbutie, montre le poing à Stanley, au milieu des acclamations de la multitude, et se sert d'expressions trop grossières pour que je puisse les rapporter sans dégoût.

Pour prévenir des rixes continuelles, il a fallu, comme je l'ai déjà dit, que le maire de Preston assignât une porte particulière aux partisans de chaque candidat. Ce serait merveille si, pendant les quinze jours du *poll* tous les électeurs avaient le temps de voter; mais comme il n'en peut être ainsi, une telle mesure est évidemment défavorable à Cobbett, qui n'a d'autres voix que celles des gens qu'il amène, tandis que ses concurrents s'en prêtent mutuellement quelques unes. Après plusieurs tentatives pour échapper à cette combinaison, il se détermine à protester, et le fait dans les termes le plus violents. Alors commence une scène de confusion qu'il est impossible de rendre. Tout est en mouvement sur les *hustings* et dans la place. Les injures volent d'un banc à l'autre; on semble prêt à en venir aux mains; la voix du maire est couverte par les horribles clameurs de la populace, que Cobbett et Huffmann ont soin d'encourager. Sir Thomas Beevor obtient un moment de silence, et se présente comme conciliateur, mais en vain. Insulté par Cobbett, le capitaine Barrie veut s'élançer sur lui, et ne cède qu'avec peine aux représentations de ses amis. Plus populaire, M. Wood franchit les *hustings*, se montre de près au peuple, et accuse Cobbett d'avoir employé la menace contre ceux qui lui refusaient leur voix. Cobbett nie avec fureur; mais un témoin se présente: c'est un paysan de soixante ans environ. On le hisse sur les *hustings*, et là, malgré un épouvantable tumulte, il confirme l'assertion de Wood. Cobbett alors n'y peut plus tenir; il s'agite violemment, et sa voix rauque se fait entendre par-dessus toutes les autres. Il me semble assister à une séance du club des Jacobins. De guerre lasse, pourtant, un peu de calme renaît; Cobbett se retire en menaçant le maire, et le *poll* commence.

Ici tableau d'un autre genre. Les électeurs arrivent par quatre avenues distinctes, et quand ceux de Cobbett ne seraient pas séparés des autres, on les reconnaîtrait aux haillons qui les couvrent... De temps en temps, les Cobbettistes essaient de renverser les barrières. Cobbett, de son hôtel, envoie une nouvelle protestation contre les quatre portes, bien sûr, si on les supprime, d'emporter l'élection d'assaut. Enfin les *hustings* présentent jusqu'à cinq heures le coup d'œil le plus animé, le plus confus, le plus varié.

Pendant ce temps, une autre scène se passait sur la place du

marché. Chaque candidat a sa bande de musiciens et ses bannières, qui, après l'avoir conduit, le matin, aux *hustings*, ne cessent, jusqu'à la cloture du *poll*, de se promener en triomphe à travers la ville. Les étendards de Cobbett et ceux du capitaine Barrie s'étaient rencontrés; un combat à coups de pierres s'en était suivi, et les amis de Barrie, mis en fuite, n'avaient trouvé d'autre refuge que la maison de ville. Il fallait pourtant que le capitaine retournât des *hustings* chez lui, et tout faisait craindre une nouvelle attaque. Elle a eu en effet eu lieu; mais, escorté d'une soixantaine de *constables*, il est parvenu à se faire jour et à regagner ses quartiers. Cependant le peuple s'assemble sous les fenêtres des divers candidats, qui le haranguent de leur mieux. Les acclamations et les huées se répondent d'un bout à l'autre de la ville. Une demi-heure après, toutes les tavernes sont pleines, et le soir, plus d'un honorable électeur est forcé de se faire porter chez lui.

Voulez-vous maintenant visiter les coulisses et examiner de près les ressorts qui font mouvoir toute la machine? Montez dans la chambre où siège le comité central de l'un des candidats: vous le verrez correspondant avec divers comités de districts chargés de fournir au *poll* tant d'électeurs par jour. D'heure en heure, des messagers vont en commander dix, quinze, vingt, suivant le besoin. Des agens subalternes se mettent alors en route. Le lieu de ralliement est, comme d'habitude, une taverne dont le maître se fait un plaisir de traiter gratis des hôtes aussi aimables. De là on les conduit par bandes au *poll*, d'où ils reviennent boire à la santé et aux dépens du candidat favorisé; car si la corruption est défendue, la reconnaissance ne l'est pas. Cette vertu là coûte, dit-on, à M. Stanley mille louis par jour. Aussi se trouve-t-il constamment placé en tête du *poll*.

Preston, 27 Juin 1826.

Quand je suis parti de Preston, Cobbett était le héros de la multitude, et l'ennemi commun de tout le reste: eh bien, huit jours se sont passés, et j'ai retrouvé le héros de la multitude sans influence; Wood héritier de sa popularité et en querelle ouverte avec le capitaine Barrie; tout enfin sans dessus-dessous. M. Stanley seul avait conservé son langage et sa position. Toujours en tête du *poll*, son élection est gagnée depuis quelques jours, comme celle de Cobbett est perdue. Aussi, par des raisons bien différentes, ont-ils tous deux jugé convenable de fermer leurs tavernes. Grande leçon pour les électeurs qui veulent jouir de leurs droits, et boire jusqu'au bout.

Wood et Barrie en présence, ç'a été le temps des intrigues et des contre-intrigues, des injures et des voies de fait, comme

pendant le règne de Cobbett... Quand celui-ci a vu que son pouvoir lui échappait, toute sa rage s'est tournée contre Wood. Il l'a appelé coquin, hypocrite, lâche, &c. &c. tandis que de temps en temps, il offrait la main au capitaine en signe de conciliation. Mais une chose qui fait le plus grand honneur au peuple de Preston, c'est que malgré les efforts de ce bas tribun, malgré l'argent que les amis du capitaine répandaient à pleines mains, les principes l'ont emporté sur l'intérêt. Le comité de Cobbett lui-même, refusant de s'associer à ses haines, a soutenu l'homme pauvre contre l'homme qu'appuyait toute la *gentry* du pays.

Quand on est le second sur la liste, parmi les moyens d'arriver au premier rang, il en est un fort expéditif et très usité en Irlande : c'est d'appeller son adversaire en duel, et de le tuer avant la cloture du *poll*. Ce moyen, le capitaine Barrie a voulu l'employer contre Wood ; mais il n'a pas réussi ; et aujourd'hui, quinzisième et dernier jour, tout s'est passé tort tranquillement. Bien que le résultat de l'élection fût connu d'avance, une foule immense remplissait la cour des *hustings*, et trois heures ont retenti au moment où MM. Stanley et Wood ont été proclamés. *Lettres sur les Elections Anglaises. Paris 1827.*

HYDRORAMA.

Les succès obtenus dans les divers établissemens connus sous les désignations de Panorama, Diorama et Cosmorama, ont fait naître l'idée, de rendre les avantages qui résultent de l'exposition de ces objets sous le rapport des connaissances géographiques, et sous celui des arts, communs à un grand nombre de villes situées sur les rives des principaux fleuves et rivières de la France.

Pour atteindre ce but, on a conçu le plan d'un bateau qui portera le nom d'Hydrorama. Ce bateau aura quatre-vingts pieds de long sur vingt-quatre de large ; il sera surmonté d'une construction en menuiserie dont l'entrée sera placée au centre. Chaque côté du bateau contiendra un salon ayant à son extrémité un Diorama, et sur les côtés de chacun de ces salons six cabinets contenant des tableaux représentant les sites les plus intéressants. Ces tableaux, vus à travers des verres d'optique donnant sur chaque salon, seront disposés comme ceux du Cosmorama, et éclairés de la même manière que ceux du Diorama.

La dimension des grands tableaux placés aux extrémités du

bateau sera d'environ trente-deux pieds de largeur sur vingt-un de hauteur ; ceux placés sur les côtés auront chacun quatre pieds de largeur sur cinq de hauteur : ces divers tableaux pourront être changés à volonté.

Dans une pièce située au-dessus de l'entrée, sera pratiquée une chambre noire semblable à celle qui a été établie sur le Pont-des-Arts, à l'aide de laquelle on pourra prendre les vues de tous les sites riverains, puisque le bateau sera stationnaire dans les endroits les plus peuplés et les plus pittoresques.

Cs bateau, sur lequel, au milieu, flotteront le pavillon de France, et aux extrémités ceux des pays dont les sites seront partie de l'exposition, demandera d'autant moins de frais de transport, qu'il voyagera toujours à vide, et ne recevra du monde que dans les endroits où ils sera stationnaire.

M. PEVRE, architecte du gouvernement et de plusieurs théâtres royaux, chevalier de la Légion-d'Honneur, sera chargé de diriger les travaux de construction de ce bateau.

Tous les tableaux seront exécutés par M. GUE', peintre et décorateur de l'Odéon, et de plusieurs autres théâtres.

Un brevet d'invention pour l'établissement de ce bateau a été accordé par S. M. le 2 avril 1829, et, par une lettre du 20 janvier précédent, son excellence le ministre de l'intérieur avait déjà donné l'autorisation de faire stationner le bateau sur les principaux fleuves et rivières de France.

L'ARBRE UNIQUE.

On a vu fleurir de temps immémorial, à Toluca, ville du Mexique, un arbre unique, d'une espèce particulière, le seul qu'on ait jamais vu, et dont on ait jamais entendu parler. Cet arbre est un objet de respect, sinon de vénération pour les naturels, qui, mus par une sorte d'affection, viennent de distances considérables, pour se procurer de ses fleurs, qui ressemblent à une main. L'histoire de cet arbre singulier a été donnée dernièrement dans un ouvrage imprimé à Mexico, en langue espagnole, et dont il a été publié une traduction à Paris. Les fleurs de cet arbre unique ressemblent, avant leur épanouissement, à la main fermée, et ensuite, à la main ouverte. Elles sont d'un rouge foncé extrêmement brillant. L'avidité des habitans à se les procurer fait qu'il en arrive peu à maturité, et qu'il y a conséquemment peu de fruits : c'est pourquoi l'on a posté des sentinellés autour de l'arbre, afin qu'il puisse être obtenu quelques unes de ses semences. Il y a quelque temps, les botanistes anglais envoyés dans la Nouvelle Espagne, ont

été à Toluca, afin de pouvoir observer et décrire cet arbre curieux. Ils en ont pris plusieurs boutures, et il y a lieu d'espérer que l'espèce pourra s'en multiplier, et qu'il ne sera pas impossible qu'elle croisse en Europe; où elle ajouterait aux merveilles de la nature qui s'y voient déjà. Le nom mexicain de cet arbre est *macpalcootchiuanhill*, mot descriptif, qui signifie "l'arbre dont la fleur ressemble à une main." *Journal Anglais.*

—

THE FRENCH PRACTICE OF MEDICINE;
BEING A TRANSLATION OF L. J. BEGIN'S
TRAITÉ
ON THERAPEUTICS;

With occasional Notes and observations illustrative of the treatment of diseases in the climate of North America: by XAVIER TESSIER.

Ce n'est que depuis quelques jours que nous avons vu la traduction que notre habile et laborieux compatriote, Mr. le Dr. TESSIER, a faite et publiée à New-York, de la Thérapeutique du Dr. BEGIN, de Paris; ouvrage dont il a été parlé au long dernièrement, dans la *Minerve*. Autant que nous en avons pu juger par nous-mêmes, le Dr. Tessier n'aurait pu s'occuper d'une manière plus utile qu'il ne l'a fait, par cette traduction, pour les médecins et les étudiants en médecine; et il y a tout lieu d'espérer que son travail ne sera pas perdu pour ceux de ses compatriotes qui exercent, ou se destinent à exercer la profession; surtout pour ceux qui n'entendent pas bien le français, ou qui n'ont pas par devers eux l'ouvrage original. Les notes dont le traducteur a enrichi son ouvrage doivent le rendre préférable à l'original même, pour ceux qui entendent également les deux langues. Le livre est à vendre à la librairie de MM. E. R. FABRE & Cie. C'est un volume bien imprimé et proprement relié de 480 pages in-8vo.

—

PARLEMENT IMPÉRIAL.

Depuis la publication de notre dernier numéro, il a été reçu des journaux contenant quelques débats qu'il y a eu, le 5 Juin, dans la chambre des communes, au sujet du Canada. Les principaux orateurs sont: M. LABOUCHÈRE, M. WILMOT HORTON, M. STANLEY, M. HUSKISSON et Sir GEORGE MURRAY.

Nous ne pouvons donner qu'un court résumé de ce que ces messieurs ont dit en cette occasion.

M. LABOUCHERE dit (en substance) qu'il ne se levait pas pour entamer l'importante question des affaires du Canada, mais pour demander au ministre des colonies quelle conduite il se proposait de tenir par rapport à ce pays ; que comme il ne pouvait concevoir que les gouverneurs de ces colonies fussent autant à blâmer des difficultés qui s'y étaient élevées entre eux et les habitans, ou leurs représentans, que le bureau colonial, il pensait que c'était de ce bureau qu'il fallait attendre les améliorations devenues nécessaires ; qu'il croyait les provinces du Canada assez avancées dans la politique pour recevoir le gouvernement le plus libre qu'il fût possible de leur donner ; qu'il regardait avec défiance toute intervention du parlement impérial dans les affaires coloniales ; que de tous les actes parlementaires passés depuis 1791 il n'y avait aucun qui n'eût causé du mal ; que la mesure requise présentement était la révocation de ces actes ; que quoique se proposât le secrétaire d'état pour les colonies, il espérait qu'il n'avait aucun dessein de changer la constitution des Canadas ; que son honorable ami (M. W. Horton) avait fait une tentative de ce genre en 1822, et avait appris par expérience que c'était un but auquel il était impossible de parvenir ; &c.

M. W. HORTON, dit qu'il n'entreprendrait pas de défendre le gouvernement colonial, mais qu'il ne pouvait se joindre à ceux qui le condamnaient généralement ; qu'il y avait une source de dissensions dans le conflit des actes du parlement, et qu'il pourrait être avantageux d'en annuler quelques uns ; mais que tant qu'ils ne seraient pas révoqués, il ne convenait point d'y désobéir et de se conduire à leur égard comme s'ils n'existaient pas.

M. STANLEY dit que le gouvernement des colonies ne pouvait être conduit convenablement, si tous les ordres émanaient du bureau colonial, et s'ils étaient soutenus par le conseil législatif, sans égards aux circonstances, et souvent en opposition aux vœux des colons exprimés par l'organe de la chambre d'assemblée ; que le conseil législatif, en agissant comme créature du gouverneur du jour, était la cause de la plupart des maux dont on se plaignait ; &c.

M. HUSKISSON dit que quand il l'agissait des intérêts de tout l'empire, il convenait que le parlement impérial intervint ; mais qu'il devait prendre garde de n'aller pas au-delà de ce point, c'est-à-dire de ne pas intervenir sans une absolue nécessité. Il ajouta qu'il pensait que la nomination de Sir James Kempt comme gouverneur du Canada contribuerait beaucoup au bien-être de cette colonie.

Sir GEORGE MURRAY dit qu'on l'avait accusé à tort de faire peu de cas des recommandations du comité du Canada ; qu'il avait le plus grand respect pour ce comité, mais qu'il doutait que toutes ses recommandations pussent être mises en pratique dans une colonie ; qu'on lui avait aussi inputé à blâme d'avoir dit qu'en plusieurs cas, les plaintes des colonies étaient si vagues, qu'il était souvent difficile de découvrir de quel grief immédiat elles se plaignaient, et quel remède il convenait d'y apporter ; que pour faire voir combien c'était à tort qu'on l'avait blâmé sous ce rapport, il demanderait s'il pouvait y avoir quelque chose de plus vague qu'une de ces plaintes, qui était "que le conseil législatif avait rejeté des mesures salutaires passées dans la chambre d'assemblée à une grande majorité, et très agréables au peuple ;" une autre de ces plaintes vagues était "qu'on avait maintenu ou introduit dans les emplois publics des personnes qui devaient notoirement en être exclues ;" dans un autre endroit les pétitionnaires disaient "qu'ils ne parlaient qu'à regret de l'absolue incapacité des militaires à gouverner civilement ces colonies ;" qu'il ne pouvait y avoir rien de plus vague que cela ; qu'il suffisait aux personnes qui avaient envoyé cette requête en Angleterre de porter la vue de l'autre côté de leur frontière, sur la grande république qui les avoisine, pour y voir un militaire chargé de la plus haute fonction civile de l'état ;—que son intention avait été d'introduire, même dans la session actuelle, une mesure relative au Canada, s'il s'était trouvé en possession de renseignemens suffisants pour en préparer une ; mais qu'il avait été hors de son pouvoir de se procurer ces renseignemens ; qu'il avait été nommé un comité de la chambre, à l'occasion des plaintes venues du Bas-Canada, mais qu'on n'avait pas donné avis à cette province qu'il y aurait une enquête en conséquence ; qu'il n'en était venu personne exprès en Angleterre pour donner des renseignemens au comité ; que quant aux personnes qui avaient apporté la pétition, quoi qu'elles fussent douées de beaucoup de talens et de connaissances, elles étaient venues dans ce pays liées d'avance dans la province à une opinion, et l'on était naturellement porté à croire que leur opinion sur le sujet était toute formée dès leur arrivée, Il finit en disant qu'il était disposé à recevoir des suggestions au sujet du Canada, n'ayant d'autre désir que de lui procurer la plus grande portion possible de bonheur et de prospérité.

Nos remarques seront concises à proportion de la concision du résumé. Nous croyons que M. Labouchère rencontre vrai grand il dit que c'est au bureau colonial que les colonies doivent attribuer les difficultés qu'elles éprouvent, (particulièrement au sujet des finances), plutôt qu'à leurs gouverneurs, qui reçoivent leurs instructions de ce bureau, et sont tenus de les

suivre. Comme ce monsieur, nous nous défions de tout acte parlementaire relatif aux colonies : l'acte du Commerce du Canada, celui des Tenures, quoique passés sans doute dans les meilleures intentions du monde, n'en sont pas moins préjudiciables à ce pays : qui sait si un nouvel acte parlementaire passé *intentionnellement* pour l'avantage du Canada, ne serait pas dans le fait pour son désavantage ? " Ce n'est pas, comme l'a dit un de nos journalistes, d'actes législatifs, mais bien d'actes administratifs que nous avons besoin. " Il nous en faudrait un pourtant, il nous faudrait un acte législatif, comme le suggère M. Labouchère, pour annuler ceux qui sont à notre désavantage; car nous sommes obligés de convenir avec M. Horton, que tant que ces actes seront en force il faudra y obéir.

M. Stanley nous paraît avoir raison, s'il est simplement d'avis que notre conseil législatif doive être réformé, ou modélé sur un autre plan ; non que nous croyions qu'il soit constitutionnellement possible que les individus qui sont présentement membres de ce conseil cessent d'un coup de l'être ; ce corps ne peut guère être réformé, suivant nous, que par l'introduction future dans son sein de membres plus indépendans, plus immédiatement liés aux intérêts du pays, plus canadiens, en un mot. Si le désir de M. Stanley était que notre conseil législatif fût supprimé, et qu'il ne restât plus que le gouverneur et la chambre d'assemblée en présence l'un de l'autre, ce désir serait plus que républicain, et nous ne pourrions le partager.

Qui pourrait s'empêcher de croire avec M. Huskisson que la nomination de sir James Kempt au gouvernement de ce pays ne lui ait été avantageuse ? Elle l'aurait été beaucoup quand elle n'aurait fait qu'éloigner l'une de l'autre deux parties irritées au point de ne pouvoir plus, nous ne disons pas, se voir de bon œil, mais se souffrir. C'aurait été se faire illusion pourtant que d'imaginer qu'un nouveau gouverneur aurait instruction, ou prendrait sur lui de défaire d'un coup tout ce qu'aurait fait, même de généralement odieux dans le pays, son ou ses prédécesseurs : à moins d'une secousse en sens contraire de celle de l'avant dernière année, le précédent ordre de choses, ou un ordre meilleur encore, ne pourra se rétablir que petit à petit ; mais il se rétablira infailliblement, si le présent est contre nature.

Quant à Sir George Murray, nous croyons que c'est bien sincèrement qu'il veut le bonheur de ces colonies. Malheureusement, un passage d'une des pétitions envoyées du Canada se trouve vis-à-vis de lui dans ce que les Anglais appelleraient *an awkward position* ; il se trouve qu'on y dit à un militaire ministre que les militaires sont absolument incapables de gouverner des colonies comme celles-ci. Sans doute que quand ce passage a été introduit dans la pétition en question, qu'on avait inten-

tion de présenter à des gens de robe, on ne prévoyait pas que des gens d'épée en deviendraient les principaux juges ; on était sans doute bien éloigné de soupçonner que ce serait devant un premier ministre militaire, et un ministre des colonies aussi militaire, qu'on parlerait des militaires comme de gens incapables de gouverner. Nous ne croyons pas néanmoins que cette circonstance, quelque *awkward* qu'elle soit, puisse influer assez sur l'esprit d'un homme comme Sir George Murray, pour qu'il en résulte quelque chose de réellement désavantageux à ce pays.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Europe. D'après des lettres de Corfou du 29 Mai, Missolonghi s'est enfin rendu aux Grecs. Lépante et son château sont au pouvoir des Grecs depuis le 1er. Mai. Le bruit courait que la division sous les ordres du général Schneider devait se rendre sous les murs d'Athènes pour faire faire la remise de cette place. Ce bruit ne se concilie point avec la décision prise par la France de ne pas faire sortir ses troupes de la Morée ; mais il s'accorde avec l'extension qu'on paraît vouloir donner à la Grèce continentale.

Le combat le plus sérieux qui se soit livré entre les Russes et les Turcs, depuis le commencement de la campagne, est celui de Pravadi : les deux parties réclament la victoire.—Il y a eu aussi une affaire sanglante dans les environs de Widdin : les Turcs ont été repoussés ; mais les Russes n'ont pu effectuer le passage du Danube sur ce point. Les Turcs et les Russes faisaient marcher de grands corps de troupes vers Sislitrie, et il est probable qu'il se livrera, ou plutôt qu'il s'est déjà livré, sous les murs de cette ville, une bataille importante, sinon décisive. Le combat de Pravadi s'est donné en rase campagne, et les Turcs y ont montré qu'ils avaient fait de grands progrès dans la tactique européenne.

Amérique. Des lettres de la Havane portent qu'il se préparait, contre l'Amérique du Sud, une autre expédition, composée d'un vaisseau de 74, de deux frégates, de plusieurs brigantins, de bâtimens de transport, et de 4,000 hommes. Cette escadre devait être jointe par des bâtimens de la Trinité et de Porto-Rico. Le bruit courait à la Havane, mais sans qu'on pût lui assigner une source authentique, que la première expédition avait effectué son débarquement, et pris possession de la Vera-Cruz.

Des lettres de Truxillo en date du 12 Mars, de Piura du 7, et de Colaisaco du 5, s'accordent à annoncer que l'armée péruvienne, sous le commandement du général La Mar, avait, dans une bataille ranyée, défait l'armée colombienne, commandée par le général Sucre.

PETITE CARONIQUE CANADIENNE.

Les Messieurs suivants ont été nommés Syndics de la Maison d'Industrie de Montréal, pour l'espace de deux années :

F. DESRIVIÈRES, H. M'KENZIE, J. BOUTHILLIER, H. GATES, Ls. GUY, Js. MILLAR, J. TRY, Jb. DEWITT, J. QUESNEL, C. WAGNER, F. DESAUTELS, A. JOBIN.

Le 31 du mois passé, Son Excellence, Sir JAMES KEMPT, est arrivée au manoir de l'honorable P. D. DEBARTZCH, à St. Charles, à 10 heures et demie du matin, et a été saluée, à son approche, par 21 coups de canon tirés du quai de J. T. DROLET, écr. de St. Marc. Un corps de miliciens, commandé par le major L. C. DUVERT, a aussi tiré trois décharges en son honneur. Après avoir visité l'école du lieu, Son Excellence a dîné chez l'hon. P. D. Debartzch, où se trouvaient sept membres du clergé des environs. Son Excellence a témoigné à plusieurs reprises sa satisfaction de la réception qu'on lui a faite.

Le 1er. de ce mois, un incendie a détruit quatre maisons et quelques bâtimens, sur la rue Ste. Radegonde, entre les faubourgs St. Antoine et St. Laurent. Les maisons, ainsi que les meubles qu'elles contenaient, étaient assurés à différents bureaux.

Le 3 de ce mois, J. Bte. LEFEVRE, Ecuyer, M. P.; Mr. CHE'NIER, son oncle, Mr. et Mdelle SARRAULT, tous de Vaudreuil, se sont noyés, en descendant les rapides de La Chine, dans un bateau. Les corps ont été retrouvés depuis, en différents endroits, et transportés à Vaudreuil, pour y être inhumés. Cet accident déplorable doit être un avis à ceux qui préfèrent la route du fleuve à celle du canal de La Chine, de ne pas s'y embarquer sans s'être pourvus de guides sûrs et expérimentés.

Marié à Montréal, le 10 du courant, C. R. OGDEN, écr. Solliciteur-général, à Dlle SUZAN, fille aînée de feu J. W. CLARK, écr.

Décédés, à Québec, le 1er. de ce mois, Mr. Augustin GERMAIN, fils, âgé de 24 ans;

A Montréal, le 11, Dlle MARIE M'BEAN, âgée de 21 ans.

Commissionné, Mr. J. Bte. GRENIER, Médecin et Chirurgien.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX. 1er. SEPTEMBRE 1829. NUMERO V.

HISTOIRE DU CANADA.

(Continuation.)

Dès l'année 1703, il avait été émané un édit royal, par lequel il était défendu aux communautés religieuses d'acquiescer des biens fonds au-delà d'une certaine valeur : par un édit subséquent, toute acquisition de ce genre fut interdite aux gens de main-morte, à moins qu'ils n'en eussent préalablement demandé et obtenu la permission par écrit. Enfin, en 1743, il fut émané un troisième édit royal, prohibant strictement tout achat, mutation, et aliénation en main-morte, sans une autorisation du roi ou de la justice.

Il fut aussi émané, la même année, un ordre du conseil supérieur, défendant aux curés de marier les mineurs sans permission, et leur enjoignant de se conformer en tout aux règles canoniques concernant la publication des bans de mariage.

L'année suivante, le roi de France, persuadé à juste titre, que toutes les lois et ordonnances du royaume n'étaient pas convenables aux colonies, écrivit au gouverneur et à l'intendant de la Nouvelle France, une lettre portant que sa majesté entendait qu'à l'avenir les ordonnances et édits royaux auxquels elle voulait que ses sujets du Canada obéissent fussent enrégistrés au conseil supérieur de Québec ; et que conséquemment, aucun édit, arrêt, déclaration, lettres-patentes, &c. ne fussent enrégistrés au dit conseil, sans un ordre exprès de sa part, signifié par le ministre de la marine et des colonies.

La même année 1744, en conséquence d'une lettre écrite à l'évêque de Québec par M. de Maurepas, d'après des représentations envoyées en France par les autorités civiles de la colonie, ce prélat supprima ou abolit plusieurs des fêtes qui se célébraient dans son diocèse. Ce sont celles dont la solennité est présentement remise au dimanche suivant.

Une ordonnance datée du 28 Avril 1745, nous paraît mériter d'être rapportée à peu près en entier, d'autant plus que nous croyons qu'elle n'a pas été annullée, et qu'il y est contrevenu présentement, d'une manière préjudiciable au bien du

pays sous plus d'un rapport. Cette ordonnance porte :

Que sa majesté étant informée que l'établissement des terres en Canada n'a pas fait les progrès qu'elle avait lieu d'attendre de la protection et des facilités qu'elle veut bien accorder aux habitans ; que cette colonie n'a pas même fourni, pendant quelques années, les vivres nécessaires pour la subsistance de ses propres habitans ; que la principale cause de ce ralentissement vient de ce que la plupart des habitans se bornent à cultiver les portions des terres qui leur sont échues par le partage des biens de leurs pères, et qui le plus souvent se trouvent réduites à une si petite étendue, que les dits habitans ne peuvent y recueillir de quoi subsister ; et que ces mêmes habitans pourraient cependant faire d'autres établissemens plus utiles pour eux et leurs familles, et plus avantageux pour le bien général de la colonie ;

Sa majesté fait défense à tous ses sujets de la Nouvelle France qui ont des terres à cens, de bâtir dorénavant aucune maison ou établissement en pierres ou en bois, sur les terres ou portions de terres, à moins qu'elles ne soient d'un arpent et demi de front sur trente à quarante de profondeur, à peine de cent livres (tournois) d'amende, et de démolition des dites maisons et étables. Les propriétaires pourront seulement y faire construire, s'ils le jugent à propos, des granges en bois, pour y serrer les grains, foin, et autres denrées qui seront recueillies sur les dites terres.

Pour procurer aux citoyens des villes une abondance de menues denrées, sa majesté permet aux habitans des environs des dites villes, de faire tels établissemens, et dans telle étendue de terrain qu'ils jugeront à propos, dans les fauxbourgs et banlieues des dites villes, en se conformant aux réglemens et aux usages ordinaires de la voirie et de la police.

Les dispositions portées au précédent article auront lieu pour les bourgs et villages déjà établis, ou qui le seront par la suite, et suivant qu'il sera estimé nécessaire par le gouverneur-général et l'intendant de la colonie, à l'effet de quoi, ils détermineront les limites des dits bourgs et villages, au-delà desquelles il ne sera permis aux habitans de faire d'autres établissemens sur leurs terres en censive, que conformément à ce qui a été réglé au premier article de la présente ordonnance.

Le premier exemple de désobéissance à un règlement si salutaire fut donné dans l'île d'Orléans : cinq des habitans de cette île ayant bâti des maisons sur des portions de terres moins étendues qu'il n'était requis par l'ordonnance royale, ils furent poursuivis et condamnés à payer chacun l'amende de cent livres, et les bâtimens qu'ils avaient érigés en contravention à la loi furent démolis.

L'année 1745 est célèbre dans les annales du Canada par le siège de Louisbourg, et la reddition de cette place aux Anglais, ou plutôt aux colons de la Nouvelle Angleterre. La guerre avait été déclarée entre la France et l'Angleterre, au commencement de l'année précédente 1744. M. DUVIVIER, qui commandait à Louisbourg, n'eut pas plutôt été informé de ce nouvel état de choses, qu'il arma quelques vaisseaux de guerre qu'il y avait dans le port, y fit embarquer environ neuf cents hommes, tant troupes réglées que milices, et gagna le poste de Camceaux, dans l'Acadie, dont il se rendit maître sans coup férir. Après en avoir transporté la garnison et les habitans à Louisbourg, M. Duvivier retourna sur les côtes de l'Acadie, et tint le Port Royal bloqué pendant plusieurs semaines. Mais ayant appris qu'il y venait du secours de la Nouvelle Angleterre, il se retira aux *Mines*, autre poste de l'Acadie, peuplé de Français, dont il prit possession, mais qu'il abandonna ensuite comme intenable, pour retourner à Louisbourg, où sa présence était devenue nécessaire.

Le 5 Février 1745, il fut résolu dans l'assemblée générale du Massachusetts, à la majorité d'une voix, qu'il convenait de faire une tentative contre Louisbourg, afin d'oter aux Français, par la réduction de cette forteresse, les moyens faciles qu'elle leur fournissait d'incommoder la Nouvelle Angleterre et de faire des excursions dans la Nouvelle Ecosse. M. SHIRLEY, homme habile et entreprenant, qui était alors gouverneur de la Nouvelle Angleterre, entra avec ardeur dans les vues de l'assemblée générale : les enrôlemens commencèrent aussitôt, et au bout d'un mois, le nombre des volontaires fut de plus de 4000.

Ces troupes furent mises sous les ordres de M. PEPPEREL, commandant en chef des milices, et embarquées sur une escadre commandée par le commodore WARREN. Cette escadre se rendit d'abord à Camceaux, où elle resta trois semaines, pour attendre que les rivages de l'Île Royale fussent débarrassés des glaces qui les rendaient inabordables. Elle remit à la voile le 10 Mai, et jeta l'ancre, le lendemain, dans la baie de *Gabori* ou *Gaborouse*, un peu au sud de Louisbourg.

Les Français voulurent s'y opposer au débarquement des troupes de terre ; mais ils furent repoussés avec la perte de huit hommes tués et d'une vingtaine de prisonniers. Le même jour un détachement des troupes débarquées brula l'établissement français de *St. Pierre*. Le lendemain, elles érigèrent une batterie de petits canons et de quelques mastiers sur la *Colline verte*, à 750 toises environ du bastion du Roi appelé la Citadelle.

Le 13, 4000 hommes marchèrent, à l'abri des hauteurs, au havre du Nord-Est, et y brûlèrent les magasins, &c. ; sur qu

les troupes françaises qui étaient stationnées à la grande batterie enclouèrent leurs canons, au nombre de trente, de 36 et 42 livres de balles, et se retirèrent dans la ville, pour en renforcer la garnison. Ces canons furent presque aussitôt décloués et tournés contre la place. Les assiégeans furent obligés d'amener les plus gros des leurs sur des espèces de traineaux par des marais impénétrables pour les bœufs et les chevaux. Ils ne firent point d'approches régulières par des tranchées en parallèles et en zig-zags, mais se contentèrent de battre et de bombarder la ville au hazard; ce qui ne laissa pas de causer beaucoup de dommages aux murs et aux bâtimens intérieurs, mais sans qu'il en résultât aucune brèche praticable.

Le 18, il fut érigé une batterie à 425 toises distance, et la ville fut sommée de se rendre. Le lendemain, les assiégés firent une sortie qui n'aboutit à rien d'important; mais un détachement de sauvages tua un assez grand nombre de traineurs anglais.

Dans la nuit du 27, cent hommes de la garnison débarquèrent près de la pointe du Phare, dans l'intention de surprendre ceux des assiégeans qui y érigeaient une batterie, pour la faire jouer sur celle de l'île; mais ils furent découverts à temps, et poursuivis jusque dans le bois, où ils furent joints par des sauvages, et escarmouchèrent pendant quelque temps avec les avant-postes des assiégeans. Le 28, il fut érigé une batterie à 250 verges seulement de la porte de l'Ouest. Le 30, la *Vigilante*, vaisseau français de 64 canons, chargé de troupes et de provisions pour Louisbourg, fut pris par le commodore Warren, qui couvrait le siège par mer avec son escadre. Le 31, il fut érigé une nouvelle batterie de cinq canons de 42 livres, pour jouer sur la batterie circulaire de la ville et le magasin du roi.

Le 5 Juin, 500 hommes dans des bateaux firent une tentative contre la batterie française de l'île, forte de trente canons de 23 et gardée par 150 hommes; mais ils furent repoussés avec la perte de soixante hommes tués ou blessés, et cent vingts faits prisonniers.

Le 23, l'escadre anglaise se trouvant composée d'un vaisseau de 64 canons, de trois de 60, d'un de 50 et de quatre de 40, il fut résolu que le lendemain, on donnerait l'assaut à la ville par mer, tandis que les troupes du camp feraient une attaque du côté de terre, par voie de diversion.

Quoique les murs de Louisbourg fussent de quatre-vingts pieds de hauteur, que le fossé en eût autant de largeur; qu'il y eût 64 canons de gros calibre en batterie dans la ville, sans compter ceux de l'île, dont il a été parlé plus haut, et que la place fût abondamment pourvue de vivres et de munitions, la garnison, forte de 900 hommes, fut effrayée des préparatifs des assiégeans, et le commandant se détermina, peut-être trop tôt, à capituler.

Comme les échelles se trouvèrent trop courtes de dix pieds, il est assez probable que l'assaut n'aurait pas réussi, et que les assiégeans auraient été découragés par le manque de succès. Quoiqu'il en soit, il fut convenu que la garnison sortirait de la place avec les honneurs de la guerre, et serait transportée en France aux frais de l'Angleterre, à la condition de ne point servir contre cette puissance durant l'espace d'une année. La perte des assiégeans ne fut pas de plus de 150 hommes tués : celle des assiégés n'est pas mentionnée par l'auteur qui nous sert de guide ; mais elle ne dut pas être bien considérable.

La reddition de Louisbourg et du Cap-Breton ne fut pas plutôt connue en France, que le gouvernement fit préparer un armement considérable dans le port de la Rochelle. La flotte fut prête à mettre en mer dès le commencement de Mai 1746 ; mais elle fut retenue par les vents contraires jusqu'au 22 Juin, qu'elle mit à la voile, sous les ordres du duc d'ANVILLE, officier de mer dans le courage et l'habileté duquel on avait la plus grande confiance. Elle consistait alors en onze vaisseaux de ligne, trente vaisseaux de dix à trente canons et bâtimens de transport, avec trois mille hommes de débarquement, sous le commandement de M. de POMMERTIL, brigadier-général. Cette flotte devait être renforcée par quatre vaisseaux des Antilles sous les ordres de M. de CONFLANS, et l'on s'attendait que l'armement serait joint par les Acadiens, ou habitans français de l'Acadie, où M. de Ramsay s'était rendu, avec dix-sept cents Canadiens et sauvages, pour attendre l'arrivée de la flotte.

C'en était bien autant qu'il fallait pour reprendre le Cap Breton et enlever l'Acadie aux Anglais, sans l'espèce de fatalité qui sembla s'attacher alors comme plus tard aux entreprises des Français en Amérique. Il n'y avait que quelques jours que la flotte était en mer, lorsqu'elle fut accueillie par une tempête qui sépara les vaisseaux les uns des autres ; de sorte qu'il n'en arriva que quelques uns, avec celui de l'amiral, à *Chébouctou*, le 12 Septembre, c'est-à-dire plus de deux mois et demi après le départ de la Rochelle. Pour comble d'infortune, le duc tomba malade le jour même de son arrivée à *Chébouctou*, mourut quatre jours après.

Le surlendemain 18, il fut assemblé un conseil de guerre : le vice-amiral y proposa de retourner en France, attendu qu'il ne restait plus que sept vaisseaux, et que la plus grande partie des troupes se trouvait sur ceux qui manquaient. M. de LA JONQUIERE, qui le 15 Mars précédent, avait été nommé gouverneur du Canada, en remplacement de M. de Beauharnois, s'opposa à la proposition du vice-amiral : d'autres proposèrent d'attaquer les établissemens anglais de l'Acadie, et particulièrement le Port Royal, ajoutant que si l'on ne réussissait pas à le

prendre, on pourrait du moins hiverner en sûreté dans la baie de Casco, ou s'en retourner en France plus tard, si la chose devenait nécessaire. Le vice-amiral, qui était depuis quelque temps indisposé, voyant que son avis ne prévalait pas, tomba dans une espèce de délire, et se passa son épée au travers du corps.

Par sa mort, le commandement échut à M. de la Jonquière, qui, quoiqu'agé de plus de soixante ans, se montra plus actif et plus résolu que son prédécesseur, et releva par là le courage de la flotte et de l'armée. Mais tandis que les Français se préparaient à attaquer le Port Royal, une chaloupe que M. Shirley envoyait à Louisbourg, avec la nouvelle du départ de l'amiral Lestock pour l'Amérique, fut prise par un croiseur français, et conduite à Chéboutou. Sur cet avis, M. de la Jonquière n'eut rien de plus pressé que de mettre à la voile : une tempête qui l'assaillit près du Cap de *Sable*, dispersa encore le peu de vaisseaux qu'il avait sous son commandement ; et il s'en retourna en France, sans avoir rempli aucune des vues que son gouvernement s'était proposées, en faisant cet armement.

(*A continuer.*)

PETIT SYSTEME D'AGRICULTURE.

CHAPITRE CINQUIEME.

Des Fumiers et du soin qu'on doit y apporter.

Les fumiers en ce pays, sont, pour ainsi dire, le seul engrais dont les cultivateurs se servent pour améliorer leurs terres épuisées. Encore plusieurs ont-ils la coupable négligence de les laisser perdre à la porte de leurs étables et de leurs granges, sans en retirer l'avantage de l'engrais, qui serait pour eux une source de richesses et d'opulence, ou au moins qui les soutiendrait dans leur fortune et les empêcherait de tomber dans l'indigence et la misère.

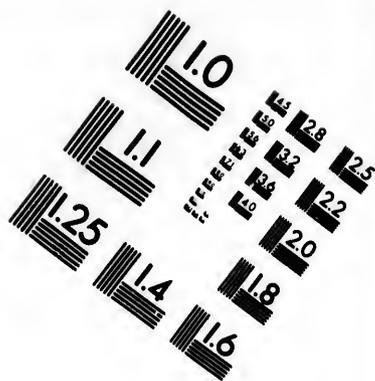
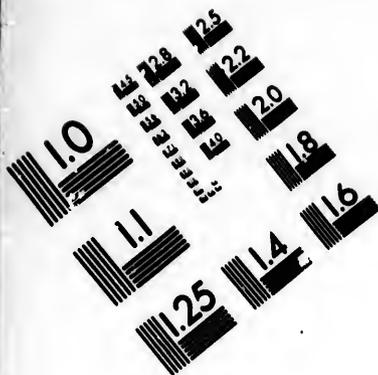
Il est vrai que ce malheureux nombre n'est pas le plus grand ; mais il est toujours trop fort, à cause des pertes qui en résultent et de la ruine des individus négligents, qui méprisent cette manière d'améliorer leurs antiques propriétés ; rien ne démontre plus la négligence et la décadence d'un cultivateur, que de voir à l'entour de ses étables et de ses granges, des fumiers épars çà et là, près desquels et sur lesquels croissent des mauvaises herbes de toutes les espèces, et qui lui font une nuisance journalière. Un homme, pour peu qu'il ait de cœur et de sentiment,

de devrait rougir de honte de garder près de sa maison, des marques évidentes et certaines de sa nonchalance, et de la plus grande indifférence en fait de culture.

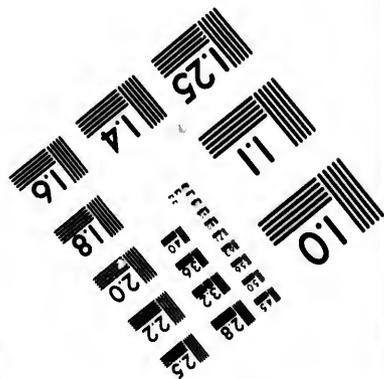
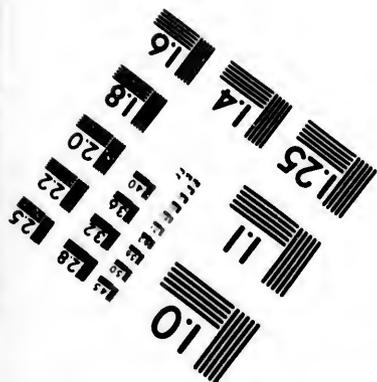
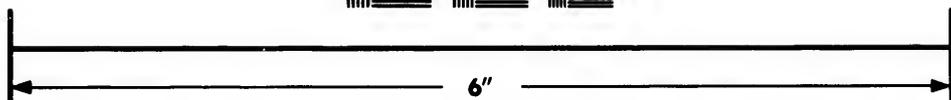
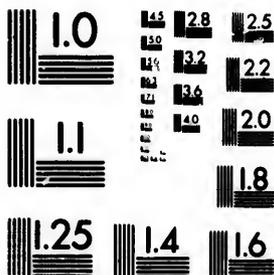
Que doit penser le voyageur de la capacité et du courage d'un cultivateur, lorsqu'il voit des quantités prodigieuses de fumiers, accumulés çà et là près de ses batimens ? sans doute qu'il se forme une idée bien petite d'un homme qui néglige ainsi la partie la plus nécessaire et la plus essentielle de ses travaux.

Au contraire, quel plaisir et quelle satisfaction n'éprouve pas le passant, lorsqu'il voit une ferme dont les étables et les granges ont une apparence de propreté et de diligence, et auprès desquelles on ne voit aucun fumier ni immondices, qui démontrent de la négligence et de l'indifférence. On a aussitôt la même opinion d'un propriétaire qui paraît si soigneux et si travailleur ; on admire son courage et son industrie, et l'on s'entretient de la beauté de ses dépendances. Chacun lui donne de justes louanges ; on publie son industrie et sa propreté, et on exulte son travail et sa judicieuse vigilance. On ne saurait donc trop blâmer les uns et rendre assez de justice aux autres ; mais parmi ceux qui sont soigneux et vigilants, il se glisse souvent beaucoup de défauts dans la manière d'employer le fumier de leurs animaux, et qui par là même les empêchent de retirer tout l'avantage possible de cette espèce d'engrais, qui mal employé et à contre-tems, est moins favorable à la végétation. La manière d'avoir du fumier qui soit de la meilleure qualité n'est pas ou n'est que peu connue des cultivateurs du pays ; il faut des soins et beaucoup de précautions. Il est nécessaire d'avoir des étables qui aient de bons planchers bien serrés, afin d'empêcher les urines de s'écouler dans la terre et de se perdre ; car elles ajoutent au fumier une force qu'on ne saurait trop apprécier : elles lui donnent une vertu humide et nutritive qui augmente beaucoup sa force et son pouvoir. Ceux qui ont de grandes quantités de fourrage, et plus que leurs animaux n'en peuvent consommer, doivent mettre d'épaisses litières sous leurs animaux, afin de retenir les urines, et de donner à ces sortes de pailles une vertu nutritive qu'elles n'auraient point sans cela. Ceux qui ne font point de plancher dans leurs étables, et qui laissent couler leurs urines sur la terre, avec la malpropreté qui règne ordinairement dans ces étables, perdent une partie notable d'un excellent engrais, ou plutôt ils diminuent volontairement la valeur de leurs fumiers, qui ne leur donneront qu'un engrais médiocre et peu durable. Les fumiers doivent être mis en tas auprès des étables, afin que les pailles et foins qui s'y trouvent mêlés se décomposent et se pourrissent plus vite, et qu'il ne fassent qu'un seul tout avec le fumier. Dès que les beaux jours du printems commencent





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
2.8 3.2 3.6 4.0

1.0
1.5 2.0 2.5 3.0 3.6 4.0

à paraître, et que le soleil nous favorise de ses premières faveurs, on doit alors mettre dans les fumiers, toutes les pailles, *pesas*, et autres choses de cette espèce, qui restent dans les granges, et jeter dessus une couche de fumier, assez épaisse pour qu'ils se pourrissent et corrompent promptement et à l'égal du fumier. Après trois semaines ou un mois de soleil, et lorsqu'on est certain que les fumiers sont parfaitement dégelés, et qu'ils commencent à chauffer, il faut avoir le soin de les couvrir (quoique les cultivateurs Canadiens ne le fassent jamais) afin d'empêcher les pluies qui tombent quelquefois, avec une grande abondance dans cette saison, de les pénétrer, et d'en tirer en peu de tems par de continuel lavemens la meilleure partie, qui est la vertu nutritive et végétative, qu'ils peuvent contenir.

Le soleil n'est pas moins dangereux que la pluie : il n'y a aucun doute que par la force de son insatiable attraction, il n'enlève continuellement une partie notable des substances grasses que contient la superficie du fumier. Ainsi il est de la plus grande nécessité de mettre le fumier à labri du soleil et des pluies : ses qualités seront généralement meilleures ; il possédera une plus grande force ; et sera en état de couvrir une plus grande étendue de terrain.

Les Canadiens ont pour habitude, et c'est encore un vice dans leur système actuel de culture, de charroyer leurs fumiers aussitôt après leurs semences faites, afin de se débarrasser de ce pénible ouvrage et de nettoyer les devantures de leurs granges et de leurs étables. En cela ils ont certainement raison, et j'avoue que c'est bien pour eux le tems le plus propice et le plus favorable pour faire cet ouvrage ; mais si c'est le tems le plus convenable, il faut qu'il soit fait dans des circonstances fort heureuses, qu'on ne peut pas toujours prévoir.

Encore ces circonstances heureuses, qui sont des pluies de quelques jours qui suivent immédiatement le charroyage des fumiers, ne font qu'empêcher une plus grande perte, en donnant aussitôt à la terre, les vertus humides et nutritives des fumiers, qu'un soleil ardent attirerait promptement par son avide et continue attraction. Car dès que les fumiers sont charroyés et étendus, s'il vient une pluie de quelques jours, elle les pénètre et les lave, et donne immédiatement à la terre toutes les substances nutritives qu'ils contiennent. Alors on voit l'herbe croître considérablement : elle devient plus verte et plus forte : elle jouit, contre les vœux du laboureur, des premiers avantages que donne le fumier à la terre, et profite des premières et plus fines substances de cet engrais, qui ne devrait servir qu'au seul froment. Ce qui reste de graisse ou vertu nutritive dans la terre après que l'herbe en a eu les premiers avantages, a moins de force et de vigueur, et par conséquent est moins favorable à la

Mais ce qui est encore le plus à craindre et le plus dangereux, c'est un tems sec et chaud, pendant plusieurs jours, après que le fumier a été charroyé et étendu. Le soleil attire avec une grande avidité toutes les substances humides et nutritives que contient le fumier : il devient sec et aride, et les vents emportent dans les airs un suc nourricier et végétatif qui était destiné à restaurer la terre épuisée. Le fumier le plus gras est alors privé de toute sa valeur et sa force, et il ne lui reste plus que la propriété de retenir l'humidité que contient la terre, et de l'empêcher de s'exhaler dans l'air par des évaporations qui seraient sans secours du fumier plus communes et plus faciles. Le fumier ainsi détérioré par les ardeurs du soleil, ou lavé par l'abondance des pluies, cause une perte considérable au cultivateur, qui attend de cet engrais, des avantages dont l'herbe n'a profité à son préjudice, ou que le soleil et le vent ont naturellement dissipé dans les airs. Il est certain que le tems le plus propice pour charroyer le fumier, et pour en avoir un ample profit, serait avant de faire les labourages, l'automne ou le printemps. Car il serait aussitôt couvert par la terre, et serait moins détérioré par les ardeurs du soleil, ou par des pluies continuelles et abondantes.

Le grain que l'on confierait à cette terre profiterait seul de sa force et de sa valeur, et deviendrait beaucoup plus beau que s'il eût été semé dans une terre engraisée dans le tems ordinaire. Mais afin que le fumier que l'on charroyerait à cette saison ne fût pas nuisible, il faudrait qu'il fût bien pourri ; car s'il était trop vert, il empêcherait l'action de la charrue, ou au moins rendrait la terre très difficile à labourer ; ce qui causerait une perte de tems considérable pour le laboureur. On peut aussi étendre du fumier sur les terres ensemencées ; mais il faut éviter de le charroyer avec des chevaux ou des bœufs ; car ils perdraient beaucoup de grains par leurs pieds.

Le grain viendrait tout à fait beau et bon sur un terrain ainsi engraisé, surtout si une pluie favorable et bienfaisante venait à tomber aussitôt après cet ouvrage terminé. Le grain profiterait alors seul de toute la force du fumier.

ANECDOTE AMERICAINE.

Dans les habitations situées sur les bords de la Delaware, une jeune fille d'une beauté parfaite, nommée MOLLY, aimait le jeune SEYMOURS, et en était tendrement aimée. HARVEY, père de la belle Molly, possédait de grandes richesses ; il avait des champs fertiles et de nombreux troupeaux. Seymours était

pauvre; Harvey ne pouvait se résoudre à lui donner sa fille, Seymours accablé de chagrin, partit pour la Caroline avec une troupe de volontaires. Jaloux d'apporter des lauriers aux pieds de sa maîtresse, et d'acquérir un grade qui puisse lui faire obtenir sa main, il se distingue à la défense du fort Sullivan, et le commandement d'une compagnie devient bientôt la récompense de sa valeur.

Après avoir donné de nouvelles preuves de son courage, il joignit l'armée de WASHINGTON; et se trouvant peu éloigné de sa maîtresse, il désira jouir du bonheur de la revoir; il demanda et obtint un congé de trois jours. Le père de Molly le voyant capitaine, lui fit un accueil favorable, et ne crut pas devoir refuser pour gendre un homme utile à sa patrie. Le temps pressait; il fallait que Seymours retournât dans les camps: le mariage se fit dès le lendemain. Après la cérémonie, les parens des jeunes époux se rassemblèrent sous des arbres environnés de treillages, à deux cents pas de la maison d'Harvey. Ils y faisaient un repas champêtre qu'assaisonnait une douce joie, lorsque les soldats de l'infanterie légère du général HOWE, qui parcouraient le pays pour chercher des vivres, traversèrent l'habitation. Seymours et les témoins de son bonheur étaient dans la plus grande sécurité: l'armée anglaise était loin de là; et le pays était couvert par les détachemens de Washington, qui tenaient la campagne. Cependant deux soldats apercevant de loin, à travers les arbres, un uniforme américain, s'avancèrent en appelant leurs camarades. Ils surprennent Seymours au milieu de la joie et dans l'ivresse du plaisir; ils veulent l'emmener prisonnier. Il n'avait point ses armes, mais le courage et l'amour ajoutant à sa force, il saisit un des agresseurs, s'empare de son fusil, et le renverse d'un coup de bayonnette. L'autre soldat prend la fuite: Seymours le poursuit, lâche son coup après lui. Fier de sa victoire, il revole vers ses parens et ses amis; mais il n'entend que des cris et des gémissemens: il frémit, il approche: la balle a frappé son amante, il la trouve expirante et baignée dans son sang.

Ne pouvant supporter ce spectacle douloureux et terrible, ni la voix d'Harvey qui lui demande sa fille, Seymours retourne éperdu dans le camp, pour se livrer tout entier à la fureur et au désespoir. Il ne tarda pas à trouver dans les combats la mort qu'il désirait, et à suivre au tombeau celle qu'il avait tant aimée, et qu'une affreuse destinée fit périr de sa main, au moment qu'il allait être l'époux et l'amant le plus fortuné.

(Beautés de l'Histoire des Etats-Unis.)

LE DUC DE MONTEBELLO A BALLINASLOE.

Un peu de fumée sur le penchant du Vésuve suffit pour faire pâlir l'habitant de Portici, et l'orangiste d'Irlande se croit perdu s'il entend murmurer : tolérance, liberté, révolution surtout. A ces terribles paroles, fussent-elles prononcées au hasard, son corps s'agite, son visage se décompose, et son trouble donne le secret de sa faiblesse. En voici un exemple récent. Un de nos compatriotes, le duc de MONTEBELLO, assistait au *meeting* de Ballinasloe : flattés d'avoir un pair de France pour témoin de leurs énergiques réclamations, les catholiques du Connaught lui ont adressé des remerciemens, auxquels il a répondu en faisant des vœux pour le succès de leur cause. C'est ce qui arrive tous les jours en Angleterre. Eh bien, en Irlande, cette circonstance si simple est tout à coup devenue une affaire d'état. Les catholiques s'en sont réjouis comme d'un événement de la plus haute importance, et le gouvernement a eu la folie de s'en effrayer. Plus d'un conseil privé s'est rassemblé à Dublin pour délibérer sur les dangers de la patrie ; des *meetings* protestants ont eu lieu, où l'on a parlé de trahison, de doujon, et même de potence. Pendant ce temps, les journaux ne restaient point en arrière : l'un dénonçait à l'exécration publique "le fils de l'un des chefs de cette horde sanguinaire que la France, aux jours de son athéisme, a vomie sur l'Europe ;" l'autre en faisait l'émissaire des jésuites de Rome, et invoquait contre lui l'*alien-bill*, qui n'existe plus. Le grave *Courrier* voyait dans le discours du duc de Montébello *le pied fourchu de l'invasion étrangère* ; et le *John Bull*, avec une délicatesse toute aristocratique, lui reprochait surtout de n'avoir pas deux cent mille livres de rente, armant ainsi un préjugé contre l'autre. Tous enfin ont rêvé l'Irlande en feu, et le *Times* lui-même, le sage *Times*, a sérieusement envoyé *Sa Grâce (His Grace)* conspirer avec M. SHIEL, contre la religion protestante et la maison de Hanovre. Dans cette puissante Grande-Bretagne, c'étaient enfin toutes les petites craintes, tous les misérables soupçons, toutes les honteuses angoisses du gouvernement lombardo-nutrichien. Juste châtement de l'intolérance et de la persécution ! C'est pour les opprimés un commencement de vengeance.

Quel était donc ce discours à la fois jésuitique et séditieux, diplomatique et incendiaire, ce discours qui a ébranlé l'empire britannique et fait trembler sur sa base la *glorieuse, pieuse et immortelle* statue du grand roi GUILLAUME ? En voici la traduction :

" Si j'étais Irlandais, je me rendrais digne de l'honneur que vous venez de m'accorder, en défendant votre cause. Mais, c-

tranger, que puis-je ? si ce n'est faire les vœux les plus ardens pour votre délivrance. On est heureux de trouver des hommes pour qui les mots de tolérance et de justice ne sont point de vains sons. Ces hommes sont nombreux en France. Et comment serions-nous insensibles à vos souffrances, nous qui, libres depuis si peu de temps, n'avons point encore oublié le temps où nous luttons pour le devenir ? Enfin nous avons conquis la liberté civile et religieuse ; nous l'avons conquise par cette glorieuse révolution, si mal connue de ceux qui ne voient que ses excès ; et quoique catholiques pour la plupart, si demain le protestantisme était blessé dans ses droits, nous nous lèverions contre les empiètemens du catholicisme comme vous vous levez aujourd'hui contre ceux l'église dominante. Permettez-moi donc au nom de la France libérale, de vous souhaiter une prompte et complète émancipation. En persistant dans vos efforts, vous ne pouvez manquer de l'obtenir, et je ne puis croire que l'admirable constitution anglaise reste toujours déshonorée par l'ilotisme politique de six millions d'hommes."

De tels sentimens n'ont rien que de noble et de généreux : exprimés au nord de l'Angleterre, on les eût trouvés parfaitement innocents ; le *Courier* n'en eût rien dit, et le *Times* les eût loués ; mais l'Irlande les avait applaudis, et, dès qu'il est question de l'Irlande, les Anglais perdent la tête. Quand les plus sages en parlent, c'est avec un orgueil de conquérant, avec une naïveté de dominateur, qui reportent aux siècles de HENRI II et de CROMWELL. A leurs yeux, il ne s'agit point de *droits*, mais de *faveurs*. Ce sont de hauts et puissants seigneurs qui daignent consentir à émanciper leurs esclaves. *Lettres sur la situation de l'Irlande.* Paris, 1826.

LE GUAGO.

La nature bienfaisante a souvent placé le remède à côté du mal : c'est ainsi que, dans l'Amérique du Sud, le *guaco*, espèce de lierre qui s'accroche avec ses vrilles aux branches des arbres, annonce la présence des serpens de la plus dangereuse espèce ; car il passe pour certain que cette plante, antidote infailible de leurs poisons, abonde dans les lieux qu'ils habitent. La racine et les branches du *guaco*, qui ressemblent à la vigne dépourvue de ses feuilles, sont également efficaces contre leur morsure. Si je n'avais, dit M. THOMPSON, entendu raconter les effets de ce contre-poison par des personnes dignes de foi qui les avaient éprouvés elles-mêmes, je n'aurais pu y croire, tant on les représente comme instantanés et en quelque sorte miraculeux.

morsure de quelques-uns des serpens de ce pays est si venimeuse, que l'on en meurt en moins de vingt minutes ; mais si la personne blessée peut mâcher un morceau de *guaco* pendant quelques heures, en appliquant sur la plaie une partie de la salive qui résulte de cette mastication et avalant le reste, elle n'a plus à redouter aucun mauvais effet du venin, quelque puissant qu'il soit.

Ce merveilleux remède ne pourrait-il pas être employé dans le cas d'hydrophobie ? Sans parler de son utilité contre les fièvres d'accès, la dysenterie, et généralement toutes maladies qui appartiennent aux contrées où il est répandu avec abondance, je puis, poursuit M. Thompson, me citer comme exemple de ses qualités bienfaisantes. A l'exemple des autres Anglais, pour éviter les maladies pendant que je résidais à Sansonate et dans les autres villes dont le climat est considéré comme funeste aux Européens, j'en pris tous les jours, et ma santé y fut constamment parfaite.

DECOUVERTES ET INVENTIONS.

On trouve dans un journal de province la découverte suivante, qui est de nature à intéresser l'agriculture :

Un propriétaire avait mis des branches de sureau, garnies de leurs feuilles et de leurs fleurs, dans un grenier où se trouvait du blé que les charançons avaient attaqué ; l'odeur de ces branches, ou plutôt celle de la fleur, a suffi pour éloigner ces insectes. L'expérience a été recommencée dans d'autres greniers, et chaque fois elle a donné le même résultat.

M. PATEY vient d'inventer un système qui fixe les mots *entiers* aussi rapidement que la sténographie trace les *seules syllabes*, et qui permet d'écrire en une heure ce que le plus habile expéditionnaire écrirait à peine en un jour.

Un nouveau système qui a pour but de faciliter d'une manière extraordinaire l'enseignement de l'arithmétique, vient d'être inventé par M. LAHAYE, chef de bataillon et ancien ingénieur. Au moyen de cette découverte, dite *Arithmétique physico-instrumentale*, 10,000 personnes pourraient en moins de 15 jours, apprendre à calculer, alors même qu'elles ne sauraient ni lire ni écrire.

Sucre de Foin.—Tandis que l'Europe occidentale s'applique avec succès à substituer le sucre de betteraves au sucre de cannes, un malfaiteur détenu dans la maison de correction de

Vienne, en Autriche, vient, dit-on, de découvrir un procédé pour faire du sucre avec du foin. On sait qu'il en existe toujours plus ou moins dans tous les végétaux; mais cet homme assure que la matière saccharine est surtout en très-grande abondance dans le foin, et qu'on peut tirer une livre de sucre de six livres de cette plante, au moyen du procédé dont il est l'inventeur. Il paraît que le gouvernement autrichien ne considère pas ce projet comme chimérique, et qu'il est disposé à en favoriser l'exécution.

INSUFFLATION DE L'AIR CHEZ LES NOUVEAUX-NÉS.

M. JULIA FONTENELLE communique, dans une lettre adressée à l'Académie, des faits très importants observés par M. PORTAL, et qui confirment ce qu'avaient avancé MM. les commissaires chargés de rendre compte du mémoire de M. LEROY D'ETOILES sur l'innocuité de l'insufflation de l'air chez les nouveau-nés, et les avantages qu'on peut en retirer.

On avait apporté à M. Portal un enfant né asphyxié; il était déjà depuis quelque tems dans son amphithéâtre lorsqu'il se mit en devoir d'en faire la dissection. Mais, au moment d'opérer, il eut l'heureuse idée de lui souffler pendant quelques instans dans la bouche; au bout de deux ou trois minutes, la chaleur revient, la circulation commence à se rétablir, le cœur bat, et bientôt ce cadavre est un enfant plein de vie qu'il renvoie à ses parens.

Un semblable événement arriva à un anatomiste de Lyon, qui le communiqua dans le tems à M. Portal.

M. Julia Fontenelle fait remarquer combien ces deux importantes observations sont concluantes en faveur des avantages qu'on peut retirer de l'insufflation chez les enfans nouveau-nés, pourvu toutefois que l'air soit poussé dans la poitrine avec ménagement.

(POUR LA BIBLIOTHEQUE CANADIENNE.)

FRANÇOIS FORGUE dit MORUGEAU (ou plutôt MOUROUGEAU)
n'est pas mort centenaire.

MR. BIBAUD.—Les journaux de Montréal et de Québec, en publiant que ce vieillard était mort à Ste. Rose, le 15 Mai dernier, ont ajouté qu'il était né à Québec en 1705, et conséquemment décédé à l'âge avancé de 124 ans. Voici quelques

petits détails qui, tout en prouvant que la *conséquence* est inexacte, parce que la *majeure* est fautive, vont vous rajeunir mon homme de 34 ans seulement ! Notez bien.

J'avais entendu parler, dès avant 1825, de cet homme extraordinaire par son âge. Il vivait alors à St. Martin, dans l'île Jésus, au petit village, près du passage. Il y était connu sous le nom de *Bon-homme Cent-ans*. J'y vais exprès en 1827, et j'entre de suite en conversation : "Eh bien, Père, quel âge a-t-on ?—Cent vingt-deux ans, Monsieur.—Bien ; et en quelle année est-on né ?—En 1705.—A merveille. Quel est votre nom ?—FRANÇOIS FORGUE ou MOUROUGEAU.—Les noms de vos père et mère ?—PIERRE MOUROUGEAU et MARIE BOISSEL.—Se rappelle-t-on du parrain et de la marraine ?—Oh oui ; ce sont mon grand-père BOISSEL et ma tante TURGEON.—Mais, on ne peut mieux, Père....et se souvient-on du prêtre qui nous a baptisé ?—Eh mais, ce n'est pas le même, je crois,...hé hé hé hé ; celui qui m'a baptisé, moi, c'est le bon Monsieur CHASLE, curé de Beaumont, ma paroisse."

Muni de ces notes et de quelques autres détails moins véridiques, peut-être, sur les faits et gestes de notre jeune centenaire, je pris congé de lui, certain d'en avoir assez pour mettre le présent curé de Beaumont à même de me fournir son *Extrait de baptême*. Je lui fis écrire, en Mars 1827, par un ami de Québec. Voici sa réponse et l'extrait qu'elle couvrait.

Lettre du Curé.

"Beaumont, 4 Avril 1827.

"Monsieur.—Je vous envoie un Extrait de baptême qui ne ressemble guères à celui que vous m'avez demandé ; je crois pourtant que c'est celui de votre vieillard, qui me paraît *savoir la musique au parfait*. * Il dit qu'il est né à Beaumont en 1705, et qu'il a été baptisé par Mr. CHASLE : la chose est impossible ; car le premier acte que ce monsieur a fait à Beaumont, dont il a été curé pendant quarante et quelques années, est du 16 Novembre 1718. Mr. PLANTE, qui avait succédé à Mr. PINGUET en 1704, était curé de Beaumont en 1705 ; en 1711, au mois de Septembre, il fut remplacé par le R. P. LEPOVRE, récollet, qui eut pour successeur, en 1713, Mr. LOUIS MERCIER, mort de la peste, le 8 Mai 1715 : son successeur fut Mr. Plante, qui alors était chanoine de Québec, et qui a fait les fonctions curiales de la paroisse de Beaumont jusqu'au 16 Novembre 1718. Vous voudrez bien me pardonner cette digression, et croire que j'ai cherché avec toute l'attention possible,

* En bonne phrase canadienne—*Jouer du violon* : en français—*Avoir perdu la carte*.

l'acte en question, sans pouvoir en trouver d'autre que celui que je vous envoie ci-inclus. J'ai l'honneur, &c.

T. L. Ptre."

EXTRAIT des Régistres des actes de Baptêmes, Mariages et Sépultures de la Paroisse de St. Etienne de Beaumont, dans le District de Québec, pour l'année 1739.

" Le 25 de Février de l'an 1739, a été baptisé, dans l'église paroissiale de St. Etienne de Beaumont, par Nous, Prêtre, Curé de la dite Paroisse, *François*, fils de *Pierre Mourougeau*, habitant du dit lieu, et de *Marie Boissel*, son épouse légitime, le dit enfant né du jour d'hier, environ les huit heures du soir ; le parrain a été *Pierre Boissel*, grand-père du baptisé, et la marraine *Elisabeth Turgeon*, femme d'Augustin Couture, lesquels ont dit ne savoir signer, de ce enquis.

(Signé) CHASLE, Ptre.

Lequel Extrait, &c. Beaumont, 4 Avril 1827.

T. L. Ptre.

Maintenant, Mr. Bibaud, comparez les noms de l'*Extrait* avec ceux du *dialogue*, et si de 1829, Mai 15, jour du décès du défunt, vous ôtez 1739 Février 24, jour de sa naissance, vous verrez que *François Forge Mourougeau* n'est pas mort à 124 ans mais bien à 90 ans, 2 mois et 22 jours, je crois.

Fi donc ! Pourquoi mentir, Mr. Mourougeau ? C'est si laid, Messieurs les journalistes !—Votre Serviteur et Ami,

J. V.

L'HOMME DOUBLE.

Le navire *Suchem* est arrivé il y a quelques jours à Boston, ayant à bord deux jeunes gens de Siam, âgés de 18 ans, dont les corps sont attachés l'un à l'autre depuis leur naissance.

Nous avons examiné cet étrange jeu de la nature, disent les éditeurs du *Commercial Gazette* : c'est une des plus grandes curiosités que nous ayons jamais vues. La taille de ces deux jeunes gens approche de cinq pieds ; leurs corps sont bien proportionnés ; leur figure porte une expression agréable. Ils sont forts, actifs, doux, intelligents et pleins de sensibilité. Enfin ils sembleraient parfaitement bien constitués, si ce n'était qu'un ligament, de substance osseuse ou cartilagineuse, de sept pouces de circonférence et de quatre de longueur, partant de la région ombilicale, les tient fortement unis ensemble. Ce ligament est élastique et leur permet de se tourner en tous sens ; ils font voir qu'ils ont chacun une volonté en s'efforçant quelquefois de se diriger vers des objets opposés ; on dirait alors qu'ils tirent l'un

contre l'autre, comme deux chiens dont la tête est passée dans un même collier. Quoique leur esprit soit distinct pour chacun, cependant leur organisation les doue d'une grande sympathie ; car ils s'endorment presque au même instant. Ils jouissent d'un appétit excellent, et montrent beaucoup de vivacité. Il vont courant sur le pont et dans la chambre du navire, leurs bras passés autour du cou l'un de l'autre comme le feraient deux amis. Ils jouent passablement bien aux échecs, et ont constamment battu un passager à ce jeu difficile. Ils suivent chacun séparément une conversation avec deux personnes différentes, à l'aide de signes et de quelques mots anglais qu'ils ont appris pendant leur passage. Ils seront probablement donnés en spectacle au public, lorsque les arrangements nécessaires auront été terminés. L'un des deux s'appelle *Chang*, et l'autre *Eng* ; le plus souvent on les appelle *Chang-Eng*.

Ces deux jeunes gens présentent dans sa perfection un phénomène qui doit exciter un grand intérêt parmi les médecins. Leur union n'est peut-être pas plus remarquable que la santé et le contentement dont ils jouissent dans un pareil état. Ils fourniront sans doute à la science des observations très curieuses.

(*Courrier des Etats-Unis.*)

NOUVELLES ETRANGERES.

Le 11 de Juin s'est livrée la première bataille rangée importante entre les Russes et les Turcs, et l'avantage a été du côté des premiers. Le grand-visir, qui commandait une armée d'environ 40,000 hommes, près de Pravadi, a été surpris par les généraux russes, qui l'ont attaqué au moment où il les croyait encore bien éloignés. Le combat dura quatre heures sans avantage ni d'un côté ni de l'autre ; mais alors les généraux russes ayant fait marcher des troupes fraîches contre les Turcs, ceux-ci, après avoir résisté encore quelque temps, furent forcés à la retraite. Ils laissèrent, suivant le rapport russe, 2000 morts sur le champ de bataille, et 1500 prisonniers, 40 pièces de canon, la plus grande partie de leur bagage, &c. entre les mains de leurs ennemis. Les Russes avouent que leur perte a été considérable. D'après des lettres de Constantinople, le grand-visir était arrivé à Schumla avec 12,000 hommes d'infanterie et 6,000 de cavalerie.

CORFOU, 11 Juin.

Des avis d'Égine disent, que le protocole du 23 Mars, reconnaissant la souveraineté du Sultan, sans définir les limites de la Grèce, a créé un grand mécontentement, qui a été augmenté

par les prétentions du Consul Général Anglais, qui, ayant obtenu une audience du Président de la Grèce, lui a demandé la levée de tous les blocus, le rappel de tous les Grecs dans l'intérieur de la Morée, et la cessation des hostilités contre la Porte. Le Président a refusé formellement de retirer les Grecs de la Livadie, et a informé le Consul Britannique que son devoir lui défendait d'abandonner les avantages déjà obtenus, et qu'il ne céderait qu'à une force supérieure. En même temps, il expédia des ordres à tous les commandans, de ne pas abandonner leurs positions. Le Consul a aussi envoyé un vaisseau aux Ambassadeurs qui se rendent à Constantinople, pour les informer de la résolution du Président de la Grèce. On ne sait quel effet cela pourra avoir sur les puissances médiatrices, mais on voit que les Grecs refusent le *protectorat* et l'armistice qui devait précéder l'intervention des Puissances à Constantinople.

Des avis de Vienne, jusqu'au 25 Juin, rapportent que la nouvelle officielle de la victoire remportée par les Russes près de Schumla, avait occasionné d'étranges mouvemens dans cet endroit. Le Prince Metternich, qui ne s'attendait pas à une telle nouvelle, en a été atterré; il dépêcha incontinent divers couriers pour l'Angleterre et les frontières de la Transylvanie; et comme la peste avait été longtems le prétexte de faire marcher des troupes, de même en cette occasion on s'en est servi pour faire avancer des troupes vers le théâtre de la guerre pour renforcer le *cordón sanitaire*.

En parlant de la victoire du 11 Juin, le Constitutionnel dit : « les triomphes des soldats Moscovites dans le voisinage de Schumla, sont plus considérables qu'on ne l'avait conjecturé d'abord, et plus décisifs qu'on n'aurait pu l'imaginer. Il est difficile de prédire quel effet produiront sur le Cabinet de St. James, les nouvelles de Schumla. Il est à presumer que ces nouvelles ne rendront pas les vues du Ministère Britannique plus favorables à la Russie.

Extrait d'une lettre datée de

CONSTANTINOPLE, le 20 Juin.

Le sultan Mahmoud vient d'apprendre que Missolonghi et Lépante étaient tombés au pouvoir des rebelles Grecs. Il paraît que cet événement ne l'a pas affligé, parce qu'il a la parole des Anglais, qui lui ont promis de faire restituer ces places. En effet, leur consul à Egine vient d'écrire ici qu'il avait protesté contre leur occupation. Enfin, on se flatte qu'avant deux mois les Anglais auront une escadre dans la Mer Noire. Cela ne surprendra personne à Constantinople, où l'on parle hautement d'un traité d'alliance offensive entre la Turquie, la Perse

et la Grande-Bretagne. A quoi cela servira-t-il si les Russes franchissent les Balkans ?

On parle de la rentrée en campagne du général Paskevitch-Erivan ; d'une nouvelle révolte en Arabie, qui appelle toute l'attention de Mehemet, et il ne serait pas surprenant d'apprendre que la Serbie a levé l'étendard de l'insurrection en faveur des Russes. Il paraît, d'un autre côté, que la peste, qui s'était manifestée à Galatz, a pénétré en Bassarabie et jusqu'à Odessa. Elle règne dans le camp de Schumla, à Sophie et dans plusieurs villages situés sur les bords de l'Hèbre.

BUCHAREST, 2 Juillet.

Un courrier, expédié de Sillistrie par le lieutenant-général Krasowsky, arrive à l'instant avec la nouvelle suivante :

La forteresse de Sillistrie a succombé sous les attaques victorieuses des troupes russes. La garnison turque, qui, après une défense opiniâtre, était réduite à la dernière extrémité, s'est rendue prisonnière de guerre, au nombre de plus de 10,000 hommes, non compris les habitans. Dans le nombre des prisonniers se trouvent deux pachas à trois queues, Hady-Achmet et Serb-Mahmoud, ainsi qu'un grand nombre d'autres officiers. Les trophées de la victoire sont 250 canons, deux queues de cheval, plus de cent drapeaux, la flotille et une grande quantité de munitions de guerre et de bouche.

PARIS, 21 Juillet.

Les journaux allemands annoncent, d'après des lettres d'Italie, qu'Athènes est tombée entre les mains des Grecs, par capitulation. Cette nouvelle est confirmée par le Journal de Rome, d'après des lettres de Corfou.

Une lettre du 4 Mars écrite de Gonzamana, par une personne digne de confiance, porte :

“ Les Colombiens ont éprouvé une défaite complète ; de tout l'escadron de Cedana il n'est resté que 5 hommes : Camarano a été tué dans l'action. Sucre n'a plus qu'environ 2000 hommes, et il a demandé à capituler. Il y a eu un grand carnage des deux cotés.”

MONTREAL, 1er SEPTEMBRE 1829.

A une assemblée de la Société du Feu, tenue le 31 Juillet dernier, MM. T. PELTIER et J. M. QUESNEL, ont été élus à la place de MM. J. Molson, fils et J. Shuter, qui s'étaient disqualifiés.

La Seigneurie de Foucault appelée vulgairement *Caldwell's-Manor*, a été achetée chez le Schérif, par Mr. John DONEGANI, pour la somme de £2700.

Nous trouvons ce qui suit à la date de STANSTEAD le 20 Août : " En conséquence d'avis privés reçus d'Angleterre, intimant que le bill " pour faire une nouvelle division de la province et en augmenter la représentation, " passé dans la dernière session de notre parlement provincial, a reçu la sanction royale, il a été mis en circulation des invitations aux francs-tenanciers des comtés de Sherbrooke, Stanstead, Shefford, Drummondville et Missisquoi, de s'assembler à Lennoxville, le 26, à l'effet d'y choisir un nombre de délégués pour délibérer sur les moyens d'élire les personnes les plus propres à représenter ces comtés. "

Nous souhaitons fort que la nouvelle de la sanction du bill de la représentation se trouve véritable : il résulterait de cet acte de justice et de convenance une grande amélioration dans notre représentation provinciale. Nous ne voyons pas, au reste, pour quelle bonne raison, ou sous quel prétexte plausible, ce bill ne serait pas sanctionné.

Accidents Malheureux. Le 17 de ce mois, AMELINA, enfant de Louis MASSON, écr. de St. Benoît, âgée d'environ trois ans, ayant été laissée près du foyer, mit en jouant le feu à ses hardes ; Madame Masson, accourue à ses cris, la trouva toute flambante. Elle parvint, en se brulant les mains et les bras, à éteindre les flammes ; mais le feu avait déjà fait trop de progrès, et l'enfant mourut au bout de quelques heures.

Le 16 de ce mois, une petite fille d'Edward LAPIUS, âgée d'environ trois ans, jouant avec d'autres enfans, au village de Chateaugnay, près du bassin, tomba malheureusement dans une chaudière remplie d'eau bouillante, et mourut des suites de l'accident, quelques jours après.

Lundi le 24 vers 4 heures de l'après-midi, Mademoiselle PRICILLE GRATTON, de La Chenaie, s'étant approchée d'une porte ouverte, pour observer le temps orageux qu'il faisait, la foudre l'étendit morte à l'instant même. Elle était âgée d'environ 18 ans.

Mariés A la Pointe Lévy, le 10 du mois dernier, Dlle ANNE, fille de l'honorable John CALDWELL, à John EDEN écr. major au 15^e régiment d'infanterie ;

A Québec, le 11, Mr. Joseph PAGEAU à Delle Elisabeth FLUET.

Décédés. A la Prairie, le 10 du mois dernier, Mr. Antoine BOUCHER BELLEVILLE, Lieutenant de Milice, âgé de 54 ans ;

A Montréal, le 20, Mr. Charles Ambroise LABERGE, Huisier, âgé de 31 ans.

Commisionnés. E. H. BOWEN et L. H. LAFONTAINE, écuyers, Avocats et Procureurs ;

MM. C. J. ROWLAND, O. BOURKE, J. Bte BLAIS, John PARKER et Otis JENKS, Médecins et Chirurgiens ; MM. W. HENRY, O. QUINN et W. HENDERSON, Arpenteurs.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX. 15 SEPTEMBRE 1829. NUMERO VI.

HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION.)

LOIN d'être découragé par le mauvais succès de son entreprise, le gouvernement de France résolut de faire incontinent de nouveaux efforts pour reprendre le Cap Breton, et même ce qu'il avait perdu en Acadie. Pour cet effet, il prépara un armement, et fit appareiller, dans le port de Brest, une escadre dont le commandement fut confié à M. de la Jonquière, qui joignait la commission de vice-amiral à celle de gouverneur général de la Nouvelle France. Cette escadre mit à la voile dans le mois d'Avril 1747, conjointement avec une autre sous les ordres de M. de St. GEORGES, et qui devait agir contre les établissemens anglais des Indes Orientales.

Le ministère anglais, qui avait été informé à bonne heure des préparatifs de la France, et qui savait que les deux escadres devaient, pendant quelque temps, faire route de compagnie, comprit qu'il n'avait rien de mieux à faire que d'essayer à les intercepter avant qu'elles se fussent séparées. En effet, à peu près dans le même temps que les escadres françaises sortaient du port de Brest, l'amiral ANSON et le contre-amiral Warren firent voile de Plymouth avec une escadre supérieure à celles qu'ils avaient ordre de chercher. Ils se dirigèrent vers le cap Finistère, sur les côtes de la Galice, et le 3 Mai, ils rencontrèrent les escadres françaises, qui se composaient de six vaisseaux de ligne, d'autant de frégates et de quatre vaisseaux armés de la compagnie des Indes, ayant sous convoi une trentaine de navires chargés de marchandises. Aussitôt les vaisseaux de ligne troussèrent la voile et se formèrent en ordre de bataille, tandis que les bâtimens marchands faisaient force de voiles pour s'éloigner, sous la protection des frégates. Ce fut peut-être une faute lourde de la part des amiraux français d'éloigner d'eux toutes leurs frégates, en présence d'un ennemi d'éjà supérieur en force, et qui le devenait beaucoup plus par cette séparation : aussi voulurent-ils s'éloigner des Anglais, dès qu'ils virent leur convoi à une certaine distance ; mais ces derniers,

qui ne s'étaient pas pressés d'attaquer, tant qu'ils avaient vu les vaisseaux de ligne, et les frégates à portée de se soutenir, comprirent que le moment favorable était arrivé, et manœuvrèrent de manière à mettre leurs adversaires dans l'impossibilité d'éviter le combat. Les Français se battirent bravement, et tinrent quelque temps la victoire indécise; mais ils furent à la fin contraints de la céder au nombre, et peut-être à l'habileté supérieure de leurs ennemis. Tous les vaisseaux abaissèrent leurs pavillons, et les deux commandans et leurs équipages demeurèrent prisonniers de guerre.

En même temps que la France avait fait les armemens dont nous venons de parler, il avait été levé, dans les colonies anglaises, de nouvelles troupes pour faire partie d'une expédition contre le Canada. Ces troupes furent tenues sur pied pendant l'année 1746 et le printemps et l'été de 1747, dans l'attente d'une flotte d'Angleterre; mais dans le mois d'Octobre de cette dernière année, le gouvernement anglais craignant de ne pas réussir dans l'entreprise, ou prévoyant qu'il serait obligé de restituer, à la paix, qui paraissait alors prochaine, ce qu'il aurait enlevé à la France en Amérique, envoya aux gouverneurs de la Nouvelle Angleterre et de la Nouvelle York l'ordre de licencier toutes les troupes et milices levées pour une expédition contre le Canada.

Le gouvernement du Canada devenait vacant par la captivité de M. de la Jonquière: le roi nomma pour le remplacer *ad interim* le comte de la GALISSONNIERE, dont les provisions sont datées du 10 Juin 1747. M. Hocquart, qui avait été rappelé en même temps que le marquis de Beauharnois, eut pour successeur dans l'intendance M. François Bigor, par commission du 1er. Janvier 1748. Ses pouvoirs comme intendant furent augmentés dans la colonie, et s'étendirent à la Louisiane et à toutes les terres et îles dépendantes de la Nouvelle France.

Le comte de la Galissonnière, homme instruit, habile et entreprenant, n'eut pas plutôt pris les rênes de l'administration, qu'il travailla à se procurer des renseignements exacts sur le pays qu'il avait à gouverner, sur son sol, son climat, sa population, son commerce et ses ressources. * Mais son activité ne lui per-

* Si les Canadiens, dit M. LAMBERT, dans son Voyage en Canada, avaient été disposés à cultiver les arts et les sciences, cette disposition se serait manifestée sous le marquis de la Galissonnière, qui fut le gouverneur le plus actif et le plus entreprenant qui fut envoyé en Canada, et qui avait des connaissances étendues dans chaque branche des sciences. C'était à tous égards un homme d'état accompli, et ses connaissances dans l'histoire naturelle, la philosophie et les mathématiques devinrent utiles aux vues de son gouvernement. Il se procura des renseignements des parties les plus éloignées de la colonie, concernant ses habitans, ses animaux, ses arbres,

mit pas de se borner à acquérir des connaissances même utiles, ou d'attendre, pour agir, qu'il les eût acquises : persuadé que la paix ne pouvait pas tarder beaucoup à se conclure, et comprenant de quelle importance il était de donner au Canada et à l'Acadie des limites fixes et déterminées, il fit partir M. CÉLERON de BIENVILLE, accompagné de trois cents hommes, pour le Détroit, avec ordre de traverser de là le pays jusqu'aux monts Apalaches, qu'il admettait être les bornes des possessions de l'Angleterre, et au-delà desquels il soutenait qu'elle ne pouvait avoir aucune prétention. Cet officier avait ordre, non seulement d'engager un certain nombre de sauvages à l'accompagner dans son excursion, mais encore de tirer parole de toutes les tribus chez lesquelles il passerait, qu'elles ne permettraient à l'avenir à aucun commerçant ou traitant anglais de les venir visiter. Il lui fut fourni des plaques de plomb sur lesquelles étaient gravées les armes de France, et qu'il avait ordre d'enterrer à des stations particulières ; ce dont il devait être dressé des procès-verbaux signés de lui-même et des officiers qui l'accompagnaient.

Dans le même temps que le comte de la Galissonnière faisait partir M. de Céleron pour le Détroit et les contrées de l'ouest, il envoya une lettre à M. HAMILTON, gouverneur de la Pensylvanie, pour l'informer de la démarche qu'il faisait, et le prier de donner ses ordres pour qu'à l'avenir les habitans de son gouvernement n'allassent pas commercer au-delà des monts Apalaches, attendu qu'il avait reçu de son gouvernement l'injonction expresse de saisir les personnes et de confisquer les effets de ceux qui seraient trouvés faisant la traite avec les sauvages dans les contrées situées à l'ouest de ces montagnes, lesquelles, disait-il, appartenaient incontestablement à la France.

M. de Céleron s'acquitta ponctuellement de la commission dont le gouverneur général l'avait chargé ; mais non sans exciter des soupçons et des craintes dans l'esprit des sauvages, dont plusieurs ne se gênèrent pas de dire tout haut, que l'objet de la France, en prenant ainsi possession de leur pays, pourrait bien être de faire d'eux ses sujets, et peut-être même ses esclaves. La masse des procès-verbaux qui furent dressés dans le cours de cette expédition, furent apportés à M. de la Galissonnière, et par lui transmise à la cour de France. Deux ans après, Céleron fut récompensé des services qu'il avait rendus en

ses plantes, ses terres et ses minéraux, ainsi que sur les rivières, les lacs et mers qui baignent cette portion étendue de l'Amérique qu'il gouvernait. Il était même en état de donner la description des endroits éloignés qu'il n'avait pas vus mieux que ceux qui les habitaient. Enfin, M. de la Galissonnière était l'homme qu'il fallait pour réveiller dans l'esprit des Canadiens le goût des sciences et des arts, s'il n'y avait été qu'endormi.

cette occasion, par la place de commandant du Détroit avec le rang de major.

Par un des articles du traité d'Utrecht, il était stipulé que ceux des habitans français de l'Acadie qui voudraient devenir sujets de la Grande-Bretagne et demeurer dans la Nouvelle Ecosse, y jouiraient du libre exercice de leur religion, &c. Plusieurs de ces habitans se prévalant de cette clause, (que M. SMITH appelle *indulgente*, quoiqu'elle ne fut que juste,) avaient prêté le serment de fidélité, ou comme le prétendent quelques écrivains français, de neutralité seulement, et étaient demeurés sur leurs propriétés. Le gouverneur du Canada crut voir dans cet état de chose une anomalie, ou une inconvenance préjudiciable au bien de son gouvernement : il pensa qu'il ne convenait pas que des Français d'origine, de langue et de religion demeurassent sous un gouvernement étranger et souvent ennemi de la France, tandis qu'à moins de cent milles de distance, ils pouvaient se trouver parmi leurs compatriotes, et faire corps, pour ainsi dire, avec les autres habitans du Canada. Il forma donc le projet de retirer les Acadiens de sous la domination anglaise, c'est-à-dire de les faire passer de la Nouvelle Ecosse dans la terre-ferme de l'Acadie, ou ce qu'on appelle présentement le Nouveau Brunswick, et qui était encore censée alors faire partie de la Nouvelle France. Pour mieux réussir dans l'entreprise, il se servit de l'entremise des missionnaires, et surtout de l'abbé LELOUTRE, qui exerçaient sur ces hommes simples et crédules l'influence morale la plus étendue. Les missionnaires entrant dans les vues du gouverneur général, donnèrent à entendre aux Acadiens qu'il y allait non seulement de leur intérêt, mais encore de leur honneur, comme français et catholiques, de se retirer de parmi des Anglais et des protestans, pour faire partie d'une colonie qui devait s'établir dans un certain endroit de l'Acadie continentale. Pour seconder les missionnaires dans leurs efforts, M. de la Galissonnière envoya quelques troupes au nord-ouest de la Baie Française, avec ordre au commandant du poste français qu'il y avait dans ces quartiers, de s'y maintenir par la force des armes, si l'on cherchait à l'en déloger. Par ces moyens, et principalement par les mouvemens que se donna M. Leloutre, on parvint à induire plusieurs familles acadiennes à venir s'établir au poste français dont nous venons de parler, ou elles trouvèrent tout l'appui et les avantages qu'on leur avait promis.

Flatté de ce premier succès, et persuadé qu'avec un peu d'encouragement, un grand nombre suivraient l'exemple de ces premiers émigrans, et qu'il se formerait par ce moyen une puissante colonie, qui serait comme une barrière contre les Anglais, de ce côté là, M. de la Galissonnière s'adressa au minis-

tère français pour lui demander un fond qui le mit en état d'exécuter pleinement le plan qu'il s'était proposé par rapport aux Acadiens. Ce plan fut approuvé en France, et il fut accordé huit cent mille livres par année pour le mettre à exécution.

Sur ces entrefaites, le comte de la Galissonnière fut remplacé par M. de la Jonquière, qui ayant recouvré sa liberté, à la paix de 1748, rentra en possession de son gouvernement, en vertu de sa première commission. Par l'article V du traité d'Aix-la-Chapelle, l'Angleterre s'obligeait de rendre à la France tout ce qu'elle avait conquis sur cette puissance en Amérique, et nommément la ville de Louisbourg et l'île du Cap Breton, au grand regret sans doute des habitans des colonies anglaises; et par l'article IX du même traité, deux seigneurs anglais du premier rang devaient se rendre en France, et y demeurer comme otages, jusqu'à ce qu'on y eût eu des avis certains que ces conquêtes avaient été restituées.

Avant de s'embarquer pour la France, M. de la Galissonnière communiqua à son successeur tous les renseignemens qu'il s'était procurés concernant la colonie, et lui indiqua les plans qu'il croyait être les plus propres à la faire fleurir et prospérer. Il fut ensuite nommé, conjointement avec M. SILHOVETTE, commissaire de la part de la France, * pour le règlement des limites des possessions anglaises et françaises, et particulièrement de l'Acadie, et il ne se montra pas comme tel moins actif et moins zélé qu'il ne l'avait été comme gouverneur de la Nouvelle France. Il dressa un mémoire où il exposait, d'une manière détaillée, tous les avantages que la France pouvait retirer du Canada, et il proposa un plan qui, s'il eût été adopté à temps, et suivi exactement, aurait probablement empêché la conquête de 1760. Ce plan était de prendre possession de l'intérieur du pays, au moyen de forts érigés de distance en distance, et d'envoyer en même temps dix mille paysans de France, pour peupler les bords des lacs, du Mississipi et des principales rivières qui s'y jettent. Si ce plan avait été suivi, dit M. Smith, les colonies anglaises auraient été bornées par les monts Alleghans, ou Apalaches, et seraient conséquemment toujours restées faibles; les mesures qui occasionnèrent les hostilités de 1755 n'auraient pas eu lieu, et l'envahissement de 1759 n'aurait pas été entrepris.

(A CONTINUER.)

* Les commissaires de la part de l'Angleterre furent MM. Shirley et MILDMAY.

PETIT SYSTEME D'AGRICULTURE.

CHAPITRE SIXIEME.

Des Chardons, et autres mauvaises herbes.

AUTANT les fumiers et autres espèces d'engrais raniment et vivifient la terre épuisée, autant les charlons et autres espèces de mauvaises herbes, la ruinent et la détériorent. Le chardon est le plus grand ennemi de l'agriculture ; après avoir ravi au froment l'engrais et toutes les vertus nutritives de la terre, il l'étouffe et l'empêche de croître, suivant le désir et les vœux de la bienfaisante nature. Les laboureurs n'ont pu jusqu'à présent, qu'en diminuer le nombre et la quantité : tous les efforts de l'homme ne sauraient détruire entièrement le nuisible chardon. C'est l'ennemi déclaré de nos champs : il domine sur tous nos travaux ; et ce n'est qu'avec des peines et des soins extraordinaires que le laborieux cultivateur parvient à en diminuer la prodigieuse quantité ; et si malheureusement, il est près d'un voisin négligent, il verra avec douleur ses travaux devenir inutiles et ses champs se recouvrir de cette plante cruelle et destructive. La graine du chardon est environnée de duvet si léger, que lorsqu'elle est à sa maturité, le vent le plus faible et le plus doux la sépare de sa tige et l'enlève, et la transporte dans les airs par tous les lieux de la terre. Cette herbe privilégiée est de tous les climats et tous les pays ; le chardon s'accommode de toutes les terres, toutes les saisons lui sont avantageuses et favorables. Il n'y a que l'hiver des pays froids qui arrête la crûe de cette plante insupportable. Les premiers rayons du soleil du printemps la font reparaître, pour le malheur des cultivateurs et de tout le genre humain. Le chardon est détesté de tous les êtres vivants. L'homme le fuit et évite sa rencontre sévère et piquante : peu d'oiseaux se reposent sur sa tige. Il n'y a pour ainsi dire que le chardonneret qui s'y arrête, et auquel sa graine serve de nourriture.

Le chardon est quelquefois attaqué par une espèce de chenilles, qui ne le détruisent jamais entièrement : il résiste vigoureusement à tous leurs efforts destructifs. Dans sa verdure, les animaux les plus affamés n'osent en faire une pénible pâture : ils évitent même de passer dans les lieux où ils sont plus forts et plus apparents. Ils ne vont pas même brouter l'herbe qui croît sous son détestable ombrage. Ce n'est que quand il est séparé de la terre et qu'il est tombé sous la faux tranchante du bon cultivateur, qu'il devient un mêt délicieux pour les animaux, et particulièrement pour le bœuf et la vache : encore faut-il qu'il soit fané par les ardeurs d'un soleil de dix à douze

heures de tems. Dans les lieux où le chardon croît avec plus d'abondance et de force, on en fait quelquefois une espèce de fourrage qui devient utile par la perte et le manquement des foins et autres espèces de fourrages ordinaires et usités. Mais si le chardon est un ennemi de nos champs, et s'il cause au cultivateur des travaux et des soins pénibles, il n'est pas le seul qui soit préjudiciable à l'agriculture, et qui contrarie les vues intéressées du diligent cultivateur. Il y a outre cette plante privilégiée, un grand nombre d'autres herbes qui nuisent à l'agriculture, ruinent la terre comme le chardon, et qui sont fort désavantageuses et dommageables au froment, et autres espèces de grains. Ce serait un détail trop long, et presque inutile de décrire et désigner chaque espèce d'herbe qui est nuisible à l'agriculture. Elles ne sont pas les mêmes dans tous les lieux ; souvent elles doivent leur existence aux circonstances des tems et des saisons ; mais toujours elles ravissent au froment le suc nutritif qui lui est nécessaire et particulier : elles épuisent la terre comme les grains que nous lui confions. Ce serait un grand avantage pour l'agriculture, si les cultivateurs parvenaient à détruire entièrement les mauvaises herbes préjudiciables au bled, et autres espèces de grains. Je pense qu'un champ où il ne croîtrait aucune autre plante que le grain que l'on confierait à la terre, serait beaucoup plus fertile et plus abondant : il se détériorerait moins promptement, et les engrais seraient plus durables et plus avantageux. Une terre ainsi nétoyée et exempté de toutes mauvaises herbes pourrait être ensemencée avec succès pendant plusieurs années consécutives. Les sucs nutritifs que la terre contient ne serviraient d'aliment qu'aux différentes espèces de grains qu'on lui confierait : les chaumes rendraient à la terre les substances que la récolte précédente en aurait tirées. Les travaux seraient beaucoup plus faciles et plus aisés. Le grain en général serait plus pur et d'une meilleure qualité. Mais les cultivateurs de notre pays n'ont pas encore éprouvé ni essayé cette manière avantageuse de cultiver : attachés à leur ancien système, ils le suivent machinalement. Les méthodes nouvelles leur portent presque toujours ombrage. Ils n'osent pas même en faire l'expérience, qui souvent les convaincrat par d'heureux succès, de l'avantage qu'il y aurait à changer les anciennes manières de cultiver. Il faut espérer que le tems pourvoira amplement à l'amélioration de l'agriculture, et que dans un certain nombre d'années, nous verrons avec une grande satisfaction des changemens notables arrivés par l'industrie, ou la nécessité ; car quelquefois cette dernière opère plus elle seule que les efforts multipliés de plusieurs cultivateurs oisifs et fortunés, ou que les leçons vagues des écrivains étendus. Le principal moyen dont on se sert pour détruire les chardons, et autres mauvaises herbes, est

de labourrer la terre à sillons étroits, vers la fin du mois de mai ou au commencement de juin, lorsque le chardon a quatre ou cinq feuilles, et que les herbes sont dans le plus fort de leur crûe : quelques jours après on herse la terre, et quelques jours après on pourra encore la labourrer, et la herser de même, et en répétant cette opération plusieurs fois, on parviendra infailliblement, à détruire tous les chardons, et les autres herbes nuisibles au froment.

Il vaut mieux faire ces labours dans le croissant de la lune; lorsque le chardon est plus en sève; il se détruit beaucoup plus facilement et promptement. Il y a quelques espèces de grains qui détruisent aussi très promptement le chardon, tel que le sarrazin, qui est, je crois, son plus cruel et son plus dangereux ennemi: en effet, on voit peu souvent des chardons sur les terrains semés en sarrazin, et s'il s'en trouvent quelques uns, ils ne résistent pas longtems à la vigueur d'un ennemi qui l'étonne et le détruit impitoyablement. Le sarrazin est un grain que l'on sème très tard. C'est ordinairement vers la fin de juin, que nous le confions à la terre. Les chardons et les autres mauvaises herbes sont alors dans le plus fort de leur crûe; l'action de la charrue et de la terre arrête ce vif et rapide accroissement et le retarde beaucoup. Le sarrazin est un grain qui pousse promptement; et il est déjà grand, quand le chardon commence à sortir de la terre; ses feuilles s'élargissent promptement et couvrent entièrement la terre, de sorte que le soleil n'y peut parvenir. Alors le chardon languit, et rarement il s'élève au dessus des premières feuilles du sarrazin. L'avoine aussi arrête l'accroissement des chardons par le même moyen; mais son effet est plus long et plus tardif. La raison en est qu'on la sème toujours avant le sarrazin, quand les chardons ne commencent qu'à sortir de terre; qu'elle met beaucoup plus de tems à lever et qu'elle donne bien moins d'ombrage à la terre que le sarrazin. L'on peut encore détruire le nuisible chardon en laissant en prairie les terrains qui en sont le plus infectés. Deux ou trois années peuvent suffire pour les détruire presque entièrement. Le moyen le plus effice et le plus général, et qui est le plus utile et le plus praticable en Canada, est de les faucher vers le vingt du mois de juillet; c'est dans ce tems que l'action de la faux leur est plus préjudiciable; ils commencent alors à fleurir; souvent même la première fleur commence à passer. La tige et le coton du chardon est ordinairement creuse à cette époque. Lors donc que les chardons sont fauchés, ils ne produisent aucune graine, et le tems qui reste à aller à l'automne, ne leur est jamais assez favorable, ni assez durable pour qu'ils puissent produire une seconde fois. Ils s'étendent ordinairement sur la terre après cette *fauche*, en poussant un grand nombre de tiges qui ne don-

ment aucune fleur. Ce moyen est fort efficace ; mais il doit être général ; car si les voisins sont assez négligents pour ne pas se servir de cette bonne pratique, les peines de celui qui est assez laborieux pour faire cet ouvrage, deviennent inutiles, et il verra avec douleur, reparaitre les chardons, avec autant d'abondance que s'il n'y eût jamais mis la faux. C'est à quoi avait généralement pourvu la Législature de cette province, en faisant une loi qui obligeât chaque propriétaire à faucher les chardons, dans un certain tems de l'été, afin d'arrêter les rapides progrès d'une plante si nuisible à l'agriculture. Mais malheureusement cette loi est très négligée presque par toute la province, et n'a point produit les effets heureux qu'en attendaient ceux qui l'avaient si sagement faite. Il est à désirer qu'un plus grand soin soit porté à l'exécution de cette sage loi, et que ceux qui ont le pouvoir de la faire accomplir, touchés par les détestables fruits de leur coupable négligence, y apportent désormais une diligence toute particulière.

Il est même surprenant qu'on soit obligé de faire des lois pour forcer les cultivateurs à extirper les mauvaises herbes, de leurs champs : la vigilance, le soin et l'intérêt d'un chacun devraient prévoir l'utilité d'un ouvrage si avantageux. C'est une grande marque d'indifférence chez les cultivateurs Canadiens : ils devraient prévenir par un travail opiniâtre et industrieux les nuisibles effets des chardons et autres mauvaises herbes. Avec quelle peine et quelle fatigue ne sont-ils pas obligés de cultiver leurs terres, lorsqu'elles sont couvertes d'une prodigieuse quantité de chardons ! Les récoltes sont certainement plus difficiles à faire : il faut presque être couvert de cuir pour couper le bled, avec lequel il croît un grand nombre de chardons. Si l'on est obligé de le revirer, à cause de l'abondance des pluies, la même peine se renouvelle ; enfin l'engerber, le charroyer, le tasser et le battre, sont des ouvrages durs et pénibles, si les chardons ont crû de pair avec le bled ou autre grain. L'industrie, l'intérêt et de nouveaux soins arrêteront, il faut l'espérer, les malheureux progrès de cette détestable et nuisible plante.

Nota. Dans le dernier numéro, à l'article *Petit Système d'Agriculture*, le mot « végétation » est omis à la fin de la page 92.

LE MILITAIRE ANGLAIS.

De la discipline de l'armée anglaise dans ses rapports avec les Citoyens, par M. CHARLES DUPIN.

L'ARME'E anglaise mérite d'être citée comme un modèle à toutes les nations qui chérissent à la fois les lois et la liberté.

Le gouvernement britannique a trouvé le secret de constituer une armée redoutable seulement aux peuples étrangers, et qui regarde comme une partie de sa gloire l'obéissance aux lois de la patrie. Les nobles sentimens qui animent le militaire anglais sont empreints sur sa physionomie ; il n'a pas cet aspect menaçant et farouche, que trop souvent, sur le continent européen, on prend pour l'attitude martiale ; son regard insolent ne va pas toiser les hommes et les femmes avec cette arrogance qui semble dire : c'est moi qui suis la force et la terreur ! Un tel air n'est pas un objet d'admiration dans la Grande-Bretagne, et jamais à Londres il n'y eut lieu de dessiner des caricatures semblables à celles de nos *calicots*. Loin que sur les bords de la Tamise, les garçons marchands et les commis de bureaux prennent les gros talons, les éperons et la moustache, pour briller au sortir de l'*office* et du comptoir, le militaire, au sortir des camps, cherche plutôt à faire oublier son état en entrant dans la cité. Dès qu'un officier anglais arrive dans la capitale, à moins d'être de service, il quitte ses armes, son uniforme et ses décorations ; son costume ne diffère alors pas plus de celui d'un simple citoyen que le frac tout uni d'un membre du parlement ou d'un prince du sang..... Par là, l'officier, rentrant à chaque instant dans la classe des citoyens, en reprend l'esprit et le caractère. Par là, le peuple s'habitue à ne voir dans les militaires que des citoyens, armés momentanément pour sa défense, mais non pas attachés à l'épée comme un janissaire au cimetière, et dévoués pour la guerre, à l'exclusion de tout autre devoir. Tel doit être, à cet égard, l'esprit d'un peuple régi par des lois constitutionnelles.

Le soldat anglais est obligé d'être constamment en uniforme ; mais, au sein de la patrie, et surtout en tems de paix, il n'est armé que quand il est de service ; dans ce dernier cas même, si, par suite d'une dispute avec des citoyens, il abusait de ses moyens d'agression pour les frapper, un cri d'horreur s'éleverait de toutes parts, et la vindicte des lois sévirait contre le coupable avec une rigueur inexorable : ajoutons que, dans tous les cas, il serait jugé *par les tribunaux civils*.

En Angleterre, l'officier et le sous-officiers seuls portent le sabre ou l'épée ; ils ne s'arment que quand ils sont de service ou de parade ; enfin le sous-officier est si sage, qu'il est presque sans exemple de le voir abuser de son arme pour répandre le sang des citoyens sans défense.

Lors même que les troupes anglaises sont sous les armes, rien n'altère leurs égards, et je dirais presque leurs respects pour les moindres citoyens. J'ai vu des compagnies marchant par file sur des trottoirs se déranger, et passer vers le milieu de la rue pour céder le pas à des habitans qui venaient en sens contraire. Jamais, en Angleterre, on ne voit, comme sur le conti-

ment européen, des fonctionnaires exerçant dans les lieux publics une police digne d'Alger ou de Tunis, en avertissant à coups de crosse (et parfois à coups de bayonnettes,) *qu'on ne passe pas là, et qu'on ne peut rester ici.* Lors même que, dans les cas extrêmes de rébellion ou d'outrage à la paix publique, la force armée est requise de prêter main-forte au pouvoir civil, la troupe respecte encore des citoyens qui ne se respectent plus. Guidée par les officiers de paix, elle arrive à l'endroit du tumulte, se place en bataille à la vue des mutins, reçoit en silence leurs injures et même les projectiles qui leur sont lancés par des mains séditieuses. On croit voir les soldats de Dion traversant, au milieu des outrages et des violences, cette ingrate Syracuse, qu'ils avaient déjà sauvée, et que malgré elle ils sauveraient encore. Il faut que le magistrat lise aux séditieux l'acte contre les émeutes (*riot act*), leur enjoigne, d'après cet acte, de se disperser paisiblement, et leur laisse une heure entière pour rentrer sous l'empire de la loi; ce n'est qu'au bout de ce tems qu'il ordonne, si cela est indispensable, de mettre par la force un terme à la violence.

 ANECDOTES.

QUAND les *Missouris* commencèrent à faire usage de la poudre à canon, ils la prirent pour de la graine, et demandèrent à celui qui leur en avait vendu pour des fourrures, comment elle croissait en Europe. Le Français leur fit croire qu'on la semait en terre, et qu'on en faisait des récoltes comme du millet. Par cette ruse il se défit de toute sa poudre, et reçut en échange des pelletteries. Les *Missouris* furent bien contents de cette découverte, et ne manquèrent pas de semer leur poudre. Ils allaient de temps en temps voir si elle levait, et avaient soin d'y mettre des gardes, pour empêcher les animaux de ravager le champ et ruiner la moisson. Ils reconnurent enfin la tromperie, et cherchèrent l'occasion de s'en venger. Elle ne tarda pas à se présenter. Un autre Français vint, quelque temps après, exposer chez eux d'autres marchandises: ils apprirent qu'il était l'associé de celui qui les avait trompés: ils dissimulèrent le tour qui leur avait été joué, et lui prêtèrent même la cabane publique, où il étala tous ses ballots. Ils y entrèrent ensuite en tumulte, et emportèrent tous les effets dont ils purent s'emparer. Le marchand se récria contre un pareil procédé: il s'en plaignit au grand chef, qui lui répondit d'un air grave, qu'il lui ferait rendre justice, mais qu'il fallait pour cela attendre la récolte de la poudre que son peuple avait semée par le conseil du marchand français.

Au 13 vendémiaire, BONAPARTE n'étant encore que général, avait été investi du commandement de Paris. Le peuple souffrait alors de la disette, et la disette amène toujours à sa suite l'effervescence et l'émeute. Pour mieux veiller à la tranquillité publique, NAPOLEON parcourait les places, les marchés, les faubourgs, et se dirigeait de préférence vers les attroupemens nombreux qui se formaient aux portes des boulangers. Un jour, la foule, plus excitée que de coutume, se presse autour de lui d'un air menaçant et demande du pain à grands cris. Une femme remarquable par une corpulence qui contrastait avec la maigreur extrême du général Bonaparte, se fait entendre au-dessus des autres. "Pourvu que ces gueux-là mangent, disait-elle en désignant les officiers, pourvu qu'ils s'engraissent bien, il leur est bien égal que le pauvre peuple meure de faim.—La bonne, dit Napoléon, regarde-moi bien, quel est le plus gras de nous deux?" Un rire universel se fit entendre, et chacun s'empressa d'applaudir à la répartie du général et de faire place pour le laisser passer librement.

Il y a quelques semaines qu'un prédicateur au chapitre fit un sermon dans un village du Derbyshire, en Angleterre, sur le texte: *Si quelqu'un prend ton manteau, donne-lui aussi ton habit.* Après son sermon, étant monté dans sa voiture, il ne trouva plus son manteau, et vit à la place un billet avec ces mots: "J'ai pris votre manteau, j'espère que vous me donnerez aussi votre habit, comme vous l'avez prêché."

INVENTIONS.

La médaille d'or de la Société des Arts, de Londres, a été présentée à Mr. G. GIBSON, de Birmingham, qui étant aveugle, a néanmoins inventé une suite de caractères, au moyen desquels il peut coucher ses pensées par écrit, faire des calculs d'arithmétique, et en communiquer les résultats, non seulement à ceux qui voient clair, mais à ceux qui sont comme lui privé de la vue.

M. BRUNEL, l'ingénieur du tunnel de Londres, vient de découvrir une nouvelle force d'impulsion qui menace de supplanter la vapeur. Il a mis à profit la liquéfaction du gaz acide carbonique, d'après le procédé de M. FARADAY. La mécanique de ce nouvel appareil sera beaucoup plus simple que la mécanique à vapeur. Son énergie sera la même, et elle sera quatre fois meilleur marché.

VARIÉTÉS.

LES PRÉSENS DE ROI.—Il est d'usage peut-être parmi les princes de se donner le change lorsqu'ils ont envie de se faire des niches.

Peu de tems avant le commencement de la dernière guerre entre la Russie et la Perse, ALEXANDRE avait fait faire un lit magnifique en cristal massif, richement orné d'argent, avec des marche-pieds en cristal bleu. En touchant un petit ressort, quatre jets d'eau parfumés s'élançaient des quatre coins, au son d'une musique harmonieuse. Ce présent était destiné au schah de Perse, et le bienveillant prince russe, qui paraissait prendre tant d'intérêt au sommeil du Persan, le réveilla bientôt après, à grands coups de canon.

C'est ainsi que dernièrement le dey d'Alger nous envoyait, en signe d'alliance, un animal du plus haut intérêt, la girafe!... Six mois après, le dey d'Alger tirait à bouquets rouges sur nos vaisseaux.

Ce n'est pas en parlant des princes qu'on peut dire : les petits présens entretiennent l'amitié.—*Journal Français.*

La relation d'un voyage entrepris par le major KÉPZEL pour visiter l'antique Babylone, vient d'être publiée à Londres ; entre autres circonstances curieuses que contient cette relation, l'auteur rapporte que les ruines de la tour de Babel, construites en briques séchées au soleil, offrent encore l'aspect d'une montagne dévastée par le feu ; on découvre de son sommet les ruines immenses de cette antique cité que Sémiramis avait rendue si célèbre.

Le savant abbé MAT, bibliothécaire du Vatican, auquel le monde lettré est redevable de la découverte de la *République (de Republica)* de CICÉRON, &c. a présenté au Pape quelques fragmens curieux de SALUSTE, de TACITE et de CORNELIUS NEPOS, qu'il a découverts dernièrement.

Il se trouve actuellement à Marseille une femme née en 1714 ; elle a été mariée deux fois, la seconde à l'âge de 66 ans avec un jeune homme de 25. Dans l'intervalle du premier au second mariage elle a été 7 ans courrier de suite près du prince de Milan ; personne pendant ce tems n'eut le secret de son sexe.— Cette femme singulière a toutes ses facultés ; elle se porte à merveille et se nourrit de café, dont elle prend, dit-on, 30 à 40 tasses par jour. Née un an avant la mort de Louis XIV, elle a maintenant 115 ans.

PANORAMA DE QUEBEC.

Nous traduisons l'article suivant du *New-York Gazette and General Advertiser*.

Mr. GIBSON, le peintre, est sur le point d'exhiber à Washington, le panorama de la ville de Québec et de ses environs, d'après des dessins faits par lui-même, sur le lieu, dans l'espace incroyablement court de dix jours, onze étant toujours nécessaires pour comprendre le cercle entier de 360 degrés. La haute ville, son majestueux promontoire et sa forteresse, (la troisième en importance qu'il y ait au monde), ses temples, ses palais, et ses remparts; les plaines d'Abraham, immortalisées par la mémoire de WOLFE et de MONTCALM; la basse ville, où fut tué notre intrépide MONTGOMERY; son animation mercantile, ses navires et ses barques de toutes les nations; ses bateaux-à vapeur ou à chevaux; ses quais où règne une continuelle agitation; les belles campagnes adjacentes; des colines d'une élévation prodigieuse, couronnées de champs jaunissants ou verdoyants, de villages, ou de maisons ou chaumières éparses çà et là, où le bonheur paraît régner dans sa plénitude; tout cela est, dit-on, peint et représenté avec une exacte fidélité et la plus grande perfection.

TREMblement DE TERRE.

A St. Paul de la Valtrie, le 1er Septembre, il y a eu une secousse très considérable de tremblement de terre. On a déjà vu par les papiers publics, que le 20 Août de l'année dernière, quelques secousses se sont fait sentir en cette paroisse, ainsi que dans plusieurs autres paroisses voisines. C'est le troisième tremblement dont on a connaissance depuis quatre ans. Ce dernier s'est annoncé par une espèce d'explosion semblable à plusieurs canons tirés ensemble. Un marchand qui comptait de l'argent en échange, a affirmé que la secousse était si forte, que sa monnaie sautillait sur son comptoir. Des maisons en bois craquaient comme si elles eussent menacé ruine, et les vitres des chassis tintaient comme si on les eût frappées avec quelque chose de sonore. La paroisse de St. Paul est située sur un galet dont on ne connaît pas l'épaisseur; il est assez probable qu'il y a sous ce galet des airs, ou vents souterrains, qui travaillent à s'en échapper, et qui par conséquent occasionnent ces explosions pour se délivrer de cet état de gêne qui leur est *contre-nature*. Les différentes cavernes qu'on trouve pénétrer sous ce galet, tant dans St. Paul que dans les environs,

porteraient à croire, qu'il y en a beaucoup d'autres, qu'on ne connaît pas, et qui peuvent être remplies d'un air qui cherche à se faire jour. Près de l'église de St. Paul, il y a dans le ruisseau dit St. Pierre, qui est guéable en tout tems de l'été, un abîme rempli d'eau, dont on n'a encore pu trouver le fond.

La Minerve.

ETAT DE L'IRLANDE.

Pour tout juge impartial, la source des souffrances de l'Irlande, c'est la conquête, c'est l'oppression. Les habitans de ce beau pays ne sont ni moins actifs ni moins intelligents que ceux de l'Angleterre. Pourquoi donc seraient-ils tombés aussi bas, quand leurs voisins s'élevaient au sommet de la civilisation ? Pour les asservir, on s'est efforcé de les dégrader. Tout bien-être, toute ambition, tout espoir leur ont été interdits. Irrévocablement enchaînés à leur condition, on leur a défendu de regarder au-dessus d'eux ; on a étouffé dans leurs âmes tous germes d'intelligence et de perfectionnement. La vie, une vie physique, animale, voila tout ce qu'on leur a laissé ; et maintenant on leur demande de la prudence ! De la prudence à des esclaves !

Il est vrai que ces esclaves commencent à s'émanciper : il en est peu qui ne sachent lire et écrire. Mais si leur intelligence s'éveille, c'est pour compter avec leurs maîtres ; et l'Angleterre doit craindre leurs lumières plus encore que leur ignorance. On s'étonne qu'ils se passionnent pour des droits politiques ; je m'étonnerais qu'ils y restassent indifférents. Ces droits, c'est comme nation, c'est comme secte religieuse, qu'on les en dépouille. Or l'homme n'est point un être isolé ; il appartient à une famille, à une religion, à un pays, et il sent à tous ces titres. Autour du foyer qu'une tourbière voisine entretient à peu de frais, le paysan cause des malheurs de l'Irlande, de la dureté de son seigneur, de l'avidité du prêtre protestant, des rigueurs du code pénal, du dernier discours d'O'CONNELL ou de SHIEL ; et si la faim le presse, il croit, en s'armant, faire la guerre à ses oppresseurs et venger son pays. En vain ses maîtres viendraient-ils lui dire que l'émancipation n'est rien pour lui. Qui croira-t-il de ceux qui l'oppriment ou de ceux qui le consolent, de ses vainqueurs ou de ses compatriotes, de ceux qui prient au même autel ou de ceux qui professent une religion ennemie ? Les droits qu'il reclame sont-ils d'ailleurs si peu importants ? N'est-ce rien d'être jugé par ses pairs, et d'envoyer au parlement qui l'on croit le plus digne ? Mais s'agit-il du privi-

lège le plus futile, il n'en serait pas moins une flétrissure de la conquête, un stigmate de l'oppression, et l'Irlande s'agiterait encore pour l'effacer. Singulière destinée de cette nation, à laquelle l'Angleterre a toujours voulu inoculer à la pointe de l'épée ses croyances et ses lois ! égorgée sous HENRI II, parce qu'elle refusait de reconnaître le pape ; persécutée depuis ELISABETH, parce qu'elle ne veut point y renoncer, victime éternelle du fanatisme et de l'intolérance, mais en même temps monument vivant de leurs déplorables effets ! Chaque année, le parlement rend vingt *bills* relatifs à l'Irlande. Il défend de sous-louer sans le consentement formel du propriétaire, encourage l'instruction, permet de convertir les dîmes en une redevance fixe, bouleverse les lois commerciales du pays, et l'Irlande reste la même. Quand la racine est gâtée, à quoi bon élaguer quelques branches ? (*Lettres sur la situation de l'Irlande* ; Paris 1827)

Dungannon, 18 juillet. Je ne puis, en vérité, je ne crois pas que personne puisse parler avec exactitude du nombre des tués et des blessés dans l'affaire de Coal Island. Je serais porté à croire qu'il n'y en a pas eu moins de 30. Les deux partis étaient et sont assez bien armés. Les gens de Cumberland, comme quelques-uns appellent les orangistes, avancèrent avec leurs armes domestiques, et avec les balles et la poudre du roi. Les autres ayant appris depuis une quinzaine de jours l'intention où étaient les Cumberlandais de les attaquer, se préparèrent du mieux qu'ils purent. Ce sont une race de montagnards, et comme vous savez, gens de courage et de taille d'athlète. On acheta toute la poudre qu'il y avait à Dungannon, et l'on dit que les magasiniers d'Armah et d'Omah déclarèrent n'avoir jamais vu une si forte demande. Les papistes se mirent sur la défensive, et il était convenu qu'ils ne tireraient pas un coup que les gens du duc de Cumberland n'eussent commencé. Ils n'attendirent pas longtemps ; aussitôt que les Cumberlandais furent en vue, et ils n'étaient pas encore à la distance du fusil, ils tirèrent une volée. Les autres réservèrent leur feu, n'étant pas aussi bien pourvus de munitions, jusqu'à l'approche de leurs ennemis. La bataille alors commença ; ce fut plutôt une espèce d'escarmouche, où il y eut sept ou huit hommes de tués, et plus de vingt blessés. Jeudi il y eut encore une autre escarmouche, où plusieurs perdirent la vie. Il est impossible de décrire la terreur qui règne dans cette partie du pays.

Il y a eu une autre affaire funeste dans le comté de Fermah, dans un lieu appelé Macken. Il y eut là quatre hommes de tués et plusieurs de blessés.

Une autre affaire aussi désastreuse que celle-ci s'est passée près de Moy, dans le comté d'Armah.

Le 15 courant, dit le *Belfast Gardien*, il s'est tenu à Stuarts-

town une enquête sur les corps de 3 catholiques et de 2 protestans, qui ont été tués dans l'émeute près de Glenoe Chapel. Il est probable qu'il en a été tué un plus grand nombre, du sort desquels on n'a pas encore reçu de rapports certains. Depuis ce malheureux événement, les orangistes ont pris le dessus et parcourent le pays pour enlever les armes qui sont entre les mains des catholiques. Les partis opposés s'appréhendent l'un l'autre, veillent la nuit, font une garde vigilante, quelques-uns même veillent dans les plaines.

N. B.—Les troupes ont été mises en mouvement dans chacune de ces occasions.

SENTIMENS POLITIQUES

De la majorité des habitans des townships de l'Est.

A une assemblée générale des délégués choisis par les habitans des différentes communes (*towns*), dans les comtés proposés de Stanstead, Sherbrooke et Shefford, tenue à Lennoxville, dans le canton (*township*) d'Ascott, le 26 d'Août, à l'effet de considérer quels candidats il conviendrait d'élire pour membres de l'Assemblée à la prochaine élection, les résolutions suivantes, entr'autres, ont été adoptées à l'unanimité :

Résolu. 1^o. Que les habitans de ces cantons (*townships*) de l'Est envisagent avec reconnaissance la perspective d'avoir une représentation directe dans la Chambre d'Assemblée de cette Province, mesure qui tendra éminemment à avancer leur prospérité et leur bonheur.

2^o. Qu'afin de retirer le plus grand avantage du privilège de la représentation, il est expédient que le peuple choisisse pour ses représentans en parlement, des hommes unis dans leurs vues et leurs opinions politiques.

3^o. Que la plus grande partie des habitans de ces cantons de l'Est sont persuadés que les membres de la Chambre d'Assemblée, dans leur différens et leurs disputes avec le Conseil Législatif, ont noblement travaillé à maintenir et préserver les droits et privilèges qui appartiennent incontestablement et équitablement au peuple.

4^o. Que dans l'opinion de cette assemblée, les habitans de ces cantons de l'Est pourvoiraient de la manière la plus sûre et la plus étendue à l'avancement de leurs intérêts les plus chers, en élisant pour leurs représentans des individus qui ne tiennent aucun emploi lucratif de l'Exécutif de cette Province, dont la conduite publique sera un gage certain qu'ils soutiendront invariablement les droits du peuple, et qu'ils s'efforceront constam-

ment de procurer et d'assurer au peuple leslois, les améliorations et les avantages dont il aura besoin et quiseront propres à établir et à perpétuer sa liberté et sa prospérité.

5°. Que les habitans de ces cantons de l'Est devraient choisir pour leurs représentans en parlement des personnes qui s'efforceront constamment d'établir un système de judicature efficace et salulaire ; une taxe sur les terres pour l'amélioration des communications intérieures ; une égale protection et des privilèges légaux à toutes les dénominations de chrétiens ; des bureaux d'enregistrement ; la dissémination générale de l'éducation, et généralement tout ce qui pourra paraître nécessaire ou utile dans ces cantons.

9°. Que pour prévenir toute fausse interprétation, ou perversion du sens des mots ou du langage employé dans les résolutions précédentes, nous exprimons volontairement et cordialement notre entière approbation de l'administration de ce gouvernement, en autant qu'elle s'est améliorée sous Sir JAMES KEMPT, comme aussi notre ferme détermination de préserver de tout empiétement, aussibien que de toute extention induë la constitution de cette province, telle qu'elle nous a été départie et assurée par la bienveillance et la justice de la mère-patrie.

PETITE CHRONIQUE CANADINNE.

Le Général Comte de DALHOUSIE, G. C. B. a fait voile le 15 juillet de Portsmouth pour Calcutta, dans le vaisseau de S. M. le *Pallas*, de 42 canons, capitaine A. FITZCLARENCE. Il était accompagné de l'aimable Comtesse de Lord RAMSAY, et du colonel JOHN RAMSAY. Le Dr. TURNER, Evêque de Calcutta était aussi passager dans le *Pallas*. Le vent d'ouest, qui soufflait alors avec violence, força la frégate d'entrer le 18, dans le port de Plomouth, d'où elle remit à la voile le 20.

Gazette Officielle de Québec.

Mine de plomb. Il a été apporté à Québec de très riches échantillons de galène ou sulphurate de plomb, qu'on a trouvés dans le pays en arrière de Kamouraska, dans ce district. On rapporte que ce minéral y est abondant, et l'on doit prendre des mesures pour obtenir des renseignemens ultérieurs à cet égard. Il est connu qu'on a trouvé de la galène près de Cornwall (H. C.) et dans quelques-uns des townships situés au sud du St. Laurent, dans ce district, mais en trop petite quantité pour être exploitée.—*Gazette de Québec.*

M. PROUX (arpenteur) est parti de cette ville, il y a quelques jours, avec un parti de sauvages de Lorette, pour aller explorer le pays situé entre les lignes occidentales des seigneuries de Fossambault et de St. Gabriel, et le St. Maurice, au delà de la chaîne de montagnes qui borne les établissemens au nord du St. Laurent, au-dessus de Québec. Nous croyons qu'il y a de grandes étendues de bonne terre dans cette partie de la province.

M. ANDREWS est aussi revenu d'explorer le pays dans le voisinage de Chicoutimi, sur la rivière Saguenay.—*Ibid.*

Voyage expéditif.—Samedi dernier, la ligne de la diligence du Haut-Canada a fait le voyage de Prescott à cette ville (cent quarante milles de distance,) dans l'espace d'environ 17 heures, ce qui, il y a peu d'années, prenait deux et quelques fois trois jours. Mais grâce aux améliorations faites par le propriétaire industriel, M. DICKINSON, qui a mis des barques à vapeur sur les lacs Saint-François et Saint-Louis, et qui tient toujours ses chevaux en bon état, le voyage se fait maintenant en un peu plus du tiers du temps qu'il fallait auparavant. *Herald.*

Dans nos nouvelles de mer se trouve une lettre du capitaine GAMACHE, concernant le pillage du brig *Hibernia* naufragé à Anticosti, fait par des goëlettes supposées américaines. D'après cette lettre et les faits recueillis par le capitaine GABOURI, concernant le naufrage du *Granicus*, il paraîtrait que nos voisins, tant Français (des îles de St. Pierre et Miquelon) qu'Américains, exercent contre les débris des vaisseaux qui ont le malheur de faire naufrage sur les côtes de l'île d'Anticosti, ou sur les rives du golfe St. Laurent, un système de déprédation, qui exigerait pour l'empêcher à l'avenir, la présence d'un croiseur dans ces parages. *Mercury.*

Le *King fisher*, vaisseau du gouvernement, commandé par W. RAYSIDE, écrivain a reçu ordre de Son Excellence le lieutenant général Sir JAMES KEMPT, de se rendre à Anticosti, afin d'y faire une enquête plus circonstanciée quant à l'exactitude des différents rapports relatifs aux naufrages qui y ont eu lieu, l'autonne dernière, et d'examiner et fournir de vituailles les différents dépôts. Le capitaine Rayside a aussi ordre de s'enquérir et rapporter s'il serait expédient de faire des changemens ou des augmentations dans les dépôts pour le soulagement des vaisseaux naufragés.—*Gazette Officielle.*

Il paraît par une lettre reçue de la Rivière du Loup, que le parti explorateur sous les ordres du capitaine BAYFIELD était à

cette place le 3 du courant, à son retour du golfe. On se proposait de traverser de l'autre côté, le jour suivant, pour y mettre le vaisseau en mouillage, et aller de là dans quatre chaloupes relever la côte du Saguenay. Si le temps le permet, cette exploration doit s'achever cet automne, et le parti peut s'attendre à être de retour à Québec vers le 10 octobre.—*Gaz. de Québec.*

RÉGISTRE PROVINCIAL.

Mariés.—A Berthier, le 1er. du présent mois de septembre, par le révérend Mr. JACKSON, de Sorel, Mr. le Dr. JOHN NELSON, de Boucherville, à l'aimable demoiselle LE'OCADIE BOUCHER, troisième fille de FRANÇOIS BOUCHER, écuyer, Lieutenant-Colonel de Milice, de Maskinongé;

A Québec, le 5, N. O. SAUNDERS, écuyer, du commissariat, à Dlle. LOUISE CAROLINE PANET, fille unique de feu NARCISSE PANET, écuyer;

Au même lieu, le 8, Mr. F.-X. ME'THOT, Marchand, à Dlle. DOROTHE'E MEASAM.

Décédés.—A Québec, le 4 du courant, Dlle. Honorine MASSE, âgée de 18 ans;

A Montréal, le même jour, Mr. JOHN P. O'DOHERTY, Instituteur, âgé de 59 ans; et Mr. J. B. DECARY, âgé de 70 ans;

A Québec, le 5, Mr. J. M. HAUSSEMAN, ancien Capitaine de milice, âgé de 61 ans;

A Chambly, le même jour, Dlle. MARGUERITE LAREAU;

A la Présentation, le 6, Mr. FRANÇOIS AUBRY, âgé de 24 ans;

A Montréal, le 10, Mr. BARNABE' GOSSELIN, Médecin et Chirurgien, âgé de 30 ans;

Au même lieu, le 11, LOUIS JOSEPH, enfant de HUGUES HENEY, écuyer, âgé de 7 mois;

Au Courant de Ste. Marie, le 12, Mr. FRANÇOIS BOURBONNIERE, âgé de 89 ans;

A Ste. Catherine, près Montréal, le 13, à l'âge de 70 ans, JOHN GRAY, écuyer, ci-devant Capitaine dans la Milice incorporée.

Commissionnés : ROCH DE ST. OURS, JOSEPH CARTIER, J. T. DROLET, L. CHICOU-DUVERT et le Dr. W. NELSON, Commissaires pour mettre à exécution les dispositions des actes pour l'amélioration de la navigation de la rivière Richelieu;

JOHN USSHER, écuyer, Avocat et Procureur;

MR. CHARLES FLEMING Chirurgien et Pharmacien;

MR. CHEVALIER DE LORIMIER, Notaire public.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX. 1er. OCTOBRE 1829. NUMÉRO VII.

HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION.)

Mr. de la Jonquière ne crut pas devoir suivre les plans de son prédécesseur, par rapport à l'Acadie, persuadé que les limites de cette province seraient déterminées par les commissaires que les deux couronnes avaient nommés à cet effet, et qu'avant cette détermination, il ne convenait pas d'y rien entreprendre qui pût donner ombrage à l'Angleterre, et peut-être entraîner la France dans une nouvelle guerre avec cette puissance.

Ce plan de conduite, peut-être dicté par la prudence, fut taxé en France, de timidité : M. de la Jonquière fut blâmé de son inactivité, et reprimandé pour n'avoir pas de lui-même continué ce que le comte de la Galissonnière avait commencé. Il lui fut envoyé de nouvelles instructions par lesquelles il lui était ordonné de prendre sans délai possession du pays, c'est-à-dire de la terre-ferme de l'Acadie, d'y construire des forts, d'y envoyer des troupes, et de s'aider de l'avis et de l'influence de l'abbé Leloutre et des autres missionnaires, qu'on lui recommanda de ménager et de traiter avec toutes sortes d'égards, comme gens nécessaires dans les circonstances où l'on se trouvoit.

En conséquence de ces instructions, le chevalier de LA CORNE fut envoyé dans l'Acadie continentale, afin d'y choisir un endroit convenable pour l'érection d'un fort, et d'où l'on pût facilement donner appui et protection aux familles acadiennes qui voudraient se soustraire à la domination anglaise. M. de la Corne fit d'abord choix de *Chédiac*, parce qu'étant près de la mer, on y devait être à portée de recevoir des secours et des approvisionnemens du Canada. Ce choix ne plut ni au gouverneur ni à l'abbé Leloutre ; ils trouvèrent que le poste serait trop éloigné des établissemens acadiens, et il fut finalement choisi un autre endroit, entre la Baie Française, ou de Fundy et la Baie Verte, comme plus capable de remplir les vues du gouvernement. On jugea à propos de prendre poste en

même temps à l'embouchure de la rivière St. Jean, et M. de BOISHEBERT y fut envoyé à la tête d'un détachement de troupes et de Canadiens, avec ordre d'y bâtir un fort, et de s'entendre avec le P. GERMAIN, jésuite, dont l'influence, dans ces quartiers, était égale à celle de M. Leloutre dans la presqu'île de l'Acadie.

Ce n'était pas assez d'avoir établi ces postes ; il fallait encore trouver le moyen de les approvisionner, et la chose n'était ni facile ni sans danger, surtout pour celui de la rivière St. Jean, qui n'était guère accessible que par mer ; car pour y parvenir, il fallait faire le tour de la Nouvelle Ecosse, et il était à craindre que les vaisseaux qu'on y enverrait ne tombassent entre les mains des Anglais. Il fallait pourvoir ces forts non seulement de provisions de bouche, mais encore d'armes et de munitions pour l'usage des Acadiens et des sauvages qui s'y étaient réunis. Comme ces approvisionnement ne pouvaient venir que de Québec, le gouverneur, après plusieurs demandes à cet effet, fit partir pour la rivière St. Jean une corvette chargée de ces articles, sous le commandement de M. de VERGOR. Cet officier avait ordre de tâcher d'éviter la rencontre de tout vaisseau anglais, mais en même temps de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, s'il était attaqué. Le gouverneur de la Nouvelle Ecosse, informé de la chose, ordonna au capitaine ROUSE de croiser le long de la côte, et d'intercepter tous les vaisseaux qu'il rencontrerait. Il n'y avait que quelques jours que cet officier était en mer, lorsqu'il rencontra M. de Vergor. Celui-ci fit force de voiles pour l'éviter ; mais Rouse l'atteignit bientôt ; et le capitaine français, se voyant incapable de soutenir le combat, abattit son pavillon, sans avoir tiré un seul coup de canon. Aussitôt que M. de la Jonquière eut été informé de cette prise, faite en temps de paix, et sans prétexte plausible, si la rivière St. Jean appartenait à la France, il envoya au gouverneur de Louisbord l'ordre d'user de représailles contre tous les bâtimens anglais qui étaient alors, ou qui entreraient dans son port. Si ces représailles eurent lieu, l'affaire dut devenir sérieuse ; cependant Mr. Smith, qui nous sert ici de guide, ne dit pas comment elle s'arrangea ; peut-être la prise fut-elle restituée, et les vaisseaux anglais, s'il y en eut de détenus, relâchés en conséquence.

Quoiqu'il en soit, le gouverneur de la Nouvelle Ecosse, instruit de l'ordre qu'avait reçu M. de la Corne de bâtir un fort entre la Baie de Fundy et la Baie Verte, c'est-à-dire dans l'isthme qui joint la presqu'île acadienne à la terre-ferme, envoya le major LAWRENCE à la tête d'un détachement de troupes, avec ordre de s'opposer à ce que les Français s'établissent sur le territoire anglais, et de bâtir un fort aussi près du leur

qu'il serait possible, afin de les tenir en échec, et de leur ôter le dessein et le pouvoir de faire des incursions dans la Nouvelle Ecosse. Le major Lawrence trouva M. de la Corne campé à l'endroit nommé *Beauséjour*, et eut avec lui un pourparler au sujet de cet empiètement, comme il l'appellait. La Corne l'assura que ses ordres ne lui permettaient pas de passer au-delà de la rivière *Beaubassin*, et qu'il pouvait prendre poste et se fortifier de l'autre côté de cette rivière, s'il le jugeait à propos. Sur cela, Lawrence bâtit un fort vis-à-vis de celui de la Corne, et les deux commandans se maintinrent dans la possession de leurs forts respectifs. M. Smith rapporte ici un fait, dont il ne cite pas la garantie, et qui nous paraît peu croyable : il dit qu'ausitôt que l'abbé Leloutre eut été informé du mouvement du major Lawrence, il fit brûler les maisons et les granges des Acadiens qu'il dirigeait, pour les punir de ne s'être pas retirés de sous le gouvernement britannique. Ce n'est probablement pas le seul endroit où l'historien anglais outre la vérité, en parlant de la conduite de ce missionnaire français.

Depuis quelques années, des commerçans anglais avaient pénétré jusqu'à la baie de Sandousky, à trente lieues du Détroit, et avaient acquis une influence considérable sur un nombre de Hurons qui s'étaient établis dans l'endroit. M. de la Jonquière ne vit point la chose avec indifférence, d'autant plus que le commerce du Canada en pouvait souffrir, et il crut que le meilleur moyen de remédier au mal était d'engager ces sauvages à aller joindre ceux de leur tribu qui étaient établis au Détroit. Il se servit pour cela du ministère du P. de LA RICHARDIE, leur missionnaire, qu'il crut le plus propre à réussir dans l'entreprise. Le P. de la Richardie assembla les Hurons de Sandousky en une espèce de conseil, et leur dit en substance : " Que c'était un sujet continuel de regret et de chagrin pour leurs frères de Lorette, de voir qu'ils s'étaient établis dans une contrée qui offrait des voies de communication si faciles avec les Anglais, dont l'unique objet était de les tromper, et que leur père Ononchio, mû par la tendre affection qu'il avait pour eux, désirait ardemment qu'ils allassent se fixer au Détroit, avec ceux de leur tribu qui y étaient déjà établis, et où ils ne manqueraient de rien de ce qui leur serait nécessaire. "

Les sauvages lui répondirent, " qu'ils étaient établis dans un pays fertile et abondant en gibier ; qu'ils ne pouvaient empêcher les Anglais, non plus que les Français, de commercer avec eux, et qu'ils aimaient mieux rester où ils étaient que d'aller s'établir au Détroit. " M. de la Jonquière voyant qu'il ne pouvait réussir dans son premier dessein, prit le parti d'envoyer un officier pour résider parmi ces sauvages et épier leurs mouvemens. Cet officier eut ordre d'agir de concert avec le P. la Richardie, et

de le consulter toujours, lorsqu'il y aurait quelque mesure à prendre.

La découverte supposée faite, du côté de la terre, de l'océan Pacifique, ou plutôt d'un grand golfe ou d'une mer de l'Ouest communicant avec cet océan par un détroit, occupait l'attention de M. de la Jonquière depuis son arrivée en Canada. Il avait approprié de grandes sommes d'argent pour s'assurer d'un fait aussi important, et avait donné commission à M. de la VERANDRYE de pénétrer, par le canal des lacs et des rivières de l'intérieur, jusqu'à cette mer, et de prendre, chemin faisant, possession des contrées qu'il traverserait, au nom du roi de France. Cet officier s'avança à quelques centaines de lieues au-delà du lac Supérieur, et érigea, de distance en distance, des espèces de forts, au dernier desquels il donna le nom de fort de la *Reine*. * C'était tout ce dont M. de la Verandrye était capable : il n'avait ni les talents ni les connaissances nécessaires pour faire des découvertes importantes, ou même des observations utiles. Il ne sut pas tracer une carte des immenses contrées qu'il avait parcourues ; son journal n'en contenait point la description ; il ne parlait ni de leur climat, ni de leur sol, ni de leurs productions ; il n'était rempli que du récit insignifiant de la marche de chaque jour et de quelques discours de chefs sauvages, sans importance. On le jugea incapable de remplir la tâche qu'on lui avait confiée : sa commission fut révoquée, et donnée à d'autres individus. Mais des vues d'intérêt particulier vinrent se mêler au but noble, patriotique et désintéressé qu'on semblait s'être proposé d'abord : il se forma une espèce de société composée du gouverneur, de l'intendant, du comptroleur et de deux autres officiers, LEGARDEUR DE ST. PIERRE et MARIN, lesquels devaient partager entr'eux les profits de l'expédition, s'il y en avait. Les deux derniers furent chargés de faire les découvertes. St. Pierre eut ordre de se rendre au fort la Reine, pour de là gagner en avant jusqu'à un lieu dont il serait convenu avec son compagnon de voyage, pour leur rencontre. Marin devait remonter le Missouri, et de là, s'il trouvait une rivière allant à

* Ce sont : le fort de *Caministigoia*, à l'entrée dans le lac Supérieur, de la rivière de même nom, aussi appelée *Trois-Rivières*, à cause de ses trois embouchures ; le fort *St. Pierre*, à 110 lieues environ à l'ouest du premier, sur le lac *des Pluies* ; le fort *St. Charles*, à 80 lieues au-delà, sur le lac *des Bois* ; le fort *Maurepas*, à 110 lieues du dernier, et près de l'entrée du lac *Quinipic* ou *Quinipigon* ; enfin le fort *la Reine*, à 100 lieues au-delà, sur la rivière des *Assiniboils*.

Il fut encore construit trois autres forts, savoir : le fort *Dauphin*, sur le lac *des Prairies* ; le fort *Bourbon*, sur le lac de même nom, et le fort *Peskoyac*, sur la rivière de ce nom, dont quelques géographes français du temps plaçant la source à 25 lieues seulement de leur prétendue mer de l'Ouest.

l'ouest,
où St.
rivière
frais de
age, et
mer de
fique,
sent pa
leur pa
de nou
vages
mense
à Québ
énorme
Smith,
partage

Dès
nouveau
leurs h
en assu
ens d'e
opérati
voisins
murs o
tre les
sans ce
champ
moisson
que ?
espéran
consid
peine
chalan
gardie
orbe,

l'ouest, la suivre jusqu'à ce qu'il fût parvenu à l'Océan Pacifique, où St. Pierre le devait joindre, si, de son côté, il trouvait une rivière qui y conduisit. Ces messieurs partirent munis, aux frais de la couronne, de tout ce qui était nécessaire pour le voyage, et ils auraient probablement réussi, non pas à trouver une mer de l'Ouest qui n'existe pas, mais à atteindre l'Océan Pacifique, s'ils eussent été plus entreprenants, ou plutôt, s'ils n'eussent pas eu plus à cœur leur intérêt particulier que le bien de leur pays. Mais indifférents quant au but ostensible de faire de nouvelles découvertes, ils ne s'avancèrent dans les pays sauvages qu'autant qu'il leur fut nécessaire pour amasser une immense quantité de pelleteries, avec lesquelles ils s'en revinrent à Québec, où leur vente rapporta à chacun des associés un énorme profit. La part du gouverneur se monta, suivant Mr. Smith, à la somme de trois cent mille francs; et le reste fut partagé entre l'intendant, le comptroleur et les deux voyageurs.

(A CONTINUER.)

PETIT SYSTEME D'AGRICULTURE.

CHAPITRE SEPTIEME ET DERNIER.

Des Clotures et des Fossés.

Dès que les hommes commencent à se multiplier dans un nouveau pays, leur premier soin est de séparer leurs domaines et leurs habitations respectives, par des lignes et des bornes, qui en assurent l'étendue à leur postérité, et qui leur ôtent les moyens d'empiéter les uns sur les autres. Mais bientôt cette utile opération en nécessite et demande une autre, qui oblige les voisins à partager et diviser leurs propriétés respectives, par des murs ou clôtures mitoyennes, et qui gardent leurs moissons contre les ravages destructifs des animaux de toute espèce. Car sans cette nécessaire division à quoi ne seraient pas exposés les champs du cultivateur, lorsqu'ils sont couverts des superbes moissons que lui accorde un créateur libéral, grand et magnifique ? Une seule nuit suffirait pour ruiner entièrement toutes les espérances d'un riche agriculteur, et même pourrait diminuer considérablement ses facultés domestiques et le jetterait dans la peine et le découragement. La négligence d'un berger nonchalant et paresseux ; la force et la nécessité du sommeil d'un gardien fidèle et vigilant : la vitesse et les ruses d'un animal vorace, avide et gourmand, seraient autant d'occasions qui cause-

raient au cultivateur des pertes et des dommages considérables, et souvent irréparables. Outre ces accidens funestes, qui sont toujours très préjudiciables à l'agriculture, les frais et les soins d'un gardien fidèle et honnête coûteraient encore une somme assez forte au cultivateur qui serait obligé d'employer un étranger à cette garde. Mais heureusement que l'industrie des hommes leur donne et fournit les moyens d'éviter toutes ces inquiétudes, et ces différens soins : une clôture haute, forte et solide, donne au cultivateur laborieux une tranquillité parfaite. Il dort paisiblement, tandis que les moissons croissent sous les soins bienfaisants d'une providence libérale.

Particulièrement dans ce pays, où les bois sont très communs, on peut se procurer d'excellentes clôtures à peu de frais, et qui durent fort longtemps. Le meilleur bois pour les clôtures est le cèdre : presque exempt de la corruption, à laquelle tous les autres bois sont sujets, sa durée est longue et infiniment profitable. Toutes les autres espèces de bois ne fournissent que de médiocres clôtures et qui ne résistent pas longtemps aux injures des tems et à la corruption. Un cultivateur soigneux et attentif à ses intérêts fait des clôtures un de ses principaux ouvrages. Il veille sans cesse à leur confection et à leur entretien. Une perche tombée par la force du vent, où quelqu'autre accident, un piquet qui se rompt ou s'arrache, ou une brèche faite par la férocité de quelques animaux fougueux, peuvent causer au cultivateur des pertes et des dommages considérables. Une seule heure qu'un nombreux troupeau passe dans la moisson peut devenir très préjudiciable à la fortune d'un cultivateur indifférent. Une terre qui est bien enclôse et dont les clôtures sont en très bon état, produit toujours quelque chose au-delà de celles qui ne sont environnées que par de mauvaises clôtures, qui tombent çà et là, faute d'être bien faites et suffisamment entretenues. A l'aspect d'un champ et des clôtures qui l'environnent, on peut presque toujours et d'une manière certaine, juger quel est le soin, l'industrie, la vigilance et la capacité du propriétaire, auquel le tout appartient. Car presque toujours, un cultivateur paresseux et négligent a de mauvaises clôtures ; sa terre paraît comme si elle n'appartenait à personne.

Vous voyez à un endroit un bout de clôture neuve, mal faite, et incapable de résister longtemps aux injures des tems ou à la férocité des animaux. Plus loin, une vieille clôture faite de perches cassées et de vieux piquets, qui ne sont plus bons qu'à faire du feu ; ailleurs une mauvaise palissade, mal liée et qui ne doit durer que la saison qui l'a vu naître. Plus loin encore, cette palissade est faite de vieux bouts de planches et des restes de quelques bâties qui ont été démolies. Enfin on ne finirait point si l'on voulait faire une description exacte des clôtures qui

environ
à ses int
Chaque
étaire.
oisif et n
du passa
les clôtu
vince, to
canadien.
l'avancem
pourvoit
fection et
pecteurs r
par cette l
dre un voi
velle clôtu
peut être s
un champ
annonce le
et chacun
Mais si
empêcher l
d'une gran
que peuv
cultivateur
priété par
ment des es
les inondat
sont plus n
coup de cu
autres trava
à celui-ci, q
les autres o

Eu reme
ge pour être
d'ajouter qu
y parlant, p
la nécessité
en trop gran
culier. Nou
que mal, s'il
numéro pré
1829), auqu

environnent la propriété d'un cultivateur négligent et insensible à ses intérêts et à son honneur.

Chaque partie offre à l'œil la ruine et la décadence du propriétaire. C'est toujours une marque infaillible d'un cultivateur oisif et nonchalant. C'est la première pensée qui vient à l'esprit du passant, qui contemple avec peine et regret, une terre dont les clôtures sont en mauvais état. La Législature de cette Province, toujours attentive aux intérêts et aux avantages du peuple canadien, et cherchant par tous moyens possibles, à favoriser l'avancement de l'agriculture, a passé une loi fort utile, et qui pourvoit d'une manière efficace et non dispendieuse, à la confection et au rétablissement des clôtures, par l'opération d'inspecteurs nommés à cet effet dans chaque paroisse; de sorte que par cette loi, un cultivateur vigilant et soigneux peut contraindre un voisin négligent et paresseux à la confection d'une nouvelle clôture, ou au rétablissement d'une ancienne, lorsqu'elle peut être suffisamment réparée. Rien de si flatteur que de voir un champ environné de hautes, belles et fortes clôtures: tout y annonce le bonheur, la fortune et la prospérité du propriétaire, et chacun lui donne des louanges justes et bien méritées.

Mais si les clôtures sont nécessaires sur une terre pour y empêcher les ravages des animaux; les fossés y sont aussi d'une grande utilité pour arrêter les suites et malheureux effets que peuvent causer des pluies abondantes. C'est pourquoi, un cultivateur doit exactement environner et même couper sa propriété par des fossés et rigoles, qui puissent suffire à l'écoulement des eaux. Car rien n'est si préjudiciable aux grains que les inondations: elles arrêtent la crue de la végétation et lui sont plus nuisibles qu'une longue et brulante sécheresse. Beaucoup de cultivateurs, soigneux et diligents pour faire tous les autres travaux nécessaires sur leurs terres, manquent cependant à celui-ci, qui exige autant de soin et de précautions que toute les autres obligations de leur état.

En remerciant l'auteur de nous avoir communiqué son ouvrage pour être publié dans ce journal, nous nous permettrons d'ajouter qu'il aurait pu, peut-être, le rendre plus complet, en y parlant, plus au long qu'il ne l'a fait, de l'épierrement, ou de la nécessité d'oter les pierres d'un champ où elles se trouvent en trop grande quantité, et faire de ce sujet un chapitre particulier. Nous prendrions sur nous de faire ce chapitre, tant bien que mal, s'il n'était pas parlé assez au long de la chose dans un numéro précédent de la *Bibliothèque Canadienne* (celui d'Avril 1829), auquel nous prenons la liberté de renvoyer les lecteurs.

NOTICE HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE
 SUR LE LIEUTENANT-GENERAL VICOMTE DE LÉRY,
 GRAND-CROIX DE LA LEGION-D'HONNEUR, COMMANDEUR DE
 L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-LOUIS.

Par M. le Vicomte DE LÉRY, son fils. *

NOTICE HISTORIQUE:

A mes Lecteurs.

MESSEIERS: quand le corps du génie, si fécond en officiers de mérite, vient de perdre un de ses chefs les plus distingués; quand je pleure à la fois l'ami le plus tendre, et le père le plus éclairé, laisserai-je sa tombe se refermer en silence? Non, messieurs: j'éprouve le besoin de vous faire partager ma douleur, je veux vous entretenir, une dernière fois, des précieuses qualités qui assurèrent au général de Léry votre estime, et comme guerrier, et comme citoyen.

Je vais essayer de tracer à votre mémoire quelques-unes des circonstances dans lesquelles il sut déployer, avec le plus de succès, l'énergie de son caractère, et cette supériorité de talents qui le plaça à la tête de son arme, poste dû à sa longue expérience et à la sagacité avec laquelle il sut toujours appliquer les règles de son art à la grande tactique. Dans toutes les occasions qui le mirent en position de commander pendant sa longue et honorable carrière, il sut se concilier l'estime et l'affection de ses subordonnés; sa bourse leur était toujours ouverte, et sa protection, puissante alors, ne leur fut jamais refusée; son cœur noble et généreux ne se rebutait jamais par les nombreux exemples d'ingratitude qu'il éprouvait: il se contentait, pour prix de ses bienfaits, du concours unanime d'estime et d'affection de tous les gens de bien qui le connaissaient; il obligeait pour le plaisir d'obliger, et sa générosité naturelle s'opposait incessamment à l'accroissement de sa fortune. Il négligeait même les moyens les plus légitimes de s'assurer un bien-être.

En Hollande, en Italie, en Espagne, il ne fit jamais d'épargnes sur ses traitemens, qui s'élevaient à des sommes considérables: tout ce qu'il n'employait pas à soutenir dignement le rang qu'il occupait, était divisé en gratifications sur les soldats, en secours pour ses officiers; et le seul héritage enfin qu'il ait laissé à sa femme et à son fils, c'est une réputation intacte et de beaux exemples à suivre.

* PARIS, imprimerie de Carpentier-Méricourt, 1824.

Combien de grands personnages, possesseurs d'une immense fortune, eussent donné, à leur heure dernière, les millions que leur avarice avait entassés, pour laisser à leurs citoyens des souvenirs aussi glorieux, aussi touchans, pour emporter avec eux, comme le général de Léry, la consolante certitude qu'ils ne laissent après eux que des exemples d'honneur et de vertu, des êtres dont ils avaient assuré le bonheur, quelques envieux de leur renommée, peut-être, mais pas un seul ennemi.

J'ai parlé de ses vertus, comme militaire, et je fournirai à la fin de cette notice, les preuves à l'appui de ce que j'ai dit.

Vous entretiendrai-je maintenant des droits qu'il sut acquérir à la reconnaissance des villageois au milieu desquels il se retira, lorsque l'ordonnance rendue sur la proposition du maréchal Gouvion St. Cyr, vint l'envelopper dans la ruine de tant d'officiers-généraux, qui pour prix de leurs longs services, n'obtinent qu'une retraite modique et forcée, lorsqu'ils devaient espérer au moins qu'on leur laisserait la liberté de servir jusqu'à leur dernier soupir, une patrie à laquelle ils avaient assuré une gloire immortelle pendant trente années de guerres consécutives; un roi, objet de leur vénération auquel ils savaient, pour ainsi dire, fait hommage de leur renommée.

Difficilement justifiera-t-on un acte qui sembla anéantir les services de tant d'illustres vétérans.

Cependant, le coup était porté; il fallut s'y soumettre; retiré, à huit lieues de la capitale, dans une campagne agréable, qui appartenait à sa femme, le général de Léry cherchait toujours les occasions de servir son pays et son roi: il s'en présenta bientôt une, et elle lui fut d'autant plus agréable qu'elle devait lui fournir de nombreux motifs pour donner de nouvelles preuves de son désintéressement et de sa générosité; le bourg près duquel était placée sa retraite se ressentit de l'influence bienfaisante de son voisinage, et la place de maire lui fut offerte.

Il ne dédaigna pas cet hommage rendu à ses vertus; il y fut au contraire extrêmement sensible, et presque à la fin de sa carrière, l'homme qui, si long-temps, avait illustré son arme et brillé dans nos camps, vint, nouveau Cincinnatus, labourer ses champs, aider, protéger la nouvelle famille qui l'adoptait en quelque sorte pour son père, et recueillir enfin une nouvelle et dernière moisson de louange, d'amour et de vénération.

Entrerai-je dans quelques détails concernant la vie simple et utile qu'il menait dans ce séjour de paix; non, Messieurs: nous laisserons parler ses voisins, tous les villageois qui furent sous son administration, et dont M. Jouet, adjoint de la commune, a été l'interprète, dans un discours qu'il eût prononcé sur la tombe de mon père, sans la modestie qui l'empêcha de parler après mon oncle, le général Kellermann, duc de Valmy.

La voici, cette preuve touchante de l'estime qu'il inspirait, et des regrets qu'il a laissés.

“ MESSIEURS, chacun de nous vient, dans cette triste cérémonie, apporter son tribut de regrets pour l'homme de bien dont nous déplorons la perte.

Qui l'eût dit, Messieurs, que ce pieux devoir nous rassemblerait sitôt, quand il y a quelques jours encore nous ressentions l'influence de son administration toute paternelle, qu'au lieu de sa présence qui nous était promise, nous serions réduits à n'accueillir que ses restes inanimés ?

La carrière de M. le général vicomte de Léry a été marquée par d'illustres événemens.

Né au Canada, la France le vit bientôt dans les rangs de ses défenseurs ; peu de campagnes, peu de sièges mémorables ont eu lieu sans qu'il y ait participé : le maréchal Kellermann sut le distinguer et l'associer en quelque sorte à ses travaux et à sa gloire, en le faisant entrer dans sa famille.

M. le vicomte de Léry avait aussi puissamment contribué à l'illustration de sa patrie adoptive ; sa vie entière lui fut consacrée, et, après l'avoir servie de son épée, il vint parmi nous se dévouer à des fonctions civiles qu'il a si bien remplies.

La commune d'Annet conservera toujours, de son administration, un souvenir plein de reconnaissance ; nous chérirons sa mémoire, et, dans notre gratitude, nous nous féliciterons de ce qu'une de ses dernières pensées a été pour la commune, puisqu'il a voulu reposer parmi nous.

Ses administrés lui conserveront après sa mort toute l'affection qu'ils lui portaient pendant que sa vie était employée à leur utilité. ”

Je n'ajouterai rien à ce discours qui, selon moi, renferme en peu de phrases le plus bel éloge que l'on puisse faire du général de Léry. Oh mon père ! votre mémoire est assez honorée par les regrets des bons et simples villageois, au milieu desquels vous aimiez tant à vous trouver ; vous leur étiez bien cher. J'ai vu leurs larmes couler quand le général Kellermann, dans un discours touchant, fit l'énumération des titres que vous donnaient vos vertus guerrières et civiles à la reconnaissance de vos citoyens.

Reposez en paix, mânes sacrés ; un encens toujours pur s'élèvera jusqu'à vous : il ne sera composé ni de louanges mercenaires, ni de regrets factices ; nos vœux pour votre éternelle félicité vous accompagneront dans les célestes demeures, et l'espoir de vous retrouver un jour paré de vos vertus, environné de cette béatitude promise à tous les justes par un Dieu puissant, pourra seul nous faire supporter avec courage des jours flétris par votre absence.

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

François-Joseph Chaussegros de Léry, fils M. Gaspard-Joseph Chaussegros, écuyer, sieur de Léry, lieutenant de toutes les troupes de la marine du Canada, et de madame Louise de Brouagues son épouse, est né le 11 Septembre 1754, et a été baptisé le lendemain en l'église paroissiale de Notre-Dame de Québec.

Il eut pour parrain le sieur François Martel de Brouagues, commandant pour le roi de France en toute la côte de Labrador.

Il fut l'aîné de dix-sept enfans dont cinq seulement lui survivent.

A peine âgé de huit ans, on l'envoya au collège à Paris, où il fit lui-même son éducation.

Admis à l'École du génie à quinze ans, il en sortit en qualité de lieutenant en 1773.

Aspirant en 1777, il fut promu au grade de lieutenant le 12 Octobre 1780. Il fut décoré de la croix de Saint-Louis dans le courant de Juin 1790 ; il fut nommé par le roi commandeur du même ordre en 1814 ; mais ensuite, malgré son ancienneté, ses droits reconnus, et ses justes réclamations, il n'a jamais pu obtenir du ministère d'être porté sur le travail qui se présentait tous les ans au Roi à la Saint-Louis, pour nommer les grands-croix de l'ordre. Pendant le mois qui précéda sa mort, il adressa de nouvelles demandes à ce sujet, dont le résultat eût sans doute été plus heureux, mais il n'a pas eu la consolation de voir l'avènement du roi Charles X, et toutes nos espérances se sont anéanties avec lui.

Le général vicomte de Léry avait été nommé chef de bataillon, sous-directeur des fortifications, le 1er. germinal an III ; promu extraordinairement chef de brigade, le 28 Février an IV, il fut nommé directeur des fortifications, le 5 ventose an VI.

On le nomma encore extraordinairement général de brigade le 17 thermidor an VII.

Le premier consul le nomma inspecteur-général des fortifications, et commandant en chef du génie à l'armée expéditionnaire de Hollande, le 5 floréal an VIII.

Il fut promu au grade de général de division, le 1er. Février 1805.

CAMPAGNES DU GENERAL DE LERY.

1781. Aux colonies d'Amérique.

1782. S'est trouvé au combat que l'escadre française livra à l'amiral Kempenfeld (1783, 1784.)

1785. S'est particulièrement trouvé aux combats des 9 et 12 Avril.

1782. A mis deux fois l'île de la Guadeloupe en état de défense (1786, 1787, 1788, 1789, 1790 1791 et 1792.)

ARMÉES DU RHIN.

Ans III. A disposé les ouvrages qui ont servi au passage du Rhin depuis Neuss et Dusseldorf jusqu'à Vadagen.

IV. A marché avec le corps d'armée qui a effectué le blocus de Cassel ; a dirigé les ouvrages qui devaient assurer la possession de Morbach-Biberich et Carthorin.

V. S'est trouvé à la retraite du maréchal Jourdan depuis le Mein jusqu'à Dusseldorf ; a marché avec ce général pour tenter le déblocus de Manheim.

VI et VII. Campagnes aux armées de Mayence, du Danube et du Rhin.

VIII et IX. Campagnes aux armées du Rhin et des Grisons.

XII. Armée des côtes de l'Océan.

XIII. Grande armée.

XIV. Prise d'Ulm. Bataille d'Austerlitz.

1805. Sa belle conduite l'a fait nommer grand-officier de la Légion-d'Honneur (1806 et 1807.)

Il est désigné pour commander le génie en Italie.

1809. Nommé commandant en chef du génie au grand état-major-général des armées d'Espagne, il montra en 1811 un talent consommé au siège de Badajoz, qu'il dirigea en personne (1810, 1811, 1812.)

1813. Commandant en chef du génie à l'armée d'Espagne.

1814. Commandant en chef du génie à la grande armée dans la campagne de France.

En 1814, le Roi de France le nomma membre de son conseil de la guerre, et grand-croix de la Légion d'Honneur.

Nommé baron en 1811 par Napoléon, qui lui donna une dotation en Westphalie, il fut nommé vicomte par le Roi, en 1814.

Il fut mis à la retraite en raison de l'ancienneté de ses services, et d'après la loi du 1er. Août 1815.

On verra par cette notice biographique que le lieutenant-général vicomte de Léry a servi pendant quarante-six années activement ; qu'il s'est distingué plusieurs fois, a fait trente-cinq campagnes, a assisté à environ soixante-dix batailles combats ou sièges mémorables.

Tant de titres à la reconnaissance et à l'estime de ses contemporains me font espérer que l'on accueillera favorablement cet écrit sur la vie de mon père.

En le publiant, mon but a été de satisfaire à la fois les vœux de ses anciens compagnons d'armes, les désirs de ses amis, et enfin le besoin que j'éprouvais de faire partager à toutes ses

connai
de sa p

Le g
Septen
son pa
soins
payer

C'es
donna
dans s
vertu a

Les
désirs,
Claya
qu'il h

Les
qu'ils
former
raiser
du can
jusqu'à
fuit à l

nace.
d'un a
taille.

rait pa

On
suspec
roi, u
exploj
que, s
son ar
positio
fuit pu
à bou

droit s
sion s
de la
possib

To

connaissances les regrets et la douleur que j'éprouverai toujours de sa perte.

Le général de Léry est mort à Chartrelle, près Melun, le 5 Septembre 1824, chez M. le comte de Marchais, son ami et son parent, qui lui a prodigué jusqu'à son dernier soupir les soins les plus empressés et les plus tendres. Je crois devoir payer ici à M. de Marchais le tribut d'éloges qu'il a mérités.

C'est finir dignement cette brochure que de la terminer en donnant une preuve de reconnaissance à celui qui soigna si bien, dans ses derniers momens, un homme qui professa toujours cette vertu au plus haut degré.

Les restes du vicomte de Léry ont été déposés, suivant ses désirs, dans un cimetière qu'il s'était réservé à Annet, près Clayes, département de Seine-et-Marne, à côté de la retraite qu'il habita pendant les neuf dernières années de sa vie.

COURAGE.—TURENNE.

(D'un anonyme anglais.)

Les plus vaillants hommes sont souvent affrayés d'un danger qu'ils n'ont pas eu occasion d'éprouver, — dont ils ne peuvent se former aucune idée précise, et dont les conséquences leur paraissent évidemment fatales. Le soldat va hardiment au-devant du canon et de l'arme à feu, parce qu'il y est accoutumé, et que jusqu'alors il a échappé à ces instrumens meurtriers, tandis qu'il fuit à l'aspect du coutre ou de la fourche dont un paysan le menace. Le plus brave capitaine serait saisi de terreur à la vue d'un animal monstrueux qui se présenterait sur le champ de bataille. Sa lance, son bouclier, son armure enfin, ne l'empêcheraient pas de précipiter sa fuite.

On raconte du maréchal de TURENNE, dont on ne saurait suspecter le courage et la bravoure, qu'étant dans la tente du roi, un jour qu'un célèbre mangeur de pierres vantait ses exploits et ses talens en ce genre, l'imposteur dit à sa majesté que, si elle le trouvait bon, il avalerait le maréchal, lui et toute son armure. Le maréchal n'eut pas plutôt entendu cette proposition extravagante, qu'il éprouva une grande frayeur et s'enfuit précipitamment. Ce ne fut pas sans peine que le roi vint à bout de le persuader qu'il pouvait sans crainte sortir de l'endroit où il s'était caché. La fuite du maréchal en cette occasion singulière n'était pas l'effet de la lâcheté, mais seulement de la crédulité. S'il croyait, ainsi qu'il l'a assuré, qu'il était possible que le fripon l'avalât lui et son armure, sa conduite

n'était que l'effet de la prudence et le résultat du désir, aussi raisonnable que naturel, de sa propre conservation. Car à quoi lui auraient servi son épée et sa valeur pour se défendre d'un ennemi qui pouvait tout détruire d'un seul coup ?

Le courage n'est donc véritablement qu'une disposition d'esprit que nous appelons bravoure et prudence, ou que nous taxons de témérité et de folie, suivant le succès de l'entreprise que l'on a hasardée, ou l'opinion que nous avons de son utilité.

ACADEMIE DES SCIENCES.

VILLE A DEUX TETES AGEE DE DEUX MOIS ET DEMI, ET
ENCORE VIVANTE.

M. *Geoffroy-Saint-Hilaire* présente à l'Académie le dessin d'un monstre vivant à Turin dans les premiers jours du mois dernier. Ce dessin et la nouvelle de l'événement lui ont été communiqués par M. le professeur *ROLANDO* et par M. *Jules ARTHAUD*, médecin français. L'individu représenté est une fille à deux têtes. Les parties inférieures seules sont communes aux deux individus ; le reste est séparé, et offre la conformation propre à l'état normal. Voyant dans cet être deux individus séparés, le prêtre les a baptisés chacun à part ; l'un a reçu le nom de *Ritta*, l'autre celui de *Christina*. Elles sont nées à *Sassari*, en Sardaigne, dans le commencement de mars 1829 ; leur taille commune est celle d'un enfant à terme. *Ritta* paraît souffrante. Le père a l'intention de les porter à *Milan*, d'où il doit se rendre à *Genève*.*

* Il n'est pas sans exemple de voir des monstres semblables parvenir à un âge assez avancé.

Sous le règne de *Jacques 111*, roi d'Ecosse, et à sa cour, vivait un homme double à partir de l'ombilic, simple au-dessous de cette région. Le roi le fit élever avec soin. Il fit des progrès rapides dans la musique. Les deux têtes apprirent plusieurs langues ; elles discutaient ensemble, et les deux moitiés supérieures se battaient même quelquefois. Le plus habituellement elles vivaient de bon accord.

Lorsqu'on chatouillait ou piquait le train inférieur du corps, les deux individus le ressentaient en même tems. Quand, au contraire, on irritait l'un des individus supérieurs, lui seul en éprouvait les effets. Cet être monstrueux mourut à l'âge de vingt-huit ans. Un des corps mourut plusieurs jours avant l'autre. (*Reverum Scotiae historia. L. XIII, page 444. Auct. G. BUCHANAN.*)

C
moir
sent
d'hor
lait u
sins o
Un d
Nouv
geanc
coupa
soupi
si ou
entre
comm
crime
leur vi
rendue
aux ye
ces pe
crains
quatre
je plai
subsist
puisqu
A pe
présen
nations
meurt,
jeune e
femme
reste s
sur la
mon fi
En 17
y montr
Siège
férieure
battaien

ANECDOTE AMÉRICAINE.

Ceux que nous appellons *sauvages* ou *barbares*, le sont bien moins que certains Européens fiers de leurs lumières, et laissent souvent éclater des sentimens remplis de délicatesse et d'honneur. En voici un exemple frappant. Un Chactas parlait un jour fort mal des Français, et disait que les Indiens voisins de sa nation étaient leurs chiens, c'est-à-dire leurs esclaves. Un de ceux-ci, indigné de ces injures, le tua et se retira à la Nouvelle-Orléans. La nation des Chactas voulut en tirer vengeance, et envoya des députés au gouverneur pour réclamer le coupable. Elle refusa tous les présens qu'on lui offrit pour assoupir cette affaire, et menaça de brûler le village de l'assassin, si on refusait de le lui livrer. On fut donc obligé de le remettre entre leurs mains. Un officier français se chargea de cette triste commission, et le meurtrier fut conduit près de l'endroit où le crime venait d'être commis. Les Chactas assemblés reçurent leur victime en présence de la peuplade outragée, qui s'était rendue au même lieu. Le coupable d'un crime bien excusable aux yeux des Français, harangua de bout, suivant l'usage de ces peuples, et dit : "Je suis un homme (c'est-à-dire je ne crains point la mort;) mais je plains le sort d'une femme et de quatre enfans, que je laisse après moi dans un âge fort tendre; je plains mon père et ma mère, qui sont vieux, et que je faisais subsister par ma chasse. Je les recommande aux Français, puisque c'est pour avoir pris leur parti que je suis sacrifié."

A peine eut-il achevé ce discours, que son père, qui était présent, se leva, s'avança au milieu de l'assemblée des deux nations, et parla en ces termes : C'est avec justice que mon fils meurt, puisqu'il s'est rendu coupable d'un meurtre; mais étant jeune et vigoureux, il est plus capable que moi de nourrir sa femme, sa mère et quatre jeunes enfans. Il faut donc qu'il reste sur la terre pour en prendre soin. Quant à moi, je suis sur la fin de ma carrière; j'ai vécu assez; je souhaite même que mon fils parvienne à mon âge pour élever mes petits-enfans. Je

En 1723, M. MARTINEZ observa à Madrid un homme bicéphale que l'on voyait montrait pour de l'argent.

SIGEBERT dit aussi avoir vu un enfant double supérieurement, simple inférieurement. L'un mangeait, l'autre ne mangeait point. Souvent ils se battaient ensemble. L'un étant mort, l'autre survécut à peine quatre jours.

ne suis plus bon à rien ; quelques années de plus ou de moins me sont indifférentes. J'ai vécu en homme, je veux mourir de même ; c'est pourquoi je vais prendre sa place."

En entendant ces paroles, qui exprimaient l'amour paternel d'une manière aussi forte que touchante, sa femme, son fils, sa belle-fille, et ses petits-enfans fondaient en larmes autour de ce tendre et courageux vieillard. Il les embrassa pour la dernière fois, et prenant ses petits-enfans dans ses bras, il les présenta aux Français et les leur recommanda. Il s'avança ensuite vers les parens du mort et leur offrit sa tête : elle fut acceptée. Ces sortes d'échanges sont ordinaires chez les sauvages. Le vieillard s'étendit sur un tronc d'arbre, et on lui abattit la tête d'un coup de hache. Tout fut assoupi par cette mort. Le jeune homme fut contraint de livrer lui-même la tête de son père ; et en la ramassant, il lui adressa ces mots : "O mon père, pardonne-moi ta mort, et souviens-toi de ton fils dans le pays des âmes." Tous les Français qui assistèrent à cette tragédie furent attendris jusqu'aux larmes, en admirant le sacrifice héroïque du vieillard. Les Chatas prirent la tête, la mirent au bout d'une perche, et l'emportèrent comme en triomphe dans leur village.

CONVIVIALITE' CANADIENNE.

ON nous a communiqué par lettre la description d'un diner donné, le 20 du courant, par quelques jeunes Messieurs de Berthier à leurs amis du village. Quoique nous ne croyons pas devoir mettre sous les yeux du public les détails que nous a fournis l'auteur de la lettre en question, nous dirons néanmoins que loin de regarder ces manières de se réunir *amicalement*, comme indifférentes en elles-mêmes, et absolument indignes d'occuper l'attention d'hommes graves et sensés, nous y voyons au contraire la commémoration du bonheur de nos ancêtres, la perpétuation de leurs mœurs et surtout de leur socialité. Nous entendons parler de celles de ces réunions où règnent, comme ont régné dans celle dont il s'agit ici, l'urbanité franche, la tant soit peu bruyante, mais toujours aimable hilarité, l'attrayante *convivialité canadienne*, en un mot, si l'on veut bien nous passer cette expression. Ce qui relève surtout un repas vraiment canadien, ce sont les bons-mots, les lardons, les reparties fines ou caustiques, les rétorsions de ceux qu'on agace ainsi, non dans la vue de les offenser, mais pour égayer la compagnie, et rehausser, pour ainsi dire, la qualité et le goût des mets et des boissons ; ce sont les chansons, chantées quelquefois à gorge déployée, quand il ne s'y mêle rien de trop trivial, ni, ce qui pis serait,

d'indécent. Sans nuire à la gaité, non plus qu'à l'honnête liberté des convives, la présidence, la vice-présidence et les santés viennent à propos donner un ton imposant à la réunion, mettre de l'ordre dans le repas, et restreindre dans les justes bornes de l'hilarité ceux qui autrement pourraient être tentés d'aller au-delà. Les jeunes Messieurs qui se sont assemblés en la présente occasion, ont mérité d'être loués de leur loyauté, de leur patriotisme, de leur retenue dans la joie et de leur sobriété. La première santé a été portée à notre Souverain GEORGE IV ; la seconde à son Excellence Sir JAMES KEMPT, notre digne Administrateur ; la troisième à la prospérité du Canada ; la quatrième aux honorables membres de la Chambre d'Assemblée, &c. L'air national, *God save, &c.* a terminé le repas. Puissent tous ceux de nos jeunes compatriotes qui se réuniront dans le même but, se comporter toujours de manière à mériter des éloges, loin de se mettre en butte à la censure, et préserver les antiques, loyales, et honnêtement joviales manières canadiennes dans les repas.

LE COIN DU FEU,

JOURNAL POLITIQUE, INDUSTRIEL, RELIGIEUX ET LITTÉRAIRE.

Tel est le titre d'un Journal annoncé par un Prospectus qui a été publié, ces jours derniers, et qui doit être rédigé par MM. J. LABRIE et A. N. MORIN, déjà avantageusement connus parmi nous comme écrivains. Comme ce Prospectus a été tiré, nous dit-on, à un très grand nombre d'exemplaires, les extraits que nous en pourrions faire ne seraient très probablement que des répétitions pour la presque totalité de nos lecteurs. Nous nous contenterons donc de reproduire ici les courts passages suivants, qui nous ont paru être du nombre des plus remarquables.

“ Pour mettre de l'ordre dans la disposition des articles, disent les éditeurs, nous les classerons, ainsi que le titre l'indique, en quatre divisions.”

“ La Politique, l'Histoire, l'Education, la critique des ouvrages qui y auront rapport, feront le sujet de la première partie. On aimera à y retrouver le souvenir de ceux de nos dévoués qui ont honoré le nom Canadien, dans la guerre ou dans les conseils, ou qui se sont autrement illustrés par leurs travaux ou leurs vertus.”

La même partie qui traitera de l'agriculture “ contiendra tout ce qui aura rapport aux sciences, au commerce, à l'économie domestique et à l'industrie.”

La troisième "partie se composera de traits remarquables de l'histoire ecclésiastique du Canada, de documens qui y auront rapport, d'extraits à l'avantage des mœurs, &c. Outre les avantages qui tiennent aux idées religieuses, disent ici joliment les éditeurs, le peuple Canadien a encore celui de trouver tous ses souvenirs historiques alliés à sa croyance. C'est la religion qui a créé et qui conserve les mœurs patriarcales de nos honnêtes habitans; on la retrouve dans tous les temps de la colonie, répandant ses bienfaits et ceux de la civilisation au milieu des peuplades sauvages et sous le chaume des premiers colons, au fond des déserts les plus reculés et dans la rustique habitation du cultivateur de nos jours."

LE COIN DU FEU paraîtra tous les trois mois, en cahiers de 144 à 160 pages in-8vo. proprement brochés. Le prix sera de quatre piastres par année.

Enfin le plan des éditeurs nous semble on ne peut mieux adapté aux circonstances où se trouve notre pays, et nous leur souhaitons bien cordialement tout le succès qu'ils nous paraissent mériter.

RESUME' POLITIQUE.

L'Angleterre n'offre rien de particulier : aucun des changemens dans le ministère annoncés par quelques uns des journaux de Londres n'avait eu lieu aux dernières dates. On disait que Mr. O'Connell avait été élu à Clare.

En France, tout le ministère a été bouleversé, et remplacé par un ministère plus ultra-royaliste que celui de Villèle. Le nouveau cabinet se compose de MM. le prince de Polignac, ministre des affaires étrangères; le général comte Bourmont, ministre de la guerre; le vice-amiral de Rigny, ministre de la marine; le comte de la Bourdonnaye, ministre de l'intérieur; le baron de Montbel, ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique; le comte de Chabrol, ministre des finances.

D'après une lettre de Lisbonne, l'inquisition va être rétablie en Portugal, le décret à ce sujet ayant déjà été présenté à Don Miguel pour son approbation.

Le ministre de la police, réputé trop modéré, a été renvoyé, pour faire place à un homme plus énergique et plus au goût de Don Miguel et de la reine mère.

Il y a eu plusieurs arrêtaions en Catalogne et en Arragon. Ferdinand était, disait-on, occupé des préparatifs de son nouveau mariage, quoique sa défunte épouse ne fût pas encore inhumée.

Une lettre de Syra, du 18 Juin, dit que les Grecs se sont emparés de Thèbes, et qu'Omer, pacha de Cariste, qui était venu au secours d'Athènes, a été défait et obligé de se retirer à Negrepoint. La Gazette Universelle de la Grèce annonce que la garnison d'Athènes, forte de 3,000 hommes, a fait une sortie, et attaqué les Grecs sur une montagne à l'ouest de la ville, mais qu'elle été repoussée avec perte. Le Courier de Smyrne dit qu'on assurait qu'une frégate anglaise s'étant rencontrée, dans le golfe de Volo, avec la barque à vapeur grecque la *Persévérance*, elle l'a sommée de se retirer, et que sur le refus du capitaine grec, elle a tiré dessus et l'a coulée à fond! On ajoute que ce rapport est confirmé par des lettres d'Ancône. On disait que l'amiral Miaulis avait été nommé président de l'assemblée nationale de la Grèce.

Il paraît que les Russes ont passé le Balkan, ou se sont avancés dans ces montagnes, sur deux colonnes, sans rencontrer beaucoup d'opposition. Les généraux turcs n'ont pas fait dernièrement tous les mouvemens qu'ils auraient semblé devoir faire; d'où l'on conjecture qu'ils ont eu ordre de se tenir sur la défensive.

Tout la Mexique paraît être en mouvement pour repousser l'invasion espagnole.

PÉTITE CHRONIQUE CANADIENNE.

Monsieur l'évêque de Fussala est parti ce matin «le 21» pour aller bénir le nouveau collège de Ste. Anne.

M. BOUCHETTE, arpenteur général, est parti samedi pour Liverpool, et l'honorable M. PERCIVAL, ce matin, pour Londres.

Le parti explorateur chargé d'explorer la seigneurie St. Gabriel, au nord-ouest de Québec, est de retour. Il rapporte qu'il y a de la bonne terre propre au défrichement à aller jusqu'à 30 à 40 milles des anciens établissemens, en montant la rivière Baiscan, et aussi quelques endroits de bonne terre le long de la rivière Ste. Anne, en arrière des concessions en seigneurie.

La partie des biens du receveur-général, en ce district, dont la vente avait été fixée pour aujourd'hui, a été vendue ce matin au bureau du schérif. La maison et le quai de la basse-ville £4,050 à John Jones, le jeûne; la seigneurie de St. Etienne, environ £1700, à M. G. Pozer; la seigneurie de Gaspé environ £600, à Moses Hart, et la terre sur le chemin de Lorette, à M. Boyd; £240.—*Gazette de Québec.*

Ordinations. Le Samedi, 19 du courant, il y a eu 29 ordinations à l'église de St. Jacques, savoir:

MM. J. QUEVILLON, Oct. BOUCHER, FRS. L'HEUREUX, Magl. TURCOT, Prêtres; Et. LAVOIE, Patrice BURKE, J. B. LABELLE, Diacres; Ig. ARCHAMBAULT, S. LAMARRE, Sous-diacres; S. RAYMOND, Vict. MIGNAULT, L. VINET, D. DENIS, P. CLAIROUX, Ol. GIROUX, F. X. DESEVE, V. PLINQUET, Fél. PERRAULT, Et. BIRS, Chs. LAROQUE, H. AUBERTIN, Scolythes;—MEFARD, L. DELIGNY, Pasc. BRUNET, J. DUPUIS, J. LAROQUE, Ol. ARCHAMBAULT, G. MARCHESSEAU, J. M'KAY, Clercs-tonurés.

Son Excellence l'Administrateur en chef, qui paraît bien désirer de connaître le local de la Province dont l'administration lui est confiée, après avoir visité dans le cours de l'été le district d'en haut et les *townships* de l'est, se mit en route le Dimanche 13 du courant, vers midi, accompagné de l'honble. Lieut. Col. GONZ. D. Q. M. G. et du Lieut. Col. DUCHARVAY un de ses A. de C. P. pour les établissements le long de la rivière Chaudière et le chemin de Kenebec. A son arrivée à Ste. Marie de la Nouvelle Beauce, vers les quatre heures et demie du même jour, il y fut reçu par la Cavalerie Bourgeoise et par les principaux habitans du lieu, qui escortèrent Son excellence jusqu'à la maison de l'hon. Juge *Taschereau*, un des co-seigneurs de la paroisse, où il trouva une compagnie de Milices commandées par le Capitaine *Réné*, qui lui rendit les honneurs militaires.—Ayant mis pied à terre, une garde d'honneur fut placée à la porte de la maison, mais le général trouva bon d'en dispenser, et en conséquence elle fut retirée. Son Excellence dina et prit sa résidence pour la nuit chez l'honorable Juge; et le lendemain matin se remit en route, déjeûna à St. Joseph, chez le Révd. Mr. DECOIGNÉ, Curé du lieu, et après avoir procédé à la visite du chemin de Kenebec, revint sur ses pas et coucha ce soir là à St. François. Le jour suivant, Mardi, Son Excellence dans son retour vers Québec, s'arrêta de nouveau à Ste. Marie pour visiter le dépôt des armes et le bureau des douanes à ce poste, et fit sa rentrée dans cette cité dans l'après midi du même jour. *Gazette Officielle.*

Il parait par un article du *Mercury* de Québec, que le présent portail de la cathédrale catholique sera remplacé, probablement l'été prochain, par un portail en pierres de taille, sur un plan fait par Mr. BAILLARGE, fils, architecte, d'après le portail de l'église de Ste. Geneviève, de Paris. Nous en prendrons occasion, dit l'éditeur, de dire un mot du nouvel étal ou boîte d'orgue placée la semaine dernière, et exécuté par Mr. Baillargé. L'ouvrage est en bois d'acajou (mahogany) joliment sculpté, et représentant, comme d'ordinaire, le devant d'un orgue, dont les tuyaux sont richement dorés. Les piliers des côtés et le centre du front sont surmontés de dessins convenables d'instrumens de musique en dorure. Le tout a un effet agréable et va de pair avec les autres décorations ajoutées depuis peu à la cathédrale catholique.

RÉGISTRE PROVINCIAL.

Mariés:—A Montréal, le 21 du courant, Mr. A. PELTIER à Dlle Henriette DECHANTAL;

A la Pointe aux Trembles, le 22, Mr. JOS. VIGER, Sculpteur, de Beucherville, à Mad. veuve BEAUDRY;

A St. Charles, le même jour, Mr. S. MARCHESSEAU, Instituteur, à Dlle. Judith MAURIN;

A St. Luc, le même jour, Mr. Aug. GAUTHIER, à Dlle. Sophie MARCHAND;

A Québec, le 24, Mr. F. X. DROLET, Médecin et Chirurgien, de St. Nicolas, à Dlle E. HEDLEY PLACE.

Décédés:—A St. Vincent de Paul, le 13, Dame Josephte DEMERS, veuve CHENET, âgée, dit-on, de 96 ans et 9 mois et demi;

A Montréal, le 20, François ROY, écuyer, Avocat, âgé de 59 ans, universellement regretté pour ses connaissances, ses talens et ses vertus patriotiques et civiques;

Au même lieu, le 24, François EDOUARD, enfant de J. R. Rolland, écr. Agé de 4 ans et 4 mois et demi;

A Québec, le 25, à l'âge de 72 ans, l'hon. William BURNS, membre du Conseil Législatif.

Commissionnés:—Théophile BRUNEAU, écr. Avocat et Procureur;

Mr. J. C. FOURNIER, Médecin et Chirurgien;

Samuel HATT, William MACRAE, Gabriel MARCHAND, Thnothée FRANCHERE et René BOILEAU, fils, écuyers, Commissaires pour faire un Canal navigable de la ville de St. Jean au Bassin de Chambly.

La

Tom

COMM

construi

LERY, fi

bec, y fi

et M. D

ouvrage

querelle

pénétra

le vrai

se broui

Acadien

le même

tôt plac

de sa ty

vres qu

et de su

ment d'

En c

se faire

ministr

saire; r

que le

teur de

que con

l'Acadi

s'était

rivière

pour le

bé Lel

tement

visions

raient

Tom

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX. 15 OCTOBRE 1829. NUMERO VIII.

HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION.)

COMME c'était l'intention du gouvernement de France de construire un fort régulier à Beauséjour, M. CHOSSEGROS DE LERY, fils de l'ingénieur qui avait tracé les fortifications de Québec, y fut envoyé pour cet effet. M. de la Corne fut rappelé, et M. DE VASSAN, envoyé à sa place, avec ordre de hâter les ouvrages, de s'entendre avec l'abbé Leloutre, et d'éviter toute querelle avec les Anglais qui se fortifiaient à Beaubassin. La pénétration de de Vassan, dit M. Smith, lui fit bientôt connaître le vrai caractère de l'abbé Leloutre; mais ne voulant point se brouiller avec lui, il le laissa le maître d'en agir vis-à-vis des Acadiens comme il l'entendait. "Ces pauvres gens," continue le même historien, sans citer ses autorités, ne se furent pas plutôt placés sous sa direction, qu'ils furent accablés sous le poids de sa tyrannie; ils ne pouvaient obtenir ni les étoffes ni les vivres que leur fournissait le gouvernement, qu'à force de prières et de supplications, tant son cœur était étranger à tout sentiment d'humanité."

En conséquence de la rareté de provisions qui menaçait de se faire sentir bientôt en Canada, M. Bigot s'était adressé au ministre des colonies pour obtenir l'approvisionnement nécessaire; mais comme cet approvisionnement ne pouvait être reçu que le printemps suivant, il écrivit au commissaire ordonnateur de Louisbourg pour lui mander de faire marché avec quelque commerçant anglais, pour l'approvisionnement des postes de l'Acadie. Le commissaire s'adressa à un monsieur Howe, qui s'était déjà engagé à fournir des provisions pour le poste de la rivière St. Jean, et qui se chargea volontiers d'en fournir aussi pour les autres, dans l'espérance d'y trouver son compte. L'abbé Leloutre, (c'est toujours Mr. Smith qui parle,) qui conjointement avec un nommé LEBLANC, fournissait sous-main des provisions à ces postes, sentit que ses intérêts pécuniaires souffriraient du marché fait avec Howe, et témoigna à M. de Vassan

qu'il désapprouvait hautement les conditions de l'engagement qu'on avait pris avec cet Anglais, ajoutant qu'il désirait avoir une entrevue avec lui (Howe) sur le sujet. L'entrevue eut lieu en effet; mais à peine M. Howe eut-il prononcé quelques mots, qu'il fut tué par deux sauvages cachés derrière une espèce de haie. Mr. Smith prétend que ces sauvages avaient été placés derrière la haie par Leloutre lui-même; qu'à son retour au fort, il fut accusé de complicité dans le meurtre de Howe; qu'il s'en défendit, mais ne convainquit pas tout le monde de son innocence. L'historien ne dit pas ce que devinrent les assassins; s'ils subirent la peine de leur crime, ou s'ils demeurèrent impunis; circonstance qu'il n'aurait pas dû omettre, et qu'il n'aurait pas omise probablement, s'il avait cru qu'elle viendrait à l'appui de son assertion.

Les gouverneurs des colonies anglaises continuaient d'accorder à leurs commerçans la permission de faire la traite des pelleteries avec les sauvages sur les bords de l'Ohio. Comme la cour de France avait approuvé le plan de conduite de M. de la Galissonnière par rapport à ce pays, elle envoya à M. de la Jouquière l'ordre de mettre fin au commerce des Anglais dans les contrées de l'ouest, et de saisir les personnes et les effets de ceux qu'on y rencontrerait. Afin de mettre à effet les ordres de son gouvernement, le gouverneur général envoya M. de Contrecoeur, gentilhomme canadien, et quelques autres officiers sur les bords de l'Ohio. A peine ces officiers étaient-ils arrivés dans le pays, qu'ils arrêtèrent trois traitans anglais, et les envoyèrent prisonniers à Montréal avec leurs pelleteries. Quelques jours après leur arrivée, ils subirent un interrogatoire devant le baron de Longueuil et le commissaire Varin; il parut qu'ils avaient des permissions écrites des gouverneurs de leurs provinces de faire la traite avec les sauvages, à l'ouest des monts Apalaches, et quelque temps après ils furent renvoyés. Les détails de l'interrogatoire qu'on leur fit subir furent envoyés en France, et communiqués, par ordre du gouvernement, à l'ambassadeur d'Angleterre. Ici l'historien anglais du Canada jette tout le blâme sur le gouvernement de France, et cela parce que les deux couronnes avaient déjà nommé des commissaires pour fixer les limites que le traité d'Aix-la-Chapelle avait laissées indéterminées. Mais si ces limites n'avaient pas encore été déterminées, comment les gouverneurs des colonies anglaises pouvaient-ils avec droit prendre sur eux d'agir comme si elles l'eussent été à l'avantage de leur gouvernement, en accordant à leurs gouvernés la permission d'aller commercer dans des contrées de tout temps réclamées par la France, et jusqu'alors, il paraît, sans contradiction, et n'était-ce pas plutôt à la France de se plaindre la première, comme il paraît qu'elle le fit, si l'Angleterre soutenait

alors l
plus q
de l'E
Belle
Franç

Les
ette de
l'Ang
de l'A
venon
vaient
réclar
se ren
oppos
pas à
neme

M.
entre
il rép
ser en
même
dises,
bon
et de
atten
verne
voir t
tir M
Piqu
Saul
man
front
cons
avoir
gnie
n'ép
plus
de le
dont
l'abl
fort
autr
terv
coup
Smi
Fra

alors les prétentions des gouverneurs de ses colonies; d'autant plus que le Mississipi et les rivières qui s'y jettent, tant du côté de l'Est que du côté de l'ouest, et particulièrement l'Ohio ou *Belle Rivière*, avaient été primitivement découverts par des Français ou des Canadiens.

Les commissaires étaient MM. de la Galissonnière et Silhouette de la part de la France; Shirley et Mildmay, de la part de l'Angleterre; leur commission avait plutôt rapport aux bornes de l'Acadie qu'à celles des pays de l'ouest, qui, comme nous venons de le dire, n'étaient guère contestées, ou du moins n'avaient pas, jusqu'à ces derniers temps, donné lieu à autant de réclamations, tant d'une part que de l'autre. Ces commissaires se rencontrèrent, mais ils avaient à soutenir des prétentions si opposées, qu'il parut bientôt très probable qu'il ne termineraient pas à l'amiable les différens qui existaient entre leurs gouvernemens, et que la paix ne serait pas de longue durée.

M. de la Jonquière prévoyait bien que si la guerre avait lieu entre la France et l'Angleterre, l'Amérique en serait le théâtre: il représenta donc à son gouvernement la nécessité de faire passer en Canada un grand corps de troupes, et d'y envoyer en même temps une grande quantité de munitions et de marchandises, afin qu'on en pût toujours fournir suffisamment et à assez bon marché aux cinq cantons pour les détacher de l'alliance et de la fréquentation des Anglais de la Nouvelle York. En attendant que ces troupes et ces effets fussent arrivés, le gouverneur crut devoir faire de son côté tout ce qui lui parut pouvoir faciliter l'exécution du plan qu'il avait en vue. Il fit partir M. de LA JONQUIÈRE-CHABERT, accompagné de l'abbé PIQUET, du Séminaire de Montréal, et d'un parti d'Iroquois du Sault St. Louis, pour le canton des Agniers, avec ordre de demander à ces sauvages la permission de bâtir un fort sur la frontière de leur pays, en leur promettant qu'ils y trouveraient constamment et à bon compte tous les effets dont ils pourraient avoir besoin. M. Chabert devait en outre demander aux Agniers la permission de résider parmi eux, et il avait ordre de n'épargner ni soins ni dépenses pour que le fort fût achevé le plus promptement qu'il se pourrait, s'il obtenait la permission de le bâtir. Chabert s'acquitta si adroitement de la commission dont le gouverneur l'avait chargé, et il fut si bien secondé par l'abbé Piquet, qu'il obtint sans peine la permission désirée: le fort fut bâti et nommé de *la Présentation*; et les Agniers, et autres Iroquois, parurent si satisfaits de la chose, que sans l'intercession de Sir William Johnson, qui avait déjà acquis beaucoup d'influence parmi ces peuples, "la plupart," suivant Mr. Smith, "auraient abandonné les Anglais, pour se joindre aux Français."

Jusque vers 1750, les Canadiens n'avaient pas eu sujet d'accuser leurs gouverneurs ou leurs intendans, de péculat, de concussion, ou même de *favoritisme* ou de partialité marquée pour certains individus; mais au temps dont nous parlons, la corruption commença à se montrer chez presque tous les fonctionnaires publics de la colonie. Le marquis de la Jonquière, quoique touchant soixante mille livres par an d'appointemens et de pension, était d'une avarice sordide; l'intendant Bigot ne se trouvait pas assez riche ou assez payé pour soutenir dignement le rang qu'il occupait; et ils avaient tous deux des parens et des favoris qu'il s'agissait d'enrichir. Pour suppléer à ce qui leur manquait, ou à ce qu'ils croyaient leur manquer, du côté de la fortune, ils eurent recours, comme on l'a déjà vu, à la traite avec les sauvages, et la firent au moyen de sociétés qu'ils formèrent, et où ils firent entrer leurs parens et leurs amis. Quelquefois ils eurent recours à des moyens plus odieux encore. C'est ainsi, d'après Mr. Smith, que pour enrichir M. PEAN son favori, mari d'une femme pour laquelle il avait un attachement particulier, M. Bigot lui prêta une forte somme d'argent, prise dans le trésor public, pour acheter du bled dans la campagne, et le racheta ensuite lui-même pour le gouvernement, à un prix exorbitant. Quelques uns de ces contrats avantageux, ajoute notre historien, enrichirent le favori, qui, à la recommandation de son protecteur, fut nommé major de Québec, et quelques années après, chevalier de St. Louis.

Par l'édit de 1716, il était expressément défendu à tout habitant du Canada de commercer avec les sauvages, sans une permission écrite du gouverneur général. : M. de la Jonquière sut faire tourner cet édit à son avantage, ou plutôt il en abusa d'une manière tout-à-fait odieuse. Outre qu'il se faisait payer une forte somme d'argent pour les permissions qu'il accordait à des particuliers pour aller vendre des marchandises aux sauvages, il accorda à M. St. SAUVEUR, son secrétaire, la vente exclusive des eaux de vie à ces peuples. St. Sauveur résidait à Québec, et employait deux ou trois sergens de troupes, en quartier à Montréal, pour faire ce commerce, ou plutôt pour accorder, moyennant une énorme prime, aux marchands qui le demandaient, la permission de vendre de l'eau de vie aux sauvages. Le gouverneur, qui avait sa part de ces profits, y vit un moyen d'enrichir aussi ses parens. Il avait obtenu, par son influence, la place de doyen de Québec pour son neveu, M. Pierre de TAFFANEL-CANABAC, curé de campagne en France, qu'il avait fait venir en Canada, dans la vue de l'enrichir par le commerce. Il finit en effet au mystère, dit M. Smith, et lui fit faire une immense fortune, avec laquelle il le renvoya en France. Il avait aussi fait venir dans ce pays un autre neveu, le capitaine DE

BONNE DE MISÈLE, pour commander sa compagnie de gardes. Il demanda d'abord pour lui le grade d'adjudant-général, sous prétexte qu'il n'y avait ni ordre ni discipline dans les troupes de la colonie; mais n'ayant pas eu une réponse favorable, il résolut de l'avancer d'une autre manière; il lui concéda une seigneurie, et lui accorda le poste de Ste. Marie, avec le privilège exclusif du commerce avec les sauvages, se contentant de lui associer un M. D'ARPEMENT.

Ce *népotisme* mit le comble au mécontentement qui régnait déjà depuis longtemps dans la colonie, contre M. de la Jonquière: on fit parvenir en France des plaintes nombreuses contre son administration, et prévoyant sans doute qu'il ne tarderait pas à être rapellé, il demanda lui-même son rappel; mais avant qu'il lui eût été nommé un successeur, il mourut à Québec, le 17 mai 1752.

Le marquis de la Jonquière, sans être doué de talents transcendans, avait de l'habileté et de la bravoure; il avait fait preuve de cette dernière qualité surtout dans les combats où il s'était trouvé. Mais quoiqu'il eût amassé par le commerce en Canada plus d'un million de livres qui se trouvèrent, à sa mort, entre les mains de M. de VERMOREL, greffier du conseil supérieur, son avarice n'avait en rien diminué. M. Smith raconte, que durant sa dernière maladie, il ordonna que les bougies de cire, allumées dans sa chambre, fussent remplacées par des chandelles de suif, observant que ces dernières feraient aussi bien et *coutaient* moins.

Le même historien rapporte de M. de la Jonquière une autre anecdote, puisée dans le *Journal des Jésuites*, et en prend occasion de dire "qu'il savait soutenir avec fermeté les droits de la couronne; qu'il maintenait que le roi était le chef de l'église, et qu'il était investi du pouvoir de la gouverner comme il le jugeait expédient." Sans adopter entièrement l'opinion d'un écrivain d'entre nous, qui paraît donner à entendre que ce serait le plus grand des malheurs pour les Canadiens, s'il fallait l'approbation du gouvernement civil pour la nomination d'un curé, comme pour celle d'un évêque de Québec, nous sommes bien convaincus que M. de la Jonquière ne s'est point exprimé sur le sujet de la manière que le dit M. Smith; quand même, comme le prétend, l'écrivain précité, toutes les opinions eussent commencé alors à se déplacer, chez une certaine classe d'hommes. Le marquis de la Jonquière n'était pas sans doute plus imbu de l'esprit philosophique que le comte de Maurepas, qui, comme le dit plaisamment un auteur, voulait borner toutes les études à la lecture de l'Almanach royal. Le simple fait est que la conduite du P. LETOURNOIS, au Sault St. Louis, ayant déplu au gouverneur, celui-ci jugea à propos de le déplacer; et de nom-

hier, à sa place M. de LA BRETONNIÈRE, prêtre séculier. L'évêque et le supérieur des jésuites lui représentèrent qu'il n'avait pas plus le droit de nommer à un bénéfice ecclésiastique, dans la colonie, que de déplacer un bénéficiaire. M. de la Jonquière, sans répondre directement à leur représentation, leur fit savoir qu'il avait changé d'avis quant à M. de la Bretonnière; et qu'il avait nommé à sa place le P. HOCQUET, jésuite.

Charles LEMOYNE, baron de Longueil, alors gouverneur de Montréal, étant le plus ancien officier de la colonie, prit les rênes de l'administration, en attendant l'arrivée du successeur de M. de la Jonquière. C'est le premier et jusqu'à présent le seul Canadien, qui se soit trouvé à la tête du gouvernement de son pays.

(A CONTINUER.)

EXTRAIT

Des Beautés de l'Histoire des Etats-Unis.

La conduite des nouveaux Anglo-Américains ne mérite pas toujours des éloges, et les fautes qu'ils commirent occasionnèrent leurs propres malheurs. Ce peuple composé de fugitifs, que l'intolérance des prélats avait chassés d'Angleterre, ne se vit pas plutôt paisible dans ses nouveaux établissemens, qu'il se livra à la chaleur d'un faux zèle, et imita la fureur de ceux qui avaient été les auteurs de son exil. Il poursuivit impitoyablement les quakers, les anabaptistes, et d'autres sectaires dont les sentimens différaient des siens, et devint persécuteur quand il cessa lui-même d'être persécuté. Ni la faiblesse de l'âge, ni les infirmités de la vieillesse, ni l'honneur du sexe, ni la dignité du ministère, ni la naissance, ni la fortune, ne purent vaincre la rage de ces fanatiques. Ce zèle anglican s'étendit jusqu'aux sorciers, et il est presque incroyable à quels excès il s'est porté. On ne peut lire sans indignation le procès de la nommée Suzanna Martin, de la ville de Salem, accusée et convaincue de sortilège. La veille de l'exécution, cette infortunée adressa le mémoire suivant à ses juges :

« Votre humble et malheureuse suppliante, n'ayant aucun crime à se reprocher, et voyant les basses subtilités de ses accusateurs, ne peut juger que favorablement de ceux qui se trouvent dans le cas dont elle gémit pour elle-même. Le ciel connaît mon innocence; elle sera connue de même au grand jour, à la face des hommes et des anges. Je ne vous demande point la vie, mais je souhaite, et Dieu connaît mes intentions, qu'on mette

fin à l'
tinuée,
je sois
la vérité
sure qu
vous s
malheur
reconn
tromp
l'autre
te pas
dans v
ligue a
me dor
justem
autres.
devant
que je
ment p
âme à

Une
sur les
ri, à s
rage et
drissen
te eût
en eut
dât au
ses jug
Les
des inn
ans; o
eux de
les les
démon
toire d
dans l
éclairé
ces ma
tourme
de leur
de jou
la rage
dus so
plus si
aux ac

fin à l'effusion du sang innocent, qui ne peut manquer d'être continuée, si les choses ne prennent point un autre cours. Quoique je sois persuadée que vous employez tous vos efforts à connaître la vérité, cependant le témoignage de ma propre conscience m'assure que vous êtes dans la plus triste de toutes les erreurs. Je vous supplie donc d'examiner de plus près quelques-uns des malheureux accusés, qui, par la faiblesse de leur esprit, se sont reconnus coupables : vous verrez qu'ils vous trompent, en se trompant eux-mêmes : je suis sûre du moins qu'on le verra dans l'autre monde, où vous êtes prêts à me faire passer, et je ne doute pas non plus qu'il n'arrive tôt ou tard un grand changement dans vos idées. On m'accuse moi et d'autres d'avoir fait une ligue avec l'esprit de perdition : nous ne pouvons avouer un crime dont nous sommes innocents. Je sais qu'on m'accuse injustement, et j'en conclus qu'on ne fait pas moins d'injustice aux autres. Je le répète, Dieu qui pénètre le fond des cœurs, et devant le tribunal de qui je vais paraître, Dieu m'est témoin que je n'entends rien à tout ce qui regarde les sortilèges. Comment pourrais-je mentir à lui-même et livrer volontairement mon âme à sa vengeance éternelle ?

Une pièce si forte et si touchante ne fit aucune impression sur les juges. Cette femme dit adieu d'un air ferme à son mari, à ses enfans, à ses amis, et marcha au supplice avec un courage et une grandeur d'âme qui ne causèrent pas moins d'attendrissement que d'admiration aux spectateurs. Quoique la crainte eût porté plusieurs des accusés à se confesser coupables, il n'y en eut pas un qui ne se rétractât en mourant, et qui ne demandât au ciel de faire retomber son sang sur ses accusateurs et sur ses juges.

Les uns et les autres n'en furent pas moins acharnés à la perte des innocents. On faisait mourir sans pitié des enfans de douze ans ; on dépouillait tout nus les accusés, pour découvrir sur eux des preuves de sortilèges. Les taches de scorbut, auxquelles les vieillards sont sujets, passaient pour des marques que le démon avait imprimées sur leur chair. Il n'y avait point d'histoire de spectres et de fantômes qui ne passât pour véritable dans l'esprit de la populace, comme dans les siècles les moins éclairés. Au défaut de témoins, on avait recours à la torture, et ces malheureuses victimes étaient contraintes, par la force des tourmens, d'avouer les crimes qu'il plaisait à leurs bourreaux de leur dicter. Les prisons étaient remplies, et il n'y avait point de jour qui ne fût marqué par quelque exécution. Cependant la rage des délateurs ne se lassait point ; le nombre des prétendus sorciers allait toujours en augmentant ; et ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que les juges qui refusaient leur ministère aux accusateurs se virent eux-mêmes accusés à leur tour, et for-

cés de quitter la colonie pour se dérober aux fureurs du peuple.

Il était temps enfin que les choses prissent une autre face : la voix de la raison fit taire celle du fanatisme ; les délateurs furent intimidés ; on élargit cent cinquante prisonniers ; deux cents, qu'on avait arrêtés, furent renvoyés absous, et l'on ordonna un jeune général, accompagné de prières publiques, pour demander pardon à Dieu de tant d'horreurs et d'absurdités.

Heureux le Canada : ces erreurs fatales
Jamais il ne souilla ses antiques annales,
Et jamais il ne vit un fanatisme ardent
D'un crime imaginaire accuser l'innocent,
Le condamner à mort, le conduire au supplice :
Non, la religion y fut consolatrice,
Y conserva des mœurs l'aimable aménité,
Et ne s'arma jamais d'un pouvoir redouté.

M. B . . . n, *Épître inédite.*

BIOGRAPHIE CANADIENNE.

JACQUES GRASSET-SAINT-SAUVEUR.

GRASSET-Saint-Sauveur (N***), né à Montréal, en Canada, en 1757, (*) mort à Paris en 1810, fut vice-consul de France en Hongrie. Comme littérateur on lui doit, I. Costumes civils et actuels de tous les peuples connus, avec Maréchal, 1784. —II. Tableaux de la fable, représentés par figures, accompagnés d'explications, avec le même.—III. Tableaux cosmographiques de l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, 1787, in-4o.—IV. L'antique Rome, ou description historique et pittoresque de tout ce qui concerne le peuple romain dans les costumes civils, militaires et religieux, dans les mœurs publiques et privées, depuis Romulus jusqu'à Auguste ; 1795 ou 1796, in-4o.—V. Les Amours du comte de Bonneval, pacha à deux queues, connu sous le nom d'Osman, rédigés d'après quelques mémoires particuliers ; 1796, in-18.—VI. Le Sérail, ou histoire des

(*) En recourant aux Régistres de la paroisse de Montréal de cette année, on voit que M. Grasset-Saint-Sauveur, dont l'auteur de cet article paraît ignorer le nom de baptême, ainsi que le jour de naissance, a été baptisé sous le nom de Jacques, et est né à Montréal, le 6 avril 1757. Ses père et mère étaient André Grasset-Saint-Sauveur, secrétaire du Marquis de Vaudreuil, et Marie Joseph Quesnel Fonblanche.—ÉDITEUR.

intrigues secrètes et amoureuses du grand-Seigneur; 1795, 2 vol.—VII. Fastes du peuple français, ou Tableaux raisonnés de toutes les actions héroïques et civiques du soldat et du citoyen français, etc. 1796, in-4o.—VIII. Warc, Julia et Zelmire, Histoire véritable, traduite de l'anglais; 1796, in-12.—IX. Voyage dans les îles Vénitiennes, 3 vol. in-8o, avec un atlas, in-4o.—X. Voyage dans les îles Baléares, Encyclopédie des voyages, 5 vol. in-4o.—et enfin, XI. Le Muséum de la Jeunesse, dont dix livraisons ont paru avant sa mort. M. Babie, homme de lettres, son ami, avec lequel il avait donné les Archives de l'honneur, ou notices sur les généraux et officiers de tout grade, qui ont fait les campagnes de la révolution, huit volumes in-8o. se charge de terminer cet intéressant ouvrage. (*Dictionnaire universel, historique &c. par MM. CHAUDON et DELANDINE.*)

MONTAGNE DE GLACE EN VIRGINIE.

(*D'un Journal Américain.*)

La curiosité dont je veux vous parler est convenablement nommée la *Montagne de glace*. Elle est située dans le comté de Hampshire, non loin du chemin qui conduit de Winchester à Romney, et près d'un cours d'eau appelé la Rivière du Nord. Elle n'est pas d'une grande hauteur, et ses côtes ne sont ni taillées à pic ni escarpées. Environ un demi-mille, et peut-être un peu plus, du flanc qui fait face à l'ouest, est entièrement composé de pierres, depuis la base jusque près du sommet. Ces pierres, dont la pesanteur varie de dix à vingt livres, sont entièrement détachées les unes des autres, et peuvent être déplacées facilement avec la main, n'y ayant point, ou presque point de terre entre elles : conséquemment il n'y croît point d'arbres, et les seuls arbrisseaux qu'on y trouve sont quelques touffes de groseilliers sauvages assez éloignées les unes des autres.

Un des flancs de la montagne ci-dessus est exposé aux rayons du soleil depuis neuf ou dix heures du matin jusqu'à son coucher, sans aucune autre montagne ou colline pour l'en garantir. On trouve dans cette montagne, dans toutes les saisons de l'année, en été aussi bien qu'en hiver, de la glace en abondance. On se la procure sans la moindre difficulté : il n'est besoin que d'ôter les pierres de dessus, pour trouver dessous de la glace adhérente à d'autres pierres ou détachée, en morceaux de différentes grandeurs, tous aussi durs et aussi compacts que durant le cœur d'hiver. Ce fut le 4 Juillet que je visitai cette montagne, et l'on se rappellera que quelques jours auparavant, le

temps avait été extrêmement chaud. Néanmoins, avec l'aide d'un monsieur qui m'accompagnait, je me procurai de la glace en abondance; et je suis persuadé que dans l'espace de dix minutes, nous aurions pu en amasser beaucoup plus que nous n'aurions pu en porter sans nous trop fatiguer. On la trouve en si grande quantité, et on se la procure si aisément, que les personnes du voisinage sont dans l'habitude journalière d'y en envoyer chercher, dans les grandes chaleurs, pour l'usage de leurs familles. La glace que je vis se trouvait près du pied de la montagne, et je ne doute pas qu'on n'en puisse trouver beaucoup, en montant jusqu'à une distance considérable; mais la difficulté de monter sur ces pierres détachées et roulantes, et le danger qu'elles ne tombent, lorsqu'on déplace celles d'au-dessous, m'ont empêché de m'assurer du fait.

Il sort de cette montagne, et au travers de ces pierres, un courant d'air très fort et extrêmement froid. Il ne ressemble point à la brise ordinaire qui se fait sentir dans nos campagnes, et qui se ralentit par intervalles; mais il est continu et aussi froid que l'est le vent au mois de Décembre. Autant que je puis me rappeler ce que Mr. JEFFERSON dit, dans ses *Notes sur la Virginie*, de la Caverne Venteuse, je suis persuadé que le courant d'air de la montagne dont je parle est beaucoup plus fort et plus froid que celui de cette caverne. On peut dire de plus, pour achever la description de cette montagne singulière, qu'un monsieur qui demeure auprès, a bâti parmi les pierres une petite maison, afin d'y tenir la viande, le beurre, le lait, &c. constamment frais. Je vis pendre aux dernières pièces de cette cabane des glaçons aussi durs et aussi fermes que ceux qui pendent des gouttières, au milieu de l'hiver, et l'on m'a dit qu'il n'était pas rare de trouver les mouches attirées par l'odeur des viandes, engourdies et sans mouvement sur les pierres.

Comté d'Amherst, 22 Juillet 1829.

DES QUAKERS,

Le mot *quaker* signifie *trembleur*, parce que dans leurs assemblées religieuses, celui qui se croit inspiré et prononce un discours de morale, a coutume de trembler, comme par le mouvement de l'Esprit-saint. Le nom de *quakers* ne leur est donné que par les autres sectes; ils s'appellent entre eux *amis* ou *frères*.

Le mérite principal des quakers consiste dans l'économie, dans l'application aux affaires, dans leur zèle ardent à remplir les devoirs de l'hospitalité, de la bienfaisance. En cela leur conduite est vraiment exemplaire et digne de louanges.

La simplicité est leur vertu favorite, et ils suivent-encore assez strictement le conseil de PENN : " Que tes vêtemens soient unis et simples ; vise à la commodité et à la décence, mais point à la vanité. Si tu te tiens propre et chaudement, ton but est rempli : vouloir faire davantage, c'est voler les pauvres. "

James PEMBERTON, un des plus riches quakers d'Amérique, et que ses vertus faisaient regarder comme un de leurs plus respectables chefs, portait un habit râpé, mais sans tâche. Il aimait mieux vêtir les pauvres que changer souvent d'habits.

Ils portent un habit de drap brun assez fin et sans plis. Leurs cheveux sont coupés en rond et sans poudre. Le chapeau qu'ils portent en Amérique est ordinairement blanc, depuis que FRANKLIN a prouvé les avantages que possède cette coiffure, et les inconvéniens des chapeaux teints en noir.

Il y a des quakers qui s'habillent avec plus de soin et de recherche, qui se poudrent, qui portent des boucles d'argent et des manchettes ; mais les autres les regardent comme des schismatiques et des hommes faibles.

Les quakers prennent les bas de laine le 15 Septembre : c'est un article de leur discipline ; car elle s'étend jusqu'à leurs habillemens, et c'est à leur régularité à l'observer qu'ils attribuent leur longue vie. On allègue en preuve qu'ils ont raison, que parmi les quakers contemporains de Penn, en 1693, il en existait encore six en 1791.

Les quakers n'otent leur chapeau pour personne et tutoient tout le monde ; mais si ceux qui ne sont point quakers en usent de la même manière à leur égard, ils se fâchent. Leur mauvaise humeur se manifeste sur leur physionomie, et quelquefois ils s'en plaignent ouvertement. Une des singularités qui paraissent les plus ridicules à ceux qui ne sont point de leur secte, est leur manière de saluer avant de boire. *Je te regarde*, dit un quaker, au lieu de dire à *ta santé*. Un jour, à un dîner où se trouvait beaucoup de monde, un jeune homme s'avisa de dire à un quaker avant de boire : *Thomas, je te regarde.*—*Je le vois bien, Guillaume*, répondit le quaker, *et tu le fais avec beaucoup d'impudence encore*. Les quakers observent que les membres des autres sectes n'étant pas obligés par leur religion de s'écarter de l'usage ordinaire, ils ne doivent pas traiter les quakers différemment des autres.

Autrefois, donnait-on un soufflet à un quaker, il présentait l'autre joue ; lui demandait-on son habit, il offrait de plus sa veste. Maintenant les choses sont bien changées, tant en Angleterre qu'en Amérique. On rapporte plusieurs exemples de gens qui, pour avoir pris un peu trop de licence envers les quakers, ont payé cher leur indiscretion. Avant la révolution de 1775, un matelot anglais, qui s'imaginait peut-être que les qua-

kers d'Amérique étaient plus patients que ceux d'Angleterre, trouva dans une hotellerie un quaker assis près du feu avec plusieurs autres personnes ; il s'avisa d'en faire l'essai ; il lui donna sur l'épaule un coup assez rude, en lui disant : " Je vous procure une occasion de pratiquer les devoirs que votre religion vous prescrit. " Le quaker était un de ces hommes extraordinaires pour la force. Il se lève, ouvre seulement les deux premiers doigts de chaque main, prend le matelot par le milieu du corps, le porte jusqu'à la muraille, et le serre si fort, que l'imprudent est réduit à recourir aux prières. Comme le matelot rappelait au quaker les principes de bonté qui lui étaient prescrits : il est vrai, répondit celui-ci, que ma religion me défend de te battre, mais elle ne me défend pas de te corriger. Enfin, après l'avoir serré contre le mur de manière qu'il ne dût pas oublier la leçon, il le posa à terre, et s'en retourna tranquillement auprès du feu.

On sait que les quakers regardent la guerre comme un outrage fait à l'humanité, et refusent de prêter serment devant les cours de justice ou les magistrats.

NAIVETE'S.

Une dame, voyant la pompe funèbre de son mari, s'écria : Ah ! que mon mari serait aise de voir cela, lui qui aimait tant les cérémonies.

Un malade recommanda qu'on l'ouvrit après sa mort, et donna pour raison de cette volonté, que les médecins n'ayant jamais pu s'accorder entr'eux sur la cause de sa maladie, il ne serait pas fâché de savoir à quel s'en tenir sur le genre de sa mort.

Le père d'un paysan se mourait : le bon villageois fut appeler le curé, et demeura près de trois heures à sa porte à heurter tout doucement. Le petit bruit qu'il faisait fut enfin entendu : le pasteur se leva, et apprit avec regret que le villageois était à sa porte depuis longtemps. J'avais peur, dit le paysan, de vous éveiller.—Qu'y a-t-il, lui demanda le curé ?—Mon père se mourait quand je suis parti.—Comment, répliqua le curé, il est inutile que j'aïlle chez vous ; votre père sera mort infailliblement.—Oh ! non, monsieur, reprit le villageois, notre voisin m'a promis de l'amuser en attendant.

Un particulier ayant une cruche d'excellent vin, la cacheta. Son valet fit un trou par-dessous, et buvait le vin. Le maître ayant décacheté la cruche, fut fort surpris de voir son vin diminué sans en pouvoir deviner la cause. Quelqu'un lui dit qu'on devait l'avoir tiré par-dessous : non, répondit le maître, ce n'est pas par-dessous qu'il manque, c'est par-dessus.

Un homme faisant un inventaire, décrivait ainsi une tapisserie de Flandres : *item*, une tapisserie à personnages de bêtes.

Un bourgeois était d'une cotterie où l'on donna un repas sans l'inviter : piqué de ce mépris, je m'en vengerai, dit-il ; je veux donner un grand repas où je serai tout seul.

Un gentilhomme voyant dans sa basse-cour un tas d'ordures, se fâcha sur ce qu'on ne l'ôtait pas. Son domestique s'excusa sur le manque de charretiers. Que ne fais-tu, dit-il, une fosse à côté pour enterrer ces ordures ?—Mais, dit le domestique, ou mettrai-je la terre qu'on tirera de la fosse ? Grand sot, s'écria le maître, fais la fosse si grande que tout y puisse entrer.

Une femme fondait en larmes pendant que son mari était à l'agonie : on voulut l'arracher d'auprès de lui, pour qu'elle n'eût pas ce triste spectacle devant les yeux. Laissez-moi, dit-elle, ici : on est toujours bien aise de voir mourir son mari.

Dans une audience où l'on faisait beaucoup de bruit, le président dit : Hussiers, faites faire silence : nous avons jugé je ne sais combien de causes sans les entendre.

Deux paysans furent députés pour aller dans une grande ville, choisir un peintre qui entreprit le tableau du maître-autel de leur église. Le sujet était le martyr de St. Sébastien. Le peintre demanda si l'intention des habitans était de le représenter vivant ou mort. Cette question les embarrassa, et comme ils ne pouvaient la résoudre, ils étaient obligés de s'en retourner sans rien conclure. L'un d'eux, prenant son parti, dit à ce peintre : le plus sûr est de le représenter en vie ; si on le veut mort, on pourra toujours bien le tuer.

Un Espagnol passait un jour dans un village du Brabant. Plusieurs chiens aboyaient et couraient après lui. Il se baissa pour prendre une pierre et la jeter ; mais il avait gelé, et la pierre tenait si fortement qu'il ne put l'arracher. Oh ! le maudit pays, s'écria-t-il en jurant, où on lâche les chiens et l'on attache les pierres.

Une fille s'accusait à confesse d'avoir chanté une chanson fort deshonnête. Le confesseur, non content de cet aveu, lui demanda quelle était cette chanson. Cette fille, sans autre façon, se mit à la chanter tout haut dans l'église.

A la naissance du dernier dauphin de France, on maria cent filles dotées. Une d'entr'elles se faisant inscrire, on lui demanda le nom de son futur. Je croyais, dit-elle, qu'on fournissait tout.

Un homme malade envoya son valet pour savoir l'heure qu'il était à un cadran solaire : le valet n'y connaissant rien, arracha-le pieu, et portant le cadran à son maître, ma foi, lui dit-il, regardez-y vous-même ; car pour moi, je n'y vois goutte.

Un cuisinier demanda à son maître comment il voulait qu'on

lui accommodât un canard sauvage : Faites m'en, dit le maître, du bœuf à la mode.—Le même Seigneur ayant acheté un tombeau : Je ne veux pas, dit-il, qu'on y mette âmes vivantes que ma famille.

ACADEMIE DES SCIENCES.

EFFICACITE' DU CHLORE DANS UN CAS DE PHTHISIE PULMONAIRE.

M. DUMERIL fait en son nom et au nom de M. MAGENDIE, un rapport sur un mémoire du docteur COTTEREAU relatif à l'emploi du chlore dans les cas de phthisie pulmonaire.

M. le rapporteur commence par rappeler que c'est M. GANNAL qui le premier, a signalé l'emploi du chlore dans la phthisie. Un mémoire a été présenté par ce chimiste sur ce sujet à l'Académie, et aucun rapport n'en a encore été fait à l'Académie ; une des observations renfermées dans ce mémoire a même été démentie. Tout cela n'a pas empêché plusieurs médecins de faire des expériences sur l'efficacité de la substance préconisée par M. Gannal. Parmi ces derniers se trouve M. Cottereau, inventeur d'un appareil de son invention, à l'aide duquel il peut compter le nombre des gouttes d'eau employées dans chaque expérience, ainsi que la température à laquelle ce liquide est élevé.

Le mémoire de M. Cottereau ne contient qu'une seule observation ; mais cette observation paraît complètement favorable à l'efficacité du chlore. Un étudiant en médecine, âgé de vingt-six ans, atteint d'une maladie qu'un des commissaires nommés par l'Académie avait reconnue pour une phthisie, a recouvré par suite de l'administration du chlore, une santé qui ne s'est pas démentie jusqu'ici. MM. les commissaires ajoutent qu'un grand nombre d'observations semblables à celle qu'a communiquée l'auteur leur seraient nécessaires pour porter un jugement sur l'efficacité du nouveau remède.

CHAR A VAPEUR.

Mercredi l'après-midi, à la demande du duc de Wellington, le char à vapeur de GURNEY, fut mis en action dans la cour des casernes de Hounslow, en présence de Sa Grâce, des dames Percy, Dance et Murray ; des lords Fitzroy, Somerset, Rosstyn et Thomas Cecil ; du lieutenant général sir George Murray, de sir Charles Dance, et d'un grand nombre de messieurs du militaire et de savans. Sa Grâce, sir W. Gordon, les dames Percy, &c. avaient une voiture attachée au char et firent le tour de la cour avec la plus vive satisfaction. Après cela on attach

au char
deux ou
fut désu
vant, le
vitesse,

Dans
la vapeu
ve entiè
ant satis
lité, par
un écha
le pied e
plaisir l
preuves
de Will
ler les a
d'une pa

Un co
qu'un pé
jardin de
les trois
solumen
doute pr
de l'autr
très peu
environ

Le de
ponmier
on a rec

Le mé
fesseur
ponmes
gées de
d'Harve
transpor
Nous
New-Bee
poids de

au char un waggon contenant 27 soldats, outre M. Gurney et deux ou trois hommes sur la machine ; et quoique le chemin fût désavantageux, raboteux et fait de sable et de gravier mouvant, le char à vapeur fit le tour sans paraître rien perdre de sa vitesse, allant sur le pied de 9 à 10 milles à l'heure.

Dans ces expériences, M. Gurney n'appliqua ordinairement la vapeur qu'à une roue, pour donner à la compagnie une preuve entière du pouvoir et de la praticabilité de l'invention. L'ayant satisfaite sous ce rapport, de même que pour la conductibilité, par une variété d'involutions et d'évolutions, il lui donna un échantillon de sa vitesse, et fit sept ou huit fois le tour, sur le pied de 16 à 17 milles à l'heure. Il est difficile de dire si le plaisir l'emporta sur la surprise de l'assemblée, en voyant des preuves si peu équivoques de succès de M. Gurney. Le duc de Wellington fit observer qu'il n'était guère possible de calculer les avantages, que nous pourrions tirer de l'introduction d'une pareille invention. *Journal Anglais.*

CURIOSITÉS VÉGÉTALES.

Un correspondant du *Gardner's Magazine* de Londres, dit qu'un pêcher de l'espèce appelée *Royal George*, cultivé dans le jardin du révérend Mr. HOWMAN, a produit un gros fruit, dont les trois quarts sont de pêche, et l'autre quart de brugnion, absolument distincts par l'apparence et la saveur. Cela est sans doute prouvé de ce que le pollen de l'un a été porté sur celui de l'autre ; mais pourquoi n'y a-t-il pas eu de mélange ? Il y a très peu de différence dans le noyau. Il y a un brugnionier à environ cinq verges du pêcher.

Le dernier numéro du *New-England Farmer*, parle d'un pommier de Goellnitz, de soixante ans d'existence, sur lequel on a recueilli *trois cent variétés de pommes.*

Le même journal contient un détail curieux, fourni par le professeur NUTTALL, sur un pommier, à Cambridge, produisant des pommes roussettes, dont une des branches s'est trouvée chargée de pommes d'Harvey. L'arbre qui porte les pommes d'Harvey est près de l'autre ; et le phénomène a été opéré par le transport de la poussière séminale du premier.

Nous avons vu dernièrement, est-il dit dans le *Mercury* de New-Bedford, une pomme renette, cuillis à Little Compton, du poids de vingt onces et de quinze pouces de circonférence.

LE CHATAIGNIER DE LONTWORTH.

Il existe à Lontworth, dans le comté de Gloucester, un châtaignier qui est l'objet de la vénération des habitans, et le sujet des observations, commentaires et supputations de tous les savans exotiques et indigènes. Cet arbre vient de prendre sa mille vingt-neuvième année. Il a 52 pieds de circonférence, mais son principal mérite est dans son extrême vieillesse ; car on trouve en Angleterre d'autres arbres plus gros encore.

Est-il rien de plus poétique qu'un arbre de mille vingt-neuf ans ? Assis à l'ombre de ses vieux et débiles rameaux, lorsque la brise agit son rare feuillage, quelle âme rêveuse ne tenterait d'évoquer les souvenirs des siècles passés ? Et certes, les âmes rêveuses ne manquent pas en Angleterre. Aussi, assure-t-on qu'une demi-douzaine de ladys ont écrit autant de romans ou nouvelles, dans lesquels le Nestor des châtaigniers joue le principal rôle.

Sous un autre rapport, une société de naturalistes entretient à ses frais un commissaire chargé de noter les moindres variations dans la constitution du vieillard. Cette société a déjà composé dix-huit volumes in-folio sur ce phénomène de longévité végétale.

Or, il arriva ces jours derniers que le commissaire n'ayant plus de remarques nouvelles à faire, la société n'eut plus rien à rédiger. Elle était donc réduite à se battre les flancs pour inventer quelques merveilles naturelles, quand par bonheur on apporta, séance tenante, une longue caisse qui fut ouverte avec empressement, et offrit à l'admiration de tous les membres un concombre... Mais quel concombre ! douze pieds de longueur, sans en rabattre un pouce. C'était un hommage de M. BIRKNELL.

Vint ensuite un rabbin très-érudit, M. S. H. ABRAHAM, apportant une fraise de neuf pouces de circonférence.

Un des membres eut alors une idée... Il proposa de célébrer cette journée mémorable par un banquet.

Un banquet ! on approuva tout d'une voix. Il fut donc arrêté que la table serait dressée sous le châtaignier millénaire, que M. Birknell serait invité à venir faire les honneurs de son concombre, M. S. H. Abraham de sa fraise : et afin que tout fût d'une longueur extraordinaire, on choisit pour président un gentleman nommé membre correspondant seulement à cause de son nom, M. John Ollenboöckengraphensteinertosen.

Journal Français.

NOUVELLES ETRANGERES.

GRÈCE—Dans notre dernier numéro, dit le *Courier des Etats-Unis*, nous avons parlé de quelques soulèvements dans les troupes grecques. Nous voyons aujourd'hui qu'ils n'étaient dûs qu'à ce que le comte Capo-d'Istria voulait obliger ces troupes à rentrer en Morée et abandonner les conquêtes qu'elles avaient faites dans la Livadie, la Thessalie et l'Albanie. Mais le président ayant laissé les divers corps dans leurs positions, l'ordre s'est rétabli de lui-même.

Suivant des nouvelles de Trieste en date du 7 août, les Grecs rassembloient en Livadie un corps d'armée considérable, afin d'exécuter une opération importante. "On devait donc s'attendre, ajoutait-on, à entendre sous peu parler d'un grand combat qu'ils auront livré aux Turcs."

On écrivait d'Egine sous la date du 11 juillet.

"L'Assemblée nationale des Grecs va se réunir le 12 à Argos, dans le golfe de Napoli de Romanie. Déjà la majeure partie des députés y est rendue; le président de la Grèce et tous les membres du gouvernement y sont également. M. Capo-d'Istria est venu faire une tournée ici pour y prendre de l'argent qu'il envoie à l'armée de Romélie; le président est un homme de beaucoup d'esprit qui a un tact et une perspicacité étonnante. Le célèbre Canaris est ici; c'est l'homme le plus simple et le plus modeste qu'on puisse rencontrer; il ne se doute pas de son mérite et semble fort embarrassé des éloges qu'on lui adresse.

"Des débats de la plus haute importance vont s'agiter à Argos: là, vont se discuter les grands intérêts de la Grèce, et son sort s'y décidera. Les Hellènes, dit-on, ne veulent pas accepter le souverain étranger qu'on veut leur imposer, et l'on prétend que le comte Capo-d'Istria sera réélu président à vie."

RUSSIE ET TURQUIE.—L'armée russe poursuit le cours de ses succès. On l'a vue, dans notre dernier numéro, traverser le Balkan presque sans obstacle. Des nouvelles officielles reçues à Berlin le 13 août, contiennent les détails suivans sur les opérations de cette armée, depuis le 19 juillet jusqu'au 24:

"Toutes les places qui entourent le golfe de Bourgas étaient au pouvoir des Russes: Eminch, Burnu, Mesembria ou Mesevri, Achiolin et la ville de Bourgas elle-même. On s'était joint à la garnison de Sizeboli. Aidos seul a présenté quelque difficulté; il y a eu devant cette place un combat livré par une partie de la garnison de Chumla, détachée trop tard par le grand-visir. Aidos a été emporté le 24, ainsi que Bourgas où les troupes russes sont entrées pêle-mêle avec les fuyards.

"L'escadre de l'amiral Greigh a pris part à ces événemens et bombardent trois jours de suite Mesembria: elle est suivie

d'un convoi de vivres. Tous les magasins des Turcs sont d'ailleurs tombés au pouvoir du général Diébitsch.

Ces opérations ont été conduites avec une telle promptitude, que les Turcs n'ont pas eu le tems de faire retirer les habitans, la plupart chrétiens, des campagnes ainsi qu'ils avaient fait jusqu'à présent.

Le général Geismar, sur la marche duquel il y avait tant d'incertitude, paraissait s'être avancé sur la route de Sophia, avec un corps de 8,000 hommes, et pouvait, ajoutait-on, faire beaucoup de mal au Turcs. Rutschuk et Guergevo étaient toujours bloqués.

La réserve, forte de 48,000 hommes, a dû passer le Pruth à Fultschin, en 4 colonnes; la première le 13 juillet, la seconde le 27 du même mois, la troisième le 10 août et la quatrième le 24. douze mille hommes de ces troupes ont dû marcher sur Guergevo, et tout le reste se diriger par Kallarasch sur Chumla et les Balkans. Le général Roth a reçu un renfort de 20 mille hommes.

L'empereur Nicolas a fait promulguer un ukase par lequel il ordonne une nouvelle levée de quatre individus sur cinq cents mâles, c'est-à-dire d'environ cent à cent vingt mille hommes, la population mâle étant de 28 à 30 millions d'individus.

De considérables convois de vivres ont dû arriver à Bucharest, Silistrie, Paja et Slatina, et être déposés dans les magazins de ces villes.

ANGLETERRE.—Une lettre d'Angleterre nous annonce que la presse des matelots a commencé dans le Northumberland, le Cumberland, le Devonshire, &c. On parle de l'armement de 12 vaisseaux de ligne, 15 frégates et 20 autres bâtimens de guerre, qui doivent, dit-on, être prêts à mettre à la voile le 15 septembre prochain. On fait des provisions de toute espèce à Chatham, à Plymouth et à Portsmouth. Tout annonce une expédition maritime. *Courrier.*

AZORES.—Le capitaine BRIDGES, commandant le navire *Sicily*, arrivé cette semaine de Saint-Michel, rapporte que l'attaque faite sur l'île de Terceire par l'escadre de don Miguel a été repoussée.

On se rappelle que les habitans de Terceire s'attendaient à cette attaque depuis long-tems. Un 74, trois frégates, quatre transports et d'autres bâtimens, en tout dix-sept voiles, quittèrent St. Michel le 23 juillet, mais n'arrivèrent devant Terceire que le 9 août. Après avoir bombardé la ville pendant plusieurs heures, ils envoyèrent des troupes à terre: 1800 hommes devaient être débarqués, en trois corps, mais le premier et le second avaient à peine touché le rivage, qu'ils furent attaqués avec vigueur, et totalement détruits, à l'exception d'un seul

homme
alors
de suc
qui cit
trente
paru t

Bur
gina,
la Rép
le ren
connu
son au
indien
Manu
Guido
et de

Dep
tion du
ciellem
quant
Missis
avons
Mr. I
Goov
dire q
vices
dernie
pour
plus

Le
a don
la fr
plus
Le
Sa M
avan
allus
anto
qui

Il
hous
d'un
de l
Mu
en c
ce n
C
mir
bat

homme, dit on, qui échappa à la nage. Le feu des batteries fut alors dirigé contre les vaisseaux et les chaloupes avec beaucoup de succès : de 2 à 400 hommes furent tués. Selon les rapports qui circulent, le 74 a reçu vingt boulets et la frégate, plus de trente. L'escadre fut obligée de s'éloigner, et avait même disparu tout-à-fait hors de la vue de l'île. *Daily Advertiser*.

BUE'NOS-AYRES.—Les journaux qu'apporte le schooner *Virginia*, qui mit à la voile pour Baltimore le 14 août, publient que la République est parfaitement tranquille. On ne craint plus le renouvellement de la guerre civile. Les Fédéralistes ont reconnu l'élection des représentans. Le général Rosas a licencié son armée, et renvoyé à leurs travaux ses alliés, les caciques indiens. Le gouverneur Lavalle a annoncé, le 7 août, que Manuel J. Garcia était nommé ministre des finances ; Thomas Guido, des affaires étrangères ; Manuel Escalada, de la guerre et de la marine ; et J. A. Gelli, de la police.

PETITE CHRONIQUE CANADIENNE.

Depuis la publication de notre dernier numéro, la nouvelle de la sanction du *bill* de la représentation a été reçue dans ce pays, et annoncée officiellement. L'acte, dit le *Mercury* de Québec, a une opération immédiate, quant à ce qui regarde les comtés de Drummond, Sherbrooke, Stanstead, Missiskouy et Shefford. Parmi ceux qu'on désigne comme candidats, nous avons entendus dire que le colonel HERIOT s'offrait pour Drummond, et Mr. Robert JONES, de St. Armand, pour Missiskouy. On parle de Mr. GOODRUX comme candidat pour l'un des autres comtés, et nous avons oui dire que quelques messieurs de Québec avaient intention d'offrir leurs services aux électeurs des nouveaux comtés ; mais d'après ce qui s'est passé dernièrement dans les *townships*, il paraît à peu près certain qu'ils choisiront pour représentans des individus vivant au milieu d'eux, et conséquemment plus liés avec eux d'intérêt, et plus au fait de leurs besoins.

Le comte de DALHOUSIE, avant de s'embarquer à portsmouth pour l'Inde, a donné un repas splendide au capitaine FITZCLARENCE et aux officiers de la frégate *Pallas*, à l'hôtel de George. Les officiers navals et militaires les plus distingués étaient au nombre des convives.

Les amis de lord Dalhousie, en cette province, apprendront avec plaisir que Sa Majesté a honoré sa Seigneurie d'une audience privée d'une demi-heure, avant son départ pour l'Inde. Il ne conviendrait peut-être pas de faire une allusion plus particulière à cette audience ; mais nous sommes pleinement autorisés à dire qu'elle a été tout à fait satisfaisante pour sa Seigneurie, à qui sa Majesté a dit adieu de la manière la plus gracieuse.

Il y avait eu une correspondance entre Sir George MURRAY et lord Dalhousie, et les renseignemens que nous avons sur le sujet nous viennent d'une personne qui avait lu le tout. Cette correspondance a été terminée de la part du bureau colonial par une lettre très flatteuse de Sir George Murray, et qui a dû être très agréable à sa Seigneurie, dont une des lettres en explication de nos affaires provinciales a dû être imprimée par l'ordre de ce ministre.

Comme lord Dalhousie avait résolu de ne se point prévaloir de sa nomination au gouvernement de l'Inde, avant d'avoir obtenu l'entière approbation de sa Magesté et des ministres, nous ne faisons que rendre justice à

ses amis en cette province, en leur apprenant les faits que nous venons d'exposer, et que nous tenons d'une personne qui a eu la meilleure occasion de les connaître personnellement. *Gazette Officielle.*

Nous avons eu des renseignements qui nous mettent en état de corriger, à certains égards, les détails contenus dans un article relatif à son Excellence le ci-devant gouverneur général, que nous avons transcrit de la *Gazette Officielle* de Samedi. Nous pouvons maintenant dire, d'après la meilleure autorité, que quoiqu'il n'ait encore rien paru de la part de son Excellence, en réponse aux accusations mal fondées portées contre elle par les délégués de cette province, son Excellence, aussitôt après son arrivée en Angleterre, a mis devant le gouvernement une représentation contre les procédés qui la concernent, et a depuis contredit pleinement les témoignages donnés devant le comité du Canada. Le département des colonies doit être en possession de ce document, pour en faire ce qu'il jugera convenable; mais on ne doit pas croire que son Excellence ait vu ces accusations sans y répondre, et sans se justifier. *Mercury.*

—Son Excellence est repartie aujourd'hui (lundi) à 3 heures pour Québec, accompagnée de ses aides-de-camp, et de Sir T. Noël HILL. Pendant son court séjour en cette ville, Son Excellence a montré beaucoup d'intérêt pour les améliorations publiques, et pour celle du port de Montréal, visitant les quais avec beaucoup de soin, et se procurant le plus possible de renseignements. Son Excellence a déjeuné, ce matin, chez sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de TERMESSU; elle a marqué le désir de voir l'église de Saint Jacques, et les divers établissemens d'éducation qui en dépendent. Sir JAMES KEMPER en a exprimé sa satisfaction, témoignant en même tems l'intérêt qu'il prend à l'éducation de la jeunesse.—*Min.*

—Le Grand Voyer du District de Montréal a nommé Mr. Charles Whitcher son député pour la partie du district comprise dans le district inférieur de St. François.

—Un bateau venant du Haut Canada chargé pour le compte d'un Mr. M'Pherson, de cette ville, a péri dans les rapides en haut du lac St. Louis. On dit qu'il y avait neuf hommes à bord, la plupart Canadiens, et personne ne s'est sauvé.—*Ib.*

RÉGISTRE PROVINCIAL.

Mariés:—À Bastiscan, le 23 septembre dernier, par M. LORANGER, M. P. RIVARD LACOURSIERE; Etudiant en droit, à Dlle Reine DUBUC, fille de Mr. J Bte Dubuc, de Ste. Geneviève;

Au même lieu, le même jour, Mr. U. BAILY, Marchand, à Dlle Sophie Dubuc, aussi fille de Mr. J. Bte. Dubuc;

À Montréal, le 29 du mois dernier, Mr. P. BEAUDRY, fils, à Dlle Celamire ROY-PORTELANCE, fille de Ls. Roy-Portelance, écuyer;

Décédés:—À Québec, le 23 du mois dernier, l'honorable James IRVINE, Négociant et membre du Conseil Législatif;

À la Rivière des Prairies, le 29, Mr. J. M. CADIEUX, Agé de 80 ans;

À Montréal, le 3 du présent mois, Marie Angélique Ermine, enfant de L. M. VIGER, écr. âgée d'environ un an;

À La Prairie, le 9, Suzanne Cécile, enfant de J. LAGUEUX, écr. de Québec, âgée de deux ans et demi;

À St. Benoit, le 10, Mr. Pierre CLAIROUX, Éclésiastique.

Commissionnés:—Henri VOYER, écr. Avocat et Procureur;
William Burns LINDSAY, écr. Greffier de la Chambre d'Assemblée, à la place de William LINDSAY, senior, écr., qui a résigné.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX. 1er. NOVEMBRE 1829. NUMERO IX.

HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION.)

M. de la Jonquière eut pour successeur le marquis **DUQUESNE DE MENNEVILLE**, capitaine de vaisseaux et major de Toulon, sous le titre de gouverneur du Canada, de la Louisiane, du Cap Breton, de l'île St. Jean et de leurs dépendances. Sa commission, datée du 1er. Mars 1752, fut enregistrée à Québec le 7. Août suivant, le lendemain de son arrivée dans cette capitale. Le marquis Duquesne avait des talens et de l'activité : M. de la Galissonnière, à la recommandation duquel il avait été nommé gouverneur, lui avait communiqué tous les renseignemens qu'il possédait sur le Canada, et les réclamations de la France, quant aux limites de ses possessions en Amérique. Persuadé que la paix ne pouvait pas durer longtems, il s'étudia à discipliner les troupes et les milices : il forma les miliciens des villes de Québec et de Montréal en différentes compagnies, à la tête desquelles il mit des officiers expérimentés. Une de ces compagnies, dans chacune des deux villes, se composait d'artilleurs, et on les exerçait tous les dimanches et fêtes à tirer du canon. Il passa les miliciens en revue dans les paroisses de la campagne, et prit tous les moyens qui lui parurent propres à assurer la tranquillité de la colonie et à la mettre en état de défense.

Les instructions qu'il avait reçues concernant les limites étaient trop positives, pour qu'il pût s'en écarter, ou négliger de les mettre à exécution ; elles portaient qu'il devait regarder comme les véritables bornes des possessions françaises celles qui avaient été tracées par M. de la Galissonnière, et construire des forts de distance en distance, pour empêcher que les Anglais ne s'avancassent à l'ouest des monts Apalaches.

Il fut envoyé en conséquence plusieurs détachemens de troupes sur l'Ohio, et les commandans eurent ordre de bâtir de nouveaux forts dans le pays, et de s'assurer par des présens l'alliance des sauvages. Ceux-ci prévirent qu'une telle conduite amènerait infailliblement la guerre, et aussitôt que les Français

parurent parmi eux, ils leur donnèrent à entendre què leur voisinage, non plus que celui des Anglais, ne leur était point agréable, et les prièrent, comme ils avaient déjà prié ces derniers, de ne point bâtir de forts dans leur pays. Mais sans avoir égard à leurs prières et à leurs représentations, les Français et les Anglais s'approchèrent les uns des autres, et construisirent les forts *Duquesne*, *Necessity*, &c.

Le marquis Duquesne, qui s'attendait à une rupture prochaine, envoya un grand renfort de troupes sur les bords de l'Ohio, sous la conduite de M. Pean, avec des présens pour les sauvages, à qui il devait faire entendre que le but du gouverneur général était de les protéger contre les agressions hostiles des Anglais, qui, leur faisait-il dire, n'avaient en vue que de s'emparer de leur pays et de faire d'eux leurs esclaves. Il donna avis au marquis de VAUDREUIL, gouverneur de la Louisiane, de la démarche qu'il avait faite, et lui recommanda de faire en sorte que les sauvages de son gouvernement se joignissent aux troupes françaises de l'Ohio. Des détachemens de troupes furent stationnés aux postes de *Machault* et de la Presqu'île, entre le fort Duquesne et le Détroit, et il fut construit des vaisseaux et des bateaux sur les lacs *Erié* et *Ontario*, pour la facilité du transport.

On savait, au fort Duquesne, que les Anglais, ou plutôt les colons anglais de la Virginie, avaient franchi les monts Apalaches, s'étaient avancés au nord-ouest, comme à la rencontre des Français, et se fortifient sur les bords de la rivière *Matenguéllé*. M. de Contrecoeur, qui commandait à ce poste, crut que son devoir l'obligeait à s'opposer à l'entreprise des Anglais. Mais avant d'employer la force ouverte, il voulut tenter des voies pacifiques : il envoya au commandant anglais un officier distingué, avec une lettre dans laquelle il le somma de retirer ses troupes de dessus les terres de la domination française. Les Anglais, suivant l'écrivain qui nous sert de guide, feignirent d'abord de se retirer en effet ; mais au lieu de le faire, ils se hâtèrent d'achever le fort qu'ils avaient commencé, et qu'ils avaient appelé, ou qu'ils appellèrent alors de la *Nécessité*, (*Necessity*.)

Cependant M. de Contrecoeur ignorait si les Anglais s'étaient retirés ou non : pour s'en assurer, il fit partir M. de JUMONVILLE, jeune officier plein de mérite, accompagné de trente hommes, avec ordre de découvrir si les Anglais étaient encore sur les terres de France, et s'il les rencontrait, de notifier à leur commandant une seconde sommation de se retirer.

M. de Jumonville était encore à une certaine distance du fort *Necessity*, lorsque, tout à coup, il se vit environné d'Anglais, qui firent sur lui un feu terrible. Il fait signe de la main au

comm
Le fe
voyé,
à pe
comm
mand
bre ;
furen
vint
M
nison
nait
des
temp
nison
ordr
armé
l'atta
rend
dire
port
pris
son
mod
pass
C
que
plai
il de
ger
à la
cusa
per
agit
plit
A
de
mis
lé p
san
jou
qu
té,
" R
che
eat

commandant, montre ses dépêches et demande à être entendu. Le feu cesse alors; il annonce son caractère et sa qualité d'envoyé, et commence à lire la sommation dont il est porteur; mais à peine était-il à la moitié de la lecture, que les Anglais recommencèrent à tirer, très probablement sans l'ordre de leur commandant, qui était le colonel WASHINGTON, devenu depuis si célèbre; Jumonville et une partie de ses gens furent tués, et les autres furent faits prisonniers, à l'exception d'un seul, qui se sauva et vint apporter au fort Duquesne la nouvelle de ce désastre.

M. de Contrecoeur assembla aussitôt les officiers de la garnison et les sauvages des environs, et leur raconta ce qui venait de se passer. Tous se montrèrent indignés de la conduite des Anglais, et furent d'avis qu'il fallait aller, sans perte de temps, investir le fort de la Nécessité. Une partie de la garnison, et quelques centaines de sauvages furent mis sous les ordres de M. de VILLIER, frère de Jumonville. Cette petite armée se mit aussitôt en marche, investit le fort Necessity, et l'attaqua, dans l'intention de le prendre à l'assaut, s'il ne se rendait pas à la première sommation. Les Anglais ne l'attendirent pas: n'espérant point de quartier, si leur fort était emporté de vive force, ils se hâtèrent de capituler, et se rendirent prisonniers de guerre. Quoique parti pour venger la mort de son frère, de Villier se conduisit en cette occasion avec une modération qui lui fit le plus grand honneur. Cette affaire se passa au commencement de Juin 1753.

Cependant, M. Bigot, qui n'ignorait pas le mécontentement que sa conduite avait excité dans la colonie, craignit que les plaintes des colons ne parvinssent enfin aux oreilles du roi: il demanda donc un congé d'absence, sous le prétexte d'arranger ses affaires, mais dans le fait pour se faire des protecteurs à la cour ou dans le cabinet, et invalider par leur moyen les accusations qui pourraient être portées contre lui. Il obtint la permission demandée, et M. Varin, commissaire de la marine, agit, en son absence, comme commissaire ordonnateur, et remplit toutes les fonctions attachées à l'office d'intendant.

Avant son départ, il obtint du gouverneur général la place de commandant de Beauséjour, et la charge lucrative de commissaire, pour un de ses favoris, M. de Vergor, dont il a été parlé plus haut, homme, suivant M. Smith, dépourvu de connaissance et de talens. A peine de Vergor était-il arrivé à Beauséjour, qu'il reçut de M. Bigot une lettre qui, en même temps qu'elle prouvait qu'il était dépourvu de tout sentiment de probité, développait l'affreux système de péculat suivi dans ce pays: "Retirez autant d'argent que vous pourrez de votre poste, mon cher de Vergor, disait l'intendant à son favori; les moyens sont entre vos mains; faites en sorte d'être bientôt en état de passer

en France, et d'acheter un bien près de moi." * De Vergor sut mettre à profit l'avis de son protecteur : M. de LA MARTINIÈRE, son prédécesseur dans le commandement à Beauséjour, avait acheté plusieurs milliers de cordes de bois pour l'usage de la garnison : ce bois était obtenu du premier vendeur pour sept ou huit francs la corde, et était revendu quinze francs au roi par le commandant comme commissaire. De Vergor, déjà initié par M. Bigot aux moyens de faire promptement fortune, suggéra, dans son rapport, que le bois acheté par la Martinière était pourri et ne pouvait être employé pour l'usage de la garnison. Il fut dressé un procès-verbal, et donné un certificat que le bois était pourri. Il n'en fallut pas davantage pour autoriser de Vergor à faire un nouvel achat de bois, qui lui procura un profit de cent pour cent.

Le gouvernement s'était obligé, comme on l'a vu plus haut, à fournir aux Acadiens émigrés de la péninsule, les marchandises et les provisions qui leur seraient nécessaires. Ces articles étaient ordinairement envoyés de Québec, pour être mis dans les magasins du roi ; mais les personnes qui étaient chargées de voir à ce que les Acadiens ne manquaient de rien de ce qui leur était nécessaire, s'emparaient de ces effets, et les revendaient à la couronne, à un énorme profit, lorsque ceux pour lesquels ils étaient destinés dans le principe, se plaignaient trop hautement de leur dénueement. On employait pour cela le même expédient dont s'était servi M. de Vergor par rapport au bois de la Martinière : on prétendait que la farine était endommagée, que les viandes étaient gâtées, que les vins et les eaux de vie n'étaient que de l'eau ; on en dressait ou faisait dresser des Procès-verbaux, et l'on couvrait par-là une conduite qui aurait encore été inique et scandaleuse, quand même il y aurait eu quelque chose de vrai dans les prétentions que l'on mettait en avant pour en agir comme on faisait.

Il arriva de là que les Acadiens de Beauséjour se virent souvent contraints d'aller au fort Lawrence, pour y acheter les articles dont ils avaient besoin ; et, comme on peut se l'imaginer, c'étaient pour les officiers anglais des occasions de chercher, par leurs discours et leurs insinuations, à leur faire regretter de s'être soustraits, par l'émigration à la domination, de l'Angleterre. Les choses envièrent au point que ces émigrés se repentirent en effet de leur première démarche, et présentèrent à de Vergor un

* Cette lettre, d'un extrait de laquelle nous donnons ici une retraduction, est datée, suivant M. Smith, du 20 Août 1754. C'est une imitation de celle que Louis XIII, si inconvenablement surnommé *le Juste*, écrivit au maréchal de Marillac, exécuté ensuite, pour concussion dans la province dont il avait été gouverneur

mémère
Qu'il le
été a sig
avait fai
de soins
pouvien
ne voulu
terres, o
nus-ent
ce du r
les bien

De V
poudre
peut-êtr
observe
Beauséj
postes c
suivant
de se
soupçon
tres em
avaient
gor co
mémoi
était d
fort L

* Da
plus Cl
resque
plus gr
des mé
rien m
renseig
a indu

mémoire où ils lui disaient en substance :—

Qu'il leur était impossible de vivre sur les terres qui leur avaient été assignées, et qu'ils désiraient retourner sur celles qu'on leur avait fait abandonner; que leurs biens souffraient du manque de soins et d'attention, et que dans l'état où ils étaient, ils ne pouvaient s'attendre qu'à l'indigence et à la misère; que si on ne voulait pas leur accorder la permission de retourner sur leurs terres, on le leur signifiât par écrit, afin que leurs enfans connus-ent que s'ils étaient réduits à la misère, c'était en conséquence du refus qu'on avait fait à leurs pères de retourner sur les biens qu'ils avaient abandonnés.

De Vergor consulta l'abbé Leloutre sur ce qu'il devait répondre à ce mémoire, dressé sans doute à la suggestion, et peut-être avec l'aide des Anglais de Beaubassin. L'abbé fit observer au commandant que s'il permettait aux Acadiens de Beauséjour de retourner dans la presqu'île, ceux des autres postes du continent voudraient suivre leur exemple: il ajouta, suivant M. Smith, * que s'il leur refusait par écrit la permission de se retirer, il ferait connaître un fait qui n'était encore que soupçonné; c'est à-dire, sans doute, que c'étaient lui et les autres employés, qui par leur conduite envers les Acadiens, leur avaient donné le désir de redevenir sujets anglais. De Vergor comprit que l'abbé avait raison: il refusa de répondre au mémoire des Acadiens, et émana un ordre par lequel il leur était défendu de communiquer à l'avenir avec la garnison du fort Lawrence.

(A CONTINUER.)

* Dans tout ce que nous avons dit de l'Acadie, depuis que nous n'avons plus Charlevoix pour guide, nous avons été obligés de nous en rapporter presque entièrement à Mr. Smith. Cet auteur nous paraît avoir puisé la plus grande partie de ce qu'il rapporte des affaires de cette province, dans des mémoires ou des journaux anglais du temps, qui, sans doute, n'étaient rien moins qu'exempts de partialité. S'il nous tombe sous la main des renseignemens qui nous fassent voir que l'historien anglais du Canada nous a induits en erreur, nous ne manquerons pas d'en faire part à nos lecteurs.

SUPPLEMENT CRITIQUE

du SYSTEME D'AGRICULTURE

de VALERE GUILLET, *Ecuyer, N. P.*

En trois chapitres :

- 1°. Réfutation de l'assertion que la terre contient un suc nutritif particulier.
- 2°. Quelques remarques utiles & pratiques.
- 3°. Maniere simple de détruire les puces des blés, &c.

Par J. B. MEILLEUR, *Ecuyer, M. D.*

SUPPLEMENT CRITIQUE.

Monsieur l'Editeur.

Je me proposais de soumettre à la considération de vos lecteurs quelques observations sur les principes & la pratique de l'agriculture, qui auraient peut-être pu servir de petit traité, lorsque j'ai vu l'insertion, dans votre journal, de la production intéressante de Mr. Guillet, que j'ai lue avec les sentiments d'un vif intérêt.

L'excellent traité de Mr. Guillet fait honneur à son auteur et à la littérature canadienne, et il serait fort à désirer que l'on prit les moyens de le répandre plus généralement parmi nos cultivateurs canadiens, qui pourraient, je crois, surtout avec l'aide des sociétés d'agriculture, en retirer de grands avantages dans la culture et la pratique de leur art important. C'est pourquoi, je m'abstiendrai très volontiers de faire part au public de quelques unes de mes remarques ; mais comme quelques autres contiennent des faits et des idées qui tendent les unes à corroborer et à élucider, et, les autres à réfuter quelques avancés que fait notre écrivain, maintenant que la fin de la publication de son ouvrage nous en indique, pour ainsi dire, le besoin, j'espère qu'au moyen de votre intéressante feuille, on voudra bien me permettre d'en exposer ici un court abrégé, dans l'espérance qu'il ne sera pas tout-à-fait inutile à nos cultivateurs éclairés ; et vous conviendrez, sans doute, qu'ils pourraient l'être tous plus ou moins dans la culture et la pratique de leur art, si les sociétés d'agriculture voulaient prendre les moyens et se donner la peine de les y instruire en forme de discours publics ou autrement.

Entre plusieurs autres choses, nous regrettons beaucoup que Mr. Guillet n'ait pas jugé à propos d'introduire son système

par quelq
qu'a l'agr
médiatem
d'étudier
d'inviter
celui don
honorabl
faire un
dés en ag
tre au m
la chimie
cilité, gé
rir la con
nallemem
sité d'ép
votre de
trouvent
particul

Mais
théorie
fondée,
agricult
art, lais
la certit
simple
son sece
fection

Mais
m'impo
suis qu
voir la
juste va
je me
te, pou
son ou
c'est la
queinn
agir.

Dar
met ch
senten

• Ce
espèce
air de s

par quelques remarques succinctes sur l'éminence et l'avantage qu'a l'agriculture sur tous les arts, dont plusieurs dépendent immédiatement ; * sur l'importance, pour ne pas dire la nécessité, d'étudier les principes de cet art noble et indispensable, et d'inviter nos Canadiens instruits à le considérer comme étant celui dont l'étude et la pratique peuvent leur procurer un état honorable et lucratif dans le monde ; sur l'importance, pour faire un agriculteur scientifique et plus certain dans ses procédés en agriculture, d'avoir une certaine éducation, et de connaître au moins les éléments de cette science si belle et si utile, la chimie, qui en est le principe, le guide et la base ; sur la facilité, généralement plus grande qu'on ne se l'imagine, d'acquiescer la connaissance de ses premiers principes et d'en faire journalièrement l'application à l'agriculture, &c. &c. et sur la nécessité d'épierrer, ou, (comme vous l'observez avec raison dans votre dernier n^o.) " d'oter les pierres d'un champ où elles se trouvent en trop grande quantité, et faire de ce sujet un chapitre particulier."

Mais passons, sans autre préambule, à la considération d'une théorie favorite de notre auteur, que nous croyons n'être pas fondée, puis à la seule mention de quelques faits importants en agriculture, et dont l'omission, dans son traité touchant cet art, laisse un vide qui diminue son utilité pour l'agriculteur, et la certitude du succès qu'il devrait lui promettre, par l'exposé simple de tous les moyens qui peuvent venir avantageusement à son secours, dans la culture, la pratique, l'avancement et la perfection de son art.

Mais je dois observer ici, avant de procéder à la tâche que je m'impose, que je l'entreprends dans la conviction intime où je suis que c'est le devoir d'un compatriote de le faire, sans avoir la moindre intention de déprécier, en aucune manière, la juste valeur du système d'ailleurs excellent de Mr. Guillet ; et je me permets de le faire ouvertement, (comme aussi à la hâte, pour ne pas permettre d'interruption entre la publication de son ouvrage et celle de ce supplément,) parceque je crois que c'est la manière la plus honnête et la plus libérale, et conséquemment la plus propre à me justifier du motif qui me fait agir.

CHAPITRE Ier. REFUTATION, &c. &c.

Dans un pays comme le nôtre, où la liberté de discussion met chacun à son aise sur la nature des questions qui se présentent, et où la grande majorité des citoyens n'est pas encore

* Ce que Mr. Meilleur regrette de ne pas voir, M. Guillet l'a fait dans une espèce d'introduction, que nous avons jugé à propos d'omettre, pour en venir de suite à quelque chose de plus nouveau et d'une utilité plus immédiate.

parvenue à la connaissance même élémentaire des choses, il est important, comme il est du devoir d'un patriote, d'aider et de surveiller à l'instruction et à l'avancement de ses concitoyens dans la voie des arts et des sciences, afin de la leur rendre plus facile et de les garantir, dans l'acquisition de leurs premiers principes, des fausses impressions qui pourraient ensuite les retarder, les induire en erreur et leur être préjudiciables.

La première impression d'une erreur est aussitôt et aussi aisément reçue que celle de la vérité la plus incontestable ; et celle de la vérité la plus sublime est aussi facile à recevoir que celle de la plus petite erreur ; mais comme les premières impressions sont toujours très couteuses à abandonner, et très difficiles à oublier, il est essentiellement important qu'elles soient justes et correctes ces premières impressions, et que la rectitude des idées qu'elles font naître soit irrévocable en doute.

Or, Mr. Guillet a l'honneur d'être, en quelque sorte, le premier auteur canadien connu, en fait d'agriculture, et il prétend, et s'efforce de prouver, que la terre contient un suc, ou un ingrédient nutritif particulier, qui est propre à servir de nourriture à chaque espèce de plante ; et après avoir offert plusieurs faits apparents à l'appui de cette doctrine peu fondée, il finit par cette conclusion prématurée : "enfin chaque espèce d'arbres à sa terre favorite, ce qui démontre et prouve évidemment que la terre possède un aliment particulier qui est propre à la nourrir et à la substantier.

Mais, 1^o. l'histoire naturelle, et de la création, nous apprend que Dieu créa, en six jours, la lumière, l'air, le ciel, la terre et tout ce que nous voyons. Ses objets palpables de la création sont naturellement divisés en animés et inanimés. Les objets inanimés sont ceux qui, doués du principe de la vie, possèdent, en eux-mêmes, le pouvoir de la digestion, de l'assimilation et de la reproduction de leur propre espèce, tels que l'homme, les animaux proprement dits, les arbres, les plantes, &c. &c.

Les objets inanimés sont ceux dont la privation de ces trois choses principales en fait une distinction marquée, tels que les métaux, les minéraux, &c. &c. dont est constituée la terre, et qui ne résultent que du principe d'aggrégation et d'adhésion entre leurs particules intégrantes. Mais comme les êtres animés sont tous plus ou moins pourvus de certains organes dont les fonctions spécifiques et relatives maintiennent en eux l'existence et l'opération de la vie, et du pouvoir digestif, assimilateur et reproductif, et que les être inanimés en sont totalement dépourvus, les objets palpables de la création sont encore divisés et distingués en corps organiques et inorganiques. Les objets inanimés ou inorganiques furent créés dans les trois premiers jours, et les animés ou organiques le furent pendant les trois

derniers.
 émanés de
 principal
 substance
 effet, la
 dans la c
 gaz dériv
 sistance
 verses su
 riformes
 ve des d
 ce qui en
 tant ni a
 saurait c
 bres, ni
 parlant
 tritif par
 d'arbres

2^o.
 été créés
 autres ob
 dans une
 primitif,
 consistai
 niques d
 à la nour
 qu'à ser
 tels que
 qui n'av
 qu'après
 jets org
 nutritifs
 occasion
 demeure
 car lors
 d'avec l
 pas beso
 mainten
 végétati
 leurs fru
 nourritu
 sont les
 créés.

3^o.
 encore
 sont str
 TOM

derniers. Or, les objets animés ne sont strictement que des habitants des lieux de leurs résidences respectives, et se nourrissent principalement et essentiellement des parties constituantes des substances organiques décomposées, digérées et assimilées. En effet, la physique et la physiologie nous enseignent que rien, dans la création, excepté l'eau, l'air atmosphérique et quelques gaz dérivatifs, ne sauraient contribuer à la nourriture ni à la subsistance d'aucun être vivant quelconque, que seulement les diverses substances, simples ou composées, solides, liquides ou aëriiformes, qui résultent de la décomposition chimique ou digestive des différents objets organiques ; et la terre, ni rien de tout ce qui entre dans sa composition physique ou géologique, n'étant ni animée ni organique, ni conséquemment nutritive, ne saurait contribuer, en aucune manière, à la nourriture ni des arbres, ni des plantes, ni d'aucun être vivant quelconque. Ainsi, parlant physiquement, la terre ne contient donc pas un suc nutritif particulier propre à nourrir et substantier chaque espèce d'arbres et de plantes.

2°. L'histoire et la géologie nous apprennent que la terre a été créée dans les deux premiers jours ; que, comme tous les autres objets de la création, elle a dû l'avoir été, dès l'instant, dans une condition parfaite ; et que, considérée dans son état primitif, c'est-à-dire immédiatement après avoir été créée, elle consistait, comme aujourd'hui, d'un amas confus d'objets inorganiques de toutes sortes, ne pouvant, conséquemment, contribuer à la nourriture d'aucun être vivant quelconque, et n'étant propre qu'à servir d'habitation commune aux différents objets animés, tels que l'homme, les animaux, les arbres, les plantes, &c. &c. qui n'avaient pas encore reçu leur existence ; et que ce n'est qu'après que la décomposition ou putréfaction de ces divers objets organiques a eu commencé et donné différents produits nutritifs qui en sont résultés, que la terre, qui les reçoit dans ces occasions, a pu devenir enfin propre à servir tout à la fois de demeure et de réservoir alimentaire aux arbres et aux plantes ; car lorsqu'au troisième jour de la création, Dieu sépara les eaux d'avec la terre, et tira les arbres et les plantes, ceux-ci n'avaient pas besoin d'un suc particulier de la terre pour subsister, se maintenir et croître, puisqu'ils furent créés dans un état de végétation parfaite ; que trois jours après, ils devaient donner leurs fruits à l'homme, aux animaux, &c. pour leur servir de nourriture ; et que l'eau, l'air, la lumière et le calorique, qui en sont les stimulants et les principaux supports, étaient déjà créés.

3°. L'analogie et la physiologie végétale nous enseignent encore que les arbres et les plantes, comme les animaux, ne sont strictement que des habitants de la terre, tous doués d'un

pouvoir intérieur altérant et assimilateur, qui les met en état de s'approprier à chacun les aliments qui lui conviennent, sans cependant posséder celui de locomotion, ce qui les distingue plus particulièrement des autres êtres vivant sur la terre, qui ne leur sert simplement à tous que comme un lieu commun de leur résidence. Mais comme les animaux ne se nourrissent pas d'un suc particulier de la terre, mais bien des divers aliments convenables qui résultent de la décomposition, de la digestion et de l'assimilation des corps organiques devenus inanimés; de même les arbres et les plantes, au moyen de leur pouvoir absorbant, digestif et assimilateur, se nourrissent exclusivement des substances nutritives, simples ou composées, qui leur sont propres, et qui résultent de la décomposition chimique de leur feuillage, ou de quelques uns d'entr'eux, en forme de fumier, de putréfaction ou autrement; ou, mais bien plus rarement, de quelques autres êtres organiques qui, ayant perdu la vie, sont plus ou moins immédiatement exposés à l'influence des éléments actifs, et des principes de la chimie, qui en opérant la décomposition en faveur des vivants. De sorte que la terre, loin de contenir en elle un suc nutritif particulier et convenable à chaque espèce d'arbres et de plantes, leur sert simplement de lieu commun d'habitation, ou tout ou plus, de récipient ou de réservoir des diverses substances nutritives, que la décomposition chimique des corps organiques y dépose journellement.

4°. La physique et la chimie nous assurent de plus que Dieu, en créant les divers objets de la nature, les a tous doués chacun de certaines propriétés qui lui sont propres; les a exposés à l'influence de certaines causes physiques et accidentelles, et les a soumis chacun à des lois spécifiques, respectives et collectives, dont les unes ont rapport exclusivement aux objets animés, et les autres aux êtres inanimés. Les premiers ont tous chacun son tempérament, sa forme, son penchant, sa conformité, son appétit, sa susceptibilité et son caractère particulier qui les distingue des autres; et c'est précisément pour ces raisons-là-mêmes qu'il est naturel aux arbres et aux plantes, comme aux animaux, de se nourrir, préférablement et essentiellement, les uns de certaines substances et les autres de certaines autres, d'une nature et d'une propriété toute différente, mais d'une qualité convenable et congéniale à l'appétit particulier et à l'accroissement de chaque espèce. D'où vient que certaines plantes absorbent, et s'assimilent avec avidité, certains ingrédients nutritifs que leur portent, à travers le sol où elles croissent, l'eau et l'air, avec d'autres qu'elles rejettent, parce qu'ils ne leur conviennent pas, mais qui y demeurent généralement pour servir de nourriture à d'autres plantes d'une nature hétérogène et d'un appétit différent,

qui y a
rait pr
Tous c
les arg
notre f
vorise.

5°.
rement
le goût
le nomb
substan
ganiqu
un de s
en tout
dans u
nullem
tient u
manière
étant l
née et
qui pré
sertion
conven
nous p
son éta
ment,
rien d
d'un a
ne con
ce que
fourni
irrégul
tion d
6°.
bien c
tritifi
expér
ture;
gland
il pes
ne cr
rache
le n°
se tr
O
étés

qui y sont semées subséquemment ; ce qui, cependant, ne saurait prouver l'existence d'aucun suc particulier dans la terre. Tous ces faits physiques sont incontestables, rendent réversibles les arguments de Mr. Guillet, et tournent avantageusement en notre faveur tout ce qu'il a avancé au support de sa doctrine favorable.

5°. Pour les objets inanimés, outre quelques propriétés purement physiques, telles que la couleur, la gravité spécifique, le goût, l'odeur, &c. &c. ils sont principalement reconnus par le nombre et la proportion, toujours exacte et définie, de leurs substances constituantes. Or si la terre, comme les corps inorganiques, contient un ingrédient qui lui est particulier comme un de ses constituants, la chimie nous assure qu'elle le contient en tout temps, également dans toutes ses parties intégrantes, et dans une proportion toujours exacte et définie. Mais ce n'est nullement le cas par rapport à la terre ; et si parfois elle contient une substance particulière, ce n'est que par endroit, d'une manière accessoire, et toujours dans une proportion différente, étant l'effet de l'art ou de l'accident, ou de l'opération spontanée et naturelle de certaines lois physiques ; ce qui avec tout ce qui précède, ne saurait le moins nous justifier dans l'assertion trop gratuite que la terre contient un suc particulier convenable à chaque espèce de plantes ; mais bien au contraire, nous prouve et démontre, à l'évidence, que, considérée dans son état primitif, comme elle doit l'être, pour en juger sagement, "elle est une substance absolument inerte qui ne possède rien de particulier comme corps physique individuel, consistant d'un amas confus de substances inorganiques de toutes sortes, et ne contenant de nourriture, propre aux arbres et aux plantes, que ce que l'art, l'accident ou quelques opérations chimiques lui ont fourni, par temps, par endroit, d'une manière inexacte et très irrégulière, et subséquemment à la création et à la décomposition des êtres organisés.

6°. Mais pour prouver encore plus démonstrativement combien est fautive la doctrine de Mr. Guillet touchant son suc nutritif particulier de la terre, il suffit de faire mention d'un fait expérimental rapporté par lui-même dans son système d'agriculture ; "un naturaliste remplit une boîte de terre, et y serra un gland, après avoir pesé la terre qu'il avait fait sécher autour ; il pesa de même l'eau des arrosements ; le gland germa, le chêne crut considérablement, et au bout de quelques années, il arracha le chêne, et fit sécher de nouveau la terre et la pesa ; elle n'avait rien perdu de sa pesanteur ; il pesa aussi le chêne, qui se trouva peser plus que la terre où il l'avait semé !

Or, on ne saurait nier à un suc nutritif particulier les propriétés qualificatives de la matière, et si la terre en contient un pro-

pre à nourrir chaque espèce de plantes, toute et chaque substance matérielle ayant son poids naturel ou sa gravité spécifique, il s'ensuit, relativement, qu'une portion donnée de terre doit nécessairement avoir éprouvé une diminution dans son volume et dans sa pesanteur spécifique, d'autant plus grande, que les plantes qui y croissent ont absorbé, et converti en leur propre substance, une quantité plus considérable de ce suc nutritif et nécessaire à leur subsistance. Mais le fait expérimental, rapporté ici, prouve tout le contraire de ce qui devrait naturellement arriver, dans le cas supposé que la terre contiendrait ce suc particulier ; la portion donnée conserve sa pesanteur spécifique, et le chêne en acquiert une qui la surpasse encore !

Donc la terre où cet arbre croissait ne lui fournissait aucun suc particulier propre à faciliter et maintenir son accroissement, mais lui servait simplement de couche et de réservoir des aliments d'autres sources dont il se nourrissait. Ceci est un corollaire puissant qui coule naturellement de source, et on s'épuiserait en vain à raisonner et à produire des arguments pour produire une seule preuve plus concluante.

Mais si le célèbre chevalier Newton avait été aussi bon chimiste que mathématicien, il n'aurait pas conclu que l'eau seule avait exclusivement nourri le chêne en question, et s'était convertie en sa substance, ce dont nous prouverons le contraire subséquemment dans nos observations. Mais, dans la supposition que cela aurait pu être le cas, ce n'est d'aucun secours à l'assertion de Mr. Guillet ; car on peut lui répliquer que si cela a pu l'être dans un, ce peut l'être dans tous les cas, et ce, indépendamment d'aucun suc nutritif particulier de la terre.

De cette croyance en cette doctrine, que la terre contient un suc nutritif particulier, peut venir souvent la négligence de nos cultivateurs, d'améliorer le sol de leurs terres, par les engrais qu'ils devraient y répandre soigneusement dans une proportion bien conditionnée, afin de suppléer, par l'art, à ce que la terre n'a pas reçu de la nature, pratique dont le défaut cause plus de retardement et plus de torts réels à l'agriculteur, que toutes les rigueurs et les injures du temps, que tous les dégâts des tempêtes et de la vermine.

Ainsi, donc, puisque l'histoire et la géologie, l'analogie et la physiologie, la physique et la chimie viennent si avantageusement à notre appui, et concourent si puissamment ensemble à la preuve pleinement démontrée que la terre ne contient pas, naturellement par elle-même, un suc nutritif particulier propre à nourrir chaque espèce de plantes, laissant les principes et les faits prendre la place de cette hypothèse bâtie à la lueur fautive de quelques simples apparences, nous devons péremptoirement conclure, en somme totale, qu'elle est inutile, contre l'intérêt, et

physique
tacher du
tomber, s
vaines sp

O n
Ce t
Ses
Cett
Syn
Lui
La m
Cet
L'in
Tou
Il c
Où,
Aus
C'e
Il s

Ins
Ple
Ab
An
Sol
Or
Tr
Ex
Cr
Im
Co
No

Je
C
E
E
R
Il
C

physiquement insoutenable, et qu'il faut, conséquemment, la détacher du cannevas des choses utiles et fondées, et la laisser tomber, se confondre et se perdre dans le cahos obscur des vaines spéculations.

 VERS.

O moment solennel ! ce peuple prosterné,
 Ce temple dont la mousse à couvert les portiques,
 Ses vieux murs, son jour sombre, et ses vitraux gothiques,
 Cette lampe d'airain, qui, dans l'antiquité,
 Symbole du soleil et de l'éternité,
 Luit devant le Très-haut, jour et nuit suspendue ;
 La majesté d'un Dieu parmi nous descendue,
 Cet orgue qui se tait, ce silence pieux,
 L'invisible union de la terre et des cieux,
 Tout enflamme, aggrandit, émeut l'homme sensible ;
 Il croit avoir franchi ce monde inaccessible,
 Où, sur des harpes d'or, l'immortel séraphim
 Aux pieds de Jéhovah chante l'hymne sans fin.
 C'est alors que sans peine un Dieu se fait entendre ;
 Il se cache aux savans, se révèle au cœur tendre.

DE FONTANES.

*Instans grande ! sacris præsentia numinis aris !
 Plebs prostrata, vetus templum, viridantia musco
 Atria, prisca obscuratis specularia vitris,
 Ante Deum suspensa, diu noctuque refulgens,
 Solis et æterni cœvi symbolum, ahenea lampas,
 Organa quæ cessant resonare, silentium id altum,
 Transcendens oculos cum cœlis unio terræ,
 Exaltant hominem, inflammant, hæc cuncta moventique,
 Credit inaccessi sese penetravisse intima mundi,
 Immortalis ubi seraphim hymnum sine carentem
 Concinit, auratis citharis, Jehovah ante tribunal :
 Numinis auditur tunc vox ignola superbis.*

Un Canadien.

Je songeais cette nuit que de mal consumé,
 Côte à côte d'un pauvre on m'avait inhumé,
 Et ne pouvant souffrir ce fâcheux voisinage,
 En mort de qualité je lui tins ce langage :
 Retire-toi, coquin, va pourrir loin d'ici ;
 Il ne t'appartient pas de m'approcher ainsi.
 Coquin ? ce me dit-il, d'une arrogance extrême,

Va chercher tes coquins, ailleurs; coquin toi-même :
Ici tous sont égaux, je ne te dois plus rien ;
Je sais sur mon fumier, comme toi sur le tien.

PATRIX.

Morbo consumptum, hâc per somnia nocte putabam,
Juxtâ mendici, tumulatum me esse, sepulchrum ;
Clarus avis, vicinia ut ægrè inhonora ferebam !
Hunc apage, ô nebulo, clamabam, alibique putresce ;
Non tibi concessum jure est mihi tam esse propinquum.
O Nebulo?.. hic dixit; nebulones quære aliò, ipse es :
Hic sumus æquales; nihil hîc tibi debeo: fimo
Hic requiesco meo, fimo tuo ut ipse quiescis.

Un Canadien.

JUGEMENS INGENIEUX.

CHARLES, duc de Calabre ayant condamné un gentilhomme à donner cent florins d'or à une fille, qui prétendait n'avoir cédé qu'à la violence, lui commanda de suivre cette fille chargée de cette somme, et de faire semblant de vouloir la lui oter. Elle se défendit si bien qu'il n'en put venir à bout. Le duc la fit venir, et lui dit : Vous n'auriez pas perdu votre honneur, si vous aviez pris autant de soin de le défendre. Rendez les deux tiers de la somme, et n'y retournez plus.

Un riche banquier de la ville de Naples se sentant près de sa fin, donna son fils unique aux religieux d'un certain couvent, pour l'élever et le recevoir ensuite dans leur ordre, leur laissant tout son bien, qui était de cent mille ducats; mais il stipula que si son fils voulait prendre un autre état de vie, ils lui donneraient ce qu'ils voudraient. Ce fils, devenu majeur, ne put s'accorder de l'état ecclésiastique, et reclama le bien de son père. Les religieux n'ayant voulu lui donner que dix mille ducats, il s'en plaignit au duc d'OSSONNE, vice-roi de Naples. Les pères alléguèrent les termes précis du testament. Là-dessus, le duc prononça en ces mots : Il est juste, mes pères que le testament soit exécuté; il ordonne que vous donniez au fils ce que vous voudrez; des cent mille ducats que le père vous a laissés, vous en voulez quatre-vingt-dix mille; c'est donc cette somme là qu'il faut donner au fils.

ANECDOTES ET BONS-MOTS.

SALOMON disait d'une belle femme sans esprit : c'est un corps sans âme.

On demandait à THALES, fameux philosophe de Milet, ce

qu'il y avait de plus difficile pour l'homme : C'est, répondit-il, de se connaître lui-même.

Un ancien orateur grec, se voyant applaudi par la multitude, dit : Me serait-il échappé quelque sottise ?

ANTIISTE conseillait aux Athéniens d'employer au labourage les ânes aussi bien que les chevaux ; comme ils lui dirent que ces premiers animaux n'y étaient pas propres, il leur répondit : Eh ! qu'importe ? vous avez bien élu des chefs incapables de vous gouverner.

On a dit que les courtisans de TERENCE parlent avec plus de retenue que les honnêtes femmes de PLAUTE.

Un jeune homme dit, tout triste, à FLORUS, que depuis trois jours, il cherchait un exorde pour un discours, et qu'il ne pouvait rien trouver qui le satisfît. Ne serait-ce pas, lui répartit Florus en riant, que vous voudriez faire mieux que vous ne pouvez ?

Quelqu'un demandait à un ancien Romain s'il n'avait point de défauts : Vous l'apprendrez de mon voisin, répondit-il.

MARC-AURELE étant à l'article de la mort, s'aperçut que ses amis fondaient en larmes : pourquoi pleurez-vous, leur dit-il, sur moi seul ? Que ne pleurez-vous sur tout le genre-humain, qui est réduit à la même misère ?

On dit à LOUIS XI, qu'un gentilhomme qu'il connaissait, avait une bibliothèque très considérable : il ressemble, répondit le prince, à un bossu qui porte sa bosse derrière le dos, sans qu'il la voie jamais.

HENRI IV fut harangué par un maire, qui s'arrêta tout court la mémoire lui manquant, il répétait toujours : Sire, la joie que nous éprouvons est si grande . . . que vous ne pouvez l'exprimer, ajouta le monarque.

LOUIS XIV dit à la mort de la reine son épouse : C'est le premier chagrin qu'elle m'a donné.

Le P. de LA FERTE, jésuite, parlant du temps que les femmes employent à leur toilette, dit qu'elles consacrent la moitié du jour pour se mettre en état de perdre l'autre.

Un commissaire d'armée, dont l'esprit était très borné, manda à M. de Louvois, qu'un capitaine, qu'il lui nomma, était sorcier. Le ministre lui écrivit : Si ce capitaine est sorcier, vous ne l'êtes pas.

Un premier président demandait à M. LANGLOIS pourquoi il ne se chargeait plus que de méchantes causes, étant si bon avocat : C'est, lui répondit M. Langlois, que j'en ai tant perdu de bonnes, et tant gagné de mauvaises, que je ne sais plus lesquelles prendre.

FONTENELLE disait plaisamment que c'était par bêtise que le

bon homme, l'inimitable LAFONTAINE, préférerait les fables des anciens aux siennes.

Une homme voulant railler une femme qui chassait plusieurs ânes devant elle, lui cria : Adieu, la mère aux ânes ; elle lui répondit sur le champ : Adieu, mon fils.

Au commencement de la célèbre campagne d'Italie, on conseillait à BONAPARTE d'attendre d'autres munitions : Vainqueurs, dit-il, nous n'en avons pas besoin ; vaincus, nous en aurons trop.

ACADEMIE DES SCIENCES.

Ossements de palæotheriums découverts dans une couche de calcaire grossier près de Paris.

M. CORDIER communique à l'Académie un fait relatif à la thèse des terrains des environs de Paris.

Cet académicien, averti par M. ROBERT, que des ossements de mammifères venaient d'être découverts dans des couches appartenant à la formation du calcaire grossier, s'est transporté sur les lieux, où ce jeune géologue en avait reconnu l'existence. C'est une carrière de Nanterre, connue sous le nom de *carrière des moulins*, la troisième de celles qu'on rencontre en arrivant à Nanterre par la route de Paris : elle est exploitée par M. NEROT, qui en est le propriétaire. La couche ossifère est située cinq mètres et demi au-dessus du sol ; elle est épaisse de quatre à cinq décimètres. Rien n'est si facile que de l'examiner, puisque la caverne est exploitée à ciel ouvert. Les ossements sont tellement friables, et d'ailleurs si fortement encaissés dans leur gangue, qu'il est presque impossible de les en détacher sans les briser. Des échantillons de la roche ont été mis sous les yeux de M. G. CUVIER, qui a reconnu les os pour appartenir à une grande espèce de *palæotherium*. Il paraît que la quantité des ossements est très considérable ; la couche ossifère s'étend déjà sur une longueur de plus de vingt mètres, et rien n'annonce qu'on soit près de l'avoir épuisée.

Des faits qu'il vient de communiquer à l'Académie, M. Cordier conclut :

1o. Que les mammifères appartenant à des espèces perdues, dont on a trouvé tant de débris dans la formation gypseuse des environs de Paris, et dont on a reconnu quelques ossements dans une formation de grès quartzeux qui est intercalée entre la formation du calcaire siliceux et celle du calcaire grossier, descendent, en outre, dans le calcaire grossier lui-même ;

2o. Que, par conséquent, ces animaux ont vécu non loin du

bassin de Paris, à une époque plus ancienne qu'on ne le croyait ;

30. Enfin, que les circonstances qui ont fait varier d'une manière si remarquable et la nature minéralogique des différentes formations qui composent le bassin de Paris, et la nature des mollusques dont ces formations renferment des débris, n'exerçaient vraisemblablement aucune action notable sur les surfaces continentales qui entourraient ce bassin, puisque les palæotheriums et les autres mammifères appartenant à des genres semblables continuaient à s'y propager sans modification, pendant que les formations du bassin changeaient de la manière la plus notable.

INVENTIONS.

On a montré à Keighley, en Angleterre, un gig, tiré par un cheval automate de bois, et qui, d'après calcul, fait un mille en six minutes, avec la charge de trois hommes. L'inventeur est Isaac BROWN, d'East Marton, près de Keighley. Cette pièce extraordinaire de mécanisme peut être menée dans tous les sens en tirant un simple cordeau attaché à la bouche du cheval, et tire sa force des jambes de derrière qui se lèvent de la même manière que celle d'un cheval au grand trot. Elle est faite de manière à ce que le poids qu'elle porte ajoute à sa force.

Une lettre de Vienne mande, qu'un Français maintenant résidant en cette ville, a réellement mené à perfection l'art depuis longtemps désiré de voler dans l'air. On dit que dans son dernier essai, il a monté jusqu'à la hauteur de plus de neuf cents pieds, et que rendu à cette élévation il a fait horizontalement une grande distance avec la plus grande facilité.

DERNIERES NOUVELLES.

A l'instant même où nous allions mettre sous presse, le rédacteur du *Mercantile Advertiser* a eu la bonté de nous communiquer un extrait du *London Atlas* du 27 septembre, qu'il vient de recevoir par le bâtiment *Mary Lord*.

Il résulte de cet extrait que le *London Atlas* a reçu le 26 un exprès de Berlin qui lui a apporté la nouvelle de la CONCLUSION DE LA PAIX ENTRE LA RUSSIE ET LA TURQUIE.

Les conditions de ce traité seraient, s'il faut en croire ce journal, une preuve pour le monde entier de la modération de l'empereur Nicolas. Elles auraient pour base le traité d'Acker-

mann et porteraient indemnité au bénéfice de la Russie pour les dépenses de la guerre.

Aussitôt après la signature de ce traité, le Sultan aurait mis en liberté tous les prisonniers russes.

Suivant le même journal, on aurait découvert à Constantinople une conspiration contre le pouvoir et la vie du Sultan; 500 anciens janissaires auraient été punis de mort.

Le *London Atlas* puise dans les journaux qu'il a reçus par la voie de Berlin, les articles suivants :

Les ambassadeurs français et anglais et le général Muffling se sont concertés sur les moyens de prévenir les calamités dont la présence de l'armée devant Constantinople menaçait cette capitale. Le 24 août de grand matin, ils eurent avec le Reis-Effendi une conférence qui eut pour résultat la nomination de plénipotentiaires revêtus de pleins pouvoirs pour traiter de l'indemnité pour les dépenses de la guerre. M. de Ruster, secrétaire particulier du général Muffling, reçut la mission d'accompagner les plénipotentiaires turcs au quartier général du comte Diebitsch. Il était porteur de représentations signées en commun par les ambassadeurs, adressées au général russe, dans lesquelles ces ambassadeurs se portaient forts des dispositions pacifiques du Sultan, et insistaient sur la nécessité d'une suspension d'armes immédiate.

Les plénipotentiaires et M. de Ruster arrivèrent à Andrinople le 27 août, et le 29 le général Diebitsch donna des ordres pour que les hostilités cessassent sur toute la ligne des opérations des Russes. On a depuis rapporté que le Sultan désirait, si vivement la conclusion de l'armistice, qu'il en avait abandonné les conditions à l'empereur de Russie, et le délai de la publication de cet armistice est attribué à ce qu'il a été envoyé à St. Petersbourg pour y être ratifié. Suivant d'autres nouvelles en contradiction avec celles-ci, le général Diebitsch aurait quitté Andrinople le 28 pour se porter sur la capitale de la Turquie. Un journal de Francfort du 20 septembre annonce, sur la foi d'une lettre de Vienne en date du 15, que l'armistice a été conclu le 29 août au camp du général russe devant Constantinople. Il est à remarquer que la Gazette d'Etat de la Prusse, du 19 septembre, garde le plus profond silence sur tous ces détails.

Les journaux de Hambourg donnent aux préliminaires de la paix les conditions suivantes, qu'il ne faut cependant regarder que comme de pures suppositions :—La Moldavie, la Valachie et la Bulgarie seraient placées sous la suzeraineté et la protection de la Russie. L'émancipation sans restriction de la Grèce serait reconnue, et les limites de ce territoire seraient portées plus loin. Plusieurs forteresses sur la mer Noire dont le général Diebitsch s'est rendu maître, seraient cédées à la Russie. La liberté de la na-

vigati
la dé
millio
nité p
clare
sûreté

Le
Diebi
Ce
clue
color
ment

Gr
géné
de la
sous
décla
Grèc
je re
blés
reçu

L
assen
nime
appr
com
le S
sis s
le p
a ét
Grè

F
sent
ava
joie
d'es
féli
)
neu
val

Se

vigation entre la mer Noire et la Méditerranée serait assurée par la démolition de plusieurs forteresses du Bosphore. Plusieurs millions de roubles seraient payés à la Russie à titre d'indemnité pour les dépenses de la guerre; et comme le Sultan se déclare hors d'état de les payer actuellement, il accorderait des sûretés pour le payement ultérieur.

Les forces qui étaient sous les ordres immédiats du général Diebistch se montaient, dit-on à 80 mille hommes.

Ces nouvelles, dit le *London Atlas*, en parlant de la paix conclue entre la Russie et la Turquie, ne sont publiées que dans nos colonnes, et n'ont pas encore été communiquées au gouvernement ni officiellement, ni d'aucune autre manière.....

Courrier des Etats-Unis.

GRECE.—Une lettre datée d'Argos, le 15 Août, dit que le général Church a envoyé sa démission à l'Assemblée Nationale de la Grèce. La lettre se termine ainsi:—"Quant à moi, je souscris avec le plus grand respect pour la nation grecque, à la déclaration que le système actuel du gouvernement établi en Grèce ne s'accorde pas avec mes opinions et ma conscience, et je remets conséquemment aux représentans de la nation, assemblés en congrès à Argos, la charge de généralissime, que j'ai reçue du congrès national assemblé à Trazée en 1827."

Le congrès national a terminé ses labours; les actes des deux assemblées précédentes ont été confirmés. Le congrès a unanimement exprimé sa profonde reconnaissance et son entière approbation de la conduite généreuse et des sages mesures du comte Capo d'Istria. Le Panhellenium s'appellera à l'avenir le Sénat (*Yerossia*), et se composera de vingt-un membres choisis sur une liste de soixante-trois, dont six seront nommés par le président. Le général français Trézel, chef de l'état major, a été, dit-on, nommé commandant des troupes réglées de la Grèce.

PORTUGAL.—Des lettres de Lisbonne, du 6 Septembre, disent que la nouvelle de la défaite des Miguélistes à Tercère, avait été reçue dans cette capitale, et y avait causé beaucoup de joie parmi les constitutionnels, qui ne faisaient aucune difficulté d'exprimer ouvertement leurs opinions dans les rues, et de se féliciter les uns les autres en présence des patrouilles.

Les volontaires de Brague s'étaient soulevés contre le gouverneur de la province de Minho, Don Alvaro de Casto, et la cavalerie d'Oporto avait reçu ordre d'aller à son secours.

FRANCE.—On assure, dit le *Messenger des Chambres* du 18 Septembre, que des ordres sont donnés pour que tous les régi-

mens Suisses au service de France soient réunis le 28 de ce mois dans Paris. Ils composeront à eux seuls toute la garnison de la capitale, et les régimens de la garde royale seront tous répartis autour de Paris, dans un rayon peu étendu.

Malgré la mauvaise opinion que nous avons des ministres, dit le *Journal du Commerce* du même jour, nous répugnons à croire à une pareille mesure.

PETITE CHRONIQUE CANADIENNE.

C'est avec plaisir que nous publions l'annonce de M. le protonotaire Perrault, à l'égard de sa nouvelle école : ce monsieur est ami de l'éducation jusqu'à l'enthousiasme. La maison d'école ne peut avoir coûté guère moins de 400 louis, et il l'a bâtie à ses propres frais. Ce n'est pas le premier sacrifice que M. Perrault a fait pour l'éducation ; il a publié un ouvrage élémentaire sur l'éducation et il en a écrit plusieurs autres ; il a souscrit libéralement aux écoles de charité, auxquelles il a souvent présidé activement ; il a proposé à l'assemblée des bills d'éducation, et il l'a fait faire par d'autres. Quelque différence d'opinion qu'il puisse exister sur les divers systèmes d'enseignement, de pareils efforts sont des plus méritoires, et placent M. Perrault au nombre des bienfaiteurs de cette ville. *Gaz. de Québec.*

Les habitans catholiques de Bytown et des environs, (la plupart émigrés d'Irlande), ayant formé le louable projet de bâtir une église et une maison d'école, ont fait, dans les gazettes, un appel à la bienveillance et à la générosité des habitans du Bas-Canada, et surtout de ceux de leur religion. Messire PHELAN, et Messire McMAGON ont bien voulu se charger de recevoir les souscriptions, le premier à Montréal, et le second, à Québec. L'élection d'un membre pour le comté d'York, dû commencer à Vaudreuil, le 29 du mois dernier.

RÉGISTRE PROVINCIAL.

Mariés : A Boucherville, le 14 du mois dernier, par Messire GIRONARD, Mr. A. E. BARDY, N. P. de St. Jacques, à Dlle. Marie Éléonore BOUGRET dite DUFORT ;

A St. Mathias, le 20, par Messire CONSIGNY, Mr. Édouard LOUPRETTE, à Dlle. Marie-Anne TALHAM, fille de feu le Dr. TALHAM, de Chambly ;

A Vaudreuil, le 23, par le Révérend William ABBOTT, l'honorable Norman Fitzgerald UNIACKE, un des Juges de la Cour du Banc du Roi pour le District de Montréal, à Dlle Sophie DELESDEBNIER, de la susdite paroisse.

Décédés : Au Chateau Richer, District de Québec, le 10 du mois dernier, Mr. Jean MATHIEU, âgé de 79 ans ;

A Québec, le 19, Mr. LINDSAY SIMS, chirurgien ;

Aux Cèdres, le 21, Dlle. FLORA MATHISON, âgée de 21 ans.

La Bibliothèque Canadienne.

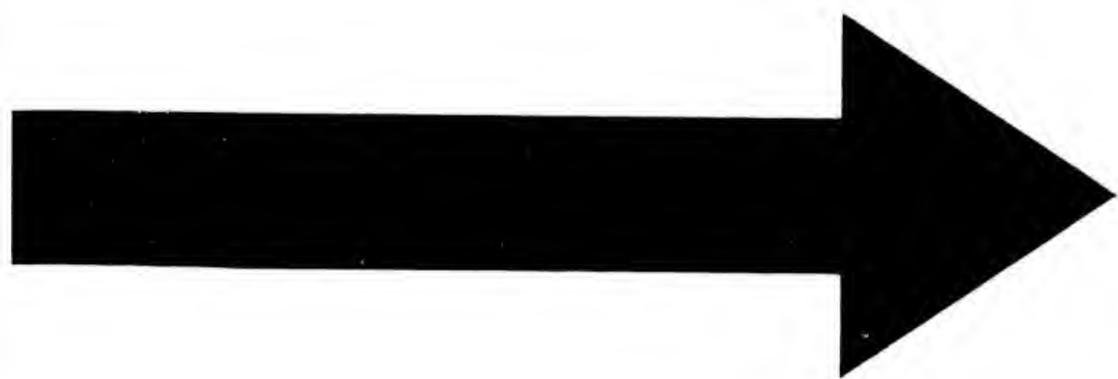
TOME IX. 15 NOVEMBRE 1829. NUMERO X.

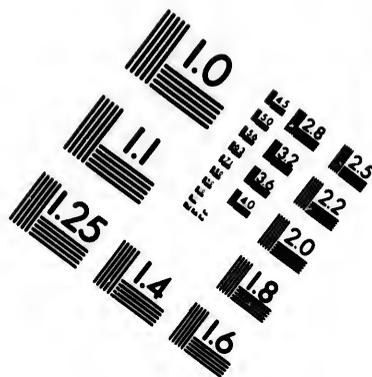
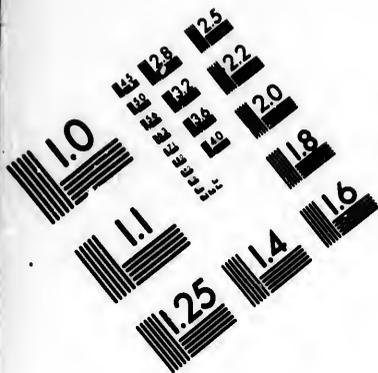
HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION.)

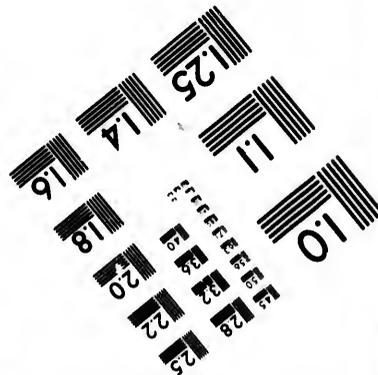
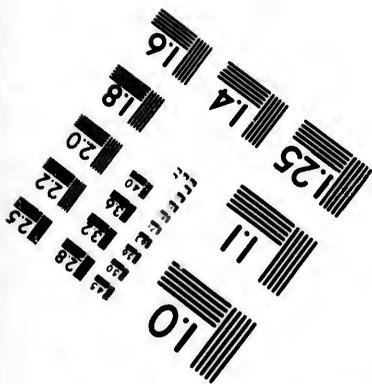
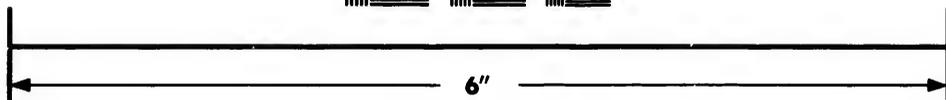
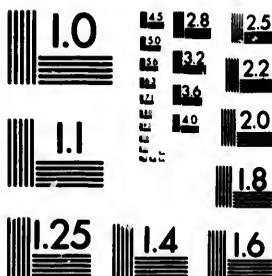
Aussitôt que la Grande-Bretagne eût eu connaissance que s'était passé près des bords de l'Ohio, elle prit la résolution de faire les plus grands efforts pour chasser les Français des postes qu'ils occupaient dans ces quartiers : non seulement elle donna ordre aux gouverneurs de ses colonies de repousser la force par la force ; elle fit encore passer plusieurs régimens d'Irlande en Amérique, pour les mettre en état d'agir sur l'offensive. La France, qui regardait sa rivale comme ayant été l'agresseur dans l'affaire de Jumonville, et qui prévoyait que la paix ne pourrait pas se prolonger encore bien longtemps, se prépara, de son côté, à soutenir la guerre en Amérique, et fit partir de Brest, sous le commandement de l'amiral BOIS DE LA MOTHE, une flotte considérable, portant plusieurs régimens de vieilles troupes, et un approvisionnement considérable de munitions et d'effets militaires.

Quoique la guerre n'eût pas encore été déclarée, le gouvernement anglais crut qu'il lui était permis d'intercepter l'escadre française, si la chose lui était possible, et en conséquence, une flotte de onze vaisseaux de ligne et plusieurs frégates, sortit de Plymouth, le 27 Avril 1754, sous les ordres de l'amiral BOSCAWEN. Les deux escadres arrivèrent presque en même temps sur les bancs de Terre-Neuve ; et fort heureusement pour l'amiral français, dit Mr. Smith, les épais brouillards qui règnent sur cette côte, donnèrent à toute sa flotte le moyen de s'échapper, à l'exception de deux vaisseaux, *l'Alcide* et la *Lys*, qui furent pris par l'escadre anglaise ; d'où il paraît que l'amiral Boscawen n'avait pas seulement reçu ordre d'épier les mouvemens de la flotte française, comme s'exprime notre historien, mais encore celui de l'attaquer, quoique les deux puissances fussent encore en paix. Il y avait à bord de ces deux vaisseaux, huit compagnies de troupes et un grand nombre d'officiers du génie. M. de la Mothe arriva quelques jours après à Québec, avec le reste





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (M̄-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

4.5 2.8
3.6 2.5
3.2 2.2
3.0 2.0
1.8

11
10
5.1

de son escadre, à la grande joie du gouverneur général et de la colonie.

Aussitôt que la prise des deux vaisseaux français eut été connue à la cour de France, le comte de MIREPOIX, ambassadeur français à Londres, fut rappelé, et il fut publié un manifeste et les journaux retentirent de plaintes contre la conduite du gouvernement anglais. Celui-ci répondit que la conduite des Français sur les bords de l'Ohio avait rendu la mesure à laquelle il avait recouru nécessaire et justifiable.

Cependant le général BRADDOCK s'était mis en marche, le 10 Juin, à la tête de deux mille deux cents hommes, pour se rendre dans les lieux où le colonel Washington avait été défait par M. de Villier, l'année précédente; et les colons de la Virginie et de la Pensylvanie, avaient fait partir plusieurs détachemens de volontaires pour le renforcer. M. de Contrecoeur, qui commandait toujours au fort Duquesne, fut informé à bonne heure de la marche des troupes anglaises sous le général Braddock, et envoya un parti consistant en deux cent cinquante Canadiens et six cent cinquante sauvages, sous le commandement de MM. de BEAUJEU et DUMAS, pour les attaquer à un défilé qu'elles avaient à passer, à environ trois lieues du fort. Ils y attendirent l'arrivée de Braddock, qui s'avança sans méfiance et sans précautions dans l'endroit où les Français s'étaient postés, comme en ambuscade. Ceux-ci firent une décharge générale de leur mousqueterie sur l'avant-garde des Anglais, qui se replia aussitôt en désordre sur le corps d'armée. Le mouvement rétrograde et précipité de leur avant-garde jeta les Anglais dans une espèce de terreur panique, et ils se mirent presque tous à fuir dans le plus grand désordre. Braddock parvint néanmoins à en rallier un certain nombre, et alla avec eux à la charge une seconde fois, mais avec aussi peu de succès que la première: il y fut blessé mortellement et les soldats découragés par la perte de leur chef, se mirent aussitôt à fuir en désordre et pêle-mêle. La perte des Anglais se monta à environ sept cents hommes, parmi lesquels il y avait plusieurs officiers de mérite. Toute leur artillerie, leurs munitions et leur bagage tombèrent entre les mains des Français, ainsi que les plans et les instructions du commandant. Du côté des Français, il y eut une trentaine d'hommes de tués, et à peu près autant de blessés: MM. de Beaujeu, de la PERADE et CORNEVAL, officiers du corps de la marine, furent du nombre des derniers. M. Dumas se distingua particulièrement dans ce combat, qui se livra le 9 Juillet à midi: les Canadiens y donnèrent de nouvelles preuves de leur bravoure et de leur bonne volonté, et les sauvages s'y conduisirent en alliés fidèles et zélés.

Les Anglais, au lieu de se fortifier, après leur retraite, au

ous qu
pénétr
chemen
où ils
Ils fur
ral Sh
la mo

Le
Cana
succes
de la
furent
M. E

Cep
par la
péditi
l'autre
Août
LYMA
vincia
de boi
abbati
troupe
néral
ron D
compe
pidier
kau y
Sud, d
retran

L. S
s'avan
sa gra
ce, av
les sa
railleu
les so
qui fi
(car n
troup
toire
accab
mis, l
rétrog
un co
gal, il

ous que le dernier succès des Français les porta à tenter de pénétrer dans la Virginie, se contentèrent de laisser un petit détachement au fort *Cumberland*, et se retirèrent à *Philadelphie*, où ils arrivèrent le 2 Août, au nombre de seize cents hommes. Ils furent aussitôt embarqués pour *Albany*, par l'ordre du général *Shirley*, auquel le commandement général était dévolu par la mort du général *Braddock*.

Le marquis *Duquesne* s'étant démis du gouvernement du Canada, pour rentrer dans le service de mer, on lui donna pour successeur le marquis de *VAUDREUIL DE CAVAGNAL*, gouverneur de la *Louisiane*. Ses provisions, datées du 1er. Janvier 1755, furent enregistrées à *Québec*, le 13 Juillet de la même année. *M. Bigot* était revenu de France quelques mois auparavant.

Cependant les colons anglais, plutôt animés que découragés par la défaite de *Braddock*, mirent sur pied deux nouvelles expéditions, l'une sous le commandement du général *Shirley*, et l'autre sous celui du général *Johnson*. Ce dernier partit le 8 Août pour le lac *George*, ou du *St. Sacrement*, où le général *LYMAN* était déjà arrivé avec six mille hommes de troupes provinciales. Il s'y posta dans un endroit avantageux, entouré de bois, ayant derrière lui le lac *George*, et devant, un long abbatris d'arbres. Aussitôt qu'il fut connu à *Montréal*, que les troupes anglaises étaient parties d'*Albany*, et que l'objet du général *Johnson* était d'attaquer la *Pointe à la Chevelure*, le baron *DIESKAU* y fut envoyé avec un corps de trois mille hommes, composé de troupes de ligne, de troupes de la marine, de *Canadiens* et de sauvages. Arrivé au fort *Frédéric*, le baron *Dieskau* y laissa la moitié de son armée, et s'avança par la *Baie du Sud*, avec quinze cents hommes seulement, jusqu'à la vue des retranchemens anglais, sur le lac *George*.

Le 8 Septembre, à onze heures et demie du matin, le baron s'avança en ordre de bataille contre l'armée de *Johnson*, et fit sa grande attaque de cent à cent cinquante verges de distance, avec ses troupes régulières, pendant que les *Canadiens* et les sauvages, dispersés sur les flancs, faisaient un feu de tirailleurs. La bataille devint bientôt générale sur toute la ligne, les soldats français combattirent avec un ordre et une bravoure qui firent croire que si leur commandant n'avait pas fait la faute (car nous croyons que c'en fut une) de laisser la moitié de ses troupes à la *Pointe à la Chevelure*, il aurait remporté une victoire éclatante, au lieu de la défaite signalée qu'il essaya: car accablées par la grande supériorité du nombre de leurs ennemis, les troupes de ligne furent obligées de faire un mouvement rétrograde sur la droite des Anglais, et quoique renforcées par un corps de *Canadiens*, après quatre heures d'un combat si vigal, il ne leur fut plus possible de résister, et la retraite leur fut

vint inévitable. Les Français la firent sans être poursuivis ; mais leur perte avait été énorme : les historiens anglais la portent à près de mille hommes, tués, blessés et prisonniers ; tandis qu'ils n'estiment celle de leurs gens qu'à deux cents quatrevingts. Le baron Dieskau, qui combattit avec la plus grande bravoure, fut blessé grièvement et fait prisonnier. Les restes de l'armée française se retirèrent à la Pointe à la Chevelure.

L'expédition sous le général Shirley partit d'Albany à la fin de Juillet, et arriva à Oswego au commencement d'Août. Le général y attendit des provisions, qui ne lui arrivèrent qu'à la fin de Septembre. Il crut qu'il était trop tard alors pour entreprendre une expédition contre Niagara, qu'il avait eu en vue, et ayant laissé une garnison de six à sept cents hommes à Oswego, il repartit, le 24 Octobre, pour Albany.

Le Canada souffrait, depuis quelque temps, de la rareté et de la cherté des provisions de bouche : les choses empirèrent sous ce rapport, pendant l'hiver de 1755 à 1756, et cela, en grande partie, par la faute de l'intendant Bigot et des employés du gouvernement. Malgré la rareté du bled, il en fut embarqué, dans l'automne, une grande quantité pour les Iles, au détrimment manifeste des habitans de la colonie ; et la compagnie dont nous avons déjà parlé, accaparait tout le commerce intérieur des céréales : elle expédia ses agens dans les campagnes, pour y acheter autant de bled que possible : elle en revendit ensuite au gouvernement ce qu'il lui en fallait, à un prix exorbitant, fixé par l'intendant lui-même, et demanda le même prix aux particuliers pour ce qu'il lui en restait. On se plaignit à l'intendant de la conduite des associés ; mais ces messieurs lui firent entendre que la rareté du bled provenait de ce que les cultivateurs le tenaient à un haut prix, dans la vue d'en tirer un plus grand profit, et lui conseillèrent de faire faire des perquisitions dans les campagnes, et de contraindre les habitans à fournir ce qu'il fallait de grains pour la subsistance des villes. M. Bigot fit un estimé de la quantité requise, et en fixa le prix à un taux incomparablement plus bas que celui de la compagnie. Aussitôt le sieur CADET, commis aux vivres, et ses employés se mirent à parcourir les paroisses de la campagne, pour en contraindre les habitans à vendre leur bled au bas prix fixé par M. Bigot ; et ceux qui ne le voulurent pas faire le perdirent ; car il fut saisi et enlevé sans payement ni rémunération quelconque. Plusieurs se plaignirent des procédés de Cadet à l'intendant ; mais celui-ci les renvoyait à quelqu'un des associés, qui, ligués avec les autres, menaçait les plaignants de la prison, s'ils ne cessaient de se plaindre et de murmurer. Ce manège se continua les années suivantes.

Peu contenté du gain énorme que lui procurait le monopole

du bled et c
de l'intenda
loger tous
besoin. Ch
timation de
comme il a
demander
rait de la c
prix étaien
tendant n'a
de Fripou
commerce
sur le mêm
nom que ce

Les pla
sorbant, c
opérer, d'
croissent,
sol ou la
plantes ; l
véhicules
les à leur
moyen de
jour, la d
tituants
gétantes.
me des
plantes,
cipes nu
rantes d
leurs rac
Les s
ment les
ples ou
carbonic
phuré, l

du bled et de la farine, la société fit construire, près du palais de l'intendant, une grande voute, ou magasin, dans la vue d'y loger tous les articles dont le gouvernement pourrait avoir besoin. Chaque automne, l'intendant envoyait en France une estimation des effets nécessaires pour l'usage du gouvernement, et comme il avait sa part dans le gain des associés, il avait soin d'en demander moins qu'il n'en fallait, afin d'acheter ce qui manquait de la compagnie, aux prix qu'elle y voudrait mettre ; et ses prix étaient toujours exorbitants, assurée qu'elle était que l'intendant n'achèterait jamais que d'elle seule : d'où vint le nom de *Friponne* donné par les habitans de Québec à la maison de commerce en question. Il en fut aussi établi une à Montréal, sur le même plan, et elle fut significativement appelée du même nom que celle de la capitale.

A CONTINUER.

SUPPLEMENT CRITIQUE.

CHAPITRE SECOND.

Remarques utiles et pratiques.

Les plantes, comme les animaux, possèdent un pouvoir absorbant, digestif et assimilateur ; mais ce pouvoir ne saurait opérer, d'une manière parfaite, qu'au moyen du sol où elles croissent, de l'eau, de l'air, du calorique et de la lumière. Le sol ou la terre sert de couche et de réservoir alimentaire aux plantes ; l'eau et l'air leur servent de nourriture, mais surtout de véhicules des autres substances nutritives pareillement essentielles à leur accroissement. L'air, le calorique et la lumière, au moyen de l'humidité que produit l'eau, favorisent, pendant le jour, la décomposition des plantes mortes, dont les principes constituants retournent au soutien et à la nutrition des plantes végétales. L'air, le calorique et la lumière agissent encore comme des stimulans puissans sur les organes assimilateurs des plantes, et les incitent à absorber, avec plus d'avidité, les principes nutritifs qui deviennent en contact avec les parties altérantes de leur feuillage, mais surtout avec les extrémités de leurs racines fibreuses, &c. &c.

Les substances principales, dont se nourrissent essentiellement les plantes, sont généralement dans un état de gaz, simples ou composés, tels que l'oxygène, l'hydrogène, le gaz acide carbonique, le nitrogène, l'hydrogène carburé, l'hydrogène sulfuré, l'ammonie, &c. &c. qui résultent tous, plus ou moins, de

la décomposition chimique des corps organiques en leurs principes élémentaires, qui se répandent dans l'eau et dans l'air, qui les attirent, les absorbent, et les retiennent jusqu'à ce qu'ils soient parvenus en contact avec les organes altérants et assimilateurs des plantes contingentes, qui s'en nourrissent, et les convertissent en leur propre substance,

L'air absorbe les gaz fétides et le carbone qui provient des décompositions chimiques des substances organiques présentes et circonvoisines, comme aussi de la transpiration et de la respiration des animaux qui, par ces moyens, le produisent en abondance. L'air agit encore principalement sur les organes du feuillage et de l'écorce; et l'eau, qui absorbe par elle-même ces diverses substances nutritives, leur sert de conducteur direct, à travers les pores de la terre, et agit sur les racines des plantes; et c'est précisément d'après ces propriétés connues de l'air et de l'eau, que le chêne, dont nous venons de parler, a pu se maintenir et croître, dans la couche de sa boîte, sans l'intervention auxiliaire d'aucun suc particulier de la portion donnée de la terre qu'elle contenait, comme aussi sans la vertu exclusive de l'eau.

Mais il y a encore d'autres substances, telles que la chaux et la cendre qui, à cause des alkalis qu'elles contiennent, le *calcium* et le *potassium*, agissent encore puissamment sur les diverses parties absorbantes des plantes. Ces deux substances, y compris le sulfate de chaux (plâtre de Paris), au moyen de leurs alkalis, ont aussi la vertu d'attirer à eux et d'absorber de l'atmosphère, pendant la saison fraîche de la nuit, non-seulement l'eau, mais encore le carbone qui, à l'aide de l'humidité, est ainsi porté au besoin des plantes, comme étant le principe le plus essentiel à leur accroissement. Le carbone, qui a lui-même la grande propriété d'absorber, aussi pendant la nuit, toutes les matières fétides qui flottent dans l'air, après avoir été ainsi incorporé aux alkalis de la chaux et de la cendre, devient libre pendant la saison plus chaude du jour, et est enfin conduit aux plantes contingentes, qui se l'assimilent et se l'approprient pendant le jour, temps durant lequel elles exhalent beaucoup d'oxygène. L'inverse a lieu pendant la nuit; elles exhalent beaucoup de carbone et absorbent avec rapidité l'oxygène de l'air.

Or, l'oxygène est l'air vital par excellence, et la vie, animale et végétale, ne saurait exister et se maintenir sans l'influence bénigne et nécessaire de ce principe vivifiant. Mais le carbone, au contraire, quoique nourrissant et convenable aux organes de la digestion, est cependant très injurieux à ceux de la respiration; car il diminue la vivacité des esprits animaux, affaiblit l'action des organes, produit une lenteur dans leurs fonctions respectives, établit une dépression générale et induit le système

dans une
pauvres,
sorbé. L
des plantes
nantes, es
gereuse, s
Cette b
de l'oxyg
donne un
la propen
En effet,
et le rep
 joints à t
partitive
de l'oxyg
à trouver
naturelle
attention,
rieux, le
mort.

De cett
par l'eau
par les pl
cause de
surface
dehors b
salutaire
à l'aide d
décompo
celle de l
tout l'hy
ture vég
Le matin
ture enti
si vivant
et que le
conséque
sorbé les
à l'aide
moins fa
Cette
des alk
l'oxygèn
doctrine
bien con
de impo

dans une débilité proportionnée à la quantité surnaturelle que les poumons, dans une circonstance défavorable, ont pu avoir absorbé. La pratique de certains amateurs des fleurs de cultiver des plantes dans des chambres à coucher, ou dans celles avoisnantes, est donc plus ou moins malsaine, pour ne pas dire dangereuse, surtout pour les enfants qui y couchent;

Cette balance alternative de l'absorption et de l'exhalaison de l'oxygène et du carbone, par les plantes et les animaux, nous donne une idée des causes physiques de l'assoupissement et de la propension au sommeil que nous éprouvons pendant la nuit. En effet, le silence et les ténèbres nocturnes, le calme de l'esprit et le repos ostensible où sont tous les objets de la création; joints à tout cela la fatigue des travaux du jour et la privation partielle de l'action stimulante, sur les organes pendant la nuit, de l'oxygène et de la lumière, peuvent donner à celui qui aime à trouver, dans la nature et les œuvres du Seigneur, la cause naturelle des effets qui excitent et commandent tous les jours son attention, une raison suffisante de cet acte suspensif et mystérieux, le sommeil, que l'Eglise regarde comme l'image de la mort.

De cette absorption, pendant la nuit, des matières carbonnées, par l'eau et les alkalis, plus considérable que celle de l'oxygène par les plantes, et des matières fétides par le carbone qui, à cause de sa pesanteur spécifique, est toujours sur ou près la surface de la terre, vient que l'atmosphère du matin est au dehors bien plus léger, et que l'air en est bien plus vivifiant et salutaire que celui du dedans et du haut jour, pendant lequel, à l'aide du calorique, de la lumière et de l'humidité, s'opère la décomposition des cadavres et des plantes mortes, comme aussi celle de l'eau, dont les gaz constituants, l'oxygène, mais surtout l'hydrogène, forment une partie considérable de la nourriture végétale; et c'est précisément pour ces mêmes raisons que le matin de bonne heure, avant l'évaporation de la rosée, la nature entière présente, à l'œil observateur, un aspect nouveau et si vivant; parce que les plantes sont saturées du principe vital, et que les animaux le respirent dans un état bien plus pur et conséquemment plus salubre, le serein, en tombant, ayant absorbé les matières fétides et le carbone surabondant de l'air, où, à l'aide du calorique et de la lumière, il s'est répandu plus ou moins facilement pendant le jour précédent.

Cette propriété attractive et absorbante de l'eau, de l'air et des alkalis; cette alternation d'absorption et d'exhalaison de l'oxygène et du carbone par les animaux et les plantes, et cette doctrine des stimulants, paraissent n'avoir encore jamais été bien comprises; cependant ce sont là des faits d'une très grande importance pour l'agriculteur, et dont la connaissance mise

en pratique, dans la culture de son art, peut lui procurer les plus grands avantages ; car, étant fondés sur des principes strictement philosophiques, outre qu'ils prouvent encore bien clairement que les plantes n'ont pas absolument besoin d'un suc nutritif particulier pour subsister, se maintenir et croître, ils conduisent directement à la pratique qu'on ne saurait trop recommander à nos cultivateurs :—

10. De labourer souvent, et par petits sillons, c'est-à-dire au moins deux fois pour chaque semence. Cette pratique rend la terre pour ainsi dire comme une éponge, et la met en état d'absorber plus rapidement, et plus complètement, au moyen de l'humidité, &c. les substances nutritives qui flottent sur sa surface et qui conviennent à l'accroissement des plantes. C'est sur ce principe qu'est fondée la pratique de remuer souvent la terre, et de rechauffer les plantes, surtout après une petite pluie, afin de présenter aux diverses substances absorbables, toujours une surface nouvelle des parties absorbantes du sol où elles croissent. Par cette pratique de labourer plusieurs fois la même pièce de terre, avant de l'ensemencer, peut résulter encore la destruction des mauvaises herbes, et en particulier des chardons, qui sont si nuisibles aux grains et aux moissonneurs :

20. De labourer et de herser immédiatement autant que possible, après une pluie ou la fonte des neiges, mais surtout le matin de bonne heure, après la chute d'une rosée épaisse, afin de faire absorber et d'enfermer dans la terre, l'eau l'air, &c. qui sont chargés des substances carbonées et autres qui sont essentielles à l'accroissement des plantes. C'est en grande partie sur ce principe qu'est fondé le succès qu'ont ceux qui sement et hersent de bonne heure au printemps, immédiatement après la fonte des neiges :

30. De labourer par *grandes planches*, afin de ne pas perdre, en raies, une portion considérable de terrain où il y a toujours trop d'humidité ; mais, surtout, afin de préserver le centre des planches d'une trop grande exposition, sur tous les côtés, à l'action du calorique, de l'air et du soleil, qui dilatent, et font évaporer pendant le jour, une grande partie de l'humidité et des matières nutritives qui conviennent aux plantes. C'est principalement sur cette excellente pratique, de tailler de grandes planches, qu'est fondé le succès, comparativement plus grand, des cultivateurs écossais parmi nous :

40. D'unir, autant que praticable, la surface de la terre : ce qui peut se faire en labourant les buttes, et ensuite en transportant alternativement dans les fonds, avec une pelle et un cheval, la terre labourée, à la manière pratiquée pour unir les chemins ; car les raisons et les faits exposés touchant les planches et les raies sont également applicables aux buttes et aux bas-fonds,

qui sont s
appelle q
terre il cu
sol, et qu
engrais co

50. De
la terre, q
afin que
gagent n
terre qui
ber et les
c'est sur
fois le pr
les fumie
à celle q
des princ
sont pas

A cett
la manie
lents, m
avant le
de Mr. C
dre qu'i
ne :

60. D
de divis
mettre
fluence
te à leu

70. C
chaux
un peu
les aut

L'us
temps
nière d
où les
plus g
uns.

Les
sont
croiss
encor
oxyg
lemen
tant

To

qui sont souvent perdus pour l'agriculteur indolent. Qu'il se rappelle qu'il importe généralement fort peu quelle espèce de terre il cultive, pourvu qu'on proportionne les ingrédients du sol, et qu'on lui donne, pour le rendre fertile et profitable, des engrais convenables au grain qu'on y sème :

50. De répandre, avant leur décomposition, les fumiers sur la terre, que l'on doit labourer aussitôt après, pour l'y enterrer; afin que pendant leur décomposition, les principes qui s'en dégagent ne soient pas évaporés dans l'air, mais déposés dans la terre qui, au moyen de l'humidité, peut ainsi aisément les absorber et les retenir pour le besoin des plantes végétales. Ainsi, c'est sur les pièces de terre qu'on devrait labourer une seconde fois le printemps où l'on devrait répandre, avant de le faire, les fumiers encore verts. Cette pratique paraît en opposition à celle que recommande M. Guillet; mais elle est fondée sur des principes certains, et les avantages qu'elle promet ne la sont pas moins.

A cette seule exception, les avis que donne notre auteur sur la manière d'amasser et de conserver les fumiers, sont excellents, mais dans le cas qu'on ne les répandrait pas sur la terre avant le guérêt du printemps, en suivant bien d'ailleurs les avis de Mr. Guillet sur ce point important, on ne devrait les répandre qu'immédiatement avant le labour de l'été ou de l'automne :

60. De mêler du sable avec les terres glaises ou fortes, afin de diviser leurs particules, de diminuer leur ténacité, et de permettre aux grains qu'on y sème de recevoir plus aisément l'influence de l'air et les substances nutritives que l'humidité porte à leur besoin :

70. Outre les engrais ordinaires, de se servir encore de la chaux et de la cendre, en agriculture, comme étant, à la vérité, un peu moins nourrissants, mais beaucoup plus stimulants que les autres.

L'usage de ces ingrédients a déjà été pratiqué depuis longtemps en agriculture; mais l'explication raisonnée de leur manière d'opérer est beaucoup plus nouvelle, surtout parmi nous, où les principes de la chimie, cette science mystérieuse pour le plus grand nombre, sont encore à peine connus de quelques uns.

Les substances calcaires, alcalines, aqueuses et carbonées, sont non-seulement des principes nutritifs nécessaires à l'accroissement des plantes, mais, comme on l'a déjà observé, sont encore l'office important d'absorber de l'atmosphère les gaz oxygène, hydrogène, acide carbonique, &c. &c. qui sont également essentiels à leur subsistance. Il est donc très important que nos cultivateurs canadiens commencent enfin à se livrer

un peu à l'observation, et à l'expérience d'une manière plus étendue en agriculture, et à se servir plus généralement de ces ingrédiens dont ils ont, jusqu'à présent, ignoré ou dédaigné les vertus, afin d'améliorer le sol fatigué de leurs terres, et d'en augmenter les produits annuels.

La cendre et la chaux (éteinte,) quelques jours après avoir ensemencé le sol, peuvent être jettées sur la surface des pièces de terre stériles, ainsi que des prairies, de bonne heure au printemps, de la même manière que le sont les grains; se rappelant toujours qu'une ou deux expériences ne suffisent pas pour décider de leur utilité; parce que les circonstances étant rarement les mêmes, elles peuvent donner des résultats variés; tout ce qui cependant, n'empêche pas l'usage soigné des engrais ordinaires qui, dans le cas actuel, deviennent encore plus avantageux, à cause du pouvoir, dans les alkalis, d'attirer leurs parties nutritives, et de les tenir en contiguité avec les racines fibreuses des plantes qui, pour cette raison et celles mentionnées ci-avant, les absorbent avec beaucoup plus d'aise et d'activité. Même les cendres à potasse, qui sont passées par le procédé de la lixiviation, peuvent n'être pas tout-à-fait inutiles sur les terres stériles et ingrates, vu qu'elles contiennent toujours une certaine quantité de *potassium* qui, quoique d'une importance secondaire, comme principe nutritif, est encore un ingrédient plus ou moins nécessaire à la nutrition des plantes, mais surtout des arbres, comme on le voit dans leur cendre après la combustion, principalement celle du bois franc.

Les sels qui ont pour base les oxydes (ou rouilles) de fer, rendent la terre stérile, mais ils sont décomposés, et leur effet est détruit, par la présence de la chaux, pour laquelle leurs acides ayant une plus grande affinité chimique que pour le fer, ils changent de base, et forment des sels nouveaux, d'une nature et d'une propriété différente. Le sol, par exemple, qui contient du sulphate de fer (couperose) est généralement d'une couleur bleuâtre, et la présence de la chaux, surtout lorsqu'elle est répandue en saison chaude, faisant opérer l'affinité élective chimique, il y a un échange de base, le sulphate de fer est décomposé, son oxyde est déposé, et le sulphate de chaux (plâtre de Paris) est formé au grand avantage des plantes et du cultivateur d'un pareil sol. La terre glaise d'une couleur bleue ou bleuâtre contient généralement du sulphate de fer, et celle de couleur jaunée ou rouge contient de l'oxyde de fer, qui se trouve encore plus souvent dans les sables jaunes; mais une certaine quantité d'oxyde ne saurait nuire beaucoup à la végétation. L'oxyde de fer abonde dans certains quartiers de notre comté, de celui de Lachenaie et de Berthier, et plusieurs s'en servent, délayé dans de l'eau, du lait, du lessi, &c. pour colorer leurs

maison
on ex
intens
tée en
forme
le qui
le jaun
oxyde.
couleur
un bel
gestion
qui co
adhère
le bois
Ain
viser l
ce, et
ou au
d'oxyde

Si l
et dan
me, or
mépri
plus
simult
d'autr
le ju
souple
bares
veng
même
patri
pèce
la na
En
de su
été et

(1)
te de
raient
société

maisons et autres bâtisses. Lorsqu'au moyen d'un four chaud, on expose une portion de la terre qui en contient à un degré intense du calorique (chaleur,) l'affinité chimique est augmentée entre le fer et l'oxygène, leur union est plus intime, et il se forme un *peroxyde* parfait d'un rouge agréable; au lieu que celle qui n'a pas subi cette opération est d'une couleur approchant le jaune, parceque le fer est dans un état de *deutoxyde* ou *tritoxyde*. Notre beau village commence déjà à être décoré des couleurs de cet ingrédient peu coûteux; et j'ai dans mon office, un bel échantillon de cet oxyde naturel solide, qu'à ma suggestion, on a trouvé, à une certaine profondeur, dans un sol qui contient beaucoup de cette terre d'un rouge imparfait, qui adhère ou tient fortement aux bâtisses dont elle préserve bien le bois des injures et des rigueurs du temps.

Ainsi, pour revenir à notre sujet, il est donc très utile de diviser la glaise avec du sable, de substantier le sable avec la glaise, et de mitiger, avec de la chaux, la terre qui, par sa couleur ou autrement, paraît contenir des sels, ou une surabondance d'oxydes de fer.

DE L'ESPRIT DE PARTI.

Si l'on considère à quel point est méprisable l'esprit de parti, et dans combien de fausses démarches il entraîne ceux qu'il anime, on s'étonnera peu de l'indifférence, du ridicule et même du mépris dont ils finissent par être l'objet. Je ne conçois rien de plus immoral, (1) de plus funeste pour un état, que l'existence simultanée de plusieurs sectes politiques ou religieuses n'ayant d'autre mobile que l'esprit de parti. Ce déplorable esprit fausse le jugement des hommes et pervertit leur cœur; il les rend soupçonneux, méfiants, hypocrites, injustes, inconséquens, barbares, impitoyables; il les excite aux haines, aux perfidies, aux vengeances cruelles; il les fait trahir lâchement, sans honte et même avec joie, leurs parens, leurs amis, leurs concitoyens, leur patrie elle-même: en un mot, cet abominable esprit est une espèce de démence qui rend insensible à la voix de la raison et de la nature.

En Angleterre, l'esprit de parti n'a cessé d'agir avec une sorte de fureur à la fois niaise et dangereuse; on peut assurer "qu'il a été et est encore pour ce pays en particulier une peste et une

(1) En preuve de l'immoralité de l'esprit de parti, on peut citer la conduite des Whigs, qui se sont faits les avocats d'une femme que, sans lui ils auraient eu honte de défendre, et dont ils ne voudraient pas même faire leur société particulière.

honte; il n'est même aucun peuple qui en ait autant souffert que les Anglais, et qui néanmoins ait si peu profité de leur expérience." (2) Voyons d'ailleurs en quels termes les plus chauds partisans de ce détestable esprit s'en exprimaient encore tout récemment. " Nous sommes bien loin de vouloir nier qu'on a toujours abusé du principe des associations de parti, et que la perversion qu'on en a faite est résultée, le plus souvent, de la coalition de quelques grandes familles, qui n'étaient unies par aucune opinion distincte, et qui s'opposaient au gouvernement par des motifs presque inintelligibles. L'objet qu'on avait en vu semble plutôt avoir été la distribution du patronage, et le point de différence avec le ministère paraît n'avoir rien eu de plus important pour la nation que celui de savoir par quels canaux particuliers couleraient les faveurs royales. En pareil cas, SWIFT aurait bien pu se moquer et se railler de l'esprit de parti, en l'appellant " la folie d'un grand nombre d'hommes pour l'avantage de quelques uns." (3)

Et, d'ailleurs, comment les Anglais pourraient-ils juger autrement d'une opposition systématique, débile, envieuse, maligne, pie-grièche, qui repousse indifféremment et du même ton de voix tout ce qui vient des ministres. Une telle opposition ne saurait être un frein salutaire contre un gouvernement oppressif; elle n'offre en réalité qu'une lutte scandaleuse de pouvoir entre des chefs de parti, ou une ligue d'hommes qui, ayant besoin de se vendre, ne contrarient le gouvernement que pour s'en faire acheter. Quant à l'intérêt public, dont ils se disent les champions sincères, il n'est pour eux qu'un prétexte.

Dans une revue anglaise on trouve ce passage curieux: " L'effet produit sur une vile faction par une victoire décisive remportée de nos jours, montre qu'en tout temps l'esprit de parti est le même, et qu'il détruit tout véritable sentiment patriotique: l'un de nos oppositionnistes distingués, et qui habite la province, se trouva, par hasard, avoir un grand dîner le jour où la nouvelle d'une bataille gagnée parvint à la poste de sa ville; par une pieuse fraude, on crut devoir lui cacher, de peur que le choc de cette nouvelle ne le rendit incapable de recevoir ses amis: cette ignorance fut pour lui un bienfait, et il dormit avec calme une nuit de plus." (4)

Le nombre des Torys qui, par principes monarchiques, soutiennent aujourd'hui au parlement l'administration actuelle, est si bornée, qu'on pourrait les compter dans les deux chambres; ils ne s'y font d'ailleurs constamment remarquer que par

(2) *Quarterly Review*, No. 45, pag. 7 et 19.

(3) *Edinburgh Review*, No. 59, pag. 192.

(4) *Quarterly Review*, No. 45, pag. 30.

la nature se
conduite ré
leur torysm

Quant à
devrait app
variable "e
quels que s
on ne saur
d'assez mé
ne pas trou
ont besoin
sai sur la
Paris, 182

(5) *Edinbu*

Pou
J'é
A l
Ma
Je v
Le
Vic
Un

Ent
Les
Hé
Est
Le
De
La
Un

Le
Gu
" M
" I
" M
" I
Te

la nature servile de leurs doctrines, leur esprit rampant et une conduite réellement pitoyable; on les voit même combiner avec leur torysme les basses propensions des coureurs d'emplois." (5).

Quant aux autres Torys en plus grand nombre; ceux qu'on devrait appeler simplement ministériels, et dont la pratique invariable "est de voter toujours en faveur du ministère existant, quels que soient ses principes, ses mesures et sa composition," on ne saurait disconvenir que leur caractère a quelque chose d'assez méprisable. Le mot est dur, je l'avoue; mais comment ne pas trouver dignes d'un profond mépris, "des hommes qui ont besoin d'être payés pour voter selon leur conscience." (*Essai sur la Constitution pratiquée et le Parlement d'Angleterre*, Paris, 1821.)

(5) *Edinburg Review*, No. 63, pag. 25.

LE 14 JUILLET 1820.

Aix: A soixante ans, il ne faut pas remettre, etc.

Pour un captif souvenir plein de charmes !
 J'étais bien jeune; on criait: Vengeons-nous !
 A la Bastille ! aux armes ! vite, aux armes !
 Marchands, bourgeois, artisans, couraient tous
 Je vois pâlir et mère, et femme, et fille;
 Le canon gronde aux rappels du tambour.
 Victoire au peuple ! il a pris la Bastille.
 Un beau soleil a fêté ce grand jour.

Enfant, vieillard, riche ou pauvre, on s'embrasse !
 Les femmes vont redisant mille exploits.
 Héros du siège, un soldat bleu qui passe
 Est applaudi des mains et de la voix.
 Le nom du roi frappe alors mon oreille;
 De Lafayette on parle avec amour.
 La France est libre, et ma raison s'éveille.
 Un beau soleil a fêté ce grand jour.

Le lendemain, un vieillard docte et grave
 Guida mes pas sur d'immenses débris:
 "Mon fils, dit-il, ici d'un peuple esclave
 "Le despotisme étouffait tous les cris.
 "Mais, des captifs pour y plonger la foule,
 "Il creusa tant au pied de chaque tour,
 TOME IX. No. X. 29

"Qu'au premier choc le vieux château s'éroule.

"Un beau soleil a fêté ce grand jour.

"La Liberté, rebelle antique et sainte,

"Mon fils, s'armant des fers de nos aïeux,

"A son triomphe appelle en cette enceinte

"L'Égalité, qui redescend des cieux.

"Entends leur foudre; il gronde, il tue, il brille:

"C'est Mirabeau tonnant contre la cour.

"Sa voix nous crie: Encore une Bastille!

"Un beau soleil a fêté ce grand jour.

"Où nous semons, chaque peuple moissonne.

"Déjà vingt fois, au bruit de nos débats,

"Portent, tremblants, la main à leur couronne;

"Et leurs sujets de nous parlent tout bas.

"Des droits de l'homme ici l'ère féconde

"S'ouvre, et du globe accomplira le tour.

"Sur ces débris Dieu crée un nouveau monde.

"Un beau soleil a fêté ce grand jour."

Dé ces leçons qu'un vieillard m'a données

Le souvenir dans mon cœur sommeillait;

Mais je revois, après quarante années,

Sous les vitreaux, le quatorze juillet.

O Liberté! ma voix, qu'on veut proscrire,

Redit ta gloire aux murs de ce séjour.

A mes barreaux l'Aurore vient sourire:

Un beau soleil fête encor ce grand jour.

DE BERANGER.

DE LA QUESTION GRECQUE

(Extrait de la *Gazette d'Augsbourg* du 17 Septembre.)

Les événemens de cette année et la nouvelle situation de l'Europe nous tracent le cercle dans lequel il faut circonscrire aujourd'hui la solution de la question grecque.

Le colosse ottoman est brisé, ses parois se désunissent, et ses ruines vont encombrer son piédestal; heureusement pour lui que ce n'est pas là le vœu du cabinet de Saint-Petersbourg; la chute de la Turquie contrarierait ses propres mesures et se trouverait en opposition avec les engagements qu'il a pris vis-à-vis

de ses enne-
desquels il
plus brillan-

Ainsi la d
le vent sum-
cable au cr-
tard: il n'a

Ce cas p
pe? De l
question gr

Que la R
cuc même

verts au co
ne renonce
brisera les

chie à l'em-
tie de sa g
dre à trave

En poss
s'ouvre les
xe. Qui os
loin.

Reste à
de ce systè
sée tôt ou

La Mer
sent toutes
tour d'elle
et de l'Asi

La Méd
fre le plate

Cet équ
Quels sont

tence? Que
gera du pri
des, mais,
la Thessal

la Crète,
de toutes c

dans les a
ation n'est
vaincu; le

Ce sera
neuf, si l'o
mêmes ba
voir le fai

de ses ennemis cachés, et de ses vrais et sincères amis, à la tête desquels il faut placer le royaume de Prusse, plus glorieux et plus brillant que jamais.

Ainsi la dernière heure de l'empire turc n'a point encore sonné : le *venit summa dies et inevitabile fatum* n'est point encore applicable au croissant. Mais cette destinée lui est réservée tôt ou tard : il n'a plus d'espoir d'y échapper.

Ce cas posé, quels sont les intérêts de la Russie et de l'Europe ? De la solution de cette question dépend celle de la question grecque.

Que la Russie quitte l'Hellespont et le Bosphore, qu'elle évacue même la Bulgarie, les débouchés n'en seront pas moins ouverts au commerce du monde. Le cabinet de St. Pétersbourg ne renoncera pas aux forteresses riveraines de la Turquie, et il brisera les faibles nœuds qui unissaient la Moldavie et la Valachie à l'empire ottoman ; il répartira sur tous ces peuples une partie de sa gloire et de sa prospérité, et la civilisation ira se répandre à travers des pays plongés dans un long abrutissement.

En possédant l'Arménie, la Russie tient les clefs de l'Asie et s'ouvre les sources sacrées de l'Euphrate, du Tigre et de l'Araxe. Qui osera lui dire : " *Tu iras jusqu'ici, et tu n'iras pas plus loin.*

Reste à savoir quelle sera la position de l'Europe vis-à-vis de ce système, et quel est son rôle pour se préserver d'être écrasée tôt ou tard par le colosse du nord.

La *Mer Noire* est le centre du système oriental ; là se réunissent toutes les directions ; là se croisent toutes les routes ; autour d'elle viennent se grouper les intérêts divers de l'Europe et de l'Asie.

La *Méditerranée* est le centre du système occidental : là s'offre le plateau européen pour contrebalancer le colosse du nord.

Cet équilibre une fois maintenu, quel sera le sort de la Grèce ? Quels sont les moyens qu'on emploiera pour lui donner une existence ? Quel rôle joueront les puissances européennes ? Quise chargera du principal rôle ? Il ne s'agit plus de la Morée et des Cyclades, mais de la Grèce réelle, de l'ancienne Grèce, qui comprend la Thessalie, l'Épire, Janina, et tout l'Archipel, sans excepter la Crète. Il n'est plus question de suzeraineté, de tributs, ni de toutes ces chaînes dorées que le protocole anglais a détachées dans les archives poudreuses de la vieille diplomatie. La situation n'est plus la même ; le Balkan est franchi ; Mahmoud est vaincu ; les forces turques sont anéanties.

Ce serait une politique singulière et d'un genre tout-à-fait neuf, si l'on stipulait aujourd'hui les intérêts de la Grèce sur les mêmes bases et sous les mêmes conditions qu'on croyait pouvoir le faire naguère ! On imposera donc à Mahmoud sans

ménagemens, sans détours, tout ce qu'on voudra, tout ce qu'on devra lui imposer; il serait plaisant de traiter comme une puissance celui qui a cessé de l'être.

EXPEDITION SCIENTIFIQUE.

On se rappellera que MM. F. A. LAROQUE, T. POTHIER et P. DE ROCHEBLAVE, furent nommés par son Excellence, l'Administrateur du gouvernement, Commissaires pour mettre à exécution les dispositions d'un acte de la dernière session de la Législature, qui accorde £500 pour l'exploration du pays situé entre les rivières de St Maurice et des Outaouais. Ces messieurs partirent des Trois-Rivières, vers la fin d'Août, accompagnés de Mr. BOUCHETTE, député arpenteur-général, du lieutenant INGALL, de l'enseigne NIXON, et de sept voyageurs, dans trois canots. Ils se rendirent d'abord à la rivière à la Hache, au-dessus des Forges, où Mr. Bouchette les laissa pour s'en retourner à Québec. De là le parti explorateur se rendit à la rivière au Rat, qui se jette dans le St. Maurice, du côté de l'ouest, environ quatre-vingts mille au-dessus des Trois-Rivières, et où la compagnie de la Baie d'Hudson a un poste de commerce. Le parti y attendit environ trois semaines l'arrivé de Mr. JOHN ADAMS, qui remplaçait Mr. Bouchette comme astronomie et arpenteur. Ayant entendu dire qu'il y avait un espace de terre fertile à l'ouest du St. Maurice, nos messieurs firent une excursion dans l'intérieur, et y visitèrent une suite de lacs, au nombre de quatorze, qui se déchargent dans la rivière au Lait, branche de la rivière Vermillon, qui tombe dans le St. Maurice, au nord de la rivière au Rat. N'ayant pas réussi dans l'objet de leur recherche, ils revinrent à la rivière au Rat, d'où ils recommencèrent à remonter le St. Maurice. Ils passèrent par le poste que la compagnie des Postes du Roi a établi à La Tuque, à environ 100 milles des Trois-Rivières, et continuèrent à remonter le St. Maurice jusqu'à l'embouchure de la rivière Vermillon. Le St. Maurice est ici rempli de rapides, et c'est la coutume des voyageurs de remonter le Vermillon, puis une suite de petits lacs, avec portages, pour rentrer plus haut dans le St. Maurice: c'est ce que firent nos messieurs, qui après être rentrés dans cette rivière, en suivirent le cours jusqu'à Ouémontichingue, où elle se partage en trois branches. Les compagnies de la Baie d'Hudson et des Postes du Roi ont des comptoirs en cet endroit, qui se trouve par les 47^o, 38' de latitude septentrionale. L'expédition remonta une de ces branches, qui coule de l'ouest, et rencontra une chaîne extraordinaire de lacs et de courants

navigab
ailleurs.
messieu
ble, au
endroit
deur,
avant.

En s
rent la
laquell
et la n
peut-ê
dans la
jusqu'a
et où
de la
de ce l
rivière
et des
Lièvre
a ving
cile.

Les
traver
qui se
sur le
endro
et le b
hauts
lemen
de la

Les
200 à
gue e
bond

La
ordin
mine
appa
assez
avait
Gati
rateu
assen

L

navigables, qui n'a probablement sa pareille ni en Canada ni ailleurs. Ces lacs sont, dit-on, au nombre de vingt-trois, et nos messieurs mirent douze jours à faire la tour du plus considérable, auquel ils donnèrent le nom de *Lac Kempt*. En plusieurs endroits, l'eau s'y trouva de plus de quarante brasses de profondeur, le parti n'étant pas muni de lignes pour sonder plus avant.

En sortant de cette chaîne de lacs, nos messieurs rencontrèrent la rivière au Lièvre, à 120 milles environ du St. Maurice, laquelle distance fut considérablement augmentée par l'examen et la mesure des anses et des pointes de chaque lac; ce qui fit peut-être plus de 2000 milles de navigation. Après être entrés dans la rivière au Lièvre, ils mirent huit jours à la descendre jusqu'au lac des Sables, qui est une expansion de cette rivière, et où il y a un poste de commerce particulier. La compagnie de la Baie d'Hudson a aussi un poste de commerce à la pointe de ce lac. Depuis la sortie du lac des Sables jusqu'à l'entrée de la rivière au Lièvre, il y a plusieurs défrichemens et établissemens, et des moulins appartenant à Mr. BOWMAN. La rivière au Lièvre, dans la distance entre les lacs et la rivière des Outaouais, a vingt-trois portages, ce qui en rend la navigation un peu difficile. De l'embouchure de la rivière au Lièvre, le parti descendit la rivière des Outaouais jusqu'à l'entrée du canal.

Les officiers de l'expédition représentent le pays qu'ils ont traversé, comme n'offrant rien de bien intéressant; et l'espace qui se trouve entre Ouémontichingue et la rivière au Lièvre, et sur les bords de cette rivière, comme sablonneux en plusieurs endroits, et ne produisant guère d'autres arbres que le tremble et le bouleau, tandis que les bords des lacs offrent par-ci par-là de hauts rochers taillés à pic. Le sol s'améliore pourtant graduellement, après qu'on a passé le lac des Sables, et qu'on approche de la Grande Rivière.

Les Têtes de Boules, tribu qui ne compte pas présentement 200 âmes, chassent dans l'espace compris entre Ouémontichingue et la rivière au Lièvre; mais le gibier n'y est pas très-abondant.

La minéralogie du pays n'offre rien non plus de bien extraordinaire. Le parti explorateur n'y a trouvé aucun indice de mines de charbon ou de métaux, si ce ne sont quelques légères apparences de mines de plomb, mais où le minerai ne paraît pas assez abondant pour mériter d'être exploité. On a dit qu'il y avait d'abondantes mines de plomb sur les bords de la rivière *Gatineau*; mais l'apparence du pays traversé par le parti explorateur, si elle est la même plus à l'ouest, semblerait rendre cette assertion fort douteuse.

Les eaux des lacs intérieurs sont remplis de truites, de bro-

chets, de dorés, et autres poisons de la mielleure qualité; mais le gibier n'est nulle part très abondant. Le principal résultat de cette expédition, c'est la preuve qu'il existe une grande communication par eau entre le Saguenay et la rivière des Outaouais à Hull.

Montreal Gazette.

PORTRAIT DU ROI.

Nous avons vu avec plaisir la copie du portrait de sa Majesté, que Mr. LÉGARÉ, de cette ville, tire présentement, sur celle de Mr. WEATHLEY, d'après l'original de Sir Thomas LAWRENCE. Mr. Légaré a parfaitement réussi à attrapper le ton du tableau qu'il étudie, et la draperie, ainsi que les bijoux et la broderie en or, sont remarquablement bien imités. Le tableau est presque achevé, et c'est un bel échantillon de l'habileté de cet artiste canadien, qui n'a eu que son bon goût et ses talens naturels pour guides, dans l'art qu'il a cultivé et qu'il pratique avec honneur pour lui-même et pour son pays. Nous apprendrions avec plaisir qu'il éprouve assez d'encouragement pour l'induire à continuer de suivre les hauts sentiers de sa profession: nous ne doutons pas qu'un peu d'instruction, et l'occasion d'étudier les grands maîtres, ne missent Mr. Légaré bien au-dessus d'un peintre médiocre.

Mercury.

Nous avons eu nous-mêmes occasion de voir le travail de Mr. Légaré. Ce n'était encore qu'une ébauche; mais ce qui en était achevé nous a semblé être une imitation parfaite de la copie de Mr. Weathley. Nous avons même cru y remarquer cette amélioration, que le visage, trop jeune, en apparence, dans l'ouvrage du peintre anglais, semblait, dans celui de notre compatriote, plus convenable à l'âge de sa Majesté, lors de son couronnement.

Editeur.

INDUSTRIE.

On verra par un avertissement inséré dans une autre colonne de notre journal, (dit le *Canadian Freeman* d'York, dans le Haut-Canada,) que Mr. W. LONG a établi en cette ville une manufacture de parchemin. Il est du devoir de tous ceux qui veulent le bien du pays d'encourager les manufactures domestiques: elles font circuler l'argent dans le pays et en augmentent les richesses. Il ne peut y avoir une plus grande preuve de la prospérité d'York que l'établissement presque journalier de

quelque né
suparavam

Nous ap
l'assemblée
a ouvert u
vapeur po

Nous av
de MM. I
pour la se
beaucoup
au conten
pu juger
apprendre
bien ortho
la second
plusieurs
la gramm
qui ne se t
que ce pet
tion préc
les uns d
langue, b
troduit d
eât de ce
coup, no
d'années.

Mr. I
cours et
au moye
effet app
quelque

On n
aussi (s
tes, que
nières
Géogra
mètre
pour r
pourait
coup te
Nou

quelque nouvelle branche de manufacture, qui n'y était point auparavant en opération.

Nous apprenons avec plaisir, (dit le *Québec Mercury*,) qu'à l'assemblée des marchands tenue à la bourse de cette ville, on a ouvert une souscription, à l'effet de construire un vaisseau à vapeur pour naviguer entre Québec et Halifax.

LIVRES ELEMENTAIRES.

Nous avons vu avec plaisir, ces jours derniers, à la librairie de MM. E. R. FABRE & Cie. le *Maitre Français*, imprimé pour la seconde fois, par Mr. L. DUVERNAY, mais sur un plan beaucoup amélioré, quant au papier, à l'impression, et surtout au contenu. Ce petit livre renferme, autant que nous en avons pu juger en le feuilletant, tout ce qu'il faut à un enfant, pour apprendre, non seulement à lire correctement, mais encore à bien orthographier. La petite grammaire, qui en forme comme la seconde partie, nous a paru rédigée avec beaucoup de soin : plusieurs articles y sont traités avec plus d'étendue que dans la grammaire de LHOMOND, et il y en a un sur la prononciation, qui ne se trouve pas dans cette dernière. En un mot, nous croyons que ce petit livre sera pour nos écoles élémentaires une acquisition précieuse, qui mettra les maitres et les écoliers en état, les uns d'enseigner et les autres d'apprendre les éléments de leur langue, beaucoup plus facilement que par le passé. Un tel livre introduit dans toutes les écoles élémentaires, en supposant qu'il y eût de ces écoles partout où besoin serait, améliorerait de beaucoup, nous n'en doutons pas, dans l'espace d'un certain nombre d'années, le langage des classes ouvrières et agricoles.

Mr. Duvernay a aussi imprimé, dernièrement, une *Méthode courte et facile pour apprendre à bien lire le Latin*, petit livret, au moyen duquel un enfant tant soit peu intelligent, peut en effet apprendre à lire correctement en latin dans l'espace de quelques jours.

On nous dit que le même Mr. D. se propose d'imprimer aussi (sans doute plutôt dans la vue d'être utile à ses compatriotes, que d'y faire du profit,) un livret contenant les quatre premières règles de l'Arithmétique, et peut-être aussi une petite Géographie élémentaire. Ce serait bien, en effet, le moyen de mettre les pères peu fortunés en état de procurer, presque pour rien, à leurs enfans, une espèce de petite bibliothèque, qui pourrait leur être très utile et contribuer à améliorer de beaucoup leur sort futur.

Nous oublions de parler du *Nouveau Traité abrégé de la*

Sphère, sorti de la même presse, et aussi à vendre chez MM. E. R. Fabre & Cie. C'est encore un de ces petits ouvrages qui se recommandent par eux-mêmes, et qui valent à ceux qui les achètent infiniment plus qu'ils ne leur coûtent.

ESSAI ÉPIGRAMMATIQUE.

Plante-moi là cette Gazette,
 Qui n'est bonne qu'à m'ennuyer,
 Et qu'il te faut pourtant payer;
 Disait, à son mari, Lucette,
 D'un ton approchant du courroux.
 J'ignore ce que dit l'époux :
 Quant à moi, j'eusse dit : "Mamie,
 Si vous n'en êtes point l'amie,
 Pourquoi, diable, la lisez-vous ?"

REGISTRE PROVINCIAL.

Mariés : À St. Gilles, le 27 d'Octobre dernier, Jean Bte. LAFORTE, écrl. Seigneur du Cap. Blanc, à Dame veuve DALLAIRE ;
 À Montréal, le 31, Mr. John SIMPSON, Négociant, à Dlle Éléonore BARRON, fille de Thomas Barron, écuyer.

Commissionnés : Mr. Z. J. TRUTEAU, Notaire Public ;
 J. B. R. HERTEL DE ROUVILLE, écrl. Lieutenant Colonel Commandant du Bataillon de Milice de Bedford ;
 Mr. Gédéon COURVOLLES, Lieutenant et Adjudant au même Bataillon.

William Henry SCOTT, écuyer, de St. Eustache, a été élu, sans opposition, membre de l'Assemblée, pour le comté d'York, en remplacement de feu J. Bte. LEFEVRE, écuyer.

Accidens.—Hier (11) dans l'après midi, pendant que les travailleurs occupés à l'Eglise Paroissiale de cette ville, étaient à défaire les échafauds, un poutre qui manqua fit perdre pied à trois d'entre-eux. L'un, nommé LAMOURAUX, jeune homme de 16 ans, reçut un coup mortel en tombant, et expira quelques instans après. Le second a reçu une blessure dangereuse, mais on espère qu'il en reviendra ; il est à l'Hôtel-Dieu. Le troisième en a été quitte pour une légère contusion.—*La Mièrve.*

Vendredi dernier, (30 Octobre,) il s'est tenu une enquête du Coronaire sur les corps de Julie Éléonore et d'Adeline, enfans jumelles de M. Olivier FISER, marchand dans la rue St. Jean. Les jurés rapportèrent la déclaration de « *empoisonnés par de l'opium administré aux défunes, par mégarde.* »

Il fut déposé que deux phioles de sirop de pavot avaient été achetées des religieuses de l'Hôtel-Dieu, pour le prix de 12 sous chacune, afin de faire reposer les enfans pendant la nuit. On acheta une troisième phiole chez les religieuses, mais malheureusement celle-ci se trouva être, par mégarde, une forte solution d'opium, dont la première dose causa la mort en quelques heures.

Gazette de Québec.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX. 1er. DECEMBRE 1829. NUMERO XI.

HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION)

UNE grande partie des Acadiens, ou Français neutres de la Nouvelle Ecosse, comme on les appelait, s'étaient retirés, ainsi qu'on l'a vu, de la presqu'île sur le continent. Les Anglais et les Français travaillaient, les uns à faire repentir les émigrés de leur démarche, et à les faire rentrer dans leur pays natal, les autres à faire que leur exemple fut imité du reste des Acadiens. Ces derniers, qui ne pouvaient sympathiser avec leurs nouveaux voisins, ni ne voulaient consentir à perdre le nom de Français, prirent en effet la résolution de passer aussi sur la terre-ferme de l'Acadie, et ils se préparaient à mettre cette résolution à exécution, lorsque les autorités anglaises, voulant prévenir ce qu'elles appellaient une désertion, les rassemblèrent, sous le prétexte de leur faire renouveler le serment qu'ils avaient autrefois prêté au nouveau souverain de leur pays. Ils ne furent pas plutôt réunis, qu'on les embarqua sur des vaisseaux qui les transportèrent dans d'autres colonies anglaises, où le plus grand nombre, dit l'abbé RAYNAL, périt encore plus de chagrin que de misère. Une partie de ceux de Miramichi, craignant d'éprouver un sort semblable, s'embarquèrent sur les vaisseaux qui leur avaient apporté des provisions, et arrivèrent à Québec, dans l'automne de 1755. Ils furent confiés aux soins de M. Cadet, qui, suivant l'historien anglais du Canada, au lieu de leur fournir des provisions saines, ne les nourrit que de chair de cheval. On leur avait promis des terres, et l'on en donna à ceux qui en voulurent prendre, mais avec cette différence, au dire du même historien, que ceux qui consentirent à s'établir sur la seigneurie de M. de Vaudreuil et sur celle de M. Péan, obtinrent des faveurs qui furent refusées aux autres.

Cependant, le gouverneur général ayant appris que les Anglais avaient construit un nombre de petits forts sur la route d'Oswego, pour la sûreté du transport des provisions, et qu'ils avaient dessein de construire des vaisseaux à l'embouchure de

la rivière où était située cette place, afin d'obtenir la supériorité sur le lac Ontario, et de couper par là la communication avec les postes français situés au-dessus, il forma un parti d'environ 350 Français, Canadiens et sauvages, qu'il mit sous le commandement de M. CHAUSSEGROS DE LERY, fils du célèbre ingénieur de ce nom, et lieutenant au corps de la marine. Ce détachement partit de Montréal, le 17 Mars 1756, et après avoir traversé un immense désert et enduré de grandes fatigues, il arriva à la vue d'un fort en pieux de bout, où était posté un lieutenant nommé BULL, avec vingt-cinq-hommes. Mr. de Lery fit sommer cet officier de se rendre : sur son refus, le fort fut attaqué avec vigueur et emporté de vive force, et la plus grande partie de ceux qui le défendaient furent massacrés par les sauvages, malgré les efforts de M. de Léry et des Français pour les sauver. Mr. Smith, qui rapporte ce fait, ne dit pas si l'expédition française s'en retourna à Montréal, après cet exploit, ou si elle continua à agir dans ces quartiers, où, d'après ce qui vient d'être dit, il devait y avoir plusieurs autres forts comme celui où était posté le lieutenant Bull.

Quoiqu'il en soit, M. de Contrecoeur n'ayant pas acquis l'estime et l'amitié des sauvages de l'ouest, autant qu'il aurait été à désirer, pour l'intérêt du gouvernement, il fut rappelé, et remplacé au fort Duquesne, par M. Dumas, qui s'était distingué, comme nous l'avons vu plus haut, à la défaite du général Braddock. D'un autre côté, M. Céleron, qui avait réussi à raffermir dans l'alliance des Français tous les sauvages des environs du Détroit et de Michillimakinac, demanda son rappel, en conséquence de quelque mécontentement qu'il avait éprouvé, et eut pour successeur M. DE MERY, capitaine dans les troupes de la colonie. Celui-ci s'étant brouillé avec les marchands du Détroit, se retira de ce poste, et fut remplacé par M. PICOTE DE BELLESTRE, officier canadien.

Cependant, M. de Vaudreuil n'était pas inactif dans la capitale : il comprenait qu'il était de la plus grande importance pour la sûreté et l'avantage du Canada, de ne point permettre que les Anglais devinssent les maîtres sur le lac Ontario ; mais pour cela, il fallait les déloger du poste d'Oswego, où ils continuaient à se fortifier de plus en plus. Comme pour prélude à cette entreprise, il envoya dans ces quartiers un parti de trois cents hommes, sous les ordres du même M. de Villiers, dont nous avons déjà eu occasion de parler. Cet officier construisit, à quelque distance d'Oswego, un fort en palissades, tellement entouré d'épaisses forêts, qu'il fallait en être tout près, pour l'apercevoir ; ce qui lui donna le moyen d'intercepter à plusieurs reprises les effets et les provisions envoyés d'Albany à Oswego.

Le dessein des Français sur cette dernière place étant parvenu

aux oreilles
duquel ils
y trouvèrent
na ce général
avait tenue
tait la parole
de demeurer
jusqu'alors
sérènes qu'il
riverait à a
déjà montré
qu'il pût le
chemin en

Le gouverneur
était d'aller
où ils les trou
se joindre
leur fût fait
avoir fait

Tandis que

grand corps

MONTREAL

BOURLAM

Montréal,

avec lui s

qu'on eût

peu la com

qui lui pa

attendre

que des C

En atten

go par de

en différ

Anglais t

arriveret

che avec

ouaré, ou

avec l'ar

gouvern

devans,

7 à trois

division

demi-lie

chure d

cipal co

et la s

minuit.

aux oreilles des Iroquois, ils tinrent un grand conseil, à la suite duquel ils firent partir trente députés pour Montréal. Ils y trouvèrent M. de Vaudreuil, et dans l'audience que leur donna ce général, après l'avoir complimenté sur la conduite qu'il avait tenue jusqu'alors à l'égard de sa nation, le chef qui portait la parole, lui dit que l'intérêt et le désir des Cantons étaient de demeurer neutres, et que c'était pour cela qu'ils n'avaient jusqu'alors favorisé ni les Anglais ni les Français, dans les différens qu'ils avaient eus ; qu'il espérait qu'Ononthis continuait à avoir pour eux la même bienveillance qu'il leur avait déjà montrée en plusieurs occasions, et que le gage le plus sûr qu'il pût leur en donner, ce serait de ne leur point fermer le chemin entre Montréal et Oswego.

Le gouverneur leur répondit que la coutume de ses guerriers était d'aller chercher leurs ennemis, et de les combattre partout où ils les trouvaient, mais que s'ils lui promettaient de ne point se joindre aux Anglais, il donnerait des ordres pour qu'il ne leur fût fait aucune insulte. Il les renvoya ensuite, après leur avoir fait distribuer les présens accoutumés.

Tandis que ceci se passait à Montréal, il arriva à Québec un grand corps de troupes, sous les ordres du général marquis de MONTCALM, du chevalier de LEVI, brigadier, et du colonel de BOURLAMAQUÉ. Le marquis de Montcalm monta de suite à Montréal, où était le gouverneur général, afin de se concerter avec lui sur les opérations de la campagne. Il approuva fort qu'on eût envoyé des troupes pour bloquer Oswego, ou lui couper la communication avec Albany; et après avoir donné les ordres qui lui parurent nécessaires, il se rendit à Frontenac, pour y attendre l'arrivée des troupes qui montaient de Québec, ainsi que des Canadiens et des sauvages qu'on rassemblait à Montréal. En attendant, il fit bloquer l'embouchure de la rivière d'Oswego par deux vaisseaux armés, et envoya des partis de sauvages en différens endroits sur la route d'Albany, afin d'oter aux Anglais tout moyen de communication. Les troupes attendues arrivèrent enfin, et le 4 Août, M. de Montcalm se mit en marche avec la première division, et arriva le 6, à la baie de *Niaouaré*, où il fut joint, deux jours après, par la seconde division, avec l'artillerie et les provisions. M. RIGAUD DE VAUDREUIL, gouverneur des Trois-Rivières, avait eu ordre de prendre les devans, avec un corps considérable de Canadiens : il arriva le 7 à trois lieues d'Oswego, et fut joint, le 10, par la première division. M. de Rigaud s'avança alors par les bois jusqu'à une demi-lieue des forts anglais, (car il y en avait deux à l'embouchure de la rivière), afin de favoriser le débarquement du principal corps d'armée. La première division arriva le 10 au soir, et la seconde l'ayant jointe, le débarquement se fit le 12, à minuit.

Le marquis ayant fait ses dispositions, ouvrit d'abord la tranchée devant le fort *Ontario*. La garnison fit un feu soutenu, le 13, depuis la pointe du jour jusqu'à six heures du soir. Ses munitions se trouvant alors épuisées, elle encloua ses canons, et se retira au fort *Oswego*. Aussitôt que le général français se fut aperçu de ce mouvement, il envoya un gros détachement pour prendre possession du fort abandonné. Plusieurs des canons qu'avaient laissés les Anglais s'étant trouvés en état de servir, on les dirigea contre l'autre fort. Le feu de ces canons joint à celui des batteries qu'on avait érigées, effectua bientôt une brèche considérable dans les murs du fort *Oswego*, et M. *MERCER*, le commandant, ayant été tué, la garnison demanda à capituler, à la condition d'être conduite à Montréal prisonnière de guerre; ce qui lui fut accordé.

La perte des Anglais fut de cent cinquante hommes tués et blessés, et celle des Français de quarante. Le seul officier tué fut M. *DESCOMBES*, ingénieur: le colonel *Bourlamaque*, et les capitaines *PARMAROL* et *PARQUET*, du régiment de la Sarre, furent du nombre des blessés. Outre les deux forts dont nous venons de parler, sept vaisseaux de huit à dix-huit canons, deux cents bateaux, plusieurs pièces d'artillerie et une grande quantité de provisions de bouche et d'effets militaires tombèrent entre les mains des Français. Les étandards pris aux Anglais furent suspendus, comme trophées, dans les églises de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières. Les prisonniers, au nombre de douze cents, furent traités avec beaucoup d'humanité, à Montréal, d'après le témoignage de M. *Smith* lui-même, et échangés avant la fin de l'année.

La victoire d'*Oswego*, ou de *Chouaguen*, ajouta beaucoup à la réputation que le marquis de *Montcalm* s'était déjà faite en Europe, et ne contribua pas peu à entretenir, à augmenter même le goût pour la guerre, ou pour parler plus juste, peut-être, l'enthousiasme militaire des Canadiens. Ce général, après avoir démoli les forts dont il venait de se rendre maître, redescendit, avec ses troupes à Montréal, où il passa l'hiver.

Dans l'automne de la même année 1756, d'autres Acadiens de *Miramichi*, et ceux des environs du fort de *Beauséjour*, qui avait été attaqué et pris par les Anglais, arrivèrent à Québec, pour être plus en sûreté, et dans l'espoir qu'on ne les laisserait manquer de rien de ce qui leur serait nécessaire. Ils étaient porteurs d'un mémoire, où parlant pour eux-mêmes et pour ceux de leurs compatriotes, qui étaient restés en Acadie, ils représentaient, en substance, au marquis de *Vaudreuil*, "qu'ils n'avaient pas été la cause de la reddition de *Beauséjour*, comme il avait plu à M. de *Vergor* de le dire; que leur attachement à la France ne pouvait pas se mieux prouver que par le rejet

des of
étaient
aient
promp
tection
ment
perdre
que le
où ils
Beaul
des A
était d
les ra
plus d
leurs
le ref
ses, e
d'aut
en ce
Fran
biens
trois
tés à
agir
tition
nada
me l'
Amé
Et
et qu
gouv
privé
Fran
gouv
donn
n'en
dien
de l
Une
de b
nev
du g
ces
née
secr
et é

des offres avantageuses que leur avaient faites les Anglais ; qu'ils étaient réduits à un état d'autant plus déplorable, qu'ils n'y voyaient pas de terme, si le gouverneur général ne venait pas promptement à leur secours, et ne les prenait pas sous sa protection ; que la cause de cet état déplorable était un attachement à la France, que les Anglais n'avaient jamais pu leur faire perdre ; qu'ils auraient cru se déshonorer en acquiesçant à ce que les Anglais exigeaient d'eux, particulièrement dans un temps où ils étaient en guerre avec la France ; que les habitans de Beaubassin, des Mines et autres villages, étaient ou prisonniers des Anglais, ou dispersés dans les bois ; que leur seul désir était de se venger de leurs persécuteurs et de redevenir, sous tous les rapports, les sujets d'un roi qui leur était devenu d'autant plus cher, qu'il avait pris soin de les protéger et de pourvoir à leurs besoins en toutes occasions ; que leur état de dénument et le refus constant qu'ils avaient fait d'obéir aux autorités anglaises, en ce qui dépassait leur condition de neutralité, parlaient d'autant plus hautement en leur faveur, qu'on savait que c'était en conséquence de leur attachement au gouvernement de France qu'ils avaient abandonné leur terre natale et les biens qu'ils y possédaient, pour venir s'établir, au nombre de trois mille, à Miramichi, Beauséjour, &c. Ceux qui étaient restés à Miramichi priaient qu'il fût nommé une personne pour agir parmi eux comme surveillant, et faire une équitable répartition des vivres et des effets qui leur seraient envoyés du Canada. Enfin tous demandaient à être regardés et traités comme l'étaient les autres sujets de sa majesté Très-Chrétienne en Amérique.

Et certes ! il méritaient bien qu'on eût égard à leur prière, et qu'on leur accordât leur demande. Si c'est bien mériter d'un gouvernement que de lui sacrifier volontairement ses intérêts privés et personnels, quels sujets méritèrent mieux de celui de France que les bons et honnêtes Acadiens ? Sans doute, ce gouvernement eut toujours pour eux de la bienveillance, et leur donna même des preuves d'une sollicitude particulière ; mais il n'en fut pas de même de ses employés dans ce pays ; les Acadiens réfugiés éprouvaient assez souvent de leur part du dédain, de la dureté, et quelquefois même une espèce de spoliation. Une partie de ceux qui étaient venus à Québec, étaient porteurs de bons ou billets, qu'ils présentèrent à l'intendant. M. Bigot, qui ne voulait pas que la cour eût connaissance de la dépense, ou plutôt du gaspillage des deniers publics qui avait eu lieu, remit à payer ces bons, après qu'il aurait tiré les lettres de change pour l'année. Plutôt que de souffrir en attendant, ils s'adressèrent au secrétaire de l'intendant, qui ayant des liaisons avec le trésorier, et étant receveur de la taxe imposée aux habitans de Québec

pour la construction de casernes, avait toujours beaucoup d'argent à sa disposition, et il leur changea leurs billets, moyennant un escompte du tiers ou plus de leur valeur. Ces billets payés ensuite en plein par l'intendant à son secrétaire, procurèrent à celui-ci un profit considérable.

(A CONTINUER.)

SUPPLEMENT CRITIQUE.

CHAPITRE TROISIEME.

Manière simple de détruire les Puces des Blés, &c. &c.

CONTRAIRE AUX doutes qu'a manifestés un correspondant de la "*Bibliothèque Canadienne*," je crois qu'il est bien possible à la mouche hessoise de déposer dans l'épi, sur les grains de blé, et ce, malgré leurs enveloppes naturelles, ses œufs qui produisent les insectes qu'on appelle puces, et qui causent tant de ravages. Je crois encore qu'il est aussi bien possible à ces œufs de demeurer intacts et dans un état productible, malgré les opérations de la cueille, du battage et du vanage, étant fortement attachés au grain par une substance glutineuse dont les entoure la mouche qui les produit. Mais il paraît que lorsque le blé a été exposé à l'eau de la pluie, ou d'autre source, pendant ou après la récolte, ces petits œufs, d'abord transparents et imperceptibles à l'œil naturel, deviennent opaques; et c'est même un fait d'observation commune parmi nos cultivateurs attentifs aux événemens qui les intéressent, que le blé est souvent taché; et que lorsqu'il l'est considérablement, la crue qui en provient est ordinairement beaucoup mangée des puces. Un cultivateur de cette paroisse ayant été, l'hiver dernier, dans le hangar de notre curé, lui prédit que le blé de cette année serait mangé, parce que celui qui devait être employé à en faire la semence était taché.

Quelle que soit la cause ou la manière productive des puces, toujours, nous n'en ressentons que trop souvent les effets dommageables, et s'il est des moyens faciles et capables de les prévenir et de les empêcher d'avoir lieu, on ne doit pas négliger de les faire connaître et d'en recommander partout l'emploi. Or l'expérience a déjà prouvé que l'usage de la chaux et de la cendre diminue, et même empêche totalement les ravages de ces insectes injurieux qui, au moyen de l'humidité et de la chaleur vivifiante du printemps, commencent à prendre naissance avec la germination du blé. Quelques cultivateurs nous ont fourni, cette

année, plusieurs
 Outre cet
 de deux ans
 de la terre,
 tion de facil
 mine, un co
 gne encore
 pendant don
 manière à fu
 de la chaux
 suffisante p
 soin de bien
 qu'aucune p
 qui, ainsi a
 séquent pré

Cette ma
 le grand av
 les puces de
 re celui, pa
 chaux sur c
 par la nour
 l'assimilitio
 procéder à
 scientifique,
 pour nous g

Il faut de
 et de la ce
 quelques un
 fre, le phosp
 posés, en pl
 moyen de
 alkalis sont
 tis en diffé
 et dans des
 ture aux pl
 mentaires r
 organique
 mais qui so
 sède que pa
 lière, étant
 relle de cer
 propriété d
 la végétatio
 rantes des
 Or, 1°. elle décom

année, plusieurs exemples frappants de ce fait incontestable.

Outre cette méthode, que j'ai recommandée, il y a déjà près de deux ans, de répandre la chaux et la cendre sur la surface de la terre, quelques jours après l'avoir ensemencée, avec intention de faciliter l'accroissement des grains et de détruire la vermine, un correspondant du "*Canadian Courant*" nous enseigne encore la suivante : "trempez le blé de semence dans l'eau pendant douze heures; étendez-le sur le pavé de la batterie, de manière à faire échapper l'eau surabondante; ensuite prenez de la chaux fraîchement éteinte, et mêlez-la au blé en quantité suffisante pour que tous les grains en soient couverts, ayant soin de bien remuer le blé avec une pelle, de manière à ce qu'aucune partie n'échappe au contact immédiat de la chaux qui, ainsi appliquée, détruira promptement les œufs, et par conséquent préservera les grains de la destruction."

Cette méthode peut être préférable à la première; et outre le grand avantage de pouvoir détruire les œufs qui engendrent les puces des blés, et autre vermine, comme l'autre, elle a encore celui, par la présence plus immédiate et l'adhésion de la chaux sur ce grain, de contribuer beaucoup à son accroissement, par la nourriture dont elle lui facilite l'approche, l'absorption et l'assimilation, de quatre manières différentes. Mais avant de procéder à leur énumération, pour agir d'une manière un peu scientifique, je dois poser ici quelques principes fondamentaux pour nous guider plus sûrement dans notre entreprise.

Il faut donc se rappeler d'abord que les alkalis de la chaux et de la cendre, &c. ont une grande affinité chimique pour quelques unes des substances élémentaires, le carbone, le soufre, le phosphore, l'oxygène, l'hydrogène, &c. &c. dont sont composés, en plus ou moins grande partie, tous les êtres animés; qu'au moyen de cette affinité, les corps organiques avec lesquels les alkalis sont mis en contact sont décomposés, détruits et convertis en différents gaz, acides, sels, &c. &c. qui, dans l'occasion et dans des proportions bien conditionnées, servent de nourriture aux plantes contingentes; et qu'outre ces substances élémentaires nutritives, provenant de la décomposition des corps organiques, et dont se nourrissent essentiellement les plantes, mais qui sont absolument étrangères à la terre, qui ne les possède que par endroits, d'une manière accessoire et très irrégulière, étant l'effet de l'art, ou de l'accident, ou l'opération naturelle de certaines lois physiques, les alkalis ont encore la grande propriété d'attirer l'eau imprégnée de ces principes nécessaires à la végétation, et de la tenir en contiguïté avec les parties altérantes des plantes végétales.

Or, 1°. la chaux contient un alkali, et dans le cas actuel, elle décompose les œufs des puces en question, et, par le dé-

gagement des différents principes nutritifs qu'elle en occasionne à l'aide de l'humidité et de la chaleur solaire, &c. elle les rend, pour autant contribuables à la nourriture du blé dans son accroissement.

2°. La chaux ainsi adhérente au blé, ou dans la sphère de sa résidence dans la terre, attire à elle, surtout pendant la saison fraîche de la nuit, et absorbe de l'atmosphère, au moyen de l'alkali qu'elle contient, non-seulement l'eau, mais encore les diverses matières carbonées qui, à l'aide de l'humidité, sont portées au besoin des plantes, comme autant d'ingrédients nécessaires à leur accroissement.

3°. Comme on l'a déjà observé dans le chapitre précédent, la chaux, par sa qualité alcaline, agit encore comme un stimulant puissant sur les organes assimilateurs des plantes, ce qui le incite à absorber, avec plus d'aise et d'avidité, et à assimiler plus promptement les divers principes nutritifs qu'elle attire en contiguité avec leurs parties altérantes.

4°. Comme le principe alcalin entre dans la nourriture qui est essentielle aux plantes, la chaux qui en contient peut y contribuer encore en quelque degré, ce qui peut faciliter beaucoup l'accroissement du grain soumis au chaulage. Mais, considérant cette proposition comme étant bien fondée, la *bonne* cendre doit être, dans le cas actuel, encore bien meilleure, vu qu'elle possède par rapport aux plantes, toutes les qualités de la chaux, et qu'elle leur est bien plus naturelle, l'alkali qu'elle contient, le *potassium* (ou la potasse) en étant extrait par le procédé de la lixiviation. Cette méthode de chauler le grain, ou, ce qui peut opérer les mêmes effets, de répandre de la chaux ou de la cendre sur la surface de la terre, quelques jours après l'avoir ensemencée, est donc excellente, et ne saurait être trop recommandée à l'attention particulière de nos cultivateurs canadiens, qui peuvent, avec peu de coutement et de peine, et ce sans aucun risque, la mettre généralement en pratique. Diverses expériences, surtout de l'année dernière, ont prouvé l'égalité d'efficacité de ces deux méthodes peu différentes; et l'exemple que nous a fourni Mr. PARTENAIS, de St. Paul, et un cultivateur de Longueil, ne nous permet pas d'entretenir, en cette occasion, aucun doute fondé. Une preuve saillante, du grand avantage de chauler le blé, se manifeste dans la citation suivante: "On prit du blé qu'on supposait être attaqué des puces; on opéra sur la moitié avec de la chaux, et on sema aussi l'autre moitié sur le même terrain, par planches alternatives; le résultat fut que le grain qui avait subi le chaulage vint à maturité et rapporta beaucoup, pendant que les planches où on avait semé le blé sans préparation furent presque totalement détruites!"

De l'usage de la chaux et de la cendre, en agriculture, vient

encon
tionne
l'ère
plus
goue
objet
M.
autre
ces d
dans
laver
riate
rappo
le mé
res et
saline
dépla
de blé
d'un
une s
que s
princi
trop
usage
Je
que j
gré d
qui e
ques
pour
de la
que,
au m
de M
rait
triole
dans
le pr
cont
de cl
celui
revel
cine,
tive
geus
- T

encore le grand avantage qu'en reçoit le blé, par la chaleur aditionnelle à la vigueur qu'elles lui communiquent, et qui en accélèrent la végétation, de manière à le mettre en état de résister plus aisément aux ravages imprévus des inconstances et des rigueurs du temps d'une saison plus éloignée ; ce qui n'est pas un objet d'une petite considération.

Mais si l'on doit se garder de l'effet destructeur des puces et autres insectes, on ne doit guère moins se préserver des nuisances des mauvaises herbes. Or outre les moyens déjà indiqués dans le système de Mr. Guillet et dans ce supplément, celui de laver le blé de semence dans une solution de sel commun, (muriate de soude) me paraît très recommandable, parce que, par rapport aux œufs des puces au moins, le sel pourrait produire le même effet que la chaux, et permettrait aux graines étrangères et au blé improductible de flotter sur la surface de la solution saline qui, étant plus pesante que l'eau ordinaire, ne saurait être déplacée par les graines plus légères des herbes, ni par les grains de blé tari.—Par cette méthode, qui n'empêche pas la pratique d'un chaulage plus doux, on a le grand avantage de se procurer une semence du blé le plus net et le plus pur ; et comme, quelque simple qu'elle soit en apparence, elle est fondée sur des principes strictement philosophiques, je crois qu'on ne saurait trop en recommander, à nos cultivateurs canadiens, la mise en usage, qui leur est facile à tous.

Je ne saurais terminer ce chapitre sans témoigner le regret que j'éprouve de n'avoir pu donner à ce supplément tout le degré d'attention que demandait de moi l'importance des matières qui en font le sujet. Une faible santé, les occupations domestiques et de ma profession, et la courte période qui me restait pour l'écrire en temps convenable, ne m'ont pas laissé le loisir de le faire de la meilleure manière. Cependant, j'ose me flatter que, sous le rapport de la pratique, les deux derniers chapitres au moins seront jugés propres à accompagner l'excellent traité de Mr. Guillet ; et que si on ne loue pas mon travail, on ne saurait du moins blâmer le désir que j'ai d'être utile à mes compatriotes, et de contribuer en quelque manière à leur avancement dans la pratique des arts de leur ressort ; et l'agriculture étant le premier, comme aussi le plus nécessaire, le moindre effort contributif vers sa perfection ne doit pas être compté pour peu de chose.—C'est le désir d'être utile aux miens, irrésistible à celui qui écoute les doux sentiments de la nature, qui m'a fait revenir des États-Unis, où, après avoir été gradué en médecine, quelques circonstances favorables m'offraient une perspective aisée, et me permettaient de m'établir d'une manière avantageuse. Sincèrement intéressé au sort de mes compatriotes, si

après une série de mauvaises années et de troubles politiques, ils parviennent enfin à un état plus heureux, je me réjouirai cordialement avec eux de les y voir prospérer ; mais si, au contraire, le destin continuait de s'opposer à leur bonheur, veut les laisser demeurer sous l'influence du système affligeant de "*turn him out*" et de la gêne oppressive où l'on veut nous maintenir, toujours fidèle à ma patrie adoptive et à son gouvernement, sans ce pendant le confondre avec les abus qui peuvent s'y glisser, je me trouverai encore heureux de pouvoir, en gémissant, alléger le fardeau ; et porter avec eux, le joug ignoble que quelques étrangers arbitraires s'efforcent, déjà depuis long-temps, de nous imposer à tous.

CULTURE DU TABAC,

DANS LA VIRGINIE.

Le meilleur tabac de la Virginie se recueille sur une langue de terre qui s'avance entre la rivière d'York et celle de James. Les Virginions ont porté la préparation de cette denrée à une telle perfection, que le tabac qu'ils débitent passe pour le meilleur du monde. Il s'en fait un commerce si prodigieux, que la plupart des maisons de la Virginie sont toujours accompagnées de grands magasins bâtis en bois, avec un grand nombre d'ouvertures, qui donnent passage à l'air sans en donner à la pluie.

Le débit de cette précieuse denrée se pratique d'une manière remarquable. Tout planteur (cultivateur) de tabac, qui destine sa récolte à l'exportation, la met en boucauts (tonneaux,) et l'envoie ainsi en magasin. Là, le tabac est ôté de sa barrique, que l'on défonce, et est sondé dans tous les sens, pour connaître sa qualité, sa netteté, et on le rejette comme non exportable, si on y apperçoit quelque défaut ; dans le cas contraire, il est admis à l'exportation. Alors on le remet dans sa barrique, que l'on marque avec un fer rouge du nom du lieu de l'inspection, et l'on désigne sa qualité ; puis il est mis dans les magasins de l'inspection, à la disposition du planteur, qui reçoit un certificat de la valeur, et en même temps constatant le dépôt. C'est en vendant ce papier au négociant que le planteur vend son tabac. Celui-là le connaît par le billet d'inspection, comme s'il l'avait inspecté lui-même ; il envoie seulement son billet et le transfère au magasin où est le tabac, où il est délivré pour son compte.

Le culture du tabac, en Virginie, est difficile, et ses produits ne sont pas toujours certains. Il se sème dans le mois de mars, dans un terrain gras et un peu humide. Avant le temps de la

semence
l'on y br
raient m
terre pa
pais dan
semence
ne nuis
Quand
tée dans
un nègr
butte, e
tantes l
constan
arrache
croissan
près de
la tige,
s'élever
les aisse
feuilles,
plante
coupée
emport
suspend
dessica
pas ég
jours p
autres.
chées
paquet
semble
parées
par le
de for

M
tutio
ciers
taine

semence, le terrain est couvert de petites branches d'arbres, que l'on y brûle pour détruire les herbes et les racines qui pourraient nuire à la croissance de la plante, et aussi pour féconder la terre par leurs cendres. Le tabac est semé par couches et fort épais dans un coin du champ le plus à l'abri qu'il est possible. Cette semence est couverte de branches, dans la crainte que le froid ne nuise à son développement, et n'empêche la plante de pousser. Quand elle a trois à quatre pouces de haut, elle est transplantée dans le champ, qu'on a bien ameubli et travaillé en butte; un nègre, du coup du dos de la bêche, applatit le haut de la butte, et un pied de tabac est planté sur chacune d'elles, distantes l'une de l'autre de quatre pieds en tout sens. On tient constamment le terrain propre; on épluche la plante, et on lui arrache les feuilles, que l'on juge pouvoir nuire à sa parfaite croissance, en commençant toujours par celles qui sont le plus près de terre, et que l'humidité pourrait affecter. On en butte la tige, on en brise la tête avec l'ongle, pour l'empêcher de s'élever trop haut; on coupe tous les rejetons qui poussent sous les aisselles des feuilles; on arrache successivement toutes les feuilles, n'en laissant jamais plus de huit à neuf. Enfin, quand la plante est jugée mûre, ce qui a lieu dans le mois d'Août, elle est coupée et laissée plusieurs jours à sécher dans le champ, puis emportée dans des greniers: chacune d'elles y est séparément suspendue par la partie inférieure. Là les feuilles prennent par la dessiccation, un dernier degré de maturité, mais ne le prennent pas également; car cette dessiccation, qui a lieu au bout de deux jours pour quelques unes, dure plusieurs semaines pour quelques autres. A mesure que les feuilles sont séchées, elles sont arrachées de la tige, et arrangées les unes sur les autres en petits paquets. Les feuilles les plus parfaites doivent être mises ensemble; les feuilles de qualité inférieure doivent encore être séparées en classes différentes; les petits paquets de feuilles liés par leurs queues, sont mis ensuite sous la presse, puis entassés de force dans les boucauts.

(Beautés de l'Histoire des Etats-Unis.)

PLAN D'UN CONSEIL LEGISLATIF

POUR LE BAS-CANADA.

Mon plan serait, que le roi, en vertu de sa prérogative constitutionnelle, accordât à un certain nombre de propriétaires fonciers du Bas-Canada, des titres héréditaires de distinction à certaines conditions. Les titres seraient, comme de raison, au

choix de sa majesté ; mais il serait désirable qu'ils fussent les mêmes pour tous, et que les titulaires fussent égaux en rang ; le titre de baron me paraît le plus convenable, attendu que nous avons déjà deux baronnies titulaires dans le pays, et qu'il est de soi, et dans l'origine, le même que celui de seigneur du manoir. Les conditions seraient, premièrement, qu'ils possédassent des biens-fonds rapportant franc et net un revenu annuel de £500 à £600, par exemple, et qu'ils substituassent ces biens de la manière autorisée par les lois françaises, c'est-à-dire par une substitution fidei-commissaire, qui paraît être la plus convenable au cas, et qui assure la propriété pour trois générations. Leur nombre devrait être proportionné à celui des grandes seigneuries et des grandes propriétés dans les *townships*, de cent soixante, par exemple. Ces cent soixante barons se réuniraient en assemblée électorale, et éliraient trente d'entr'eux pour siéger à vie au Conseil Législatif, et à la mort d'un de ces membres, ils en éliraient un autre. Ajoutant douze membres à nommer à vie par la couronne, comme ils le sont à présent, et le grand juge de la province et les deux évêques *ex officio*, le nombre des conseillers serait de quarante cinq : ce nombre pourrait être augmenté par la suite, si on le jugeait nécessaire ; mais il paraît être proportionné au nombre des membres qu'il y aura dans la chambre d'Assemblée, quand le nouvel acte sera en pleine opération. Ici se trouvent combinés les trois systèmes de conseillers héréditaires, élus et nommés. Si la proportion est celle qui conviendrait, c'est ce que prouveraient le temps et l'expérience, la pierre de touche de toutes les institutions. Les trente membres ainsi élus à vie pour le Conseil, ne pourraient pas, naturellement, être élus membres de l'Assemblée ; il ne devrait pas non plus leur être permis de voter pour le choix de représentants ; mais je ne vois pas pourquoi les autres barons ne seraient pas éligibles pour l'Assemblée, et ne pourraient pas voter pour le choix de membres pour cette chambre, aussi bien que les fils des trente barons conseillers, s'ils étaient d'ailleurs qualifiés, de la même manière que les fils des lords en Angleterre, et les pairs irlandais, avant l'union, pouvaient être élus membres de la chambre des communes.

Un changement aussi essentiel dans le Conseil Législatif, et conséquemment dans la Constitution du Bas-Canada, ne pourraient pas être effectué par l'autorité du roi seule, ni même par celle du parlement impérial, sans le consentement de notre parlement provincial ; et l'on ne pourrait pas même le proposer ici sans enfreindre la prérogative royale ; car d'abord, le roi est autorisé par l'acte constitutionnel à annexer à un titre héréditaire quelconque, qu'il peut conférer dans la province, le droit d'être appelé au Conseil Législatif, mais non pas à accorder le pouvoir

d'éli
roi,
Lég
dre
le pr
datio
M
tion
à vie
autre
més
nom
et to
y en
il res
titrés
drait
que

U
Bart
com
se ra
dans
Que
de c
s'éle
geur
fuir
l'ins
déjà
jam
d'un
P
fixé
vit
étai
sach
nch
la r
t-or
T

d'élire des conseillers ; et en second lieu, il n'appartient qu'au roi, par l'acte constitutionnel, de déterminer comment le Conseil Législatif sera composé. Néanmoins, la chose pourrait prendre son origine ici, au moyen d'une adresse au gouverneur, le priant de représenter à sa majesté les vœux et les recommandations de la Législature de la province, sur ce sujet.

Mais que ferait-on du présent Conseil Législatif ? La question n'est pas difficile à résoudre. Les conseillers sont nommés à vie ; et il y en a onze qui possèdent de grandes seigneuries, ou autres propriétés foncières : ces messieurs pourraient être nommés barons et conserver leurs places, maintenant à vie ; au nombre des dix restant, (sans compter le juge en chef, l'évêque, et tout naturellement, les trois qui sont morts dernièrement,) il y en aurait deux à ajouter par la nomination de la couronne : et il resterait à en élire dix-neuf d'entre les grands propriétaires titrés. Il est aisé de voir qu'un Conseil ainsi constitué, deviendrait dans l'espace de quelques années, bien différent de celui que nous avons présentement.

CARDO.

COURAGE EXTRAORDINAIRE.

UN vaisseau de Boston venait de mouiller dans la rade de la Barbade. Aussitôt qu'il eut jetté l'ancre, plusieurs matelots, comme c'est d'usage, fort imprudents, se jetèrent à la nage pour se rafraîchir, pendant que les autres, montés sur les vergues et dans les hunes, veillaient de tous côtés l'approche des requins. Quelques momens après, l'alarme fut donnée ; ils aperçurent un de ces animaux d'une longueur énorme, dont la grande nageoire s'élevait au-dessus des eaux, qu'elle sillonnait. Tous les nageurs revinrent avec précipitation. Le monstre vorace voyant fuir sa proie, fend les vagues comme un trait, et arrive dans l'instant où le dernier des nageurs, saisi par ses camarades, était déjà presque dans la chaloupe, et lui emporte la cuisse et une jambe. Le malheureux matelot, hissé à bord, expire au bout d'une demi-heure.

Pendant cet intervalle, Emmanuel PURDY, de bout, les yeux fixés sur son camarade expirant, s'écria avec fureur, dès qu'il le vit rendre le dernier soupir : " Mon camarade est mort ! il était né dans la même ville que moi, à Darmouth, état de Massachusetts, et je pourrais me résoudre à ne le pas venger ! " En achevant ces mots, il saisit un grand couteau, et va l'aiguiser sur la meule du charpentier. Quel est ton dessein, " lui demanda-t-on ? " De tuer le monstre qui me prive de mon compatriote, "

répondit-il avec le sang froid du courage. Il monte ensuite sur le pont, se déshabille sans proférer une parole, et s'élançe à la mer, avant qu'on eût pu deviner son projet. Le requin affamé, qui n'avait pas quitté les environs du vaisseau, en attendant une nouvelle proie, ne tarda pas à l'appercevoir. Il nagea d'abord lentement, suivant l'usage de ces poissons, voraces, lorsqu'ils voient un objet dont il vont s'emparer. L'équipage croyant voir dévorer son compagnon trop hardi, poussa un cri d'effroi. Emmanuel, sans se laisser troubler, n'épuise pas ses forces ; il tient ferme son couteau, et avec une tranquillité admirable, il attend le monstre, qui s'approche la gueule ouverte ; plonge et l'évite, et bientôt après reparait à dix toises de distance. Il décrit un cercle autour de l'énorme cétacé, en nageant lentement pour l'attaquer sur les flancs. Le requin, dont tous les mouvemens annonçaient la fureur, certain d'atteindre sa proie, s'élançe en se penchant sur le côté, la gueule des poisson de cette espèce étant placée à une si grande distance de leur museau, qu'ils ne peuvent rien saisir sans se renverser. C'était l'instant que le brave marin attendait. Déployant alors toute la présence d'esprit, toute la vigueur et l'énergie dont le courage est susceptible, il plonge son couteau dans le corps du monstre. Sa machoir à triple rang de dents se referme aussitôt ; les coups terribles de sa queue sont élançer dans les airs les flots de l'élément dans lequel il nage : il ne poursuit plus sa proie. Mais la blessure qu'il vient de recevoir n'était pas suffisante pour lui arracher la vie. Le matelot déterminé se tient entre deux eaux, avec l'adresse du poisson même, et le frappe encore plusieurs fois : bientôt la mer est teinte du sang de ce requin ; ses mouvemens s'affaiblissent, il roule, surnage et meurt. Ce combat extraordinaire ne dura que sept minutes. La terreur dont tout l'équipage avait été saisi fut bientôt convertie en transports de joie, chacun d'eux, en aidant l'intrépide marin à monter à bord, se félicitait d'être le compagnon d'un homme qui avait osé attaquer corps à corps, et qui avait su vaincre un monstre si redoutable, dans son propre élément. Dès que le requin fut sur le pont du navire, son vainqueur lui coupa la tête, lui ouvrit le ventre, et en retira les membres de son camarade, qu'il rejoignit aux restes insensibles de celui qu'il venait de venger avec tant de courage.

(Lettres d'un Cultivateur Américain.)

INSTITUT DE FRANCE.

Mr. GÉOFFROY ST. HILAIRE fait, au nom de la commission chargée d'examiner les travaux de l'expédition scientifique en-

royé
ditio
So
vaie
DES
BRU
et la
ties.
les d
varin
se sc
Nava
tion
et de
L'
tor e
Mess
à Na
GET,
l'exp
Virle
trave
Tous
tamm
Pa
huma
avec
cédé
de F
L'
de la
mai,
quer.
Ba
comp
de p
L'exp
Bour
tagée
rer le
port
possé
est fa
leur
" "
les F

voyée en Grèce, un rapport sur les opérations de cette expédition

Sous la direction de M. BORY DE SAINT-VINCENT se trouvaient Mr. VIRLET, pour la minéralogie et la géologie ; M. DESPRE'AUX, pour la botanique ; M. PECTOR, médecin, et M. BRUSLE, pour la zoologie ; M. DELAUNAY, pour la géographie et la géologie ; et M. BACCUET, dessinateur, pour toutes les parties. La traversée a été longue et pénible ; ce n'est que dans les derniers jours de Mars que l'expédition a vu les côtes de Navarin. Après quelques jours d'un repos nécessaire, nos savans se sont livrés à l'examen intérieur et extérieur de la rade de Navarin. La commission a adressé au ministère la description de différens poissons et coquillages qui peuplent cette rade, et des côtes qui la bordent.

L'expédition s'est ensuite divisée en deux parties. MM. Pector et Delaunay ont été chargés d'explorer tout le littoral de la Messénie en partant de Modon. M. Despréaux, resté malade à Navarin, a été remplacé par un jeune chirurgien, M. PANAGET, auquel M. le maréchal MAISON a permis de s'adjoindre à l'expédition. M. Bory de Saint-Vincent, accompagné de MM. Virlet, Bruslé, et Baccuet, ont exploré l'intérieur des terres, à travers des montagnes et des vallées jusqu'ici peu fréquentées. Tous les voyageurs avaient pour instruction de prendre constamment trois hauteurs barométriques par jour.

Partout nos voyageurs ont trouvé les Grecs bons, hospitaliers, humains, intelligens ; partout ils ont vu les Français accueillis avec reconnaissance et empressement. Les Grecs [sont] précédés leurs prières publiques d'une prière pour la famille royale de France.

L'expédition a remarqué et signalé des débris de monumens de la plus haute antiquité. Un premier rapport, daté du 10 mai, contient le détail des observations que nous venons d'indiquer.

Dans un second exposé, M. Bory de Saint-Vincent rend compte de nouvelles excursions, et décrit d'abondantes collections de produits du sol, qu'il adresse au Muséum d'histoire naturelle. L'expédition, augmentée d'un nouveau membre, M. GOGUET DE BOURLEY, envoyé par le ministre de l'intérieur, s'est encore partagée en deux sections : la première s'est embarquée pour explorer les côtes, la seconde a visité l'intérieur de l'Étolie. Le rapport signale un grand nombre d'erreurs dans les cartes que nous possédons. L'expédition continue à se louer de l'accueil qui lui est fait partout par les Grecs ; elle fait les plus grands éloges de leur caractère moral et de leur capacité.

“ Dans la Laconie comme dans la Messénie, dit M. Bory, les Français sont l'objet de la plus vive affection et d'un culte de

gratitude qui porte les habitans, jusque dans les moindres villages, à ne plus commencer l'office divin que par une prière générale pour la famille royale de France. Les Mœurs des Maniotes, dit M. Bory, nous ont singulièrement intéressés. Leur histoire sera certainement l'une des parties les plus piquantes de notre relation. Nous réclamons l'honneur d'avoir parmi les Européens, pénétré les premiers chez ces descendans des Spartiates, chez lesquels nous avons observé les mœurs des temps anciens modifiées par des coutumes féodales dont l'esprit nous reporterait au troisième siècle.

“ La Laconie est susceptible des plus grandes améliorations ; les terres y rendent considérablement, quoique mal tenues. Toutes les pratiques de l'agriculture et du jardinage y sont dans l'enfance, les fruits et les herbages d'une qualité très inférieure ; les moindres terres sont délaissées et abandonnées aux roseaux et à toutes les plantes croissant spontanément. Quand on pense qu'on pourrait remédier à ce qui est là si défectueux, y prévenir l'insalubrité de beaucoup de terrains marécageux en y rapportant un grand nombre de plantes exotiques, dont on ignore même le nom, on juge qu'une commotion politique et le moindre changement dans les usages sont un bienfait pour cette partie de la Grèce, et deviennent ainsi secourables à l'humanité.”

Cependant l'excès du travail et les fatigues sous un ciel ardent devinrent enfin funestes aux voyageurs. M. Baccuet tomba d'abord dangereusement malade ; puis M. Virlet, que son zèle emportait trop souvent. “ A notre arrivée à Monembasie, continué le directeur de l'expédition, MM Bruslé et Delaunay, tous deux si pleins de zèle, tombèrent aussi malades. M. le docteur Pector resté en arrière dans son expédition maritime, ne put alors donner ses soins à ses collaborateurs. Ce fut un jeune médecin bava- rois, Succharini, attaché aux troupes grecques régulières, qui fut appelé, ou plutôt envoyé expressément par M. le président de la Grèce.” Les malades convalescens au départ du courrier, ont été conduits par M. le directeur Bory sur un bateau à vapeur à Tisio, île de l'Archipel, à quinze heures de la côte.

Des récoltes abondantes ont été faites pendant ce voyage d'Arcadie et de Laconie ; mais il n'en a encore été rien envoyé en France.

M. le rapporteur termine par une énumération des richesses scientifiques qu'on doit à la commission. Elle sont aussi nombreuses qu'on pouvait s'y attendre dans un pays connu depuis si longtemps, quoique d'une manière imparfaite, si voisin du nôtre et sous une latitude si peu différente. La commission de l'Institut donne les plus grands éloges au zèle, à l'activité et au savoir profond du directeur de l'expédition, ainsi que de tous les membres qui la composent. Il rappelle que c'est l'autorité qui a eu l'heu-

rouse idé
à la Fran
des sujets
M. Br
de M. V
à celles d
rapport r
la prochi

STA

C'est
ses force
 récemm
littératu
tout 166
tutionne
les 18 a
corrigée
lulaires
gnac.

Les 1
500,00
18 aut
au très
Voic
politiqu
de les

Le 1
princip
M.....
bert d

Le
à 20,0
Dumc
le con

Le
Les r
Leson
M. d
lent.

La
tie, l
Ferd

reuve idée d'une expédition qui doit faire beaucoup d'honneur à la France. L'Académie des sciences, consultée pour le choix des sujets, n'a qu'à s'applaudir de ceux auxquels elle s'est fixée.

M. BRONGNIART fait à son tour un rapport sur deux mémoires de M. Virlet, relatif à la géologie de la Messénie, et notamment à celles des environs de Modon et de Navarin. La lecture de ce rapport n'a pas été terminée; nous en donnerons une idée dans la prochaine séance.

STATISTIQUE DE LA PRESSE EN FRANCE.

C'est en ce moment qu'il importe de passer en revue toutes ses forces, pour les bien connaître au besoin. Des relevés faits récemment établissent qu'il existe à Paris 152 journaux sur la littérature, les sciences et la religion, et 17 sur la politique, en tout 169; 151 de ces journaux sont rédigés par l'esprit constitutionnel, c'est-à-dire entendant la monarchie avec la Charte, et les 18 autres entendant la monarchie sans la Charte, ou revue et corrigée avec le droit d'aînesse, la loi d'amour, les rigueurs salutaires de la rue Saint Denis, MM. de Villèle et de Polignac.

Les 151 journaux constitutionnels ont 197,000 abonnés, 1,500,000 lecteurs, et donnent au trésor 1,155,200 francs. Les 18 autres ont 21,000 abonnés, 192,000 lecteurs, et ne donnent au trésor que 437,000f. par année.

Voici les noms des principaux rédacteurs des 10 journaux politiques quotidiens imprimés à Paris; il est assez intéressant de les connaître;

Le *Moniteur*, journal officiel, compte 2,500 à 4,000 abonnés, principalement parmi les fonctionnaires publics. Directeur, M.....; rédacteurs, MM. Massabiau, Peuchet, Amar, Aubert de Vitry.

Le *Constitutionnel*: Le nombre de ses abonnés est de 18,000 à 20,000. Il a pour rédacteurs MM. Etienne, Jay, Evariste Dumoulin, Thiers, Léon Thiessé, Année, Gilbert Desvoisins, le comte de Laborde, Thierry, Rolle.

Le *Journal des Débats* compte de 12,000 à 14,000 abonnés. Les rédacteurs sont; MM. Bertin-Devaux, Duviquet, Feletz, Lesourd, Guisot, Salvandy; Saint-Marc, Girardin, Becquet, M. de Châteaubriand lui a prêté l'appui de son immense talent.

La *Quotidienne*, 5,000 abonnés. Rédacteurs, MM. Laurentie, Michaud, Soulier, Mennéchet, Merle, Larose, Audibert, Ferdinand Laloue, Bazin et Charles Nodier.

Le Courrier Français, 4,500 abonnés. Il est rédigé par MM. Chatelin, Kératry, Jouy, Avenel, de la Pelouse, Alexis Jussieu, Moreau, Guyet, De Pradt, Benjamin Constant.

Journal du Commerce, 3,500 abonnés. Rédacteurs MM. Bert, Larregay, Rouen, Desloges, Justin, Gensoul, Leclerc, Guillemont, Thomas.

La Gazette de France, 2,000 abonnés. Rédacteurs, MM. de Genoude, Colnet, Sevelingues, Boisbertrand, Bénaben, de Rougement, René Perrin, Mme Bolly et les comtes de Peyronnet et de Corbière.

Messager des Chambres, 2,500 abonnés. Ce journal, qui depuis l'avènement du ministère Polignac semble avoir pris à tâche de devenir le représentant des idées jeunes, est maintenant rédigé par MM. A. Romieu, J. Jani, Brucker, Véron, Royer, &c. Les anciens rédacteurs étaient MM. Molitourne et Capéfigue.

Tribune des Départemens, 1,000 abonnés. Cette feuille, de nouvelle création, a pour rédacteurs M. Daunou et la plupart des écrivains de la Revue encyclopédique.

Nouveau Journal de Paris, 1,000 à 1,500 abonnés. Rédacteurs, MM. Léon Pillet, de Montglave, Eusèbe Salvvert.

Voilà pour Paris; calculons maintenant pour la province. Le compte sera d'autant plus curieux, que l'opinion des départemens acquiert en ce moment une grande importance. Sachons donc quelle est cette opinion.

On compte dans les départemens 75 journaux, non compris les feuilles d'annonces et les bulletins administratifs. Sur ces 75, soixante-six propagent les doctrines constitutionnelles, et ne sont payés que par leurs abonnés, à qui leur opinion convient; un, le *Mémorial de Toulouse*, est écrit et payé par l'archevêché de Toulouse; 4 vivent sur les fonds secrets de la congrégation, et les 4 autres se soutiennent à leurs frais, jusqu'à ce que fatigués de vendre du monarchisme sans profit, ils ferment boutique, comme a fait la *Gazette universelle de Lyon*.

Ce n'est pas tout, complétons cette statistique de l'opinion en France par les élections. Sur 100 électeurs réunis dans un collège pour une élection, on trouve 25 fonctionnaires publics révocables, 4 juges, 5 avocats, 4 avoués, 6 notaires, 3 médecins, 19 négocians et 43 personnes sans professions déterminées. Celles-ci donnent 36 voix aux candidats constitutionnels, les négocians 8, les médecins 2, les notaires 4, les avoués 1, les avocats 2, les juges et les fonctionnaires révocables 3; en tout, 60 voix constitutionnelles sur 100.

Parmi les 40 voix qui restent, 22 sont acquises aux ministères présens et futurs. Ce sont les *Spécialistes* de tous les régimes, les *omnibus* de la politique: 8 à la congrégation, ce sont les *dévots*

de place,
les royal

Nous
rants q
objet si
mens, d
obstacle
pouvion
carrière
dit ensu
biles ch
talens s
la nation
ia: sen
être p
avons
Farrad
des len
est né
ne lais
peuver
des dé

AN
déter
derni
il n'e
nir à
L
conn
ple,
de l
cou
l'Ar
ce n
pas
qu'
dél
a r

de place, et 10 aux partisans de la monarchie absolue, ce sont les royalistes à la turque.—*I.e. Compilateur.*

VERRES ASTRONOMIQUES.

Nous avons parlé, il y a quelque temps, des efforts persévérans qu'on fait en Allemagne, pour amener à perfection cet objet si désirable en astronomie, la manufacture, pour les instrumens, de verres exempts des défauts qui ont jusqu'à présent mis obstacle à l'exacte observation des corps célestes; et nous ne pouvions qu'être fâchés de voir notre pays en arrière dans cette carrière honorable et profitable en même temps. Nous avons dit ensuite que Mr. FARRADAY (sans contredit, un des plus habiles chimistes dont l'Europe puisse se vanter,) avait dirigé ses talens sur cet objet, et avait réussi à effectuer une grande amélioration dans la fabrique des miroirs astronomiques; mais il lui semblait y avoir beaucoup à faire encore, avant qu'il pût être parfaitement satisfait du résultat de son travail. Nous avons présentement le plaisir sincère de pouvoir dire que Mr. Farraday a complètement réussi. Il peut maintenant fabriquer des lentilles d'un pied de diamètre, et même de deux pieds, s'il est nécessaire, d'une transparence si égale et si parfaite, qu'elles ne laissent rien à désirer à l'astronome le plus difficile, et ne peuvent manquer de donner des résultats propres à conduire à des découvertes extraordinaires dans le système celeste.

Literary Gazette.

VARIETES POLITIQUES, &c.

ANGLETERRE.—*Londres, 7 Oct.* Il paraît que le gouvernement est déterminé à procéder contre M. Lawless. Il avait excipé dans le dernier terme, et l'on croyait que la chose en resterait là; mais il n'en est pas ainsi, car le solliciteur général a signifié un avenir à son avocat.

LONDRES.—*12 Octobre.* A mesure que l'on vient à mieux connaître les divers articles préliminaires du traité d'Andrinople, on en apprécie de plus en plus la sévérité, et ils ont suscité de la part des Européens auprès de la Porte, une remontrance couchée dans les termes les plus énergiques. On peut dire que l'Angleterre et la France battent la marche dans ce protêt, car ce n'est autre chose qu'un protêt; si les autres puissances n'y ont pas pris une part aussi marquante, il ne faut pas conclure qu'elles sont indifférentes sur les résultats probables d'un traité définitif assis sur de pareilles bases. L'Autriche, en particulier, a manifesté son mécontentement d'une manière non équivoque.

Les papiers de Liverpool sont remplis de rapports de courses

entre des voitures locomobiles, dont l'une inventée par Erickson et Braithwaite, de Londres, du poids de 2 tonneaux, 15 quintaux, court sur le pied de 28 milles à l'heure. Cette voiture s'appelle le "Novelty" et est considérée comme le beau idéal de la locomobilité.

IRLANDE.—C'est avec beaucoup de satisfaction que nous nous voyons en état d'annoncer, sur des rapports publics et privés, que l'état de l'Irlande laisse appercevoir des marques évidentes d'amélioration. Le Vice-Roi, mu par le même esprit d'humanité et de conciliation qui lui a dicté son refus à une certaine application mal avisée pour faire revivre les bienfaits de l'insurrection dans un district provincial, a mis le veto sur une certaine coutume de vieille intolérance, qui jusqu'ici a souvent signalé l'inauguration du lord Maire de Dublin; nous voulons parler de la santé ridicule et offensante de la mémoire glorieuse.

FRANCE.—L'agitation contre le nouveau ministère continue encore. Les habitans de Grenoble, ou une partie d'entre eux, ont pétitionné le Roi contre le ministère, contre lequel ils profèrent plusieurs fortes accusations, entre autres, de mépris pour la charte et pour la liberté de la presse; de favoriser la fraude dans les élections; d'avoir levé des taxes exorbitantes, de s'être opposé à l'éducation publique. &c. &c.

ITALIE.—Des lettres de Rome annoncent que le pape, étant informé des ventes continuelles d'esclaves à Rio de Janeiro, et que le commerce d'esclaves s'y fait encore d'une manière scandaleuse, a chargé son nonce de représenter la chose à l'empereur Don Pedro, et d'obtenir de sa majesté impériale la prohibition de cet infame trafic.—(Papier de Paris.)

RÉGISTRE PROVINCIAL.

Mariés : A St. Antoine, le 9 du présent mois, par Messire ALINOTTE, Mr. Albert PICHÉ, Marchand, de Contrecoeur, à Dlle. Lucie BRAZEAU;

A Sté. Thérèse de Blainville, le 10, par Messire DUCHARME, Mr. F. X. VALADE, Etudiant en droit, de Terrebonne, à Dlle Ephise PRÉVOST;

A St. Roch de Québec, le 24, par Messire MAILLOU, Mr. Narcisse HAMEL, à Dlle Emilie KNIGHT.

Décédés : A Québec, le 17, Dame Marie Geneviève NOEL, veuve de feu Joseph DRAPEAU, écuyer, Seigneuresse de Rimouski, &c.

A Montréal, le 23, Ludger Alphonse, enfant de Mr. L. DUVERNAY, âgé de 14 mois;

Au même lieu, le 24, Joseph Philippe Arthur, enfant de Philippe BAU-NEAU, écuyer, âgé de 10 mois;

A L'Assomption, le 27, Louis RAYMOND, écuyer, N. P. âgé de 76 ans.

Commissionnés : Robert ARMOUR, fils; et Hugh TAYLOR, écuyer, Avocats et Procureurs; MM. P. M. BARDY et C. Z. FRÉMONT, Médecins et Chirurgiens; Germain GUAY et F. X. RACICOT, Notaires; A. J. RUSSEL, Arpenteur, et F. WINTER, écuyer, Schérif du District inférieur de Gaspé.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX. 15 DECEMBRE 1829. NUMERO XII.

HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION)

COMME il était difficile d'obtenir les provisions nécessaires pour la subsistance des troupes, M. Bigot proposa au gouvernement de nommer un commissaire général, qui serait chargé de faire venir des vivres de France, pour les troupes du roi. L'intendant recommanda M. Cadet comme propre à remplir cette charge importante, et ce dernier fut en effet nommé commissaire général, par provisions du 1er. Janvier 1757. Dès qu'il fut nommé, Bigot envoya aux garde-magasins l'ordre de remettre entre les mains des commis de Cadet un inventaire des provisions de bouche qu'il y avait dans leurs postes respectifs, et de n'en faire aucune distribution que par leur ordre, ou celui de l'officier commandant. Le commissaire général fut chargé de toutes les dépenses, excepté celle des bateaux, pour le transport des provisions, lesquels étaient fournis par le gouvernement. Il demanda un million de livres, et cette somme lui fut aussitôt remise entre les mains. Afin de se prévaloir le plus promptement et le plus profitablement possible de son nouvel emploi, il prit à son service comme commis, un individu qui avait été renvoyé de chez un marchand, pour conduite malhon-

nête. L'approvisionnement des troupes, dans le gouvernement de Montréal, et dans les postes du pays d'en haut, fut confié à deux individus, dont l'un prit le nom d'inspecteur, et l'autre de trésorier. Le premier fit la visite des différents postes, bien moins dans la vue du service du roi, que pour y avoir des gardes-magasins favorables à son but. Ceux de ces derniers qui lui parurent trop intègres furent renvoyés, pour faire place à des gens plus faciles et plus accommodants; et comme il était important d'être en bonne intelligence avec les commandans, il leur fut fait des présens en argent et en boissons. Comme le gouvernement était obligé de pourvoir ces postes de vivres et de liqueurs fortes, on avait soin de diminuer dans les comptes, la quantité qu'il y en avait, afin d'avoir l'occasion d'en demander

davantage. Les garde-magasins ne parlaient jamais, dans leurs demandes, de ce qu'il leur en restait entre les mains, afin que ce qui serait demandé ensuite, en addition à l'approvisionnement ordinaire, et qui se trouvait à la disposition de l'inspecteur, pût être revendu à la couronne à un prix exorbitant.—Quant à la fourniture d'habillemens pour les troupes et les milices, elle fut confiée à Péan, pour les postes d'en haut, avec l'autorité de prendre dans les magasins du roi, tout ce qu'il lui faudrait, et l'on peut croire qu'il sut tirer bon parti de son nouvel emploi.

Cependant les habitans de Québec souffraient de la rareté et de la cherté du pain, vu la difficulté de se procurer du bled, dans les campagnes, au prix de six livres le minot fixé par l'intendant. Cadet, qui savait qu'il y avait beaucoup de bled chez les cultivateurs, conseilla à l'intendant de le saisir ; et celui-ci fit aussitôt sortir l'ordre de ne plus porter ni moudre de bled à aucun des moulins de la province. Un nombre de commis chargés de cet ordre furent envoyés dans les différentes seigneuries pour voir à ce qu'il fût exécuté, excepté pourtant chez ceux des seigneurs à l'égard desquels la compagnie dont nous avons déjà parlé désirait se montrer indulgente. Cet ordre mit bientôt en vente une grande quantité de bled. Cadet, le secrétaire de l'intendant, et plusieurs des commis envoyés avec lui dans les campagnes, y firent un énorme profit, en le revendant vingt-quatre livres le minot.

Malgré la prise de Beauséjour par les Anglais, la somme d'argent accordée aux Acadiens émigrés, sous le gouvernement de M. de la Galissonnière, continuait à leur être payée annuellement, et comme c'était une assez riche mine à exploiter, Bigot y envoya un garde-magazin, et Cadet un commis pourvu d'une grande quantité de marchandises sèches et autres effets. Le garde-magazin avait ordre de ne faire aucun commerce particulier, mais de prendre chez le commis de Cadet tout ce qui lui serait nécessaire, et de donner des reçus de ce qui lui serait fourni. Par ce moyen, le commis accapara pour le maître tout l'argent donné par la couronne aux Acadiens, sans parler de l'énorme profit fait sur la vente des marchandises. Afin de n'être point troublé dans un jeu aussi profitable, la compagnie ajouta d'elle-même aux appointemens du commandant du poste, et fit un traitement considérable au surveillant qui avait été accordé à la prière des Acadiens.

En conséquence de l'ordre envoyé de France à M. de Vaudreuil de défendre les frontières de la colonie, et d'agir sur l'offensive, quand il croirait pouvoir le faire avec avantage, il envoya, pendant l'hiver, plusieurs partis de Canadiens et de sauvages, pour reconnaître le pays, sur les frontières des colonies anglaises. Un de ces partis, qui avait pénétré au-delà du lac

Champ
tiveme
dionale
tité de
Monte
vis qu'
achevé

Cor
calm se
pes de
cents s
ces tro
verneu
Trois-
pour s
Québe
son ha
comme
lon, et
du fort
ingénie
le fort
bateau
Ponlan
s'effor
du roi
Rigau
vait ex

Tou
Rigau
pa le
demie
avait é
il prit
ploys
un co
coupe
fit sor
le refu
dernie
par e
tenir
maisc
trois
nombr
tréal.

Champlain, revint avec la nouvelle que les Anglais étaient activement occupés à fortifier le fort George, à l'extrémité méridionale du lac de ce nom, et y avaient amassé une grande quantité de vivres et de munitions. Le gouverneur et le marquis de Montcalm eurent un pourparler sur le sujet, et ils furent d'avis qu'il fallait attaquer le fort, avant que les ouvrages fussent achevés, et qu'il y eût été assemblé une forte garnison.

Comme il n'y avait pas de temps à perdre, M. de Montcalm forma un détachement de cent cinquante hommes de troupes de la colonie, de six cent cinquante Canadiens et de quatre cents sauvages, pour cette expédition. Le commandement de ces troupes fut confié à M. Rigaud de Vaudreuil, frère du gouverneur général, lequel, comme gouverneur particulier, (des Trois-Rivières,) avait dans la colonie le rang de colonel, et il eut pour second, le chevalier de LONGUEIL, lieutenant de roi à Québec. Ce dernier s'était déjà distingué par sa bravoure et son habileté dans le métier des armes. Les troupes du roi étaient commandées par M. PONLARIÉ, capitaine au régiment du Roussillon, et celles de la marine, par M. Dumas, qui était descendu du fort Duquesne. Le chevalier LEMERCIER agissait comme ingénieur en chef. M. Rigaud avait pour instructions d'attaquer le fort par escalade, et s'il était repoussé, de mettre le feu aux bateaux, aux magasins et aux bâtimens qu'il y avait auprès. M. Ponlarié devait obéir en tout aux ordres du commandant, et s'efforcer de maintenir la bonne intelligence entre les troupes du roi et celle de la colonie; et s'il différait d'opinion avec M. Rigaud, dans le cas où il y aurait un conseil de guerre, il devait exposer ses raisons par écrit.

Toutes les dispositions nécessaires ayant été faites, M. de Rigaud partit de Montréal au commencement de Mars, et campa le 17 du même mois, derrière une coline, à une lieue et demie du fort George. Le dessein du commandant français avait été de surprendre la garnison; mais n'y ayant pas réussi, il prit le parti d'investir le fort. En même temps qu'il employa une partie de son armée à amasser des fascines, il posta un corps de sauvages sur le chemin du fort *Edward*, afin de couper la communication avec Albany. Le 21, M. de Rigaud fit sommer le commandant anglais de se rendre, mais celui-ci le refusa, en disant qu'il était résolu de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Désespérant de pouvoir emporter le fort par escalade, le commandant français se vit contraint de s'en tenir à la seconde partie de ses instructions: il brula toutes les maisons qu'il y avait aux environs du fort George; l'hôpital, trois hangars remplis de provisions, trente bateaux, et un grand nombre de chaloupes; après quoi, il reprit la route de Montréal.

Le gouverneur général approuva ce qu'avait fait son frère, et vit dans l'incendie des magazins et des bateaux des Anglais, au fort George, un moyen de retarder leurs progrès, s'ils avaient dessein d'attaquer Carillon, ou la Pointe à la Chevelure. Afin de mettre les forts qu'il y avait en ces endroits, dans un meilleur état de défense, M. de Bourlamaque y fut envoyé, avec deux bataillons, pour continuer les ouvrages, et s'assurer de la communication entre les deux lacs, (de Champlain et du St. Sacrement). Le capitaine Pouchot fut envoyé en même temps à Niagara comme commandant, avec ordre de mettre ce fort dans le meilleur état de défense possible. Cet officier envoya aux tribus du nord et de l'ouest l'invitation de faire descendre leurs chefs à Montréal, pour assister au grand conseil qui devait s'y tenir. Elles acquiescèrent toutes, et promptement à l'invitation; les chefs descendirent, accompagnés d'un grand nombre de guerriers, et dans l'audience que leur donna le gouverneur général, il leur dit en substance, " que, comme ils n'ignoraient pas les derniers succès qui avaient couronné les armes du grand Ononchio leur père, il espérait qu'ils n'auraient plus aucune communication avec les Anglais, ses ennemis; que ces derniers avaient bâti sur le terrain de leur père, un fort qu'il avait reçu ordre de détruire, et qu'il ne doutait pas qu'ils ne fussent d'eux-mêmes portés à aider dans cette entreprise. Ils lui répondirent en peu de mots, qu'ils avaient écouté attentivement son discours, et qu'ils étaient déterminés à se conformer à sa volonté. Pour les affermir dans cette résolution et leur témoigner sa satisfaction, M. de Vaudreuil leur fit distribuer plus de présens qu'il ne s'en donnait ordinairement, en ces occasions.

Comme l'entreprise contre le fort George exigeait, pour réussir, plus de moyens que n'en avait eu M. de Rigaudi, on assembla à *St. Jean*, où il avait été bâti un fort en 1749, des troupes et des milices de toutes les parties de la province. Le transport des vivres et des munitions, qui se fit, en grande partie, par bateaux, de Montréal à Sorel, et de là à *St. Jean*, fut encore pour la plupart des employés corrompus et prévaricateurs du gouvernement, un moyen d'amasser des richesses par toutes sortes de fraudes et de déceptions, ou plutôt par le pillage de l'argent et des effets du roi. Si l'on ajoutait foi à tout ce que rapporte M. Smith, en cet endroit, plusieurs officiers de troupes, et quelques Canadiens, employés dans ce transport, auraient eu part au brigandage; mais nous aimons mieux croire qu'il y a ici erreur, ou du moins exagération, de la part d'un historien, dont la prévention paraît être la passion dominante, et qui, par un nombre d'avancés plus que suspects, avertit indirectement son lecteur d'être constamment sur ces gardes.

Quoi
Jean, re
pour all
gondere
pour tr
Après
cinq cet
Elle s'e
lac. L
envoya
FONDR
se ren
train ce
dont il
d'eux
fendre
toutes
et qu'i
Le c
rejeta
et ses
tirer u
c'était
à peu
calm,
parvie
tôt l'i
Mont
profit
fendit
n'esp
picul
sortir
cond
cinq
la ba
enco
veng
men
dans
rent
obli
évit
daie
nisc
ils r

Quoi qu'il en soit, le chevalier de Lévis, qui commandait à St. Jean, reçut, le 3 Juillet, l'ordre de traverser le lac Champlain, pour aller joindre le marquis de Montcalm à Carillon, ou Tigonderoga, où ce dernier était occupé à faire ses préparatifs pour traverser le lac du St. Sacrement.

Après la jonction, l'armée se trouva composée de cinq mille cinq cents Français et Canadiens, et de dix-huit cents sauvages. Elle s'embarqua aussitôt, et arriva le 5 Août, à l'extrémité du lac. Le fort George fut aussitôt investi, et le général français envoya au colonel MUNRO, commandant de la place, par M. FONTBUNE, son aide-de-camp, une lettre, où il le sommait de se rendre, en lui disant, qu'il avait une armée nombreuse, un train considérable d'artillerie, et un grand corps de sauvages, dont il ne pourrait plus restreindre la fureur, si quelques uns d'eux étaient tués ; qu'il lui était inutile d'entreprendre de défendre sa place, dans l'espoir d'être renforcé, vu qu'il avait pris toutes les précautions pour qu'il ne pût lui arriver aucun secours ; et qu'il lui demandait une réponse immédiate et décisive.

Le colonel Munro lui répondit d'un ton un peu fanfaron, qu'il rejetait la proposition avec mépris, et qu'il défendrait son fort et ses retranchemens, tant qu'il lui resterait un homme pour tirer un coup de canon. Ce qui rendait cet officier si hardi, c'était la persuasion où il était que le général WEBB, qui était à peu de distance avec quatre mille hommes, attaquerait Montcalm, et le contraindrait à lever le siège de son fort, ou du moins parviendrait à y faire entrer des secours. La lenteur, ou plutôt l'inactivité de Webb ne surprit guère moins le marquis de Montcalm que le colonel Munro lui-même, et le premier en profita pour pousser le siège avec vigueur. La garnison se défendit avec bravoure ; mais ayant épuisé toutes ses munitions, et n'espérant plus d'être secourue, le commandant demanda à capituler. Les principales conditions furent, que la garnison sortirait de la place avec les honneurs de la guerre, et serait conduite au plus proche des forts anglais par une escorte de cinq cents hommes, pour la mettre à couvert des insultes et de la barbarie des sauvages. Malgré cette précaution, ces barbares en furent encore plus animés par l'amour du pillage que par l'esprit de vengeance, et épiant le moment favorable, celui de l'éloignement du corps de l'armée française, tombèrent sur les Anglais, dans la route pour se rendre au fort Edward, et en massacrèrent un grand nombre, en dépit des efforts de l'escorte française, obligée elle-même d'agir avec prudence et ménagement pour éviter d'être enveloppée dans le massacre. Les sauvages prétendaient qu'on leur avait promis les armes et le bagage de la garnison du fort George ; et quand ils virent qu'elle emportait tout, ils résolurent de se payer de leurs mains. C'est du moins ce qu'ils

dirent pour s'excuser; et malheureusement, leur grand nombre et le besoin qu'on avait d'eux empêchèrent que les principaux coupables, au moins, fussent punis comme il le méritaient. C'est ce qui est arrivé, toutes les fois qu'on a mis les armes entre les mains des sauvages, sans être assez résolu, ou assez puissant pour les contraindre à observer les lois de la guerre.

(A CONTINUER.)

LES PATAGONS.

Plusieur voyageurs ont raconté des choses surprenantes de la taille des Patagons. D'autres ont prétendu que ces sauvages étaient de la taille ordinaire des Européens. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, sans être des géans aussi monstrueux qu'on avait voulu d'abord le faire croire, ce sont des hommes d'une taille fort extraordinaire, Beaucoup d'entre eux ont plus de sept pieds : le plus grand nombre a de six pieds et demi à sept pieds; aucun n'en a moins de six. Ils ont un embonpoint proportionné à la hauteur de leur corps, et sont agiles autant que nerveux, forts et robustes.

Les Patagons ont la figure d'une couleur bronzée. Ils se peignent de différentes couleurs, et tracent des cercles noirs et jaunes autour de leurs yeux. Quelques uns y dessinent la forme d'un cœur. Ils ont les cheveux longs et noirs. Il les teignent quelquefois en blanc, et les attachent sur le sommet de la tête. Ils les coupe sur le devant en forme de couronne.

Les Patagons sont insoucians par caractère : il ne s'occupent qu'à la chasse et à la pêche, et changent de demeure, lorsque les lieux qu'ils habitent ne leur fournissent plus en assez grande quantité leur nourriture accoutumée. Ainsi ces peuples mènent la vie nomade. Quelques branchages entrelacés leur tiennent lieu de maisons. Leurs mœurs sont rudes comme le climat, mais elles n'ont aucune teinte de férocité. Leur esprit n'est pas porté à la défiance; lorsque des voyageurs européens abordent sur leurs côtes, ils leur tendent les bras comme à des amis, et la plus grande amitié s'établit aussitôt entre les uns et les autres. Ils sont prévenants, communicatifs et hospitaliers : cependant ils sont susceptibles et fiers, et n'endureraient pas patiemment une violence.

Ces peuples ne paraissent pas avoir de culte ni de gouvernement : ils semblent cependant reconnaître un chef. Un bonnet de plumes d'autruches lui sert de couronne : un tablier d'étoffe est toute sa parure. Toutes ses prérogatives consis-

tent à r
gulière
que po
grande

Le s
à qui l
lune, l
marche
nes, p
ni de s
tions e
préside
sons v
mugiss

La
une fe
donne
vrer d
chée,
même
fant d
la mèn
que p
fans t
pas in

La
vielle
sent d
guana
core p

La
leur
pour
forcer
guère
dix-h

Ils
pierr
livres
sue a
don
une
d'une
cette
tre l
pour

ent à ne rien faire et à ne se mêler de rien ; prérogatives singulières dans un chef. Ils n'ont de déférence bien marquée que pour les vieillards. Pour les femmes, elles sont dans une grande dépendance des hommes.

Le soleil et la lune sont les deux seuls objets dans la nature à qui les Patagons rendent quelque hommage. A la nouvelle lune, les habitans de la Terre Magellanique s'assemblent : ils marchent solennellement en procession autour de leurs cabanes, précédés de leur chef, qui fait pirouetter un cerceau garni de sonnettes, et semblent vouloir imiter, par ces démonstrations emblématiques, la révolution périodique de l'astre qui préside à la nuit. Leur langage est assez doux, mais tous leurs sons viennent du gozier ; et ils ont un cri fort, qui approche du mugissement du taureau.

La polygamie n'est point en usage chez les Patagons. Quand une femme est sur le point d'accoucher, tout le monde abandonne la cabane, et la femme, restée seule, n'a pour se délivrer d'autres secours que ceux de la nature. A peine accouchée, la mère prend le nouveau né dans ses bras, et vient elle-même le présenter à la famille. On emmaillote aussitôt l'enfant dans une peau de mouton, et, pendant les premiers mois, la mère le plonge tous les matins dans la rivière ; ce qui fait que pendant l'hiver, qui est rigoureux en Patagonie, les enfans tous nus bravent le froid et la neige, et n'en paraissent pas incommodés.

La sobriété, la vie active des Patagons font que chez eux la vieillesse est toujours exempte de décrépitude. Ils se nourrissent de la moëlle et de la chair demi rôtie ou plutôt crue, des guanagues, des vigognes et des ânes sauvages. On n'a pas encore pu les accoutumer à l'eau de vie.

La flèche est l'arme principale des Patagons. Cette arme leur sert aussi d'instrument de chirurgie. Ils s'en piquent pour se faire saigner, ils se l'enfoncent dans la gorge pour se forcer à vomir, lorsqu'ils veulent se purger. Leurs arcs n'ont guère que trois pieds neuf pouces de long, et leurs flèches dix-huit pouces.

Ils ont une autre arme fort singulière ; elle consiste en deux pierres, dont l'une ronde et de la grosseur d'un boulet de deux livres, est ajustée dans une bande de cuir qui est attachée et cousue au bout d'un cordon de boyaux tressés en façon d'un cordon de pendule. Au bout opposé à cette pierre ronde, est une autre pierre plus petite de moitié que l'autre, et couverte d'une espèce de vessie qui la joint bien partout. Ils tiennent cette petite pierre dans la main, après avoir passé la corde entre leurs doigts, et, ayant fait le mouvement du bras, comme pour la fronde, ils lâchent le tout sur l'objet qu'ils veulent at-

teindre, et vont le frapper jusqu'à la distance de quatre cents pas.

Les cérémonies qu'ils observent dans les funérailles sont très simples ; aussitôt qu'un des leurs a rendu le dernier soupir, ils l'ensevelissent dans une peau de cheval, avec son arc, ses flèches et tout son petit mobilier, et le portent loin de son habitation, dans une fosse creusée en rond, qui est ensuite comblée sur le champ. Ceux qui doivent pratiquer le deuil, se retirent dans la solitude, pendant un certain temps, où ils s'occupent à conjurer les démons et les revenans, dont ils ont une extrême frayeur. Pour cela, ils frappent sans cesse sur les peaux de cheval qui tapissent l'intérieur de leurs huttes.

Le vêtement des Patagons consiste en une simple peau de cuir, qui leur couvre la moitié du corps. Quelques uns d'entre eux en nouent les extrémités avec un fil de boyau. Par-dessus, il mettent un grand manteau de peaux de guanaque cousues ensemble par pièces, le poil en dedans, qu'ils attachent avec une ceinture, et qui descend presque jusqu'aux talons. Ils laissent ordinairement retomber en arrière la partie faite pour couvrir les épaules, de sorte qu'ils sont presque toujours nus de la ceinture en haut. Quelquefois, cette casaque de peau, d'une forme approchant des manteaux des montagnards écossais, leur couvre le dos, et vient se fermer sur la poitrine, en laissant les épaules nues. Plusieurs portent le vêtement que les Espagnols appellent *poncho*, pièce d'étoffe carrée, qui n'a d'ouverture que pour passer la tête : ce vêtement descend jusqu'aux genoux. Les hommes et les femmes sont habillés à peu près de même. Les Patagones, presque blanches, et d'une figure agréable, sont coquettes à leur manière. Elles portent des bracelets de cuivre ou d'or pâle, quand elles peuvent s'en procurer, ou bien quelques grains de collier de verre bleu, qu'elles attachent sur deux longues tresses de cheveux qui leur pendent sur les épaules. Les jeunes se peignent les paupières en noir. Elles aiment les ajoutemens et mettent toutes beaucoup de soins à leur parure.

Les Patagons ont des espèces de bottines de cuir de cheval, ouvertes par derrière, quelquefois ornées autour du jarret d'un cercle de cuivre, d'environ deux pouces de largeur, armées au talon d'une cheville de bois qui sert d'éperon. Les jeunes gens se font des colliers avec des grains de rassade jaunes et blancs, et des grelots. Leurs cheveux, presque aussi rudes que des soies de cochon, sont noués avec une ficelle de coton.

Ces sauvagés font usage d'une espèce de caleçon qu'ils tiennent fort serré, et de brodequins qui descendent du milieu de la jambe jusqu'au coude-pied pardevant, et qui, par derrière passent sous le talon. Le reste du pied est découvert.

Les Patagons ne sont pas jaloux : la paix règne toujours dans leurs ménages ; leurs femmes et leurs filles jouissent d'une assez grande liberté. Cependant il est une de leurs tribus dont le caractère est essentiellement différent : les sauvages de cette tribu n'adorent ni le soleil ni la lune ; mais seulement le ciel et l'univers entier.

Les Patagons aiment à exercer l'hospitalité : leurs hôtes sont traités avec une confiance qui peut paraître extraordinaire. Ces sauvages ont une manière de faire politesse aux étrangers qui est fort bizarre ; ils vous font courir pêle-mêle avec eux ; puis ils s'étendent sur vous au nombre de trois ou quatre, pour vous empêcher de sentir le froid. Les étrangers tâchent, autant que possible, de se soustraire à cette marque de leur amitié.

Depuis qu'ils ont été visités par les Espagnols, ces Indiens ont introduit quelques mots espagnols dans leur langue. Ils fument à la manière du Chili, renvoyant la fumée par les narrires, et sont très amateurs de pipes et de tabac. Leurs chevaux sont petits et faibles ; mais ils les mainient avec beaucoup d'adresse. Autrefois, ils étaient montés sur des animaux semblables à des ânes.

(*Beautés de l'Histoire d'Amérique ;*

ANECDOTES AMERICAINES.

EN l'année 1720, les Espagnols entreprirent de former des établissemens à l'ouest du Mississipi. L'envie d'éloigner tous les naturels du Nouveau-Mexique, dont les entreprises et l'esprit inquiet leur donnaient de l'ombrage, et pouvaient leur devenir préjudiciables un jour, leur fit former le projet d'établir une colonie puissante bien au-delà du terrain où ils avaient jusqu'alors arrêté leurs limites. La troupe nombreuse qui devait la composer, partit de Santa Fé avec tout ce qu'il fallait pour former un établissement solide, et prit sa route du côté des Osages, nation indienne à laquelle on voulait se joindre pour exterminer une peuplade voisine, dont on se proposait de prendre la place. Mais les Espagnols se trompèrent de route, et s'adressèrent présisément à la nation dont ils avaient conjuré la ruine. Le chef des Missouris, instruit par leur méprise, du danger que sa nation avait couru, fut assez habile pour dissimuler et promettre son secours : il ne demanda que deux jours pour rassembler ses guerriers. Il les rassembla en effet, et amusant les Espagnols par des fêtes et des danses, il les surprit endormis, et massacra toute la troupe, jusqu'aux femmes et aux enfans. L'aumônier, qui était un moine jacobin, échappé

pa seul à ce massacre, et ne dut son salut qu'à la singularité de son vêtement, qui fit sans doute croire à ces sauvages, qu'il n'était pas de la nation de leurs ennemis.

L'événement extraordinaire que nous allons rapporter, prouve que le remords accompagne toujours le crime, et que souvent il contribue lui-même à sa punition.

Au mois d'Août 1812, dans la ville de Pittsburg, capitale du Kentucky, on avait amené devant la cour criminelle un individu accusé d'avoir assassiné son maître et de l'avoir volé. Le délit était bien constaté; le concours des circonstances, l'aveu même du coupable, ne laissaient aucun doute à cet égard. Cet homme, nommé Harrison, journalier dans les environs de Fayette-town, étant devant le président, nommé James W***, ce magistrat se leva pour prononcer la sentence de mort; mais au moment de prendre la parole, une pâleur subite se répandit sur son visage; son corps fut agité d'un tremblement universel, et il resta incapable de proférer un seul mot: on le transporta à son logis, dans un état affreux de convulsion et de délire.

Un grand nombre de citoyens se rendirent dans la maison de ce magistrat, et la stupeur fut générale, lorsque revenant à lui-même, il demanda pardon à Dieu et aux hommes de l'assassinat qu'il avait commis sur la personne de William Bates, Ecossais, dont il avait été le domestique, vingt ans auparavant, et dont il s'était approprié les dépouilles. On s'imagina qu'il était dans le délire; on chercha à le calmer; mais tous les efforts furent inutiles: il persista dans sa déclaration, et on le traduisit en prison. Voici le terrible aveu que le remords et la vérité lui arrachèrent. Je passai en Amérique avec Mr. Bates, qui avait bien voulu me prendre à son service dans un moment où j'étais dénué de tout: il me montrait beaucoup de bonté, me traitait plutôt comme son ami que comme son domestique. Arrivé à New-York, il résolut de se rendre dans l'état de Kentucky, où il voulait acheter des terres et fixer sa demeure. Il avait avec lui vingt mille dollars en billets de banque; il me proposa de le suivre, et j'y consentis avec joie. Pendant le voyage, il me vint une foule d'idées sinistres que je m'efforçai d'abord de repousser. Toutes les fois que nous passions dans une forêt, je réfléchissais combien il me serait aisé de tuer mon compagnon de voyage et de m'approprier l'argent dont il était possesseur: je me représentais la vie heureuse et indépendante que je mènerais avec une pareille somme, et, comme je n'étais pas dénué d'instruction, j'espérais m'avancer dans un pays naissant, et prendre un jour une place honorable parmi mes nouveaux concitoyens. Enfin, je ne pus résister au funeste penchant qui m'entraînait, et un jour, près des bords de

Ohio, ent
 quai mon r
 vie. Je n
 dernier sou
 reux, tu n'
 ren: l'risson
 ma rcute.
 de m'a ric
 tentai de p
 sur moi.
 voyant pro
 tume à mo
 j'étendis t
 pouvais un
 l'office de
 que moi.
 ne m'aban
 voir un sp
 yeux arde
 heureux, t
 rais ces vi
 ment affec
 peine de r
 crime que
 tendu ces
 divine! M
 m'est rése
 secret qu
 j'implore
 La just
 vidence;
 timent qu

Mr.
 journal,
 de lire d
 "Eu
 laissait s
 il n'en fu

(Ohio, entre deux rochers, à vingt milles de Pittsburg, j'attaquai mon maître avec un bâton noueux, et je le privai de la vie. Je n'oublierai jamais qu'étant sur le point de rendre le dernier soupir, il me dit ces terribles paroles : *Ah ! malheureux, tu n'échapperas pas à la justice divine !* Ces mots me firent frissonner. Je pris les vingt mille dollars et je poursuivis ma route. Arrivé à Pittsburg, je cachai la plus grande partie de mes richesses ; j'achetai une petite boutique, où je me contentai de petits profits, afin de ne pas trop attirer l'attention sur moi. Pensai de changer de nom. Mes voisins me voyant prospérer par degrés, attribuèrent ces faveurs de la fortune à mon industrie et à mon activité. Après quelques années, j'étendis mon commerce, j'obtins la considération générale, j'épousai une femme que j'aimais, j'eus des enfans, je parvins à l'office de juge, et personne en apparence n'était plus heureux que moi. Cependant le souvenir du crime que j'avais commis ne m'abandonnait jamais ; souvent au milieu des nuits, j'ai cru voir un spectre se placer au pied de mon lit, fixer sur moi des yeux ardents, et me répéter ces paroles foudroyantes : *Malheureux, tu n'échapperas pas à la justice divine.* Je considérais ces visions sinistres comme l'effet d'une imagination vivement affectée ; mais lorsqu'au tribunal, j'allais prononcer la peine de mort contre l'individu condamné pour le genre de crime que j'ai commis, le spectre a paru à mes yeux, et j'ai entendu ces paroles : *Malheureux tu n'échapperas pas à la justice divine !* Mes sens se sont glacés. Dieu me pousse au sort qui m'est réservé ; je ne puis garder plus longtemps le terrible secret qui oppressait mon cœur ; la mort ignominieuse que j'implore finira tous mes tourmens."

La justice tardive des hommes seconda les projets de la providence ; et ce crime, si longtemps impuni, reçut enfin le châtimement qui lui était dû.

(Beautés de l'Histoire des Etats-Unis.)

LA VRAIE AMITIE.

POUR LA BIBLIOTHEQUE CANADIENNE.

MR. BIBAUD. Vous m'obligerez, en insérant dans votre journal, que je veux conserver, le trait suivant, que je viens de lire dans un livre qui ne m'appartient pas.

« EUDAMIDAS, de Corinthe, touchait à sa dernière heure, et laissait sa mère et sa fille exposées à la plus cruelle indigence ; il n'en fut point alarmé ; il jugea des cœurs d'ARETHUS et de

CHARIXENE, ses fidèles amis, par le sien propre. Il fit ce testament, qui ne doit jamais être oublié: Je lègue à Aréthus de nourrir ma mère, et à Charixène de marier ma fille; et en cas que l'un des deux vienne à mourir, je substitue en sa part celui qui survivra. Les deux amis du vertueux et sensible Eudamidas se montrèrent dignes de lui. Charixène maria la fille d'Eudamidas, le même jour que la sienne, et leur donna une égale portion de son bien. Le pinceau du Poussin a consacré cette action sublime; il a peint Eudamidas dans le moment où il n'a plus qu'un souffle de vie, et où il dicte ses dernières volontés."

Votre, &c. &c.

L.....F.....

VOYAGE SCIENTIFIQUE.

Nous avons reçu la Gazette de Cape Town du 16 août. Le vaisseau de S. M. y était arrivé du voyage scientifique, entrepris par M. Forster. Les détails, qu'en a donnés un officier de ce vaisseau, sont des plus intéressans. Les expériences magnétiques furent commencées à Monte Video, d'où le Chanticleer partit le 5 octobre de l'année dernière pour aller à l'Île Station, sur la côte orientale de la Terre de Feu. Le Chanticleer mouilla dans un petit havre du côté septentrional, et que le capitaine Forster a nommé havre de Cook, du nom de ce fameux navigateur. L'Île Station est couverte de vastes forêts, qui couronne le sommet même des montagnes. Le principal arbre est le hêtre antarctique, qui couvre le pays d'une verdure perpétuelle. Au nombre des végétaux les plus utiles, on y remarqua le céleri, l'herbe au scorbut, et nombre d'arbustes fruitiers. Le sol est humide et marécageux, et couvert de lichen; de mousse et de tourbe. Après avoir pris les observations nécessaires, le Chanticleer partit du Port Cook le 21 décembre, dans la vue de profiter des avantages de l'été à South-Shetland. Le 2 janvier ils rencontrèrent la première banquise de glace par la latitude 60, et en avançant ils en virent de plus en plus grand nombre, et en une seule fois ils en virent 83.

Le Chanticleer se tint un peu au sud du groupe de Shetland, et arriva sur un terrain d'une grande étendue, avec une chaîne de hautes montagnes, couvertes de glace et de neige jusqu'aux bords de l'eau. Étant près de terre, le capitaine Forster débarqua et prit possession du pays au nom du roi George IV, en déposant un cylindre de cuivre contenant une notification à cet effet. La place fut appelée Cap Possession, et la terre fut nommée en même temps Clarence Land, en l'hon-

neur

Lat.

la pl

ter a

de

La

Dece

naire

form

mass

gious

met

ile sc

en fu

pes

lozps

quan

gétat

ireux

Le

rendi

obser

tion,

On a

et on

sévé

vanc

par l

de la

ge n

Hor

doub

D

seul

ché,

à leu

MIST

orate

sassi

ps

Rom

T

neur de son Altesse Royale. Le Cap Possession est par la Lat. 64 sud, et est autant que nous avons pu le voir, la terre la plus méridionale du globe. C'est là où le capitaine Forster a borné sa course du côté du sud. On y a amassé un peu de neige rouge semblable à celle des régions arctiques.

Le 19 janvier, le Chanticleer mouilla dans le havre de l'île Deception, que l'on donne pour l'endroit le plus extraordinaire du monde. Cette île est d'origine volcanique, et n'est formée que de collines de cendres noires, de tuf rouge, et des masses supérieures de glace et de neige d'une grandeur prodigieuse. Les rivages sont tout fumans aussi bien que le sommet des montagnes de neige. Les seuls êtres vivans de cette île sont les pingouins, et ils y sont en nombre incalculable. Il en fut tué quelques milliers, et ils en salèrent plusieurs centaines pour le voyage. Cet animal est une espèce singulière de loxps-marins, et qu'on n'a pas décrite, et il donne une grande quantité d'huile. L'île Deception n'offre aucune trace de végétation : la solitude et l'aridité présentent à l'œil un aspect affreux.

Le 8 mars, le Chanticleer laissa ce lieu remarquable et se rendit au Cap Horn, pour continuer les expériences et faire les observations nécessaires. Il approche beaucoup de l'île Station, sous le rapport du climat, du caractère et des productions. On a faussement représenté le climat des régions méridionales, et on en a peint sous des couleurs trop fortes la rigueur et la sévérité. On peut citer nombre de faits au soutien de cet avancé ; qu'il suffise de dire, que la végétation du Cap Horn, par la latitude 50 degrés sud, est aussi vigoureuse, que celle de la même latitude nord. Ayant rempli l'objet de son voyage aux régions méridionales, le Chanticleer partit du Cap Horn le 24 mai, et après une course heureuse de 27 jours, il doubla Table Land.

DES GRANDS HOMMES.

De tous les héros, anciens et modernes, il n'en est pas un seul qu'il n'ait eu ses détracteurs. Les petits esprits ont cherché, de tout temps, à ravaler et à mettre, en quelque sorte, à leur niveau, les grands hommes. La critique voit dans **THEMISTOCLE**, un déserteur de sa patrie ; dans **DEMOSTHENE** un orateur frénétique et un lâche soldat ; dans **ALEXANDRE**, l'assassin de ses amis, et l'incendiaire du monde entier : elle n'est pas plus favorable aux Romains qu'aux Grecs ; elle peint **ROMULUS** comme un chef de brigands et d'infames ravisseurs ;

les CINCINNATUS et les FABRICIUS, comme des sauvages cachés sous des huttes, dont ils ne sortent que pour piller, ou pour massacrer leurs trop faibles voisins; les CATONS comme des fanatiques; POMPE'E, comme un ambitieux mal adroit; CESAR, comme un tyran victime de sa clémence et de sa présomption; OCTAVE, comme un destructeur volontaire et comme un bienfaiteur politique de ses concitoyens.

La malignité n'est pas moins ingénieuse à rabaisser les hommes les plus illustres d'entre les modernes: elle reproche à CHARLEMAGNE d'avoir de sang-froid fait égorger plusieurs milliers de Saxons, après le gain d'une bataille; à GUILLAUME le Conquérant son avarice, &c. à PHILIPPE-AUGUSTE, ses petites jalousies contre RICHARD *Cœur de Lion*; à LOUIS XI, ses expéditions d'Egypte et de Tunis; à LOUIS XII, de ne s'être point assez mélié de FERDINAND le Catholique; à FRANÇOIS I, ses imprudences; à HENRI IV, ses faiblesses; à LOUIS XIV, son goût pour le faste et pour la guerre, au *Grand Condé*, son inquiétude et ses défections; à TURENNE, ses indiscrétions et le ravage du Pulatinat; à MARLBOROUGH, sa trahison envers son maître et son bienfaiteur; à GUILLAUME III, de n'avoir été heureux que contre son beau-père; à PHILIPPE, régent de France, sa trop grande facilité; au Czar PIERRE I, sa passion pour le vin, &c. L'envie assied son sceptre sur la tombe des grands hommes, et persécute même leurs cendres. Mais malgré ses efforts sa dent se brise contre leur statue, et la postérité ne voit que les grandes qualités et les grandes actions.

(*Dérision ou Contradiction.*)

ASTRONOMIE.

DANS un rapport sur la dernière apparition de la comète d'ENCKE, en 1828, M. GAUTHIER dit que les résultats obtenus s'accordent avec ceux qu'Encke s'était procurés précédemment en 1823, et qui l'enduisirent à supposer dans l'espace un milieu ou fluide éthéré, dont la résistance agissant comme force tangentielle contre le mouvement de la comète, augmentait la puissance du soleil, et abrégait la période de révolution. Les plus célèbres géomètres, et NEWTON lui-même avaient déjà calculé l'influence qu'un tel milieu de résistance pouvait avoir sur les mouvemens des comètes et des planètes. Ils avaient trouvé que son effet serait de diminuer continuellement l'excentricité de leurs orbites, et de raccourcir leurs grands axes et les périodes de leurs révolutions; que la longueur du périhélie n'éprouverait qu'un changement périodique, et que les nœuds et l'incli-

raison de l'orbite ne seraient point changés. Dans le cas de la comète d'Encke, les deux premiers effets ont été décidément produits, et il y a deux circonstances qui facilitent ce calcul : la première est que cette comète est toujours vue au même point de son orbite, et près de son périhélie ; et la seconde, que son orbite n'est assujétie qu'à de très légers changemens. Ces deux circonstances permettent de supposer que les tems des révolutions (du moins pendant quelques périodes,) diminuent d'une égale quantité ; de manière que leur diminution peut-être regardée comme proportionnelle au quarré des tems. La variation périodique du périhélie peut aussi être négligée sans inconvénient. M. Encke suppose avec Newton que l'éther, ou le milieu résistant, est répandu dans tout l'espace ; que sa densité diminue en raison inverse du quarré de la distance du soleil, et que la force de résistance est toujours proportionnelle au quarré de la vélocité linéaire actuelle de la comète.—*Bib. Univ.*

 LE SOLEIL.

Verité qu'on fuyait, il est temps de renaitre !
 O monde, aggrandis-toi ; COPERNIC va paraître ;
 Il paraît ; il a dit : l'univers est changé ;
 Seul, au centre du monde, à son poste rangé,
 Le Soleil voit de loin notre terre inclinée
 Conduire obliquement les signes de l'année ;
 Et montrant tour à tour ses divers horizons,
 En cercle au tour de lui promener les saisons.
 Soleil, quelle est ta force ? Elle entraîne, elle guide
 Les mondes l'un par l'autre attirés dans le vuide :
 Depuis l'ardent Mercure en tes feux englouti,
 Jusqu'à ce froid Saturne au pas appesanti,
 Qui prolonge trente ans sa tardive carrière,
 Ceint de l'anneau mobile où se peint sa lumière,
 Tu les gouverne tous. Qui peut te gouverner :
 Quel bras autour de toi t'a contraint de tourner ?
 Rien n'existait encor ; la parole éternelle
 Perce au fond du cahos, et l'ébranle et t'appelle ;
 Il s'ouvre, tu jaillis de ses flancs entr'ouverts ;
 Tu cours donner sa forme au naissant univers ;
 De sept rayons premiers ta tête est couronnée ;
 L'antique nuit recule, et par toi détronée,
 Craignant de rencontrer ton œil victorieux,
 Te cède la moitié (*) de l'empire des cieux
 Je ne te peindrai point conduisant les années,

Et les heures en cercle à ta suite enchainées,
 Sœurs d'un âge pareil qui mesurent le jour ;
 C'est au brillant OVIDE à décrire ta cour ;
 De ton char fabuleux qu'il peigne les prestiges,
 Qu'il t'élève un palais tout peuplé de prodiges,
 Et qu'embellit surtout la pompe de ses vers ;
 Roi du jour, ton palais n'est-il pas l'univers ?
 Mais que dis-je ? Au-delà des bords que tu fécondes,
 Régnent, environnés d'un cortège de mondes,
 D'innombrables Soleils, plus éclatants que toi ;
 Et parvenu près deux à peine je te voi.
 Qui dira leur distance, et leur nombre et leur masse ?
 L'imagination en tremblant les embrasse ;
 Sa faiblesse se perd dans leur immensité.

DE FONTANES.

LE CHAT RECONNAISSANT.

Nous empruntons du *Morning Journal*, l'anecdote suivante : Une Jeune et jolie paysanne de Mont Orsano, village situé au sud de l'Italie, tombait fréquemment du haut mal. En vain des prières et des offrandes avaient été adressées pour sa guérison, jamais il ne parut d'amélioration dans son état. Clémentina c'était le nom de cette jeune fille, avait un ami dont la vigilance ne s'était pas encore démentie ; cet ami, c'était son chat, qui partageait avec elle son lit et sa nourriture ; jamais il ne l'abandonnait dans ses promenades, et dès qu'il prenait une attaque à sa jeune maîtresse, son chagrin devenait sensible. Par la suite même, Mina devint tellement au fait de ce mal que, devinant sur la physionomie de Clémentina l'approche d'une attaque, il courait à la maison et prévenait de l'événement les parens et les amis de sa pauvre maîtresse, en les tirant par leurs vêtemens, en miaulant douloureusement. Quand il avait réussi à attirer leur attention, il les guidait vers l'endroit où il avait laissé Clémentina évanouie. A quinze ans, cette jeune fille mourut, et Mina suivit le char sur lequel le corps de sa maîtresse fut exposé, selon la coutume en Italie. Contemplant à chaque instant avec douleur les restes inanimés de Clémentina, il accompagna le corps jusqu'à la fosse, où il voulait se précipiter, à mesure qu'elle se remplissait. Il fallut que les assistans l'arrachassent de ce lieu et l'emportassent auprès la cérémonie. Le lendemain et les jours suivans, on l'appa-

(*) Elle lui cède tout, excepté les cônes ombreux des planètes, qui ne sont presque rien dans l'immense espace même de notre seul système.

perçut se
 il avait gra
 que tems.
 Mina n'av

Un bar
 Ecosse, pr
 probe et d'
 que son ma
 net mit po
 même nuit
 dire à son
 rempli la r
 même nuit
 me de par
 quitte.—P
 faire de tel
 ne n'avez
 baronet, e
 trois boute
 trois auits.

Les po
 excité un
 glais d'un
 cupé à les

Le Mil
 RICHARD
 Cette trad
 On ann
 traduction
 P. THOM
 FO-HI, S
 chinoise,
 l'an 300 c

Le sec
 si longten
 nement,

perçut se rendre au cimetière et se coucher sur la fosse dont il avait gratté la terre. Ses visites duraient déjà depuis quelque tems, lorsqu'enfin on le trouva expirant sur la tombe. Mina n'avait pu survivre à sa douleur.

LA DURE CONDITION.

Un baronet écossais, franc buveur s'il en fut jamais en Ecosse, prit un domestique qui lui était, recommandé comme probe et d'un bon caractère ; mais ce serviteur aimait autant que son maître la douce rosée de la montagne. Aussi le baronet mit pour condition expresse qu'il ne serait jamais ivre la même nuit que lui. Au bout de trois mois, le domestique vint dire à son maître : Monsieur, vous savez que j'ai fidèlement rempli la mission qui m'était imposée de ne jamais être ivre la même nuit que vous.—Je le sais, mon brave ; tu es un homme de parole.—Oui, Monsieur, je suis de parole ; mais je vous quitte.—Pourquoi ?—Parce qu'il m'est impossible de vivre sans faire de tems en tems un petit extra, et depuis trois mois vous ne m'avez pas laissé une seule nuit pour mon compte." Le baronet, enchanté de cette franchise, lui fit apporter aussitôt trois bouteilles de wiskey, en lui donnant carte blanche pour trois nuits.

LITTÉRATURE.

Les poèmes publiés dernièrement par le roi de Bavière, ont excité un vif intérêt parmi les littérateurs allemands. Un Anglais d'une grande réputation littéraire, est, nous dit-on, occupé à les traduire.

Le *Milton* d'Herbert a été traduit en allemand, par Mr. RICHARDS, ci-devant lieutenant dans l'armée hanovérienne. Cette traduction est très estimée en Allemagne.

On annonce comme devant être publiée prochainement une traduction de l'histoire de la Chine de CHOU-FOU'TSZE', par P. P. THOMS. On dit que cette histoire commence au règne de FO-HI, 3000 ans avant l'ère chrétienne, d'après la chronologie chinoise, et va jusqu'au règne de MIN-TI, c'est à dire jusqu'à l'an 300 de la même ère, comprenant une période de 3300 ans.

La seconde série du Roman de l'histoire, annoncée depuis si longtemps, est maintenant sous presse, et paraîtra prochainement.

On annonce aussi comme devant être publié sous peu de temps, le second volume des *Elémens de Physique* du Dr. ARNOTT. L'ouvrage sera alors complet.

Journal Anglais.

EGYPTE.

L'organisation militaire de l'Egypte subit de nombreux changemens ; elle est tout entière aujourd'hui entre les mains d'Ibrahim-Pacha, le vice-roi paraissant ne plus s'être réservé qu'une faible portion de l'administration et principalement celle relative à l'agriculture. Son fils, qui a témoigné dès son enfance un goût décidé pour le métier des armes, poussera probablement l'état militaire de l'Egypte aussi loin qu'il peut aller en raison de la population et des finances. On peut s'attendre à ce qu'en peu d'années, non seulement l'armée sera beaucoup augmentée en nombre, mais encore placée, par ses institutions, sur le pied le plus respectable.

Ibrahim Pacha adopte le système d'employer les soldats, aussitôt qu'ils sont formés, aux travaux d'utilité publique. C'est ainsi que les Romains ont exécutés des constructions colossales ; c'est en occupant sans relâche des milliers de bras, qu'ils sont parvenus à ces productions dont la grandeur frappe d'étonnement les hommes de notre siècle, si fécond pourtant en créations. Ce système offre un double avantage : celui de pourvoir à des ouvrages qu'il ne serait sans doute pas possible d'entreprendre en salariant des ouvriers ; et celui d'entretenir la vigueur et l'habitude du travail parmi les hommes formés dès lors à tous les genres de fatigues.

Le vice-roi et son fils continuent leur séjour à Alexandrie. Parmi les grands de la cour réunis autour d'eux se trouve Venna-Babri, premier commis du trésor, homme de confiance de S. A. Les conseils se succèdent, et on y examine, à fond la question agitée déjà depuis plusieurs mois, d'une réforme générale dans les administrations.

Plusieurs personnages influens dans le conseil ont ouvert l'opinion qu'à l'avenir le gouvernement n'expédiât aucun produit pour son compte et en abandonnant complètement l'exportation au commerce. Cette idée paraît avoir obtenu l'assentiment de Méhémet-Ali, et si elle était adoptée, elle seroit déjà à elle seule une amélioration très importante, principalement pour le commerce européen.

ON assu
Soutzo et
sont charg
traiter d'u
France.
ment régu
duits actu
sante pou
suspendu
ont sollici
certaines
soin, afin
fluence
troupes.

Sa Sai
souvenirs
Campo V
qui sorti
dant que
du Saint
les monts
leurs rui
phe de S
bientôt r
éclat de
faces de
intellige
été mutil
faites on
que celu
Champ
ront fou
ancêtres

Le
dit que
Paris, d
celui de
Vienne
donné
tère. C
plus g
bourdo
Roy et

GRECE.

On assure, dit un Journal de Paris, que le Prince Grec Soutzo et M. Eynard, qui sont à Paris depuis quelques jours, sont chargés des pleins pouvoirs du gouvernement grec pour traiter d'un emprunt sous la garantie de la Russie et de la France. On dit qu'ils offrent d'amples sûretés pour le paiement régulier de l'intérêt, en assignant des rentes sur les produits actuels de la Grèce, qui excèdent déjà la somme suffisante pour payer l'intérêt. Le gouvernement français ayant suspendu ses subsides, les deux agens ci-dessus mentionnés ont sollicité de la France un subside temporaire de quelques centaines de mille francs, dont la Grèce a le plus urgent besoin, afin de continuer les améliorations commencées sous l'influence de l'armée française, et protégée par la présence des troupes.

ITALIE.

Sa Sainteté Pie VIII, pour attacher son nom à de grands souvenirs, a ordonné que le *Forum* romain aujourd'hui le *Campo Vaccivo*, soit déblayé, à l'instar du *Forum de Trajan*, qui sortit de terre sous l'administration des Français, et pendant que Rome faisait partie de l'empire. D'après les ordres du Saint Père, tous les monumens antiques qui existent entre les monts Palatin et Capitolin vont être exhumés et sortir de leurs ruines. La vaste enceinte comprise entre l'arc de triomphe de Septime Sévère et l'arc érigé par Trajan à Titus, sera bientôt rendue à son ancienne destination, offrira le pompeux éclat de la grandeur romaine, et deviendra une des plus belles faces de la ville éternelle. Les déblais se font avec activité et intelligence, mais les objets d'art trouvés jusqu'à ce jour ont été mutilés par le fanatisme et par le tems ; les excavations déjà faites ont prouvé que le pavé du *Forum* romain est aussi beau que celui du *Forum* de Trajan : si le zèle ne se ralentit pas, le *Champ des Vaches* disparaîtra dans peu, et les Romains pourront fouler avec orgueil le sol même sur lequel ont marché leurs ancêtres.

FRANCE.

Le *Messenger de Galignani*, journal anglais publié à Paris, dit que le retour du comte de la Ferronnays, de Florence à Paris, quoique récemment nommé à l'ambassade de Rome, et celui de M. de Raynezal, revenu de Berne, au lieu d'aller à Vienné prendre la place du duc de Laval Montmorency, ont donné lieu à de nouvelles rumeurs sur un changement de ministère. Celui de tous les rapports en circulation qui obtient le plus généralement croyance, est la retraite du comte de Labourdonnaye et du comte de Bourmont, et l'entrée du comte Roy et du comte de la Ferronnays au ministère.

NOUVELLES PUBLICATIONS.

Nous avons vu dernièrement, et avons regardé comme une nouveauté, ou pour mieux dire, peut-être, comme une invention extrêmement utile, et faisant beaucoup d'honneur à son auteur, (qu'on nous dit être M. DUVERNAY,) LE CALENDRIER DES JOURS JURIDIQUES, à vendre au Bureau de La Minerve et à la Librairie de MM. FABRE & Cie. Ce n'est peut-être pas assez de dire de cette feuille, plus petite que le Calendrier ordinaire, qu'elle renferme beaucoup en peu d'espace; et l'on n'en fait peut-être pas assez connaître l'utilité, en disant qu'on y trouve, mois par mois, le tableau fidèle de tous les jours juridiques dans le district de Montréal, des termes supérieurs, des termes inférieurs, des sessions générales de la paix, et même des cours de tournée; et ceux de la cour d'appel. On y trouve encore non seulement les noms, mais encore la résidence, des juges, des avocats, des notaires et des huissiers; en un mot une grande commodité, et le moyen d'épargner beaucoup de tems et de démarches, à tous ceux qui ont affaire à la cour ou chez les gens de loi.

Un petit ouvrage (publié aussi par M. Duvernay) qui ne peut manquer d'avoir son utilité, surtout dans les campagnes, pour lesquelles il est principalement destiné, c'est "Le guide du Cultivateur, ou Nouvel Almanac de la Température pour chaque jour de l'Année, imité des Almanacs Allemands, &c." Aux choses annoncées par le titre de ce petit livret, on a ajouté un petit abrégé de l'histoire du Canada, des sentences, des maximes et des anecdotes, qui ne peuvent qu'en augmenter le mérite.

On doit voir avec plaisir ces sortes de productions se multiplier dans le pays; car outre qu'elles marquent dans leurs auteurs un esprit inventif et une émulation bien placée, elles accommodent le public à très peu de frais. Il est à espérer que l'on persévéra dans la même carrière; qu'on y fera des progrès, et que bientôt, les Canadiens ne seront plus en arrière des autres peuples, sous ce rapport.

RÉGISTRE PROVINCIAL.

Décès.—A Montréal, le 1er. du présent mois de Décembre, à l'âge de 62 ans, Dame Marie Josephte Jérôme dite Latour, veuve de feu Mr. Narcisse Roy;

Au même lieu, le 6, à l'âge de 33 ans, Mr. Pierre Léandre Dupuy, marchand;

A St. Roch, (Québec,) le 8, Mr. Charles Bargeron, âgé de 82 ans;

A Québec, le 9, Messire Jean Marie Fortin, ci-devant curé de Saint Jean, ile d'Orléans, âgé de 79 ans;

A Montréal, le même jour, François Xavier, enfant de Mr. Hypolite Lusignan, âgé de 5 ans;

Au même lieu, le 11, Julie Charlotte, enfant du Docteur C. A. Lusignan;

A St. Benoit, le 13, généralement regretté, Louis Masson, écuyer, marchand, et ci-devant capitaine de milice.

COMMISSIONNÉ:—Mr. Duncan M'Callum, Arpenteur.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX. 1er. JANVIER 1850. NUMERO XIII.

HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION)

COMME la prise du fort George était un événement important, le marquis de Vaudreuil en envoya la nouvelle en France par les premiers vaisseaux, et écrivit au ministre des colonies, pour apprendre de lui les intentions du gouvernement, quant aux opérations qu'il croirait nécessaires pour la défense du Canada. Il lui communiqua, en même temps les vues du marquis de Montcalm, qui, après la prise du fort George, lui avait écrit une lettre, où il lui disait, " que la colonie avait besoin de troupes, de provisions, d'artillerie et d'effets militaires de toutes sortes; qu'il devrait y être envoyé une seconde compagnie d'artillerie avec un nombre suffisant d'officiers; qu'il conviendrait de réduire les compagnies de la marine à cinquante hommes, chacune: mais qu'il fallait un plus grand nombre d'officiers pour commander les différents détachemens de Canadiens et de sauvages; que les soixante et douze compagnies, des troupes du roi devraient être portées au complet de quarante cinq hommes, chacune; ce qui y ferait une augmentation de trois cent soixante hommes, auxquels il conviendrait de joindre trois cents fusiliers du Roussillon; et qu'à l'égard des huit compagnies tirées des régimens de la Reine et de Languedoc, il serait à propos qu'elles fussent incorporées, et commandées par les huit plus anciens lieutenans, si l'on croyait devoir exempter les capitaines du service, &c."

Tandis que ceci se passait au fort George, M. de Lignery, qui avait remplacé M. Dumas, au fort Duquesne, et M. de Bellestre, qui commandait au Détroit, agissaient aussi sur l'offensive, au moyen de partis de Canadiens et de sauvages, qu'ils envoyaient de temps à autre, sur les derrières des colonies de la Virginie et de la Pensylvanie.

Pendant la corruption semblait faire tous les jours des progrès. La misère des Acadiens restés à Miramichi, loin de diminuer, allait toujours en augmentant. Les vivres qu'on leur

fournissait consistaient principalement en morue sèche ou salée, et très souvent elle était pourrie et incapable de servir à la nourriture ; tellement qu'un grand nombre moururent de faim et de misère ; ce qui n'empêchait pas les agens de demander pour eux autant d'argent et de provisions que si leur nombre n'eût pas diminué, afin de s'approprier le surplus. Le commissaire n'était pas moins payé que s'il eût eu à pourvoir à la subsistance du nombre de familles qu'il y avait d'abord dans l'établissement, l'intendant Bigot avait une part dans ses immenses profits.

M. ESTEBE, qui était, depuis quelques années, garde-magazin général à Québec, étant passé en France, on lui donna pour successeur M. de CLAVERY, premier commis de la société d'accapareurs, dont nous avons déjà eu plusieurs, fois l'occasion de parler. La place de contrôleur, devenue vacante par la démission de M. BRE'ARD, fut donnée à M. de V..... : d'une cupidité insatiable, et sans aucun scrupule sur les moyens de s'enrichir, ce dernier se prévalut de son emploi pour son avantage privé, et pour celui de la société, qui lui donnait une part dans ses gains. Les officiers qui commandaient aux différents postes, et qui avaient droit de commercer avec les sauvages, tiraient les approvisionnement qui leur étaient nécessaires des magasins de cette société, à condition qu'elle aurait sa part de leurs profits. Toutes les fois qu'on mettait en campagne des détachemens de troupes ou de milices, des bateaux de la société les accompagnait chargés de marchandises, et afin qu'il ne lui en coûtât rien, on les faisait conduire par des soldats ou des Canadiens. Souvent même les présens envoyés aux sauvages étaient saisis par les gardes-magasins des différents postes, en vertu d'un ordre de l'intendant, et revendus à la couronne.

L'exemple donné par la compagnie fut imité par quelques uns des commandans des postes : sous le prétexte que les sauvages manquaient des effets qui leur étaient nécessaires, ils en faisaient de grandes demandes ; et il ne les avaient pas plutôt reçus, qu'ils se les appropriaient, s'en servaient, ou les vendaient, suivant qu'ils y trouvaient mieux leur compte. Peu contents de cela, quelques uns allèrent jusqu'à présenter des comptes pour des effets qu'ils n'avaient jamais fournis ; et les parties intéressées s'entendaient si bien entr'elles, que ces comptes n'étaient pas plutôt présentés qu'approuvés et payés. S'il faut en croire Mr. Smith, un officier, beau-fils du marquis de Vaudreuil, qui avait été envoyé à Michillimakinac, pour y faire sa fortune, ayant présenté un compte de dix millions de livres, pour des articles qu'il n'avait point fournis, la somme lui fut aussitôt payée par l'ordre de l'intendant. De là l'énor-

me qu
se tro
perte
Cep
clef d
anglai
quée
dit l'a
récit,
et de
pes a
demi-
débar
vir de
rie et
tait a
L'ass
périls
von s
cait e
de l'a
Ce
étayé
soute
ramp
En a
bien
défer
parat
plain
C
le ter
confi
acca
terie
cipit
dans
pre
écho
glai
vag
Au
plus
che
téra
Dè

me quantité de papier-monnaie, ou d'ordonnances, dont le pays se trouva comme inondé, en 1760, et qui lui occasionna une perte si considérable.

Cependant la forteresse de Louisbourg, appelée alors la clef du Canada, qui avait été bloquée en 1757, par une flotte anglaise commandée par l'amiral comte de LOUBOYN, fut attaquée et prise, dans l'été de cette année 1758. Ce fut le 2 Juin, dit l'abbé Raynal, à qui nous empruntons en grande partie ce récit, qu'une flotte composée de vingt trois vaisseaux de ligne et de dix-huit frégates, qui portait seize mille hommes de troupes aguerries, jeta l'ancre dans la baie de Gabarus, à une demi-lieue de Louisbourg; Comme il était démontré qu'un débarquement fait à une plus grande distance ne pouvait servir de rien, parce qu'il serait impossible de transporter l'artillerie et les autres choses nécessaires pour un grand siège, on s'était attaché à le rendre impraticable au voisinage de la place. L'assailant vit la sagesse des mesures qui lui annonçaient des périls et des difficultés : il crut alors devoir appeler la ruse à son secours, et pendant que par une ligne prolongée, il menaçait et couvrait toute la côte, il descendit en force sur le rivage de l'anse au Cormoran.

Cet endroit était faible par sa nature : les Français l'avaient étayé d'un bon parapet, fortifié par des canons dont le feu se soutenait, et par des pierriers d'un gros calibre. Derrière ce rempart étaient deux mille bons soldats et quelques sauvages. En avant il y avait un abattis d'arbres si serré, qu'on aurait eu bien de la peine à y passer, quand même il n'aurait pas été défendu. Cette espèce de palissade, qui cachait tous les préparatifs de défense, ne paraissait, dans l'éloignement, qu'une plaine verdoyante.

C'était le salut de la colonie, si l'on eût laissé à l'assaillant le temps d'achever son débarquement, et de s'avancer dans la confiance de ne trouver que peu d'obstacles à forcer. Alors, accablé tout à coup par le feu de l'artillerie et de la mousqueterie, il eût infailliblement péri sur le rivage, ou dans la précipitation de l'embarquement, d'autant plus que la mer était dans cet instant fort agitée. Cette perte inopinée aurait pu rompre le fil de tous ses projets. Mais l'impétuosité française fit échouer toutes les précautions de la prudence : à peine les Anglais eurent fait quelques mouvemens pour s'approcher du rivage, qu'on se hâta de découvrir le piège où il devait être pris. Au feu brusque et précipité qu'on fit sur leurs chaloupes, et plus encore, à l'empressement qu'on eut de déranger les branches d'arbres qui masquaient des forces qu'on avait tant d'intérêt à cacher, ils devinèrent le péril où ils allaient se jeter. Dès ce moment, revenant sur leurs pas, ils ne virent plus

d'endroit pour descendre qu'un seul rocher, qui même avait parn jusqu'alors inaccessible. Le brigadier général WOLY, quoique fortement occupé du soin de faire rembarquer ses trou- pes, fit signe au major SCOTT de s'y rendre.

Cet officier s'y porta aussitôt avec les soldats qu'il comman- dait. Sa chaloupe étant arrivée la première, et s'étant enfon- cée dans le moment qu'il mettait pied à terre, il grimpa tout seul sur les rochers ; il espérait trouver cent des siens, qu'on y avait envoyés depuis quelques heures ; il n'y en avait que dix. Avec ce petit nombre, il ne laissa pas de gagner la haut des rochers. Soixante Français et dix sauvages lui tuent deux hommes, et lui en blessent trois mortellement. Malgré sa fai- blesse, il se soutint dans ce poste important, à la faveur d'un épais taillis. Enfin, ses intrépides compatriotes, bravant le courroux de la mer et le feu du canon, pour le joindre, achè- vent de le rendre maître de la seule position qui pouvait leur assurer leur descente.

Dès que les français virent l'assaillant solidement établi sur le rivage, ils prirent l'unique parti qui leur restait, celui de s'enfermer dans les murs de Louisbourg. Les fortifications de cette ville étaient défectueuses, par ce que le sable de la mer, dont on avait été obligé de se servir pour leur construction, ne convient nullement aux ouvrages de maçonnerie. Les revête- ments des différentes courtines étaient entièrement écroulés. Il n'y avait qu'une casemate et un petit magasin à l'abri des bombes. La garnison qui devait défendre la place n'était que d'environ trois mille hommes, non compris les soldats de marine.

Malgré tant de désavantages, les assiégés se déterminèrent à la plus opiniâtre résistance. Pendant qu'ils se défendaient avec cette fermeté, les grands secours qu'on leur faisait espérer du Canada pouvaient arriver. A tout événement, ils préser- veraient cette grande colonie de toute invasion pour le reste de la campagne. Qui croirait que tant de résolution fut soutenue par le courage d'une femme ? Madame de DRUCOURT, conti- nuellement sur les ramparts, la bourse à la main, tirant elle- même, trois coups de canon par jour, semblait disputer au gouverneur, son mari, la gloire de ses fonctions. Rien ne dé- courageait les assiégés, ni le mauvais succès des sorties qu'ils tentèrent à plusieurs reprises, ni l'habileté des opérations con- certées par l'amiral Boscawen et le major général AMHERST. Ce ne fut qu'à la veille d'un assaut impossible à soutenir qu'on parla de se rendre. Dans la capitulation de Louisbourg fu- rent comprises toute l'île du Cap Breton et celle de St. Jean. La garnison de Louisbourg devait être prisonnière de guerre, et transportée en Angleterre. Cette garnison, était d'un peu

plus de
de mari
plutôt l
partie d
très con
fers, l
trois ci
tité con
de tou
seaux

Le
la capi
dans le
tenant
de laq
au con
aux fr
réfugi
au nor
droits
sieurs
née.
betail
mille.
un ma
des d
peu à
de Su
angla
rent

EX

Il
Flo
blir
vini
tend
aura
d'or
prin
pay

plus de cinq mille hommes, y compris les matelots et soldats de marine, suivant JEFFERYS, qui donne au long le détail, ou plutôt le journal de ce siège; mais il y en avait une grande partie de blessés ou de malades. Sa perte en tués n'était pas très considérable. Celle des assiégeans, suivant le même Jefferys, fut de moins de deux cents hommes tués, et d'environ trois cinquante blessés. Ils trouvèrent dans la ville une quantité considérable d'artillerie, de munitions et d'effets militaires de toutes sortes, et se rendirent maîtres de cinq ou six vaisseaux de ligne et de plusieurs autres bâtimens de guerre.

Le gouverneur de l'île St. Jean, qui ne se croyait pas lié par la capitulation de Louisbourg, fit d'abord quelque résistance, dans le fort qui la défendait; mais il se rendit ensuite au lieutenant colonel ROLLO, par une nouvelle capitulation, en vertu de laquelle les habitans de l'île devaient remettre leurs armes au commandant anglais, et être ensuite transportés en France, aux frais de l'Angleterre. Ces habitans, la plupart Acadiens réfugiés, étaient, suivant l'écrivain que nous venons de citer, au nombre de plus de quatre mille, répartis en différens endroits de l'île. Ils y vivaient presque tous dans l'aisance, et plusieurs récoltaient jusqu'à douze cents minots de bled par année. Ils avaient eu le bon esprit de s'adonner à l'éducation du bétail, et le nombre de leurs bêtes à cornes était de plus de dix mille. Depuis le commencement de la guerre, Québec était un marché sûr pour le surplus de leurs grains et de leurs viandes de boucherie, et la perte de l'île St. Jean ne contribua pas peu à augmenter la disette de vivres en Canada. Les habitans de St. Jean furent embarqués pour France, sur des vaisseaux anglais, suivant la capitulation; mais une grande partie périrent par naufrage, dans la traversée.

(A continuer.)

EXPÉDITIONS FRANÇAISES DANS LA FLORIDE.

Il n'y avait encore aucun établissement européen dans la Floride, lorsque l'amiral de COLIGNY forma le dessein d'y établir une colonie toute composée de gens de sa religion (le calvinisme). CHARLES IX le laissa le maître d'user de toute l'étendue du pouvoir que sa charge lui donnait; et les Français auraient pu réussir, si, moins attachés à découvrir des mines d'or qui n'ont jamais existé dans cette contrée, il avaient eu principalement en vue de profiter des richesses naturelles d'un pays fertile et couvert d'une multitude d'animaux, dont les

fournures précieuses pouvaient former une branche considérable de commerce.

Outre le désir de trouver de l'or, qui fut toujours le premier motif des aventuriers qui allèrent dans le Nouveau-Monde, il paraît que d'autres vues contribuèrent à déterminer la cour de France à envoyer une colonie à la Floride. Les protestans s'étaient beaucoup multipliés dans le royaume, et l'on croyait devoir redouter des gens qui, par leurs principes de religion, semblaient naturellement portés à l'indépendance. On jugea donc qu'il était avantageux d'éloigner ceux qu'on regardait comme des ennemis domestiques, et l'on fut charmé qu'ils prisent d'eux-mêmes le parti de s'expatrier.

Le capitaine RIBAUT, homme d'expérience, zélé calviniste fut choisi pour le chef de cette émigration. Il partit de Dieppe avec deux vaisseaux, et arrivé là à Floride, il vint prendre terre à l'embouchure d'une rivière qu'il appella *rivière de Mai*, du nom du mois où il la découvrit. Il éleva sur ses rives une forteresse qu'il appella *Charles-Fort*, du nom du roi Charles IX, alors régnant en France. Il éleva ensuite une petite colonne de pierre, sur laquelle il fit graver les armes de France. Il prit ainsi possession du pays au nom du roi, continua sa route, donnant le nom de nos principales rivières à toutes celles qu'il rencontrait, et traça dans une île un petit fort qui fut bientôt en état de loger tout son monde. Il ne pouvait le placer mieux, les campagnes des environs étaient belles et riantes, le terrain fertile, coupé par plusieurs rivières abondantes en poisson, et les bois remplis de gibier. Les lentisques y répandaient l'odeur la plus suave, et les sauvages de ces cantons étaient les plus sociables de l'Amérique.

Ribaut, fort satisfait de son établissement, retourna en France, pour y chercher un nouveau renfort; mais malheureusement, ce renfort n'arriva point, et la colonie se trouva réduite à la dernière extrémité. Le chef représenta vivement à sa petite troupe les maux qu'elle avait à craindre dans le dénuement où elle était réduite, et il fut conclu d'une voix unanime, que, sans perdre un seul jour, on construirait un bâtiment, et qu'on retournerait incessamment en Europe. Mais comment exécuter ce projet sans constructeurs, sans voiles, sans cordages et sans agrès? La nécessité, quand elle est extrême, ôte la vue des difficultés. Chacun mit la main à l'œuvre; des gens qui de leur vie n'avaient manié ni hache ni outil, devinrent autant de charpentiers et de forgerons. La mousse et une espèce de filasse qui croît sur les arbres de cette partie de la Floride, servirent d'étoupe pour calfater le bâtiment; chacun donna ses chemises et les draps de son lit pour faire des voiles. On fit des cordages avec l'écorce des arbres, et en peu de

temps, la
fiance qu'
riaux et
tion, ave
étaient pa
calme op
avaient d
quinze
pas mêm

D'un
l'équipa
la pom
dire qu'
fiant la
avec ho
de la vi
voulait
des. Il
fit la m
la sort
aperç
reçurent
ils app
vement
épuer
conclu
blissam

En
beauc
tant d
et à le
rains
moins
penda
ne fit
avait
étude
abom
tous
porta
ce ch
Le
cutib
la ra
mis.
mom

temps, le navire fut achevé et lancé à l'eau. La même confiance qui en avait fait entreprendre la construction sans matériaux et sans ouvriers, fit affronter tous les périls de la navigation, avec très peu de provisions et point de matelots. Ils n'étaient pas encore loin en mer, lorsqu'ils furent arrêtés par un calme opiniâtre, qui leur fit consommer le peu de vivres qu'ils avaient embarqués. La portion fut bientôt réduite à douze ou quinze grains de maïs par jour. Cette modique ration ne dura pas même longtemps. L'eau douce manqua aussi tout-à-fait.

D'un autre côté, le bâtiment faisait eau de toutes parts, et l'équipage, épuisé par la faim, était peu en état de travailler à la pompe. Dans cette affreuse situation, quelqu'un s'avisa de dire qu'un seul pouvait sauver la vie à tous les autres, en sacrifiant la sienne. Cette barbare proposition ne fut pas rejetée avec horreur; et l'on allait s'en remettre au sort pour le choix de la victime, lorsqu'un soldat nommé LACHAU, déclara qu'il voulait bien avancer sa mort pour retarder celle de ses camarades. Il fut pris au mot, et on l'égorgea sur le champ sans qu'il fit la moindre résistance. Tous ces infortunés auraient péri de la sorte, les uns après les autres; si bientôt après, on n'eût aperçu la terre, et ensuite un vaisseau qui approchait. Ils en reçurent des secours dont ils avaient le plus grand besoin, et ils apprirent que la guerre civile, rallumée en France plus vivement que jamais, avait empêché l'amiral de Coligny de s'occuper de la Floride; mais qu'après la paix qui venait de se conclure, il allait apporter tous ses soins au soutien de cet établissement.

En effet, le capitaine Ribaut fit un second voyage avec beaucoup plus de monde que la première fois. Ce furent autant de victimes, que les Espagnols sacrifièrent à leur haine et à leur ambition. Ils se regardaient comme les seuls souverains du pays, et ne pouvaient souffrir que des Français, et moins encore des calvinistes, entreprissent de s'y établir. Cependant, comme les deux nations étaient alors en paix, Ribaut ne fit aucune difficulté de se fier au commandant espagnol, qui avait donné sa parole d'honneur de ne lui causer aucune inquiétude; mais ce dernier s'appuyant sans doute sur ce principe abominable qu'on ne doit point de foi à des hérétiques, les fit tous mourir. On en pendit quelques uns, avec un écriteau portant que ce n'était pas comme Français qu'ils avaient reçu ce châtement, mais comme calvinistes, ennemis de la foi.

Le capitaine Ribaut, qui ne fut pas compris dans cette exécution, demanda à parler au commandant, pour savoir de lui la raison d'un traitement si contraire à ce qu'on lui avait promis. On lui répondit que cet officier n'était pas visible. Un moment après, un simple soldat vint trouver le commandant

français, et lui dit : N'avez-vous pas toujours prétendu que ceux qui étaient sous vos ordres vous obéissent ponctuellement ? Sans doute, répliqua Ribaut, qui ne savait ou tendait ce discours.— Eh bien, reprit le soldat, ne trouvez pas étrange que j'exécute aussi l'ordre de celui qui me commande, et en achevant ces mots, il lui enfonça un poignard dans le cœur; ensuite on lui coupa la barbe, que le commandant espagnol envoya à Séville comme une marque de sa victoire.

A la nouvelle de cet attentat, toute la France ne respira que vengeance. Un gentilhomme gascon, nommé DE GOURGUES, se dévoua à l'honneur de sa patrie, et dans cette vue, vendit tout son bien, puisa dans la bourse de ses amis, fit choix de gens de bonne volonté, et partit à la tête d'une petite escadre, pour se liguier avec les Floridiens contre les Espagnols. Son projet réussit. Gourgues trouva le moyen de se rendre maître d'un fort qui réunissait tous les ennemis; et après le pillage, il fit conduire les prisonniers au même lieu où les Français avaient été massacrés. Il leur reprocha leur cruauté, leur perfidie, la violation de leur serment; et les livrant aux bourreaux, il les fit pendre à ses yeux, avec cette inscription plantée au milieu de la place : " Je ne fais ceci comme à Espagnols, mais comme à traîtres, voleurs et meurtriers." Cette expédition terminée, qui eût été sans doute plus glorieuse, s'il y eût mis plus de modération, Gourgues revint en France, où il mourut avec la réputation d'un des plus grands capitaines de son siècle.

Beautés de l'Histoire des Etats-Unis.

NOUTKA.

Ou mœurs, coutumes, usages des Sauvages du Nord-ouest de l'Amérique.

A l'entrée de la baie du *Roi Georges*, découverte par Cook, est l'île de Noutka. Ce pays est couvert de collines escarpées, garnies de bois épais. Les côtes sont aussi boisées. Il y a beaucoup de petites rivières qui paraissent ne devoir leur origine qu'aux nuages, aux brouillards qui se promènent sur les collines, et aux neiges qui les couvrent. On y trouve des fraisières, des groseilliers, des framboisiers, des aunes noirs, des renoncules, et un grand nombre de mousses et de fougères. Les bois y sont peuplés d'ours, de loups, de renards, de daims, de martres et d'écureuils.

Les naturels du pays sont de la taille ordinaire. Ils ont le corps arrondi, sans être musculeux; les vieillards seuls sont maigres. Leur visage est rond et plein, quelquefois large.

Ils ont des joues poéminentes, souvent applaties subitement, vers les tempes : leur nez, applati à sa base, présente de larges narines et une pointe arrondie. Leur front est bas ; leurs yeux petits, noirs, moins vifs que languissants ; leurs lèvres larges, épaisses, arrondies ; leurs dents assez égales et bien rangées. Ils manquent absolument de barbe ; quelques uns cependant en ont une petite touffe à l'extrémité du menton. Les vieillards ont une barbe épaisse sur le menton, et même des moustaches. Ils ont beaucoup de cheveux, qui sont durs et forts, noirs et lisses, flottants sur leurs épaules. Ils n'ont rien d'agréable dans la forme du corps : leurs grands pieds sont d'une vilaine forme, et leurs chevilles très saillantes. Leur corps, incrusté de peinture, ne peut laisser deviner la couleur de leur teint. Ceux qui sont nétoyés ont presque la blancheur des Européens. Leur physionomie est, en général, uniforme et sans expression.

Les femmes ont à peu près, la même taille, les mêmes traits que les hommes, et il n'est pas facile de les distinguer.

L'habillement commun aux deux sexes, consiste en un manteau de lin, garni dans le haut d'une bande étroite de fourrure, et dans le bas, de franges ou de glands : il passe sous le bras gauche, est attaché sur le devant de l'épaule droite, par un cordon, et assujéti par un autre cordon, sur le derrière ; les deux bras sont en liberté, et il laisse le côté droit ouvert ; mais il est quelquefois ceint d'une bande de natte ou de poils. Par-dessus ce manteau, qui descend jusqu'aux genoux, est un autre petit manteau de la même étoffe, garni de franges, qui ressemble à un plat rond, ouvert au milieu, et au travers duquel on pourrait passer la tête. Leur tête est couverte d'un chapeau fait en cône tronqué, d'une belle natte. Une houppie arrondie, ou une touffe de glands de cuir, le décore souvent au sommet. Les hommes ont ordinairement une peau d'ours, de loup, de loufse de mer, dont les poils sont en-dehors, attachée comme un manteau, quelquefois sur le devant du corps, quelquefois sur le derrière. Leur vêtement est commode et ne manque pas d'élégance, quand il est propre ; mais il l'est rarement. Leur corps est toujours barbouillé d'une graisse rance, et leur tête, comme leur vêtement, est garnie de vermine.

Quelquefois, ils se peignent le visage de noir, de rouge et de blanc, et alors ils sont affreux. A leurs oreilles percées sont suspendues des morceaux d'os, des plumes, de petits coquillages, des faisceaux de poils, ou des morceaux de cuivre. Plusieurs ont la cloison du nez percée, et ils y suspendent les mêmes objets qu'aux oreilles. Leurs poignets sont garnis de bracelets ou de grains blancs, ou de petites lanières de cuir ;

ornées de grains blancs. La cheville de leurs pieds est souvent couverte de bandes de cuir ou de nerfs de peaux d'animaux.

Dans les visites de cérémonies, ou lorsqu'ils vont à la guerre, ils ont des peaux d'ours et de loup garnies de bandes de fourrures. Leur tête est chargée de plumes grandes ou petites, et couverte d'un cône d'osier ou d'écorce battue. Leur visage est barbouillé de couleurs mêlées à de la graisse ou du suif, et qui forment différentes figures. Quelquefois, leur chevelure est divisée en paquets liés par derrière, et ornée de rameaux de cyprès. Ils se couvrent aussi le visage d'une multitude de marques de bois sculpté, représentant des têtes d'hommes, d'aigles, de loups, de marsouins, ou d'autres animaux, et les font dominer par des morceaux de sculpture taillés comme la proue d'une pirogue peinte.

Le seul habit qu'ils ne portent qu'à la guerre, est un manteau de cuir double et très épais, qui couvre la poitrine et le cou, et s'étend jusqu'aux talons, orné de compartimens agréables, et qui est assez fort pour résister aux traits et aux piques, c'est une cotte de mailles complète. Quand ils vont se battre, ils portent encore un manteau de cuir revêtu de sabots de daim suspendus à des lanières de cuir couvertes de plumes. Dès qu'ils se remuent, ce manteau fait un bruit semblable à celui d'une multitude de clochettes.

Ces sauvages sont d'un caractère indolent et paisible ; ils ne manquent ni de docilité ni de bonté, et ont une sorte de politesse naturelle : il ne sont cruels qu'envers leurs ennemis. Ils sont patesseux, aiment la musique, et la leur est grave, mais touchante ; elle est expressive, cadencée et d'un effet agréable. Un grelot, et un petit sifflet, sont leurs seuls instrumens.

Les maisons qui composent leurs bourgades, sont dispersées sur trois lignes qui s'élèvent par degrés l'une au-dessus de l'autre : les plus grandes sont sur le devant : de grandes rues séparent les lignes. Leurs maisons sont, à peu de chose près, faites comme celles des autres sauvages du nord. Les planchers qui forment leurs toits peuvent s'écarter quand il fait beau temps, et se rejoindre, quand il tombe de la pluie. Il n'y a point de portes ; un espace ouvert, haut de deux pieds, y sert d'entrée. Un petit banc de planches, couvert de nattes, sert de siège et de lit à toute la famille.

Ces cabanes exhalent une puanteur insupportable ; ils y séchent, ils y vident leurs poissons. Leurs entrailles mêlées aux restes des repas, offrent des tas d'ordures qui ne s'élèvent jamais. Elles sont cependant ornées de statues, faites de blocs de troncs d'arbres sculptés grossièrement, offrant une figure d'homme et des bras peints.

A Noutka, les hommes ne témoignent aux femmes ni égards

ni tendresse.
jeunes gens
au soleil, et
filles s'y con

Les pêche
que les man
était celle
poissons, q
terre, il y
approche u
courtes, sur
per qu'à
tandis que
et couverte
ou noir en

On distin
grosse esp
avoir le ne
la peau est
à se tirer d
voient just

C'est su
uns et les
tits. Leur
vent dans
les accout
les laissent
nent, et c
de braver
gent de b
porte ses
surprenan
petits à vi

On ne
se rendent
milieu d'
juin. C'
gnées, qu
nent ordi
passer ce
terre, ils

ni tendresse. La vie de celles-ci est très laborieuse; mais les jeunes gens y sont surtout oisifs et indolents; ils se vautrent au soleil, et se roulent sur le sable, toute la journée. Les filles s'y conduisent avec la plus grande décence.

LA PECHE DU LOUP-MARIN.

Les pêcheries ne les tentaient guère plus (les Canadiens) que les manufactures. La seule qui fût un objet d'exportation était celle du loup-marin. Cet animal a été rangé parmi les poissons, quoiqu'il ne soit pas muet, et que né constamment à terre, il y vive plus communément que dans l'eau. Sa tête approche un peu de celle du dogue; il a quatre pattes fort courtes, surtout celles de derrière, qui lui servent plutôt à ramper qu'à marcher. Aussi sont-elles en forme de nageoire, tandis que celles de devant ont des ongles. Il a la peau dure, et couverte d'un poil ras. Il naît blanc; mais il devient roux ou noir en croissant. Quelquefois, il réunit les trois couleurs.

On distingue deux sortes de loup-marin. Ceux de la plus grosse espèce pèsent jusqu'à deux mille livres, et semblent avoir le nez plus pointu que les autres. Les plus petits, dont la peau est communément tigrée, sont plus vifs, plus adroits à se tirer des pièges qu'on leur tend. Les sauvages les apprivoisent jusqu'à s'en faire suivre.

C'est sur les rochers, et quelquefois sur la glace, que les uns et les autres s'accouplent, et que les mères font leurs petits. Leur portée ordinaire est de deux; elles les allaitent souvent dans l'eau, mais souvent à terre. Quand elles veulent les accoutumer à nager, elles les portent, dit-on, sur le dos, les laissent aller de temps en temps dans l'eau, puis les reprennent, et continuent ce manège jusqu'à ce qu'ils soient en état de braver seuls les flots. La plupart des petits oiseaux voltigent de branche en branche avant de voler dans l'air: l'aigle porte ses aiglons pour les accoutumer à défier les vents; est-il surprenant que le loup-marin, né sur la terre, exerce ses petits à vivre dans l'eau?

On ne pêche cet amphibie qu'à Labrador. Les Canadiens se rendent à cette glaciale et presque inhabitable côte, vers le milieu d'octobre, et y séjournent jusqu'au commencement de juin. C'est entre le continent et quelques petites îles peu éloignées, qu'ils tendent leurs filets. Les loups-marins qui viennent ordinairement de l'Est, et en grandes bandes, veulent passer ces espèces de détroits, et s'y trouvent pris. Portés à terre, ils y restent gelés jusqu'au mois de mai. Alors on les

jetée dans une chaudière ardente, d'où leur graisse coule dans un autre vase, où elle se refroidit. Sept ou huit de ces animaux donnent une barrique d'huile.

La peau des loups-marins servit originairement à faire des manchons. On l'employa depuis à couvrir des meubles, à faire des souliers et des bottines. Lorsqu'elle est bien tannée, elle a presque le même grain que le maroquin. Si d'une part, elle est moins fine, de l'autre, elle conserve plus longtems sa fraîcheur.

On convient généralement que la chair du loup-marin n'est pas mauvaise; mais on gagne davantage à la réduire en huile. Elle est longtems claire: elle n'a point d'odeur; elle ne laisse point de lie; elle sert à brûler, ou bien à préparer des cuirs.

Le Canada envoyait annuellement à la pêche du loup-marin cinq ou six petits bâtimens, et en retirait pour le commerce environ 250,000 livres d'huile.

RAYNAL.

LUMIERE PERPETUELLE.

Vers l'an 1750, on fit, à Naples, la découverte d'une lumière perpétuelle. Le prince de SANSEVERO travaillant à un procédé chimique; il ouvrit, à une heure après minuit, quatre cucurbites de verre: en voulant les examiner un peu de trop près avec une bougie, la matière contenue dans l'un de ces vases prit sur le champ, et donna une flamme très vive. Il enleva promptement ce vase de la table sur laquelle il était posé, et laissa brûler pendant six heures la matière qu'il renfermait. La flamme, au bout de ce temps, s'étant trouvée aussi belle, et toute aussi forte qu'au premier instant, il l'étouffa en couvrant le verre, qui en avait à peine contracté une chaleur sensible. Le lendemain, il voulut inutilement rallumer cette matière, dont le poids n'était pas diminué; il en mit dans un tuyau de verre, et y enfonça une mèche; il ne put parvenir à lui faire prendre feu, qu'après y avoir ajouté un quart d'once de la même matière. La flamme qu'elle produisait était plus faible que celle d'une lampe ordinaire; elle allumait une bougie, et brûlait la main, quand on la tenait élevée de quatre pouces au dessus; sa fumée noircissait le papier à la même distance; on lisait auprès, sans peine, l'écriture la plus menue; la moindre inclinaison du tuyau la faisait trembler de façon qu'elle menaçait de s'éteindre; mais étant bien perpendiculaire, elle formait un cône parfait. Elle a brûlé de cette manière pendant six mois, sans mouvement, sans aucun changement pour la clarté, et sans diminution du poids de la matière. Le

prince d
flamme,
il essaya
tremblan
rentes h
fois, il c
qu'elle c
faire un
lenterne
découve
que des

Il faut
accoutu
refaire
exemple
tronomi
depuis l
manière
planètes
elles: il
mais no
Hersch
ple sat
réellem
de sept
Saturn
gnant p
sont tr
lumine
compre
lune.

La
tion co
"N
rales
cavale

prince de Sansévero, pour mieux examiner la nature de cette flamme, fit faire autour une grande lanterne carrée, à laquelle il essaya de mettre un couvercle : la flamme aussitôt devint tremblante, et fut toute prête à s'éteindre ; il fit faire à différentes hauteurs des trous aux parois de la lanterne ; chaque fois, il observa que la flamme cessait d'être perpendiculaire, et qu'elle dirigeait sa pointe vers le trou qui l'attirait, jusqu'à faire un angle droit avec sa mèche. Dès qu'on enlevait la lanterne, elle reprenait la direction perpendiculaire. Cette découverte peut justifier la perpétuité des lampes sépulchrales, que des savans ont traitée de fable.

SUR LES LIVRES ELEMENTAIRES.

Il faut, si l'on veut hâter les progrès des sciences, ne pas accoutumer de bonne heure les jeunes personnes à l'erreur, et refaire presque tous les livres élémentaires. On trouve, par exemple, dans presque tous les élémens de géographie et d'astronomie, qu'il y a sept planètes ; mais cela n'est pas vrai, même depuis la découverte de la planète d'Herschell, (Uranus), dans la manière dont on les compte. Le soleil et la lune ne sont pas des planètes : le soleil n'est ni opaque ni en mouvement comme elles : il est l'astre autour duquel tournent les sept planètes, mais nombrées tout différemment, savoir en mettant la terre et Herschell au lieu du soleil et de la lune. La lune est une simple satellite qui tourne autour de la terre : celle-ci est bien réellement une planète, oubliée dans l'ancienne énumération de sept, comme on y a aussi oublié les satellites de Jupiter et de Saturne. Au lieu de confondre ainsi toutes les idées, en désignant par le même nom des astres dont la fonction et la nature sont très différentes, il fallait dire que le soleil est un astre lumineux, autour duquel tournent les sept planètes, en y comprenant la terre et Herschell, et n'y comptant pas la lune.

EXPEDITION SCIENTIFIQUE.

La Gazette de Tiflis publie les détails suivans sur l'expédition scientifique du Caucase :—

“ Notre expédition partit le 26 juin des eaux chaudes minérales pour l'Elborouss, sous le commandement du général de cavalerie Emmanuel en personne ; elle était accompagnée de

MM. Kupfer, minéralogue, Ménéthrié, zoologue, conservateur du Musée de l'Académie des Sciences de Saint-Petersbourg, Lentz, professeur adjoint de physique, Meyer, botaniste de Dorpat, et Vansovitch, employé des mines attaché à l'usine de Lougansk.

“Après avoir surmonté toutes les difficultés que nous présentait la route, nous arrivâmes le 8 juillet au pied de l'Elborouss, et campâmes sur la rivière de Malka. Les bagages avaient été laissés à 15 verstes de l'Elbourouss; une pièce de canon fut amenée jusqu'à 8 verstes du camp. L'escarpement des montées et des descentes et le peu de largeur des sentiers tracés le long des flancs rapides des montagnes ne permettait pas d'avancer plus loin autrement qu'à pied ou à cheval à la légère; mais sur toute la route, nous n'avons rencontré nulle part ni les marais impraticables, ni en général, les obstacles naturels qui, au dire de Klapproth et autres voyageurs, défendent les approches de l'Elborouss.

“Le tems ne nous était pas favorable; des brouillards et des pluies continuelles rendaient notre marche très pénible. Arrivés au pied de l'Elhorouss, nous nous proposons d'attendre le beau tems; mais, à notre grande satisfaction, le ciel s'éclaircit le lendemain matin, et les deux cimes de l'Elborouss nous apparurent dans toute leur majesté.

“MM. les académiciens résolurent de profiter de ce tems si favorable à leur entreprise. Nous nous empressâmes de les munir de tout ce qui était nécessaire pour cette marche difficile; c'est-à-dire de pieux, de cordes, &c. Ils eurent une escorte de quelques Circassiens et de volontaires pris parmi les Cosaques. Ils partirent du camp à neuf heures du matin, et ce n'est que vers le soir qu'ils atteignirent les premières neiges, où ils se disposèrent à passer la nuit, après avoir monté environ 8 verstes. Le lendemain 10, ils se remirent en marche à trois heures du matin. La gelée les favorisa beaucoup, et ils avançaient avec assez de succès; mais leur marche devenait de plus en plus pénible, car la neige, commençant à fondre, s'enfonçait sous leurs pieds. Ils furent obligés de faire de fréquentes haltes, et se partagèrent en petites divisions. Restés dans le camp, nous observions avec la plus grande curiosité la marche de nos voyageurs. Vers neuf heures du matin, ils avaient gravi à plus de la moitié de la montagne, et s'arrêtèrent pour se reposer derrière des rochers, qui les déroberent entièrement à notre vue. Une heure après, un seul homme parut au-delà des rochers, s'avancant d'un pas assez ferme et mesuré vers la cime de l'Elborouss. C'est en vain que nous nous attendions à le voir suivi par d'autres voyageurs; per-

bonne n
mencér
celui qu
sar: à t
tout pr
tateurs
patience
elle-mê
musiqu
les airs
titude
tels éf
sidérée
voyage
ter l'as
bilité,
homme
de 400
par le

“ L
haute
au-de
pieds.

“ N
de l'
la plu
Malk
perp
cour
lées
cette
d'he
ratch
trée

“
du
jasp
est

sonne ne parut, et, au contraire, plusieurs d'entr'eux commencèrent à redescendre. Tous les regards se fixèrent sur celui qui accomplissait une entreprise aussi hardie. Se reposant à tous les cinq ou six pas, il avançait audacieusement; tout près du sommet, il disparut entre les rochers. Les spectateurs attendirent longtems son apparition avec intérêt et impatience; vers 11 heures, on le vit tout-à-coup sur la cime elle-même de l'Elborouss. Une salve de mousqueterie, la musique, les chants et les acclamations de joie firent retentir les airs à cette vue. Nous restâmes jusqu'au soir dans l'incertitude de savoir quel était celui qui le premier d'entre les mortels eût escaladé la plus haute des montagnes du Caucase, considérée jusqu'à ce jour comme inaccessible. Au retour des voyageurs, nous apprîmes que l'audacieux, qui avait osé tenter l'ascension de l'Elborouss, et qui en avait prouvé la possibilité, était un Kabardien, ancien pâtre, nommé KILIAR, homme contrefait et boîteux. Il a reçu en récompense le prix de 400 roubles et 5 archines de drap, qui avait été proposé par le général Emmanuel.

"L'un des académiciens, M. Lentz, est parvenu à une hauteur de 15,200 pieds. L'élévation totale de l'Elborouss au-dessus du niveau de l'Océan Atlantique est évaluée à 16,800 pieds, c'est-à-dire, à près de 5 verstes en ligne verticale.

"Nous avons vu dans les environs de notre camp, au pied de l'Elborouss, de belles chutes d'eau de plusieurs rivières; la plus belle est sans contredit celle formée par la rivière de Malka; elle tombe avec un bruit incroyable, d'une hauteur perpendiculaire de près de 20 sajenes; on n'aperçoit pas le courant de l'eau, mais les vagues se précipitent en masses isolées et l'une après l'autre. A environ 5 sajenes au-dessus de cette cataracte se trouve un pont naturel en pierre, couvert d'herbe, et c'est ici que passe la route qui conduit dans le Karatchaïeff et les montagnes. En général les sites de cette contrée sont fort beaux.

"On a trouvé dans les montagnes, pendant notre marche, du plomb, beaucoup de houille, et du gypse, du porphyre, du jaspe, des conglomérations, &c.; toute la chaîne du Caucase est granitique."

ACADEMIE DES SCIENCES.

SEANCE DU 19 OCTOBRE.

M. le docteur CHERWIN fait hommage à l'Académie d'une brochure dans laquelle il combat les opinions de M. LASSUS sur la fièvre jaunée, et en particulier sur l'épidémie de Gibraltar. Ce dernier médecin ne croit pas à l'existence de la fièvre jaune comme maladie spéciale, et il regarde tout au moins comme inutile l'émigration des habitans d'une ville en proie à cette épidémie. M. Cherwin, au contraire, croit qu'il est avantageux de quitter le foyer de l'infection; il insiste sur les dangers de toute mesure contraire, et cite ce qui s'est passé dernièrement à Gibraltar à l'appui de son opinion.

M. ROBINEAU DESVOIDY adresse plusieurs observations d'histoire naturelle. L'une d'elles a trait à une variété de vipère connue dans le pays de l'auteur sous le nom de vipère rouge. Sur une femelle de cette espèce qu'il destinait à quelque expérience, il remarqua que l'abdomen était singulièrement développé. Il l'ouvrit, et y trouva trois mille petits à différents degrés de grosseur. Personne jusqu'à présent n'avait noté une aussi effrayante fécondité chez ce dangereux reptile. L'auteur a poursuivi ses recherches, mais rien de semblable ne s'est plus offert à lui. Il est vrai que ses observations ultérieures ont été faites sur la variété commune. Il est par-là porté à croire que le vipère rouge est une espèce distincte, et cette conséquence est encore confirmée, à ses yeux, par la malignité plus grande des morsures de cette vipère.

M. BOURDEN envoie le premier volume manuscrit d'une Physiologie comparée qu'il se propose de publier. Il le soumet à l'examen de la section de médecine, comme un titre qui lui permettrait d'aspirer à ses suffrages, dans le cas où elle croirait devoir inscrire des médecins physiologistes sur la liste des candidats à la place vacante. Il rappelle ses autres travaux, et notamment son traité de physiologie médicale.

M. BOYER a fait un rapport favorable sur un instrument imaginé par M. BAUDELOGUE, veuve. Cet instrument, destiné à remplacer tous les instrumens aigus et tranchans dont on s'est servi jusqu'ici dans la pratique des accouchemens les plus difficiles, a pour effet, en broyant, en un instant, la tête de l'enfant mort pendant le travail de l'accouchement, d'en diminuer le volume, à tel point, qu'elle peut ensuite traverser le bassin le plus mal conformé: il a déjà été employé avec succès par son inventeur. Le rapporteur ne dissimule aucun des

inconvé
a emple
ce rapp

M. L
vail in
ter
ingénie
ou l'on
lantes
d'irréc
devinc
logie r
contre
résulta
Un
célébr
leur s
logique
fouille
quelq
permi
princi
ques
pliées
C'est
en d
reste
dont
retro
mées
la fo
gran
mém
mine
soul
nais
s'éta
diffé
M.
une
con
C
mon

inconveniens de ce procédé ; il le croit préférable à ceux qu'on a employés jusqu'ici. L'Académie approuve les conclusions de ce rapport.

SEANCE DU 26 OCTOBRE.

M. BRONGNIART rend le compte le plus favorable d'un travail intitulé : *Recherches sur quelques Révolutions du Globe terrestre*. L'auteur de ce mémoire est M. ELIE DE BEAUMONT, ingénieur des mines. Le tems n'est pas encore bien éloigné, où l'on décorait du nom de géologie, quelques hypothèses brillantes sur la cause des bouleversemens dont notre globe offre d'irrécusables témoignages. Après avoir tenté vainement de deviner la nature, on s'est décidé à l'étudier, et alors une géologie nouvelle, une véritable science a pris naissance et s'est montrée digne d'intéresser les esprits bien faits par ses résultats.

Un des principaux auteurs de cet heureux changement, le célèbre WERNER, par une étude attentive des roches et de leur superposition, a pu le premier déterminer l'ordre chronologique de la formation des terrains. Depuis, les dépouilles fossiles du règne animal, ont fourni aux savans français en quelque sorte un nouveau chronomètre géologique, et ont permis d'assigner l'âge relatif des terrains modernes. Les principes de la science paraissent désormais fixés ; mais quelques anomalies d'abord peu nombreuses, se sont ensuite multipliées, et l'on a dû en chercher une nouvelle explication. C'est ainsi qu'on a vu le granite, regardé comme le plus ancien des terrains, recouvrir des schistes qui contiennent des restes organiques. Les Alpes offrent des couches verticales dont on ne peut contester l'identité, avec des couches que l'on retrouve horizontales dans les pays plats, et qui ont été formées au sein des eaux. Il paraît donc naturel d'admettre que la formation de ces montagnes a eu lieu par le soulèvement du granite qui a redressé les couches qui le recouvraient et qui même quelquefois les a recouvertes. Mais il restait à déterminer, en comparant la nature et la direction des couches ainsi soulevées, si toutes les chaînes de montagnes devaient leur naissance au même phénomène, si cette grande révolution ne s'était pas répétée à plusieurs reprises avec des circonstances différentes. C'est la solution de toutes ces questions que M. Elie de Beaumont s'est proposée, et qu'il a donnée avec une masse de preuves qui ont paru convaincantes à la commission.

Ce géologue admet trois époques dans la formation des montagnes. La première révolution a consisté dans le redres-

sement des couches analogues aux montagnes du Jura. La seconde a formé les Pyrénées et les Apennins. La plus moderne qui a été aussi la plus forte a donné naissance aux Alpes, et a porté à plus de trois mille mètres l'élevation des terrains tertiaires qui contiennent des fossiles organiques. M. Brongnart termine en demandant l'insertion de ce Mémoire dans le recueil des savans étrangers. Les conclusions du rapport sont adoptées.

VARIÉTÉS.

Grammaire de la langue grecque et de ses différents dialectes, présentée dans un ordre analytique et synoptique, par A. GERFAUX, Paris, chez KILIAN, libraire, rue de Choiseul, N^o 3.

PARMI les écrits philologiques récemment publiés, peu méritent d'obtenir un succès aussi général que cette grammaire synoptique. Composée dans le but spécial de montrer le véritable génie de l'idiôme des anciens Hellènes, elle peut encore servir à indiquer une nouvelle voie dans l'étude des langues mortes. C'est une sorte de compromis entre la méthode d'enseignement de l'Université, et une méthode plus en rapport avec l'esprit d'analyse qui se fait remarquer dans les Facultés des Sciences.

En effet, les personnes étrangères aux progrès des connaissances humaines ne sauraient s'imaginer combien la méthode d'analyse et d'analogie peut être favorable à l'étude. Si d'un côté la mémoire aide le raisonnement, il est certain que le raisonnement fortifie considérablement la mémoire.

Si l'homme, si l'enfant même est un être raisonnable, pourquoi se refuserait-on à raisonner avec lui dans cette hypothèse, sauf à en rabattre plus ou moins? Et pour l'enfant comme pour l'homme fait, n'est-il pas plus concluant, plus satisfaisant d'avoir la raison démonstrative des choses, que de s'occuper sans cesse à deviner des énigmes, ce qui est un peu long lorsqu'on y passe huit ou dix ans de sa vie? Un professeur de l'Université de Paris, M. PORTIER, a déjà cherché à prouver que la langue latine était fondée sur la raison et même sur les mathématiques; nous pouvons affirmer que le grec ne lui cède en rien à cet égard. Jamais cet idiôme harmonieux et riche ne nous a paru aussi raisonnable, ce qui ne peut rien gêner ici, que dans la Grammaire synoptique de M. GERFAUX. Est-ce à cet excellent ouvrage, ou à la langue elle-même, que nous devons ce résultat? C'est probablement à toutes deux. D'un autre côté, les amateurs d'études fortes ne peuvent qu'encou-

ager un
est souv
langue g
travail
quem
de Dém
cents ex
ceptes s
les deve
a mont
détails
d'une r
langue

Le
et au s
Ha!
ancien
voyag
droit
conna
jusqu
mont
mirat
Pr
près
Bic.
300 l
peut
qui c
mais
le p
ruin
L
et é
et p
une
P
la p

trager un genre de travail bien rare de nos jours, où la science est souvent logée un peu à l'étroit. Cette grammaire de la langue grecque et de ses différents dialectes est certainement le travail qui présente le plus complètement et le plus méthodiquement en France le véritable état de la langue d'Homère et de Démosthène; la syntaxe ne renferme pas moins de sept cents exemples détachés dans une colonne séparée, les préceptes se trouvant dans la colonne en regard. Par la forme, les développemens et l'exécution typographique, M. Gerfaux a montré qu'il sentait combien un idiôme si parfait dans ses détails comme dans son ensemble, demandait à être traité d'une manière large, simple et digne enfin de la plus belle langue parlée par le plus beau peuple du monde.

Journal des Débats.

TOPOGRAPHIE.

[DU MERCURY.]

LE Bic est borné au nord-est par le seigneurie de Rimouski, et au sud-ouest par celle de Nicholas Riou, appelée *Baie de Ha Ha!* L'origine de ce nom, d'après ce que me disent les plus anciens habitans de Rimouski, est comme suit:—Quelques voyageurs, qui se trouvaient fatigués, désirant trouver un endroit où ils pussent passer la nuit, l'un d'eux qui avait plus de connaissances des environs que les autres, leur dit de patienter jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au bel endroit qu'il allait leur montrer. Lorsqu'ils y furent arrivés, ils s'écrièrent tous d'admiration: Ah! Ah!

Près de cet endroit est l'anse de Mocou, lieu charmant, à peu près à la moitié de la distance entre la baie de Ha! Ha! et le Bic. Le Cap *a l'Original*, dans le seigneurie du Bic, a environ 300 pieds d'élévation, du côté du fleuve, et au sud; mais, on peut y monter par d'autres endroits, au moyen des arbrisseaux qui croissent sur ses côtés. Au sud de ce cap, il y avait une maison et une assez grande quantité de terre en culture. Mais le propriétaire étant mort depuis longtems, le tout est allé en ruines. On y pourrait former une très belle ferme.

Lorsqu'on monte sur ce cap, on y jouit d'une vue agréable et étendue. Dans la baie du Bic, où il y a un groupe d'îles et prequ'îles; les maisons et les moulins qui se présentent à une certaine distance, tout concourt à la rendre charmante.

Parmi ces petites îles il y en a deux d'assez remarquables: la première que l'on nomme *l'île d'Assaire*, a une caverne

où l'on dit que 500 Micmacs ont été massacrés par les Malécites, il y a douze ans ; on y a trouvé des os et autres restes humains. On peut traverser à l'autre à gué, dans les basses eaux. En montant sur les rochers qui s'y trouvent, on découvre une caverne de 150 pieds de profondeur. Quand on y est entré, on croit appercevoir dans le fond, un superbe tapis vert. J'y suis entré à différentes fois, et j'ai observé que plus il faisait chaud dehors, plus il y faisait froid.

On pêche dans tous les environs de ce cette baie et des îles qui s'y trouvent, et à l'embouchure des deux rivières qui s'y déchargent, du saumon d'une excellente qualité, et de grosses anguilles.

Trois-Pistoles, Novembre, 1820.

HISTOIRE NATURELLE.

M. CHASSEUR vient d'ajouter à son cabinet une nouvelle rareté ; c'est *Le Harle*, oiseau de l'espèce canarde et qui habite les régions les plus septentrionales de ce continent. Il a la tête du vert bigaré du serpent, avec un collier d'un noir éclatant qui descend jusqu'à la moitié du col, où il fait un contraste subit avec le restant du corps, qui est d'un beau rose crème. Les plumes des ailes sont noires, le bec et les pieds cramoisis. Après notre canard des bois, c'est probablement un des plus beaux de l'espèce : à la vérité nos variétés de canards sont innombrables, et on peut presque dire que par la beauté, l'élégance et l'éclat de leur plumage, ils rivalisent les oiseaux des tropiques.—*Gaz. de Québec.*

RÉGISTRE PROVINCIAL.

MARIS :—A Québec, le 18 décembre dernier, par M. l'archidiacre Mountain, Edouard Desbarats, écuyer, avocat, à Dlle E. Gravely.

A St. Jean Port-Joli, le 18, par Messire Boissonault, W. Power, écuyer, avocat, de Québec, à Dlle. Suzanne De Gaspé.

DÉCÈS :—A Québec, M. Charles Blouin, depuis 30 ans messager du Conseil Législatif.

Au même lieu, le 22, Dlle Catherine Lebourdais, âgée de 12 ans.

A Montréal, le 26, à l'âge d'environ 70 ans ; l'honorable Louis Charles FOUCHER, un des Juges de la Cour du Banc du Roi pour le district de Montréal.

COMMÉMORATIONS :—M. Ed. Armstrong, Maître du Havre de Montréal ; John Bruce, écuyer, Collecteur de Douanes au Port de Québec.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX. 15 JANVIER 1830. NUMERO XIV.

HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION.)

Le gain de la bataille de Carillon ne fut pas pour les Français un dédommagement suffisant de la perte de Louisbourg et de l'île St. Jean. Dès le commencement de la même année 1758, le marquis de Vaudreuil reçut avis qu'un gros corps de troupes anglaises s'assemblait à Albany, sous le commandement du général **ABERCROMBIE**, dans la vue d'attaquer Carillon. Comme la possession de cette place importante n'était pas un objet à négliger, il envoya de grands renforts au marquis de Montcalm, qui était toujours dans ces quartiers. Ces renforts arrivèrent à Carillon le 20 Juin. Le 1er. Juillet, M. de Montcalm fit prendre les devans à M. de Bourlamaque, avec les régimens de la Reine, de Guienne et de Bearn, et le suivit avec ceux de la Sarre, de Languedoc et de Roussillon, et le premier bataillon de Berry, jusqu'à la Chûte, où il campa. Le second bataillon de Berry et plusieurs compagnies de Canadiens furent laissés, au fort comme garnison.

Le lendemain, 2 Juillet, M. de Bourlamaque reconnut les montagnes à la gauche du camp, et forma deux compagnies de volontaires, sous le commandement des capitaines **BERNARD** et **DUPRAT**, des régimens de Bearn et de la Sarre, pour être envoyées en avant et obtenir avis de l'approche de l'armée anglaise, qui était alors à l'autre extrémité du lac George. Le 5, un de ces partis donna le signal que l'armée anglaise s'était embarquée pour descendre le lac. Cette armée consistait en sept mille hommes de troupes réglées et treize mille de troupes provinciales. Elle s'embarqua le 4 Juillet, avec l'artillerie et les munitions nécessaires, et débarqua le lendemain, et se forma en trois colonnes. Aussitôt que le signal de son embarquement eut été donné, le colonel Bourlamaque avait détaché le capitaine de **TRE'PE'ZE'E** avec trois cents hommes, pour épier ses mouvemens et s'opposer à son débarquement.

Le 6, on aperçut l'avant-garde de l'armée anglaise, et à

son approche du portage, Bourlamaque retraits pour rejoindre Montcalm, qui avait pris possession des hauteurs, où l'ingénieur Pont-le-Roy avait érigé des retranchemens et fait faire un grand abattis d'arbres. Dans la retraite, un détachement français, qui s'égara, fut rencontré par un plus fort détachement d'Anglais, commandé par lord Howe. Il s'en suivit un combat, où le commandant anglais fut tué, mais où les Français furent défaits avec perte d'un grand nombre de tués et de blessés, et de cent cinquante prisonniers, y compris cinq officiers. M. de Trépézée y fut blessé mortellement.

Le 8 au matin, toute la garnison fut sous les armes; les régimens de la Reine, de Guienne et de Bearn étaient postés à la droite, sous les ordres de M. de Levis; ceux de la Sarre et de Languedoc et deux forts piquets à la gauche, sous M. de Bourlamaque; le centre, où s'était placé le marquis de Montcalm, se composait des régimens de Berry et de Roussillon et des piquets amenés par M. de Levis. Les volontaires attachés à l'armée avaient pris position dans les bois ouverts entre la rivière et la chute. Les troupes de la colonie et les Canadiens étaient postés derrière les retranchemens érigés dans la plaine, vers le fort St. Frédéric, et étaient soutenus par un corps de réserve. Ces dispositions ayant été faites, l'armée attendit avec impatience l'arrivée des Anglais.

A midi, on entendit le feu commencer sur les gardes avancées, qui se replièrent en bon ordre sur le régiment de la Sarre, et bientôt les Anglais arrivèrent sur quatre colonnes formés de quatorze mille hommes, trois sur la hauteur, et une sur le penchant de la côte. Celle de la droite attaqua la première la gauche des Français, et dans peu le feu devint général. La colonne du penchant de la côte, où étaient le régiment des montagnards d'Ecosse, qui venait presque en front des Canadiens, après avoir essuyé leur première et leur seconde décharge, se replia entièrement sur le régiment de la Reine, en montant la colline pour forcer ses retranchemens. Cette colonne essuya le feu du régiment de la Reine en tête et celui des Canadiens en écharpe. Le combat ne fut nulle part plus opiniâtre et plus meurtrier qu'en cet endroit. Les Canadiens, divisés en quatre brigades, commandées par MM. RAYMOND, DE ST. OURS, LANAUDIERE et DE GASPE, alternativement, firent des sorties sur cette colonne, en la prenant par derrière, et lui tuèrent beaucoup de monde.

Comme nous venons de le dire, le combat était devenu général sur toute la ligne: les Anglais se précipiaient sur les palissades avec la fureur la plus aveugle. Inutilement on les foudroyait du haut du parapet sans qu'ils pussent se défendre; inutilement ils tombaient enfilés, embarrassés dans les trônçons

d'arbres,
Tant de p
Elle se s
quatre m
sent une

Sur les
bercroni
chûte: il
mencere
moins op
anglais,
succès, e
défaite t
des Ang
du pen
de leurs
pleine r
soir, av

La p
tués ou
en fut e
et dans
jamais p
tout av
soldat,
pour fo
MM. o
ves écl
premie
colonn
griève

L'an
cents
vait d
de tr
la voi
ayant
camp

Co
ment
plus
chevi
gocin
gouv
ble d
arriv

d'arbres, au travers desquels leur fougue les avait emportés. Tant de pertes ne faisaient qu'accroître cette rage effrénée. Elle se soutint pendant quatre heures, et leur couta plus de quatre mille hommes tués ou blessés, avant qu'ils abandonnassent une entreprise aussi téméraire.

Sur les 4 heures, le feu se ralentit un peu. Le général Abercrombie avait laissé une réserve de six mille hommes à la chute : il en fit venir cinq mille, qui joints aux autres, recommencèrent un combat désespéré ; mais la défense ne fut pas moins opiniâtre que la première fois. Enfin, le commandant anglais, voyant qu'il n'y avait pour lui aucune espérance de succès, et que s'opiniâtrer plus longtemps s'était s'exposer à une défaite totale, prit le parti d'ordonner la retraite. Les derniers des Anglais qui firent ferme, furent ceux de la colonne du penchant de la côte, et ce furent les Canadiens, sortis de leurs retranchemens, qui eurent l'honneur de les mettre en pleine retraite. Ils rentrèrent dans leur camp à 9 heures du soir, avec trente prisonniers.

La perte des Français, fut d'environ cinq cents hommes, tués ou blessés et celle des Anglais de quatre à cinq mille : il en fut enterré quatorze ou quinze cents, dans les retranchemens et dans les bois voisins. Le marquis de Montcalm ne parut jamais plus grand que dans cette journée : il se montrait partout avec un air gai et assuré, et s'exposait comme le simple soldat, au plus grand danger, en faisant mouvoir sa réserve pour fortifier les endroits qui lui paraissaient les plus faibles. MM. de Levis et de Bourlamaque y donnèrent aussi des preuves éclatantes de zèle, de bravoure et d'habileté. Ce fut le premier qui dirigea les mouvemens des Canadiens contre la colonne de gauche des Anglais. M. de Bourlamaque fut blessé grièvement.

L'armée française n'était composée que de trois mille cinq cents hommes, au commencement de l'action, et elle se trouvait diminuée de cinq cents. Celle des Anglais était encore de treize à quatorze mille hommes ; aussi s'attendait-on à la voir revenir le lendemain ; mais le général Abercrombie ayant fait rembarquer ses troupes, se retira de suite à son camp du lac George.

Comme la victoire de Carillon devait influer considérablement sur les dispositions de cinq Cantons, dont il était de la plus grande importance d'obtenir au moins la neutralité, le chevalier de Longueil y fut envoyé comme ambassadeur et négociateur. Afin de lui procurer une réception favorable, le gouverneur général le fit précéder d'une quantité considérable de présens magnifiques. On les informa ensuite de son arrivée à Chouaguen, où on les pria d'envoyer leurs chefs.

Ceux-ci s'y rendirent en effet, et il s'y tint un grand conseil, le 10 Août. M. de Longueil leur parla de manière à leur faire comprendre l'importance de la dernière victoire, et fit tout ce qui dépendait de lui pour les engager à se joindre aux Français, et à ne prêter l'oreille à aucune proposition de la part des Anglais. Il y réussit jusqu'à un certain point ; car dans leur réponse, ils l'assurèrent de leur attachement pour les Français, et lui dirent que comme tous les députés n'étaient pas présents, ils instruiraient les différentes tribus de ce qu'il leur avait dit de la part d'Ononchio, afin de faire ensuite connaître à ce dernier les sentimens des cinq Cantons.

En s'en retournant à Montréal, le chevalier de Longueil fit savoir à M. PAYEN DE NOYAN, qui commandait à Catarocouy, qu'il avait reçu avis, que le colonel anglais Bradstreet avait reçu l'ordre d'attaquer son fort. De Noyan mit sa place dans un meilleur état de défense, et fit demander un renfort de troupes au marquis de Vaudreuil. Celui-ci fit partir quinze cents hommes de milice, sous le commandement de Mr. DUPLESSIS FABROT, major de Montréal. Mais à peine ce dernier était arrivé à La Chine, qu'il apprit que de Noyan s'était rendu. Bradstreet ayant traversé le St. Laurent, le 25 Août, s'établit à cinq cents verges du fort, s'en approcha ensuite en s'emparant d'un ancien retranchement, d'où il battit la place avec tant d'effet, qu'au bout de trois jours, la garnison, qui n'était que de cent vingt hommes, se vit contrainte de capituler. Après avoir détruit le fort et les bâtimens qui l'environnaient, Bradstreet s'en retourna à Albany. Aussitôt qu'on eut appris que les Anglais s'étaient éloignés de Catarocouy, il y fut envoyé un détachement de troupes, avec ordre de rebâtir le fort Frontenac, sous la direction de l'ingénieur en chef De Pontle-Roy. On fit partir en même temps un autre détachement, sous le commandement du capitaine de MONTIGNY, pour renforcer la garnison de Niagara, et donner main-forte à M. de Lignery, au fort Duquesne, s'il était nécessaire. Il paraît que le renfort ne fut pas envoyé à temps. Dès la fin de Juillet, le brigadier FORBES était parti de Philadelphie, et avait pénétré à l'ouest jusqu'à trente lieues du fort Duquesne. De là il envoya en avant le colonel BOUQUET avec deux mille hommes. Celui-ci s'arrêta à seize ou dix-sept lieues du fort, et envoya le major GRANT en reconnaissance. Les Français avaient été instruits de bonne de tous ces mouvemens ; et s'étant placés en ambuscade, ils attaquèrent le parti du major Grant, le défirent, et le firent prisonnier avec trois cents de ses gens. Forbes s'avança alors pour réparer cet échec : lorsqu'il fut arrivé à quelque distance du fort Duquesne, il apprit que les Français l'a-

vaient aba
en celui de

Entre t
le Nouven
lui de T
tombeau a
nombre de
seul hom
que des cl
été un thé
carnage :
droits d'a
qu'en rec
du sein d
qui sert d
phère.

Le poi
Jamais it
coup moi
plus larg
On trou
verre. S
cru long
qui l'inc
tourner,
qui le re
conform
toutes le

La m
Elle y e
çais, et
tre-ving
landais,
avant la
de mor
vendent
neuf liv
davants
compte

vaient abandonné. Il en prit possession ; changea son nom en celui de fort *Pitt*, et s'en retourna à Philadelphie.

(A continuer.)

LA PECHE DE LA MORUE.

Entre tous les établissemens dont les Européens ont couvert le Nouveau Monde, il ne s'en trouve point de la nature de celui de Terre-Neuve. Les autres ont généralement servi de tombeau aux premiers colons qu'ils ont reçus, et à un grand nombre de ceux qui les ont suivis : lui seul n'a pas dévoré un seul homme ; il a même rendu des forces à plusieurs de ceux que des climats moins sains avaient épuisés. Les autres ont été un théâtre à jamais odieux d'injustices, d'oppression, de carnage : lui seul n'a point offensé l'humanité, n'a blessé les droits d'aucun peuple. Les autres n'ont donné des productions qu'en recevant en échange des valeurs égales : lui seul a tiré du sein des eaux une richesse formée par la nature seule, et qui sert d'alimens à diverses contrées de l'un et l'autre hémisphère.

Le poisson qui rend ces parages si célèbres, c'est la merue. Jamais il n'a plus de trois pieds, et communément il en a beaucoup moins. L'océan n'en nourrit aucun dont la gueule soit plus large à proportion de la grandeur, ni qui soit aussi vorace. On trouve dans son corps jusqu'à des pots cassés, du fer et du verre. Son estomac ne digère pas ces matières, comme on l'a cru long-temps ; il se retourne, et se décharge ainsi de tout ce qui l'incommode. Si l'estomac de ce poisson n'avait pu se retourner, il aurait été moins vorace. C'est son organisation qui le rend inadvertant sur les substances dont il se nourrit. La conformation des organes est le principe des appétits, dans toutes les substances vivantes des trois règnes de la nature.

La morue se montre dans les mers du nord de l'Europe. Elle y est pêchée par trente bâtimens anglais, soixante français, et cent-cinquante hollandais, les uns et les autres de quatre-vingt ou cent tonneaux. Ils ont pour concurrens les Islandais, et surtout les Norwégiens. Ces derniers s'occupent, avant la saison de la pêche, à ramasser sur la côte des œufs de morue, appât nécessaire pour prendre la sardine. Ils en vendent, année commune, vingt à vingt-deux mille tonnes, à neuf livres la tonne. Si l'on en avait le débit, on en prendrait bien davantage, puisqu'un physicien habile, qui a eu la patience de compter les œufs d'une morue, en a trouvé neuf millions trois

cent quarante-quatre mille. Cette générosité de la nature doit être plus grande encore à Terre-Neuve, où la morue est infiniment plus abondante.

Elle est aussi plus délicate, quoique moins blanche; mais elle n'est pas un objet de commerce, lorsqu'elle est fraîche. Son unique destination est de servir de nourriture à ceux qui la pêchent. Salée et séchée, ou seulement salée, elle devient précieuse pour une grande partie de l'Amérique et de l'Europe. Celle qui n'est que salée se nomme morue verte, et se pêche au grand banc.

Cette bande de terre est une de ces montagnes qui se forment sous les eaux, des débris que la mer emporte et accumule. Les deux extrémités de ce banc se terminent tellement en pointe, qu'il n'est pas aisé d'en marquer exactement les bornes. On lui donne communément cent soixante lieues de long sur quatre-vingt-dix de large. Vers le milieu, du côté de l'Europe, est une espèce de baie, qui a été nommée la Fosse. Les profondeurs, dans tout cet espace, sont fort inégales. Il s'y trouve depuis cinq jusqu'à soixante brasses d'eau. Le soleil ne s'y montre presque jamais, et le ciel y est, le plus souvent, couvert d'une brume épaisse et froide. Les flots sont toujours agités, les vents toujours impétueux dans son contour; parce que la mer irrégulièrement poussée par des courans qui portent tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, heurte avec impétuosité contre des bords qui sont partout à pic, et en est repoussée avec la même violence. Cette cause est d'autant plus vraisemblable, que sur le banc même, à quelque distance des bords, on est tranquille comme dans une rade, à moins d'un vent forcé qui vienne de plus loin.

La morue disparaît presque toujours du grand banc et des petits bancs voisins, depuis le milieu de Juillet jusqu'à la fin d'Août. A cet intervalle près, la pêche s'en fait toute l'année.

Avant de la commencer, on fait une galerie depuis le grand mât, en arrière, et quelquefois dans toute la longueur du navire. Cette galerie extérieure est garnie de barils défoncés par le haut. Les matelots s'y mettent dedans, la tête garantie des injures du temps par un toit goudronné, qui tient à ces barils. A mesure qu'ils prennent une morue, ils lui coupent la langue, ensuite ils la livrent à un mousse pour la porter au décolleur. Celui-ci lui tranche la tête, lui arrache le foie, les entrailles, et la laisse tomber par un écoutillon, dans l'entrepont, où l'habilleur lui tire l'arrête jusqu'au nombril, et la fait passer par un autre écoutillon dans la cale. C'est là qu'elle est salée et rangée en piles. Le saleur a l'attention d'observer qu'il y ait, entre les rangs qui forment les piles, assez de sel pour que les couches de poisson ne se touchent pas, mais qu'il

n'y en ait également rue.

Mais, u
che de ce
douceit et q
me sur un
qui en déc
ment goud
mens qui
Louisbour
deux vais
autres éta
lui expliq
sine; raiso
nut la vé
gouttes d'
une cuill
une celer
paraît qu
male. O
heures, e
me d'huil
ce liquide
étaient m

Malgre
est doute
fluides, c

Ils paraî

On dit
lonnant
bent ave
montent,

sent sans
nues ou
sont agi
contraire

Deux va
coup de
d'eau, q

abimer.
longtem
garantit
couvren

tanse de

Les p

n'y en ait que ce qu'il faut. Le trop ou le trop peu de sel est également dangereux : l'un et l'autre excès fait avarier la morue.

Mais, un phénomène bien constaté, c'est qu'à peine la pêche de ce poisson est commencée, que la mer s'engraisse, s'adoucit et que les barques règnent sur la surface des eaux, comme sur une glace polie. Lorsqu'on dépèce la baleine, la graisse qui en découle produit le même effet. Un vaisseau nouvellement goudronné appaise la mer sous lui, et autour des bâtimens qui l'avoisinent. En 1756, le Dr. FRANKLIN allant à Louisbourg avec une grande flotte, remarqua que la lague de deux vaisseaux était singulièrement unie, tandis que celle des autres était agitée. Il en demanda la raison au capitaine, qui lui expliqua cette différence par la lavure des ustensiles de cuisine; raison qui ne satisfit pas le physicien, mais dont il reconnut la vérité par une suite d'expériences, où il vit quelques gouttes d'huile, dont la quantité réunie aurait à peine rempli une cuillère, tempérer les vagues à plus de cent toises, avec une célérité d'expansion aussi merveilleuse que sa division. Il paraît que l'huile végétale a plus d'efficacité que l'huile animale. On estime la durée du calme qui en résulte à deux heures, en pleine mer, où cet effet exige l'effusion d'un volume d'huile considérable. Le sacrifice de quelques barils de ce liquide a sauvé de grands bâtimens d'un naufrage dont ils étaient menacés par la plus effroyable tempête.

Malgré une infinité de faits authentiques, jusqu'à présent il est douteux que l'huile, ou en général tous les corps gras, ou fluides, ou divisés, aient la vertu d'abaisser la hauteur des flots. Ils paraissent n'avoir d'action que contre les brisans.

On dit que la mer brise lorsqu'elle s'élève très haut en bouillonnant et en formant comme des colonnes d'eaux, qui retombent avec violence. Lorsque la mer est grosse, les vagues montent, mais se suivent régulièrement, et les navires obéissent sans péril à ce mouvement, qui semble les porter aux nues ou les descendre aux enfers. Mais lorsque les vagues sont agitées violemment par des vents qui soufflent en sens contraire, ou par quelque autre cause, il n'en est pas ainsi. Deux vaisseaux assez voisins pour se parler, cessent tout-à-coup de s'apercevoir. Il s'élève entre eux une montagne d'eau, qui, venant à éclater et à fondre sur eux, suffit pour les abîmer. Cet état de mer n'est pas fréquent; on peut voyager longtemps sans y être exposé; mais l'emploi de l'huile n'en garantit-il qu'un seul bâtiment, sur la multitude de ceux qui couvrent l'océan, dans un grand nombre d'années, l'importance de ce facile secours serait encore très grande.

Les pêcheurs de Lisbonne et ceux des Bermudes rendent à

L'eau le calme et la transparence avec un peu d'huile, qui arrête tout-à-coup l'irrégularité des réfractions des rayons de la lumière, et leur permet d'apercevoir le poisson. Les plongeurs modernes, qui vont chercher la perle au fond de la mer, ont coutume, à l'exemple des plongeurs anciens, de se remplir la bouche d'huile, qu'ils lâchent goutte à goutte, à mesure que l'obscurité leur dérobe leur proie. Il y en a qui présumement la présence du requin et l'abondance du hareng, dans les lieux où la mer leur offre un calme qui n'existe pas sur le reste du parage. Les uns diront que c'est l'effet de l'huile qui s'écaille du corps du hareng; d'autres, qu'elle en sort sous la dent du requin qui le dévore. Ils usent du même moyen, tantôt pour discerner les pointes de rocher couvertes dans l'agitation des flots; tantôt pour arriver à terre avec moins de péril. Pour cet effet, les uns suspendent au derrière de leurs barques, un paquet d'intestins remplis de la graisse du fumal ou pétrel, oiseau qui vomit toute pure l'huile des poissons dont il se nourrit. D'autres remplacent ces intestins par une cruche renversée, dont l'huile distille à discrétion, par une ouverture faite au bouchon.

Le terrible élément qui a séparé les continens; qui submerge les contrées; qui chasse devant lui les animaux et les hommes, s'apaisera dans sa fureur, si vous passez et repassez, à sa surface, une plume imbibée d'huile. Qui sait quelles peuvent être les suites de cette découverte, si l'on peut appeler de ce nom une connaissance qui ne peut être disputée à ARISTOTE et à PLINE? Si une plume trempée dans l'huile applaudit les flots, que ne produiront point de longues ailes, sans cesse humectées du même fluide, et artistement adaptées à nos vaisseaux?

La morue sèche s'obtient de deux manières: celle qu'on nomme pêche errante appartient aux navires expédiés tous les ans d'Europe pour Terre-Neuve, à la fin de Mars, ou dans le courant d'Avril. Souvent ils rencontrent, au voisinage de l'île, une quantité de glaces, que les courans du nord poussent vers le sud, qui se brisent dans leur choc réciproque, et qui fondent plutôt ou plus tard, à la chaleur de la saison. Ces pièces de glace ont quelquefois une lieue de circonférence, s'élèvent dans les airs à la hauteur des plus grandes montagnes, et cachent dans les eaux une profondeur de soixante à quatre-vingts brasses. Jointes à d'autres glaces moins considérables, elles occupent une longueur de cent lieues, sur une largeur de vingt-cinq ou trente. L'intérêt, qui porte les navigateurs à toucher le plus promptement aux atterages, pour choisir les havres les plus favorables à la pêche, leur fait braver la rigueur des saisons et des élémens conjurés contre l'industrie

humai
les fou
val le
autant
mes bo
de péc
cruelle
les bar
enfin à
poisso

Apr
répare
lorsqu
reste à
besoin
pêche
pour la
nomb
et cinq
leurs é
de tout

Le
le cor
dans le
été lav
qu'à ce
où elle
où elle
Europ

Il n
A pei
reusen
si forte
elles é

Mai
mer,
fond d
est ou
d'autr
chi pa

Les
rance
ment
et que
direct
se tro
To

humaine. Les ramparts les plus formidables de l'art militaire, les foudres d'une place assiégée, la manœuvre du combat naval le plus savant et le plus opiniâtre, n'ont rien qui demande autant d'audace, d'expérience et d'intrépidité, que les énormes boulevards flottants que la mer oppose à ces petites flottes de pêcheurs. Mais la plus avide de toutes les faims, la plus cruelle de toutes les soifs, la faim et la soif de l'or percent toutes les barrières, traversent ces montagnes de glace, et l'on arrive enfin à cette île, où tous les vaisseaux doivent se charger de poisson.

Après le débarquement, il faut couper du bois, élever ou réparer des échafauds. Ces travaux occupent tout le monde; lorsqu'ils sont finis, on se partage. La moitié des équipages reste à terre, pour donner à la morue les façons dont elle a besoin. L'autre moitié s'embarque sur des bateaux. Pour la pêche du caplan, il y a quatre hommes par bateau; et trois, pour la pêche de la morue. Ceux-ci, qui font le plus grand nombre, partent dès l'aurore, s'éloignent jusqu'à trois, quatre et cinq lieues des côtes, et reviennent, dans la nuit, jeter sur leurs échafauds, dressés au bord de la mer, le fruit du travail de toute la journée.

Le décoleur, après avoir coupé la tête à la morue, lui vide le corps, et la livre à l'habilleur, qui la tranche et la met dans le sel, où elle reste huit ou dix jours. Après qu'elle a été lavée, elle est étendue sur du gravier, où on la laisse jusqu'à ce qu'elle soit bien séchée. On l'entasse ensuite en piles, où elle sue quelques jours. Elle est encore remise sur la grève, où elle achève de sécher, et prend la couleur qu'on lui voit en Europe.

Il n'y a point de fatigues comparables à celles de ce travail. A peine laisse-t-il quatre heures de repos chaque nuit. Heureusement, la salubrité du climat soutient la santé contre de si fortes épreuves. On compterait pour rien ses peines, si elles étaient mieux récompensées par le produit.

Mais il est des havres où les grèves, trop éloignées de la mer, font perdre beaucoup de temps. Il en est dont le fond de roc vif et sans varec, n'attire pas le poisson. Il en est où il jaunit par les eaux douces qui s'y déchargent, et d'autres où il est brûlé par la réverbération du soleil, réfléchi par les montagnes.

Les havres même les plus favorables ne donnent pas l'assurance d'une bonne pêche. La morue ne peut abonder également dans tous: elle se porte tantôt au nord, tantôt au sud, et quelquefois au milieu de la côte, attirée ou poussée par la direction du caplan ou des vents. Malheur aux pêcheurs qui se trouvent fixés loin des lieux qu'elle préfère. Les frais de

leurs établissemens sont perdus, par l'impossibilité de la suivre avec tout l'attirail qu'exige cette pêche. Elle finit dès les premiers jours de Septembre, parce que le soleil cesse alors d'avoir la force nécessaire pour sécher la morue.

RAYNAL.

ÉDUCATION FAMILIÈRE,

Quatrième série de lectures pour les enfans, depuis le premier âge jusqu'à l'adolescence, par Miss Edgewort. Traduit de l'anglais par Mme Sw. Belloc. 1ere. et 2e. séries, ornées de vignettes dessinées par MM. Alfred et Tony Johannot. Chez Alexandre Mesnier.

Jean-Jacques, qui se prit assez tardivement, suivant moi, d'un amour vraiment paternel pour les enfans d'autrui, veut que son ménage à leur jeunesse le supplie de cette maudite instruction qui fane les plus belles fleurs de leur vie. A l'en croire, il faut prendre le temps pour complice, tendre d'habiles guet-apens à leur intelligence, et les faire aller au savoir à l'improviste; longue comédie, où s'userait le génie des plus grands professeurs du monde, et qui n'exigerait pas moins que toute une existence d'homme pour perfectionner un esprit d'enfant.

Ce serait, nous n'en doutons pas, une existence pleine de charme que celle d'un père qui n'aurait et ne verrait à remplir sur terre que des devoirs paternels. Par malheur, cet âge d'or n'est pas le nôtre, et dans l'*Eldorado* même de Candide, pays perdu à tout jamais, Voltaire nous a représenté des hôteliers, des mathématiciens et des rois, ce qui prouve qu'il y a aussi dans ce monde des devoirs de politique, de sciences et de spéculations qui se jettent à travers les soirs de famille.

J'accorderai volontiers au philosophe genevois, car mes souvenirs m'y contraignent, que la science est une importunité de premier ordre pour un petit polisson qui aimerait bien mieux s'ébattre joyeusement avec ses petits camarades. Que de larmes a fait couler l'alphabet! et cet odieux latin de l'*Épître de l'histoire sacrée*; que de soucis ne donne-t-il pas avant que l'enfant parvienne à le traduire dans un français abominable! Voyez ces milliers de jeunes forçats, le deuil sur le front, assis à la ribambelle sur un banc de chêne, mourir d'un long martyre en épelant un langage qu'ils n'utiliseront peut-être jamais, et glissant parfois un regard furtif et douloureux à travers les vitres enfumées de leur prison classique, pour suivre un pur rayon de soleil qui va dorer les arbres du jardin; et ils sont pour dix ans à cette galère!

Cependant il est essentiel de rejeter cet apprentissage loin,

bien loin des jours de l'âge mûr, afin que l'homme se mette de suite, alors à son métier d'homme, et soit bien complètement formé pour les devoirs de la vie.

Tous les efforts de l'esprit humain, toute la bonne volonté de la civilisation, pour ne pas affliger l'enfant, doivent donc tendre à diminuer ses peines et à rendre les voix de l'instruction plus aimables à celui qui n'en voit pas le but, à celui qui peut-être même ne touchera jamais ce but ; car il n'y a pas que la vieillesse qui meure.

Les méthodes modernes d'enseignement ont donc tendu à terminer plus rapidement, au moyen de l'enseignement mutuel et de la staltégie, l'apprentissage élémentaire des parties les plus fastidieuses de notre éducation.

Ceci est un grand progrès, mais en douant l'écolier des moyens de lire, il ne faut pas négliger de donner de l'attrait à ses lectures, et sur ce point nous avons encore beaucoup à faire : il est très-rare en effet qu'on lui mette entre les mains des ouvrages spécialement à sa portée. Il est plus rare encore que l'on lui en fasse lire qui le charment, le fixent, et viennent faire un jeu pour lui d'une excellente leçon.

Dieu me garde de trouver que le *Télémaque* de M. de Fénelon soit un livre assommant : un critique a pu le dire dans un accès de gaîté, mais il est juste de dire que ce livre, donné à un gamin de dix ans pour le récompenser de sa volubilité à réciter de mémoire la table de Pythagore, n'est nullement là à sa destination. J'en dois dire autant des *Fables* de La Fontaine, ouvrage d'une profondeur étonnante, et gros de plusieurs milliers de volumes. Cela n'est bon à l'enfance que pour les images.

Il appartient aux Anglais, nation méthodique et vraiment consciencieuse même jusqu'à la minutie, cette cousine germanique de l'ennui, il lui appartenait de créer des livres à l'usage de l'enfance.

Prenez en effet cet ouvrage de miss Edgeworth, recueil de leçons, de conseils et de préceptes mis en drames, d'un quart d'heure chacun : drames dont les héros sont de l'âge de votre enfant, et donnez-le au bambin. S'il ne fait pas ces personnages imaginaires dont les pensées sont exactement les siennes et les jeux ses jeux, de vrais amis avec lesquels il sera joyeux de se trouver sans cesse ; si les conseils indiscrets qu'il y trouvera, les curiosités d'un certain ordre qu'il y recueillera doucement ; si enfin tout cet enfantillage, mêlé à du sérieux, mais de manière à ne pas éveiller en lui la crainte d'une leçon, n'est pas un plaisir pour lui, c'est qu'il est d'une nature complètement inculte, c'est qu'il a été d'abord biaisé par une éducation vicieuse.

Pour moi, qui ai vu de mes yeux de jeunes enfans se tourmenter l'esprit des histoires semées dans ce livre, en faire le texte de leurs conversations naïves; les traduire dans leur style à leurs petits camarades; et chercher à propager leur science de la veille dans leurs loisirs du lendemain avec les ignorans de leur âge; moi qui ai souri de ce prosélytisme de gumin qui fait le savant un quart d'heure après avoir appris; moi, enfin, qui, pour moi-même, grand personnage qui doit nécessairement rougir d'ignorer quelque chose, ai trouvé d'excellentes choses à savoir dans ces livres si poétiquement, si purement traduits, j'ai juré qu'il ne tiendrait pas à moi que *l'Éducation Familiale* obtint en France la même popularité qu'en Angleterre. Livre charmant, en effet, puisqu'il peut aller à l'esprit de l'enfant et au cœur de l'homme fait.

Messager des Chambres.

LA STATUE DE LOUIS XIII.

Une statue de Louis XIII, en 1829 ! cela est presque fabuleux. Et des députés se sont trouvés qui ont été assez peu économes de la fortune publique pour voter une semblable dépense ! et non-seulement ils ont voté une statue à Louis XIII, mais encore ils ont, par acclamation, décidé qu'on remonterait Louis XV sur son piédestal. Pendant qu'ils étaient en train d'enthousiasme, comment n'ont-ils pas fait la même grâce à Henri III et à François 1^{er}? Certes, ce ne serait pas plus ridicule. A tout prendre même, c'est une injustice qu'on a fait à l'amant de la belle Ferronnière, et à l'ami de Saint-Mégrin; mais ce n'était pas de justice qu'il s'agissait en 1816; c'était d'ancien régime. Si avant la révolution française, François 1^{er} et Henri III avaient eu des statues dans quelque place ou dans quelque carrefour de Paris, en 1816 on les aurait redressées, comme on décidait qu'on relèverait celles de Louis XIII, et Louis XV.

“ Que Richelieu, comme le disait avec raison, le 25 Septembre 1818, dans *la Minerve*, le spirituel et judicieux auteur des *Lettres sur Paris*; que Richelieu, portant la couronne de son maître, ait élevé un monument à sa faiblesse; que la politique du ministre ait rendu cet hommage à la docilité du souverain, la France doit-elle s'associer aujourd'hui à sa reconnaissance, et payer, après deux siècles, la dette d'un ministre ambitieux? ” Non, sans doute, elle ne le doit pas. La France constitutionnelle, si elle était consultée, n'élèverait de monumens qu'aux vrais grands hommes, aux rois qui ont mérité l'amour du peuple et l'admiration de la postérité; mais la

Franc
posai
ble de
les in
la Fra
Louis
ple co
pour

Vo
de l'e
vent t
médic
saluer
lui; r
Ne l'e
nade
suppl
lieu s

Il r
faute,
même
on l'a
fils et
fanfan
noncé
où M
troup
royal
ville,
adora
Barr

Il
men,
incro
voté
verg
ou a
entr
et d
à pa
celle
T

ans se tour-
re, en faire
e dans leur
ger leur sci-
ec les igno-
ne de gamin
ppris; moi,
é doit néces-
vé d'excel-
nt, si pure-
que l'Édu-
arité qu'en
peut aller à

Chambres.

esque fabu-
é assez peu
nblable dé-
ouis XIII,
a remonte-
étaient en
même grâce
it pas plus
qu'on a fait
it-Mégrin;
16; c'était
rançois lor
nce ou dans
redressées,
ouis XIII,

e 25 Sep-
eux auteur
couronne
se; que la
ocilité du
sa recon-
n ministre
La France
de monu-
ont mérite
; mais la

France n'est comptée pour rien; en 1816 des courtisans proposaient, des ministres présentaient, et la chambre introuvable décrétait. Il en coûte cher, la nation paie, et on lit dans les inscriptions latines que, par les soins pieux des citoyens, la France a décerné les honneurs du bronze ou du marbre, à Louis XIII, par exemple! Mensonge insigne, qui fait le peuple complice d'un compérage de cour où il n'est pour rien que pour les frais; dont on lui grossit tant qu'on peut le mémoire.

Vous croyez que les habitans du Marais vont être bien fiers de l'embellissement de la place Royale! Pas du tout; ils savent trop bien quel fut le roi dont vous leur vendez l'image médiocre. Ils ont en haine la trahison, et vous voulez qu'ils saluent celui qui livra Cinq-Mars et de Thou au cardinal, que lui, roi, voulait renverser avec ces deux nobles conspirateurs! Ne l'espérez pas: Louis XIII va leur gâter leur belle promenade; ils ne le verront pas une fois, le bras en avant, qu'ils ne supposent que c'est pour donner un ordre honteux dont Richelieu sera son profit.

Il ne fallait pas relever la statue de Louis XIII; c'est une faute, qui vous fera accuser dans l'avenir d'avoir rendu les mêmes honneurs au vice qu'à la vertu... Mais enfin la voilà; on l'a inaugurée avec pompe, comme on fit pour celle de Biard fils et de Daniel de Volterre, le 27 Septembre 1639. Des fanfares, des aubades de tambour, des bruits de canon ont annoncé au quartier que le pupille de Richelieu sortait du linge où M. de Chabrol le tenait emmaillotté depuis trois mois; les troupes ont présenté les armes; elles ont défilé devant l'effigie royale, au pied de laquelle se sont inclinés les magistrats de la ville, qui iront aussi bientôt s'incliner au pied de celle du chaste adorateur de mesdames de Pompadour, de Chateauroux et du Barry.

Le Constitutionnel.

VOLE'E INNOMBRABLE D'OISEAUX.

Il y a plusieurs îles près des côtes de la Terre de Van-Diemen, et le nombre des oiseaux qu'on y voit parfois est presque incroyable. "Je vis, dit le capitaine FLINDERS, une bande on volée de pétrels de 50 à 80 verges de profondeurs, et de 300 verges, ou plus, de largeur; ces oiseaux n'étaient pas éloignés ou à des distances inégales les uns des autres, mais ne laissaient entr'eux que l'espace nécessaire pour faire mouvoir leurs ailes; et durant une heure et demie, cette volée de pétrels continua à passer sans interruption, et avec une vitesse peu inférieure à celle des tourterres." En supposant que la volée ait été de 50

Tome IX. No. XIV.

verges seulement de haut en bas, et de 300 en largeur, et qu'elle faisait 80 milles par heure, et donnant trois verges cubes d'espace à chaque oiseau, le nombre en aurait été de 151,500,000. Le nombre des cages ou boîtes nécessaires pour loger ces oiseaux, aurait été de 75,750,00, et donnant une verge carrée à chaque cage, elles auraient couvert l'espace de dix-huit milles et demi carrés.

Ce fait est curieux en lui-même, et il est, de plus, important, en ce qu'il tend à faire voir que les oiseaux aquatiques, qu'on a regardés comme les principaux architectes de la portion *supermarine* des terres nouvelles de l'Australasie, loin d'être incapables d'un tel ouvrage, sont en état de l'effectuer en beaucoup moins de temps que ne l'imaginent ceux qui ne se font pas une idée juste de leur nombre.

(Tableau de l'Australasie.)

MONTAGNE VOLCANIQUE.

—On a découvert, il y a déjà quelque temps, à Sulzbach, dans les environs de Sarrebruck (Prusse,) une espèce de montagne volcanique. Elle a la forme d'un cône un peu irrégulier, de 6 à 800 pieds de haut, et couvert de bois, excepté vers le sommet, où il n'y a plus de végétation que des mousses. La chaleur du sol va croissant jusqu'au sommet, d'où sortent par plusieurs fentes d'un petit cratère de 30 pieds des vapeurs si chaudes, qu'un œuf y cuit en quelques minutes.

ANATOMIE.

L'enfant à deux têtes, dernièrement arrivé de Sardaigne à Paris, et qui a attiré autant d'attention dans la capitale française, que les enfans siamois en excitent à Londres, est mort. Ainsi se sont évanouies toutes les espérances que fondaient les physiologistes modernes sur l'observation de cette double organisation, si la vie s'y fût prolongée. Ritta, ou le côté droit de l'enfant, étant malade depuis trois jours, et sa maladie ne paraissait affecter nullement la santé de Christina, l'autre côté; de sorte qu'au moment où Ritta rendit l'âme, Christina était pendue au sein de sa mère, et jouait avec son visage. Mais tout-à-coup elle laissa aller le sein, poussa un soupir et mourut. Le père refusa longtemps de laisser disséquer ce monstre, mais les sollicitations de M. Geoffroy Saint-Hilaire

et les
l'enfant
jardin
des me
de mé
Castel,
barons
bois, L

—N
La fi
de boir
puis l
boire, t
Ce p
a été d
de man
Cette fi
à proxi
la mais
années
blait pr
qu'on l
possible
est pen
velles,

—U
l'Améri
d'un tél
aperçoi
viennen
cans qu
lui, cou
les tach
et les é
comme
aperçu
ne poss
être ex

et les injonctions de la police, vainquirent sa répugnance, et l'enfant bicéphale a été porté au théâtre d'anatomie, dans le jardin du roi, où il a été disséqué le 26 novembre, en présence des membres d'une commission nommée par l'académie royale de médecine, composée de MM. Ant. Dubois, Serres, Suard, Castel, et Grossfroy St. Hilaire, auxquels furent adjoints les barons Cuvier et Portal, et les docteurs Duméril, Paul Dubois, Lisfranc et quelques autres médecins.

PHE'NOMENE.

— Nous lisons dans une feuille hollandaise :

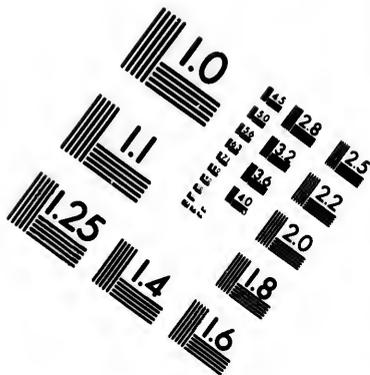
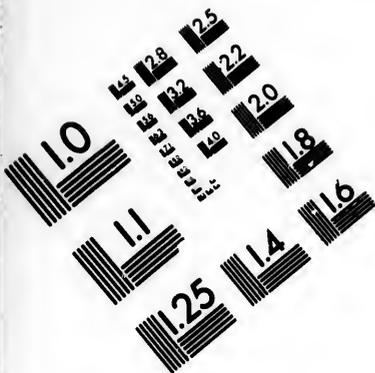
La fille Engeltje van der Vlies, âgée de 42 ans, qui a cessé de boire en 1820, tandis que déjà elle n'avait plus mangé depuis 1818, vit encore, et par conséquent sans manger, ni boire, ni prendre aucune nourriture, depuis neuf ans accomplis.

Ce phénomène, qui mérite d'être plus connu qu'il ne l'est, a été d'abord constaté par la commission médicale du district, de manière à ne laisser aucun doute à l'égard de sa véracité. Cette fille, née à Schiedam, demeure au village de Pynacker, à proximité de Delft et de La Haye, où elle est soignée dans la maison de ses maîtres, qu'elle a servis pendant plusieurs années avant sa maladie. Récemment le terme de sa vie semblait prochain ; mais au moyen de langes imbibés de spiritueux, qu'on lui a appliqués sur le corps, attendu qu'il serait plus possible de lui faire prendre des remèdes que des aliments, on est parvenu à ranimer ses sens, et, d'après les dernières nouvelles, on se flattait de prolonger encore sa débile existence.

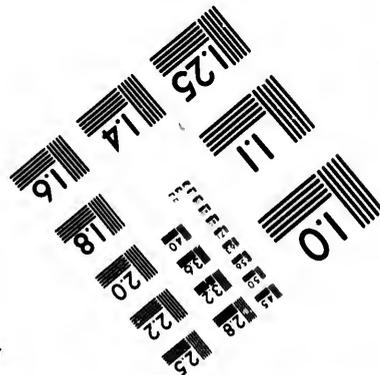
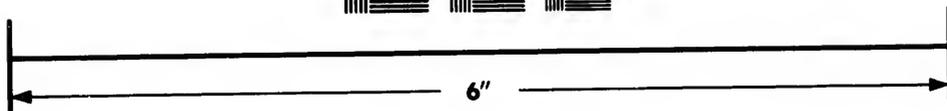
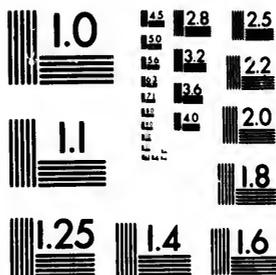
ASTRONOMIE.

— Un astronome de la Providence, dans les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, prétend avoir découvert, au moyen d'un télescope d'une nouvelle invention, que les taches qu'on aperçoit dans le soleil, en plus ou moins grand nombre, proviennent des nuages immenses qui sortent des nombreux volcans que renferme cet astre ; tandis que la lune serait, selon lui, couverte de glaces et de neiges éternelles. Il considère les taches de la lune comme étant les reflets des mers glaciales, et les élévations pyramidales, qu'on voit au centre de cet astre, comme les sommets de volcans éteints. Cet astronome n'ayant aperçu aucun nuage autour de la lune, il pense que cet astre ne possède aucune atmosphère, ou si elle en a une, qu'elle doit être excessivement mince et peu étendue.



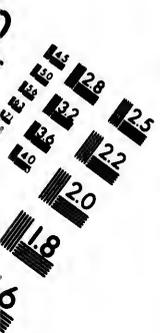


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



ANECDOTES AMÉRICAINES.

Le colonel *, un des juges de Charles Ier, avait vécu ignoré et ignoré pendant plus de huit ans, dans la maison d'un habitant : le reste de la famille de ce colon ignorait le crime dont il s'était rendu coupable. Sa barbe et ses cheveux, devenus blancs, étaient très longs. Il arriva qu'un dimanche, les sauvages fondirent sur les habitans de ce canton, lorsqu'ils étaient à l'église; cet ancien colonel, qui depuis longtems désirait la mort, fut instruit de leur arrivée par leurs hurlemens; il s'arme, sort, va à leur rencontre, aidé de son ancien génie militaire, animé par sa bravoure, il contribua à chasser les sauvages et à sauver le peuple. A peine le danger fut-il passé qu'il disparut de la foule, et rentra dans sa chambre, où il continua à se tenir renfermé sans jamais paraître. Ces bonnes gens, frappés d'un événement aussi singulier, ainsi que de la conduite et de la bravoure de cet inconnu à barbe blanche, s'imaginèrent qu'il était un ange tutélaire envoyé à leur secours par l'Être suprême, et leurs descendans le croient encore.

Lorsque les Américains commençaient à prendre les armes, un vieillard de quatre-vingts ans se mit dans le nombre de ces généreux guerriers, et s'obstina à ne point s'éloigner, quelques instances qu'on lui pût faire. "Laissez-moi, s'écria-t-il, ma mort peut-être utile; je me placerai devant un plus jeune que moi, afin de recevoir le coup dont il serait atteint, et qui servirait à ma patrie un défenseur que je lui aurai conservé."

Une Américaine était à bord d'un des bateaux plats dans une des expéditions qui commencèrent la guerre: un boulet emporta la tête d'un soldat qui était à ses côtés; le sang jaillit sur elle et couvrit le visage d'un enfant qu'elle tenait entre ses bras. La nouvelle Lacédémonienne, dans un accès d'héroïsme, élevant alors son enfant le plus haut qu'il lui fut possible: "Te voila, s'écria-t-elle, dignement initié au service de ton pays; c'est ton engagement que tu viens de signer." Puis, se tournant vers son mari: "Mets le feu au canon, dit-elle, et venge la mort de ton brave camarade."

Deux jeunes soldats américains désertèrent de l'armée et retournèrent à la maison paternelle. Leur père, indigné de cette action, les chargea de fers, et les conduisit lui-même au général qu'ils avaient abandonné, et qui fut assez généreux pour leur faire grâce. Le père parut étonné d'une telle indulgence, et s'approchant du général, il lui dit, les larmes aux yeux: "C'est plus que je n'avais osé espérer."

Une jeune personne nommée MACREY, belle, aimable et née de parens honnêtes, était promise depuis peu de temps à un

officier anglais. Elle fut enlevée par les Indiens dans la maison paternelle, près le fort Edouard : ils la traînèrent dans les bois, avec quelques autres jeunes gens des deux sexes ; et là, les barbares lui firent subir l'horrible opération du scalpel avant de lui donner la mort. Ainsi, cette infortunée, au lieu de marcher à l'autel, reçut la mort des mains mêmes des féroces compagnons d'armes de l'époux auquel elle allait appartenir.

D'autres écrivains rapportent différemment cette histoire tragique. L'officier anglais, nommé JONES, disent-ils, craignant que la jeune personne qu'il aimait ne fut exposée à quelque danger, tant à cause de l'attachement connu de son père au parti royaliste, que des rapports qui existaient déjà entre les deux amans, avait engagé deux Indiens de diverses tribus à aller la prendre chez ses parens, et à l'amener au camp sous leur escorte : une forte récompense devait être le prix de leur zèle. Les sauvages condamnèrent en effet la demoiselle à traverser les bois ; mais, au moment de la remettre entre les mains de son époux, ils se disputèrent à qui appartiendrait la totalité de la récompense. Alors, l'un d'eux, transporté d'une aveugle fureur, d'un coup de casse-tête étendit la malheureuse fille à ses pieds. (*Beautés de l'Histoire des Etats-Unis.*)

POÉSIE CHINOISE.

Le *Canton Register* dit que l'empereur de la Chine a composé une ode sur la prise et la destruction de la forteresse de Changkihur, où quelques rebelles résistaient, depuis quelque temps, à l'autorité du gouvernement. Cette ode a été imprimée, et il en a été envoyé une copie à chacun des princes et grands dignitaires de l'empire, qui en ont tous accusé la réception, dans les termes les plus flatteurs pour le poète impérial. Aussi sa Majesté Céleste a-t-elle jugé, à propos de faire imprimer toutes leurs lettres de remerciement dans la *Gazette de Peking*. L'ode qui a attiré à l'empereur ce torrent de louanges, ou de critique admiratrice, comme s'exprime le *Régister*, est composée de vingt-quatre lignes.

GRECE.

Convention entre les Turcs et les Grecs.

Nous soussignés Ossak Aga, Osman Aga et Aslan Bey Monhourdan, ayant été battus dans une bataille contre les Grecs à Pietra, le 12 de ce mois, et étant trop faibles pour sortir de cette position, par force ouverte, avons prié le commandant en chef Démétrius Ipsilanti, qui commandait les

Grecs dans le dit engagement, de nous permettre de passer sans être molestés, et nous avons obtenu son consentement aux conditions suivantes :

Art. 1^{er}. Le Shaturck Démétrius Ipsilanti s'engage à évacuer les fortifications supérieures de Pietra, commandées par le Chilnock Caristodulo H. Pétro, à la pointe du jour et quand les otages auront été échangés.

Art. 2^e. Il remettra tous les Turcs qui sont prisonniers dans le camp grec, aussitôt que les Turcs auront mis en liberté tous les Grecs qui sont prisonniers dans leur camp.

Art. 4^e. Il accompagnera les troupes turques avec une force convenable, jusqu'à Boudonitza, afin de garantir leur sûreté; et alors les otages seront échangés.

Ossuk Aga, Osman Aga et Aslan Bey, prennent de leur côté, les engagements suivans :

Art. 5^e. Dans leur route à Boudonitza, ils ne causeront aucun préjudice aux habitans, aux maisons ou aux bestiaux.

Art. 6^e. Ils emmeneront avec eux les garnisons qui sont maintenant en Livadie, dans le Khan de Cadi Turchoie et Pontans; c'est-à-dire laisseront les garnisons de Boudonitza, &c. toutes celles établies jusqu'aux Thermopyles et Alamaner dans l'état où elles sont maintenant et sans les fortifier.

Art. 7^e. Les troupes turques commenceront leur marche, quand le Shaturk leur aura fait savoir que les fortifications supérieures de Piétra auront été évacuées et que les otages auront été échangés.

Art. 8^e. Les prisonniers grecs seront remis avant que les Turcs sortent de Piétra.

Art. 9^e. En foi de quoi, &c. fait au camp de Pietra le 13 (25) Septembre 1829.

Candie, 9 Octobre. Le 7 de ce mois, la garnison, par ordre de Soliman-Pacha, a fait une saillie contre les Grecs qui s'étaient rassemblés en grand nombre, à la distance de deux lieues de cette ville et qui paraissaient vouloir la bloquer étroitement. L'effet de cette sortie a été fatale aux insurgens qui ont été chassés de leur position avec une perte de 140 hommes. La perte des Turcs a été d'environ 30 hommes.

Morée, 1^{er} Novembre. Depuis qu'il a paru dans le *Moniteur* cette phrase dans laquelle il est dit qu'en considération de la paix, le roi de France retirera ses troupes de la Morée, les Anglais croisent continuellement devant Navarin. La brigade française d'occupation, aussi bien que les Grecs pensent que le lendemain même de notre départ, un corps, qui est tout prêt dans les Iles Ioniennes, débarquera ici et prendra possession des points que nous avons mis en état de défense. Le président n'ayant pas de troupes pour prendre en même temps pos-

session
leur e
Ain
qu'ell
eun e
du ma
bords
profo
Navu
port
An
de M
Miss
Il
trice
Mor
dépè

A
Chât
soir,
tre a
exam
quoi
Le
cour
3 he
une
une

C
con
aut
22
co

d'
de
de
p
P
F
F

cession d'Athènes et de Navarin, les Anglais feront facilement leur entrée sans coup férir.

Ainsi nous auront mis la Morée dans un état de défense afin qu'elle puisse devenir une annexe des Iles Ioniennes. Ici chacun est étonné et dégoûté d'une mesure qui fait de l'expédition du maréchal Maison un moyen de conquête pour nos voisins des bords de la Tamise. Les Grecs, surtout, sont dans le plus profond désespoir de se voir ainsi livrés. Nous avons perdu Navarin au bénéfice de l'Angleterre, qui ne rendra pas un part de cette importance.—(*Journal des Débats.*)

Ancône, 3 Novembre. Deux régimens anglais sont attendus de Malte à Corfou. On dit aussi que les Anglais occuperont Missolonghi.

Il paraît que l'Angleterre a l'intention d'agir comme médiatrice, sur le continent grec, comme la France a agi dans la Morée, et que le lord haut-commissaire a reçu de Londres des dépêches, qui sont principalement relatives à cet objet.

PETITE CHRONIQUE CANADIENNE.

A une assemblée de la Société Littéraire et Historique, tenue au Vieux Château, avec la permission de Son Excellence, Mardi dernier (5) au soir, un des membres a lu un papier intéressant sur les coraux, et un autre a exhibé un modèle admirable de mécanisme à vapeur. Il a aussi été examiné à cette assemblée un nombre de curiosités et d'antiquités; après quoi plusieurs nouveaux membres ont été élus par ballote.—*Gaz. Offic.*

Le lecteur a dû remarquer que M. WILKIE se propose de donner un cours de leçons de Philosophie Morale. Le docteur BLANCHET, jeudi (14) à 9 heures, va donner dans les chambres de la Société Littéraire et Historique, une leçon sur le galvanisme, accompagnée d'un nombre d'expériences sur une forte batterie.—*Gaz. de Québec.*

On dit qu'il a été intenté une poursuite, de la part du gouvernement contre M. le protonotaire PERRAULT, pour £4000, comme caution pour autant du ci-devant schénil DE GAFF, qui faillit en 1824 au montant de £27,000 d'argent déposé entre ses mains, par suite de jugemens de la cour du banc du roi dans la saisie et exécution de biens fonciers.—*Ibid.*

Nous apprenons que le Procureur Général fit motion hier (13) en cour d'appel pour une ordonnance de cour contre M. le Juge Uniacke du Banc de Montréal, contre M. Rolland, avocat, dernièrement nommé pour succéder au Juge Foucher, contre M. Henry McKenzie et M. le Schérif Guffy, pour voir dire pourquoi il ne sortirait pas contre eux une prise de corps, pour avoir été concernés dans la seconde saisie de quelques livres et papiers de la compagnie du Nord-Ouest, en conséquence de laquelle le jugement de la Cour d'Appel déclarant la première saisie illégale, n'a pas reçu son exécution. On dit que l'ordonnance pour la seconde saisie est sortie sous une forme différente de la première, celle-ci ayant été une *saisie-gagerie*, et la seconde un *scellé*.—*Ibid.*

Nous apprenons qu'il a été nommé un comité de magistrats pour prendre en considération les honoraires payés au bureau de la police ou

bureau de la paix, dans la vue de les rendre moins à charge au public. Il y a deux ans, un projet de la même nature était devant les magistrats, mais nous croyons qu'il a produit bien peu d'allègement pour le public. La composition du comité actuel porte à espérer davantage de la mesure en question. Nous apprenons qu'une amende de quelques schelins, encoûrue pour contravention aux réglemens de police, produit souvent, outre la perte du temps, des frais de huit à neuf piastres; ce qui a l'effet d'empêcher les poursuites entièrement, ou de les laisser entreprendre par des délateurs qui en font un métier, et qui peuvent presque ruiner une pauvre famille, pour une simple peccadille. pour la violation de réglemens dont l'utilité est quelquefois fort douteuse.—*Ibid.*

M. AUDY, peintre, vient d'achever une copie du portrait de Sa Majesté, maintenant exposé dans les chambres de l'assemblée. Elle est excellente et ne le cède en rien à celle de M. LÉGARÉ. M. Audy n'a jamais eu l'avantage de visiter l'Europe et a été son propre maître. Ces exemples vont à montrer qu'il y a dans le pays, pour la peinture, des talens qui ne démandent que de la culture, pour faire honneur au pays qui les voit naître.

Ibid.

RÉGISTRE PROVINCIAL.

MARIÉS, A Ste Anne de la Pêrade; le 3 du présent mois, Pierre CHARLES, écuyer, Seigneur des Grondines, à Demoiselle Adélaïde METHOT; A Montréal, le 3, T. A REGLY, écuyer, à Dame CARTWRIGHT, veuve de feu HUGH FRASER, écuyer,

Au même lieu, le même, jour, le Révd. Arthur NORMAN, ministre-assistant de l'église de Christ, à Dlle Mary Julia, fille de feu Hugh Fraser, écuyer.

DÉCÉDÉS: A Montréal, le 2 du présent mois, Pierre BERTHELET, écuyer, Négociant, âgé de 84 ans;

A Québec, le même jour, Pierre LANGLOIS, écuyer, Marchand, Agé de 60 ans;

A Montréal, le 4, à l'Age de 66 ans, Sir John JOHNSON, Baronet, membre du Conseil Législatif de cette province, et Surintendant au département des Sauvages. Sir John Johnson était fils du général Sir William Johnson, célèbre dans l'histoire des colonies anglaises de l'Amérique et du Canada.

A Montréal, le 6, Mr. Samuel HEDGE, Agé de 53 ans;

A Québec, le 8, John D'ESTIMAVILLE, écuyer, Trésorier des Chemins;

A Montréal, le 9, regrettée de tous ceux qui ont eu l'avantage de la connaître particulièrement, Dame Marie Rose DURANSEAU, épouse de Mr. J. Bte Lafleur;

Au même lieu, le 15, H. P. LEODEL, écuyer, Médecin et Chirurgien, âgé 75 ans.

COMMISSIONNÉS: Jean Roch ROLLAND, écuyer, un des Juges pûnés de la Cour du Banc du Roi, pour le District de Montréal, à la place de l'Honorable L. C. Foucher, décédé;

R. Hunter GAIRDNER, écuyer, Avocat et Procureur;

MM. L. A. MORREAU, Joseph BELLE, Remy OUBLET, Notaires.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX. 15 FEVRIER, 1830. NUMERO XVI.

HISTOIRE DU CANADA,

(CONTINUATION.)

Le conseil de guerre, assemblé pour prendre en considération les moyens de défendre plus efficacement la colonie, dans le cas où elle serait attaquée, fit, à la fin de Mai, le rapport des dispositions qu'il convenait de faire, et de la manière dont on devait combattre et agir dans tout le cours de la campagne. Ces dispositions, &c. devaient être, en substance, comme suit :

La brigade de Québec, composée de trois mille cinq cents hommes, et commandée par M. de St. Ours, campera sur la droite ; la brigade des Trois-Rivières, forte de neuf cent vingt hommes, sous le commandement de M. de Borne, campera aussi sur la droite, à la gauche de la brigade de Québec : la milice de Montréal, consistant en onze cent cinquante hommes, sous les ordres de M. Prud'homme, campera à la gauche des forces de terre, et la brigade de la ville et de l'île de Montréal, forte de deux mille trois cents hommes, sous les ordres de M. Herbin, formera la gauche de la ligne. La réserve se composera de la cavalerie, (au nombre de trois cent cinquante hommes,) des troupes légères, composées d'un choix des troupes de la colonie et de quelques volontaires acadiens, formant mille quatre cents hommes, et des sauvages, au nombre de quatre cent cinquante ; faisant un total de deux mille deux cents hommes, sous les ordres de M. de Boishébert. L'artillerie, les effets et provisions, sous la direction de M. Mercier, seront placés, ainsi que la réserve, dans les endroits qui paraîtront les plus convenables, selon qu'ils leur seront assignés. La milice de Québec, composée de six cent cinquante hommes, sera laissée en garnison dans la ville, sous le commandement de M. de Ramsay, lieutenant de roi. Les équipages des frégates échouées dans la rivière St. Charles, et des autres vaisseaux qui seront désarmés et deviendront inutiles, entrèrent dans la ville, pour y être employés aux

batteries. Tous les vaisseaux, bateaux, &c. seront aux ordres de M. VAUGUELIN, commodore de la baie, qui les emploiera, de la manière qui lui paraîtra la plus avantageuse, d'après l'exigence des cas.

Telles seront les dispositions pour s'opposer à la descente: l'armée passera la rivière St. Charles; la droite, composée des brigades des gouvernemens de Québec et des Trois-Rivières, campera sur la plaine, depuis la redoute de la Canardière jusqu'à celle de l'embouchure de la petite rivière de Beauport. Ces deux brigades retrancheront le front de leur camp pour le mettre à couvert du canon de l'ennemi. Les troupes de ligne, formant le centre de l'armée, camperont sur les hauteurs de Beauport, et le long du chemin qui suit la petite rivière de ce nom. La gauche, composée des brigades de la ville et du gouvernement de Montréal, campera à la gauche de l'église de Beauport, et s'étendra le long du sommet de la grande escarpe, ou côte élevée qui règne sur les derrières de cette paroisse. La réserve se postera sur le niveau de la chute de Montmorency, et étendra sa droite le long de la hauteur dont on vient de parler, afin de joindre la gauche de la ligne. Dans cette position, l'armée retranchera la totalité de son front, pour se mettre à l'abri du canon de l'ennemi: on fortifiera aussi les endroits qui paraîtront propres à servir de communication avec le corps principal, et où l'ennemi pourrait faire les plus grands effets.

Dans le cas où la retraite deviendrait nécessaire, après une défaite, l'armée principale devait retraverser la rivière St. Charles, au pont de bateaux, et la réserve suivre le chemin de Charlebourg, et même se retirer jusqu'à Lorette, si elle était trop pressée par les ennemis, en tenant ferme à chaque défilé, afin de retarder leurs progrès. Tout ce qu'il y avait à faire, dans ce cas extrême est également détaillé dans le rapport du conseil de guerre, où l'on paraît avoir prévu tout ce qui se pouvait faire de mieux avec le peu de forces que l'on avait, soit pour l'attaque, soit pour la défense, ou enfin pour la retraite. Le but principal était d'empêcher que Québec ne tombât au pouvoir des Anglais; car on était bien convaincu que du sort de la capitale dépendait celui de la colonie.

Ce n'était pas assez d'avoir fait, ou ordonné les meilleures dispositions, et assemblé le plus de soldats et de miliciens qu'il avait été possible; il fallait encore trouver le moyen de nourrir ces troupes: c'était l'affaire de l'intendant, et il faut convenir qu'il y mit un zèle plus qu'ordinaire: pour rencontrer moins de difficulté dans l'achat du bled, il emprunta sur sa garantie, afin de le payer en argent et au prix du marché, au lieu de le payer en ordonnances et à un prix déterminé par lui, comme il avait fait précédemment. Il adressa une circulaire aux cu-

de campagne, pour les induire à vendre eux-mêmes ce qu'ils avaient reçu de bled pour dîmes, et à exhorter leurs paroissiens à vendre ce qu'ils en avaient de reste, au gouvernement, au prix courant. Plusieurs Français et Canadiens se firent un devoir de seconder l'intendant dans ses efforts, et particulièrement M. D'ESCHAMBAULT, qui offrit généreusement tout l'argent qu'il possédait, et alla même en personne dans différentes paroisses, afin d'y acheter du bled et de la farine pour les troupes. Mais malgré le zèle des curés et de quelques particuliers, le gouvernement ne put s'en procurer qu'une assez médiocre quantité, soit parce qu'il y en avait en effet peu à vendre, ou que plusieurs des cultivateurs ne le voulassent pas vendre au prix courant, qui était de quinze à vingt livres, dans l'espoir d'en avoir, un peu plus tard, un prix plus avantageux.

L'escadre qui devait descendre le St. Laurent, avec les troupes destinées à mettre le siège devant Québec, avait fait voile d'Angleterre vers le milieu de Février, sous les ordres des amiraux SAUNDERS et HOLMES. Ils arrivèrent devant Louisbourg le 21 d'Avril; mais ils trouvèrent le port tellement embarrassé de glaces, qu'ils se virent obligés de relâcher à Halifax, dans la Nouvelle Ecosse. De là le contre-amiral DURELL fut détaché avec une petite escadre pour le fleuve St. Laurent, qu'il devait descendre jusqu'à l'île *aux Coudres*, afin d'intercepter tous les secours ou approvisionnements qui auraient pu être envoyés de France pour Québec; mais lorsqu'il arriva à l'endroit qui lui avait été assigné, une flotte de dix-sept navires, portant des effets militaires, des provisions de bouche et quelques recrues, était déjà arrivée à Québec, sous convoi de trois frégates.

Cependant l'amiral SUNDERS étant revenu à Louisbourg, pour embarquer les troupes qui n'étaient pas nécessaires pour garnisonner la place, fit voile pour le fleuve St. Laurent, qu'il descendit, sans accident jusqu'à l'île d'Orléans. Les troupes de terre, commandées par le major-général WOLFE, ayant sous lui les brigadiers MONKTON, TOWNSHEND et MURRAY, débarquèrent sur cette île le 27 Juin, et aussitôt le commandant anglais fit répandre parmi les Canadiens un manifeste portant, en substance: "Que le roi son maître, justement irrité de la conduite du monarque français, avait fait un armement considérable pour humilier son orgueil, en lui enlevant les principales de ses possessions d'Amérique; que ce n'était point aux industrieux paysans, non plus qu'à leurs femmes, à leurs enfans et à leur religion qu'il prétendait faire la guerre; qu'au contraire, il leur offrait sa protection, et leur promettait de les maintenir dans la possession de leurs biens et dans le libre ex-

exercice de leur culte, pourvu qu'ils se tinssent tranquilles et ne prissent point part au différent qui s'était élevé entre les deux couronnes; que la neutralité était pour eux le parti le plus sage et le plus sûr, vu que les Anglais étaient maîtres du St. Laurent et pouvaient empêcher qu'il ne leur arrivât aucun secours de France, et qu'une de leurs armées, sous le général Amherst, les attaquait bientôt, du côté de terre; que les cruautés exercées par les sauvages alliés des Français sur les sujets de la majesté britannique, l'autoriseraient à user de représailles sur les habitans du Canada; mais qu'il espérait qu'ils ne l'obligeraient pas à en venir à des mesures violentes, en rejetant les avantages qu'il leur offrait.

Ce manifeste ne produisit pas le moindre effet sur l'esprit des Canadiens; ils n'en furent ni moins disposés à affronter les périls et les fatigues de la guerre, auxquels ils étaient depuis longtems accoutumés, ni moins attachés à leur gouvernement, quelques injustices qu'ils eussent éprouvées de la part de quelques uns de ses employés. Il faut convenir aussi que l'exemple récent du traitement fait aux colons français de la Nouvelle Ecosse et de l'Isle St. Jean, n'était pas propre à inspirer à ceux du Canada beaucoup de confiance dans les assurances de protection du général anglais; et l'on ne doit pas être surpris, comme le paraît être Mr. Smith, qu'ils aient mieux aimé abandonner leurs habitations et exposer leurs familles à la ruine, que d'adopter un plan qui devait leur paraître bien moins prudent que pusillanime, et indigne de toute leur conduite passée.

Le marquis de Montcalm avait posté un détachement avec du canon, à la Pointe Levy, dans la vue de harasser la flotte anglaise, lorsqu'elle arriverait à la hauteur de cette place. Le commandant anglais n'eut pas plutôt été informé du fait, qu'il détacha le brigadier Monkton avec quatre bataillons pour aller déloger les Français. Monkton traversa la rivière de nuit, et fit son attaque dès la pointe du jour: les Français furent obligés de se retirer, et le poste fut aussitôt occupé par les Anglais. M. de Montcalm, craignant que le but des Anglais, en s'établissant en cet endroit, ne fût d'y ériger une batterie de mortiers et de canons, pour battre la ville, y envoya un détachement de seize cents hommes, pour attaquer et détruire les ouvrages de l'ennemi, avant qu'ils fussent achevés. Malheureusement, la confusion se mit parmi ces troupes; les soldats tirèrent les uns sur les autres, et le détachement retraversa le fleuve dans le plus grand désordre. La batterie de mortiers et de canons fut établie, et bientôt la basse ville ne fut plus qu'un monceau de ruines.

Les troupes anglaises n'eurent pas plutôt débarqué sur l'Isle d'Orléans, qu'il s'éleva une tempête furieuse: quelques uns

des
men
de va
contre
de la
pour
faillib
rage,
qui en
litéa,
d'assu
feu au
glais,
à bout
couvère
et il n
Le
sur la
le rive
monta
et att
dans
recon
ver de
passa
fut at
ner,
Le
passa
tant
de ce
ble à
entre
lonel
qu'il
tour
prise
chac

quilles et ne
 tre les deux
 le plus sage
 du St. Lau-
 aucun secours
 ral Amherst,
 autés exer-
 sujets de la
 résailles sur
 ne l'oblige
 rejetant les
 sur l'esprit
 affronter les
 aient depuis
 uvernement,
 art de quel-
 que l'exéu-
 la Nouvelle
 à inspirer à
 assurances de
 être surpris,
 aimé aban-
 a ruine, que
 oins prudent
 passée.

nement avec
 iser la flotte
 place. Le
 né du fait,
 aillons pour
 ière de nuit,
 is furent o-
 ar les An-
 Anglais, en
 batterie de
 a un d'as-
 détruire les
 Malheur
 les soldats
 traversa le
 le mortiers
 ce fut plus
 re sur le
 elques uns

des gros vaisseaux chassèrent sur leurs ancres ; plusieurs bâti-
 mens de transport perdirent leurs agrès, et un grand nombre
 de vaisseaux plus petits coulèrent à fond, ou se brisèrent l'un
 contre l'autre. Profitant de l'obscurité de la nuit et du désordre
 de la flotte ennemie, le général français fit partir huit brulots
 pour la réduire en cendres. Hommes et vaisseaux eussent in-
 failliblement péri, si l'opération avait été conduite avec le cou-
 rage, le sang froid et l'intelligence qu'elle exigeait ; mais ceux
 qui en avaient été chargés, ne possédaient aucune de ces qua-
 lités, ou du moins ne les réunissaient pas toutes. Impatients
 d'assurer leur retour à terre, il mirent beaucoup trop tôt le
 feu aux bâtimens dont ils avaient la direction. Aussi les An-
 glais, avertis à temps du danger qui les menaçait, vinrent-ils
 à bout de s'en garantir, par leur audace et leur activité ; ils
 touchèrent les brulots sur le rivage, où ils brulèrent à fleur d'eau,
 et il ne leur en couta que deux faibles navires.

Le 9 Juillet, le général Wolfe traversa de l'île d'Orléans
 sur la côte du nord, et campa à la gauche des Français, sur
 le rive gauche de la rivière Montmorency. Il espérait qu'en
 montant le long de cette rivière, il pourrait la traverser à gué,
 et attaquer le marquis de Montcalm avec plus d'avantage que
 dans ses retranchemens. Mais le général français, qui avait
 reconnu la rivière Montmorency, avait eu la précaution d'éle-
 ver des retranchemens à l'endroit du gué, le seul qui offrit un
 passage praticable. Le détachement que Wolfe y envoya,
 fut attaqué deux fois dans sa route, et contraint de s'en retou-
 ner, après avoir perdu une cinquantaine d'hommes.

Le général Wolfe voyant peu d'apparence de succès de ce côté,
 passa devant Québec, le 18 Juillet, avec quelques vaisseaux por-
 tant des troupes, afin de reconnaître les bords du fleuve du côté
 de cette ville, et voir s'il ne s'y trouverait pas un endroit favora-
 ble à la descente. Ayant trouvé partout la côte inaccessible,
 entre Québec et le Cap Rouge, il se contenta d'envoyer le co-
 lonel CARLETON à la Pointe aux Trembles, où on lui avait dit
 qu'il y avait des magasins d'armes et de munitions, et s'en re-
 tourna découragé et désespérant presque du succès de l'entre-
 prise contre la capitale du Canada.

(A continuer.)

MÉMOIRES DE M. DE MONTLOSIER.

Nous avons signalé, il y a quelque temps, l'abus de ces Mémoires de fabrique, qui se font sous des noms de morte, avec des extraits d'autres Mémoires, amplifiés en style d'écolier. Mais le même jour et dans le même article, nous mettions soigneusement à part les Mémoires qui paraissent du vivant et sous la responsabilité de leurs auteurs. Si ceux qui livrent ainsi au public l'histoire de leur vie, et qui lui font confidence de leurs souvenirs, ont joué un rôle politique, il arrive que leurs Mémoires sont d'excellens matériaux pour l'histoire; si de plus, comme écrivains et comme hommes d'esprit, ils ont acquis de la célébrité, il arrive que leurs Mémoires peuvent être déjà de l'histoire. C'est ce qu'on peut dire justement d'une publication qui doit intéresser vivement les lecteurs, et qui se fait attendre en ce moment avec une grande impatience, la publication des Mémoires de M. de Montlosier.

De grands services rendus à la liberté et à la monarchie, une vie politique répandue dans tous les événemens qui ont eu lieu depuis quarante ans, un caractère singulièrement loyal, un style vif, heurté, plein de créations, une franchise austère de pensées et de paroles, recommandent à un haut degré le nom de M. de Montlosier. Nous avons sous les yeux quelques fragmens de ses Mémoires. C'est le même esprit, si vert dans sa vieillesse, si franc dans ses révélations, que nous avons remarqué dans ses dernières brochures.

Il y a dans ces Mémoires, à côté des souvenirs politiques, quelques récits de vie privée, qui plairont singulièrement par un choix piquant d'anecdotes, et un abandon plein de naïveté dans les aveux. M. de Montlosier est un habitant du désert; il vous parle quelquefois avec passion de ses vents frais de Randane, avec bonhomie de ses troupeaux, avec science et intérêt de ses excursions géologiques dans les âpres montagnes de l'Auvergne; cela repose agréablement des récits de sa vie politique. C'est un caractère original qui ne sent pas le cour, et qui la connaît mieux toutefois que beaucoup de ceux qui en ont le ton. C'est une figure singulière, quelquefois bizarre, qui plait beaucoup, parce qu'on n'y est pas habitué dans notre monde, où il y en a tant d'une fade régularité.

Voici un passage de ces Mémoires, qui nous ont été communiqués. Il en donnera une idée à nos lecteurs, et justifiera nos éloges. Ce sont quelques portraits frappans, que l'on pourrait détacher pièce à pièce de ces Mémoires, pour les transporter dans une histoire. Comme pensée et comme style, ils y tiendraient bien leur place. Il s'agit de quelques hommes éminens, qui ont paru avec éclat dans la révolution. Ce ne sont pas les premiers portraits qu'on en a faits; ce ne sont pas

non pl
lution
eux-
dans l

Apr
l'Asse
les pri

" L
serven
Mirab
beau p
trouve
Lamel
Laroc
prono
sorte e

" L
pas au
qui ne
si elle
et non
quoiqu
es riv
tôt po

" A
sembl
Garat
armés

" D
prend
comp

" F
porte
les ét

dans
princ
tions
mona

il s'es
de ré
remm

"
Se je
trouv
verne
rance

non plus les derniers : car chacun voit les hommes de la révolution à travers ses idées. Mais vus par M. de Montlosier, ceux-ci ont dû se livrer davantage, et laisser lire plus avant dans leur âme. Aussi leurs portraits paraîtront-ils tout neufs.

Après avoir tracé une sorte de statistique des partis dans l'Assemblée Constituante, M. de Montlosier passe en revue les principaux personnages qui figurèrent en tête de ces partis.

“ Dans le parti qui croyait que la révolution pouvait se conserver par la monarchie, il faut compter en première ligne Mirabeau (si toutefois, en fait de parti, on peut compter Mirabeau pour quelque chose ;) mais avec diverses nuances il se trouve MM. Bailly, Lafayette, Barnave, Duport, les deux Lameth, Thouret, Beaumetz, Freteau, Chapelier, les deux Laroche-foucauld, et surtout le baron de Wimphen, qui, en prononçant le premier le mot de *démocratie royale*, acquit une sorte de célébrité.

“ L'autre parti voulait conserver la révolution, mais non pas au moyen d'une apparence de constitution monarchique, qui ne lui présentait aucune solidité : il n'avait plus de force ; si elle en avait, il croyait qu'elle s'en servirait pour elle-même et non pas pour la révolution. En conséquence, ce parti, quoiqu'avec des vues différentes, s'entendait à merveille avec ses rivaux, à l'effet d'aggraver la révolution, et arriver le plus tôt possible à la république.

“ A la tête de ce parti, on trouvait dans l'intérieur de l'assemblée Pétion, Robespierre, et Buzot ; en dehors, Marat, Garat, Condorcet, Brissot, Clavière et Camille-Desmoulins, armés de leurs journaux.

“ Dans cet ordre d'alignemens, je n'ai compris, ni dû comprendre l'abbé Sieyès ; de même, parmi les journaux, je ne comprendrai pas *le Moniteur*.

“ Par suite d'une loi générale, le mouvement de la terre emporte, soit qu'ils le veuillent ou qu'ils ne le veuillent pas, tous les êtres qui sont à sa surface dans une direction donnée. Jeté dans le mouvement de la révolution, *le Moniteur* a eu pour principe de se laisser emporter de même dans toutes ses directions ; il a eu ainsi, selon qu'elles se sont succédées, les teintes monarchique, constitutionnelle, girondine, jacobine, impériale ; il s'est placé, en façon d'homme d'aile, qui n'a rien à faire que de répéter des signaux, ou comme un écho qui rend indifféremment tous les sons.

“ Sieyès a eu pour système de suivre le même mouvement. Se jetant, par sa volonté, dans la première caverne qui s'est trouvée devant lui, il a continué de glisser dans toutes les cavernes qui ont remplacé successivement la première ; à la différence du *Moniteur*, qui a rendu tous les sons, il n'en a rendu

aucun. Il s'est fait remarquer à l'assemblée par son silence, comme les autres par leurs discours ; ce silence fut dénoncé par Mirabeau comme une calamité publique. Heureux s'il l'avait gardé toujours !

« Parmi les quatre cents membres du côté droit, il y avait non seulement des hommes du premier talent, tels que Cazales et Maury, rivaux et en quelque sorte la contre-partie de Mirabeau et de Barnave ; il y en avait aussi, et presque sur la même ligne, tels que Clermont-Tonnerre, le marquis de Bonnai, l'abbé de Montesquiou, l'archevêque d'Aix.

« Dans ce nombre je ne dois oublier ni Malouet, ni Dépréménil. Dans deux occasions, une surtout qui lui fut personnelle, je veux parler de l'accusation intentée par Glezen, M. Malouet s'éleva à la première éloquence. En général, sa manière était pâle, sa parole avait peur d'être forte ; mais son attitude était si noble, ses idées étaient si justes, si marquées de cette intention droite qui appartient à l'honnête homme, qu'au premier moment il inspirait la confiance, il gagnait tout son auditoire pour lui, quand il ne le gagnait pas pour sa cause.

A deux ou trois reprises, Dépréménil, avec sa belle voix argentine, la précision et le ferme de ses pensées a étonné et obtenu de l'assemblée une grande attention ; je ne parle pas de la justesse de ses vues, je parle seulement de son talent. — Dans le temps des parlemens, ses amis l'accusaient d'être trop parlementaire ; depuis leur destruction il l'était devenu bien davantage. Il fallait inspirer beaucoup d'estime, et avoir beaucoup de talent, pour obtenir un peu d'attention avec des vues aussi absolues que les siennes, et qu'il ne dissimulait jamais. — Je crains de n'avoir pas assez parlé du projet de finances qu'il nous proposa un jour, projet pour lequel Charles de Lameth fit la motion de l'envoyer à Charenton, et que l'assemblée se contenta par décret de taxer d'extravagance. Ce projet, condamné comme extravagant, était fort sage en beaucoup de points ; seulement il était peu applicable au moment, ce dont Dépréménil ne s'occupait pas du tout.

« Pour M. de Clermont-Tonnerre, si la faveur dont il a joui pendant quelque temps avait duré, il faudrait le compter au premier rang de nos orateurs, peut-être en tête ; il a été, pendant tout le temps de sa faveur, le plus facile et le plus brillant de nos improvisateurs. Aussitôt que sa faveur a disparu, son talent d'improvisation a disparu de même ; à la fin il ne lui a plus été possible de prononcer deux phrases, sinon un cahier à la main. Chose bien extraordinaire, c'était la contrariété qui animait particulièrement l'éloquence de Mirabeau et celle de l'abbé Maury ; l'âme de ces deux hommes ne se laissait point atteindre à la première contradiction, celle de Clermont-Tonnerre était abattue. (La fin au N^o. prochain.)

Les fa
instructi
qu'ils le
adoptées
plus d'ag
chefs-d'o
même d
XIV d'a
secret de
France p

BOILE
neur à c
n'avait j
Boileau,
contre
pu éviter
C'était l
mine che
vant l'oi
adpond
tenant.

C'étais
lui dit :
si les tr
bote qui
trélogu
ses-tu la
CASSIN
meilleu
pauvre

L'ast
ridicule
il consi
qu'on
ou mal

Rier
qu'il fa
parce q

Le t
ble qu
maux
pas de
Un
renvoy
qu'il a
Tox

LA FONTAINE.

Les fables attribuées à Esope sont toutes des emblèmes, des instructions aux faibles, pour se garantir des torts, autant qu'ils le peuvent. Toutes les nations un peu sávantes les ont adoptées. LA FONTAINE est celui qui les a traitées avec le plus d'agrément : il y en a environ quatre vingts qui sont des chefs-d'œuvre de naïveté, de grâce, de finesse, quelquefois même de poésie. C'est un des avantages du siècle de Louis XIV d'avoir produit un La Fontaine. Il a trouvé si bien le secret de se faire lire, sans presque le chercher, qu'il a eü en France plus de réputation que l'inventeur même.

BOILEAU ne l'a jamais compté parmi ceux qui faisaient honneur à ce grand siècle : sa raison ou son prétexte était qu'il n'avait jamais rien inventé. Ce qui pouvait encore excuser Boileau, c'était le grand nombre de fautes contre la langue et contre la correction du style ; fautes que La Fontaine aurait pu éviter, et que ce sévère critique ne pouvait pardonner. C'était la cigale qui, *ayant chanté tout l'été, s'en alla crier famine chez la fourmi sa voisine, qui lui dit, qu'elle la paiera avant l'ôüt, foi d'animal, intérêt et principal* ; et à qui la fourmi répond : *Vous chantiez, j'en suis fort aise ; eh bien, dansez maintenant.*

C'était le loup qui voyant la marque du collier du chien, lui dit : *Je ne voudrais pas même à ce prix un trésor.* Comme si les trésors étaient à l'usage des loups.—C'était la race escarbole qui est en quartier d'hiver comme la mormote.—C'était l'astrologue qui se laissa choir, et à qui on dit : *Pauvre bête, penses-tu lire au-dessus de ta tête ?* En effet, COPERNIC, GALILÉE, CASSINI, HALLEY ont très bien lu au-dessus de leur tête ; et le meilleur des astronomes peut se laisser tomber sans être une pauvre bête.

L'astrologie judiciaire est, à la vérité, une charlatanerie très ridicule ; mais ce ridicule ne consistait pas à regarder le ciel ; il consistait à croire ou à vouloir faire croire qu'on y lit ce qu'on n'y lit point. Plusieurs de ces fables ou mal choisies, ou mal écrites, pouvaient mériter en effet la censure de Boileau.

Rien n'est plus insipide que la femme noyée, dont on dit qu'il faut chercher le corps, en remontant le cours de la rivière, parce que cette femme avait été contredisante.

Le tribut des animaux envoyé au roi Alexandre est une fable qui, pour être ancienne, n'en est pas meilleure. Les animaux n'envoient point d'argent à un roi ; et un lion ne s'avise pas de voler de l'argent.

Un satyre qui reçoit chez lui un passant, ne doit point le renvoyer sur ce qu'il souffle d'abord dans ses doigts, parce qu'il a trop froid, et qu'ensuite, en prenant *l'écuelle aux dents*,

il souffle sur son potage qui est trop chaud. L'homme avait très grande raison et le satyre était un sot. D'ailleurs on ne prend point l'écuëlle avec les dents.

Mère écrevisse qui reproche à sa fille de ne pas aller droit, et la fille qui lui répond que la mère va tortu, n'a point paru une fable agréable :

Le buisson et le canard en société avec une chauve-souris pour des marchandises, *ayant des comptoirs, des facteurs, des agens ; payant le principal et les intérêts, et ayant des sergens à leur porte*, n'a ni vérité, ni naturel, ni agrément. Un buisson qui sort de son pays avec une chauve-souris pour aller trafiquer, est une de ces imaginations froides et hors de la nature, que La Fontaine ne devait pas adopter.

Un logis plein de chiens et de chats, *vivant entr'eux comme cousins, et se brouillant pour un pot de potage*, semble bien indigne d'un homme de goût.

La *pie-margal-caquet-bon-bec* est encore pire ; l'aigle lui dit qu'elle n'a que faire de sa compagnie, parce qu'elle parle trop. Sur quoi La Fontaine remarque qu'il faut à la cour *porter habit de deux paroisses*.

Que signifie un milan présenté par un oiseleur à un roi, auquel il prend le bout du nez avec ses griffes ?

Un singe qui avait épousé une fille parisienne et qui la battait, est un très mauvais conte qu'on avait fait à La Fontaine, et qu'il eut le malheur de mettre en vers.

De telles fables et quelques autres pourraient sans doute justifier Boileau ; il se pouvait même que La Fontaine ne sût pas distinguer ses mauvaises fables des bonnes.

Madame de LA SABLIERE appelait La Fontaine *un fablier*, qui portait naturellement des fables comme un prunier des prunes. Il est vrai qu'il n'avait qu'un style, et qu'il écrivait un opéra de ce même style dont il parlait de Janot Lapin et de Rominagrobis. Il dit dans l'opéra de Daphné :

J'ai vu le temps qu'une jeune fillette.

Pouvait sans peur aller au bois seulette :

Maintenant, maintenant, les bergers sont des loups.

Je vous dis, je vous dis, filettes, gardez-vous.

Jupiter vous vaut bien ;

Je ris aussi quand l'amour veut qu'il pleure ;

Vous autres dieux n'attaquez rien,

Qui sans vous étonner s'ose défendre une heure.

Que vous êtes reprenante,

Gouvernante !

Malgré tout cela, Boileau devait rendre justice au mérite singulier du bon-homme, (c'est ainsi qu'il l'appelait,) et être enchanté avec tout le public du style de ses bonnes fables,

La Fontaine n'était pas né inventeur ; ce n'était pas un écrivain sublime, un homme d'un goût toujours sûr, un des premiers génies du grand siècle ; et c'est encore un défaut très remarquable dans lui de ne pas parler correctement sa langue : il est dans cette partie très inférieur à PIERRE ; mais c'est un homme unique dans les excellents morceaux qu'il nous a laissés : ils sont en grand nombre ; ils sont dans la bouche de tous ceux qui ont été élevés honnêtement ; ils contribuent même à leur éducation ; ils iront à la dernière postérité ; ils conviennent à tous les hommes, à tous les âges ; et ceux de Boileau ne conviennent guère qu'aux gens de lettres. *Dict. Phil.*

VARIÉTÉS.

La Cour et la Ville sous Louis XIV., Louis XV. et Louis XVI., ou Révelations historiques tirées des manuscrits inédits, et publiées par F. Barrière. Un volume in-8o, chez Dentu, Palais-Royal.

C'est une bonne fortune assez rare aujourd'hui que des anecdotes authentiques. La falsification est devenu un genre de littérature ; on fait hardiment les Mémoires des personnages célèbres morts depuis deux ou trois cents ans. Nous avons ceux des maîtresses des Rois de France, depuis Gabrielle d'Estrees. La collection deviendra volumineuse, si toutes les maîtresses d'Henri IV y prennent place ; et si nous remontons jusqu'à François Ier, il faudra faire élargir nos bibliothèques.

Dans le commencement, la fraude avait encore quelque scrupule : elle semblait vouloir sauver les apparences. Aujourd'hui, les libraires n'y mettent plus tant de façons ; ils ne proposent pas de faire voir les manuscrits prétendus inédits ; ils disent qu'ils ont trouvé ces Mémoires ; où ? peu importe. Il ne s'agit pas ici de prouver l'authenticité des ouvrages, il s'agit de les vendre ; il s'agit de suffire à la consommation des cabinets de lecture ; car les cabinets de lecture consomment annuellement tant de romans, tant de Mémoires inédits ; c'est chose presque régulière, comme la consommation des œufs et du beurre à Paris. Du reste, les cabinets de lecture ne sont point difficiles : ils ont plus d'appétit que de goût ; ce qu'ils aiment surtout, c'est le scandale et l'horreur : en effet, la philosophie, la politique, l'histoire, la poésie, il faut pour goûter toutes ces choses un peu de réflexion et d'étude ; mais le scandale et l'horreur, une aventure de libertin ou de revenant, toute le monde goûte cela, car tout le monde a des sens, et toute cette littérature, à dire vrai, ne s'adresse qu'aux sens.

Dans un pareil état de choses, c'est un bonheur, et surtout

un bon exemple, qu'une publication d'anecdotes historiques qui ne sont pas inventées d'hier, qui ne visent pas au scandale; mais à l'instruction du lecteur; qui, tout en nous amusant, nous donnent, sur les mœurs de nos pères et de nos aïeux, mille renseignemens nouveaux; et qui nous font connaître plus intimement la société d'autrefois. Tel est le livre que vient de publier M. Barrière: nous avons vu les manuscrits d'où sont tirées ces piquantes révélations historiques, et nous pourrions témoigner de leur bonne foi, si cette bonne foi avait besoin d'être prouvée. Mais le nom de l'éditeur suffit. Le public sait que M. Barrière ne donne rien que d'authentique et de piquant, et il a en lui la double confiance que mérite un homme d'esprit et un homme de bonne foi.

Parcourons rapidement ce Recueil. Une collection d'anecdotes est comme une sorte de musée antique. Ce sont aussi des antiquités arrachées à l'oubli, déterrées, en quelque sorte, et qui, disposées dans un ordre chronologique, nous font connaître les mœurs et les usages de nos dévanciers. Nous trouvons d'abord les *Anecdotes historiques et littéraires*, extraits des manuscrits du président Bouhier. M. Barrière explique très bien ce que c'étaient que ces recueils d'anecdotes et d'histoires particulières qui se conservaient autrefois dans les familles, et nous ne pouvons mieux faire que le laisser parler lui-même. Cette citation donnera une idée des avant-propos ingénieux que M. Barrière met aux extraits qu'il publie. Ces avant-propos sont nécessaires au lecteur: ils lui donnent une connaissance préliminaire du siècle dont il va lire quelques particularités. Sans cela, il risquerait de ne point retirer de sa lecture le plaisir et le profit qu'il doit.

“Encore quelques années, dit M. Barrière, et la génération qui s'élève ne pourra plus avoir la moindre idée de la société d'autrefois. C'est pour nous véritablement aujourd'hui que la renommée vole, et qu'elle a cent bouchés. La diplomatie n'a plus de mystères; la cour n'a plus de secrets: les princes et les ministres doivent tous être des hommes bien vertueux; car on dirait qu'ils habitent des palais transparens et sonores. Tout ce qui s'y fait se voit; tout ce qui s'y dit se répète:

Tota fremit, vocesque refert iteratque quod audit.

“Le besoin de parler est, pour ainsi dire, plus impatient que celui d'apprendre: les résolutions prises le matin dans les conseils sont imprimées le soir dans les journaux; ces particularités piquantes qui peignent de grands personnages par leurs ridicules ou leurs faiblesses, sont révélées deux mois plus tard au public, dans des Mémoires plus ou moins indiscrets. Le

présen
n'en é
Nou
sendus
leur p
cabine
daient
leur fi
quant
et de
devait
jeunes
qu'un
l'absen
entre
taient
serva
que
les p
l'abb
anec
ainsi
qu'oi
Je
frapp
well
les c
rapp
man
reux
A
un p
ceux
part
sort
plus
c'es
A
ce
Ch
crè
pri
le,
me
do
C

présent dérober l'avenir, qui n'aura plus rien à connaître. Il n'en était pas de même autrefois.

Nouvelles politiques et nouvelles de cour étaient fruits défendus, que les contemporains n'avaient presque jamais dans leur primeur. Les hommes qui connaissaient les secrets du cabinet ou ceux des ruelles, comme on disait alors, se gardaient bien d'une indiscretion qui pouvait les perdre, eux et leur famille. Les Mémoires ne paraissaient guère que cinquante ans après la mort du prince qu'ils faisaient connaître et de l'audacieux qui les avait tracés. Qui voulait s'instruire devait aller chercher dans leur solitude des vieillards dont la jeunesse s'était autrefois passée à la cour, dans les affaires, et qu'un grand âge disposait depuis à plus d'épanchement. Dans l'absence de toute nouvelle politique, on avait de plus longs entretiens; on s'écrivait beaucoup plus. Les faits curieux restaient cachés dans la secret des correspondances, ou se conservaient dans la tradition des hommes instruits, jusqu'à ce que l'éloignement des temps permit enfin de les écrire ou de les publier sans danger. C'est ainsi que furent recueillies par l'abbé de Choisy, qui en convient lui-même, une partie des anecdotes si piquantes dont il composa ses Mémoires; c'est ainsi qu'ont été rassemblés par le président Bouhier les faits qu'on va lire.

Je choisis dans le recueil du président une anecdote qui m'a frappé. "Le cardinal Mazarin envoyant un homme à Cromwell pour quelques négociations importantes, insistait sur toutes les considérations qui pouvaient déterminer le Protecteur à se rapprocher de lui. Il termina en disant à l'envoyé: "Ne manquez pas surtout de lui répéter ceci: le cardinal est heureux!"

Adressé à un usurpateur par un ministre qui était lui-même un parvenu, le mot est sublime d'adresse et de tact. Tous ceux qui ont fait une fortune merveilleuse, Cromwell, Bonaparte, César, tous croient et doivent croire à la fortune, au sort, à la prédestination, et le mot qui doit faire sur eux le plus d'effet, celui qui doit les déterminer dans leurs alliances, c'est le mot de Mazarin: "le cardinal est heureux."

Après les anecdotes du président Bouhier, vient un morceau curieux sur les intrigues qui causèrent l'exil de Mlle. Choin, en 1694. Mlle. Choin fut comme on sait, l'épouse secrète du grand dauphin, la *Maintenon* en quelque sorte de ce prince, qui vécut et mourut dans une espèce d'obscurité royale, que sa médiocrité naturelle lui fit supporter aisément. Ce morceau nous fait connaître toutes les petites intrigues de bouidor et de confessionnal qui occupaient souvent le grand Roi. C'est une note à ajouter aux Mémoires de Saint-Simon.

Des intrigues de la cour de Louis XIV, nous arrivons aux amusemens des grands seigneurs du dernier siècle, et aux parades de Collé. Ces amusemens et ces parades, dont tout le mérite était le cynisme et le ton poissard, me semblent peu piquans. Ces bagatelles n'ont plus aujourd'hui qu'un intérêt historique. C'est de cette façon aussi que M. Barrière les considère dans l'excellent morceau qu'il a mis avant cette farce. C'est là qu'il nous fait connaître quels étaient les acteurs, tous princes et ducs, de ces parades. Quant à Collé, M. Barrière cite de lui quelques pages plus curieuses, selon moi, que ses farces, sur les désagrémens qu'il éprouvait en travaillant pour les grands seigneurs, et en s'enducaillant, c'est son mot, comme il l'avait fait.

“ J'appris, dit Collé, qu'à un souper chez M. Lallemand de Betz, les comédiens seigneurs, aussi reconnoissans que les comédiens ordinaires du Roi, y avaient mis en pièces leurs deux auteurs, et les avaient guillochés de ridicules. Ils avaient traité Duclos de bavard impérieux, d'homme de café. Pour moi, qui n'avais pas voulu parler et qui n'avais pu chanter (dans la représentation d'une de ses parades,) parce que j'avais la poitrine échauffée et qu'à souper je ne me nourrissais que de lait, ils disaient que quand on faisait l'honneur à des gens de ma sorte de les admettre en bonne compagnie, ils étaient faits pour avoir de la complaisance et de la santé... Je fus trouver sur le-champ Duclos, à qui je racontais tout, à qui je prouvais tout, et qui ne s'émut de rien. Il tenta de me calmer; il tâcha vainement de me persuader qu'il n'y avait pas d'autre parti à prendre que de mépriser de pareils propos... Je ne fus, parbleu! pas de cet avis; je courus au contraire, en le quittant, chez M. le duc de Vaujours, à qui je fis la plus vigoureuse sortisans manquer aux égards que, je lui devais, mais sans manquer à ce que je me devais à moi-même.”

Cet égoïsme de grands seigneurs qui veulent qu'on ait de la santé pour les amuser, cette colère de bourgeois qui fait une vigoureuse sortie sans manquer aux égards, tout cela me semble plus vraiment comique que les amours de Mlle. Manon et de M. de Lafleur. J'avoue cependant que j'aurais ri de bon cœur à voir jouer *les Deux Gilles*, car cette parade ne manque ni de verve, ni de gaieté, et surtout à les voir jouer par des acteurs ducs et pairs. Le contraste était piquant. Aussi c'était là surtout, j'imagine, ce qui amusait les grands seigneurs : le ton poissard les délassait de la cour et de l'étiquette des belles manières. Or, quelque austères que nous soyons de nos jours, nous pardonnerons à ces amusemens, si nous réfléchissons que rien n'est si naturel à l'homme que de vouloir, dans ses plaisirs, sortir des habitudes de son état.

Des parades de Collé, nous passons à un morceau d'un genre bien différent : c'est le récit de l'évasion d'un officier royaliste, après l'affaire de Quiberon. Certes la transition est brusquée. Cependant, si nous voulons y regarder, dans l'histoire, le passage n'est pas moins brusqué, et la cour passa des plaisirs et des fêtes à la fuite et à la proscription d'une façon presque aussi soudaine.

Il nous reste peu de temps ; nous passons, sans nous y arrêter, sur les souvenirs de Mme. de..... Quelque intéressans, quelque curieux qu'ils soient, et nous arrivons à la porte de ce que M. Barrière appelle son *cabinet réservé*. Qu'est-ce que ce cabinet réservé ? Je ne puis mieux faire, pour indiquer ce que c'est, que de citer la fin de la préface ingénieuse de M. Barrière.

“ Il y a, dans le Musée de Naples, un cabinet des objets réservés. On n'y peut être admis sans une permission particulière. Dès qu'on y est entré, la précaution ne paraît pas superflue ; car on y voit d'étranges choses. Le gardien de ce cabinet me contait qu'un Anglais un jour eut l'imprudence d'y amener sa femme. A peine eut-elle jeté les yeux sur un des groupes, continua le gardien, qu'elle s'approcha de moi. “ Jurez-moi sur l'honneur, me dit-elle, que d'autres femmes sont entrées avant moi dans ce cabinet—Je lui en donnai l'assurance.—Eh bien, qu'importe que d'autres y soient entrées ? reprit-elle : ce n'est pas, pour une Anglaise, une raison d'y rester.”

“ Il y avait peut-être dans ce mouvement, d'ailleurs honnête, autant de fierté britannique que de cette pudeur charmante qui, chez des femmes, est de tous les pays. Quoi qu'il en soit, dans ce volume, j'aurai, comme au Musée de Naples, mon cabinet des objets réservés. J'en prévieni d'avance les Italiennes, les Russes, les Espagnoles, et même, au besoin, les Anglaises. Qui de ces dames posera le pied dans ce cabinet ne saurait donc s'en prendre à moi. J'ai mis l'écriteau sur la porte, et je ne donne point de permissions particulières.”

Nous imiterons la réserve de M. Barrière. Seulement, pour amortir la curiosité qu'aurait peut-être excitée sa discrétion tant soit peu malicieuse, nous dirons qu'ayant vu les deux cabinets réservés, celui de Naples et celui de M. Barrière, les objets qui s'y trouvent m'ont semblé plus étranges qu'intéressans. L'art ne peut rien gagner à étudier les momens réservés de Naples ; l'histoire et la science des mœurs ne peuvent guère profiter non plus des anecdotes du nouveau cabinet. Après cet avertissement, il n'y a que ceux qui s'intéressent à autre chose encore qu'à l'histoire et à la science des mœurs qui iront chercher ces anecdotes dans l'endroit où M. Barrière les a cachées.

MONUMENS DE MONTREAL.

Une collection de Vues des édifices publics les plus remarquables de la ville de Montréal, et d'autres objets frappants des environs, nous a été montrée dernièrement par un Monsieur de cette ville, (J. VIGER, écrivain.) Les différents édifices sont dessinés avec beaucoup de fidélité, et l'on peut dire que les dessins sont les portraits en miniature des originaux. L'ancienne Paroisse, la nouvelle Eglise paroissiale, l'Eglise épiscopale, le *Masonic-Hall*, le Théâtre, le Palais de Justice, la Prison, la Colonne de Nelson, sont représentés très correctement, avec partie des rues où ils se trouvent situés, ainsi que plusieurs autres bâtimens que nous ne pouvons citer de mémoire, mais qui sont exécutés avec autant de fidélité que ceux que nous venons d'énumérer.

Les vues des environs de Montréal sont principalement celles d'anciennes maisons, moulins, &c. bâtis dans les commencemens de l'établissement du pays, lorsque la maison de chaque habitant était son château-fort, non dans le sens civil, mais dans un sens strictement militaire, les relations entre les nouveaux colons et les naturels du pays étant telles que les premiers devaient construire leurs maisons de manière à y trouver non seulement un abri contre les injures du temps, mais encore une espèce de rempart contre les attaques des derniers. La vue du château (ou fort) de Longueuil est une de celles de la collection, et elle doit paraître d'autant plus précieuse que le bâtiment est maintenant détruit, et qu'elle fournit un échantillon de la manière de bâtir, à l'époque dont nous parlons. Les tours des angles et les hautes et étroites fenêtres rappellent à l'esprit les anciennes maisons baroniales qui existent encore, en ruines vénérables, dans différentes parties de l'Angleterre. Nous apprenons que le possesseur de cette collection se propose de la publier, s'il rencontre un encouragement suffisant. Nous souhaitons fort qu'il puisse mettre son dessein à exécution ; car nous sommes persuadés que l'ouvrage ne pourrait manquer d'être intéressant non seulement pour les habitans de Montréal, mais encore pour tous ceux qui ont résidé ou voyagé en cette province. *Mercury.*

Ayant eu le plaisir de voir la collection en question, nous sommes entièrement de l'avis de l'éditeur du *Mercury*, et nous regretterions que le manque d'encouragement mit obstacle à une publication qui ferait honneur aux talens de l'artiste, ainsi qu'au zèle patriotique et à l'esprit public du Monsieur qui l'a employé.

DISSERTATION,

Sur le Canon de bronze trouvé dans le St. Laurent, en 1826.

Par A. BERTHELOT, Ecuyer.

A BERTHELOT, écuyer, dont les connaissances historiques sont probablement connues de plusieurs de nos lecteurs, vient de publier une courte *Dissertation* sur le canon de bronze trouvé en 1826, dans les bas-fonds du St. Laurent, vis-à-vis de la paroisse de Champlain, dans le district des Trois-Rivières, et maintenant dans le musée de Mr. Chasseur.

La découverte faite par hasard de ce canon par des gens qui poussaient un train de bois, ou cageux, qui s'était échoué, a donné lieu à des observations très intéressantes de la part de M. Berthelot. Nous croyons que les recherches de ce Monsieur ont ébranlé et rendu plus que problématique la persuasion qu'on était généralement, que JACQUES CARTIER fut le premier qui découvrit le Canada, et qu'elles prouvent, presque jusqu'à l'évidence, que VERAZANI, qui fit son dernier voyage sous les auspices de François I, roi de France, en 1525, fut le premier Européen qui remonta le St. Laurent, et qu'il y trouva la fin tragique dont on a ignoré, jusqu'à présent, et le genre et le lieu.

Il est hors de doute que c'était une tradition parmi les habitans du Canada, que dans la première moitié du dix-septième siècle, il y avait eu un naufrage d'hommes blancs au-dessus de Québec. Chalevoix, qui paraît avoir souvent écrit à la hâte, dit que le vaisseau se perdit sur "la roche de Jacques Cartier," à l'embouchure de la rivière qui porte présentement ce nom; il a évidemment confondu cette rivière avec celle de Ste. Croix, appelée présentement St. Charles, qui tombe dans le St. Laurent, à Québec. Il se trompe également quand il dit que le vaisseau naufragé était un des trois que commandait Jacques Cartier. Il est de fait que Jacques Cartier ne retourna en France qu'avec deux de ses vaisseaux; mais il est également certain que le troisième vaisseau se brisa dans la rivière St. Charles, près du présent pont de Dorchester, où il avait hiverné, et où le scorbut, (dont tous ses équipages auraient été les victimes, sans la tisane de sapinette dont les naturels lui enseignèrent l'usage comme remède,) lui avaient enlevé un si grand nombre d'hommes, qu'il fut contraint de l'abandonner.

Après ses opérations contre les établissemens espagnols de la Floride, on peut voir Verazani cinglant vers le golfe de St. Laurent, et l'on trouve même dans des relations historiques qu'il remonta ce fleuve. Le canon en question correspond

exactement avec la description de l'artillerie alors en usage parmi les Espagnols, et ressemble aux pièces qu'on a vues tout récemment en la possession de quelques uns des patriotes de l'Amérique Méridionale. Il est à peu près de la grandeur d'un canon de six livres, de bronze, avec une chambre mobile, où la charge est mise, lorsqu'elle est tirée du canon, et ensuite replacée et fixée avec un coin. Il mérite d'être examiné. Aucun canon de cette sorte n'avait été vu auparavant au Canada.

La tradition d'un naufrage, la découverte de cette pièce d'artillerie et les erreurs où Charlevoix est évidemment tombé, ont porté à conclure que ce fut sur le St. Laurent, au-dessus de Québec, que Vérazani termina ses nombreux exploits. S'il a été mangé ou massacré par les sauvages, comme on l'a affirmé; s'il s'est noyé, ou s'il est mort du scorbut, dont son successeur pensa être la victime, c'est probablement ce qu'on ne saura jamais; mais nous pensons que M. Berthelot a rendu aussi indubitable qu'il était possible de le faire, que ce fut sur le St. Laurent qu'il termina sa carrière. (*Gazette de Québec.*)

ANTIQUITE'S.

L'Abeille du Nord a publié une lettre d'Erzeroum, dans laquelle on remarque les détails suivans :

« Au nombre des édifices remarquables à Erzeroum, appartient un ancien couvent grec, situé près de la Porte orientale, dans l'intérieur de la forteresse, dont l'existence, au dire des habitans, remonte à l'antiquité la plus reculée, et qui, dans les derniers temps, servait de magasin à poudre et d'arsenal aux Turcs. Parmi les différens objets de matériel d'artillerie dont les cellules étaient encombrées, on a trouvé avec surprise des choses rares et dignes de fixer l'attention des antiquaires; c'étaient des boucliers, des casques, des arcs, des flèches, des hallebardes et des lames de glaives semblables aux espadons des cuirassiers; les boucliers sont faits de planches minces, recouvertes de cuir; ils sont grands, quadrangulaires, et peints de couleurs d'une composition particulière, recouverts d'un vernis qui leur a fait conserver toute leur fraîcheur; la plupart de ces boucliers sont peints en biais, de raies de différentes couleurs; quelques uns seulement portent des aigles noires aux ailes déployées et aux serres étendues, d'autres seulement des ailes terminées par des serres, d'autres encore des glaives tenus par une main d'or, ou un croissant avec une étoile, &c. Les casques sont ce qu'il y avait de plus remarquables;

Ils étaient tous rouillés, et il a fallu avoir recours à des procédés chimiques pour les nettoyer ; l'un de ces casques était tout couvert d'or, et d'un dessin très fini ; la plus grande partie des autres l'étaient en argent, avec des inscriptions syriaques ; leur forme est très variée ; ils sont d'une seule pièce du meilleur acier, sans soudure, damasquinés en or et en argent, avec des visières, mentonnières et hauberts. On ne peut s'abstenir d'admirer, d'après ces monuments, la perfection dans les arts, la force physique et l'esprit chevaleresque des anciens conquérans de l'Asie. Il n'y a point de doute que tous ces objets n'aient appartenu aux Arabes du temps des kalifes. Plus de cent des plus beaux casques, et quelques boucliers vont être transportés à Tiflis, d'où ils seront sans doute envoyés à Pétersbourg et à Moscou, pour satisfaire la curiosité des antiquaires. On a transporté également à Tiflis le seul canon de bronze qui soit sorti de la fonderie que les Turcs avaient établie dans l'église arménienne d'Erzeroum.

MEDECINE

—Le *Notizie del Giornale*, journal de Rome, donne des détails circonstanciés de plusieurs expériences faites sur diverses personnes de tout âge et de tout sexe de cette capitale, et qui ont eu le succès le plus heureux. Il ne s'agissait de rien moins que de guérir radicalement de la goutte, du rhumatisme et de la sciatique, maladies réputées jusqu'alors incurables. Le remède consiste à administrer au malade 48 doses d'eau très-chaude, chaque dose du poids de huit onces, qu'il faut prendre, de quart d'heure en quart d'heure, dans le paroxysme de la maladie. Le résultat de cette boisson, dont l'effet est diurétique et excite la transpiration, commence à se remarquer à la dixième ou onzième dose, et quelquefois à la première. Les docteurs affirment que, bien que cette quantité de boisson occasionne des nausées et provoque le vomissement, on ne doit pas néanmoins diminuer les doses. Ce remède, qui est rafraîchissant et anti-plogistique, est conforme à la doctrine des docteurs *Rasori* et *Tomassini*.

NÉCROLOGIE, &c.

DÉCÈS : — A Kamouraska, le 27 Janvier dernier, Dame Reine PARVAULT, épouse de François GAUVREAU, écuyer ;

A Montréal, le 28 Mr. James O'Connell, Architecte, âgé de 52 ans ;

A St. Vincent de Paule, le 27, Dlle Elisabeth LAGARDE, âgée de 76 ans ;

A Québec, le 30, Dlle Amélie YOUNG, fille de feu l'hon. John Young et sœur de T. A. Young, éc. M. P. ;

A St Roch le même jour, à l'âge de 19 ans, Dlle Josephine Charlotte D'ORSONNENS ;

A Québec, le 3 du présent mois, Dame Suzanne BOUHASSA, épouse de Joseph LAOURUX, écuyer ;

A Montréal, le 5, Mssire Michel Candido LESAULNIER, Prêtre du Séminaire et Curé d'office de la paroisse. Nous traduisons la notice suivante du *Montreal Gazette* :

Michel Candido Lesaulnier naquit en 1758, dans le diocèse de Coutance, province de Normandie, en France. Il étudia à l'université de Cuen en 1775, et deux ans après, il se rendit à Paris, où il étudia la théologie, et devint licencié de la Sorbonne. En 1782, il fut agrégé au Séminaire de St. Sulpice, et fut envoyé à Toulouse, l'année suivante. Au commencement de la révolution française, il se retira dans l'île de Jersey, d'où il passa en Angleterre, et il arriva en 1793, à Montréal, où il a rempli les devoirs de son état pendant trente-cinq ans, jusqu'à sa mort, qui eut lieu vendredi dernier, après une longue et pénible maladie. Affable, prudent, éloquent, il a rempli tous ses devoirs de prêtre avec exactitude et fidélité, et a fait honneur à la place qu'il occupait par sa conduite et l'intégrité de ses principes. Il a fait ériger plusieurs écoles pour les pauvres dans les limites de la paroisse; et il a puissamment contribué de parole et d'action, à l'érection de ce superbe édifice, la nouvelle église paroissiale. Sa bienfaisance s'étendait à tous; sans distinction de langue, de patrie ou de religion. Ses rares talens lui avaient acquis le respect de tous les habitants de cette province, théâtre de ses fonctions pastorales, et sa correspondance étendue avec les membres éminents de l'église catholique prouve combien il était estimé au-dehors.

Ses funérailles ont eu lieu le 8, en présence d'un concours aussi nombreux qu'il a coutume de l'être aux grandes solennités. Le service a été célébré par M. ROUZ, grand-vicaire, et Mgr. l'Evêque de Telmesse présent à la cérémonie, a dit l'Introit et fait l'Absoute. Sa Grandeur avait pour assistants M. HUBERT, du Séminaire, et M. TURGEON de Québec.

A Montréal, le 8, à l'âge de 80 ans et 6 mois, Dame Marie Geneviève BARTHELET, veuve de feu Dominique Hubert LACROIX, écuyer ;

Au même lieu, le 8, Dlle Jeanne MOREAU, âgée de 19 ans et 6 mois ;

Au même lieu, le 12, Dlle Charlotte PERRAULT, âgée de 42 ans.

Dernièrement, à la Côte St. Léonard, paroisse de la Longue Pointe; Madame veuve ALLARD dite LONGPRÉ, âgée de 100 ans, 8 mois et quelques jours.

L'automne dernier, dans l'île du Prince Edouard (St. Jean), à l'âge de 107 ans, Dame Mary Gibbons, native de Hollande ;

Dans l'île de la Jamaïque, le 24 de Novembre dernier, Dame Judith CRAWFORD, âgée, dit-on, de 151 ans.

MARIÉ :—A St. Grégoire, le 9 du présent mois, par M. DENNIS, Aug. LEBLANC, écuyer, à Dlle Julie HÉBERT.

COMMISSIONNÉ :—Mr. Louis JANNOT, Notaire public.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX. 1er. MARS 1830. NUMERO XVII.

HISTOIRE DU CANADA,

(CONTINUATION.)

Au commencement de Juillet, les Anglais, sous le commandement des généraux Prideaux et Johnson, se mirent en marche pour aller assiéger Niagara, où commandait M. Pouchot, comme on l'a vu plus haut. En passant à l'empouchure de la rivière de Chouaguen, ils y laissèrent un détachement de deux mille hommes, avec l'ordre de rebâtir le fort détruit d'Ontario. Le chevalier de la Corne s'avança du même côté, dans le dessein de harceler les Anglais, et de les empêcher, s'il était possible, d'avancer vers Niagara. Les Français et les Anglais se trouvèrent en présence les uns des autres, mais comme le combat allait s'engager, la terreur s'empara du détachement de la Corne, qui fut contraint de s'éloigner. Il croyait pouvoir renouveler la tentative le lendemain; mais il trouva l'ennemi sur ses gardes et trop bien retranché pour qu'il fût prudent de l'attaquer.

M. Pouchot ne fût averti qu'il allait être attaqué, que par la vue des Anglais, qui arrivèrent devant son fort le 6 Juillet. Dès le soir, Prideaux l'envoya sommer de se rendre. Pouchot lui fit réponse que sa garnison était brave, que sa place était forte, et qu'il comptait mériter l'estime des Anglais par la défense qu'il y ferait. Il dépêcha aussitôt des couriers à M. d'Aubry et à M. de Lignery, qui commandaient à l'Ouest, pour leur mander de le venir joindre avec autant d'hommes qu'ils le pourraient.

Sur la réponse du commandant de Niagara, les Anglais mirent le siège devant ce fort, et le poussèrent avec vigueur et habileté; mais la défense ne fut ni moins vigoureuse ni moins habile. Le 21, le général Prideaux fut tué, et remplacé dans le commandement par Sir William Johnson. Le 22, M. Pouchot reçut une lettre de M. d'Aubry, lui annonçant qu'il arrivait avec quinze cents hommes, Français et sauvages, assemblés du Détroit, du fort *Le Boeuf*, de la Presqu'île et de *Vélingo*, et qu'il se proposait d'attaquer les Anglais, dans l'espoir de leur faire lever le siège de son fort. Le combat

TOME IX. N^o. XVII.

eut lieu, en effet, le lendemain : les Français commencèrent l'attaque, à leur ordinaire, avec beaucoup d'impétuosité ; mais soit que leur commandant se fût laissé investir par des forces supérieures, comme il est dit dans les Mémoires du chevalier de Lévis, soit qu'il eût été abandonné par ses sauvages, comme le porte une autre relation, au bout d'une heure, ils se trouvèrent hors d'état de résister. Tous les officiers, au nombre de 17, y compris M. d'Aubry, (*) M. de Lignery, et M. MARIN, officier canadien de mérite, et presque tous les Français ou Canadiens qui n'avaient pas été tué dans l'action, furent faits prisonniers. Le lendemain, Johnson envoya un trompette au commandant français, avec une liste des dix-sept officiers faits prisonniers, pour le convaincre de l'inutilité d'une défense prolongée. M. Pouchot se montra persuadé de cette vérité, et il fut signé une capitulation, en vertu de laquelle la garnison, forte de six cents hommes, sortit du fort avec les honneurs de la guerre, pour être ensuite emparquée sur le lac Ontario, et conduite à New-York. Les femmes et les enfans furent envoyés à Montréal.

La défaite du corps de d'Aubry et la prise du fort de Niagara firent une vive sensation dans la colonie, d'autant plus que la communication avec le Détroit se trouvait coupée, et qu'il devenait nécessaire d'évacuer plusieurs autres postes. On fut persuadé que les ennemis se présenteraient de suite, aux Rapides, d'où M. de la Corne avait écrit qu'il était hors d'état de résister, et qu'il serait contraint de se retirer à l'approche des Anglais. Le général Amherst arriva en effet, au commencement d'Août, à Carillon, qu'il trouva abandonné et détruit, en conséquence des ordres qu'avaient reçus M. d'Hébecourt, qui y commandait, de se replier de poste en poste, à l'approche de forces supérieures. M. d'Hébecourt se retira d'abord à la Pointe à la Chevelure, où il fit sauter le fort St. Frédéric, et ensuite à l'Isle aux Noix, où M. de Bourlamaque avait élevé des retranchemens, et avait une garnison de trois mille deux soixante hommes. Amherst ayant appris que le fort St. Frédéric avait aussi été abandonné, il s'y rendit avec son armée, forte d'environ dix mille hommes, y fit camper ses troupes, et y construisit un nouveau fort, qui prit le nom anglais de *Crown Point*.

Pour nous rapprocher de Québec, le général Wolfe despé-

* C'est la première fois que nous voyons le nom de ce M. d'Aubry figurer dans l'histoire du Canada, et nous ne saurions devenir pour quelle raison il avait, en cette occasion, le pas sur M. de Lignery, qui avait déjà été chargé de commandemens importants, et qui s'était distingué en plusieurs rencontres, si ce n'est que le premier était Français, et le second, Canadien.

rant de pouvoir effectuer un débarquement au-dessus de cette ville, résolut d'attaquer le marquis de Montcalm, dans ses retranchemens, entre Beauport et la rivière Montmorency. Dans ce dessein, il fit échouer deux navires à fond plat vis-à-vis de la principale redoute, et fit placer un vaisseau de soixante pièces de canon entre ces deux bâtimens. Les brigades de Townshend et de Murray furent mises en bataille, pour tenter le passage du gué quand l'ordre leur en serait donné ; et celle de Monkton eut ordre de traverser de la Pointe Lévy, pour soutenir les deux premières, s'il était nécessaire.

A une heure de l'après-midi, le 31 Juillet, le chevalier de Lévis fut informé que deux mille hommes de troupes anglaises étaient en mouvement du côté du gué ; il fit aussitôt partir cinq cents hommes et les sauvages pour renforcer ce poste, et donna ordre au sieur Duprat, capitaine des volontaires, de suivre le mouvement des ennemis, et de l'informer de ce qui se passerait. S'étant aperçu que les troupes anglaises embarquées dans des berges et des chaloupes paraissaient se diriger vers la partie du camp retranché qui était vis-à-vis de la pointe de l'île d'Orléans, il y fit marcher le régiment de Roussillon, avec ordre de communiquer par sa droite avec les troupes qui s'avançaient du centre de l'armée vers les redoutes du Sault. Le marquis de Montcalm, joignit M. de Lévis, vers deux heures, et approuva les dispositions qu'il avait faites.

Les berges anglaises faisaient divers mouvemens propres à inquiéter les Français, en les mettant dans l'impossibilité de devenir dans quel endroit se ferait l'attaque principale, ou plutôt en leur donnant à croire qu'ils seraient attaqués en même temps en différens endroits. Ces mouvemens divers venaient en grande partie de ce que la plupart des berges s'échouèrent sur des bas-fonds ; ce qui fit que les troupes ne purent débarquer aussitôt que le général l'aurait désiré. La brigade de Townshend attaqua la première, et contre l'ordre qui lui avait été donné, avant d'être à portée d'être soutenue par les deux autres, les retranchemens du Sault, et fût reçue par un feu si vif et si meurtrier d'artillerie et de mousqueterie, que dès l'abord, les grenadiers, qui s'étaient avancés assez en désordre, à la tête des autres troupes, perdirent un grand nombre d'hommes et surtout d'officiers. Le chevalier de Lévis s'étant aperçu que les Anglais s'étaient déterminés à ne faire qu'une seule attaque, fit renforcer le point attaqué des regimens de Cayenne et de Roussillon. Les Anglais redoublèrent d'efforts soutenus par le feu de leur vaisseau de soixante canons, mais toujours sans succès et en perdant beaucoup de monde. Vers cinq heures, la confusion se mit dans leurs rangs, ils commencèrent à plier et à se retirer, et il survint une espèce de tempête qui les dé-

roba pour quelque temps à la vue de leurs ennemis. Lorsque les Français les revirent, ils s'embarquaient dans leurs berges, derrière leurs navires échoués.

Le gain de la bataille de Montmorency, fut principalement dû aux judicieuses dispositions et à l'activité du chevalier de Lévis. La perte des Anglais fut de mille à douze cents hommes tués, blessés et prisonniers : celle des Français ne fut que d'une trentaine de soldats tués, et de quelques officiers blessés.

Aussitôt après cet échec, le brigadier Murray fut détaché avec douze cents hommes, afin d'aider l'amiral Holmes, qui avait été envoyé au-dessus de Québec avec quatre vaisseaux, pour tenter de détruire les deux frégates françaises. Murray tenta deux fois de descendre à la Pointe aux Trembles, et fut repoussé, chaque fois, par M. de Bougainville, qui y commandait. Le général anglais réussit néanmoins à effectuer une descente à Déchambault, où il brula quelque bagage appartenant aux officiers de l'armée française ; après quoi il se rembarqua.

Les Anglais passèrent tout le mois d'Août à canonner Québec et le camp de Montmorency, et à faire sur l'eau divers mouvemens propres à inquiéter les Français, ainsi qu'à faire plusieurs expéditions déprédatoires dans les campagnes. Le 1er. Août, un détachement, commandé par le capitaine GOREHAM, fut envoyé à la Baie St. Paul, pour y faire des vivres. Une corvette qui convoyait le détachement, ayant jetté l'ancre vis-à-vis de l'île aux Coudres, elle fut saluée par une décharge de mousqueterie, qui lui tua un homme et lui en blessa huit. Sur quoi le capitaine Goreham fit débarquer ses gens, chargea les habitans et les mit en fuite. Peu content de cette facile victoire, il brula toutes les maisons et ne laissa sur pied que l'église, sur la porte de laquelle il mit, suivant M. Smith, un écriteau portant qu'on en avait agi, et qu'on en agirait encore avec cette rigueur envers les Canadiens, en conséquence du peu de cas qu'ils avaient fait de la proclamation du général Wolfe, et de l'inhumanité avec laquelle ils avaient traité les Anglais, en plusieurs rencontres. Le même historien rend un compte détaillé du butin que fit le capitaine Goreham en cette occasion : il consista en vingt bêtes à cornes, quarante moutons, plusieurs cochons, une grande quantité de volaille, des livres, des meubles, des hardes, et autres objets de pillage.

Suivant le même Mr. Smith, le général Wolfe ayant appris, que le curé du Chateau-Richer s'était fortifié dans une grande maison, avec environ quatre-vingts de ses paroissiens, y envoya un détachement avec une pièce de canon et un obusier. Au premier coup de canon tirée sur la maison fortifiée, les Canadiens en sortirent pour aller au-devant de l'ennemi ; mais

Ils tombèrent dans un embuscade qui leur avait été dressée à l'entrée du bois ; il y en eut trente de tués, et les Anglais leur enlevèrent la chevelure, en conséquence, ajoute l'historien anglais, de ce qu'ils s'étaient déguisés en sauvages. Les Anglais n'eurent que cinq hommes blessés.

Un autre détachement anglais envoyé du côté de Beaumont, y surprit une vingtaine d'habitans occupés à faire la récolte. Ceux-ci prirent leurs armes, se retirèrent derrière un bois taillés, et tirèrent avant que les ennemis fussent à la portée du fusil. Sur quoi, l'officier anglais partagea ses gens en trois bandes, pour prendre les Canadiens en front et sur les deux flancs. Ces derniers tirèrent sur la bande du centre, qui s'avancait au petit pas ; sur quoi les deux autres précipitèrent leur marche, et tombèrent à l'improviste sur les Canadiens, dont cinq furent tués et quatre faits prisonniers. Les Anglais n'eurent que deux hommes blessés légèrement.

Quelques jours après la bataille de Montmorency, M. de Lévis fut envoyé dans le gouvernement de Montréal. Il fit une excursion jusqu'à Catarocouy, et ordonna sur la route, en allant et revenant, les travaux et les dispositions qu'il crut être les plus utiles pour la défense de cette partie de la colonie. De retour à Montréal, il alla à l'Île aux Noix, où il trouva les ouvrages ordonnés presque achevés, et la garnison tenue en bon état par les soins de M. de Bourlamaque.

On avait formé le dessein de faire descendre les deux frégates pour attaquer les quatre vaisseaux (entre lesquels il y en avait un de ligne,) que des Anglais avaient fait passer au-dessus de Québec ; mais cinq autres vaisseaux étant venus renforcer les quatre premiers, le 28 Août, et quatre autres, le 31, le projet d'attaque devint inexécutable :

Dans les premiers jours de Septembre, le général Wolfe voyant la saison avancée, et désespérant de pouvoir forcer les Français dans leurs lignes de Beauport et de Montmorency, résolut, d'après l'avis de son conseil de guerre, de changer de position, et d'essayer de combattre le marquis de Montcalm dans une situation moins désavantageuse, une victoire étant à peu près devenue pour les assaillans la seule alternative de salut. En conséquence, après avoir incendié les campagnes des environs, l'armée anglaise abandonna le Sault de Montmorency pour revenir à la Pointe Lévy.

(A continuer.)

MÉMOIRES DE M. DE MONTLOSIER.

(Suite et fin.)

“DANS la Chambre de la noblesse, à Versailles, Cazalès n'avait eu que des bouffées d'éloquence. Au moment de la réunion des Ordres en assemblée nationale, il voulut bien s'essayer quelquefois ; mais au milieu de cette vaste salle, ce qu'il avait de talent se trouva comme étouffé. Si on le laissait à sa place, il pouvait encore fournir avec distinction quelques périodes de suite. Mais si on lui criait à la tribune ! (ce qu'on faisait souvent par malice), il n'y était plus. Comme il me le disait lui-même, la tribune le tuait. Extrêmement paresseux de son naturel, parce qu'il voulait peu de chose ; mais très ardent pour tout ce qu'il voulait, ne pouvant consentir à la médiocrité, il préféra se donner de la peine. Voici comme il s'y prit : Il méditait d'abord son sujet ; le tournant ensuite et le retournant sur tous les sens dans sa forte tête, il en dessinait les compartimens, les fixait ; et alors, d'accord avec le baron de Batz et quelques amis, il prononçait tout haut son discours, se laissait ou se faisait interrompre exprès. S'il n'était pas content de lui une première fois, il recommençait une seconde, jusqu'à ce qu'il se sentit imperturbable, et qu'il aperçût ses amis satisfaits. Avec une persévérance étonnante pour un homme tout à la fois aussi paresseux et aussi violent, il a fait ce manège chez le baron de Batz environ trois mois. A la fin, il était parvenu à dessiner et à composer ses discours tout seul. Il paraissait moins heureux de ses succès auprès du public que de l'espérance de sa supériorité sur l'abbé Maury, qu'il a, en effet, souvent égalé, quelquefois surpassé.

“J'ai dit comment Cazalès s'était occupé, dans le principe, à soigner, à perfectionner ses dispositions oratoires, et comment il y était parvenu ; ce n'était pas dans la pensée de quelque avantage personnel, encore moins de quelques petits éloges ; il ne s'en occupait pas ; il voulait passionnément le bonheur de son pays, et croyait fermement à l'établissement d'une Constitution qui l'opèrerait. Cette foi dans le nouvel ordre de choses le poursuivit long-temps. Elle l'abandonna lors de la captivité du Roi à Varennes ; et aussitôt, quoi que ses autres amis et moi nous pûmes frire, il renonça à la tribune et à la France. Du reste, en tout et pour tout, il est impossible de porter plus loin la négligence de soi. Jamais il ne lui est arrivé de s'informer comment ses discours étaient rapportés dans les journaux. Il ne lui importait en aucune manière qu'ils fussent altérés ou travestis.

“ Il en était de même pour tout ce qui concernait sa per-

sonne. Je ne me souviens pas de lui avoir vu un habit passable ; pour ce qui est de son chapeau, je ne sais si on peut appeler de ce nom un mauvais feutre percé de toutes parts ; il avait soin de relever de temps en temps une culotte qui à chaque moment lui tombait sur les genoux. Dans cet accoutrement et une grosse figure assez laide, le feu de ses yeux et ce qu'il avait de noble dans son attitude commandaient le respect. Arrivé à Coblenz, il n'y rechercha aucune faveur. Il y subit, sans se plaindre, tout ce qu'on voulut lui faire subir d'injustice ou d'ingratitude ; il vivait fort bien avec des compagnons ou des dévoués ; mais des amis ou des ennemis il ne s'en occupait pas.

“ Il n'en était pas de même de l'abbé Maury ; s'il abandonnait franchement, quelquefois brutalement l'amitié qui ne pouvait plus le servir ; il est impossible de cultiver plus soigneusement celle dont il pouvait attendre quelque service ; au surplus, habituellement la plus brillante toilette d'abbé ; il avait soin de ses succès comme de sa personne. Nous avons causé souvent ensemble de l'état des choses ; mais lorsque je voulais savoir de lui ce qu'il entrevoyait de dénouement probable, je ne pourrais dire qu'il eût à cet égard telle ou telle vue ; je puis affirmer qu'il n'en avait pas du tout. Je puis ajouter même qu'il ne s'en occupait pas. Voici ce dont il s'occupait ; c'était de sa correspondance avec Rome ; je voyais sur sa table plusieurs lettres de cardinaux, qu'il ne faisait aucune difficulté d'écrire. Je savais bien où cela devait le mener ; il le savait encore mieux que moi.

” Je puis dire que l'abbé Maury n'avait aucune idée de l'avenir de la France ; Cazalés en avait une idée fautive. Au surplus, sur ce point même, rien n'est plus singulier que l'état des esprits dans l'assemblée. Voilà un jeune homme qui nous arrive du Dauphiné à Paris, avec ces dispositions heureuses qui ne sont pas encore du talent, mais qui en donnent l'espérance. Ce jeune homme, c'est Barnave. Engagé dans les démêlés qui, dans sa province, avaient eu principalement de l'éclat, ne croyez-vous pas que ce jeune homme, accoutumé à suivre, à Grenoble et à Vizille, la ligne et les errements de Mounier va continuer à les suivre à l'assemblée nationale ? Pas du tout. Son premier procédé est de se séparer de son ami et de son patron. Cet ami est populaire, mais il veut être en même temps monarchique ; la popularité ayant tout envahi, Barnave veut être d'abord populaire, il deviendra ensuite monarchique s'il peut. Mounier s'étonne, et lui demande la cause de cette scission :

“ M. Mounier, vous avez votre réputation faite, je veux “ faire la mienne aussi : ” ce fut sa réponse. Ainsi, ce n'est

pas parce que les opinions de M. Mounier sont plus ou moins justes, plus ou moins vraies, qu'on les adopte ou qu'on les abdique, c'est que *notre réputation n'est pas faite*. En attendant qu'elle se fasse, il faut proclamer auprès du peuple enivré son indifférence, ou peut-être son approbation des massacres. Il faut prononcer ces paroles horribles : *Le sang qu'on verse est-il donc si pur ?* Il faut provoquer de tout ce qu'on a de puissance et d'élan la subversion et les désastres de son pays. Quand la réputation sera faite, quand les avantages ou de fortune ou de célébrité seront assurés, alors on verra à les réparer. Commençons à percer notre pays avec la lance d'Achille, nous verrons ensuite si, comme on le dit, elle guérit les blessures qu'elle fait.

“ Tandis que le paresseux et violent Cazalès soignait, auprès de ses amis intimes, par des répétitions fréquentes, ses dispositions d'éloquence, Barnave, lié d'intimité avec les Lameth et la petite tourbe que Mirabeau signala en criant, *si-lence aux trente voix*, soignait de même auprès d'eux ses dispositions oratoires. L'art et la persévérance le portèrent, par la même méthode, au plus haut degré du talent de tribune. Aussitôt qu'un grand sujet était sur le tapis, il le méditait d'abord autant qu'il pouvait ; il s'essayait ensuite en petit comité avec ses amis, se rendait de là à la tribune des jacobins ; après toutes ces épreuves, il venait à l'assemblée faire couronner l'œuvre.

“ J'ai dit exprès qu'il méditait son sujet *autant qu'il pouvait*. En général, il n'avait, ni comme Maury, ni comme Cazalès, encore moins comme Mirabeau, la faculté d'entreprendre et de traiter un grand sujet *ex abrupto*, il ne savait rien d'avance. Sa manière était de laisser discourir d'abord les orateurs, de se saisir de leurs pensées, et après y avoir fait un choix qui était toujours habile, il proposait comme à lui une opinion qui n'était le plus souvent qu'un résumé ou un amalgame.

“ On l'a souvent appelé *l'avocat-général de l'Assemblée*. Dans une seule occasion, celle de la déchéance après le retour de Varennes, il a eu une opinion tout entière à lui et émanant de lui : son discours fut sublime. Cazalès m'a dit souvent qu'il le regardait comme le premier talent de l'Assemblée ; je soupçonne qu'il y avait en cela de la générosité d'ennemi ; ils s'étaient battus : Barnave, d'un coup de pistolet, lui avait mis en pièces quelques os du crâne. Après cela on est à tout jamais ami ou ennemi.”

(*Journal des Débats.*)

VOYAGE

A TEMBOCTOU ET A JENNE, DANS L'AFRIQUE CENTRALE

PAR RENE' CAILLIE.

Voici un sujet de gloire pour la France, et de jalousie pour son éternelle émule. Ce que l'Angleterre n'a pu faire avec le secours d'une foule de voyageurs et une dépense de plus de vingt millions, un Français l'a fait seul, avec ses faibles ressources personnelles, et sans rien coûter à son pays ! L'origine d'un si étonnant succès mérite de fixer l'attention.

Passionné dès l'enfance pour les voyages, M. CAILLIE, âgé de seize ans, et ne possédant que 60 fr., s'embarque sur la gabarre *la Loire* qui allait au Sénégal de conserve avec *la Méduse*. Débarqué à Saint Louis, il prend part dans une expédition de découvertes dont la mauvaise issue, loin de le rebuter, enflamme son courage. Malgré les remontrances paternelles de M. le baron Roger, il part de nouveau, avec quelques marchandises, pour le pays des Braknas, dans l'intention d'apprendre l'arabe, ainsi que la pratique du culte des Maures ; il obtient un accueil favorable, en prétextant de se convertir à l'islamisme et de vivre chez un peuple dont il a entendu vanter la sagesse. Cette fable ne manquait pas d'adresse ; mais quelle précaution, quel empire sur soi-même ne suppose pas le mérite d'avoir soutenu un rôle si difficile pendant dix-huit mois, en trompant les regards pénétrants et la jalouse défiance des Maures !

Maître enfin de la langue du pays, et assez familier avec le Coran, le jeune Caillie revient au Sénégal, et sollicite les moyens de mettre son projet à exécution ; mais son âge n'inspire pas assez de confiance ; et M. le baron Roger n'était plus au Sénégal, M. Caillie éprouve un refus cruel ; n'ayant rien pu obtenir, il amasse, pendant seize mois de pénibles labeurs, une somme de 2000 fr. ; et, avec ce faible pécule, quelques médicamens, deux boussoles de poche, un costume arabe et le Coran, il part pour son grand voyage. A peine a-t-il fait une marche de deux heures, qu'il trouve les tombeaux du major Beddie et de ses compagnons, morts victimes d'une entreprise semblable. Mais il repousse un si funeste augure, et continue sa route.

On le voit, parti de Kakondy le 19 Avril 1827, reconnaître la position presque inconnue des sources du Bafing, traverser cette rivière à Bafila, passer ensuite le Dhioliba (ou Niger ;) de là, se rendre à Kankan, grande ville dans le pays de ce nom, et se porter jusqu'à deux cents milles dans l'Est, au delà

du Soulimana, jusqu'à Timé, où il arrive le 3 Août. Là, il est retenu par le scorbut, et reste plusieurs mois entre la vie et la mort, couché sur la terre, privé des secours de l'art et des médicamens, n'osant pas réclamer la pitié de ses hôtes, effrayés des progrès de la maladie. Il ne trouve d'asile que dans la compassion d'une négresse qui lui prodigue les plus tendres soins. Comment ne pas frémir quand on voit cet intrépide jeune homme lutter cinq mois contre la mort, et arracher de ses propres mains les parties de son corps atteintes par la gangrène? Enfin, il entre en convalescence, et, sans attendre son rétablissement, commence une autre excursion.

Résolu de rejoindre le Dhioliba, il part le 9 Janvier 1828. Après avoir vu ou passé plus de cent villages, il revoit le fleuve le 10 Mars, à Galia, en traverse plusieurs bras pour se rendre à Jenné. Le 23 Mars, après une résidence de 13 jours, M. Caillié s'embarque sur le grand fleuve, et recueille des notions aussi positives que neuves sur son cours, sur ses affluens et ses îles et notamment sur le lac Debo. Enfin, il arrive le 17 Avril à Cabra, port de Temboctou; dès le lendemain il fait son entrée dans la ville célèbre, où nul Européen ne l'avait précédé.

Avec quel intérêt on suit M. Caillié pendant son séjour à Temboctou! Quelle prudence et quelle adresse il emploie! On croit le voir, enveloppé dans sa couverture de laine, principal vêtement des Maures, attentif à tout ce qui frappe ses regards, et le Coran sur ses genoux, tandis qu'il semble méditer la loi du prophète, prendre des notes et tracer à la hâte une image fidèle de la ville mystérieuse.

Possesseur de tous les renseignemens qu'il s'était proposé d'obtenir, l'infatigable voyageur s'associe à une caravane pour le Maroc, le 4 Mai, il entre dans l'immense désert de Sahara. Arrivé le 25 Juin au Tafilet, après les souffrances et les privations les plus cruelles, il traverse tout le Maroc, et s'arrête enfin à Tanger, où le généreux M. De-laporte, notre vice-consul, l'accueille et le préserve des périls qu'il aurait courus si sa fièle eût été connue.

Le prix de 10,000 f. décerné à M. Caillié par la société géographique est un magnifique témoignage en faveur de sa découverte; mais l'ouvrage qui en renferme le résultat se distingue encore par de précieuses qualités. M. Caillié peint les choses et les hommes d'une manière si vive; il décrit les lieux d'une manière si exacte, qu'on croit les voir et les toucher. A l'absence de toute prétention, à la naïveté de langage, on sent que M. Caillié n'a pas le défaut tant reproché aux voyageurs. Sa candeur ajoute à l'attrait du récit, et, en effet, comme on ne craint pas d'être surpris par des peintures imaginaires; on

associe vivement aux souffrances et aux paroles du voyageur. On admire son courage, on plaint sa jeunesse, on s'alarme pour sa vie, prodiguée tant de fois, on partage ses courts momens de repos, de plaisirs ou de consolation. On fait enfin le voyage de *Trmalacten*, comme il l'a fait lui-même, partagé par la crainte, l'espérance, la soif de connaître, l'ardeur de vaincre, et le bonheur du triomphe. Mais quand on le voit arriver sain et sauf à Tanger, aborder en France avec les fruits de sa précieuse conquête, on éprouve une joie pareille à celle du retour d'un ami; et en donnant des regrets à la perte de tant de voyageurs qui ont péri en Afrique avant le voyage de M. Caillié, on se sent heureux et fier du succès d'un Français qui a exécuté la glorieuse et difficile entreprise où ces illustres explorateurs ont tous succombé. *Journal des Débats.*

MUSEE COSMOPOLITE.

On vient de faire dernièrement l'ouverture d'une espèce de Musée Cosmopolite, dans lequel M. Mazzara se propose d'offrir successivement à la curiosité publique les lieux, les villes et les monumens les plus célèbres qu'il a visités et dessinés dans ses nombreux voyages. Dans ce moment, on voit une suite de tableaux représentant toutes les stations importantes du voyage de Naples à Alexandrie, en Egypte. M. Mazzara, en fournissant les dessins, a confié l'exécution de ces peintures à de jeunes artistes dont les noms sont déjà avantageusement connus. On distingue ceux de MM. Viard, Storelli, fils, Saint-Aulaire, et E. Isabey. On voit successivement, et comme cela pourrait se faire dans un bâtiment par l'ouverture des sabords, les Îles de Procida et de Capri, avec le Golfe de Naples; le volcan de Stromboli, au moment où douze ou treize trombes de mer menacent d'engloutir le vaisseau du voyageur; le phare et le détroit de Messine; Malte et l'Île de Calypso; l'Île de Candie, et enfin une vue générale d'Alexandrie et de tous ses environs. — Ce dernier tableau et celui où est représenté l'étrange phénomène des trombes, fait le plus grand honneur au talent de M. E. Isabey. Dans la ville d'Alexandrie, les artistes et les savans auront l'occasion d'apprécier les effets singuliers et heureux que M. Mazzara a obtenus en combinant les lignes anamorphosés pour produire un genre d'illusion tout particulier. Jamais on n'a vu un tableau qui sur un espace donné représentât un espace aussi large.

Au surplus, on ne peut qu'engager M. Mazzara à faire passer ainsi en revue au public toutes les richesses qu'il a en portefeuille. Ce voyageur distingué a parcouru en antiquaire zélé

pratique tout l'ancien monde, et il possède particulièrement une suite de dessins faits d'après les monumens cyclopiens, qui pourroit jeter quelque lumière sur ces ouvrages si peu connus encore.

Le Musée Cosmopolite aura encore l'avantage de donner à nos jeunes paysagistes une excellente occasion d'employer leurs talens; et ceux même qui sont plus avancés dans la carrière y pourront paraître avec distinction. On remarque, parmi les tableaux du Musée de Mazzara, une Vue des Catacombes dite Bains de Cléopâtre, exécutée par MM. Cicéri et Tanneur.

Journal des Débats.

LIVRES.

Vous les méprisez les livres, vous dont toute la vie est plongée dans les vanités de l'ambition et dans la recherche des plaisirs ou dans l'oisiveté; mais songez que tout l'univers connu n'est gouverné que par des livres, excepté les nations sauvages. Toute l'Afrique jusqu'à l'Ethiopie et la Nigritie obéit au livre de l'Alcoran, après avoir fléchi sous le livre de l'Evangile. La Chine est régie par le livre moral de CONFUCIUS; une grande partie de l'Inde, par le livre du Veïdam. La Perse fut gouvernée pendant des siècles par les livres d'un des Zorastres. Si vous avez un procès, votre bien, votre honneur, votre vie même dépend de l'interprétation d'un livre que vous ne lisez jamais.

Robert le Diable, les Quatre fils Aimon, les Imaginations de M. Oflis, sont des livres aussi; mais il en est des livres comme des hommes, le très petit nombre joue un grand rôle; le reste est confondu dans la foule.

Qui mène le genre humain dans les pays policés? ceux qui savent lire et écrire. Vous ne connaissez ni HIPPOCRATE, ni BOERHAAVE, ni SYDENHAM, mais vous mettez votre corps entre les mains de ceux qui les ont lus.

Les livres gouvernent tellement le monde que ceux qui commandent aujourd'hui dans certains pays ont voulu que les livres de leur loi ne fussent que pour eux. Dans d'autres pays on a défendu de penser par écrit sans lettres-patentes,

Il est des nations chez qui l'on regarde les pensées purement comme un objet de commerce. Les opérations de l'entendement humain n'y sont considérées qu'à deux sous la feuille. Si par hazard le libraire veut un privilège pour sa marchandise, soit qu'il vende Rabelais, soit qu'il vende les Pères de l'Eglise, le magistrat donne le privilège sans répondre de ce que le livre contient.

Dans un autre pays, la liberté de s'expliquer par des livres

est une des prérogatives les plus inviolables. Imprimez tout ce qu'il vous plaira, sous peine d'ennuyer, ou d'être puni, si vous avez trop abusé de votre droit naturel.

Avant l'admirable invention de l'imprimerie, les livres étaient plus rares et plus chers que les pierres précieuses. Presque point de livres chez nos nations barbares jusqu'à CHARLEMAGNE, et depuis lui jusqu'au roi de France CHARLES V dit le SAGE ; et depuis ce Charles jusqu'à FRANÇOIS I, c'est une disette extrême. Les Arabes seuls en eurent depuis le huitième siècle de notre ère jusqu'au treizième. La Chine en était pleine quand nous ne savions ni lire ni écrire.

Les copistes furent employés dans l'empire romain, depuis le temps des Scipion jusqu'à l'inondation des barbares. Les Grecs s'occupèrent beaucoup à transcrire vers le temps L'AMINTAS, de PHILIPPE et d'ALEXANDRE : ils continuèrent surtout ce métier dans Alexandrie. Ce métier était assez ingrat. Les marchands payèrent toujours fort mal les auteurs et les copistes. Il fallait deux ans à un copiste pour bien transcrire la Bible sur du vélin. Que de temps et de peine pour copier correctement en grec et en latin les ouvrages d'ORIGENE, de CLEMENT d'Alexandrie, et de tous les autres écrivains nommés Pères ? St. JEROME dit dans une de ses lettres contre RUFIN, qu'il a épuisé toute sa bourse à acheter les ouvrages d'Origène dans Alexandrie.

Les poèmes d'HOMERE furent longtemps si peu connus, que PISISTRATE fut le premier qui les mit en ordre, et qui les fit transcrire dans Athènes, environ cinq cents ans avant l'ère dont nous nous servons. Il n'y a peut-être pas aujourd'hui une douzaine de copies du Veidam et du Zenda-Vesta dans tout l'Orient. Vous n'auriez pas trouvé un seul livre dans toute la Russie en 1700, excepté quelques Missels et quelques Bibles, chez les papas.

Aujourd'hui on se plaint de trop ; mais ce n'est pas aux lecteurs à se plaindre ; le remède est misé ; rien ne les force à lire : ce n'est pas non plus aux auteurs ; ceux qui font la foule ne doivent pas crier qu'on les presse. Malgré la quantité énorme de livres, combien peu de gens lisent ? et si on lisait avec fruit, verrait-on les déplorables sottises auxquelles le vulgaire se livre encore tous les jours en proie ?

Ce qui multiplie les livres, malgré la loi de ne point multiplier les êtres sans nécessité, c'est qu'avec des livres on en fait d'autres ; c'est avec plusieurs volumes déjà imprimés qu'on fabrique une nouvelle Histoire de France ou d'Espagne, sans rien ajouter de nouveau. Tous les dictionnaires sont faits avec des dictionnaires ; presque tous les livres nouveaux de géogra-

phie sont des répétitions de livres de géographie. La Somme de St. Thomas a produit deux mille volumes de théologie.

Les livres sont aujourd'hui multipliés à un tel point, que non seulement il est impossible de les lire tous, mais d'en savoir même le nombre et d'en connaître les titres. Heureusement, on n'est pas obligé de lire tout ce qui s'imprime, et le plan de *Caramuel*, qui se proposait d'écrire cent volumes in-folio, et d'employer le pouvoir spirituel et temporel des princes pour contraindre leurs sujets à les lire, est resté sans exécution. *RINGELBERG* avait aussi formé le dessein d'écrire environ mille volumes différents; mais quand il aurait assez vécu pour les publier, il n'eût pas encore approché d'*Hermès Trismégiste*, lequel, selon *JAMBLIQUE*, écrivit trente-six mille cinq cents vingt-cinq livres. Supposé la vérité du fait, les anciens n'avaient pas moins de raison que les modernes de se plaindre de la multiplicité des livres.

Écrive qui voudra, chacun à ce métier
Peut perdre impunément de l'ancre et du papier.

EPITRES, SATIRES, CHANSONS, &c.

Comme auteur de l'ouvrage ci-dessus, l'Éditeur de la *Bibliothèque Canadienne* n'en peut convenablement parler ni en bien ni en mal; c'est pourquoi il se borne à donner la table des matières contenues dans le volume, et à mettre ici les vers suivans extraits de l'ÉPIQUE II; en supprimant les notes, afin d'être plus court.

Encor, quant aux écrits, convient-il d'être juste;
De ne point voir OCTAVE, alors qu'on lit AUGUSTE;
De ne point ressembler à ces écrivailleurs,
Marteleurs du bon-sens, éternels criaillleurs,
Qui, sans discernement et sans critique aucune,
Semblent, comme les chiens, aboyer à la lune;
Trempent, pour un ami, leur plume dans le miel,
Et pour un ennemi, la remplissent de fiel;
Sur un mot du premier sottement s'extasient,
Et, sans entendre l'autre, impudemment s'écrient:
"Mensonge l'absurdité!" Dans l'âge dit moyen,
Un prêtre est accusé d'être manichéen;
A jour fixe, il paraît; parle pour sa défense;
Du langage qu'il tient le tribunal s'offense;
Refusant d'écouter plus longtems son discours,
Et se faisant pour lui volontairement sourd,
Les juges, de leurs mains, se bouchent les oreilles,
Pour s'écrire, après: "Faussetés sans pareilles!"

Ainsi font des écrits nos ignorants brailleurs ;
Ce sont aveugles-nés décidant des couleurs :
Leur critique est risible, autant qu'elle est commode.

L'exagération, chez-nous, trop à la mode,
Est encore un défaut que doit fuir, éviter,
L'auteur qui veut se faire applaudir, respecter,
Des gens instruits, s'en end. Parlant à l'ignorance,
Tel, d'un ton triomphant, crie à l'extravagance,
Au crime, au déshonneur, pour des opinions,
S'exténue et s'épuise en exclamations,
Sur des faits ambigus, des questions abstruses.
Donnant ses notions pour sciences infuses,
Tel autre maintiendra que penser autrement,
C'est mériter la hant, ou du moins le carcan.

Et d'où vient, réponds-moi, cette étrange manie,
Ce fol emportement, cette *énerguménie*,
Ce langage en criée, en fureur converti ?
C'est, à n'en point douter, de l'esprit de parti ;
Esprit qui fait que l'homme, au lieu de parler, beugle,
Pour le vrai, pour le juste, est sourd, devient aveugle ;
Foule aux pieds le devoir, l'honneur, la vérité,
Et, parfois, est conduit jusqu'à l'absurdité ;
Surtout, quand, jusqu'au bout voulant pousser sa pointe,
Il se prend à quiconque à droit le contr. pointe ;
Comme il ne peut, alors, vaincre en argumentant,
Son recours est d'aller en gros-mots s'emportant.

Si ce travers se change en esprit de famille,
Pour l'auteur étranger évoquant la Bastille,
S'il peut, sur ses écrits, qu'il vous peint tout en noir,
L'écrivain *familier* portera l'éteignoir,
OMAR, pour son *Koran*, met le savoir en cendre.

C'est encore un travers, selon moi, de prétendre,
Ainsi qu'un Turc pourrait faire en son bachalic,
Sur son goût, quel qu'il soit, régler ceux du public ;
Proclamer qu'un braillard avec goût se fait lire ;
Si l'on goûte *Cherbois*, vouloir que je l'admire ;
Dire, non pas, " Je sens, " mais, " Messieurs, vous sentez, "
Ou, " d'admiration vous êtes transportés ; "
" Vous tressaillez de joie ; " ou, dans le sens contraire,
" Ce maussade écrivain vous met tous en colère. "
Nous goûtons ! détestons ! Eh ! mais, qu'en savez-vous ?
Pensez pour vous, monsieur ; nous penserons pour nous.

Le critique devient un censeur ridicule,
S'il veut, bizarrement, donner de la férule
A son contemporain, qui peut, sans le savoir,
Redire un vers, un mot, qu'ailleurs il a cru voir.

Avant de prendre en main la plume pour écrire,
 Faut-il donc avoir lu tout ce qui s'est pu dire ;
 Devrais-je crier ; *blanc*, quand on a crié : *noir*,
 Ou dire *trébuchar*, parce qu'on a dit *choir* ;
 Et lorsque je pourrais m'exprimer avec grace,
 Joindre ensemble des mots qui se font la grimace ?
 Où tel autre fut doux, faut-il que je sois dur ;
 S'il parla clairement, que je devienne obscur ;
 Ou, de peur de puiser, boire à la même source,
 Qu'à tout moment, j'arrête ou détourne ma course ?
 " Un autre a dit la chose avant vous. " — Je vous croi ;
 Mais c'est que, par hazard, il vécut avant moi :
 Je l'eusse dite avant, avénu le contraire.
 Faut-il donc approuver l'écrivain plagiaire ?
 Non, mais qui nomme-t-on plagiaire écrivain ?
 Celui qui pille, prend et dérobe sous main ;
 Qui pendant son larcin, avant, après, se cache.
 C'est homme, à mon avis, est un poltron, un lâche ;
 Un pauvre, paresseux et digne de mépris,
 Qui ne possède rien que ce qu'il a surpris.
 Mais faut-il, entre nous, appeller plagiaire
 L'auteur parlant, parfois, de la même manière
 Qu'un auteur plus ancien, traitant mêmes propos ?
 Des plumes ce serait ordonner le repos ;
 Et, si pour quelques uns l'ordre était salulaire,
 Il n'en serait pas moins à la raison contraire.
 Est-ce plagiat, si, rarement, ingénu,
 J'imité ou reproduis un écrivain connu ?
 Non, de mon procédé quiconque, alors, s'offense
 Est fâché que je fasse honneur à sa science ;
 Que je le croie, au moins, un érudit lecteur.
 Qu'au Canada, soudain, apparaisse un auteur,
 Libre de préjugés, modéré, véridique,
 Guidé par l'amour vrai de la chose publique :
 Je dirai que son livre, admiré des lecteurs,
 Est chez FABRE, souvent, entouré d'acheteurs ;
 Et ma muse sera, pour la chose, honnie,
 Et dite plagiaire, à bon droit ! Je le nie.
 Je conseille, pourtant, au moderne écrivain,
 Copiant de mémoire, ou le livre à la main,
 De dire à son lecteur, par des lettres penchées,
 Des choses qu'il transcrit : *Là, j'les ai cherchées.*
 Il fera mieux encor, si ses extraits sont longs,

• Il y avait dans mon manuscrit, qui date de 1814 :
 • Est souvent chez BOWMAN entouré d'acheteurs.

De nommer ses auteurs par leurs noms et surnoms.
Mais, lui chercher chicane, ou lui faire la niche,
Si d'un autre, chez lui, l'on trouve un héniastique,
Ou deux, et pour cela vouer son livre aux vers,
C'est se rendre risible, en jugeant de travers.

PROGRES DE LA SOCIÉTÉ.

Extrait des "ENTRETIENS D'UNE MÈRE AVEC SES DEUX FILLES."

LUCIE.— Quel motif a déterminé hommes à se réunir, puis-
que, eu vivant séparément, chacun était libre et possesseur de
tout ce qui l'environnait ? Il n'en fut pas de même lorsqu'ils
se formèrent en corps de nation. Les lois leur commandèrent ;
il leur fallut obéir et partager avec d'autres le fruit de leurs
peines et de leurs travaux.

Mme DIMSDALE.— L'homme est fait pour vivre en société ;
il devait naturellement chercher à se rapprocher de ses sembla-
bles. La difficulté de vivre seuls, et de repousser les attaques
des bêtes féroces fut aussi une raison déterminante qui engagea
quelques habitans d'un même district à former entre eux une
association. Dans la suite, à mesure que leurs familles se
multiplièrent, ils formèrent des tribus plus nombreuses ; alors,
ils jugèrent convenable, pour l'intérêt de tous, d'établir cer-
taines règles qui empêchassent que les uns ne nuisissent aux
autres. Tous les biens avaient d'abord été en commun ; mais
lorsqu'on eut appris à cultiver la terre, on reconnut l'inconvé-
nient de ce système ; c'est que les paresseux se nourrissaient
de la substance de l'homme actif et laborieux. La justice exi-
geait qu'on réformât cet abus ; rien n'était plus propre à le
faire disparaître que d'obliger chacun à soutenir sa famille du
fruit de son travail. Les terres furent partagées ; chacun de-
vint exclusivement possesseur du coin qu'il avait à cultiver, et,
selon toute probabilité, en transmit la possession à son fils, qui
hérita également de sa charrnière et de ses instrumens aratoires.

EMILIE. Si les terres étaient divisées en portions égales,
comment se fait-il que les uns soient devenus riches et les au-
tres pauvres ?

Mme. DIMSDALE.— Ignorez-vous que dans tous les pays il
y a des hommes plus industrieux et plus prudents les uns que
les autres, et qui par conséquent réussissent mieux dans leurs
entreprises ?

EMILIE.— Cela est vrai ; mais encore la division des terres
devait-elle rester toujours la même.

Mme. DIMSDALE.— Oui, si tous les hommes eussent été

également sages et industrieux. Mais un paresseux, qui craignait le travail et avait négligé de mettre de l'ordre dans ses affaires, n'était pas fâché de trouver un homme à qui ses champs bien cultivés rapportaient une moisson abondante, qui voulût acheter une partie ou même la totalité de sa terre. Celui qui avait ainsi doublé ses propriétés n'était pas en état de les cultiver lui seul; d'un autre côté, la nécessité obligeait celui qui avait eu l'imprudence de se défaire de son champ à se soumettre à un service mercenaire pour soutenir son existence; de là cette distinction de maître et de serviteur. Les talens ne restèrent pas non plus sans récompense; ils donnaient à ceux qui en étaient doués une supériorité marquée sur les esprits grossiers que leur pesanteur retenait dans l'ignorance. Les travaux les plus pénibles retombaient sur la classe la moins éclairée; on n'a guère besoin que de la force du corps pour bêcher la terre et porter des fardeaux.

LUCIE.—Je vois parfaitement que le plus sage, parmi les sauvages, sera toujours le plus puissant, mais qu'ils aient consenti à se laisser gouverner par un seul, c'est ce que j'ai de la peine à concevoir. Il faut que le premier roi ait été bien adroit pour persuader aux autres hommes de lui sacrifier leur volonté en toute circonstance.

Mme. DIMSDALE.—Lorsque les divisions d'intérêt eurent enfanté les guerres, chacune des tribus ennemies fut obligée de se créer un chef qui la conduisit au combat; on donna naturellement la préférence à celui qui jusque là s'était fait remarquer par son courage et son habileté: s'il était assez heureux pour réussir dans son entreprise, il arrivait quelquefois qu'il conservait son autorité; ce qui lui donnait une grande influence dans les conseils tenus par les anciens de la nation. L'histoire des premiers temps nous fournit une foule d'exemples de gens qui, soit par ambition, soit par le désir plus noble d'être utiles à leurs concitoyens, s'élevèrent à la souveraineté, en dictant des lois qu'ils disaient tenir du ciel. Ce fut là le moyen qu'employa Numa pour persuader aux Romains d'observer ses institutions religieuses.

LUCIE.—Toutes les nations furent-elles d'abord gouvernées par des rois?

Mme. DIMSDALE.—Non; différentes circonstances produisirent différentes formes de gouvernement. Quelques uns, comme nous l'avons remarqué, choisissent pour les gouverner un général habile, un sage législateur, celui enfin qui par ses services et ses actions s'était acquis des droits à leur estime. D'autres confièrent leurs intérêts à des assemblées de vieillards vénérables, qui disaient en plein conseil les affaires de la nation, c'était le règne de l'aristocratie; elle dégénéra bientôt; car,

à mesure que la société fit de nouveaux progrès, l'honneur de siéger dans ce nouveau sénat devint le prix de l'intrigue et de la faveur. Ce qui devait être réservé exclusivement à la sagesse et à la vertu, passa entre les mains de la noblesse. D'autres enfin ne voulant pas renoncer à leur indépendance, délibérèrent dans des assemblées du peuple; c'est ce qu'on appelle la démocratie : celui-là est le pire de tous les gouvernemens.

EMILIE. — Cependant il ne me paraît pas juste d'exclure le peuple du maniement des affaires, puisque le seul but du gouvernement est de protéger ses intérêts.

Mme. DIMSDALE. — Le gouvernement le plus sage est le gouvernement représentatif, où le peuple choisit des hommes éclairés qui agissent en son nom. Si ceux-ci abusent du pouvoir qui leur est confié, il a la faculté de les rejeter à la prochaine élection. Ce gouvernement peut être aristocratique ou monarchique, c'est à dire que comme en France et en Angleterre, il peut avoir un monarque à sa tête; ce qui lui procure une foule d'avantages, dont par la suite vous pourrez mieux apprécier la valeur.

BONS-MOTS.

CYRUS le Jeune étant sur le point de combattre, CLEARQUE lui conseillait de se tenir derrière les Macédoniens, afin d'être hors du danger. Quoi! répondit Cyrus, vous me conseillez de me rendre indigne de la couronne, au moment où je combats pour la posséder.

Un des amis de SOCRATE, s'étonnait de ce qu'ayant quelques personnes à recevoir dans sa maison, il avait fait si peu de préparatifs pour cela : Si ce sont, dit-il, d'honnêtes gens, ce que j'ai préparé doit leur suffire; s'ils sont vicieux, je n'en ai que trop fait.

ALEXANDRE offrait la paix aux Athéniens, à condition qu'ils lui livreraient huit de leurs orateurs : la-dessus DEMOSTHENE dit : Alexandre fait comme le loup de la fable, qui promettait aux brebis de faire la paix avec elles, pourvu qu'elles lui livrassent les chiens qui les gardaient, et qui causaient, disait-il, toutes leurs divisions.

CRATES, philosophe Grec, disciple de DIOGENE, déposa entre les mains d'un banquier son argent, avec ordre de le remettre à ses enfans, en cas qu'ils fussent fous; car, dit-il, s'ils sont philosophes, ils n'en ont pas besoin.

Quelqu'un dit de PLINE le jeune qu'il faisait une description si belle et si exacte de sa maison, qu'il semblait qu'il voulait la vendre.

On demandait à Diogène de quelle manière DENYS le Tyran en usait avec ses amis : il les regarde, dit-il, comme des bouteilles ; il les prend quand elles sont pleines et les rejette quand elles sont vides,

Les députés d'une province accusant leur gouverneur de concussion, en demandaient un autre à TIBÈRE : Gardez, dit cet empereur, cette sangsue remplie, et n'en prenez pas une affamée.

Un duc de Savoie exigeait dans ses états des contributions extraordinaires. La Savoie gémissait sous le poids de tant d'impôts. Un paysan eut le noble courage de lui dire : Sire, je vois dans votre royaume la passion du Sauveur renversée. Comment l'entends-tu, lui demanda le roi ? (Le duc de Savoie portait le titre de roi de Chypre.) C'est que dans la passion, répondit le paysan, un seul meurt pour tous, et nous mourons tous pour un seul.

Le mot de ce paysan est le même, en d'autres termes, que cette pensée énergique de LUCAIN : *Humanum paucis vivit genus.* Le genre humain ne vit que pour un petit nombre d'hommes.

RÉGISTRE PROVINCIAL.

MARIÉS.—A Québec, le 16 Février dernier, H. S. HUOT, écr. Avocat, à Dlle. Josephine CLOÛET ;

A Berthier, le 17, P. H. PANET, écr. Avocat, des Trois-Rivières, à Dlle. Marie-Anne, fille de feu l'hon. P. L. PANET ;

A Champlain, le 20, A. POLLETTE, écr. Avocat, de Québec, à Dlle. Henriette DURUC ;

A Montréal, le 22, Michel BORNE, écuyer de Québec, à Dame Charlotte MÈNRO, veuve de feu le Dr. J. LEDUC ;

Au même lieu, le même jour, Mr. J. O. A. TURGEON, Étudiant en Droit, à Dlle. Louise Rosalie DEZÈRY ;

Dernièrement, à St. Martin, Mr. N. PÉVOST, de St. Vincent de Paule, à Dlle. Fleurie PAPINEAU, fille d'André PAPINEAU, M. P.

DÉCÉDÉS.—A Montréal, le 16 Février dernier, à l'âge de 45 ans et 6 mois, Dame Elizabeth VERREAU, épouse de Mr. Joseph ROBITAILLE.

A St. Hyacinthe, le 16, à l'âge de 24 ans, Dame Eugénie PAPINEAU, épouse du Dr. T. ROUTHILLIER.

A Québec, le 4, Dame Charlotte DESBARATS, épouse du Dr. C. N. PERRAULT.

A St. Roch, le même jour, Dame Marie Louise PÉTRIMOUX, épouse de Bng. ROCHER, écuyer.

A Montréal, le 23, T. PORTEOUS, écuyer, âgé de 64 ans.

Au même lieu, le 24, à l'âge de 3 ans et 6 mois, Dlle. Aurélie, fille de l'hon. L. J. PAPINEAU.

Le même jour, à l'Île du Milieu, paroisse de Berthier, à l'âge de 23 ans et 8 mois, Dame Julie ROUSSIN, épouse de Wm. MORRISON, écuyer.

A St. Gervais, le 25, Lazare BUTEAU, écuyer, Major de milice, âgé de 85 ans.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX. 15 MARS 1830. NUMERO XVIII.

HISTOIRE DU CANADA,

(CONTINUATION.)

DANS la nuit du 12 au 13 Septembre, les troupes anglaises traversèrent en plusieurs divisions, dans des bateaux plats et des chaloupes, de la Pointe Lévy à la rive du nord, et débarquèrent aussi successivement à l'ance du Foulon, appelée aussi depuis l'ance de Wolfe, sans que les Français s'aperçussent de leurs mouvemens, ou s'y opposassent. Un premier détachement composé de cent cinquante hommes, réussit d'abord avec quelque difficulté, à gravir la côte, après avoir délogé la garde française qui défendait le passage. Ce détachement fut bientôt suivi d'un gros renfort, et enfin de toute l'armée, qui se forma sur les plaines appelées les hauteurs d'Abraham. Elle se trouva en ordre de bataille à la pointe du jour, et s'avança alors pour prendre une position plus avantageuse, entre la ville et l'ance du Foulon.

Aussitôt que le marquis de Montcalm eût été informé du débarquement des Anglais, qu'il eût été si facile d'empêcher, s'il y avait eu des troupes pour s'y opposer, il se hâta de traverser la rivière St. Charles et la ville, pour venir offrir le combat au général Wolfe, laissant le marquis de Vaudreuil dans le camp de Beauport, avec un gros corps de Canadiens. L'armée française, ou plutôt son général, ne consultant que son ardeur, en cette occasion, résolut de tout tenter, malgré la disproportion des forces, et quoiqu'il ne fût supérieures, au de combattre le général anglais avec des forces qu'à Montcalm moins du côté du nombre. Il ne fallait pour cela qu'un peu de patience et de temporisation. La garnison de Québec pouvait se renforcer sur le champ, et la jonction de l'armée de Montcalm et du gros corps de troupes que commandait M. de Bougainville à Jacques-Cartier, pouvait s'effectuer dans l'espace de quelques heures : l'armée anglaise se trouvait alors, si elle voulait conserver sa position, entre le feu de la ville et celui de l'armée française; et l'on avait encore le choix de combat-

tre de suite, ou d'attendre l'arrivée d'un nouveau renfort du gouvernement de Montréal ; en supposant qu'on eût eu le soin d'approvisionner Québec pour quelque temps. La précipitation du marquis de Montcalm commença le désastre des Français, et celle de M. de Ramsay le compléta, comme nous le verrons un peu plus bas.

Le marquis de Montcalm ayant été joint par M. de Sennezerques, avec un gros corps de Canadiens, rangea son armée en bataille. Cette armée se composait d'environ deux mille hommes de troupes réglées, de cinq mille miliciens, et de quatre à cinq cents sauvages : celle de Wolfe n'était pas plus nombreuse ; mais elle se composait toute de troupes réglées et aguerries. Le combat commença par un feu de tirailleurs que firent les milices canadiennes et les sauvages placés dans des buissons, sur les ailes. Vers les 9 heures, les Français s'avancèrent en assez bon ordre ; mais ils commencèrent à tirer de trop loin, et le firent fort irrégulièrement, comme on le devait attendre d'une armée presque toute composée de miliciens ; car, selon l'expression de M. de Lévis, "les bataillons même étaient farcis d'un nombre d'habitans qu'on avait incorporés parmi les soldats," et les meilleurs d'entre ces derniers avaient envoyés à Jacques-Cartier. Le feu des Anglais, au contraire, fut vif et bien dirigé : aussi leurs adversaires ne tardèrent-ils pas à perdre du terrain. Pour comble de mal, le marquis de Montcalm et son second, M. de Sennezergues, furent blessés mortellement, dans ce moment critique ; et il ne se trouva personne, il paraît, un état de les remplacer. Le général Wolfe, qui se tenait en avant sur la droite de sa ligne, à l'endroit où l'attaque était la plus vive, fut aussi blessé, d'abord grièvement, et ensuite mortellement, par le feu des tirailleurs canadiens, au moment où les Français commençaient à reculer. * Il fut remplacé par le brigadier Monkton, qui, blessé lui-même dangereusement, quelques instans après, fut contraint de céder le commandement à Townsend. Ce dernier sut profiter des avantages déjà obtenus, en faisant avancer à propos les troupes tenues jusqu'alors en réserve. Ce fut vainement que les Français continuèrent à faire des efforts sur leur droite, où se trouvait le plus grand nombre des troupes réglées, pour prendre les Anglais en flanc, selon le plan de Montcalm : ils furent contraints de reculer ; et ce mouvement rétrograde entraîna la retraite

(*) Les forces lui manquant, il s'appuya sur l'épaule d'un lieutenant, qui s'agenouilla pour le soutenir plus aisément. Cet officier voyant les Français plier, s'écria : « Ils fuient (*they run*) :—Qui sont les fuyards, » dit Wolfe.—Les Français, « répondit le lieutenant.—Quoi les lâches fuient déjà, » répartit le général anglais : Je dois donc mourir content. »

précipitée de l'aile gauche et du centre. Le marquis de Vaudreuil, qui se trouvait, en ce moment, à la porte de la ville, s'efforça de rallier les troupes, mais sans succès. M. de Bougainville, parti de son poste avec neuf cents hommes, selon M. de Lévis, et deux mille, suivant d'autres historiens, n'arriva pas assez tôt sur les dernières de l'armée anglaise, pour faire changer le sort de la journée. Il attaqua un des postes de l'ennemi, mais n'ayant pas réussi à s'en emparer, et apprenant que l'armée de Montcalm avait été défaits, il se retira vers la vieille Lorette, pour y attendre les ordres du marquis de Vaudreuil ?

Les restes de l'armée battue traversèrent la ville, et passèrent par le pont de l'autre côté de la rivière St. Charles. La perte en tués et blessés ne fut pas de beaucoup plus considérable du côté des Français que des Anglais ; elle fut d'environ cinq cent cinquante dans l'armée de Wolfe, suivant M. Smith, et d'environ six cents dans celle de Montcalm, autant que nous en pouvons juger d'après le détail un peu confus de M. de Lévis ; mais le nombre des prisonniers français fut assez considérable. M. de Sennezergues fut recueilli sur le champ de bataille, et porté sur un des vaisseaux de la flotte anglaise, où il mourut le lendemain. Du nombre de ceux qui moururent de leurs blessures fut le colonel de St. Ours, qui, suivant M. Smith, avait dans l'armée le rang et faisait les fonctions de brigadier. Le général Montcalm fut porté dans la ville, après sa blessure, et mourut le lendemain au soir. Son corps fut déposé dans un trou qu'une bombe avait fait dans l'église des ursulines. Ayant appris des médecins qui le pansaient que sa blessure était mortelle, et qu'il ne pourrait pas survivre au lendemain, il s'écria : "J'en rends grâces à la providence ; je ne serai pas témoin de la reddition de Québec. "

* M. Smith, qui rapporte ces belles paroles du marquis de Montcalm, ajoute, nous ne savons sur quelle autorité, que M. de Ramsay l'étant venu voir, et lui ayant demandé ses ordres pour la défense de Québec, le général lui dit : « Je ne veux plus ni donner d'ordres, ni me mêler de rien ; j'ai à m'occuper d'une affaire plus importante que votre place en ruines, et ce misérable pays. » Avant de mourir, continue le même historien, il fit ce compliment à l'armée anglaise : « Puisque je devais avoir le malheur d'être défait, c'est pour moi une grande consolation d'avoir été battu par un ennemi si brave et si généreux. Si je revenais de cette blessure, je me ferais fort de battre trois fois autant de troupes comme celles que je commandais ce matin, avec un tiers de troupes anglaises. »

Outre que le marquis de Montcalm, non plus que le pays qu'il défendait, n'avaient pas eu jusqu'alors, que nous sachions, à se louer de la générosité des envahisseurs, nous avons pour contredire les paroles et les sentiments que l'historien anglais prête au général français, le témoignage d'un historien de beaucoup plus de poids, qui dit, que le marquis de Montcalm « avait eu le temps, avant d'expirer, de songer au salut des

Les débris de l'armée battue étant rentrés dans le camp de Beauport, on envoya cinquante hommes par bataillon pour renforcer la garnison de Québec. A l'entrée de la nuit, le marquis de Vaudreuil assembla un conseil de guerre, composé des commandans des différens corps, pour décider des mesures à prendre dans les circonstances où l'on se trouvait. Sur la crainte que l'on avait que les Anglais ne marchassent au poste de Jacques-Cartier, et sur l'exposé qu'on allait manquer de vivres, il fut décidé qu'on se retirerait, à l'entrée de la nuit. Afin que l'ennemi ne s'aperçût pas de la retraite ; et pour la faire avec moins d'embarras, attendu qu'on manquait de moyens de transport, on laissa le camp tendu, et l'on abandonna le bagage, l'artillerie, les munitions et les vivres.

Ainsi dénuée de tout par la pusillanimité des chefs, l'armée se mit en marche en grand silence, passa par la Jeune et l'ancienne Lorette, traversa la rivière du Cap Rouge, et arriva en partie, à la Pointe aux Trembles, le 14 à midi. M. de Bougainville, chargé de faire l'arrière-garde, eut ordre de rester, ce même jour, à St. Augustin. Les miliciens du gouvernement de Québec se dispersèrent pour s'en retourner chez eux ; une partie de ceux des autres gouvernemens en faisaient de même, tandis que d'autres pillaient dans les campagnes, sans qu'il fût possible d'arrêter ce désordre.

On arriva le 15, dans le même ordre que la veille, à Jacques-Cartier. M. de Bougainville vint à la Pointe aux Trembles, d'où il écrivit à M. de Vaudreuil, afin de savoir s'il jugeait à propos qu'il y restât pour observer les ennemis.

Le même jour, M. de Lévis, revenu de l'Isle aux Noix à Montréal, reçut une lettre par laquelle le marquis de Vaudreuil lui apprenait la défaite du 13, et le pria de le venir joindre à Jacques-Cartier, pour prendre le commandement de l'armée. Ce général se mit en route le même jour, après avoir donné ses ordres pour la défense des frontières et pour la subsistance des troupes, et arriva à Jacques-Cartier le 17. Il fit part à M. de Vaudreuil des ordres qu'il avait donnés et de ceux qu'il convenait de donner pour empêcher la désertion, qui devenait de jour en jour plus considérable. Il lui représenta que pour arrêter ce désordre, le seul moyen était de marcher en avant ; qu'il fallait faire tout au monde et tout hasarder pour empêcher la prise de Québec ; et au pis aller, en faire sortir tout le monde, et détruire la ville ; de manière que

siens, en les encourageant à réparer leur désastre. « Si le général Montcalm eût tenu le langage que lui prête Mr. Smith; il se fût rendu moins digne, suivant nous, de la belle épitaphe que lui fit l'académie des belles-lettres, et du monument que le gouvernement français voulait lui ériger dans Québec.

les Anglais n'y pussent passer l'hiver; observant qu'ils n'étaient pas assez forts pour garder la circonvallation de cette place, et pour empêcher les Français d'y communiquer; qu'il fallait se rassembler et se mettre en mesure de menacer les ennemis et de les attaquer; qu'il fallait profiter des bois du Cap Rouge, de Ste. Foy et de St. Michel, pour approcher d'eux; et que s'ils s'avançaient, de leur côté, il les fallait combattre; que s'il arrivait que l'armée française fût battue, elle se retirerait vers le haut de la rivière du Cap Rouge, laissant vers le bas un gros détachement, de manière à favoriser la sortie de la garnison de Québec, après avoir incendié la ville.

Le gouverneur général approuva le plan du chevalier de Lévis, et dépêcha des couriers au commandant de Québec, pour l'informer des mesures qu'on allait prendre. M. de Lévis écrivit aussi au chevalier de Bénésty, qui y commandait en second, pour l'exhorter à ranimer le courage et à rechauffer le zèle des troupes. Le manque de vivres fut cause que l'armée ne pût se mettre en marche que le lendemain, 18. Le même jour, le chevalier de LA ROCHEBEAUCOUR entra dans la ville, avec cent chevaux portant des sacs de biscuits, et annonça que l'on était en marche pour secourir la place, à quelque prix que ce fût. L'armée arriva le soir à la Pointe aux Trembles, et le détachement de Bougainville, qui faisait alors l'avant-garde, à la rivière du Cap Rouge. Le 19, l'avant-garde se porta sur la rivière St. Charles, et le corps de l'armée à Lorette. En arrivant sur la rivière St. Charles, M. de Bougainville apprit que, par une précipitation inconcevable, pour ne rien dire de plus, le commandant de Québec avait capitulé, malgré les espérances certaines d'un secours prochain qu'on lui avait données, et avant, dit un historien anglais, qu'il y eût une seule batterie de dressée contre la place. Est-ce qu'on obtient par cette capitulation? des choses qu'on n'est plus dans l'usage de perdre par les événemens de la guerre, telles que l'exercice de sa religion, la conservation de ses biens, la liberté personnelle.

Il est vrai que les habitans de Québec, dont plusieurs avaient déjà cruellement souffert du bombardement de la ville, avaient bien sujet d'appréhender les suites d'un siège; aussi Smith prétend-il que ce furent eux, qui par leurs instances et leurs représentations, forcèrent, en quelque sorte, M. de Ramsay à se tant hâter de capituler. Il est vrai aussi, qu'en retraçant précipitamment jusqu'à Jacques-Cartier, après la bataille du 13, M. de Vaudreuil n'avait pas agi de manière à inspirer beaucoup de courage et de fermeté à la garnison et au commandant de Québec; mais ce commandant ne nous paraît plus justifiable, lorsqu'il se rend après avoir appris que le secours arrive.

Cet événement rendait inexécutable le dessein qu'on avait formé d'attaquer les Anglais, et il fallut rebrousser chemin. M. de Bougainville sauva une partie des effets et des munitions laissés d'abord dans le camp de Beauport, dont les Anglais ne s'étaient pas approchés : le reste fut pillé par les habitans des environs. Le gros de l'armée fut le 21 à la Pointe aux Trembles, et le 24 à Jacques-Cartier, où l'on commença à travailler à la construction d'un fort. L'Europe entière, dit Raynal, crut que la prise de Québec finissait la grande querelle de l'Amérique Septentrionale. Personne n'imagina qu'une poignée de Français, qui manquait de tout, à qui la fortune même semblait interdire jusqu'à l'espérance, osassent songer à retarder une destinée inévitable. On les connaissait mal. On perfectionna à la hâte des retranchemens qui avaient été commencés à dix lieues au-dessus de Québec. On y laissa des troupes suffisantes pour arrêter les progrès de la conquête, et l'on alla s'occuper à Montréal des moyens d'en effacer la honte et la disgrâce.

(A continuer.)

ANIMAUX VENIMEUX DES ILES.

Les îles de la Martinique et de Ste. Lucie paraissent être les seules où l'on trouve des animaux vraiment venimeux. Les plus dangereux sont le serpent et le scorpion. La tarantule et la bête à mille pieds occasionnent bien quelquefois des accidens fâcheux ; mais jamais leurs effets ne sont très graves. Il n'en est pas de même de la piqûre du serpent et de celle du scorpion : elles sont ordinairement très dangereuses. Il faut avouer pourtant que tous les rapports qu'on a faits à ce sujet ont été très exagérés. La piqûre de ces animaux, quoique funeste, occasionne rarement la mort, même en n'y faisant aucun remède. Elle est plus souvent mortelle pour les animaux que pour les hommes.

Il est étonnant que l'effroi que dut inspirer dans les premiers temps, la grande quantité de ces animaux, n'ait pas été plus fort que l'avidité qui défricha les colonies. Il faut que l'attrait de la fortune soit bien puissant, puisqu'il n'a pu être balancé par le danger de trouver la mort à chaque instant, dans son lit, dans sa chambre, à la promenade, en s'habillant. Aujourd'hui l'habitude a familiarisé les colons avec ces animaux, et ils ne sont plus pour eux, des voisins effrayants, malgré les exemples terribles qu'ils voient sans cesse de leurs ravages.

On
serpen
qui est
laire,
relevé
voit de
les écu
agréabi
et elle
On en
rence

Ces
en am
melles
nes.
recouv
intérie
Elles
et leur
reptile
petits.
digieu
provi
tie, n

Les
d'env
plume
voit,
leur p
que la
être t
d'œil,
reuses

Ce
de l'
qui f
fait
serpe
meus
lorsq
accid
forte
dans

Il
est f
Les

On trouve à la Martinique et à Ste. Lucie trois espèces de serpens : il n'y a de venimeux que celui de la troisième espèce, qui est une véritable vipère. Elle a la tête plate et triangulaire, et elle possède comme cette dernière, un rebord très relevé autour de la tête, qui se trouve ainsi convexe. On en voit de grises, de noirâtres et de jaunes, et quelques unes ont les écailles nuancées par une infinité de couleurs qui frappent agréablement la vue ; mais elles sont également dangereuses, et elles ne diffèrent les unes des autres que par leur couleur. On en voit qui ont jusqu'à dix ou douze pouces de circonférence et neuf ou dix pieds de long.

Ces serpens sont principalement à craindre lorsqu'ils sont en amour ou qu'ils ont faim, surtout si on les irrite. Les femelles sont particulièrement à craindre lorsqu'elles sont pleines. Elles portent des œufs aussi gros que ceux d'un pigeon, recouverts d'une membrane assez ferme ; elles les font éclore intérieurement dans une espèce de petit sac long et mince. Elles poussent des sifflemens affreux, lorsqu'elles mettent bas, et leurs petits ont, en naissant, environ un pied de long. Ce reptile porte une trentaine d'œufs, et chaque œuf fournit trois petits. On peut juger, d'après cela de la multiplication prodigieuse de ses animaux, si, par un bienfait admirable de la providence, la mère n'en dévorait elle-même la plus grande partie, après les avoir mis bas.

Les serpens font leurs piqûres avec deux crocs recourbés, d'environ un pouce de long, gros à leur racine comme une plume de canard, et se terminant par une pointe aiguë. On voit, dans l'intérieur de ces crocs, un tuyau qui s'ouvre dans leur partie convexe, près de leur pointe. C'est par ce tuyau que les serpens lancent leur venin. La sécrétion du venin doit être très prompte, car le serpent fait quelquefois, en un clin-d'œil, vingt piqûres sur le même animal, toutes aussi dangereuses les unes que les autres.

Cette liqueur ressemble, par sa couleur et sa constitution, à de l'huile d'amande douce ; elle a une odeur forte et violente, qui frappe désagréablement l'odorat. C'est cette odeur qui fait reconnaître à presque tous les nègres le voisinage d'un serpent, avant de l'avoir vu. L'exaltation de la liqueur venimeuse du serpent est nécessaire pour qu'elle soit dangereuse : lorsque l'animal est tranquille, la piqûre n'est suivie d'aucun accident fâcheux ; et les effets ne sont terribles que lorsqu'il est fortement poussé par la faim, ou qu'on l'a mis, en l'excitant, dans de violents accès de colère.

Il y a deux espèces de scorpion à Ste. Lucie : un noir, qui est fort gros, et un autre beaucoup plus petit, qui est grisâtre. Les piqûres de ce dernier sont sans danger ; mais celles de

l'autre sont quelquefois assez funestes pour donner la mort en très peu de temps. Ste. Lucie est la seule colonie où cette dernière existe. Il est singulier que sous le même climat, et à une distance de sept lieues, cet insecte, qui est extrêmement vigoureux, périsse en très peu de temps dans une île voisine.

Le scorpion noir ressemble, comme on sait, à une petite écrevisse : lorsqu'il est parvenu à toute sa grosseur, il est gros, à Ste. Lucie, comme de doigt annulaire, et il a environ quatre pouces de long. Son venin est formé par six petites glandes, qu'on voit très distinctement sur la queue, et d'où part un vaisseau sécrétoire qui dépose la liqueur dans le dard pointu qui termine la queue de l'insecte. C'est au moyen de ce dard qu'il fait ses piqûres, qui sont ordinairement très dangereuses ; mais qui quelquefois ne produisent aucune espèce d'accident : cela semblerait prouver qu'il faut que le scorpion, ainsi que le serpent, soit irrité pour donner à son venin la violence qu'on y a observée. Il ne faut pas croire à cette fable, répandue par beaucoup d'auteurs, que le scorpion, lorsqu'il est au centre du feu, se pique lui-même pour se donner la mort ; cet effet ne pourrait pas d'ailleurs avoir lieu, parce que le dard de cet insecte est hors d'état de percer l'écaille dont l'animal est recouvert. Il faut aussi douter des prétendus combats que lui livre, dit-on, l'araignée, lorsqu'ils se rencontrent. Un naturaliste, M. CASSAN, mit, un jour, sous un récipient, un très gros scorpion, un hanneton, et une grosse araignée, qui est une espèce de tarentule. Le hanneton fut dévoré le troisième jour par l'araignée ; mais le scorpion et elle se respectèrent toujours ; et ils moururent à la fin l'un et l'autre d'inanition. (*Beautés de l'Histoire d'Amérique.*)

L'AMÉRIQUE PRIMITIVE.

Les premiers Européens qui allèrent former des colonies en Amérique, y trouvèrent d'immenses forêts. Les gros arbres que la terre y avoit poussés jusqu'aux nues, y étaient embarrassés de plantes rampantes, qui en interdisaient l'approche. Des bêtes féroces rendaient ces bois encore plus inaccessibles. On n'y rencontrait que quelques sauvages hérissés du poil et de la dépouille de ces monstres. Les humains épars se fuyaient, ou ne se cherchaient que pour se détruire. La terre y semblait inutile à l'homme, et s'occuper moins à le nourrir qu'à se peupler d'animaux plus dociles aux lois de la nature. Elle produisait tout à son gré sans aide et sans maître ; elle entassait toutes ses productions avec une profusion indépendante, ne

voulant être belle et féconde que pour elle-même, non pour l'agrément et la commodité d'une seule espèce d'êtres. Les fleuves, tantôt coulaient librement au milieu des forêts, tantôt dominaient et s'étendaient tranquillement au sein de vastes marais, d'où se répandant par diverses issues, ils enchaînaient, ils enfermaient des îles dans une multitude de bras. Le printemps renaissait des débris de l'automne. Les feuilles séchées et pourries au pied des arbres, leur redonnaient une nouvelle sève, qui repoussait des fleurs. Des troncs creusés par le temps servaient de retraites à d'innombrables oiseaux. La mer bondissait sur les côtes et dans les golfes qu'elle se plaisait à ronger, à créneler, y vomissait par bandes des monstres amphibies, d'énormes céphalopodes, des tortues et des crabes, qui venaient se jouer sur des rives désertes, et s'y livrer aux plaisirs de la liberté et de l'amour. C'est là que la nature exerçait sa force créatrice, en reproduisant sans cesse, ces grandes espèces qu'elle conve dans les abîmes de l'océan. La mer et la terre étaient libres.

Tout-à-coup l'homme y parut, et l'Amérique Septentrionale changea de face. Il y porta la règle et la faux de la symétrie, avec les instrumens de tous les arts. Aussitôt des bois impraticables s'ouvrent, et reçoivent dans de larges clairières des habitations commodes. Les animaux destructeurs cèdent la place à des troupeaux domestiques, et les ronces arides, aux moissons abondantes. Les eaux abandonnent une partie de leur domaine, et s'écoulent dans le sein de la terre ou de la mer, par des canaux profonds. Les côtes se remplissent de cités, les anses de vaisseaux; et le Nouveau-Monde subit le joug de l'homme, à l'exemple de l'ancien. (RAYNAL)

LE SIFFLET.

« Lorsque j'étais à l'âge de sept ans, dit FRANKLIN, mes amis, un jour de fête, remplirent mon gousset de monnaie de cuivre. Je m'en allai droit à une échoppe où l'on vendait des joujoux pour les enfans; et comme j'étais charmé du son d'un sifflet que je venais de voir entre les mains d'un autre enfant, j'offris et je donnai tout mon argent pour en avoir un.

« Je m'en retournai alors à la maison, enchanté de mon sifflet, et sifflant continuellement, mais troublant toute ma famille. Mes frères, mes sœurs, mes cousins, apprenant ce que me coûtait mon sifflet, me dirent que je l'avais payé quatre fois plus qu'il ne valait. Cela me fit songer aux bonnes choses dont j'aurais pu faire emplette avec l'argent que j'avais

donné de trop. On se moqua tant de ma sottise, que je me mis à pleurer de toute ma force; et la réflexion me causa bien plus de chagrin que mon sifflet ne m'avait fait de plaisir.

“Cependant cela ne laissa pas de m'être avantageux dans la suite. Je conservai le souvenir de mon sot marché, et toutes les fois que j'étais tenté d'acheter des choses inutiles, je me disais à moi-même : *Ne paie pas trop cher le sifflet, et j'épergnais mon argent.*

“Je grandis, j'entrai dans le monde, j'observai les actions de mes contemporains, et je crus en rencontrer plusieurs, où plusieurs qui *paient trop cher le sifflet.*

“Quand j'ai vu quelqu'un qui, trop ardent, à rechercher les faveurs de la cour, employait son temps à assister au lever du roi, sacrifiant son repos, sa liberté, sa vertu, et peut-être même ses amis à s'avancer dans cette carrière, je me suis dit : *Cet homme paie trop cher son sifflet.*

“Quand j'ai vu un autre ambitieux, jaloux d'acquérir la faveur populaire, s'occuper sans cesse d'intrigues politiques, négliger ses propres affaires, et se ruiner en se livrant à cette folie, *Certes ! ai-je dit, celui-ci paie trop cher son sifflet,*

“Si je rencontrais un avaro qui renonçait à tous les agréments de la vie, au plaisir de faire du bien aux autres, à l'estime de ses concitoyens, à la joie d'une bienveillante amitié, pour satisfaire son désir d'accumuler de l'argent : Pauvre homme, disais-je, en vérité, *vous payez trop cher votre sifflet.*

“Lorsque je trouvais quelque homme de plaisir, sacrifiant la culture de son esprit et l'amélioration de sa fortune à des jouissances purement sensuelles, Homme trompé, disais-je, vous vous procurez des peines, et non de véritables plaisirs ; *vous payez trop cher votre sifflet.*

“Si j'en voyais un autre aimer la parure, les meubles élégants, les beaux équipages, plus que sa fortune ne le permettait ; s'endetter pour en avoir, et terminer sa carrière dans une prison : Hélas ! disais-je, *il a payé cher, et très cher son sifflet.*

“Quand j'ai vu une douce, aimable et jolie fille mariée à un homme d'un caractère dur et brutal : *C'est grande pitié, ai-je dit, quelle ait payé aussi cher pour un sifflet.*

“En un mot, je m'imagine que la plus grande partie des malheurs des hommes viennent de ce qu'ils ne savent pas estimer, les choses ce qu'elles valent réellement, et de ce qu'ils *paient trop cher pour leurs sifflets.*”

Les A
montré
époque
plus ha
ment de
avec ch
le sièg
taires à
chérissi
la forc
contre
ficiers
blemen
agir co
rendit
anglais
connai
ils vou
recevo
lait qu
nu dan
embar
d'être
ne po
ce que
n'atte
cette
son co
gleter
contri
prom
lice à
soluti
qui a
il le p
aucun
qu'il
retou
vec u
dispe
britan
dans
vaient
pren
corp

ANECDOTE AMERICAINE.

Les Anglais, en 1781, comme pour venger leurs défaites, se montrèrent plus animés contre les Américains. Ce fut à cette époque que se passa un événement lamentable, qui excita au plus haut degré l'indignation de toute l'Amérique, et spécialement des Carolines. Le colonel Isaac HAYNE avait épousé avec chaleur la cause de l'indépendance américaine. Pendant le siège de Charleston, il avait servi dans un corps de volontaires à cheval. Après la reddition de cette ville, Hayne, qui chérissait tendrement sa famille, ne trouva pas dans son cœur la force de l'abandonner, pour chercher au loin un refuge contre la tyrannie des vainqueurs. Il savait que plusieurs officiers américains avaient obtenu la permission de rentrer paisiblement dans leurs foyers, en donnant leur parole de ne point agir contre les intérêts du roi de la Grande-Bretagne. Il se rendit en conséquence à Charleston, se présenta aux généraux anglais, et se constitua leur prisonnier de guerre. Mais, connaissant tout le crédit dont il jouissait parmi les habitans, ils voulurent s'assurer entièrement de lui, et refusèrent de le recevoir en qualité de prisonnier. Ils lui signifièrent qu'il fallait qu'il se reconnût pour sujet britannique, ou qu'il fût détenu dans une captivité rigoureuse. Cette restriction n'eût point embarrassé le colonel Hayne ; mais il ne pût supporter l'idée d'être aussi longtemps séparé de sa femme et de ses enfans. Il ne pouvait se dissimuler non plus, que s'il ne se prêtait pas à ce que les vainqueurs exigeaient, une soldatesque effrénée n'attendait que le signal de saccager ses propriétés. Dans cette cruelle alternative, le père, l'époux triomphèrent dans son cœur ; il consentit à se ranger parmi les sujets de l'Angleterre. La seule grâce qu'il demanda fut de n'être point contraint de porter les armes contre son parti. Il en reçut la promesse solennelle du général anglais et de l'intendant de police à Charleston. Mais avant de prendre cette périlleuse résolution, il était allé trouver le Docteur RAMSAY, le même qui a écrit par la suite l'Histoire de la Révolution d'Amérique : il le pria de lui servir de témoin à l'avenir qu'il n'entendait aucunement abandonner la cause de l'indépendance. Dès qu'il eût signé le serment d'allégeance, il eut la permission de retourner dans ses foyers. Cependant la guerre se ralluma avec une force nouvelle, et les Américains, jusqu'alors battus et dispersés, reprirent si vivement l'offensive, que les généraux britanniques furent alarmés de leurs progrès. Ne tenant plus, dans ces circonstances, aucun compte des promesses qu'ils avaient faites au colonel Hayne, ils lui intimèrent l'ordre de prendre les armes et de marcher avec eux contre les nouveaux corps d'insurgés : il s'y refusa. Les troupes d'insurgés péné-

trèrent dans le pays ; les habitans de son district se soulevèrent et l'éluèrent pour leur commandant. Ne se croyant plus lié par un serment que l'on n'avait pas voulu respecter à son égard, il se rendit au désir de ses compatriotes, et reprit de nouveau les armes que la nécessité lui avait fait déposer. Il se montra aux environs de Charleston, à la tête d'un corps de dragons ; mais il ne tarda pas à tomber dans une embuscade que lui tendirent les généraux anglais. Il fut aussitôt conduit dans la ville, et jetté au fond d'un cachot. Sans aucune forme de procès, lord Rawdon, général des troupes, et le colonel BALFOUR, commandant de Charleston, le condamnèrent à mort. Cette sentence parut à tout le monde un acte de barbarie. Les déserteurs même sont soumis à un jugement et trouvent des défenseurs. Royalistes et Américains, tous plaignirent également le colonel, dont ils estimaient les vertus ; ils auraient tous voulu sauver ses jours. Ils ne se bornèrent pas à de simples vœux : une députation de loyalistes, ayant à leur tête le gouverneur même, vint supplier instamment lord Rawdon de faire grâce. Les dames les plus qualifiées de Charleston unirent leurs prières à la recommandation générale en faveur du condamné. Ses enfans, encore en bas âge, accompagnés de ses plus proches parens, et portant le deuil de leur mère, qu'ils venaient de perdre, accoururent se jeter aux genoux de lord Rawdon, lui demandant avec des cris lamentables la vie de leur malheureux père. Tous les assistans, qui fondaient en larmes, rendaient cette scène déchirante. Rawdon et Balfour refusèrent opiniâtrément d'adoucir la rigueur de leur arrêt.

Sur le point d'être conduit à la mort, il fit venir son fils aîné, alors âgé de treize ans. Il lui remit des papiers adressés au congrès, puis il lui dit : "Tu viendras au lieu de mon supplice ; tu recevras mon corps, et tu le feras enterrer dans la sépulture de nos ancêtres." Arrivé au pied du gibet, il fit des adieux touchans aux amis qui l'entourraient, et s'arma jusqu'au dernier moment de la fermeté qui avait honoré sa vie. Il était homme de bien, père tendre, patriote zélé et soldat intrépide. *(Beautés de l'Histoire des Etats-Unis.)*

CAMPÉMENT DE CAFFRES.

"Le soleil allait se coucher lorsque j'arrivai ; le chef ENXO et les principaux de sa tribu étaient assis au pied de la colline où se trouvent leurs habitations. Les jeunes gens et les petits garçons gardaient les troupeaux, tandis que les femmes et les jeunes filles s'amusaient à danser. On nous reçut très amicalement. Le chef nous demanda quelles étaient les nouvelles,

(question ordinaire tant du sauvage que de l'homme civilisé,) et ne put se laisser persuader qu'il n'y en avait point, tandis que ses questions indiquaient chez lui une connaissance des mouvemens des partis militaires qui me surprit. Le laissant continuer à questionner mes compagnons, je m'approchai des danseuses. Pour comprendre cette danse, il faut l'avoir vue; nulle description, nul dessin même ne peut donner une idée d'un mouvement qui ne consistait guère qu'à s'avancer de quelques pas courts, et qui cependant mettait tous les muscles dans un violent exercice. Les danseuses, se tenant par la main, formaient un demi-cercle, dont deux se séparaient pour se mettre en avant par ce moment tardif, en faisant d'étranges contorsions, et se retiraient ensuite à leurs places, se réglant sur le son d'une musique singulièrement monotone.

Les femmes caffres sont fort inférieures aux hommes, quant à la taille et à l'apparence extérieure; car le travail des champs, qui use le corps, leur est dévolu, tandis que la chasse, qui lui donne de la vigueur, est le partage des hommes. Cependant il y a de ces femmes d'une beauté frappante, lorsqu'elles sont jeunes. Leur chevelure noire ne descend pas sans grâce sur leurs épaules couleur d'ébène, et les grains de verres et autres ornemens, généralement de couleur blanche ou grise, qu'elles portent à leur cou, à leurs bras, et à leurs jambes, forment un contraste frappant avec la couleur noire de leur peau; et lorsqu'elles y ajoutent un bonnet décoré par des lignes alternativement blanches et bleues, le costume leur sied admirablement bien. Je les regardai danser près d'une heure, mon accoutrement de chasseur avec ses amples poches étant pour elles un objet aussi curieux que leur danse l'était pour moi. Ces femmes crurent que mes poches étaient remplies de grains de verre, et elles firent foule autour de moi, répétant plusieurs fois d'un ton de voix doux et languissant, le mot *barcila*, qui est celui qu'elles emploient pour demander un présent. Elles nous apportèrent du lait, et se tinrent autour de nous, examinant toutes les parties de notre équipement de voyageurs; et je n'oublierai pas aisément la terreur, presque réelle, que leur causa ma montre à répétition, qui les fit reculer, comme si son mouvement eût été celui de la vie. Enfin l'une d'elles, faisant un effort de courage, la prit dans sa main, et la portant à son oreille, répéta le mot, *tic, tic, tic*. Cet acte de hardiesse fut imité de tout le cercle, qui se convainquit enfin que ce n'était pas un animal, mais un ouvrage de l'art. Il y avait dans le troupe une jeune et jolie fille, dont les dents étaient extrêmement belles et le regard singulièrement expressif, sur le cœur de laquelle je me flatte d'avoir fait quelque impression. Sa manière de me le prouver fut un peu singulière: elle ota quelques

poux de sa tête et me les présenta ; voyant que je montrais de la répugnance à les prendre, elle rit de bon cœur de mon dégoût, et en mit un dans sa bouche, pour me montrer qu'ils étaient bons à manger. C'était la première marque d'affection que je recevais depuis que j'avais laissé la ville du Cap, et j'en fut touché en conséquence. (*Rose's four years in Southern Africa.*)

GOUTS SINGULIERS.

Parmi les différentes espèces d'insectes, il y en a peu qui soient plus généralement regardées avec horreur et inspirent plus de dégoût que la famille des araignées, et tous les insectes sans ailes qui leur ressemblent. Malgré cela, y a des sauvages qui les mangent ; SPARMAN dit que les habitans de Baschibés regardent comme des friandises, et LABILLARDIERA assure que les habitans de la Nouvelle Calédonie recherchent, et dévorent des araignées de près d'un pouce de long, qu'ils font griller sur le feu. REAUMUR rapporte, sur l'autorité de M. DE LA HIRE, qu'une jeune demoiselle française ne pouvait résister à la tentation de manger une araignée, toutes les fois qu'elle en rencontrait une dans ses promenades. On dit que telles ont le goût de noix ; du moins c'était l'opinion de la célèbre Maria SCHURMAN, qui non seulement en mangeait, mais justifiait son goût, en disant qu'elle était née sous le Scorpion. LATREILLE nous apprend que l'astronome LALANDE était également friand de ce met dégoûtant. L'homme est véritablement un animal *omnivor* ; car il n'y a rien de dégoûtant chez un peuple qui ne passe pour exquis chez un autre. Quadrupèdes, poissons, oiseaux, insectes, deviennent sa proie, et HUMBOLDT rapporte qu'il a même vu les gigantesques centipèdes du Brésil, dont plusieurs ont un pied et demi de long et un pouce et demi d'épaisseur, tirés de leurs trous et dévorés tout vivans, par des enfans. Les serpens de toute sorte ont servi de nourriture à l'homme, et le maître de la fameuse auberge de Terracina accoste très souvent ses hôtes en leur demandant poliment s'ils préfèrent l'anguille de haie à l'anguille de fossé. DARWIN assure qu'il y a des chenilles d'un goût délicieux ; KIRBY et SPENCE pensent que la fourmi est un manger délicat, et pousse leur zèle entomologique jusqu'à distinguer entre la saveur de l'abdomen et celle du thorax. Enfin Réaumur recommande la chenille appelée *plusia gamma* comme un met délicieux. (*Family Library.*)

ANECDOTES ET BONS-MOTS.

HENRI VIII, roi d'Angleterre, ayant quelques différens avec FRANÇOIS I, roi de France, résolut de lui envoyer un ambassadeur hardi, capable de lui faire certains reproches, et même de le menacer de sa part, s'il était nécessaire; il jeta les yeux sur un évêque dont il faisait beaucoup de cas. Mais le prélat, qui connaissait le caractère peu endurant de François Ier., répondit qu'une pareille ambassade lui coûterait peut-être la vie, et pria le roi de le dispenser de cette commission périlleuse. Henri, pour lui ôter tout sujet de crainte, lui dit que, si François Ier. le faisait mourir, il en coûterait la tête à tous les Français qui se trouveraient dans ses états. A quoi l'évêque répondit: Je ne doute point de tout ce que votre majesté m'assure; mais parmi toutes ces têtes de Français, vous n'en trouverez aucune qui aille aussi bien à son corps que la mienne.

Un chrétien charge un chamelier de belles étoffes, pour les voiturez d'Alep à Constantinople; et une juive l'empêche de suivre la caravane. Le chamelier vend les étoffes et change de profession. Le chrétien le cite devant le cadi: l'un réclame ses étoffes; l'autre nie tout, même d'avoir été chamelier. Le cadi les renvoie: pendant qu'ils sortaient tous les deux, il se met à la fenêtre et crie: Chamelier, un mot: le Turc retourne la tête. Alors le cadi est convaincu de sa friponerie, et lui fait donner la bastonnade. Le voleur avoue tout et paie l'amende.

Un roi de France donna un bénéfice à un homme, à condition qu'il ne plaiderait plus. On dit qu'en remerciant le roi, il le pria en grâce de lui laisser au moins cinq ou six procès pour ces menus plaisirs.

Le maréchal de LA FERRE ayant fait son entrée dans Metz, les Juifs, qu'on y tolérait, vinrent pour le saluer. Le maréchal dit: Je ne veux pas voir des gens de cette nation là; c'est elle qui a crucifié Jésus-Christ. En conséquence on fut porter cette réponse à ces Juifs. Ils dirent qu'ils en étaient bien fâchés, attendu qu'ils portaient un présent de quatre mille pistoles. On ne manqua pas d'aller vite apprendre cette nouvelle au maréchal, qui dit: Faites entrer ces pauvres diables; car ils ne le connaissent pas, quand ils l'ont crucifié.

Un Seigneur à cordon bleu, dont l'esprit passait pour être borné, voyant briller un gros diamant à la main d'une dame, dit à un de ses amis: J'aimerais mieux la bague que la main. — Et moi, répondit la dame, qui l'avait entendu, j'aimerais mieux le licou que la bête.

En comédien. **Pour son présent à Colas: le placet suivant.**

afin d'obtenir un emploi pour son fils, dont ce ministre avait été le parrain :

Ce grand ministre de la paix,
Colbert, que la France révère,
Dont le nom ne mourra jamais,
Eh bien ! tenez, c'est mon compère.
Fier d'un honneur si peu commun,
Ai-je raison, si je m'étonne
Que de deux mille emplois qu'il donne,
Mon fils n'en puisse obtenir un ?

Il eut sur-le-champ l'emploi qu'il sollicitait.

Un des amis de M. ARNAUD, évêque d'Angers, voyant le travail continu auquel il se livrait, lui proposa de prendre un jour de la semaine pour se reposer : Je le veux bien, dit le prélat, pourvu que vous m'indiquiez un jour de la semaine où je ne sois pas évêque.

Un prince étant dans une petite ville de son gouvernement, en Bourgogne, un jour en robe, avec les échevins, l'alla recevoir, et lui dit : De toutes les villes qui ont l'honneur d'être dans votre gouvernement, la plus petite serait ravie de vous faire connaître qu'il n'y en a point qui ait un si grand zèle. Elle sait qu'un moyen infailible de plaire au plus grand guerrier de notre siècle, serait de le recevoir au bruit d'une nombreuse artillerie ; mais dix-huit raisons, toutes également victorieuses nous en empêchent : la première, c'est que nous n'avons point de canons, et qu'il n'y en a jamais eu dans cette ville.—Je suis si content de cette raison, dit le prince, que je vous dispense des dix-sept autres.

Une statue représentait un général très médiocre et une renommée qui soutenait une couronne de laurier suspendue sur sa tête. Un particulier dit : Elle ne la lui donne pas, elle vient de la lui oter.

Les chanoines de Chartres ayant perdu un procès contre leur évêque, et croyant l'avoir perdu par le crédit de madame de MAINTENON, à qui le prélat faisait serment sa cour, un d'eux dit : Comment aurions-nous gagné ? nous avions contre nous le roi, la dame et le valet.

Un avare avait coutume de prêter sur gage ; il fut attaqué d'une cruelle maladie ; étant à l'article de la mort, et paraissant avoir perdu depuis long-temps toute connaissance, il la recouvra à l'aspect d'un crucifix d'argent, qu'un prêtre lui présentait : il crut qu'on le lui portait en gage, et dit : Monsieur, il est bien léger ; je ne pourrai prêter là-dessus que dix écus. Et il mourut un moment après.

La langue française a des mots auxquels on ne trouve point de rime. Une dame demandant à un poète une rime pour le

mot *coiffe*, il lui répondit : il m'est impossible d'en trouver ; car ce qui appartient à la tête des femmes n'a ni rime ni raison.

Le célèbre Rigaud faisant le portrait d'une dame, s'aperçut que dès qu'il travaillait à la bouche, elle grimaçait et mettait ses lèvres dans les plus violentes contractions, afin de paraître avoir la bouche petite. Impatienté de ces mines, Ne vous gênez pas, madame, lui dit-il gravement ; pour peu que vous le vouliez, je n'en mettrai point du tout.

Un médecin voyant qu'un Suisse de ses amis perdait la vue à force de boire, crut devoir l'en avertir. Le Suisse, qui ne pouvait se résoudre à se priver de vin, lui répondit : Monsieur, j'aime mieux laisser perdre les fenêtres du logis que de voir périr tout le bâtiment.

Porté par quatre grenadiers,

La Terreur, sur une civière,

Convert de sang et de lauriers,

S'en allait droit au cimetière.

Un officier, plaignant son sort,

Ferme la pompe à raire.

“ Le vaillant *La Terreur* est mort ;

“ Amis, mettez-le donc en terre.

“ Non, palsembieu, je vis encor,

“ Dit-il d'une voix de tonnerre.

“ Ne le croyez pas, mon major,

Reprend le grenadier *La Ronde* :

“ Car s'il est brave comme Hector,

“ C'est le plus grand menteur du monde.

CALCULATEUR EXTRAORDINAIRE

Nous avons fait mention, il y a quelque temps, du talent extraordinaire pour le calcul, d'un enfant de Palerme, âgé de sept ans, et nommé Zuccaro. Les questions et les réponses suivantes, qui ne se trouvent pas dans notre première notice, donneront une idée de sa capacité. Pour faire des uniformes pour 13 soldats il faut 11 aunes de drap ; combien faudra-t-il d'aunes de drap pour faire 245 uniformes ? En un instant, l'enfant répondit : il en faudra 207 aunes, 2 palmes et 6-13. Un des professeurs ayant trouvé qu'il en faudrait 277 aunes et 1-13, l'enfant, après avoir réfléchi de nouveau, insista sur l'exactitude de sa solution. Le professeur ayant comparé les deux fractions, les trouva parfaitement égales. Question : - Quel est le carré de 429 ? Réponse : 184,041. Question : Comment avez-vous fait ce calcul ? Réponse : 400 multiplié par 400 donnent 160,000 ; 29 par 29 font 841 ; ce qui fait 060,841 ; 29 par 400 donne 11,600, qui doublé, fait 23,200 ; et ce dernier nombre ajouté au premier forme 184,041.”

AUSTRALASIE.

Mr. MARTIN rapporte un fait qui prouve combien l'hiver est doux dans Nouvelle Galles Méridionale. Il plaça une nuit, un vaisseau plein de lait sous un arbre dans son jardin, et le matin, en mangeant sa crème glacée, il cueillit les oranges et des citrons mûrs. Très souvent, les poiriers et les autres arbres fruitiers refleurissent en hiver, et produisent une seconde récolte. Le même monsieur fait mention d'un fait fort curieux. L'augmentation de la population a été, dit-il, très rapide, et l'on en trouve la raison dans le nombre des enfans femelles qui naissent, dont la proportion à celui des mâles est de trois à un. La grande supériorité du nombre des femelles sur celui des mâles parmi les animaux domestiques, rend raison des troupeaux presque innombrables qui se voient dans la colonie.

ACADEMIE DES SCIENCES.

Séance du 4 Janvier.

M. Bory de Saint-Vincent écrit à l'Académie pour lui annoncer qu'il s'occupe de retirer du lazareth de Toulon, où elles sont encore enfermées, trente caisses d'objets d'histoire naturelle recueillis pendant l'expédition scientifique de Morée dont il est le directeur. La mort de M. le chevalier de Lamarck ne saurait le décider, dit-il, à quitter son poste. Convaincu qu'il est des circonstances où les absens n'ont pas toujours tort, il rappelle à l'Académie, qu'elle voulut bien l'honorer du titre de correspondant, il y a déjà vingt-deux ans. Il espère que les travaux périlleux qu'il a entrepris principalement dans ces derniers temps, dans le seul intérêt de la science, seront considérés par l'Académie comme un titre de plus à la place vacante par la mort de M. de Lamarck, et il prie l'honorable société de le compter au nombre des candidats. Cette lettre est renvoyée à la section chargée de présenter la liste.

Depuis que la lithotritie est entrée comme opération chirurgicale dans les manuels de médecine opératoire, les médecins, les chirurgiens, les mécaniciens, voire même les couteliers, s'occupent de construire des appareils plus ou moins ingénieux destinés au broiement de la pierre dans la vessie. A voir une semblable affluence d'instrumens, on dirait que la science est toute entière dans des combinaisons mécaniques, et que la main de l'opérateur n'est qu'un accessoire. Aujourd'hui c'était M. Sirhenry, coutelier de la Faculté de Médecine, qui présentait un nouveau lithotriteur de son invention, que l'Académie

me a renvoyé à l'examen de MM. Dupuytren et Larrey.

M. Vertel, médecin à Besançon, adresse à l'Académie quelques considérations nouvelles sur le traitement des noyés. Il propose un moyen de remplacer l'insufflation que l'Académie a jugé dangereuse, dans un rapport fait à l'occasion d'un mémoire de M. Leroy d'Etiolles.

Après la lecture de quelques autres pièces de correspondance, M. Thénard fait un rapport sur un nouveau moyen de blanchir les monumens noircis par la vétusté, sans le secours du grattage. Ce procédé, de l'invention de M. Chevallier, consiste à laver les objets qu'on veut nettoyer, d'abord avec de l'eau pure, ensuite à l'aide de l'acide hydrochlorique. Plusieurs expériences ont eu lieu sous les yeux de la commission, et toutes ont réussi. Reste à savoir, dit en terminant M. Thénard, si les murs nettoyés par ce moyen ne seront pas plus tôt noircis que lorsqu'ils ont été soumis au grattage. Le temps seul peut fournir la solution de cette question intéressante. On sait combien les architectes et les sculpteurs déplorent les mauvais effets du grattage. Nous ne doutons pas qu'ils n'adoptent avec empressement un moyen qui, sans rien ôter à la beauté de leurs édifices et de leurs figures, les rétablirait dans leur premier état de blancheur, si favorable aux effets de la lumière.

Un second rapport de M. Thénard a pour objet une note de M. Payen fils, sur la cuisson du plâtre. Ce dernier prétend que le plâtre se cuit de 78^e à 80^e du thermomètre centigrade. M. Thénard conteste ce fait, et il apporte en preuve d'abord son expérience personnelle, ensuite les fragmens présentés par M. Payen. Parmi ces derniers, ceux qui étaient d'une grosseur trop considérable étaient trop cuits à l'extérieur, tandis qu'à l'intérieur ils ne l'étaient point assez. M. le rapporteur pense que M. Payen n'a opéré que sur des fragmens légers et arrangés de manière à ce qu'ils fussent en contact avec un fort courant d'air, moyen propre à favoriser une combustion très active. Il ajoute que le plus souvent il est nécessaire de soumettre la pierre à plâtre à une chaleur rouge, ce qui suppose une élévation de température qui est bien au-dessus de 80^e centigrades.

M. Payen tirait de ses observations sur la cuisson du plâtre quelques conclusions relatives à sa dureté après le gachage. A la suite du rapport de M. Thénard, M. Gay-Lussac prend la parole pour faire part d'une observation de laquelle il résulterait que le plâtre le plus dur avant d'être sec est aussi le plus dur après le gachage; il ajoute que ce fait vient à l'appui de ce qu'a observé M. Payen. M. Thénard pense que M. Gay-Lussac a mal observé et il en donne pour raison la composition intime du

plâtre qui, dans un cas comme dans l'autre, n'est jamais que du sulfate de chaux. M. Gay-Lussac dit que cela tient sans doute à un arrangement particulier de molécules qu'il ne prétend pas expliquer, mais qui n'en existe pas moins. M. Thénard termine la discussion en persistant dans ses observations sur la note de M. Payen, ainsi que sur les assertions de M. Gay-Lussac.

La séance est terminée par la lecture d'une note de M. Brogniar fils sur le charbon ou la nielle des graminées.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE.

A une assemblée tenue Mardi soir (2 Mars), par permission au vieux Château, il a été présenté à la Société un modèle d'un perfectionnement pour les chemins en fer, trouvé par le consul de sa Majesté à New-York. Ce perfectionnement consiste entièrement dans les voies (*ways*), qui sont formées de manière à ne recevoir l'opération du rouage que lorsque la voiture monte par un plan incliné, où cette opération est nécessaire, et à la discontinuer, sur un plan parallèle à l'horizon.

Il a été présenté à la Société une collection précieuse d'échantillons géologiques, la plupart accompagnés de restes organiques, recueilli dans l'île d'Anticosti et le golfe St. Laurent. Il a aussi été produit un échantillon d'adipocère, et lu un mémoire sur le sujet. Il a été lu un écrit intéressant sur la grande déféctuosité de la géographie du Canada, et sur le moyen de remédier à cette déféctuosité. Les remerciemens de la Société ont été votés à A. BERTHELOT, Ecr. pour son habile Dissertation sur le canon de bronze, qui se trouve dans le musée de Mr. Chasseur. Il a été admis plusieurs nouveaux membres. (*Star.*)

RÉGISTRE PROVINCIAL.

Décédés :—A Montréal, le 27 de Février dernier, Dame Madeleine St. ANTOINE, épouse de Mr. Fr. POIRRIER, âgée de 48 ans ;

A Nicolet, le 2 du présent mois, à l'âge de 84 ans, Dame Marie Antoinette PINARD, veuve de feu P. PRASSARD, Ser. Capitaine de milice.

A Montréal, le 8, âgé de 51 ans, Mr. Natham MOWER, pendant longtemps propriétaire et imprimeur de la Gazette intitulée, *The Canadian Courant*.

Commissionnés :—N. C. J. LEVASSEUR BORGIA, Ecr. Avocat et Procureur ;

Mr. G. J. BORDWINE Médecin et Chirurgien.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX, 1er AVRIL 1830, NUMERO XIX.

HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION.)

Le Canada eût probablement passé sous la domination anglaise, dès l'automne même de 1759, si l'armée du général Amherst eût pu pénétrer dans le pays. Ce général fit embarquer ses troupes dans des bateaux, sur le lac Champlain, le 11 Octobre; mais une tempête furieuse l'obligea de relâcher dans une baie, et d'y faire débarquer ses troupes. Dans l'intervalle, le capitaine LORING, qui commandait une flottille de brigantins, donna la chasse à la goëlette et aux xebecs, que le marquis de Montcalm avait fait lancer sur le lac, au commencement de l'été. La goëlette se sauva, mais les xebecs, à la veille d'être pris, s'échouèrent sur des bas-fonds, et les équipages s'échappèrent à travers les bois. Amherst fit rembarquer ses troupes, au bout de quelques jours; mais assailli de nouveau par une tempête, et voyant la saison trop avancée pour commencer une campagne, il prit le parti de reconduire ses troupes à la Pointe à la Chevelure.

Le mois de Novembre fut principalement employé, du côté des Français, à mettre les troupes en quartier d'hiver: une partie des soldats de la colonie fut envoyée à Montréal; le reste demeura dans les environs de Québec. Le régiment de Languedoc fut cantonné dans le gouvernement des Trois-Rivières; les autres dans celui de Montréal, de la manière suivante: le régiment de Bearn dans l'île de Montréal; celui de la Sarre, dans l'île Jésus; celui de Guienne, à Sorel et à Varennes; le Royal Roussillon, à Boucherville et à Laprairie; et les deux bataillons de Berry, à Terrebonne et à Berthier. Deux frégates et autres vaisseaux furent aussi envoyés à Sorel pour y passer l'hiver.

Avant la clôture de la navigation, le gouverneur et l'intendant préparèrent leurs dépêches pour le ministre des colonies. Le munitionnaire, M. CANON, qui en fut chargé, devait partir du 12 au 15 Novembre, avec les frégates ou corvettes et les navires qu'il commandait; mais il fut retardé jusqu'au 22 par

les expéditions de M. de Vaudreuil. Il descendit alors jusqu'à trois lieues au-dessus de Québec, pour être à portée de tenter le passage devant la ville. Un coup de vent accompagné d'un épais brouillard y assaillit la flottille française; quatre des vaisseaux s'échouèrent et furent perdus; les autres, sur l'un desquels était le sieur Canon, passèrent devant la ville sans être aperçus et arrivèrent en France sans accident. Deux jours après le naufrage, les Anglais envoyèrent une quarantaine d'hommes, sous le commandement d'un capitaine et d'un lieutenant, dans une goëlette armée, pour piller les bâtimens échoués, et les faire brûler. Le capitaine ayant fait allumer une bougie sur l'un des navires, afin d'en visiter l'intérieur, quelques extincelles tombèrent sur de la poudre, qui y avait été laissée par hasard ou à dessein; le vaisseau sauta, et le capitaine (Miller), son lieutenant et une trentaine d'hommes y périrent.

Presque aussitôt après la reddition de Québec le général Townshend était parti pour l'Angleterre, avec la flotte, laissant le général Murray à Québec avec une garnison de cinq mille hommes. De son côté, le général Amherst était allé passer l'hiver à New-York, après avoir laissé de fortes garnisons aux forts de St. Frédéric et de Carillon.

Dans le mois de Décembre, les Acadiens de Miramichi, de Richibouctou, et autres lieux, le long du golfe St. Laurent, envoyèrent des députés au colonel FRYE, qui commandait au fort Cumberland, pour lui annoncer qu'ils se mettaient sous la protection de l'Angleterre.

Aussitôt que la nouvelle officielle de la reddition de Québec fut parvenue en Angleterre, la ville de Londres et plusieurs autres corporations du royaume présentèrent au roi des adresses de congratulation; et dès que le parlement fut assemblé il résolut unanimement qu'il serait présenté une adresse au roi, priant sa majesté d'ordonner qu'il fût érigé un monument à la mémoire du général Wolfe, dans l'abbaye de Westminster: il fut en même voté des remerciemens aux généraux et aux amiraux employés dans l'expédition contre Québec. Enfin il fut ordonné par proclamation royale, qu'il serait célébré un jour d'actions de grâces générales dans tous les domaines de la Grande-Bretagne.

Dès l'automne, les provisions de bouche devinrent extrêmement rares et chères dans la colonie; et il fallut des efforts extraordinaires de la part du gouverneur et du chevalier de Lévis, pour pourvoir à la subsistance des troupes durant l'hiver. Suivant M. Smith, le bled se vendait de trente à quarante francs le minot; ce qui n'était pas un prix extraordinaire, comparé à ceux des autres comestibles; car, dit-il, une vache

se ven
cents à
franca
de de
yaient
se les
de l'or

Dan
marin
au-de
afin d
de bé
vança
trave

ses o
fut p
et il
quan
Févr
ray
d'en

il y
Mar
de la
tière
bord

jour
reco
riviè
nier

L
sid
sibl
men
de
Qu
M
fai

vo
à l
co
La
tin
su
qu
p

se vendait neuf cents francs ; une paire de bœufs, de quinze cents à deux mille livres ; un mouton, de deux à trois cents francs ; une douzaine d'œufs, neuf francs ; une livre de beurre, de douze à quinze francs. Il est vrai que ces articles se payaient ordinairement en ordonnances ; mais on ne pouvait pas se les procurer à beaucoup meilleur marché, même en offrant de l'or ou de l'argent.

Dans le mois de janvier, le capitaine St. Martin, de la marine, fut envoyé dans les paroisses situées au sud du fleuve, au-dessus de Québec, avec un parti de quatre cents hommes, afin d'en faire passer dans les gouvernemens supérieurs autant de bêtes à cornes qu'il en pourrait obtenir. Cet officier s'avança jusqu'à la Pointe Lévy, afin d'empêcher les Anglais de traverser en bateaux sur la rive du sud, et de le troubler dans ses opérations. Ils ne le troublèrent pas en effet, tant qu'il ne fut pas possible de traverser le fleuve autrement qu'en bateaux, et il eut le temps d'assembler et d'envoyer au nord une grande quantité de gros et de menu bétail ; mais au commencement de Février, la glace ayant pris devant Québec, le général Murray fit marcher un gros détachement à la Pointe Lévy, afin d'en déloger les Français. Après quelques escarmouches, où il y eut quelques hommes tués, de part et d'autre, St. Martin se retira à travers les bois, et passa la rivière du Sault de la Chaudière. M. Dumas, qui commandait sur cette frontière, lui envoya un renfort, avec l'ordre de demeurer sur les bords de cette rivière pour en défendre le passage. Quelques jours après, un parti de cinquante Anglais s'étant avancé pour reconnaître la position de St. Martin, cet officier traversa la rivière, attaqua les ennemis en ambuscade, fit quelques prisonniers, et tua ou dispersa le reste.

Les Anglais n'ayant laissé qu'un détachement assez peu considérable à l'église de la Pointe Lévy, on crut qu'il serait possible de les en chasser. On fit marcher du monde du gouvernement des Trois-Rivières, et M. de Bourlamaque, qui arrivait de Montréal, devait exécuter divers mouvemens autour de Québec, afin de faciliter l'expédition contre la Pointe Lévy. — Mais M. Dumas, au lieu de marcher lui-même de suite, ou de faire marcher le sieur St. Martin droit au poste anglais, envoya d'abord cet officier avec un gros détachement, se poster à la Pointe des Pères, vis-à-vis de la ville, afin de couper la communication entre la garnison et le poste de la Pointe Lévy. Les Anglais firent une sortie considérable ; le sieur St. Martin fut contraint de se retirer à travers les bois, à son poste sur la rivière de la Chaudière. M. de Bourlamaque, voyant qu'il était impossible de rien tenter avec succès contre les postes de l'ennemi, s'en retourna à Montréal.

Au commencement de Mars, des découvreurs qu'on avait envoyés du côté de St. Frédéric, donnèrent avis qu'ils avaient vu des traces d'un parti ennemi, et même cru appercevoir près de la baie de *Missiscony*, un détachement d'environ trois cents hommes. On craignit que les Anglais n'eussent formé le dessein de s'avancer vers Sorel, pour bruler les frégates qui y étaient en hivernement; on fit partir du monde pour renforcer ce poste, et l'on envoya des sauvages à la découverte du côté du lac Champlain; mais ces derniers ne virent rien; ce qui fit croire que les premiers découvreurs s'étaient mépris.

Les Anglais avaient un piquet de deux cents hommes à Ste. Foi, et un autre de quatre cents à Lorette. Vers le milieu du mois, ils envoyèrent des partis vers la rivière du Cap Rouge, et jusqu'à St. Augustin, où ils brulèrent des moulins, et enlevèrent la garde avancée des Français, forte de soixante hommes. Ces mouvemens firent craindre à ces derniers que les Anglais n'eussent dessein d'enlever leur poste de la Pointe aux Trembles, et même d'attaquer les ouvrages qu'ils avaient commencés à l'embouchure de la rivière de Jacques-Cartier. Ils firent descendre un corps de miliciens du gouvernement des Trois-Rivières et un détachement de deux cents vingt-cinq hommes du régiment de Languedoc. Mais la crainte de voir les Anglais s'avancer avec des forces considérables, s'étant trouvée mal fondée, les miliciens des Trois-Rivières furent renvoyés; mais le détachement de Languedoc fut cantonné à la Pointe aux Trembles.

Vers la fin du même mois (de Mars,) M. de Bougainville partit, accompagné de M. DE LOTBINIERE, ingénieur, pour prendre le commandement à l'Isle aux Noix.

Le dessein de prendre Québec, au moyen d'un siège, avait été formé dans le camp des Français, dès le mois de Novembre, et une partie du mois suivant avait été employée à en faire les préparatifs. Ces préparatifs, discontinués pendant quelque temps, à cause des grands froids qu'il fit, et de la difficulté des communications, qui ne permit pas d'amasser les provisions de bouche nécessaires, avaient été recommencés dans le mois de Janvier. On avait compté pouvoir mettre le siège devant Québec, à la fin de ce mois, ou au commencement du suivant; mais de nouveaux obstacles, dont le principal était toujours le manque de vivres pour la subsistance des troupes, firent qu'il ne fut pas possible de tenter l'expédition avant le départ des glaces; ce qui conduisit jusque vers le milieu d'Avril.

De son côté, le général Murray n'avait rien négligé pour mettre sa place en état de soutenir un siège. Dans le cours de l'hiver, il avait fait construire en dehors des murs huit *block-houses*, ou redoutes de bois; fait faire des espèces de trottoirs

le lon
ries d
maga
mois
la vill
cinq
Mais
sorte
garni
battr

C
para
de J
gard
tus,
teau
tem
toile
pass
de p
cica
l'œi
ann
com
hor
à ri
hor
pri
par
de
I
ava
qu
côt
po
cle
lir

le long des ramparts, ouvert des embrasures, érigé des batteries de canon, barricadé les avenues des fauxbourgs, formé un magasin de quatre mille fascines, et fait enmagaziner pour onze mois de provisions de bouche, dans la partie la plus élevée de la ville. Il avait fait en outre réparer par ses troupes quatre ou cinq cents maisons endommagées par le canon des Anglais. Mais la maladie diminua un peu le nombre de ses troupes ; de sorte que lorsque les Français arrivèrent devant Québec, la garnison était de moins de cinq mille hommes en état de combattre.

(A continuer.)

CHRONIQUES BRETONNES.

MORT D'OLIVIER DE CLISSON.

C'était le 23 Avril de l'an de grâce 1407 ; le soleil venait de paraître et commençait à éclairer les tourelles du bon château de Josselin ; la sentinelle, immobile à l'un des créneaux, regardait le jour se lever, et quelques pauvres serfs, à demi-vêtus, paraissaient déjà sur les portes des chaumières. Au château, tout était encore tranquille ; mais, dans l'un des appartemens principaux, l'on apercevait, au travers des volets de toile écrue, une lampe qui brillait, et comme des ombres qui passaient par instans.—Là, sur un lit garni de plumes d'ailes de perdrix, gissait un vieillard malade ; sur son front, pâle et cicatrisé, tombaient quelques mèches de cheveux blancs, et l'œil unique qui lui restait brillait déjà de cet éclat vitreux qui annonce les derniers momens. Il était étendu sur le dos, comme dans un cercueil, l'un de ses bras robustes pendant au hors de sa couche. A son chevet, était suspendue une épée à riche poignée ; autour de lui, deux femmes et deux gentilshommes pleuraient en silence ; un peu plus loin, un chapelain priait dans un missel, et, aux pieds du lit, un clerc relisait un parchemin qu'il venait d'écrire.—C'était le connétable Olivier de Clisson à son lit de mort ! ...

Il venait de dicter ses dernières volontés, et l'effort qu'il avait fait pour parler l'avait épuisé ; après un repos de quelques instans, il essuya pourtant encore à se retourner sur le côté. Le jeune vicomte de Rohan l'y aide ; et, dans cette posture, il dit au scribe qui était près de son lit : “ Allons, clerc, fais ton devoir ; ” et le clerc, relevant la tête, se mit à lire d'une voix grêle et monotone ce qui suit :

“ Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, amen.

“ Moi, Olivier de Clisson, connétable de France, sire de

Clisson et Belleville, recommande premièrement mon âme à Dieu, notre père créateur, à la bienheureuse Vierge, à M. St. Michel et à toute la dévote compagnie du Paradis; veux et ordonne ce qui suit :

“ Je lègue à l'église de Clisson une image d'argent de Notre-Dame, du poids de 20 Marcs.

“ *Item*, à l'église de Josselin, 8 Marcs d'or, pour faire des calices et douze patènes. En outre, je lui donne ma plus belle croix avec ses reliques ?

“ Je lui lègue aussi deux de mes bréviaires, qui seront enchainés sur mon tombeau pour l'usage des chapelains qui y viendront dire leurs heures.

“ *Item*, je lègue à l'église paroissiale de Blein, 50 livres pour mettre des vitres à ses fenêtres.

“ Je donne aux églises de Nantes, Rennes, Saint-Brieuc, Saint-Malo, 300 livres à chacune, afin qu'il soit fondé un anniversaire solennel qui se composera de vêpres et vigiles à neuf leçons et messe à note; le tout célébré par chanoines, pour le repos de mon âme.

“ Je veux que toute seigneurie, moulins, hôtels, ect., que j'aurai pris aux églises ou à tout autre par droit de guerre, soient restitués avec les rentes à leurs anciens propriétaires.

“ *Item*, je donne aussi à ma fille, sœur aînée du comte de Penthièvre, 4000 livres, en cas que le mariage s'accomplisse entre elle et Jean de Rieux.”

A cet endroit de la lecture, l'une des femmes qui écoutait laissa échapper un léger cri et se jeta sur le bord du lit du connétable. Elle saisit la main du vieillard et la porta à son cœur avec un mouvement inexprimable de douleur et d'amour. Olivier laissa aller sa tête contre celle de sa fille... Une grosse larme coula le long de sa joue flétrie... Il y eut un instant de silence, pendant lequel on n'entendait que les plaintes étouffées et les larmes des assistans... Enfin, le vieillard parut le premier reprendre sa fermeté; — “ C'est bien, Béatrix, dit-il, que Dieu te bénisse; mais laisse-moi écouter, car mes instans sont courts désormais.” A ces mots, il déposa sur son front un baiser froid qui fit tressaillir la jeune femme, et il fit signe au scribe; qui continua d'une voix aussi claire et aussi impassible.

“ Je donne à ma cousine de Rex une petite croix de perles et ma Bible en français.

“ *Item*, à l'évêque de Saint Malo, 3000 livres, ma grande haquenée noire et un anneau d'or que la reine de Sicile me donna,

“ *Item*, à Bertrand de Dinan, mes armes et mon roussin fauve.

“ *Item*, au duc d’Orléans, six chiens de chasse bien dressés et mon faucon. En outre, je veux et ordonne que l’on envoie à Saint James en Galice, un pèlerin à pied et à mes dépens, pour qu’il rachète le pardon de mes fautes et obtienne le salut de mon âme.

“ Je donne au sire de Beaumanoir, mon ami, 4000 livres et mon petit cheval blanc. En outre, je charge le dit sire de Beaumanoir de rendre au roi de France mon épée de connétable.”

Ici, le clerc s’arrêta pour tourner un feuillet, et Olivier de Clisson fit un effort pour se lever sur son séant. Sa main s’étendit vers l’épée de connétable suspendue à son chevet : il la saisit ; et, la regardant avec un mélange de joie et de regret, il baisa dévotement sa poignée en croix, puis, se détournant vers le vieux chevalier qui était debout à côté de son lit : — “ Tiens, Beaumanoir, dit-il, rends-la à notre bien aimé roi de France, et dis-lui qu’elle sort de mes mains pure et fidèle comme elle y est entrée... Sur mon âme, j’aurais voulu encore l’employer à son service pour *marteler* quelques têtes anglaises ; mais je suis un homme fini.”

Il s’arrêta épuisé ; après un long silence : “ C’est aujourd’hui, ajouta-t-il, la fête de Saint-Georges, le même jour où j’ai été nommé chevalier ; où, plus tard, j’ai reçu cette bonne épée de connétable... On m’avait prédit que je devais mourir ce jour-là.” A ces mots, le vieux guerrier pencha la tête du côté de la ruelle ; il murmura encore, pendant quelque tems, des paroles interrompues que l’on ne pouvait comprendre ; et son œil se fermait et s’entrouvrait péniblement, comme s’il eût voulu lutter contre un sommeil qui s’emparait de lui. Tous les assistans s’étaient mis à genoux : le chapelain seul était debout, penché près du lit et les regards fixés sur la figure du vieillard.

Le clerc avait allumé deux cierges, bénis à Notre-Dame-de-Josselin, et qui jetaient au milieu de l’appartement, où le jour commençait à pénétrer, une lumière pâle et vacillante ; l’on entendait à chaque instant l’haleine oppressée du mourant faiblir et s’éteindre ; bientôt elle devint si légère, qu’on ne l’entendit plus... Tous les yeux étaient tournés vers le chapelain... Tout à coup il fit un mouvement, ses jambes fléchirent, il tomba à genoux près du lit du connétable, et à voix basse il se mit à murmurer une prière... c’était la prière des morts.

HARMONIE DES LANGUES.

J'AI connu plus d'un Anglais et plus d'un Allemand qui ne trouvaient d'harmonie que dans leurs langues. La langue russe, qui est la slavonne, mêlée de plusieurs mots grecs et de quelques uns tartares, paraît mélodieuse aux oreilles russes. Cependant un Allemand, un Anglais, qui aura de l'oreille et du goût, sera plus content d'*ouranos* que de *heaven* ou de *himmel*, de *Theos* que de *God* ou *Gott* ; d'*aristos* que de *good*. Les dactyles et les spondées flatteront plus son oreille que les syllabes uniformes et peu senties de tous les autres langages.

Toutefois, j'ai connu de grands scholiastes qui se plaignaient violemment d'Horace. Comment ! disent ils, ces gens là qui passent pour les modèles de la mélodie, non seulement font heurter continuellement des voyelles les unes contre les autres, ce qui nous est expressément défendu ; non seulement ils vous allongent ou vous raccourcissent un mot, à la façon grecque, selon le besoin ; mais ils vous coupent hardiment un mot en deux ; ils mettent une moitié à la fin d'un vers, et l'autre moitié au commencement du suivant :

*Redditus Cyri solio Phraaten
Dissidens blebi, numero beatorum
eximit virtus, &c.*

C'est comme si nous écrivions dans une ode en français :
Défions-nous de la fortune,
et n'en croyons que la vertu.

Horace ne se bornait pas à ces petites libertés ; il met à la fin de son vers la première lettre du mot qui commence le vers qui suit :

Jove mon probante uxorius amnis.

Ce dieu du Tibre aimait beaucoup sa femme.

Que dirons-nous de ces vers harmonieux :

*Septimi, Gades aditure mecum, et
Cantabrum indoctum juga ferre nostra, et
Septime, qu'avec moi je mène à Cadix ; et
Qui verrez le Cantabre ignorant du joug, et*

Horace en a cinquante de cette force, et Pindare en est tout rempli.

“ Tout est noble dans Horace,” dit DACIER dans sa préface. N'aurait-il pas mieux fait de dire : Tantôt Horace a de la noblesse, tantôt de la délicatesse et de l'enjouement, &c. Le malheur des commentateurs de toute espèce est, ce me semble, de n'avoir jamais d'idée précise, et de prononcer de grands mots qui ne signifient rien. Monsieur et madame Dacier y étaient fort sujets, avec tout leur mérite.

Je ne vois pas quelle noblesse, quelle grandeur peut nous frapper dans ces ordres qu'Horace donne à son laquais, en vers qualifiés du nom d'*ode*. Je me sers, à quelques mots près, de la traduction même de Dacier :

“ Laquais, je ne suis point pour la magnificence des Perses Je ne puis souffrir les couronnes pliées avec des bandelettes de tilleul. Cesse donc de t'informer où tu pourras trouver des roses tardives. Je ne veux que du simple myrte sans autre façon. Le myrte sied bien à un laquais comme toi, et à moi qui bois sous une petite treille.” Ses vers contre de pauvres vieillies et contre des sorcières me semblent encore moins nobles que l'*ode* à son laquais.

Mais revenons à ce qui dépend uniquement de la langue. Il paraît évident que les Romains et les Grecs se donnaient des libertés qui seraient chez nous des licences intolérables. Pourquoi voyons-nous tant de moitiés de mot à la fin des vers dans les odes d'Horace, et pas un exemple de cette licence dans Virgile ? N'est-ce point parce que les odes étaient faites pour être chantées, et que la musique faisait disparaître ce défaut ? Il faut bien que cela soit, puisqu'on voit dans Pindare tant de mots coupés en deux d'un vers à l'autre, et qu'on n'en voit pas dans Homère. Mais, me dira-t-on, les rhapsodes chantaient les vers d'Homère. On chantait des morceaux de l'*Énéide* à Rome, comme on chante des stances de l'Arioste et du Tasse en Italie. Il est clair par l'exemple du Tasse, que ce ne fut pas un chant proprement dit, mais une déclamation soutenue, à peu près comme quelques morceaux assez mélodieux du chant grégorien.

Les Grecs prenaient d'autres libertés qui nous sont rigoureusement interdites ; par exemple, de répéter souvent dans la même page des épithètes, des moitiés de vers, des vers même tout entiers ; et cela prouve qu'ils ne s'astreignaient pas à la même correction que nous. Le *podas okus Achilles*, l'*olympia domata ekontas*, l'*ekibolon Apollona*, &c. flattent agréablement l'oreille, mais si, dans nos langues modernes, nous faisons rimer si souvent *Achille aux pieds légers*, les *flèches d'Apollon*, les *demeures célestes*, nous ne serions pas tolérés. Si nous faisons répéter par un personnage les mêmes paroles qu'un autre personnage lui a dites, ce double emploi serait plus insupportable encore.

Si le Tasse s'était servi tantôt du dialecte bergamasque, tantôt du patois du Piémont, tantôt de celui de Gènes, il n'aurait été lu de personne. Les Grecs avaient donc pour leur poésie des facilités qu'aucune nation ne s'est permise ; et de tous les peuples le français est celui qui s'est assujéti à la gêne la plus rigoureuse.

La plus ancienne langue connue doit être celle de la nation rassemblée le plus anciennement en corps de peuple. Elle doit être encore celle du peuple qui a été le moins subjugué, ou qui l'ayant été, n'a policé ses conquérans. A cet égard, il est constant que le chinois et l'arabe sont les plus anciennes langues que l'on parle aujourd'hui.

Il n'y a point de langue mère (proprement dite) : toutes les nations voisines ont emprunté les unes des autres ; mais on a donné le nom de langues mères à celles dont quelques idiomes connus sont dérivés. Par exemple, le latin est langue mère par rapport à l'italien, à l'espagnol, au français ; mais il était lui-même dérivé du toscan, et le toscan l'était du celtique et du grec.

Le plus beau de tous les langages doit être celui qui est à la fois le plus complet, le plus sonore, le plus varié dans ses tours et le plus régulier dans sa marche, celui qui a le plus de mots composés ; qui par sa prosodie, exprime le mieux les mouvemens lents ou impétueux de l'âme ; celui qui ressemble le plus à la musique. Le grec a tous ces avantages : il n'a point la rudesse du latin, dont tant de mots finissent en *um, ur, us*. Il a toute la pompe de l'espagnol, et toute la douceur de l'italien ; il a pardessus toutes les langues vivantes du monde l'expression de la musique, par les syllabes longues et brèves.

De toutes les langues de l'Europe la française doit être la plus générale, parce qu'elle est la plus propre à la conversation : elle a pris son caractère dans celui du peuple qui la parle. Les Français ont été depuis près de cent cinquante ans, le peuple qui a le plus connu la société, qui en a le premier écarté toute la gêne, et le premier chez qui les femmes ont été libres et même souveraines, quand elles n'étaient ailleurs que des esclaves. La quantité prodigieuse de livres agréablement frivoles que cette nation a produits est encore une raison de la faveur que sa langue a obtenue chez toutes les nations. Des livres profonds ne donneront point de cours à une langue ; on les traduira : on apprendra la philosophie de Newton ; mais on n'apprendra pas l'anglais pour l'entendre.

Ce qui rend encore le français plus commun, c'est la perfection où le théâtre a été porté dans cette langue : c'est à *Cinna*, à *Phèdre*, au *Misanthrope*, qu'elle a dû sa vogue, et non pas aux conquêtes de Louis XIV. Elle n'est ni si abondante ni si maniable que l'italien, ni si majestueuse que l'espagnol, ni si énergique que l'anglais ; et cependant elle a fait plus de fortune que ces trois langues, par cela seul qu'elle est plus de commerce, et qu'il y a plus de livres agréables chez elle qu'ailleurs ; elle a réussi, comme les cuisiniers français, parce qu'elle a plus flatté le goût général. (*Dict. Phil.*)

Le c
donnait
l'éloign
balance
cher de
véritie
vaissea
sur les
cespec
rents p
esquiss
pe, leu
dire pr
sur un
croisan
rives c
pant t
heure,
imagin
ses ha
sembl
de mo
n'apr
que d

T
C
conç
mais
pas c
pris
rent
sa fa
des
aucu
reur
dans
blai
jésu
"ar

LE PORT DE LONDRES.

Le ciel était sans nuages, et le soleil, quoique sans chaleur, donnait par la gaité, un air animé au tableau qu'offrait dans l'éloignement la forêt de mâts que la marée montante faisait balancer sur le fleuve? J'abordai, j'envoyai dire à mon cocher de partir, et je revins à Londres par l'espèce de rue à la vénitienne, que forment, dans une étendue de trois milles, les vaisseaux de toutes les nations rangés par cinq ou six de front sur les deux côtés de la Tamise. Je ne connaissais point encore ce spectacle; je ne m'en étais formé nulle idée; celui des différents ports de mer que j'avais visités n'en était pas même une esquisse. Deux mille navires, variés par leur force, leur coupe, leurs agrès, le costume des équipages, placés avec un ordre presque symétrique, dans un canal d'un mille de large, et sur une lieue de prolongement; une multitude de canots se croisant légèrement pour le service des vaisseaux; les deux rives chargées de navires sur le chantier, ou au radoub, occupant tout un peuple d'ouvriers; tel fut, pendant près d'une heure, le monde nouveau pour moi, dans lequel s'égara mon imagination exaltée par l'idée d'audace attachée à chacun de ses habitans, et par celle de puissance empreinte sur son ensemble. Aussi me fut-il impossible de supporter la solitude de moi-même, lorsque je fus rentré dans mon cabinet; je ne m'apparcevais, au sein du calme silencieux qui m'enveloppait, que dans la proportion d'un atôme flottant dans le vide.

GLOVIS,

Tragédie en cinq actes et en vers, par M. LEMERCIER.

Ce Clovis, quel est-il, et comment M. Lemer cier a-t-il conçu ce grand caractère? Il n'est plus question de l'acteur, mais du personnage lui-même. M. Lemer cier ne dissimule pas qu'il a voulu peindre en lui le Tartuffe politique. Il a pris à une de ces époques de son règne de trente ans, qui furent marquées par des cruautés atroces envers les membres de sa famille, et envers ses nombreux concurrens à la souveraineté des Gaules. Les crimes de Clovis n'ont été dissimulés par aucun des historiens les plus intéressés à en affaiblir l'horreur. GREGOIRE de Tours est le premier qui les ait signalés dans un temps où les libéralités du prince envers l'église semblaient ne lui imposer que le langage de la reconnaissance. Le jésuite DANIEL, convient que "si Clovis avait su modérer son ambition, sa réputation en aurait été plus nette, la fin de sa

“ *vie plus innocente* ; et l'on n'aurait point blâmé, dans Clovis “ *chrétien*, des cruautés si opposées à la douceur et à l'humanité qu'on avait d'abord admirées dans Clovis *encore païen*.” C'est à peu près dans les mêmes termes que s'explique, sur ce prince, l'abbé FELLER, dont l'autorité, en pareille matière, n'est pas suspecte ; et pour en ajouter une autre d'un genre différent, mais qui a aussi sa gravité, je citerai le grand nom de Montesquieu. “ Clovis forma le dessein d'exterminer toute sa maison, et il y réussit. La loi séparait sans cesse la monarchie ; la crainte, l'ambition, la cruauté voulaient la réunir.”

Que les mœurs barbares d'un chef de conquérans autorisent alors ces meurtres qui nous révoltent, et dont nous trouvons des exemples même aujourd'hui dans presque tout l'Orient, ce serait la seule excuse que l'on pourrait admettre en faveur de Clovis, si le christianisme dont il avait embrassé les doctrines n'était la pour lui enlever le prétexte même du pardon. Qu'un poète tragique se soit emparé de cette partie de l'histoire, pour livrer le coupable à la vengeance de la postérité, c'est un droit qu'il exerce, et que personne ne lui contestera. Le crime, quoiqu'agrandi par des motifs d'ambition, ou, si on le veut même, par des raisons élevées d'utilité générale, ne cesse pas d'être crime. Cependant, morale à part, et à ne raisonner que d'après les principes de l'art, je soupçonne qu'il y aurait eu plus d'adresse à présenter confondus ensemble et les crimes et les inspirations politiques ; que le poète s'est fourvoyé en les divisant de manière à ne laisser entrevoir que le côté odieux et la bassesse dégoûtante d'un scélérat vulgaire ; certainement, Clovis fut plus d'une fois criminel, et il le fut avec hypocrisie. Ne cherchons pas à l'absourdre ; mais à expliquer sa conduite.

Après avoir enlevé presque toutes les Gaules à la domination romaine, après avoir défait et tué de sa propre main Alaric dans les plaines de Vouglé, il ne voyait plus d'obstacles à la fondation d'une vaste et puissante monarchie, que dans cette foule de petites principautés sans consistance individuelle, et dont les prétentions rivales ne cesseraient d'être nuisibles que lorsqu'elles auraient été anéanties. Les résistances, bien légitimes sans doute, des possesseurs irritèrent un prince fier et victorieux. Il fit la guerre dans le but de rester seul le maître, et, suivant les idées de son époque, la victoire l'entraîna dans un système d'extermination ; système affreux, et que rien ne peut justifier, mais à travers lequel on aperçoit en perspective la grandeur future de la France, et quatorze siècles de monarchie. C'était bien quelque chose, pour la mémoire du fondateur ; c'était beaucoup, j'ose le croire, pour les intérêts du

poète tragique. Romulus tue son frère ; mais il avait créé Rome ; Rome en fit un dieu. Clovis massacre ses parens ; mais il fonda la monarchie française ; il y fit régner l'Evangile qu'il méconnut, qu'il outragea par ses cruautés. Eh bien ! montrez-nous l'homme cruel, j'y consens ; mais ne négligez pas le grand homme. C'est du héros de la tragédie qu'il est vrai de dire comme de celui de l'épopée :

Qu'en lui jusqu'aux défauts tout se montre héroïque.

C'est sur ce plan, le seul propre à nous intéresser, que Voltaire a conçu son *Mahomet* ; scélérat sublime, objet d'admiration et d'horreur, pour qui le crime n'est qu'un moyen de parvenir au but le plus élevé qu'aucun mortel se soit jamais proposé sur la terre, celui de fonder une religion nouvelle sur les débris des antiques croyances.

Ce grand projet était aussi celui de Clovis. La religion chrétienne, il est vrai, l'avait précédé ; il n'avait pas à l'établir, mais à la répandre, tentative non moins difficile, aux yeux de ceux qui ont étudié l'esprit de nos premiers aïeux, et qui ont pu lire, dans l'abbé DUBOIS, ou dans *les Martyrs* de M. de CHATEAUBRIAND, leur attachement au culte de Teutates et aux cérémonies des Druides.

Au lieu de représenter Clovis marchant dans un chemin sanglant à la propagation de la foi et à l'unité de la monarchie, M. Lemerrier, n'obéissant qu'à une seule idée, rapetissant et resserrant à la fois les limites de son sujet, ne nous a montré qu'un assassin couronné, un ignoble meurtrier, violant, comme Macheth, les lois de l'hospitalité confiante, et condamnant à périr de la main de son propre fils un vieux roi désarmé, qui l'a reçu dans son palais, sur la foi d'un mariage concerté entre ce fils et une fille d'un prince visigoth ou espagnol, qui a péri sous la francisque du monarque français.

Ce fait, ainsi isolé, est d'une atrocité mesquine. Qu'importe au spectateur, réduit à l'impuissance d'embrasser l'ensemble des vues de Clovis, que lui importe la réunion du prétendu royaume de Cologne à ce que l'on est convenu d'appeler le royaume de Soissons ? Que lui fait ce Sigebert, dont l'histoire ne parle qu'à l'occasion de sa mort tragique et d'une blessure qu'il avait reçue en combattant pour Clovis, à la bataille de Tolbiac ?

Faites choix d'un héros propre à m'intéresser.

Mais Duncan, allez vous dire, est-il beaucoup plus intéressant pour les Ecossais que Sigebert ne peut l'être pour nous ? Infiniment plus, vous répondrai-je ; lisez les *Lettres de Walter-Scott* sur l'histoire d'Ecosse. C'est à l'aventure de Macheth,

c'est à l'assassinat de Duncan que se rattachent ces vieilles traditions, répétées d'âge en âge, et comme d'échos en échos, à travers les montagnes de la Calédonie. Duncan est la tige des Stuarts ; Sigebert n'est rien pour les Français. Son nom ne réveille en nous aucune sympathie, il ne parle point à nos souvenirs : c'est une victime de Clovis, comme Cararic, roi des Morins, comme Ranaeaire, roi de Cambrai, comme Renomer, roi du Mans. M. Lemercier, on le voit, avait le choix. Il n'a pu préférer Sigebert que parce que son nom est un peu moins anti-harmonique que celui des autres. Mais un peu plus, un peu moins d'harmonie est une raison pour un faiseur d'opéras ; ce n'en est pas une pour un poète tragique.

Ne pourrait-on pas aussi reprocher à M. Lemercier, puisqu'il empruntait son sujet à l'histoire, de l'avoir défiguré, au point de le rendre entièrement méconnaissable. Dans l'histoire, le fils de Sigebert assassina réellement son père à l'instigation de Clovis, qui lui avait promis le trône pour prix de son parricide. Il obtint de son crime une récompense plus méritée : Clovis le fit assassiner au moment où il se baissait sur ses coffres, pour en extraire les trésors qu'il avait promis à son séducteur.

M. Lemercier a compris très judicieusement qu'un parricide commis de sang-froid soulèverait les spectateurs, et il a mieux aimé présenter dans Clodoric un modèle de piété filiale, et de dévouement religieux à ses devoirs. La licence est un peu forte, et je ne croirai jamais qu'il soit permis ni d'innocenter, ni de calomnier au théâtre les personnages historiques. Il y a trop de danger à travestir ainsi du blanc au noir, ou du noir au blanc, des hommes vertueux ou des individus coupables. Sans doute M. Lemercier se retranchera derrière l'obscurité dont sont couvertes les premières pages de notre histoire. Il dira encore, et non sans quelque raison, que de la métamorphose de Clodoric, de l'innocence de ses amours, incompatible avec la férocité d'un parricide, de ses projets de vengeance contre Clovis, il a fait ressortir des beautés qu'une fidélité scrupuleuse à l'histoire lui aurait interdites. J'en conviendrai facilement, je dirai même que, sans cette altération du caractère de Clodoric, les belles et très belles scènes du quatrième acte devenaient impossibles. Ce n'est pas le public qui chicanera le poète sur des excuses déjà sanctionnées par de nombreux applaudissemens. Mais le lecteur, mais M. Lemercier lui-même, en y réfléchissant, sera peut-être plus sévère que le public !

(*Journal des Débats.*)

ANECDOTES MODERNES.

BONAPARTE, à son retour d'Italie, aimait à s'environner de toutes les illustrations contemporaines. Sa maison était le rendez-vous des savans et des artistes. Tout alors était modeste et sans faste chez celui qui devait bientôt subjuguier l'Europe et habiter le Palais des Rois. Sa table était frugale, et une femme pleine de grâces en faisait les honneurs; lui-même cherchait à plaire: il avait des éloges pour tous les talens, et chaque trait de sa louange renfermait une pensée!

Dans une de ces réunions, Ducis, Colin-d'Harleville, Bernardin de Saint Pierre, recueillirent tour-à-tour les plus flatteuses paroles. Bonaparte parla de ses campagnes d'Italie. Il raconta ses actions les plus glorieuses avec une énergique concision, mais froidement, comme s'il eut entretenu ses auditeurs des actions les plus communes: en prodiguant la louange il y paraissait insensible; cependant quelques traits heureux épauvèrent son visage. On avait pris le café; madame Bonaparte, s'approchant de son mari, lui frappa doucement sur l'épaule, en le priant de conduire ses convives dans le Salon. "Messieurs, dit Bonaparte, je vous prends à témoin, ma femme me bat."—Tout le monde sait, reprit vivement Colin-d'Harville, "qu'elle seule a ce privilège." Ce mot eut les honneurs de la soirée et fut fort applaudi.

Au mois d'Octobre 1800, le général MOREAU, de retour d'Allemagne à Paris, se trouvait dans le salon de NAPOLEON, alors premier consul, lorsque le ministre de l'intérieur entra apportant une superbe paire de pistolets, d'un travail parfait et entourés de diamans. Le directoire les avait fait faire pour être donnés en présent à un prince étranger, et depuis ils étaient restés chez le ministre de l'intérieur. Ces pistolets furent trouvés très beaux. "Ils viennent bien à propos," dit Napoléon, en les présentant au général Moreau, et se retournant vers le ministre, il ajouta: Faites y graver quelques unes des batailles qu'a gagnées le général; ne les mettez pas toutes, il faudrait oter trop de diamans; et quoique le général Moreau n'y attache pas un grand prix, il ne faut pas trop déranger le dessein de l'artiste."

Cette anecdote est également honorable pour Napoléon et pour le général qui était alors son plus dangereux ennemi dans l'opinion publique. Pourquoi faut-il que le dernier ait trouvé la mort dans les rangs des ennemis de la France?

Un matin, l'ex-princesse Murat, avec la reine Hortense et autres personnes de rang, se trouvaient rassemblées chez l'impératrice. Stéphanie Beauharnais était du cercle, et prit un fauteuil des mains d'un hussier. A cette époque, elle n'était

pas encore unie au grand-duc de Bade. Caroline, blessée de cette lésion de l'étiquette, et de ce qu'un si petit personnage osât s'asseoir devant sa *principauté*, lui fit transmettre l'ordre de se tenir de bout. Stéphanie, mortifiée au-delà de toute expression du ton dur avec lequel cet ordre lui avait été donné, se retira dans une embrasure de l'appartement pour y cacher ses pleurs. Sur ces entrefaites, on bat aux champs, on annonce l'empereur. Son œil de lynx aperçoit Stéphanie ; aucun homme n'eut un regard plus rapide ; il s'informe, il apprend le motif de ses larmes furtives. " Ah ! ce n'est que pour ça," dit-il à voix haute, " bagatelle ; assied-toi sur mes genoux," ajouta-t-il, en prenant la main de Stéphanie ; " tu ne blesseras le rang de personne." Ce trait est charmant ; il est empreint de finesse, de malice et de bonté.

PARALLELE.

Il y a dans les deux sexes un admirable partage de qualités, dans la distribution qu'en a fait l'Être Suprême à chacun d'eux, avec une sagesse qui attire en tout notre admiration. L'homme est fort, la femme est belle ; l'homme est hardi et entreprenant, la femme est timide et circonspecte ; l'homme est grand dans ses actions, la femme dans les souffrances ; l'homme brille au-dehors, la femme dans sa maison ; l'homme parle pour convaincre, la femme pour persuader et plaire ; l'homme a un cœur dur, la femme un cœur doux et tendre ; l'homme prévient la misère, la femme l'adoucit ; l'homme a de la science, la femme du goût ; l'homme a du jugement, la femme de la sensibilité ; l'homme est un être juste, la femme un être miséricordieux.

COURS D'HISTOIRE DES SCIENCES NATURELLES,

PAR M. CUVIER.

Fondation de l'École d'Alexandrie.

M. CUVIER analysant les ouvrages d'ARISTOTE sur l'histoire naturelle, expose les règles données par ce philosophe sur le corps humain, généralement bonnes pour les parties extérieures, mais souvent erronées sur sa structure intérieure.

Aristote a connu l'organisation de l'éléphant et ses habitudes beaucoup mieux que Buffon lui-même qui le contredit à tort sur ce point. Il parle du buffle venu en Europe à la suite des expéditions lointaines ; il décrit les deux espèces de cha-

meaux
oiseaux
de l'or
La
chers.
salai
l'Arch
grand
ristote
de par
toutes
Il n
trois
Cette
qu'à
Il a c
frelon
opéra
qui c
ductio
temp
M
qu'on
les p
gions
le go
L
les p
sur l
Grèc
Ce p
lui a
CAL
fure
quet
anim
323
rive
vait
tion
se t
d'a
I
par
don
l'ét

meaux, les singes, les crocodiles, &c. Ses observations sur les oiseaux fournissent tous les matériaux de nos règles actuelles de l'ornithologie. Sur les poissons il est encore plus étonnant.

La Grèce est entourée de détroits, d'anses, d'îles, de rochers. De tout temps les Grecs se sont livrés avec succès à la salaison. Les pêcheries du Pont-Euxin, de Bysance et de l'Archipel étaient innombrables. Ils paraissent avoir étudié un grand nombre de poissons qui nous sont encore inconnus. Aristote en compte 117 espèces et donne une quantité prodigieuse de particularités sur leurs mœurs qui n'ont pu encore être toutes vérifiées par les modernes.

Il a examiné et suivi la métamorphose des insectes et ses trois degrés : il regarde leur génération comme spontanée. Cette doctrine, admise par toute l'antiquité, n'a pu être réfutée qu'à l'époque où le microscope permit d'observer les germes. Il a connu très bien l'économie des abeilles, des guêpes, des frelons, &c. Il a suivi le développement du poulet dans l'œuf, opération très difficile avant la découverte de la loupe. En ce qui concerne l'homme, son enfance, sa croissance, sa reproduction, il est aussi exact que le comportait la médecine de son temps.

Mais l'influence d'Aristote ne s'est pas restreinte à celle qu'ont dû exercer ses ouvrages. Ses rapports avec les hommes les plus puissants de son siècle l'ont étendue sur de vastes régions et pendant une longue suite d'années. Il avait inspiré le goût des sciences à ALEXANDRE et à ses principaux officiers.

Loin de ressembler aux invasions des peuples barbares chez les peuples civilisés, les conquêtes d'Alexandre répandirent sur les vaincus d'abondantes lumières, et firent refluer vers la Grèce les connaissances et les productions de l'Asie orientale. Ce prince conduisait avec lui plusieurs philosophes qu'Aristote lui avait donnés pour explorer ces pays lointains, notamment CALLISTHENE, qu'il fit mettre à mort dans un de ses accès de fureur. A la suite de ses conquêtes, l'éléphant et le perroquet furent apportés en Grèce, ainsi que le paon, le premier animal qu'on ait montré pour de l'argent. Alexandre mourut 323 ans avant JESUS-CHRIST. Son empire s'étendait depuis les rives de la mer Adriatique jusqu'au delà de l'Indus, et il l'avait fait visiter dans toute son étendue. Il nous reste la relation d'un voyage à l'embouchure de ce fleuve par NEARQUE, où se trouvent décrits pour la première fois la baleine, le tigre et d'autres animaux, le coton, &c.

Les capitaines d'Alexandre démembrement ses états et les partagèrent en trois grands royaumes : celui de Macédoine, dont les souverains, en tyrannisant la Grèce, y ralentirent l'étude des sciences ; celui de Syrie, qui se subdivisa bientôt ;

celui d'Égypte, le plus riche et le plus indépendant des trois, et dont les rois protégèrent toujours les sciences.

PROLOME'E, fils de LAGUS, le premier d'entre eux, avait été élève d'Aristote. Il acheta la bibliothèque de ce philosophe pour fonder celle d'Alexandrie. Ce prince régna depuis l'an 321 jusqu'à l'an 385; il était lettré et celui de tous les capitaines d'Alexandre qui nous a donné la meilleure relation de ses conquêtes. Une foule de savans de toutes les parties de la Grèce furent appelés dans ses états, et pour demeure commune, il leur assigna un palais nommé le *Musée*, où ils étaient libéralement fournis de tout ce qui était nécessaire à leur entretien. A cette occasion, on doit remarquer que les Grecs portèrent alors en Égypte beaucoup plus de connaissances qu'ils n'y en trouvèrent.

Son fils et successeur PROLOME'E PHILADELPHIE, eut pour précepteur un élève d'Aristote, STRATON de Lamprosaque, surnommé le *Physicien*. Il cultivait lui-même l'histoire naturelle et fut le premier prince qui posséda une ménagerie formée d'animaux tirés en partie de l'intérieur de l'Afrique et des Indes.

La possession de tous ces animaux réunis dut être extrêmement favorable aux progrès des sciences naturelles. D'un autre côté, le commerce de l'Inde et celui de l'intérieur de l'Afrique devint immense, et toutes ces marchandises traversaient Alexandrie avant d'être transportées sur les côtes de la Méditerranée. Les naturalistes, établis sur ce lieu de passage, étaient donc là comme à poste fixe pour y faire leurs observations.

Avant la fin de la séance, M. Cuvier revient à Athènes et y reprend l'école du Lycée, continuée par THEOPHRASTE, qu'Aristote lui-même avait désigné comme son successeur.

AD. G.

LITHOTRITIE, &c.

—L'établissement d'une salle spécialement destinée à la lithotritie, tout en fournissant la preuve de la sollicitude de l'administration des hospices pour le soulagement des malades, a pu faire croire que les chirurgiens qui sont à la tête des hôpitaux étaient opposés au procédé du broiement de la pierre. Une telle supposition serait injuste; loin qu'ils puissent être accusés de préventions défavorables, nous les voyons, animés de l'amour de la science, exercer un noble patronage et confier le traitement des malades chez lesquels la lithotritie est praticable, aux jeunes médecins qui se livrent à l'étude de cette méthode. Pendant les cinq derniers mois, six malades

ont été guéris publiquement à l'Hôtel-Dieu, à Saint-Côme et à la Charité ; dans ce nombre se trouvaient deux enfans du sexe masculin, l'un de six ans et l'autre de quatre ; un jeune homme a été délivré de sa pierre en cinq jours à la Charité ; un autre l'a été à Saint Côme en deux séances.

—M. Théodore LECLERCQ vient de publier de nouveaux proverbes dramatiques, Nous avons surtout remarqué parmi les charmantes comédies qui composent ce volume *les Préventions* ou le bon oiseau se fait lui-même, et *la Disgrâce*, où il n'y a pas deux espèces d'antichambre. Nous prédisons à ce nouveau volume un succès égal à celui des précédens. Nous en rendrons compte.

—Les premiers numéros de la *Gazette médicale de Paris* réalisent déjà les espérances qu'on a fondées sur un journal qui a compris les besoins de l'époque médicale actuelle. Plus que toute autre science, la médecine réclame cet esprit de conciliation ou d'éclectisme, qui pénètre partout aujourd'hui, et qui dirige particulièrement les rédacteurs de la *Gazette médicale*.

—*Gustave Adolphe*, tragédie de M. Lucien ARNAULT, a obtenu un succès très honorable à la Comédie-Française.

ANCIEN CANAL.

Les louables efforts que fait présentement la Législature pour améliorer les communications intérieures de la province, ont induit Mr. Hyacinthe St. GERMAIN, arpenteur de Ste. Rose, à nous envoyer le détail suivant d'une découverte qu'il a faite, il y a environ dix-sept ans, sur le côté sud du fleuve St. Laurent.

“ Notre bataillon étant campé, en 1813, au bas du lac St. François, justement au-dessus des rapides de Beauharnois, et presque vis-à-vis du Côteau du Lac, je rodais un jour dans les bois, en quête de gibier, lorsque je trouvai, non loin du rivage, un ancien canal, ou grand fossé dégradé, passant par un terrain bas et marécageux, couvert ça et là de pins ou de sapins rabougris. Cette savanne s'étendait au-delà de la portée de ma vue. Ce canal, qui n'est pas exactement parallèle aux rapides, va du sud-ouest au nord-est, se rapprochant de plus en plus de la direction de l'Est, à mesure qu'il descend à peu près en ligne droite. Il paraît qu'il a été fait il y a très longtemps, pour joindre les eaux du lac St. François à celles de la rivière de Beauharnois, qui se décharge au-dessous des Cascades ; mais si ce fut afin d'éviter les rapides, où les Français n'avaient point d'écluses, et où la navigation était difficile, lente et dangereuse, ou afin de fournir plus d'eau pour les moulins érigés ou à ériger sur la dite rivière de Beauharnois, c'est ce

que je ne saurais dire. Il est étonnant que je n'aie pu obtenir aucun renseignement des habitans de l'endroit, concernant cet ouvrage, que j'ai suivi longtems sans en pouvoir trouver le bout."

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE.

A l'Assemblée tenue hier au soir, au vieux Château, il a été présenté une petite collection de fossiles qui avait été envoyée du township de Shipton.—Il y a été lu une description intéressante d'une petite tribu de sauvages appelés *Têtes de Boule*, qui habitent les bois et les marais situés vers les sources de la rivière St. Maurice. Cette tribu ne se compose pas de plus de quinze ou vingt familles, et quoiqu'elle réside dans les limites du Bas-Canada, elle est restée dans le dernier état de la barbarie.—On y a continué la description populaire des plantes et des arbrisseaux les plus communs du Bas-Canada, commencée et continuée à diverses assemblées précédentes. Après l'exhibition de divers échantillons intéressants, on y a donné la description du sucre d'érable, et indiqué les propriétés qui le distinguent du sucre de cannes.—Enfin, on y a lu un mémoire sur ce qu'on appelle les *Noirceurs* du Canada, et nommément sur celles du 16 Octobre 1785, et du 3 Juillet 1814. La première s'est fait remarquer principalement à Québec (et à Montréal), et la dernière dans le Golfe et sur les côtes de Terre-Neuve, où, pendant une partie du jour, l'obscurité fut aussi grande que celle qu'il fait à minuit, lorsqu'il n'y a pas de lune.

(Star.)

RÉGISTRE PROVINCIAL.

Décès:—À Montréal, le 16 de Mars dernier, à l'âge de 65 ans, François Amable TROTTIER DESRIVIÈRES, Ecuyer, Négociant, Juge de Paix et Lieutenant Colonel du premier bataillon de la milice de Montréal;

Le même jour, à Québec, Julie Louise Antoinette, enfant de G. B. FARIBAVLT, écriv. Avocat, âgée de 4 ans;

À Montréal, le 18, Mr. Jean Bte. TRIBOTTE dit L'AFRICAIN, âgé de 78 ans et quelques mois;

À Québec, le 19, dans un âge avancé, Dame Louise Philippe BADELART, Veuve de feu l'honorable J. A. PANET, Orateur de la Chambre d'Assemblée.

À Montréal, le même jour, Madame Veuve Marie MAJOR, ancienne accoucheuse, âgée de 95 ans;

À la Pointe Olivier, le 21, *Ovide Malvina*, enfant d'Eustache SOUFRAS, écuyer, âgée de deux mois;

Le même jour, (noyé en traversant la Rivière des Prairies), Mr. Dominique DUBOIS, de Lachenaie, fils cadet de Pierre Dubois, Ecuyer, Négociant de Montréal.

Commissionés:—Mr. Remi GODIN DE LAPOTHERIE, Notaire Public.

ERRATUM:—Dans le dernier numéro, à la première page, ligne 23 et 24 de l'*Histoire du Canada*, lisez comme suit: «quoiqu'il ne tint qu'à Montcalm de combattre le général anglais avec des forces supérieures, au moins du côté du nombre,»

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX. 15 AVRIL 1830. NUMERO XX.

HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION.)

Avant que les troupes se missent en marche, M. de Vaudreuil adressa aux capitaines de milice du gouvernement de Québec, une circulaire dans laquelle il leur disait, que depuis le commencement de la dernière campagne, il avait toujours déploré la situation où les malheurs de la guerre avaient mis les habitans du gouvernement de Québec; que le mauvais traitement qu'ils avaient éprouvés de la part des commandans anglais, et en particulier du général Murray, joint à leur zèle pour le service du roi, et à leur attachement pour leur pays natal, avait augmenté le désir qu'il avait toujours eu de reprendre Québec; que c'était dans cette vue qu'il avait préparé toutes les choses nécessaires à un siège, et assemblé une puissante armée composée de troupes réglées, de miliciens et de sauvages, dont le zèle et l'ardeur lui promettaient un succès presque certain; que pour le bien du service, qui exigeait sa présence à Montréal, il avait remis le commandement en chef au chevalier de Lévis, dont le zèle et l'habileté leur étaient bien connus; qu'enfin il avait reçu l'assurance d'un prompt et puissant secours de France."

Cette puissante armée, dont parlait M. Vaudreuil, ne se composait que d'environ sept mille hommes, moitié troupes réglées, et moitié Canadiens et sauvages, et elle était très peu munie d'artillerie de siège. Malgré cela, l'entreprise contre Québec était, suivant nous, ce que les Français avaient de mieux à faire dans les circonstances où ils se trouvaient, et surtout dans l'attente où ils étaient de l'arrivée prochaine des secours qu'on leur avait fait espérer. La reprise de la capitale remettait tout le gouvernement de Québec sous la domination française, et mettaient les Anglais dans la nécessité d'assiéger de nouveau la place, en supposant qu'ils fussent entrés les premiers dans le St. Laurent: dans le cas contraire, les renforts de France trouvaient, à leur arrivée, où se loger et se poster avantageuse-

ment, ou des troupes prêtes à leur aider à se rendre maîtres de Québec, supposé que le siège de cette place eût traîné en longueur, ou eût été converti en blocus.

Vers le milieu d'avril (1760.) le fleuve s'étant débarrassé des glaces, dans les environs de Montréal, on fit venir les frégates, les navires et autres bâtimens, qui avaient hiverné à Sorel et ailleurs, afin d'y embarquer les troupes, l'artillerie, les munitions et les vivres. Le 17, le chevalier de Lévis fit partir M. de la Pause, aide-maréchal général des logis, pour aller reconnaître les endroits propres au débarquement des troupes, et faire préparer à Jacques-Cartier et aux environs, tout ce qui était nécessaire pour que l'armée fût en état de marcher de suite en avant.

Les bateaux portant les troupes furent mis à l'eau le 20 et le 21; les frégates et les bâtimens de transport les suivirent de près. Les bateaux arrivèrent à la Pointe aux Trembles le 24, et les plus gros vaisseaux le lendemain. En arrivant à l'entrée du gouvernement de Québec, on trouva le fleuve encors plein de glaces; ce qui joint au grand froid qu'il faisait, semblait devoir arrêter l'armée. Mais le chevalier de Lévis sentant combien il importait d'arriver devant Québec avant que les Anglais fussent instruits de sa marche, fit surmonter tous ces obstacles. M. de la Pause fut envoyé en avant, pour voir jusqu'où l'on pourrait aller en bateaux, et reconnaître la position des Anglais, qu'on savait avoir établi des postes depuis la ville jusqu'à l'embouchure de la rivière du Cap Rouge, dont ils gardaient le passage. Il ne parut pas possible de tenter avec succès le passage au bas de cette rivière, ni de faire un débarquement entre le Cap Rouge et Québec. Il fut donc résolu qu'on gagnerait l'intérieur des terres, et qu'on traverserait la rivière du Cap Rouge à deux lieues de son embouchure, pour, après avoir passé par la Vieille Lorette, et traversé les marais de la rivière de la *Suette*, retomber dans le grand chemin et s'emparer des hauteurs de Ste. Foy.

On descendit, le 26, jusque vis-à-vis de St Augustin, dans les bateaux, qu'on traîna à terre sur la glace, et qu'on laissa dans l'endroit avec une garde, et les troupes s'acheminèrent avec une partie des vivres et des munitions et trois pièces de canon.

M. de Bourlamaque fut envoyé en avant avec un détachement de l'artillerie, les grenadiers et les sauvages, pour construire des ponts sur la rivière du Cap Rouge, et avertir quand il serait temps que l'armée se mit en mouvement.

Vers 2 heures de l'après midi, sur l'avis que reçut le général français qu'il y avait deux ponts de jettés sur la rivière du Cap Rouge, l'armée se mit en mouvement, et M. de Bourlama-

que eut ordre de traverser la rivière, et de s'emparer des maisons qui couvraient le passage. La partie de l'armée qui arriva la dernière ne put traverser la rivière que durant la nuit, à la lueur des éclairs qui se succédaient à courts intervalles. Ayant appris que les Anglais s'étaient retirés de l'Ancienne Lorette à Ste. Foy, le chevalier de Lévis envoya à M. de Bourlamque ordre de se porter en avant autant qu'il le pourrait sans se compromettre, et fit avancer les brigades à mesure qu'elles avaient traversé; mais l'artillerie n'ayant pu passer durant la nuit, il fut contraint d'attendre jusqu'à dix heures du matin pour la faire marcher ensemble à l'ennemi, qu'il se proposait d'attaquer de suite. Après avoir reconnu sa position, il ordonna à M. de La Pause de faire avancer l'armée, pour qu'elle pût se former, après avoir traversé la Suette.— Mais voyant les Anglais se renforcer et occuper tous les endroits accessibles, et ne pouvant faire déboucher son armée qu'à travers des bois marécageux, ni la former ensuite que sous le feu de leur artillerie et de leur mousqueterie, il résolut d'attendre la nuit pour avancer et les tourner par leur gauche.

Leur détachement de Ste. Foy eût été tourné en effet et très probablement taillé en pièces, sans un incident des plus singuliers. Un canonier étant tombé à l'eau en voulant sortir de sa chaloupe, vis-à-vis de St. Augustin, un glaçon se rencontra sous sa main : il y grimpa, et se laissa aller gré du flot. Il fut porté ainsi jusqu'auprès de l'île d'Orléans et ramené devant Québec par le reflux. La sentinelle ayant aperçu un homme sur un glaçon, cria au secours. On court au malheureux, et on le trouve sans mouvement. Son uniforme l'ayant fait reconnaître pour un soldat français, on se détermine à le porter chez le gouverneur, où la force des liqueurs spiritueuses le rappelle un moment à la vie, et il recouvre assez de voix pour dire que l'armée du chevalier de Lévis est aux portes de la ville. Le général Murray expédie un ordre à la garde avancée de rentrer dans la place en toute diligence; ce qu'elle fit, après avoir mis le feu à l'église de Ste. Foy, où il y avait un dépôt d'armes.

Dès que le feu fut aperçu, les gardes avancées, les grenadiers et la cavalerie eurent ordre d'avancer. Le corps d'armée suivit les avant-gardes, mais ne les joignit qu'à l'entrée de la nuit, près d'une maison fortifiée, d'où les Anglais tirèrent quelques coups de canon avant de l'abandonner.

M. de Lévis avait compté pouvoir aller prendre position de suite à l'ance du Foulon; mais le 28 au matin, ayant vu les Anglais, sortis de la place, s'avancer en force pour reprendre les redoutes qu'ils avaient abandonnées pendant la nuit,

et n'ayant pas de troupes à portée de soutenir les gardes qu'il y avait placées, leur fit donner l'ordre de la retraite. Il avait précédemment envoyé à l'armée l'ordre de se resserrer en avançant. Les ordres pour les positions sur le champ de batailles furent donnés avec une promptitude et une présence d'esprit qui nous paraissent faire beaucoup d'honneur au général français, dans les circonstances où il se trouva. La troisième des brigades qui devaient former la droite, débouchait encore, lorsque les Anglais, qui étaient formés, se mirent en mouvement pour les charger avec vingt-quatre pièces d'artillerie. M. de Lévis fit aussitôt reculer les deux premières brigades à l'entrée du bois qui était derrière, en attendant que les autres fussent formées et pussent les soutenir ; ce qui s'exécuta dans le plus grand ordre, quoique sous le feu du canon et de la mousqueterie des Anglais. Pendant que la dernière brigade se formait, les Anglais marchèrent à la droite des Français, où les grenadiers occupaient la redoute dont il vient d'être question. Ces derniers furent forcés d'abandonner leur position ; la brigade se retira un peu pour achever de se former, et remarqua aussitôt en avant pour soutenir les grenadiers qui se remparèrent de la redoute. M. de Bourlamaque en arrivant à l'aile gauche, où il devait commander, fut blessé et eût son cheval tué sous lui. Le chevalier de Lévis passa à cette aile pour y donner ses ordres, et repassa ensuite à la droite, entre les deux armées. Il s'était proposé de charger, les Anglais en flanc avec les brigades de la Reine et de Roussillon, qui débordaient les hauteurs dont ils s'étaient emparés ; mais en conséquence d'un ordre mal rendu par un officier, la brigade de la Reine alla se poster derrière la gauche, où elle devenait inactive. Il prit sur le champ la résolution d'exécuter son mouvement avec le seul régiment de Roussillon, et le fit si à propos et si vigoureusement, que l'aile gauche des Anglais fut enfoncée en un instant. Le désordre se communiqua promptement à l'aile droite, et toute l'armée de Murray fut forcée de reculer précipitamment, laissant sur le champ de bataille ses morts, ses blessés et toute son artillerie.

Le combat, ou la bataille de Ste. Foy, comme nous croyons pouvoir l'appeler, dura environ deux heures. Les Français et les Anglais y montrèrent une ardeur et une bravoure à peu près égales. La perte des premiers en tués et en blessés fut de 800 à 900 hommes, et celle des Anglais de 1000 à 1200, sans compter un nombre assez considérable de prisonniers.* Cette perte aurait sans doute été beaucoup plus considérable, si le régiment de la Reine eût été à son poste et eût chargé avec celui de Roussillon, et si les troupes françaises n'eussent pas

été ex
ards.
du cô
çais ;
ze cer
autres
Qu
ce qu
préter
de bat
mes p
La
des F
n'eut
fence
valie
jour
que l
les a
sieur
il ét
avait
pas
et le
et à
leur

No
cett
une
sys
rée

ch
le

hu
en
M
di
gé

été excédées de fatigues, au point de ne pouvoir suivre les fuyards. Le nombre des combattans était d'environ quatre mille du côté des Anglais, et d'environ six mille de celui des Français; mais suivant les mémoires de M. de Lévis, environ quatorze cents de ces derniers n'eurent point de part à l'action, entre autres le régiment de la Reine et la cavalerie.

Quant aux sauvages, ils s'étaient retirés avant le combat; ce qui prouve la fausseté de l'assertion de Mr. Smith, qui prétend que la plupart des Anglais blessés laissés sur le champ de bataille furent abandonnés par les Français comme des victimes pour assouvir la rage de leurs barbares alliés.

La défaite du brigadier Murray fut le dernier triomphe des Français en Canada. Rentré dans Québec, ce général n'eut rien de plus pressé que d'augmenter ses moyens de défense, en garnissant les ramparts de canons, en élevant des cavaliers et autres ouvrages extérieurs. Le soir du même jour (28 Avril,) il émana un ordre général, portant que quoique la journée eût été malheureuse pour les armes britanniques, les affaires n'étaient pas dans un état désespéré; qu'ayant plusieurs fois éprouvé la bravoure des troupes qu'il commandait; il était persuadé qu'elles s'efforceraient de regagner ce qu'elles avaient perdu; qu'une flotte amenant des renforts ne pouvait pas tarder à arriver; qu'en conséquence il exhortait les officiers et les soldats à supporter patiemment les fatigues d'un siège, et à en affronter bravement les dangers, comme les y obligeait leur devoir envers le roi, la patrie et eux-mêmes.

(A continuer.)

SYSTEME DU MONDE.

Nous entendons par système une supposition; ensuite, quand cette supposition est prouvée, ce n'est plus un système, c'est une vérité. Cependant nous disons encore par habitude le système céleste, quoique nous entendions par là la position réelle des astres.

Je crois avoir cru autrefois que PYTHAGORE avait appris chez les Chaldéens le vrai système céleste; mais je ne le crois plus. Cependant NEWTON, GREGORY et KELL font

* Raynal exagère sans doute, en disant que les Anglais laissèrent dix-huit cents des leurs sur le champ de bataille; mais Mr. Smith exagère encore plus et plus improbablement, quand, portant la perte du général Murray à mille hommes, il dit que les Français avouaient en avoir perdu dix-huit cents.

† Pour un motif ou pour autre, Mr. Smith diminue d'un quart l'armée du général Murray, et augmente du double celle du chevalier de Lévis.

honneur à Pythagore et à ces Chaldéens du système de COPERNIC; et en dernier lieu, M. LE MONNIER est de leur avis. J'ai la hardiesse de n'en être plus. Une de mes raisons, c'est que si les Chaldéens en avaient tant su, une si belle et si importante découverte ne se serait jamais perdue; elle se serait transmise de siècle en siècle, comme les belles démonstrations d'ARCHIMEDE.

Une autre raison, c'est qu'il fallait être plus profondément instruit que ne l'étaient les Chaldéens, pour contredire les yeux de tous les hommes et toutes les apparences célestes; qu'il eût fallu non seulement faire les expériences les plus fines, mais employer les mathématiques les plus profondes, avoir le secours indispensable des télescopes, sans lesquels il était impossible de découvrir les phases de Vénus, qui démontrent son cours autour du soleil, et sans lesquels encore il était impossible de voir les taches du soleil, qui démontrent sa rotation autour de son axe presque immobile.

Une raison non moins forte, c'est que de tous ceux qui ont attribué à Pythagore ces belles connaissances, aucun ne nous a dit positivement de quoi il s'agit. DIOGENE de Laërce, qui vivait environ neuf cents ans après Pythagore, nous apprend que, selon ce grand philosophe, le nombre UN était le premier principe, et que de DEUX naissent tous les nombres; que les corps ont quatre élémens, le feu, l'eau, l'air et la terre; que la lumière et les ténèbres, le froid et le chaud, l'humide et le sec, sont en égale quantité; qu'il ne faut point manger de fèves; que l'âme est divisée en trois parties; que Pythagore avait été autrefois *Ætalide*, puis *Euphorbe*, puis *Hermitime*, et que ce grand homme étudia la magie à fond. Notre Diogène ne dit pas un mot du vrai système du monde attribué à ce Pythagore; et il faut avouer qu'il y a loin de son aversion prétendue pour les fèves aux observations et aux calculs qui démontrent aujourd'hui le cours des planètes et de la terre.

Le fameux EUSEBE, évêque de Césarée, dans sa *Préparation évangilique*, s'exprime ainsi: Tous les philosophes prononcent que la terre est en repos; mais PHILOLAUS le péripatéticien pense qu'elle se meut autour du feu, dans un cercle oblique, tout comme le soleil et la lune." Ce galimatias n'a rien de commun avec les sublimes vérités que nous ont enseignées Copernic, GALILEE, KEPLER, et surtout Newton,

Quant au prétendu ARISTARQUE de Samos, qu'on dit avoir développé les découvertes des Chaldéens sur le cours de la planète de la terre et des autres planètes. il est si obscur, que WALLIS a été obligé de le commenter d'un bout à l'autre pour tâcher de le rendre intelligible. Il est même fort douteux que le livre

attribu
plus su
contrai
tulé: J
que les
connai
autour

Mai
Coper
tres.

Cléan
REN
ment

Je re
vague
les au

dans l
Lisez
trouve

le vér
N'e
Trois

vent
vent p
grand

nètes.
tance
l'inve

fonda
ouver

Par

O
Les
mir.

ce m
voilà
com

plus
c'est
c'est

attribué à cet Aristarque de Samos soit de lui: il doit être d'autant plus suspect que PLUTARQUE l'accuse d'avoir été de l'opinion contraire. Voici les paroles de Plutarque, dans son fatras intitulé: *La Face du rond de la Lune*, Aristarque le Samien disait que les Grecs devaient punir CLEANTHE de Samos, lequel soupçonnait que le ciel est immobile, et que c'est la terre qui se meut autour du zodiaque en tournant sur son axe.

Mais, me dira-t-on, cela même prouve que le système de Copernic était déjà dans la tête de ce Cléanthe et de bien d'autres. Qu'importe qu'Aristarque le Samien ait été de l'avis de Cléanthe le Samien, ou qu'il ait été son délateur, comme SKERER a été le délateur de Galilée? Il résulte toujours évidemment que le vrai système d'aujourd'hui était connu des anciens.

Je réponds que non; qu'une très faible partie de ce système fut vaguement soupçonnée par quelques têtes mieux organisées que les autres. Je réponds qu'il ne fut jamais reçu, jamais enseigné dans les écoles; que ce ne fut jamais un corps de doctrine. Lisez attentivement cette *Face de la Lune* de Plutarque; vous y trouverez, si vous voulez, la doctrine de la gravitation; mais le véritable auteur d'un système est celui qui le démontre.

N'envions point à Copernic l'honneur de la découverte. Trois ou quatre mots détachés dans un vieil auteur, et qui peuvent avoir quelque rapport éloigné avec son système, ne doivent pas lui enlever la gloire de l'invention. Admirons la grande règle de Képler, que les carrés des révolutions des planètes autour du soleil sont proportionnels aux cubes de leurs distances. Admirons encore davantage la profondeur, la justesse, l'invention du grand Newton, qui seul a découvert les raisons fondamentales de ces lois inconnues à toute l'antiquité, et qui a ouvert aux hommes un ciel nouveau.—(*Dict. Phil.*)

TRAITE' DU DROIT PENAL.

Par M. P. ROSSI, professeur de droit romain à l'Académie de Genève.

On a fait dériver le droit de punir de sources très diverses. Les uns, à vrai dire, repoussent volontiers ce mot *droit de punir*. Un droit! disent-ils, c'est de l'idéologie pure que ce mot. On fait ce qui est utile au plus grand nombre, et voilà tout; on frappe, on retranche les individus nuisibles, comme on émonde un arbre pour qu'il en croisse plus verd et plus fort. La loi de l'homme, comme nous l'avons enseigné, c'est de chercher son plus grand plaisir; la loi de la société, c'est de chercher son bien-être, de prendre ses aises; et comme

tout s'accorde dans notre système ; nous avons démontré également que le grand plaisir, ou, si l'on veut, le plus grand bien de chacun, était dans le plus grand bien du plus grand nombre. Que si quelqu'un ne le cherche pas là, qu'il entende son plaisir autrement, nous le châtions afin qu'il nous laisse en paix.

On reconnaît là la doctrine célèbre de M. BENTHAM, héritier d'Epicure ; avant de passer par les mains pures de M. Bentham, cette doctrine avait fait son chemin, ne l'oublions pas, à travers les temps les plus corrompus de l'histoire ; elle y a été pratiquée avec plus de rigueur, car elle a produit des crimes, et M. Bentham compte un peu ramener l'âge d'or avec elle. Ya-t-il un bien, y a-t-il un mal absolu ? Questions vaines, disent les partisans de M. Bentham ; dans ce monde, il y a avant tout le bien-être de la majorité. C'est le fondement de la loi. Malheur à ceux qui y mettront obstacle, car c'est pour eux qu'il faut dresser des échafauds, si on les conserve, et qu'il faut réserver les bagnes, bien que nous n'aimions guère les bagnes, ce qui est une question à part. Il semble que les utilitaires, comme on le voit, aient pris au sérieux la maxime un peu subalterne, *primo vivere*, vivre d'abord, et chercher après, par pure curiosité, le comment et le pourquoi.

Ce qui les a trompés, sans doute, c'est qu'à la pratique du bien, de l'ordre, enfin, est attaché, même dans le cercle étroit de ce monde, ce qu'ils appellent l'utile ; ils ont conclu qu'utile et juste pouvaient se prendre l'un pour l'autre. C'est un peu là leur excuse, quoique, dans leur insouciance des principes, ils ne l'expriment bien nettement nulle part. Mais ne disputons pas sur les mots : utile veut dire le bien-être matériel, ou ne signifie rien du tout. Car, si l'on prétend disputer, distinguer, en venir à des finesses de langage, faire rentrer l'utile dans le juste, ce n'était pas la peine d'écrire de gros livres sur une question de grammaire, d'élever une école, de traiter ses adversaires d'insensés et d'esprits étroits. Maintenant, quel est l'homme de bon sens, à commencer par M. Bentham, qui ne frémirait pas des conséquences rigoureuses de son système ? Tout le monde a lu le *Lépreux de la cité d'Aoste* ; il n'est personne qui n'ait été profondément ému en le lisant. Ce malheureux vit dans une épouvantable solitude, parce que le gouvernement craint pour les autres la contagion de son mal. Assurément, s'il y a une mesure d'utilité générale, impérieusement commandée, c'est d'arrêter cette horrible contagion. Mais un lazaret ne ferme pas si bien que la peste n'en puisse sortir. Ne laissez donc pas à ce malheureux le dernier asile

que lui accorde une commisération mal entendue ; il est plus sûr qu'il meure ; demandez-le plutôt à un médecin : qu'il meure donc de la main des utilitaires, ou bien les voilà inconséquens.

Qu'ils ne demandent pas le crime de ce malheureux. Son crime, c'est d'être un péril pour la société. Ils n'en reconnaissent pas d'autre. Il n'est pas nécessaire d'épuiser contre ce terrible système les argumens sous lesquels il est tombé tant de fois ; c'est la domination du matérialisme.

Cependant, nous avons hâte de le dire, aucun des hommes qui ont propagé ces doctrines de notre temps n'ont ni accepté ni même entrevu les redoutables conséquences qu'elles portent avec elles. Ils sont pour la plupart des hommes dévoués à la cause de l'humanité, des esprits indépendans, irrités seulement des prétentions hypocrites qui se glissent dans les systèmes opposés. Nous hésitons aujourd'hui surtout à les attaquer quand la mort vient de frapper un de leurs défenseurs les plus distingués, M. DUMONT de Genève. Il est mort en méditant sur le bien qu'il pourrait faire aux hommes par ses travaux. Il aura la récompense de ses erreurs, parce qu'elles lui ont été inspirées par de nobles sentimens. M. ROYER-COLLARD a dit, en parlant de LEIBNITZ : " Ses erreurs doivent être comptées au nombre des titres de l'intelligence humaine. " On peut dire de M. Dumont que ses livres, tout pleins de principes périlleux, exposés avec art par un esprit habile, sont pour lui des titres à la reconnaissance publique, car il a voulu le bien, et il l'a voulu comme peu le veulent, avec persévérance et avec courage.

Un autre système sur lequel on a voulu fonder le droit criminel, c'est celui qui établit que la société se défend comme un individu, pour son propre compte, et qu'elle peut tout faire pour sa conservation. Ce n'est pas, comme chez les utilitaires, la loi faite au profit du plus grand nombre ; c'est quelque chose de plus subtil, ou de plus confus si l'on veut. C'est une personnification toute mystique, une abstraction qui dit, comme LOUIS XIV ; *l'état, c'est moi*. A entendre quelques auteurs de définitions du corps social, on le prendrait volontiers pour un grand animal qui vit de sa propre vie, et qui est armé pour sa conservation d'une foule de droits tout à fait étrangers aux relations des hommes entre eux. Après tout cependant, la société n'est pas autre chose qu'une collection d'hommes qui reconnaissent chacun le devoir d'être juste envers les autres, même à ses dépens. Serait-il donc vrai que ces devoirs ne fussent plus obligatoires pour nous, quand ils l'étaient pour chacun ? On ne peut pas l'admettre un seul moment. Il est bien vrai qu'un parterre a dans son ensemble plus d'esprit que



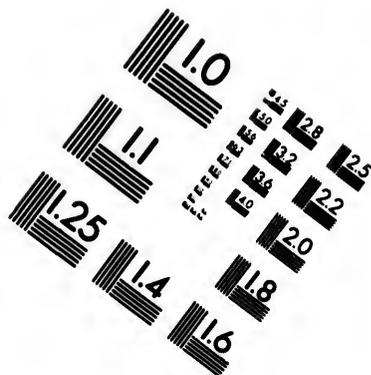
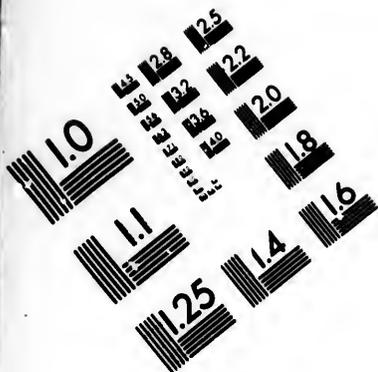
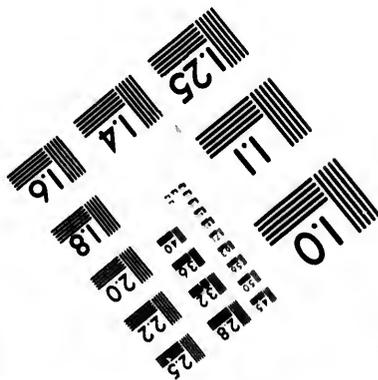
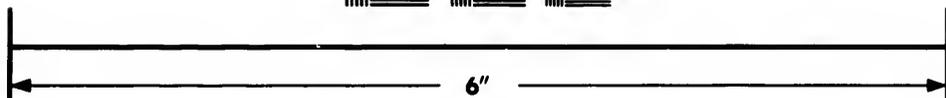
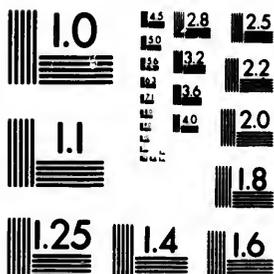


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N. Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25
28

01
02
03
04
05
06
07
08
09
10
11
12
13
14
15
16
17

chaque individu qui le compose; mais il n'est pas tout à fait aussi certain que vingt personnes, par le seul fait de leur réunion, se trouvent subitement plus de droits et moins de devoirs que seul à seul, ou plutôt qu'elles soient affranchies de tout devoir, c'est-à-dire pouvant ne consulter que leur intérêt. C'est le système de l'utilité moins sa franchise, avec un petit entortillage philosophique de plus.

On a dit enfin : Mais la société exerce paisiblement le droit de défense individuelle, elle régularise ce qui serait trop violent. Voyons cependant s'il est bien question de la défense privée dans l'administration de la justice. Un homme est tué au coin d'un bois; les tribunaux font saisir l'assassin, et le condamnent à mort. Direz-vous qu'ils défendent celui qui a été frappé ? Il est dans son cercueil depuis six mois. La justice publique exerce si peu le droit de défense individuelle, que quand un assassin est blessé, rendu incapable de nuire par celui qu'il attaquait, elle vient le prendre, le guérir, et le frappe une seconde fois pour son crime.

C'est qu'en effet, comme M. Rossi le démontre avec une clarté merveilleuse, après avoir réfuté les systèmes dont nous venons de parler, c'est qu'en effet la mission de la justice humaine est plus haute et plus noble que tout cela. Ce n'est ni plus ni moins qu'une portion de l'œuvre de la Providence elle-même qu'elle remplit ici-bas. Dans des limites plus étroites, elle punit comme Dieu punit; la peine du coupable, la peine proportionnée au délit moral, ou plutôt n'excédant jamais cette mesure, sous quelque prétexte que ce puisse être. Mais doit-elle punir tous les délits moraux ? Non certes; car qui ne voit qu'elle n'est là que pour protéger le libre développement, le développement régulier de tous les membres de la cité ? Elle doit respecter la liberté de l'individu quand ses fautes ne peuvent retomber que sur lui-même; car c'est le rapport des hommes entre eux qu'elle est chargée de maintenir paisible, et pour y arriver, elle emprunte, pour ainsi dire, à la Providence la portion de châtement légitime qui devient nécessaire pour le maintien de l'ordre.

On le voit, la règle de la justice humaine, c'est le rapport du délit à la peine qu'elle ne peut jamais excéder quand elle frappe; sa limite pour agir, pour frapper, c'est l'utilité sociale qui peut en résulter; quand l'utilité dit *c'est assez*, le reste du châtement c'est Dieu qui l'infligera. Ainsi la société n'est plus hors loi morale, comme dans les théories dont nous parlions tout à l'heure; elles sont à l'aise et dans le vrai; on n'y voit plus ce contraste choquant d'une législation brutale régissant des êtres moraux. A la longue, la foule elle-même comprend

quoique confusément, le principe de la législation pénale qui la régit. Si elle n'y voit que le droit du plus fort, du plus grand nombre, érigé en dogme, elle sent je ne sais qu'elle hostilité contre la loi qui lui fait prendre intérêt au coupable, et fait presque moins redouter à chacun de le devenir. Le législateur doit faire comme Moïse : c'est sur la montagne sainte qu'il doit aller chercher les tables de sa loi. On raconte que le drame des *Brigands*, de SHILLER, excita une foule de jeunes Allemands à aller attendre les passans sur les grandes routes ; c'est que Shiller avait montré la société comme une force égoïste et violente, et qu'il avait excité par là contre elle une sorte de mépris et de colère qui pousse quelquefois au crime.

On aurait tort de craindre que M. Rossi se soit égaré dans les applications, en descendant de si haut. Il faut avoir foi dans les conséquences des principes que l'intelligence ne peut pas méconnaître. Il faut, il est vrai, beaucoup de force et de sagacité d'esprit pour suivre la route de ces principes à travers la complication des faits ; on craint quelquefois de ne plus les retrouver, de ne les pouvoir suivre. Mais qu'on se confie hardiment à eux : il en est comme de ces fleuves qui dans leur cours cheminent un moment sous la terre, et qui en resortent à quelques pas aussi purs et aussi brillants qu'à leur source.

Entre les questions traitées par M. Rossi, la tentative occupe une assez grande place non sans raison. Il a tracé avec beaucoup de netteté les divers degrés de culpabilité qui s'y rencontre. C'est une alyse délicate, et pourtant pleine de réalité, de ce qui se passe au fond de la conscience de l'homme qui commence l'exécution d'un crime. Un crime ne s'accomplit pas tout à la fois, en une seconde, d'un seul coup. Il y a comme des pas de géant à faire dans ces momens rapides de lutte entre la conscience et la passion. Chaque pas change la nature de la culpabilité : le bras levé n'est pas encore le coup frappé, il n'y a pas encore là un meurtrier. Qu'il s'arrête de lui-même où qu'on l'arrête, sans doute la loi doit en faire la différence ; mais le crime est imparfait dans les deux cas.

Cependant notre Code pénal dit (art. 2) *toute tentative est considérée comme le crime même*. C'est plus tôt dit et plus tôt fait sans doute ; on donne par là moins d'embarras aux tribunaux. Toute la raison que donne M. TREILHARD de cet article de la loi, c'est que l'auteur de la tentative a commis le crime autant qu'il était en lui de le commettre. Sans doute les probabilités sont pour le législateur, mais envoyer à l'échafaud, sur quelque probabilité que ce soit, est un peu leste. Qui sait les saintes terreurs qui veillent entre le moment où l'arme est levée et celui où elle donne la mort ?

On voyait, il y a quelques années, dans une église de Rome,

de longues tresses de cheveux noirs attachées à la muraille, par la pointe d'un poignard. Ces cheveux étaient ceux d'une jeune fille qui, dans un accès de jalousie, allait frapper son amant d'un coup de poignard, quand subitement elle crut voir l'image d'une sainte qui la retenait. Toute pleine d'une religieuse terreur, elle coupa ses cheveux, accourut les suspendre auprès de l'autel, et se jeta dans un couvent.

Ainsi, toujours des voix de plus en plus terribles détournent l'homme du crime quand le moment approche. Si la pente devient plus rapide à mesure qu'il avance, la force qui le retient s'accroît aussi. Qu'on ne renferme donc pas, pour faciliter l'administration de la justice, des degrés de crime si divers dans une formule grossière. M. Rossi insiste pour que des adoucissements soient apportés à nos lois sur ce point. On en sentira tôt ou tard la nécessité.

Chaque nuance de la vérité négligée amène bientôt un mal. En pratique, et les tribunaux le savent, la loi qui devrait retenir les coupables, les excite en ce cas à accomplir le crime. Quand ils sentent qu'il n'y a plus de grâce pour eux, puisque la peine sera la même, ils veulent recueillir le fruit du crime.

Nous voudrions nous arrêter plus long-temps sur le livre de M. Rossi ; mais il n'est pas possible de résumer une série d'idées si habilement et si finement déduites les unes des autres, sans leur ôter ce qu'elles ont d'originalité, de force et d'étendue. X.

FRAGOLETTA.—NAPLES ET PARIS 1799,

PAR M. DELATOCHE.

Il y a deux choses à considérer dans ce livre, la fable du roman et l'époque historique dans laquelle l'auteur l'a encadrée. L'idée première de l'ouvrage, c'est à dire la nature même du personnage principal que M. Delatouche a mis en scène, cet être équivoque qu'il appelle *Fragoletta*, cette même personne qui affecte tour à tour l'un et l'autre sexe, devait paraître une conception neuve et hardie. Traduire au sein des réalités de nos mœurs modernes une des fantaisies de la sculpture antique, esquissée déjà, il est vrai, par la poésie élégante d'Ovide, mais sans quitter le domaine de la mythologie, cela pouvait sembler un tour de force, une de ces témérités qui ne peuvent être heureuses qu'à force de talent, et le succès l'avait justifiée. Mais l'imagination et l'esprit fabricans de notre siècle vont si vite qu'il n'y a pas de conception si audacieuse qui le lendemain matin ne se trouve dépassée.

Le bicéphale, *Ritta-Cristina* est venu au monde, et voilà qu'il passe par la tête d'un journaliste de nous raconter les passions et l'histoire morale de cet être double ; et pour que rien ne manque au roman, il arrange le mariage de Ritta-Cristina avec les jumbeaux siamois. Aussitôt d'autres écrivains ramassent le gant, et adressent des lettres aux journaux pour prendre date, et réclamer la priorité de l'invention. Et comme, depuis encore, il a plu à la nature de faire naître le tricéphale, Pierre, Paul et Jean, de Harlem, Dieu sait où s'arrêteront nos littérateurs en quête de monstruosité, à la suite de M. Geoffroy St-Hilaire.

Le véritable talent est inséparable de ce tact qui sait reconnaître les limites où l'art doit s'arrêter, même dans ses tentatives les plus hardies. La *Fragoletta* de M. Delatouche, cette jeune fille qui a tous les goûts et l'allure résolue d'un jeune garçon, n'a rien dans ses bizarreries qui passe la vraisemblance. On peut regretter que l'auteur ait esquivé une des difficultés de son sujet, en supprimant la transition nécessaire entre l'état de libre innocence où il nous montre d'abord la petite fille, et l'ironie passionnée qui caractérise ensuite le jeune homme. Toutefois le mystère qui entoure *Fragoletta* et l'espèce de fatalité qui pèse sur elle, ont excité au plus haut degré la curiosité des femmes. Aussi plusieurs éditions de l'ouvrage ont déjà constaté sa réussite complète.

Que si nous passons à l'intérêt historique, il ne le cède en rien à l'intérêt romanesque. L'auteur a mis en regard la révolution de Naples en 1799, et le 18 brumaire, qui livra la révolution française aux mains d'un soldat. D'un côté, le roi Ferdinand, véritable Cassandre couronné, jouant devant ses sujets le rôle de Polichinelle ; la reine Caroline, se partageant entre des amours impudiques et des vengeances sanguinaires ; l'amiral Nelson déshonorant ses victoires par la lâche exécution du vieux Caracciolo ; le fanatisme des *Iazzaroni* mis en jeu par le cardinal Ruffo ; la malheureuse tentative des patriotes et le jeune Hector Caraffa, s'écriant avec ses camarades proscrits ; " Pauvre terre de Naples ! c'est ainsi que dès qu'elle produit cent hommes dignes de la liberté, l'Europe entière se rue sur elle et ne lui donne pas le temps de fonder un peuple ! " De l'autre côté, le Directoire, gouvernement déconsidéré, prolonge à grande peine son agonie ; l'épicurien Barras se console, dans ses orgies voluptueuses, de la perte d'un pouvoir qu'il est prêt à vendre au plus offrant ; l'énergie républicaine vit encore dans quelques âmes, mais dans leur lutte contre les besoins de servitude d'une génération corrompue, elles sont au moment de succomber sous la faction militaire ;

enfin, au milieu des partis, le jeune conquérant de l'Italie, déserteur de l'Égypte, prépare son usurpation sur la liberté. Voilà des contrastes, voilà des tableaux faits pour saisir les esprits.

Un mérite dont il faut savoir gré à M. Delatouche, c'est de n'avoir pas renié la gloire de la république, c'est d'avoir rendu justice à l'héroïsme, au dévouement, à toutes les vertus qui éclatèrent dans ces temps orageux, c'est enfin de n'avoir pas reculé devant ces mots de liberté et d'égalité, symbole du nouvel ordre social et de l'affranchissement du monde. Il a en même temps imprimé la fêtrissure sur les bourreaux et les satellites du pouvoir absolu, sur les Guidobaldi, les Vanni, etc. Le premier, il a signalé de nos jours un diplomate auquel l'incorruptible histoire assigne un rôle odieux dans les pages sanglantes de la contre-révolution napolitaine.

A ces traits principaux joignez une foule de détails piquants, étincelants d'esprit, des conversations animées, qui font revivre une époque perdue, et qui pourraient former un chapitre pour l'histoire des mœurs pendant la république. Là paraissent comme dans une lanterne magique, toutes les célébrités contemporaines, Ouvrard et Lucien Bonaparte, Fouché et Talleyrand, Bernadotte et Cambacérès, Mme de Staël et Mme Récamier. Ces noms seraient un attrait pour la curiosité, si la composition n'avait déjà de quoi plaire et attacher par elle-même, indépendamment des accessoires.

LE PAYSAN ET LA RIVIERE.

FABLE.

Je veux me corriger, Je veux changer de vie,
 Me disait un ami : dans des liens honteux
 Mon âme c'est trop avilie ;
 J'ai cherché le plaisir guidé par la folie,
 Et mon cœur n'a trouvé que les remords affreux,
 C'en est fait, je renonce à l'indigne maîtresse
 Que j'adorai toujours sans jamais l'estimer ;
 Tu connais pour le jeu ma coupable faiblesse,
 Eh bien ! je vais la réprimer ;
 Je vais me retirer du monde ;
 Et, calme désormais, libre de tous soucis,
 Dans une retraite profonde,
 Vivre pour la sagesse et pour mes seuls amis.
 Que de fois vous l'avez promis !

Toujours en vain, lui répondis-je.
 Ça, quand commencez-vous?—Dans huit jours, sûrement.

—Pourquoi pas aujourd'hui? Ce long retard m'afflige.

—Oh! je ne puis dans un moment

Briser une si forte chaîne;

Il me faut un prétexte; il viendra, j'en réponds.

Causant ainsi, nous arrivons

Jusque sur les bords de la Seine;

Et j'aperçois un paysan

Assis sur une large pierre,

Regardant l'eau couler d'un air impatient.

—L'ami, que fais-tu là?—Monsieur, pour une affaire

Au village prochain je suis contraint d'aller:

Je ne vois point de pont pour passer la rivière,

Et j'attends que cette eau cesse enfin de couler.

Mon ami, vous voilà, cet homme est votre image:

Vous perdez en projets les plus beaux de vos jours:

Si vous voulez passer, jetez-vous à la nage;

Car cette eau coulera toujours.

ACADEMIE DES SCIENCES.

M. DELPECH, chirurgien en chef de l'hôpital de Montpellier, communique un travail qu'il a publié, il y a plus de 25 ans, sur les accouchemens laborieux, et particulièrement sur les moyens de réduire le volume de la tête d'un fœtus mort; il s'étonne qu'un auteur ait, dans un Mémoire lu dernièrement à l'Académie, donné comme nouveau ce qui est connu depuis si long-tems. La lettre de M. Delpech est renvoyée à la commission chargée d'examiner l'instrument de M. Baudelocque neveu. M. Guérin fait hommage de son iconographie du règne animal, et de la quatrième livraison d'une monographie d'un genre particulier de crustacés. M. Deshayes, qui s'est particulièrement occupé de l'étude des coquilles fossiles du bassin de Paris, dépose un ouvrage dans lequel il a décrit douze cents espèces bien distinctes de la classe des mollusques; il se met sur les rangs pour le prix légué par M. de Monthyon aux perfectionnemens apportés à l'histoire naturelle. L'Académie reçoit la carte de l'île Vanikoro, exécutée sous la direction de M. Dumont-d'Urville; le 8e. et dernier volume du *Précis de Géographie universelle*, par Malte-Brun; plusieurs numéros du Bulletin de M. de Férussac; un ouvrage sur l'art

de vérifier les dates, par M. le marquis de Paria; des Considérations sur la détermination géognostique des terrains marins tertiaires, par M. Reboul, l'un des plus anciens correspondans de l'Institut; une Histoire générale et particulière des épidémies qui ont régné en Europe depuis le quatorzième siècle jusqu'à nos jours.

M. Dutrochet ayant répété quelques expériences publiées par un observateur sur la germination des graines dans le mercure, a trouvé trois les résultats annoncés inexacts; mais, sur la remarque de M. le président, que l'auteur de cette prétendue découverte a lui-même reconnu son erreur, et qu'il a retiré son Mémoire, il n'y a point lieu de donner suite à la lettre de M. Dutrochet. Une machoire d'*anoplotherium commun*, espèce perdue de l'ordre des pachydermes, dont M. Cuvier a décrit cinq variétés que l'on ne retrouve que dans le bassin de Paris, est mise sous les yeux du bureau. Cette machoire a été recueillie dans la couche des terrains tertiaires des carrières situées auprès de Nanterre.

On lit une lettre de M. Gay-Lussac, qui annonce qu'en même temps qu'il se forme de l'acide oxallique par l'action de la potasse sur les matières végétales, il se produit aussi de l'eau et de l'acide acétique. Le savant chimiste se propose de lire incessamment un Mémoire sur ces expériences curieuses.

M. Geoffroy-Saint-Hilaire communique deux lettres de M. Bory de Saint-Vincent, dont voici des extraits. La première est datée de Naxos, 7 septembre. "Ici tout est mort, dit le voyageur; les plantes sont grillées par l'ardeur du soleil; la mer n'offre ni fucus, ni polypiers, ni poissons; je n'ai jamais vu une telle pauvreté; mais la géologie est aussi variée que celle du Péloponèse est misérable. J'ai profité de l'occasion pour visiter les antiques carrières d'où l'on tirait les marbres de Paros, et la célèbre grotte d'Antiparos. Après avoir vu les volcans de Santorin et de Milo, j'irai en Argolide voir celui de Métana."

La deuxième lettre, écrite de Milo, le 20 du même mois, contient les détails suivans: "Je viens de visiter Santorin, c'est-à-dire l'île la plus curieuse de la Méditerranée; sous les rapports géologiques; mais où, comme dans le reste de l'Archipel et de la Morée, il n'est plus question de zoologie et de botanique; vous ne sauriez vous figurer une phrénétique destruction par les chaleurs d'été; la pauvreté de nos hivers n'en approche pas; la mer elle-même est sans vie; il n'y existe pas trois espèces de fucus et six conferves, partout peu ou point de poissons; mais les volcans ont étalé toutes leurs richesses, et il ne tardera pas à s'en ouvrir de nouveaux; je me suis fait conduire

à un
année
que tr

M.
le pri
métie
encal
c'est e
buc lu
de tra
té des

M.
recue
l'Astr
pouv
éloges
de be

M.
posés
la ves
sans e
euse.

ce qu
Rigai
des st
térieu
flexib
comm
moye
les pr
ferme
effort
gran
instru
comm
prop
assez
urine

M
atato
les v
corre

à un point de la rade où le fond augmente tous les jours ; cette année surtout il semble vouloir sortir des eaux ; il n'y a plus que trois brasses, et le fond est sensiblement chaud."

M. Dubuc, de Rouen, le même qui a emporté, en 1829, le prix Monthyon pour le perfectionnement d'un art ou d'un métier, adresse à l'Académie un Traité sur les paremens et encallages les plus propres aux tisserands. On se rappelle que c'est en ajoutant du chlorure de chaux à la colle que M. Dubuc lui conserve une humidité convenable, sans qu'il soit besoin de travailler dans les caves, dont le séjour est nuisible à la santé des ouvriers.

M. Cordier fait un rapport sur les Collections géologiques, recueillies par MM. Quoy et Gaimard, pendant le voyage de l'*Astralube*. Il entre dans des détails techniques que nous ne pouvons rapporter ici, et il finit par accorder les plus grands éloges au zèle de ces deux naturalistes, qui ont enrichi la science de beaucoup de faits nouveaux.

M. Duméril rend un compte favorable des instrumens proposés par le jeune docteur Rignil, pour broyer les calculs dans la vessie. La nouvelle sonde, destinée à redresser et à dilater sans effort le canal de l'urètre, nous a surtout paru fort ingénieuse. Au lieu d'introduire de prime abord une sonde droite, ce qui ne se fait guère sans difficulté et sans inconvénient, M. Rignil fait pénétrer une sonde de gomme élastique qui ne diffère des sondes ordinaires que parce qu'elle renferme dans son intérieur une hélice en fil de fer très fin qui ne lui ôte rien de sa flexibilité ; lorsqu'elle est parvenue dans la vessie, en s'accommodant à toutes les courbures du canal, M. Rignil, au moyen d'un mandrin droit, sur lequel est pratiqué une vis dont les pas répondent exactement aux spirales de l'hélice que renferme la sonde, parvient à redresser progressivement et sans effort le canal de l'urètre. Ce procédé a sans contredit de grands avantages pour disposer le conduit à recevoir les instrumens lithotriteurs ; ceux que l'auteur a soumis à la commission paraissent aussi répondre au but qu'il s'est proposé, de réduire promptement les calculs en fragmens assez minces pour pouvoir être entraînés facilement par les urines.

MM. Dupuytren et Sanson montrent le dessin d'une pièce anatomique fort curieuse, sur laquelle on a trouvé presque tous les vaisseaux lymphatiques, ainsi que les veines auxquelles ils correspondent, injectés d'un sang pur.

AL. D.

VEINES DES OS.

Il n'y a guère plus de vingt ans que l'existence des veines dans les os a été constatée. On les aperçut alors pour la première fois sillonnant le système osseux en forme de tubes à parois ou côtés osseux, et l'on découvrit, non sans étonnement, que le sang circulait dans ces veines, sans aucune action concomitante de leurs côtés, mais par la seule propulsion du sang artériel dans les veines, ou par une espèce de force absorbante inhérente au dernier ordre de vaisseaux. On ne découvrit à cette époque que les veines des os plats du crâne, des épaules, du pelvis et des os longs des extrémités. M. BRESCHET, anatomiste français, a porté son attention sur le sujet, et a suivi les veines dans les autres parties du système osseux, dont toutes les veines, grâce à ses recherches et à ses découvertes, sont présentement aussi bien connues que les artères, et peut-être mieux. M. Breschet a aussi étudié et reconnu la nature des veines qui lient celles des os avec le système veineux généralement. Il a été fait à l'Académie des sciences un rapport très favorable des labours de ce savant et de l'ouvrage qui en donne le détail, par une commission nommée pour examiner le sujet.—
Literary Gazette.

INDIGO DE MANILLE.

Le *Registro Mercantil* de Manille contient la description, publiée par la Société Economique, d'une nouvelle espèce d'indigo découverte dans cette île. De temps mémorial elle a été connue, sous les noms de *paranguit* et *aranguit*, des naturels, qui s'en sont servi pour produire une belle couleur bleue, particulièrement dans les provinces de Camarines et d'Albay; mais elle avait échappé aux observations des savans jusqu'à l'année 1827, qu'elle attira l'attention du père MATA, membre correspondant de la Société économique de la province de Samar. Il la soumit à diverses expériences, et la forma, comme l'indigo, en pierres ou pains, avec lesquels il teignit en bleu des pièces de coton, de soie, de toile et de drap. Frappé de la beauté et de la force de cette teinture, qui ne lui parurent pas inférieures à celles de l'indigo, il résolut de communiquer sa découverte à la Société, à laquelle il présenta des échantillons des pains qu'il avait fabriqués et des étoffes qu'il avait teintes. En conséquence, la Société pria quelques-uns de ses membres correspondans dans les provinces sus-mentionnées, de répéter les expériences du père Mata. Ils obtinrent tous le même

résultat, et envoyèrent à Manille une grande quantité de feuilles, de pains et la plante elle-même. Il fut nommé un comité de marchands pour déterminer, après une analyse chimique de cette matière colorante, si son identité avec l'indigo était suffisamment constatée pour en justifier l'introduction dans le commerce sous ce nom, et si elle devait être offerte au même prix que l'indigo. Les marchands et les chimistes ont déculé ces questions dans l'affirmative, et ont déclaré qu'elle possédait toutes les qualités de cette célèbre substance colorante.

ANECDOTES ET BONS-MOTS.

Des jeunes gens de l'armée de PYRRHUS, étant en débauches, avaient fait plusieurs railleries de ce prince; Pyrrhus les fit venir devant lui, et leur demanda d'un ton sévère; si tout ce qu'on lui avait raconté d'eux était vrai. Seigneur, répondit l'un d'eux, nous en aurions bien dit davantage, si le vin ne nous eût manqué.

PEPIN, premier roi de la seconde race, se divertissait à voir avec ses courtisans, dans l'abbaye de Ferrières, un taureau qui était aux prises avec un lion, et allait devenir sa proie. Il demanda quel était celui qui aurait le courage de préserver ce taureau du sort funeste qui le menaçait: comme personne ne répondait à ce défi, Pepin descendit de l'échafaud, et déchargea son sabre avec tant de force sur la tête du lion, qu'il l'abattit à ses pieds. Eh bien, messieurs, dit-il, suis-je à présent digne de vous commander? Ce fut l'indignation qui lui suggéra ces paroles, parce qu'il savait qu'on le méprisait à cause de la petitesse de sa taille.

FRANÇOIS IER. étant prisonnier en Espagne, joua si heureusement avec un grand, qu'il lui gagna une somme immense. Le grand, piqué de son malheur, dit en payant le roi: Garde cela pour ta rançon. Ce prince, à qui l'on ne manquait pas de respect impunément, donna un si rude coup d'épée sur la tête de ce grand, qu'il mourut peu de jours après cette blessure. Les parens de ce seigneur espagnol demandèrent justice à CHARLES-QUINT, qui ayant appris ce qui s'était passé, leur dit: François Ier. a bien fait; tout roi est roi partout.

Un gascon, durant les plus grands froids de l'hiver, se promenait sur le Pont-neuf, avec un surtout d'étamine bien léger. Le roi passa par là en carrosse, se cachant le nez dans son manteau de velours; mais levant les yeux, il aperçut le gascon, et fut si étonné de le voir se promener ainsi vêtu, qu'il le fit

venir, et lui demanda s'il n'avait point froid. Il répondit que non. Comment peux-tu faire, dit HENRI IV.; car je suis tout gelé, quoique je sois bien vêtu. Sire, répondit le gascon, si vous faisiez comme moi, vous n'auriez jamais froid. Comment, dit le roi? Si votre majesté, ajouta le gascon, portait, comme je fais, toute sa garde-robe sur elle, elle n'aurait jamais froid. Le roi trouva cette raison si plaisante, qu'il lui fit donner un habit complet.

L'empereur de Maroe ayant envoyé un ambassadeur à Louis XIV, le chargea de quelques présens qui occasionnèrent la raillerie de quelques seigneurs de la cour de France, attendu que ces présens ne consistaient qu'en plusieurs peaux de tigres et de lions et en quatre douzaines de peaux de maroquin rouge; mais sa réponse en releva la valeur et fit admirer son esprit: Le monarque que je représente, dit-il, n'a pas regardé à la quantité des présens, ni à leur qualité, parce que tout ce qu'il y a de plus précieux est au-dessous de la grandeur du roi.

On refusait un bénéfice à un abbé sous le prétexte qu'il était trop jeune. C'est, dit-il, un défaut dont je me corrige tous les jours.

RÉGISTRE PROVINCIAL.

Décès.—A Kamouraska, le 16 mars dernier, Dame, Elise TASCHE, épouse de Thomas CASSEAU, écuyer;

A Québec, le 27, M. J. Bte. GARREAU, marchand;

Aux Trois-Rivières, le 30, dans un Age avancé, Mr. Louis CADREX, père de Mr. le Grand-Vicaire et Curé du lieu;

A St. Jean Baptiste, le 1er. avril courant, Philippe BYRNE, écuyer, Agé de 67 ans;

A Montréal, le 11, Mr. Louis TARDY dit LAMONTAGNE, Agé de 71 ans;

Au palais épiscopal de St. Jacques, Montréal, le 19, à l'Age de 60 ans, Messire Charles BATHÉLOT, Prêtre, un des Secrétaires de sa Grandeur; et devant Chapelain des Ursulines des Trois-Rivières, et anciennement Curé de St. Jean, dans l'île d'Orléans.

Commissionnés:—George Manly MUIR, écuyer, Procureur et Avocat. MM. Joseph Antoine PUSSEAN, et César GERMAIN, Notaires Publics.

David ROSS, Jean Marie MONDELET, et R. Lester MORROOH, écuyers, Commissaires pour administrer le serment aux personnes en office;

J. M. MONDELET, D. ROSS, Louis GUY, J. DU LACROIX, et F. A. QUÉZEL, écuyers, Commissaires pour l'érection et la réputation des églises, dans le District de Montréal.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX. 1er. MAI 1830. NUMÉRO XXI.

HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION.)

APRES que les Anglais furent rentrés dans Québec, les Français s'emparèrent de la crête des hauteurs, à environ trois cents toises de la place, et y passèrent la nuit. Aussitôt après l'action, ils envoyèrent prendre possession de l'hôpital général, et y firent porter leurs blessés et ceux des Anglais.

Le côté de Québec, terminé par la côte d'Abraham et l'escarpement du fleuve, est le seul qui soit accessible : la distance est d'environ sept cents toises : il était défendu par une enceinte de six bastions revêtus et presque sur une ligne droite : un fossé peu profond, quelques terres rapportées sur la contre-escarpe, et six ou sept redoutes, construites par le général Murray, couvraient cette enceinte. Le terrain est partout pierreux sur les hauteurs, et devient presque un roc vif en approchant de la ville.

Après avoir reconnu la place, le général français décida qu'on commencerait par une parallèle aux hauteurs au front des bastions de St. Louis, de la Glacière et du Cap au Diamant, et qu'on y établirait des batteries, d'où l'on espérait faire brèche, malgré l'éloignement et la faiblesse du calibre des pièces, le revêtement étant mauvais dans cette partie, supposé que les secours qu'on attendait de France n'arrivassent pas.

Les travaux préparatoires durèrent depuis le 29 Avril jusqu'au 9 Mai ; le 10, les batteries de canons et de mortiers commencèrent à jouer sur la place, et le firent avec assez d'activité, mais sans beaucoup de succès, jusqu'au 15. Ce même jour, le chevalier de Lévis fut averti que deux gros navires, qui paraissaient être anglais, venaient d'arriver entre l'île d'Orléans et la Pointe Lévy. Une frégate anglaise était entrée, dès le 9, dans le port de Québec. Sur cet avis, le général français envoya ordre aux bâtimens de transport, où étaient les vivres, les munitions et une partie de l'artillerie, de se re-

tirer, et aux frégates de se tenir sur leurs gardes. Il fit replier l'artillerie de la tranchée, et donna des ordres pour le déblaiement de l'armée. Soit que les ordres envoyés aux vaisseaux eussent été reçus trop tard, ou qu'on n'y eût pas obéi assez promptement, les bâtimens anglais s'étant avancés le lendemain 16, sous les ordres du commodore SWANTON, les frégates françaises n'eurent que le temps de s'échouer, l'une un peu au-dessus du Cap aux diamans, et l'autre vis-à-vis de la Pointe aux Trembles, où on les brula, pour empêcher que les Anglais ne s'en rendissent maîtres. Une partie des transports et des petits bâtimens fut aussi détruite.

Le 21, le chevalier de Lévis, désespérant de voir arriver prochainement des renforts de France, et voyant son armée presque réduite aux seules troupes réglées, par la désertion de la plus grande partie des miliciens, et sur le point de manquer de vivres, se détermina à la renvoyer dans le gouvernement de Montréal, à l'exception d'un corps d'environ dix-huit cents hommes, qu'il laissa aux ordres de M. Dumas, pour occuper la Pointe aux Trembles, le fort de Jacques-Cartier et l'église de Déchambault.

Le siège de Québec, quoique de courte durée, donna lieu à plusieurs traits de bravoure et de générosité, (*) et suivant Mr. Smith, fournit à plusieurs des employés du gouvernement l'occasion d'augmenter leurs richesses. "Les estimations les plus frauduleuses, dit un historien, quelque considérables qu'elles fussent, étaient approuvées et payées par l'intendant à Montréal." Il cite pour exemple un compte de trois cent mille livres que Cadet présenta au gouvernement, par le canal de son commis, pour trois cent mille paires de souliers de chevreuil, qu'il prétendait avoir été fournies pour les sauvages.

"D'après ce compte seul, continue-t-il, il est aisé de concevoir jusqu'où s'étendit ce péculat, chacun cherchant avidement à amasser de l'argent, et se montrant à peu près indifférent sur les moyens de le faire. Il se faisait constamment pour le service du roi, de grands approvisionnemens, dont la plus grande partie devenait la propriété des contracteurs, qui revendaient au gouvernement, à des prix exorbitants, ce qu'ils avaient si effrontément dérobé."

(*) Nous ne citerons que celui-ci : M. DUVERISSON, officier canadien, ayant été blessé grièvement, se retirait du champ de bataille. Ses deux fils, l'un âgé de 14 ans, et l'autre, de 15, servaient avec lui : ils apprennent l'accident arrivé à leur père, et sans différer, ils quittent leurs rangs, et se rendent en larmes auprès de lui. Le père, attendri d'abord, les embrasse et les serre contre son cœur : mais reprenant bientôt plus de force et de courage, « allez mes enfans, leur dit-il avec autorité, retournez à votre poste ; vous avez satisfait à la nature ; votre devoir et l'honneur vous appellent à la tranchée. » — Et ils retournent au combat.

Il fit replier
 le déblaie-
 ux vaisseaux
 as obéi assez
 és le lende-
 N, les fréga-
 l'une un peu
 de la Pointe
 que les An-
 transports et

voir arriver
 nt son armée
 la désertion
 oint le man-
 e gouverne-
 ron dix-huit
 Dumas, pour
 es-Cartier et

onna lieu
) et suivant
 a gouverne-
 es estimations
 considérables
 l'intendant à
 ois cent mille
 le canal de
 iers de che-
 les sauvages.
 de concevoir
 videment à
 différent sur
 pour le ser-
 plus grande
 revendaient
 ils avaient si

ier canadien,
 le. Ses deux
 : ils appren-
 t leurs rangs,
 bord, les em-
 us de force et
 urnez à votre
 neur vous ap-

Aussitôt après le départ des Français, le général Murray envoya un petit parti pour abattre les ouvrages qu'ils avaient élevés. Il sortit ensuite de la ville avec ses troupes, dans l'espoir de joindre leur arrière-garde; mais elle avait déjà passé la rivière du Cap Rouge. Le lendemain, il émana une proclamation dans laquelle, s'adressant aux habitans du pays, il disait, entr'autres choses : " Qu'il avait donné aux Canadiens assez de temps pour réfléchir sur la *folie* de leur conduite passée, et qu'en ne suivant pas l'avis qu'il leur avait donné, ils s'étaient attiré de nouvelles calamités; que s'il avait écouté la voix du ressentiment, ils avaient mérité par leur conduite le *châtiment* le plus rigoureux; mais que, guidé par des sentimens d'humanité, il s'efforceraient de les retirer de l'abîme où ils s'étaient plongés; que la nation la plus généreuse du monde leur offrirait de nouveau sa protection, et que leur conduite passée serait oubliée, s'ils faisaient voir, par leur comportement à l'avenir, qu'ils étaient dignes d'une clémence aussi marquée; que le roi d'Angleterre, en même temps qu'il voulait se rendre maître du Canada, ne désirait pas régner sur une province désolée; que le libre exercice de leur religion, leurs lois, leurs coutumes seraient assurés aux habitans, s'ils se soumettaient à ses ordres; que la France, presque sans marine, était incapable de les secourir; que s'ils désiraient la tranquillité et la paix, leur unique ressource était leur union avec une nation riche et florissante, vu surtout le discrédit où était tombé le papier-monnaie dont le pays était comme inondé; que ce qu'ils avaient de mieux à faire était de mettre bas les armes, de demeurer tranquilles chez eux, et de ne donner aucune aide aux Français; qu'à ces conditions, il ne serait plus commis de *ravages*, et que le Canada serait à l'abri des maux et des horreurs qui, autrement occasionneraient inévitablement sa désolation et sa ruine."

Cette proclamation, dit Mr. Smith, à laquelle on donna toute la circulation possible, eut d'autant plus d'effet, qu'on apprit en même temps que le général Amherst devait descendre prochainement le St. Laurent avec une armée formidable, et que les nouvelles reçues de France, loin d'être rassurantes, étaient de nature à porter l'inquiétude et le découragement dans toute la colonie: on y apprenait non seulement que les secours qu'on avait attendus n'arriveraient point, parce que le peu de vaisseaux qui restaient à la France étaient bloqués dans ses ports, mais que les lettres de change tirées, l'année précédente, sur la trésorerie n'avaient point été payées, et que le pouvoir de l'intendant d'en tirer de nouvelles était suspendu. Le système financier de M. Bigot était devenu depuis longtemps l'objet de l'animadversion publique, et la cour de France avait fait

passer M. de TREMES en Canada, pour prendre des informations sur le sujet. Ce commissaire, homme de talent et de pénétration, découvrit bientôt les frauduleuses manœuvres de la société d'accapareurs dont il a été parlé plus haut, et la coupable connivence de l'intendant. D'après le compte qu'il rendit au ministre de la marine et des colonies, il fut décidé dans le conseil d'état, qu'il ne serait plus fait de paiemens avant la plus mûre considération ; mais comme il était nécessaire que le crédit du papier-monnaie se soutînt dans le pays, tant que les troupes du roi y demeureraient, le gouverneur et l'intendant eurent ordre de faire connaître aux habitans les arrangemens qui avaient été pris concernant les lettres de change et les ordonnances. Conformément à leurs instructions, ils adressèrent conjointement aux habitans du Canada une circulaire portant, "qu'ils venaient de recevoir une lettre du ministre des colonies, par laquelle il leur était ordonné de faire connaître que les événemens qui avaient eu lieu mettaient sa majesté dans la nécessité de suspendre le paiement des lettres de change tirées sur la trésorerie ; que celles qui avaient été tirées en 1757 et 1758 seraient payées trois mois après que la paix aurait été conclue ; que celles de 1759 le seraient dix-huit mois après, et les ordonnances aussitôt que les circonstances le permettraient ; qu'ils avaient ordre d'assurer les habitans du Canada que rien qu'un manque total de fonds dans la trésorerie n'avait pu contraindre le roi à adopter ce plan de conduite envers des sujets qui lui avaient donné tant de preuves de fidélité et d'attachement, et que sa majesté était persuadée qu'ils attendraient avec patience et résignation le moment où tout ce qui leur était dû leur serait payé."

Le dérangement des finances de la France était réel ; et il n'y a guère à douter que le pécuniaire qui avait eu lieu dans ce pays n'y eût contribué jusqu'à un certain point. MM. De Vaudreuil et Bigot, et particulièrement le dernier, purent apercevoir dès lors l'orage qui se formait au-dessus de leur tête ; mais il n'y avait plus moyen de l'éviter.

(*A Continuer.*)

ACADEMIE DES SCIENCES, &c.

A la dernière séance de l'Académie Royale des Sciences, il y a eu quelque discussion relativement aux questions proposées par M. LACHAUSSE, qui prétend avoir fait la découverte du mouvement perpétuel, pour laquelle il demande une pension. Il paraît qu'il y a quelque temps, l'Académie avait

déc
que
l'an
pos
plan
pèch
à ap
du l
l'em
imp
MA
été
carb
cent
père
pass
mém
vant
CHE
un r
par
cides
serai
ensu
tant
dans
ver
nitri
tent

U
mac
bois
alka
n'a
eux
du l
sud
sud
pha
phil
Th
être

I
sent
résu

déclaré qu'elle ne s'occu-rait plus de cette question, non plus que de celles de la quadrature du cercle et de la trisection de l'angle, problèmes dont elle regarde la solution comme impossible.—M. de BOISBERTRAND a soumis à l'Académie un plan inventé par M. DUPERA, graveur de Conflans, pour empêcher la contrefaçon des billets de banque. Ce plan consiste à appliquer simultanément deux impressions sur les deux côtés du billet.—M. Félix DURUT a présenté un mémoire relatif à l'emploi des chlorures d'alkali pour la désinfection des objets imprégnés de miasmes pestilentiels ; et MM. THENARD et MAJENDIE ont été chargés de faire rapport sur le sujet.—Il a été lu une lettre de M. PELLETIER, portant qu'il a extrait du carbonate de magnésie dans la proportion de cinquante pour cent de la production calcaire magnésienne des Vosges. Il espère qu'on pourra bientôt en obtenir suffisamment pour se passer de celui d'importation. Il a aussi préparé avec les mêmes substances du sulphate de magnésie qui a été vendu avantageusement sous le nom de sel anglais d'Epsom.—M. CHEVREUL a présenté en son nom et en celui de M. Thénard, un rapport relatif à un mémoire présenté dans la séance du 7, par M. SERULAS, ayant pour titre. "Action des différents acides sur l'iodate de potasse, et il a été décidé que son nom serait inscrit sur la liste des savans étrangers. M. Sérulas a ensuite communiqué les résultats d'une expérience très importante qu'il venait de faire sur l'acide iodique, qu'il a obtenu dans un état de cristallisation. Ce chimiste s'efforce de prouver dans son mémoire que les acides iodo-sulphurique, iodonitrique et iodo-phosphorique, mentionnés par DAVY, n'existent pas.

Un apothicaire de Bordeaux a annoncé à la Société pharmaceutique, à sa dernière séance, qu'il a découvert dans le bois, et particulièrement dans l'écorce du bouis, un principe alkalin, auquel il donne le nom de *buccine*. Ce principe, qu'il n'a pu obtenir qu'en poudre, sature les acides, et forme avec eux des sels in cristallisables. Ce nouveau principe, extrait du bouis, peut être employé en médecine : il a une action très sudorifique ; et dans le vrai, on voit le bouis classé parmi les sudorifiques, dans les anciens ouvrages sur la médecine et la pharmacie. La *buccine* a un goût très amer. A la société philomatique, où cette communication a été faite, M. DUPRIT-THOUARS a remarqué que la *buccine* pourrait probablement être employée avec avantage dans la manufacture de la bière."

Le Dr. SIEBOLD, envoyé du roi des Pays-Bas au Japon, a présenté à la Société Asiatique de Paris ; un ouvrage contenant le résultat de ses quatre années de résidence dans ce pays, lequel

doit être imprimé aux dépens de la Société. Il a aussi recueilli une bibliothèque japonaise de quinze cents volumes, un musée zoologique de 3000 échantillons, et un musée botanique de 200 espèces. Son compagnon, le Dr. BURGES, a formé une collection de minéraux.

Le capitaine BEAULIEU, officier français au service du pacha d'Egypte, a envoyé à un de ses amis en France, une collection d'antiquités et de curiosités, parmi lesquelles étaient quelques œufs de crocodiles. Pendant le passage ou la quarantaine, les œufs ont éclos, et lorsque la boîte a été ouverte à la douane, il en est sorti trois petits crocodiles. Ils avaient dévoré sur la route plusieurs rouleaux de papyrus et les bandages de la mommie d'une ibis, dont il ne restait rien que les ongles et quelques plumes. On prend beaucoup de soin de ces animaux, et l'on espère qu'ils arriveront vivants à Paris.

Journal Français.

ANTIQUITE'S.

LA société archéologique de Dieppe, sous le patronage de la duchesse de Berry, a fait récemment des excavations dans les environs de cette ville, près de ce qu'on nomme vulgairement le Camp de César, le cite actuel de l'ancienne ville de Limes, qui peut être regardé comme le *Pompeii* de la France. Le résultat des premières recherches, faites par ordre de la duchesse, à Candécôte, tout près des portes de la ville, a été la découverte de quelques fragmens d'un vase d'une grande beauté. Celles qui ont été entreprises dans le cours de la présente année, et faites en présence de son altesse royale, ont révélé l'existence d'un bourg gallo-romain, dont les ruines sont situées entre les villages de Braquemont et de Graincourt. Entr'autres restes d'antiquité, on a trouvé la représentation en terre cuite d'une femme assise et allaitant deux enfans. On a aussi trouvé en abondance des hameçons; des clous et autres instrumens, avec une belle urne de verre contenant une médaille d'Antonin le Pieux. On a depuis découvert une maison spacieuse consistant en une grande salle d'entrée, et une nombreuse suite de chambres qui se croisent. Parmi les articles qu'on y a trouvés sont plusieurs médailles de bronze, une épingle d'or délicatement tournée, un style pour écrire, une boîte à parfums d'argent fin, et une agathe enchâssée dans un bel anneau d'or, sur lequel sont gravés un petit oiseau et un motto dont il n'y a plus de lisible que es mots, *ave, mèa*. Cet bijou a été présenté à la duchesse, sous la surveillance de laquelle il a été trouvé, et fait maintenant partie de la collection d'antiqui-

tés de Rosney. Le fauxbourg de la Barre et le voisinage de Polet ont aussi ajouté à ces dépouilles du monde romain celle l'ancienne Gaule. Les riches jardins qui occupent ces lieux mettent pourtant des obstacles sérieux sur la route de l'antiquaire: malgré cela, il a été trouvé occasionnellement par les propriétaires divers articles, qui ont été envoyés au musée de la société. Une des excavations faites à Candecôte a produit un nombre de petites assietes d'or gravées en lozenges, en triangles et en quarrés, et dont plusieurs sont très joliment exécutées, et offrent des symboles caractéristiques de l'ancienne Gaule. Un casque de bronze, une variété d'anneaux de métal, des clefs, des pièces de monnaie du siècle de Pompée, et une nombreuse collection de médailles depuis le premier César jusqu'à Valens, ne forment pas présentement la partie la moins intéressante du contenu du musée. M. BROGNIART, de l'institut, et MM. BLAINVILLE et FERET sont infatigables dans leurs efforts pour donner des éclaircissemens sur ces restes curieux des siècles passés, et l'on peut attendre de leurs travaux beaucoup de renseignemens sur la statistique et la topographie.

VARIÉTÉS SCIENTIFIQUES.

D'après le calcul récent d'un astronome, avec un levier dont le point d'appui serait à 2000 lieues du centre de la terre, et avec une puissance égale au poids de 200 lbs, ou à la force d'un homme ordinaire, et une vitesse égale à celle d'un boulet de canon, placée à la distance de quatre gradillons de lieues, il faudrait vingt-sept milliards d'années pour faire mouvoir le globe terrestre d'un pouce. (*Crombie's Natural Theology.*)

La vitesse de la lumière est telle, qu'en une seconde de temps, ou durant une seule vibration du pendule d'une horloge, elle irait et viendrait de Londres à Edimbourg et d'Edimbourg à Londres, deux cents fois, et la distance entre ces deux villes est de 400 milles. Cette vitesse est si étonnante, que lorsqu'il fut pour la première fois constaté que la lumière se mouvait dans cette progression, le savant Dr. HOOKE dit qu'il croirait plus volontiers que le passage de la lumière d'un lieu à un autre était instantané, pour quelque distance que ce fût, que de lui supposer un mouvement progressif si inconcevablement rapide. Cette vérité a néanmoins été démontrée par un nombre de faits incontestables. (*Arnot's Elements of Physic.*)

On a dit que dans des circonstances favorables, une personne pouvait voir sur la surface de l'océan, à la distance de cent cinquante milles. On peut demander dans quelles circons-

tances un objet placé à la surface de la terre ou de la mer peut être aperçu à cette distance, vu qu'à cause de la convexité de la terre, il faudrait une élévation de près de trois milles pour le mettre au niveau de l'horison, ou dans la ligne du rayon visuel, mettant à part l'aide de la réfraction. Peut-être les limites de la vision sont-elles inconnues, la distance à laquelle un corps peut être aperçu dépendant de sa grandeur, de l'intensité de sa lumière, et de l'état du milieu par lequel les rayons passent de ce corps à l'œil. Les planètes, quoique trop éloignées pour que leurs figures soient distinguées par l'œil nu, se laissent néanmoins appercevoir en conséquence de la lumière qu'elles réfléchissent; au lieu que les étoiles fixes seraient absolument invisibles à cause de leur immense distance, si comme les planètes, elles ne brillaient que d'une lumière réfléchie. (*Magazine of Natural History,*

Le Dr. FORSTER a fait dernièrement une découverte très curieuse. Ce philosophe ingénieux, en renouvelant quelques expériences avec des télescopes à réflexion imparfaitement achromatiques, a trouvé que lorsqu'on faisait vibrer le verre objectif de manière à changer rapidement l'inclinaison de son plan par rapport aux objets célestes qu'on regarde, il en résultait une séparation des couleurs prismatiques. Quand ce mouvement de rotation était donné au verre de façon à faire prendre à l'étoile l'apparence d'un cercle de lumière, le cercle lui-même, formant un anneau en partie coloré, servait à distinguer la lumière primitive, ou directe, de la lumière réfléchie. (*Crombie's Nat. Theol.*)

Les botanistes ont énuméré environ cinq cents variétés d'herbes, et ont spécifié le nombre que choisissaient de préférence les différentes espèces d'animaux herbivores. Les chevaux, qui paraissent être plus délicats que les bœufs, les moutons, &c. mangent de 262 variétés, et en rejettent 212.

(*Ibid.*)

Les fleurs offrent des phénomènes curieux. Les variations de l'atmosphère ont une influence constante sur le safran, et l'on peut produire les mêmes effets par des moyens artificiels. Entr'autres résultats, les suivants ont été obtenus des expériences que nous avons faites sur le safran jaune, le printemps dernier. Les fleurs ayant été cueillies la nuit, lorsque leurs corolles étaient entièrement fermées, elles furent placées à la distance de près de trois pieds de deux chandelles allumées, et dans une température de cinquante degrés du thermomètre de Fahrenheit. Elles furent deux heures dans cette situation et à ce degré de chaleur, mais leurs pétales demeurèrent presque fermés. D'autres fleurs furent cueillies en même temps, et sou-

mises,
soixant
sent de
elles tr
cées e
l'une d
xante-
aussi é
tanic t

M.
L'ordr
de Pa
classif
GEOFF
mifère
monot
des qu

Aff
du co
loin d
une d
une d
racon
crème
la tab
boite
pied.
seme
pied.

Pa
naiss
au P
coll
lun
qu'à
quel
avec
coll
de t
avo
fait
les

mises, sans lumière, à une chaleur élevée progressivement de soixante-cinq à quatre-vingt-quinze degrés. Quoi qu'elles fussent demeurées deux heures dans cette situation, il s'opéra en elles très peu de changement. D'autres fleurs furent aussi placées entre deux chandelles allumées, à environ quatre pouces l'une de l'autre, et à une température de soixante-dix à soixante-quinze degrés. En moins d'une heure, ces fleurs furent aussi épanouies qu'elles l'auraient été au soleil de midi. (*Botanic Garden.*)

M. Robert GRANT professeur d'anatomie comparative à Londres, a levé, dit-on, dans une lettre à l'Académie royale de Paris, toutes les difficultés qui ont été éprouvées dans la classification du groupe de *monotèmes*, nom donné par M. GEOFFROY à une classe d'animaux qu'il place entre les mammifères, les oiseaux et les reptiles. M. Grant décide que ces monotèmes ne peuvent convenablement être mis dans l'une des quatre classes d'animaux à vertèbres.

Affections nerveuses. Une impression faite sur une partie du corps produit souvent une affection nerveuse ailleurs et loin du siège original du mal. Une maladie du foie produit une douleur à l'épaule droite; une maladie du cœur occasionne une douleur au dos. Le Dr. WOLLASTON avait coutume de raconter le fait suivant : Il mangea un jour après le dîner une crème à la glace, que son estomac ne put digérer. Ayant laissé la table pour se rendre au salon de compagnie, il se trouva boiteux en conséquence d'une douleur aiguë à la cheville du pied. Peu après, il eut des nausées; il s'en suivit un vomissement, et il se trouva tout à coup délivré de sa douleur au pied.

RECETTES UTILES.

Procédé économique pour imiter le papier d'argent. La connaissance du procédé suivant employé par les Chinois est due au P. DU HALDE: Prenez deux scrupules de gélatine, ou colle-forte de Flandres, faite de peau de bœuf; un scrupule d'alun et une pinte d'eau. Placez le tout sur un feu lent jusqu'à ce que l'eau soit presque entièrement évaporée: étendez quelques feuilles de papier sur une table, et étendez-dessus avec une brosse ou un pinceau deux ou trois couches de cette colle; prenez ensuite une poudre faite d'une certaine quantité de talc bouilli, et un tiers de la même quantité d'alun. Après avoir bien pilé ces substances, sassez-les; et après les avoir fait bouillir dans de l'eau, vous les ferez sécher au soleil, et les pilerez de nouveau. La poudre qui est alors très fine, doit

être passée à un sas très fin au-dessus des feuilles de papier préparées. La poudre de talc adhère très promptement; on la fait sécher à l'ombre, après quoi on ôte la poussière superflue avec un morceau de coton. (*Journal des connaissances nouvelles.*)

Ciment pour la porcelaine, le verre, &c. Mettez une once de mastic dans une quantité d'esprit de vin suffisante pour la dissoudre: prenez ensuite une once de colle de poisson, et la faites tremper dans l'eau jusqu'à ce qu'elle s'amolisse; dissolvez-la dans de l'eau de vie jusqu'à ce qu'elle prenne la consistance d'une forte gelée, et y ajoutez une once de gomme ammoniacque. Mettez les deux mélanges ensemble dans un pot de terre, et exposez-les à une chaleur tempérée: lorsqu'ils seront bien mêlés, vous les mettrez dans une bouteille, que vous aurez soin de bien boucher. Quand voudrez vous servir de ce ciment, vous le mettrez dans de l'eau chaude jusqu'à ce qu'il soit devenu fluide, et vous l'appliquerez ensuite de la manière ordinaire. Au bout de douze heures, il sera pris, et la partie fracturée sera aussi solide que le reste. (*Ibid.*)

Moyen de préserver le fer de la rouille. Prenez de la cire vierge fondue, et frottez en l'article que vous voulez préserver de la rouille. Lorsque l'enduit sera sec, faites chauffer le fer, de manière à en pouvoir ôter la cire, et frottez-le avec un morceau de drap sec, jusqu'à ce que le premier poli soit rétabli. Par ce moyen, tous les pores du métal sont remplis sans qu'il perde rien de son apparence, et la rouille ne l'attaquera point, à moins qu'on ne le laisse imprudemment exposé à une humidité constante. (*Ibid.*)

Ciment de limaille de fer. Ayant réfléchi, il y a environ un an, (dit MAILLÈRE,) sur l'action du vinaigre dans la préparation du ciment connu sous le nom de *mastic de limaille*, qui se prépare de cette manière: — limaille de fer, ail et vinaigre, une quantité de chaque suffisante pour former une masse de consistance moyenne, je proposai de substituer au vinaigre de l'acide sulphurique dissous dans de l'eau, dans la proportion d'une once d'acide pour un litre (un peu plus de deux pintes) d'eau, et de rejeter l'ail comme inutile. Ce changement fut bientôt adopté par tous ceux à qui je le communiquai; car le vinaigre coûte à Paris de huit à dix sous le litre, tandis que le prix de l'eau acidulée ne monte pas à autant de centimes. Aussi un architecte, à qui je l'ai communiqué, m'assure que ce changement, qui paraissait d'abord ne mériter aucune attention, occasionnera, dans Paris seul, une épargne de 10,000 francs annuellement, et mérite par conséquent d'être connu plus généralement. Ce ciment est particulièrement employé

pour
&c. so
à con
cupan
l'oxid
est im
Pharm

Ver
tre et
avoir
semac
on les
Le jus
eau,
ensuit
à une
on fait
frotta

Mar
lent se
On dé
de thé
de vér
mière
la solu
adu
noir,

Le
unsen
touch
rant d
produ
subite

Un
ratte
de tet
ces d
essen
pu co
est su

Un
dans
natur
avec
dans

pour fermer les joints des pierres dont la plupart des terrasses, &c. sont couvertes. Ce qui a lieu dans cette opération est aisé à concevoir : la limaille de fer dont les joints sont remplis, occupant un plus grand espace à proportion qu'elle s'oxide, et l'oxidation étant facilitée par l'action de l'acide dont la limaille est imprégnée, les joints se ferment exactement. (*Journal de Pharmacie.*)

Vernis noir résineux. Ce beau vernis, célèbre par son lustre et sa durée, se prépare de la manière suivante : Après avoir fait infuser dans de l'eau pendant un mois, les noix du *semacarpus anacardium* et les baies de *Phaligarna longifolio*, on les coupe transversalement et on les presse dans un moulin. Le jus exprimé est tenu pendant quelque temps dans un vaisseau, et l'on en ôte l'écume de temps à autre. La liqueur est ensuite transvidée, et l'on ajoute deux parties du *semacarpus* à une partie de *Phaligarna*. On étend ensuite le vernis comme on fait de la peinture, et on le polit, lorsqu'il est sec, en le frottant avec une pierre polie.

Manière de découvrir l'adultération du thé. Les Chinois mélangent souvent aux feuilles du thé celles d'autres arbrisseaux. On découvre aisément la fraude, en mettant dans une infusion de thé un grain et demi de sulfate de fer. Si l'infusion est de véritable thé vert, la solution placée entre l'œil et la lumière produit une teinte d'un bleu pâle ; si elle est de thé bou, la solution est de couleur bleue tirant sur le noir ; mais s'il y a adultération, elle offre toutes les couleurs, jaune, vert, noir, &c. (*Desmarest's Chimie Recreative.*)

Le thé pris fort et en grande quantité, produit l'exhilaration, un sentiment indéfinissable de légèreté du corps, comme si l'on touchait à peine la terre des pieds, et l'aggrandissement apparent de tous les objets qu'on a sous les yeux. Pris avec excès, il produit l'horreur mentale, une crainte insurmontable de mort subite, et des accès d'asphyxie. (*Cabinet Cyclopedia.*)

Un agriculteur du département du Jura a inventé une baratte au moyen de laquelle le beurre se fait mieux et en moins de temps qu'avec les barattes ordinaires. Quoique semblable à ces dernières à l'extérieur, elle en diffère en plusieurs points essentiels, et elle ne coûte pas beaucoup plus. L'inventeur a pu connaître par deux années d'expérience combien elle leur est supérieure. (*Annales de la Société Linnéenne.*)

Un échantillon de la soie obtenue des vers élevés à Lille, dans les années 1828 et 1829, a été exhibé au musée d'histoire naturelle de cette ville. Ces vers ont été exclusivement nourris avec les feuilles de la *sonsonera hispanica*, plante commune dans tous les jardins potagers de France, et vulgairement

nommée *salsifs*. Le bétail la mange avec avidité, et le lait des vaches en devient meilleur et plus abondant. On apprend aussi du Cap de Bonne Espérance, que l'éducation des vers à soie va probablement devenir une branche profitable d'industrie dans cette colonie. La soie qu'on y a obtenue est d'une belle qualité, et les vers y vivent bien en plein air.

Les observations suivantes faites par M. ALBERT, sont tirées des *Archiv der Deutschen Landwirths*. C'est l'opinion générale parmi les agriculteurs que le transport des semences d'un lieu à un autre a une grande influence, non seulement sur la quantité, mais encore sur la qualité du produit; et que certains sols sont plus propres que d'autres à la culture de différentes plantes. C'est pour cette raison que dans tous les pays de l'Europe on fait venir la graine de chanvre de Riga, et que dans plusieurs cantons de l'Allemagne on achète l'aveine de semence dans certains villages exclusivement. M. Albert a scrupuleusement examiné les différentes opinions sur ces sujets, et en est venu aux conclusions suivantes : Il a trouvé qu'il était plus avantageux de prendre la semence dans les lieux où la plante-mère avait acquis le plus de développement. Ainsi, la meilleure méthode est de semer le bled sur un sol glaiseux plutôt que sur un sol sablonneux, attendu que les grains y sont plus gros et en plus grand nombre. Il dit que, comme la température du sol a une plus grande influence sur le développement des plantes que le climat même, l'opinion que les semences doivent être prises exclusivement au nord ou au sud est erronée. Les semences seront plus grandes ou plus petites à proportion des feuilles. Du bled pris d'un terroir sablonneux ne deviendra pas sur un meilleur sol supérieur à ce qu'il était sur le terroir sablonneux. Le changement de semence ne produit pas de soi le changement dans le produit; mais ce changement doit être attribué exclusivement à l'influence du sol, du climat et de la culture. Lorsque les graines seront semées dans différents sols alternativement, on verra prédominer les caractères distinctifs qui s'étaient développés antérieurement sur la plante qui avait été longtemps dans le même sol. Elle est fautive l'opinion que le bled dégènera, si la semence n'est pas changée; mais les gros grains doivent incontestablement être préférés aux petits. Il y a analogie, sous ce rapport, entre les plantes et les animaux. M. Albert termine en disant, que quelque soit l'influence de la culture, elle ne pourra jamais surmonter celle que les propriétés de certains terrains exercent sur la nature des végétaux. (*Lecture by Mr. Brodie.*)

M. D'ARCET a préservé du bled qui avait été infesté de caïendres, pendant un temps considérable, en le mettant dans des vaisseaux auparavant remplis d'acide sulphurique. Toutes

les
lem
par
Com
les
diqu
ré-u
les
dans
mis
bien
avec
entid
usue

So
vent
méri
et pl
très
pure,
sourc
d'Ar
rain,
de tr
C'est
de la
couv
maré
Quar
batea
quips
l'eau
l'autr
une j
fonta
ceux
perle
d'eau
on a
d'Ar
Le
To

les calendres périssent, et le bled cessa de souffrir. Non seulement on détruit par ce moyen les insectes qui se trouvent parmi les semences, mais on les empêche encore de s'y mettre. Comme il pourrait être incommodé de brûler du soufre dans les vaisseaux qu'on veut remplir d'acide sulphurique, nous indiquerons un moyen de remplacer l'acide et d'obtenir le même résultat. Tout ce qui est nécessaire c'est de bien saupoudrer les semences avec de la fleur de soufre, avant de les mettre dans des bouteilles ou autres vaisseaux, ou après les avoir mises dans les bouteilles, d'y ajouter du soufre en poudre, et de bien remuer le tout, de manière à mettre le soufre en contact avec toutes les graines. La présence du soufre prévientra entièrement l'attaque des insectes. (*Journal des connaissances nouvelles.*)

MÉLANGES.

Sources d'eau douce au fond de la mer. Ces sources se trouvent près des îles de Bahrain et d'Arad, situées sur les côtes méridionales du golfe Persique. L'île de Bahrain est basse et plus fertile qu'aucune autre île de ce golfe. On y voit de très beaux bosquets de dattiers, et l'on y trouve l'eau la plus pure, peut-être, dans un grand étang, près du quel est une source, à deux ou trois milles de la ville de Morama. L'île d'Arad est à un mille et demi ou deux milles de celle de Bahrain, et le port pour les vaisseaux est entre les deux. Il y a de trois à quatre brasses et demie d'eau sur un fond de sable. C'est surtout au nord et à l'ouest d'Arad, à quelque distance de la grève, que jaillissent des sources d'eau douce de rochers couverts d'une ou deux brasses d'eau salée, selon l'état de la marée. Ces sources sont plus ou moins éloignées de la grève. Quand les pêcheurs ont besoin d'eau douce, ils vont avec leur bateau au-dessus d'une de ces sources ; un des hommes de l'équipage muni d'une outre, plonge au-dessous de la surface de l'eau salée ; il place au-dessus de la source l'ouverture de l'autre, qui se trouve aussitôt remplie, et la vient vider dans une jarre jusqu'à ce qu'elle soit pleine. Quelques unes de ces fontaines jaillissantes sont à trois brasses de profondeur ; mais ceux qui y vont puiser de l'eau douce sont des pêcheurs de perles, accoutumés à plonger à douze et quatorze brasses d'eau. D'après ce que put apprendre le capitaine MAUGHAN, on a découvert une trentaine de ces sources dans les environs d'Arad et de Bahrain. (*New Philosophical Journal.*)

Le fait suivant, relatif aux quartiers d'hiver des grenouilles,

pourra ne pas paraître déplacé. Desséchant un marais ou terrain sourceux, dans l'hiver de 1813 à 1814, j'en découvris une grande quantité, peut-être des centaines, enfouies à environ trois pieds au-dessous de la surface, à la source d'un cours d'eau d'une force plus qu'ordinaire. Lorsqu'elles furent découvertes, elles parurent inactives, mais non engouffées et sans mouvement, et essayèrent de s'enfouir de nouveau dans le sable, que le courant de l'eau dégageait et emportait. La cavité où elles étaient paraissait avoir été creusée par elles, et de manière que l'eau y passait, et empêchait qu'elles ne ressentissent les effets du froid. En nettoyant des fossés, ou des mares d'eau stagnantes, durant l'hiver, je n'en ai jamais vu qu'au fond de l'eau, où l'on me dit qu'elles sont communes. Ne devons-nous pas inférer de là qu'elles cherchent instinctivement les sources, dont l'eau est moins sujette à geler et, comme dans le cas mentionné ci-dessus, elles étaient capables de mouvement, qu'elles ne sont pas absolument engourdis par le froid durant l'hiver, mais qu'elles respirent dans l'eau ou dans les retraites qu'elles se sont creusées. (*Mag. of Nat. History.*)

La région qui peut être regardée comme la demeure habituelle du condor commence à une hauteur égale à celle de l'Etna, et comprend les couches d'air situées entre 9,600 et 18,000 pieds au-dessus du niveau de l'océan. Les plus grands individus de cette espèce que l'on rencontre dans la chaîne des montagnes de Quito, ont environ quatorze pieds entre les deux extrémités de leurs ailes tendues, et les plus petits n'en ont que huit. D'après ces dimensions et l'angle visuel sous lequel on voit quelquefois cet oiseau perpendiculairement au-dessus de sa tête, on peut juger à quelle hauteur prodigieuse il s'élève, quand l'atmosphère est sans nuages. Lorsqu'il est vu, par exemple, sous un angle de quatre minutes, il doit être à une distance perpendiculaire de 6,800 pieds. La caverne d'Antisana, située vis-à-vis de la montagne de Chussulongo, et d'où nous mesurâmes le vol de l'oiseau, est élevée de 12,958 pieds au-dessus du niveau de l'océan Pacifique. Ainsi, la hauteur absolue à laquelle le condor s'était élevé était de 20,834 pieds, hauteur, où le baromètre s'élève à peine à 12 pouces. C'est quelquefois un phénomène physiologique remarquable, que cet oiseau, qui continue à planer des heures entières dans des régions où l'air est si raréfié, descende tout d'un coup sur le bord de la mer, comme le long du penchant occidental du volcan de Picchincha, et passe ainsi en quelques minutes par toutes les variations du climat. Il y a soixante ans, ULLOA exprimait son étonnement de ce que le vautour des Andes pouvait s'élever à une hauteur où la pression moyenne de l'air

n'est que de 14 pouces. A des hauteurs comme celles-là, l'homme se trouve généralement réduit à un état de débilité extrêmement pénible. Dans le condor, au contraire, l'acte de la respiration paraît se faire avec une égale facilité dans des milieux où la pression varie de 12 à 30 degrés. De tous les êtres vivants, c'est sans contredit celui qui peut s'élever à volonté à la plus grande distance de la surface de la terre. Je dis à volonté, parce que de petits insectes sont portés encore plus haut par les courans ascendants. Probablement la hauteur à laquelle le condor s'élève est plus grande que celle que nous avons trouvée par le calcul mentionné ci-dessus. Je me rappelle que sur le Cotopaxi, dans la plaine de Sunigunicu, couverte de pierre ponce, et élevée de 13,578 pieds au-dessus du niveau de la mer, je vis un oiseau à une telle hauteur, qu'il ne me paraissait que comme un point noir. La transparence de l'air des montagnes est si grande sous l'équateur, que dans la province de Quito, comme je l'ai dit ailleurs, le puncho, ou manteau blanc d'une personne à cheval, se distingue à une distance horizontale de 84,000 pieds. (*New Philosophical Journal.*)

Habitation extraordinaire. Les rives septentrionales de l'Orenoque, le grand fleuve de l'Amérique méridionale, sont couvertes d'une espèce de palmiers qui produisent une matière farineuse appelée *sago*. Tout le pays où ils abondent est sujet à de grandes inondations, et les branches touffues de ces arbres offrent l'apparence d'une forêt qui s'élève du sein des eaux. Le navigateur qui passe le long du delta de l'Orenoque est surpris de voir les cimes de ces arbres couvertes de feux. Ces feux sont allumés par les Guanaques, peuples sauvages, qui habitent depuis des siècles ces districts marécageux, et qui se mettent à l'abri des inondations, en établissant leur demeure dans les palmiers. Ils étendent dans les branches des nattes qu'ils couvrent de terre glaise, et allument sur ce foyer humide les feux nécessaires à leur bien-être. Sir Walter RALPH a vu ces sauvages, et en parle assez au long dans sa relation. Le palmier fournit à cette race grossière et aux autres tribus qui habitent le golfe de Darien, et les terres marécageuses situées entre la Guarapatha et les bouches de la rivière des Amazones, une habitation sûre au milieu des inondations auxquelles ces contrées sont sujettes. Il leur fournit aussi dans son fruit, son écorce farineuse, sa sève abondante en sucre, et ses tiges fibreuses, une nourriture agréable au goût, du vin à boire et du fil pour faire des cordages et des hamacs. "Il est curieux de voir, dit HUMBOLDT, dans le plus bas degré de la civilisation, l'existence d'une race entière d'hommes dépendant d'une seule espèce de pal-

mier, de la même manière que ces insectes qui ne se nourrissent que d'une seule espèce de fleur. (*Library of entertaining Knowledge.*)

Les annales de l'art, ne font mention d'aucun vase aussi extraordinairement grand que celui que le roi de Suède a fait placer dans le jardin zoologique, au-devant de sa maison de campagne, dans la " Vallée des Roses," près de Stockholm. Il a été fait d'un seul bloc pesant 800 lbs. de cargaison (*ship lbs*), à Elfdal, dans la Dalécarlie, et exécuté d'après un dessin du professeur FREHLESTIN, copié d'un vase gigantesque de marbre. Son poids est de 55 lbs. de cargaison; il a neuf pieds de hauteur et douze pieds de diamètre dans sa partie supérieure. Le bassin contient 750 gallons. Le porphyre est extrêmement dur, d'un rouge brillant tacheté de points blancs, verts et noirs, et d'une espèce qu'on n'avait trouvée jusqu'ici qu'en petits échantillons. Le pied ou piédestal est de granit non poli, et a trois pieds de hauteur. On l'a transporté par terre et par eau d'une distance de 360 milles d'Angleterre, mais le pied seul a pu être tiré par des animaux: le vase lui-même a été traîné par de 120 à 200 hommes, sur des charriots ou des traîneaux, précédés d'une troupe de musiciens. Il a fallu pour le faire passer, abattre des ponts, en changer la construction, ou les soutenir avec des poutres et des madriers. (*Foreign Literary Gazette.*)

En Danemarck, où il y a de grands espaces de terre couverts de chênes et de hêtres, on a remarqué que la foudre tombe vingt fois plus souvent sur un chêne que sur un être. Quelques observateurs pensent que cette circonstance est due à la forme différente de ces deux espèces d'arbres. (*Time's Telescope.*)

L'*Almanac de St. Petersbourg*, publié sous les auspices de l'Académie, contient entr'autres faits historiques et statistiques, les époques suivantes des progrès de la Russie dans la civilisation: Il s'est écoulé 366 ans depuis la réunion de tous les états sous un même souverain; 277, depuis l'ouverture du premier port de mer, Archangel; 266, depuis l'établissement de la première imprimerie à Moscow; 202, depuis l'établissement de la première fonderie de fer natif; 134, depuis l'existence d'une flotte nationale; 127, depuis la fondation de St. Petersbourg; 91, depuis la découverte des mines d'or; 47, depuis l'établissement des écoles élémentaires; 29, depuis la destruction de la flotte russe près de Tcheshmé, et l'abolition de l'inquisition secrète et de la torture; 27, depuis le premier voyage russe autour du monde, et la fondation de l'université de Darpat, et 17, depuis l'ouverture de la bibliothèque impériale.

L'or abonde dans les Célèbes. Les *Transactions de la Société de Batavia* contiennent un mémoire particulier sur les mines d'or de cette île, par un fonctionnaire qui en a visité les montagnes. Il est probable qu'un géologue en découvrirait encore davantage. Mais il y a, du moins près des côtes, des districts habités par des peuples sauvages et féroces qui opposeraient des obstacles insurmontables aux recherches scientifiques. Les Européens exploiteraient avec profit les richesses des montagnes de Célèbes. Les naturels en tirent aussi parti; mais ils procèdent sans art, et avant de chercher de l'or, il faut qu'ils consultent un taleaga ou devin, qui lui-même consulte le chant des oiseaux et fait un sacrifice. (*Westminster Review*.)

Toutes les tribus nomades de l'Asie centrale se servent de thé comme d'un article de luxe. Ils l'obtiennent directement de la Chine, mais il ne ressemble pas du tout au nôtre; il est en pains presque aussi durs et aussi compacts que la brique. Les gens pauvres, qui n'ont pas le moyen de se le procurer en briques, quoiqu'il soit à très bas prix, y substituent les feuilles des plantes suivantes: *badane* (*saxifraga crassifolia*), *balgey*, (*tamarix germanica*), *khatatsa* (*potentilla rupestris* et *fructicosa*), *nakhatsa* (*glycyrrhiza hirsuta*), *scrlik*, (*polypodium fragrans*). Ils y ajoutent les racines d'une espèce de *sengut-worba* appellé *chudon*, au Mogol, ainsi que les semences de *tartsa* (*acer tartaricum*), après en avoir ôté l'enveloppe. Les Kalmouks ajoutent aux feuilles mentionnées ci-dessus les semences du *temehn tchiké* (*lapathum acutum*), et la racine de la plante appellée *oolda ebensoun*, qui est extrêmement astringente. (*Voyage de Potocki*.)

D'après un rapport adressé de l'île de Syra, le 24 Septembre dernier, à la Société des Ecoles Britanniques et Etrangères, de Londres, il paraît qu'il a été établi des écoles lancasteriennes dans les îles et villes suivantes de la Grèce.

A Syra, une école fréquentée par 500 enfans; à Zoa, une école; à Andros, deux écoles, l'une de 140, et l'autre de 120 enfans; à Tino, une école de 150 enfans; à Myconi, une école de 155 enfans; à Samos, deux écoles; à Kalumno, une école de 80 enfans; à Naxos, deux écoles, l'une de 180, et l'autre de 100 enfans; à Paros, une école de 106 enfans; à Anasi, une école; à Santorin, une école; à Gambusa, une école de 80 enfans; à Thermia, deux écoles; à Egine, une école; dans la Morée, plusieurs écoles.

ANECDOTES.

Un jeune prédicateur, homme de bonne mine, qui avait un beau geste, une voix de tonnerre, et tous les agrémens de la déclamation, étant monté en chaire, perdit tout à coup la mé-

moire, et oublia entièrement son sermon. Descendre de la chaire, cela lui eût été trop honteux ; entreprendre de parler, il ne savait comment s'y prendre. Que faire en cette perplexité ? Il se résout à demeurer ferme, à user de sa voix et de son geste, sans rien prononcer que des paroles imparfaites ou décousues ; des *car*, des *mais*, des *si*, des *messieurs*, des *paradis*, des *enfers* &c. Jamais prédicateur ne parut avoir plus de feu ; il tonnait, il gesticulait, il faisait des exclamations, frappait des pieds et des mains : toutes les voutes de l'église retentissaient des éclats de sa voix. L'auditoire béant était dans un silence profond ; chacun avançait sa tête et redoublait d'attention, pour entendre ce qui ne pouvait être entendu. Ceux qui étaient près de la chaire disaient : Nous sommes trop proches ; ceux qui étaient plus éloignés se plaignaient de ce que par leur éloignement ils ne pouvaient rien comprendre. Enfin notre prédicateur tint son auditoire trois quarts d'heure en haleine, et se retira avec l'applaudissement de toute l'assemblée, qui se promettait bien de mieux choisir une autre fois ses places.

Un paysan, chargé de fagots, criait, dans les rues, *gare, gare*, afin qu'on se détournât. Un jeune homme vêtu de soie ayant négligé de se retirer, fut accroché par un de ces fagots, qui fit une furieuse brèche à son habit. Le jeune homme cite le paysan devant le commissaire. Rendu chez ce dernier, le paysan ouvre la bouche sans dire mot. Etes-vous muet, lui dit le commissaire ? et le paysan de ne point répondre ! C'est malice de sa part, dit le jeune homme : il se tait faute de bonnes raisons ; il n'est pas muet, car il criait à pleine tête : "Gare, gare !" Si cela est, dit le commissaire, vous avez tort de vous plaindre.

FREDERIC GUILLAUME, père du grand FREDERIC, de Prusse, peignait, on croyait peindre, mais ses ouvrages n'étaient que de grossières ébauches. Tel n'était pas pourtant le langage de ses courtisans, lorsqu'ils s'étendaient sur le mérite de l'Appelle couronné. Un jour sa majesté les gratifia de la vue d'un nouvel échantillon. Supposez, dit le roi, que quelque grand peintre, RUBENS, RAPHAEL, par exemple, ait fait ce tableau, croyez vous qu'on en donnerait un prix considérable ? Sire. répondit le baron de POLNITZ, qui passait pour le plus adroit et plus flatteur des courtisans prussiens, je puis assurer votre majesté qu'un connaisseur ne pourrait pas offrir pour un tel tableau moins de 25,000 florins. Eh ! bien, baron, s'écria le monarque flatté, vous allez recevoir une preuve de ma munificence : prenez le tableau pour 5,000 florins, que vous allez me payer comptant, et comme je désire vous rendre service, je vous donne la permission de le revendre. Ah ! Sire, s'écria le baron, qui se trouvait pris dans son propre piège, je ne puis consentir à tirer avantage de la générosité de votre ma-

jesté.
beau p
vantag
vous c
votre
marqu

A m
derniè
indivie
cert q
serait
lui sur
cepté,
nini p
mence
mais s
il, je
mien
Il com
sons
Le pa
le vio

jesté. Point de réplique, dit le roi : je sais que je vous fais un beau présent sur lequel vous gagnerez 15,000 florins ou davantage ; mais votre zèle pour mon intérêt a été prouvé, et je vous dois quelque récompense. Votre goût pour les arts et votre attachement à ma personne vous rendent digne de cette marque de mon estime.

A une table d'hôte, en Allemagne, la conversation tomba dernièrement sur le talent extraordinaire de PAGANINI. Un individu, qui se trouvait présent, offrit de parier qu'à un concert qui devait être donné ce soir même, le célèbre musicien serait déconcerté, si l'on substituait un autre instrument à celui sur lequel il jouait ordinairement. Le pari ayant été accepté, le parieur eut l'adresse de changer le violon de Paganini pour un méchant rebec. Comme le concert allait commencer, le musicien s'aperçut du tour qu'on lui avait joué ; mais sans perdre contenance, "Messieurs et Mesdames, dit-il, je m'aperçois qu'on a mis un autre violon à la place du mien ; l'art pourtant n'est pas dans le bois, mais dans moi. Il commença alors à jouer, et tira du misérable instrument les sons les plus harmonieux qui eussent jamais ravi son auditoire. Le pari fut perdu ; mais le parieur avait disparu, et avec lui le violon de Paganini.

POUR LA BIBLIOTHEQUE CANADIENNE.

Qu'on applaudisse, ou qu'on censure,

B....., soyons ponctuels :

Ne disons point, à tort, venus de la nature

Et le geste et le ton, qui sont habituels.

Sans doute, ce serait manquer de savoir-vivre

Que de critiquer dans un livre,

Même de vive-voix, une bosse, une pié-bot,

Un vice du corps, en un mot.

Mais en est-il ainsi des défauts d'habitude ?

Non, l'homme peut en être averti pour son bien,

Lorsque de s'en défaire il se fait une étude.

Ce qui, dans ton discours, m'a semblé sec ou rude,

Peut être ou n'être pas un défaut, j'en convien,

Ou plus grand peut être le mien,

Aux regards de la multitude.

Mais, à ton tour, tu conviendras,

Et sans détour et sans litige,

Que, repris à propos, sage est qui se corrige,

Fou, qui ne se corrige pas.

M. B....D.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE, &c.

A une assemblée générale extraordinaire de la Société Littéraire et Historique (de Québec,) tenue hier dans les chambres de l'institution, il a été soumise une liste d'instrumens astronomiques, d'appareils électriques et chimiques, de globes, &c., laquelle ayant été approuvée, il a été ordonné que les articles fussent importés pour l'usage de la Société, les fonds à cet effet ayant été fournis par l'octroi libéral de la Législature, dans sa dernière session. On a procédé ensuite par ballote à l'élection des présidens des différentes classes, et le résultat a été comme suit : Pour celle de Littérature, &c. J. C. FISHER, L. L. D; d'Histoire Naturelle, &c. le Dr. SKEY; des Sciences, &c. le Révérend D. WILKIE A. M.; des Beaux-Arts, &c. G. W. WICKSTEEN, écuyer.

Un jeune homme de Longueuil a tué, dimanche dernier (18 Avril), un beau cygne ou pélican blanc, qui, avec plusieurs autres, paraissait diriger son vol vers des régions lointaines. Cet oiseau, quoique commun dans les parties septentrionales de ce continent, ne s'était presque jamais montré, à ce que nous croyons, sous notre latitude. Il avait huit pieds entre les extrémités des ailes, cinq pieds de la queue à la tête, et pesait de trente à quarante livres. Il s'éleva une espèce de contestation, ou une vive concurrence, pour sa possession, entre quelques messieurs de la Société d'Histoire Naturelle, qui désiraient l'avoir pour leur Musée, et Mr. CAJETAN LEBLANC, qui ayant acquis le Cabinet de Curiosités de feu Mr. T. DEL-VECCHIO, fait des arrangemens pour le rouvrir sur un plan plus étendu. Mr. Leblanc l'emporta sur ses concurrens, en offrant un plus haut prix. (*Montreal Gazette.*)

RÉGISTRE PROVINCIAL.

MARIÉS :—À Montréal, le 21 Avril dernier, par Messire DUBRENEZ, Mr. E. W. DODGE, à Dlle Julie DEROME;

À Québec, le 24, Mr. Collin M'CALLUM à Dlle Charlotte POZER.

DÉCÉDÉS :—À St. Philippe, le 13 d'Avril dernier, Mr. Benjamin SINGER, cultivateur, âgé de 25 ans;

À St. Jacques, le 16, Louis PIGNETTE, écuyer, Capitaine de milice;

Le même jour, à Berthier, à l'âge de 19 ans, Mr. P. C. ROLLAND d'ARMINIAULT, fils de G. Rolland d'Arminault, écuyer;

À St. Roch, le 18, après une longue maladie, Messire LORANGER, ci-devant Curé de St. François, Ile d'Orléans;

À St. Eustache, le 19, Auguste GLOBENSKY, écuyer, Médecin, âgé d'environ 76 ans;

À Berthier, le 23, Mr. Édouard LAROCHE, Marchand, âgé d'environ 35 ans.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX. 15 MAI 1830. NUMERO XXII.

HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION.)

M. DUMAS laissa quatre cents hommes à la Pointe aux Trembles, sous M. de la Rochebeaucour; quatre cents au fort de Jacques-Cartier, aux ordres de M. de Repentigny, et se porta lui-même à Déchambault avec environ mille hommes.

Le chevalier de Lévis donna ses ordres, en passant, aux Trois-Rivières et ailleurs, et arriva à Montreal le 29 Mai. Le premier résultat d'une conférence qu'il eut avec le gouverneur, sur les mesures à prendre pour la défense du pays, fut une lettre circulaire adressée aux capitaines de milice, dans la vue de contrecarrer l'effet de la proclamation du général Murray, et de rassurer les habitans, par l'espoir non pas tant de prompts secours de France, que d'une paix prochaine et avantageuse.

La paix était bien en effet ce que les Canadiens devaient désirer le plus ardemment dans les circonstances fâcheuses et embarrassantes où ils se trouvaient depuis quelque temps: pressés, contraints même, d'un côté, de porter les armes pour la défense de leur pays natal, liée à la cause de leur souverain; menacés, de l'autre, de tous les maux que peuvent infliger des ennemis armés, et triomphants, s'ils ne mettaient bas les armes et ne demeuraient tranquilles chez eux, leur malaise devait être extrême, et tel que l'état de guerre en produit rarement de semblables. (*) Ceux qui durent se trouver dans le plus grand embarras, au printems de 1760, furent sans contredit les habitans des paroisses situées entre Québec et les Trois-Rivières, ou même plus haut: en suivant les Français dans le

(*) Selon Mr. Smith, le marquis de Montcalm fit prendre, quelque temps avant la bataille de Québec, deux Canadiens, pour avoir déserté, c'est-à-dire laissé le camp français; le chevalier de Lévis aurait voulu faire pendre tous les miliciens qui se retireraient chez eux sans permission, et le général Murray fit pendre, peu après la levée du siège de Québec, un capitaine de milice de la paroisse de Beaumont, qui, n'écoulant que son patriotisme, se disposait à joindre les Français, avec une partie de sa compagnie.

gouvernement de Montréal, non seulement ils abandonnaient leurs demeures et leurs terres dans le temps où leur présence y était le plus nécessaire; mais ils laissaient leurs familles et leurs propriétés à la merci d'un ennemi dont ils avaient tout lieu de redouter le ressentiment et la vengeance : en ne le faisant pas, ils s'exposaient aux reproches de ceux de leurs compatriotes chez qui l'amour de la patrie l'emportait sur tout autre sentiment, et peut-être à des punitions d'une ou d'autre sorte, dans le cas où le roi de France demeurerait éventuellement maître du pays. Le danger présent joint à l'intérêt particulier l'emporta néanmoins sur la crainte d'un mal éloigné et peu probable, et sur un dévouement qui devait paraître aux moins clairvoyants à peu près inutile, et presque tous ceux qui avaient été enrolés se retirèrent chez-eux, à mesure qu'ils trouvèrent pour le faire une occasion favorable ou un prétexte plausible.

Après la levée du siège de Québec, Montréal devint le quartier-général, et à peu près le seul point de défense des Français. On y érigea de nouvelles fortifications, on y forma des magasins de vivres et de munitions, et l'on arma en guerre quelques uns des vaisseaux ou grands bateaux qu'on y avait. On érigea aussi des batteries sur l'île Ste Hélène, un peu au-dessous de la ville, et l'on envoya un ingénieur dans les îles qui se trouvent à l'entrée du lac St. Pierre, afin d'y faire faire les ouvrages qu'il croirait propres à arrêter la flotte anglaise qui devait remonter le fleuve.

Le 15 Juin, le poste de Ste. Thérèse, entre St. Jean et Chambly, où il y avait un dépôt d'effets militaires, fut surpris par un parti d'environ trois cents Anglais : ils enlevèrent les effets, brûlèrent quelques maisons, et emmenèrent prisonniers une vingtaine d'habitans. Vers la fin du même mois, M. de Bougainville ayant donné avis que les vaisseaux anglais avaient paru sur le lac Champlain, on jugea à propos de renforcer la garnison de l'Isle aux Noix, qui n'était que de quatre cent cinquante hommes, et l'on y envoya le second bataillon de Berry et deux cent cinquante miliciens.

Dans le cours du même mois, le colonel FRASER fut envoyé de Québec, avec environ neuf cents hommes, pour réduire le fort de Jacques-Cartier. Cet officier s'étant avancé par eau, débarqua, sans opposition, un peu au-dessus de la place, et se posta sur un terrain avantageux, où il passa la nuit, après s'être assuré de toutes les routes qui conduisaient du fort dans la campagne. Le lendemain, un petit parti s'étant avancé pour reconnaître la place, et les vaisseaux étant descendus vis-à-vis, la garnison comprit qu'elle allait être attaquée, et le tambour battit aux armes. La place fut sommée de se rendre : le mar-

D'ALBE
mes de
qu'il dé
cela, le
pièces d
ma ses
cher po
apperc
fort éta
défens
ce qu'e
s'en re
dats de
milicie
portem

Le
Juillet,
dait, se
se trou
lac Ch
Amher
eut eu
on env
nord,
ment,
tenter
possib
fleuve
quefo
du cô
oppo
çais c
Croi
tans
Angl
tous
dant.

L
d'av
Ste.
des
me-
leur
d'lic
eût

D'ALBERGOTTI, qui y commandait alors, avec cinquante hommes de troupes réglées et cent cinquante miliciens, répondit qu'il défendrait son fort jusqu'à la dernière extrémité. Sur cela, le col. Fraser fit avancer, à couvert d'une éminence, deux pièces de campagne et deux obusiers, pour battre la place; forma ses troupes en trois divisions, et leur donna l'ordre de marcher pour donner l'assaut. Le commandant français, qui s'en aperçut, battit la chamade, et se rendit à discrétion. Le fort était en bon état, mais trop étendu pour la garnison qui le défendait, et qui aurait dû être triple ou même quadruple de ce qu'elle était. Le colonel Fraser y laissa une garnison, et s'en retourna par terre avec le reste de ses troupes. Les soldats de ligne demeurèrent prisonniers de guerre; mais les miliciens furent renvoyés chez eux, à la condition qu'ils ne porteraient pas les armes contre les Anglais.

Le général Murray s'embarqua, au commencement de Juillet, avec la plus grande partie des troupes qu'il commandait, sur une flotte accompagnée de batteries flottantes, afin de se trouver près de Montréal en même temps que l'armée du lac Champlain, sous le colonel HAVILAND, et celle du général Amherst, qui devait descendre le St. Laurent. Dès qu'on eut eu avis à Montréal du départ de la flotte anglaise de Québec, on envoya à M. Dumas l'ordre de la suivre sur la rive du nord, avec toutes les troupes qu'il avait sous son commandement, afin de s'opposer aux débarquemens qu'elle pourrait tenter d'y faire, et de la harceler dans les endroits où il serait possible de le faire. M. Murray fut environ deux mois sur le fleuve, et eut tout le temps de faire des excursions, et quelquefois des exécutions militaires, dans les campagnes, surtout du côté du sud, où l'on n'avait presque point de troupes à lui opposer. Ayant appris qu'il y avait un parti de soldats français ou miliciens, sous un lieutenant, dans la paroisse de Ste. Croix, il y envoya un détachement de son armée. Les habitans sans armes s'enfuirent dans les bois, à l'approche des Anglais; mais les hommes armés furent attaqués, et presque tous tués, blessés, on fait prisonniers, y compris leur commandant.

Les vents contraires ne permettant pas à la flotte anglaise d'avancer, M. Murray fit débarquer ses troupes à Lotbinière, à Ste. Croix et à St. Antoine de Tilly, afin de leur y procurer des rafraichissemens. Les habitans ne s'enfuirent pas, comme la première fois, puisqu'il paraît que le général anglais leur fit une harangue, dans un langage qui aurait fait peu d'honneur à l'éducation et à la politesse de ce militaire, s'il eût été celui que Mr. Smith lui met ingénument à la bouche.

Quoiqu'il en soit, les habitans de ces paroisses mirent bas les armes, et prêtèrent le serment de neutralité. (†)

En passant vis-à-vis de Déchambault, des Grondines et de Batiscan, la flotte anglaise essuya le feu des batteries qui y avoient été érigées, ou de corps de miliciens assemblés pour la harceler, et perdit quelques hommes. En arrivant vis-à-vis des Trois-Rivières, elle trouva la ville défendue par plusieurs redoutes et un corps d'environ deux mille hommes, et le fleuve obstrué par une espèce de barre formée par un cable de seize pouces passé dans de forts anneaux de fer couverts de pièces de bois attachées avec des cordes, et allant d'un bord à l'autre du chenail. Il fallut quelques heures aux matelots anglais pour lever cet obstacle; après quoi, la flotte continua sa route, et entra dans le lac St. Pierre.

M. de Bourlamaque apprenant que la flotte anglaise étoit sur le lac St. Pierre, et voyant qu'on n'auroit pas le tems d'achever les ouvrages commencés dans les îles, il en rappella les troupes qui y étoient, de peur qu'elles ne fussent coupées, et les fit passer à Sorel, où il continua de faire travailler. La flotte anglaise passa devant cette place, le 12 août; elle tira quelques coups de canons sur les travailleurs, et alla mouiller vis-à-vis de La Noraye. Elle redescendit, le lendemain, jusque vis-à-vis de Sorel; ce qui fit prendre à M. de Bourlamaque, qui l'avoit suivie, le parti d'y retourner. Un détachement sous lord ROLLO, débarqua, le 20 août, près d'un moulin, un peu au dessous du fort, brula un grand nombre de maisons, et détruisa toute la partie nord de cette paroisse, en conséquence, dit M. Smith, de l'obstination des habitans à ne vouloir point mettre les armes bas." Après cette exécution, lord Rollo s'avança à la vue du fort, en ordre de bataille, et s'efforça, par diverses manœuvres, d'attirer les Français hors de leurs retranchemens; mais voyant qu'ils s'obstinaient à y demeurer enfermés, il se rembarqua.

Le chevalier de Lévis se porta à Berthier, où le corps de M. Dumas étoit arrivé. Il apprit bientôt que l'armée anglaise du lac Champlain avoit fait sa descente une demi-lieue au-dessus de l'Isle aux Noix. On envoya à St. Jean les régimens de la Reine et de Roussillon, aux ordres de M. de Roquemare, et la plus grande partie des milices du gouvernement de Montréal. Le chevalier de la Corne fut envoyé en même tems avec

(†) Ce serment étoit ainsi conçu: « Nous jurons, en présence de Dieu tout-puissant, que nous ne prendrons pas les armes contre Georges Deux, roi de la Grande-Bretagne, ni contre ses troupes ou ses sujets, et que nous ne communiquerons avec ses ennemis ni directement ni indirectement. »

quatre cents hommes au fort *Lévis*, sur le fleuve, avec ordre de faire mine de vouloir défendre les rapides.

Les Anglais commencèrent le 23 à tirer sur les retranchemens de l'Isle aux Noix : la prise de la petite flotille française du lac leur fournit le moyen de débarquer sans opposition à l'embouchure de la rivière du Sud, au-dessous de cette île. M. de Bougainville se voyant par là en danger d'être tourné, se retira avec son détachement, par la rive gauche de la Rivière Richelieu, n'ayant laissé qu'une cinquantaine d'hommes dans le fort, avec ordre de capituler, et arriva à St. Jean le 28. Quelques berges anglaises s'étant montrées, le corps de troupes qui était en cet endroit se retira à une portée de canon du fort, et alla se poster ensuite derrière la petite rivière Montréal. Les miliciens de l'Isle aux Noix s'étaient retirés chez eux, et leur exemple fut suivi par ceux de St. Jean.

La flotte de M. Murray arriva le 25, à quatre lieues au-dessous de Montréal : le corps de M. de la Bourlamaque, qui la suivait par le sud, et celui de M. Dumas, par le nord, arrivèrent, le premier à Longueuil et à Boucherville, et le second, dans l'île de Montréal. Le chevalier de Lévis, voyant le corps de Bourlamaque à portée de se joindre à celui de Roquemaure, alla reconnaître la position de ce dernier, dans la vue de tenter un combat contre l'armée anglaise de St. Jean, et revint conférer avec M. de Bourlamaque. Mais ayant appris que le général Murray avait fait débarquer un détachement à Varennes, il ordonna à M. de Roquemaure de se replier à La Prairie, après avoir laissé un fort piquet à la jonction des chemins de St. Jean et de Chambly.

Les troupes anglaises débarquées à Varennes furent attaquées par un parti d'environ trois cents hommes, la plupart miliciens ; mais il fut repoussé avec perte de quelques blessés et d'une vingtaine de prisonniers. Le général Murray envoya de là dans les paroisses voisines un manifeste portant, " que si les Canadiens se rendaient et lui livraient leurs armes, il leur pardonnerait ; qu'autrement, ils savaient ce qu'ils avaient à attendre de lui, par les exemples qu'il avait déjà faits ; que si ceux des Canadiens qui s'étaient incorporés dans les troupes réglées se rendaient à certain jour déterminé, non seulement, il les rétablirait sur leurs terres, mais les protégerait et leur ferait du bien ; mais que s'ils s'obstinaient à ne le pas faire, ils partageraient le sort des troupes françaises, et seraient transportés en France." Cette proclamation, dit Smith, eut un tel effet, que le soir même qu'elle fut publiée, quatre cents miliciens de la paroisse de Boucherville allèrent à Varennes mettre leurs armes aux pieds du commandant anglais.

Le général Amherst s'était embarqué le 10 août, sur le St.

Laurent, avec une armée de dix mille hommes : il rencontra sur la route le fort Lévis, dans l'île Royale, où commandait M. Pouchot. Il érigea des batteries dans les îles voisines, investit le fort, et commença à le canonner. La canonnade n'ayant pas un effet aussi prompt qu'il l'aurait désiré, il se disposait à faire donner l'assaut à la forteresse, lorsque M. Pouchot se rendit.

Le 2 septembre, comme M. de Lévis haranguait les sauvages du Sault St. Louis, qu'il avait fait venir à La Prairie, pour les engager à le seconder dans son dessein d'attaquer l'armée anglaise de St. Jean, il arriva un député de leur village, annonçant que le général Amherst était aux Cèdres ; et ils se retirèrent tous, disant qu'ils allaient faire la paix avec les Anglais. Cette nouvelle lui fut confirmée par M. de la Corne, qui avait été obligé de rebrousser chemin, et qui lui ajouta que les Anglais pourraient être le lendemain dans l'île de Montréal.

Le général français ne vit d'autre parti à prendre que de faire replier dans l'île de Montréal les corps qui étaient au sud du fleuve. Le corps que commandait M. de Bourlamaque se porta au-dessous de la ville ; et celui de Roquemaure au-dessus, tandis que M. Dumas continuait à occuper le bas de l'île. L'éloignement et le manque de forces ne permirent pas de tenter de défendre la partie d'en haut.

(A Continuer.)

LES QUATRE ÂGES DE L'HOMME.

HORACE a tracé les quatre âges de l'homme, et BOILEAU, après lui, en a peint trois avec des traits trop connus pour qu'il soit besoin de les rapporter ici. Les anciens paraissent avoir connu l'usage de les allégoriser, si l'on en juge par un tableau très curieux de la *Villa Corsini*, près de Rome, qui semble faire allusion aux mystères les plus profonds de la philosophie platonique. La Terre y est représentée couchée ; derrière elle, quatre épis de blé s'élèvent, graduellement l'un au-dessus de l'autre, probablement pour symboliser les quatre âges de l'homme, qui sont exprimés dans le même tableau par autant de personnages : le premier baissé vers la terre ; le second, armé d'un bouclier et d'un épi ; le troisième debout, dans une attitude ferme et assurée ; le quatrième, la tête un peu courbée. Deux autres personnes appellent aussi l'attention : l'une est en l'air, et remet dans les mains de la Terre une figure nue, ce qui semble désigner l'entrée de l'âme dans quelque corps

élémentaire ; l'autre assise sur les nuages, vers le centre, avec une coupe à la main, qu'elle semble élever, paraît être Hébé, et exprimer l'immortalité de l'âme.

LE TITIEN a représenté les trois âges de l'homme, par un groupe de trois enfans, par celui d'un berger et d'une bergère jouant de la flûte, et par un vieillard assis dans le lointain, sur une terrasse, méditant sur deux têtes de mort. Deux autres tableaux allégoriques représentent, l'un, les quatre âges de l'homme, et l'autre, les quatre âges de la femme.

Un vieillard, la tête affublée d'un bonnet noir, l'œil triste et sombre, compte des écus sur une table. A sa droite, un homme mûr, le front couronné de laurier, d'un air sérieux, lit et médite ; à sa gauche, un jeune homme, couvert d'un chapeau orné de plumes, pince, en souriant, de la guitare, tandis que devant eux, auprès d'une fenêtre, la tête nue, un enfant plein de grâces entr'ouvre, en riant, une cage, et appelle les oiseaux qui passent.

Une petite fille, assise par terre, joue, d'un air très sérieux, avec une poupée, qu'elle déshabille : tout auprès, une jeune beauté, debout, se regarde avec complaisance dans un miroir, et se pare : à ses côtés, coiffée et vêtue modestement, une femme d'un âge mûr, assise devant un métier, brode attentivement, mais sans se hâter, un cannevas : plus loin, à moitié couchée dans un grand fauteuil, et auprès d'une cheminée, une vieille, le visage renfrogné, les lunettes sur le nez, et un livre sur les genoux, tousse et gronde. (DUPATY, *Lettres sur l'Italie.*)

FETE DE L'AGRICULTURE.

LES Chinois la célèbrent vers le milieu du mois de Janvier. Un des magistrats les plus distingués, revêtu de ses habits de cérémonie, et couronné de fleurs, sort par la porte de la ville exposée au levant, accompagné d'un grand nombre de musiciens et d'une foule de peuple. Les uns tiennent en mains des flambeaux, les autres, des banderoles et des drapeaux. Derrière lui, on porte, sur des leviers, des statues de bois et de carton enrichies d'or et de soie, qui représentent plusieurs personnages qui se sont distingués dans l'agriculture. Le magistrat, après avoir marché quelque tems, toujours vers l'orient, rencontre une grande vache de terre cuite, d'un poids si énorme, que quarante hommes peuvent à peine la porter. Auprès de cette vache est un jeune garçon qui a une jambe chaussée d'un brodequin, et l'autre nue, et qui frappe continuellement l'animal ; c'est le génie de l'agriculture : il est suivi

de plusieurs cultivateurs qui portent tous les instrumens aratoires. Ces cérémonies ont un sens allégorique. Le jeune homme qui donne des coups à la vache apprend au labourer qu'un travail continué peut seul féconder la terre. Il a une jambe nue et l'autre couverte, pour marquer que l'empressement pour ce travail utile doit à peine laisser le tems de s'habiller. Ensuite le magistrat s'en retourne à la ville, conduisant en triomphe cette vache mystérieuse, et s'arrête devant le palais de l'empereur. Là, on ouvre le ventre de l'animal, où sont renfermés plusieurs petites vaches de la même matière. L'empereur les distribue à ses ministres, et adresse un petit discours à ses sujets pour les exhorter à cultiver la terre sans relâche. On prétend même que ce prince ne dédaigne pas de labourer lui-même ce jour-là, et que le blé produit par son travail est employé à faire du pain pour les sacrifices. Cette cérémonie, au reste, se réduit à un vain appareil.

On pratique tous les ans, dans le royaume de Siam, une cérémonie assez semblable. "Autrefois, dit LALOUBERE, les rois labouraient chaque année les premiers la terre ; mais ils laissèrent passer cette fonction à un de leurs officiers. C'est un roi imaginaire qu'on crée exprès tous les ans. Il monte sur un bœuf, suivi d'un cortège d'officiers subordonnés, et s'en va faire l'ouverture des terres pour le roi. Dans cette cérémonie, moitié civile et moitié religieuse, on prie tous les esprits bons et mauvais, qui peuvent être favorables ou nuisibles aux biens de la terre. L'officier qui représente le roi brûle, en pleine campagne, un tas de riz ; ce qui est regardé comme un sacrifice en l'honneur des divinités qui président à l'Agriculture."

Au Tunquin, le roi, accompagné de ses courtisans, suivi de plusieurs corps de troupes et d'une multitude prodigieuse de peuple, donne sa bénédiction aux fruits de la terre, et ne dédaigne pas de tracer quelques sillons avec une charrue préparée exprès. Cette cérémonie est suivie d'un repas champêtre que le roi donne à toute sa cour.

Quelques iconologues représentent l'Agriculture, ainsi que Cérès, couronnée d'épis, avec une charrue à côté d'elle, et un arbrisseau qui commence à fleurir ; quelquefois tenant une corne d'abondance remplie de fruits de toute espèce, et les deux mains sur une bêche. D'autres la peignent appuyée sur le zodiaque, pour marquer que les saisons règlent ses travaux, et revêtue d'une robe verte, symbole d'espérance. Sur plusieurs médailles, elle est désignée par une femme qui montre un lion et un taureau couchés à ses pieds, l'un emblème de la terre, et l'autre du labourage. Une pierre gravée dans les dessins connus de la bibliothèque du Vatican, désigne l'Agri-

cultur
vail or

Le
d'une
sient c

It
l'histo
lume
le cor
ses, q
de la
extray

Ma

Son p

peine

ou d'

de la

pour

tombe

Elle d

qui la

être

charb

chais

tir de

quelo

étein

le lit

entiè

viscé

mité

pres

miné

n'av

l'on

G

cenc

taba

absé

cuis

T

culture par Psyché s'appuyant sur un hoyau, comme un travail où l'homme trouve du loisir pour la méditation.

Le génie de l'Agriculture se symbolise par un enfant nu, d'une physionomie riante, et couronné de fleurs de pavots. Il tient d'une main des épis, et de l'autre une grappe de raisin.

COMBUSTIONS SPONTANÉES.

Il est rapporté plusieurs exemples de ce phénomène dans l'histoire des liqueurs enivrantes contenue dans le troisième volume du *Cabinet Cyclopædia* du Dr. LARDNER. Dans ces cas, le corps humain devient tellement saturé de liqueurs spiritueuses, qu'il prend feu, soit spontanément, soit par la proximité de la flamme, qui, autrement, n'aurait causé aucun mal. Nous extrayons les exemples suivants.

Mary CLUES, âgée de 50 ans, était très sujette à s'enivrer. Son penchant pour les liqueurs fortes était tel qu'il se passait à peine une journée qu'elle ne bût au moins un demiard de rum ou d'anisette. Sa santé déperit graduellement; elle fut atteinte de la jaunisse et réduite à garder le lit; mais elle ne perdit pas pour cela son ancienne habitude de boire. Un matin, elle tomba sur le plancher, et la faiblesse l'empêcha de se relever. Elle demeura ainsi étendue, jusqu'à ce qu'il entrât quelqu'un qui la remit sur son lit. Le lendemain soir, elle demanda à être laissée seule. Une femme, en la quittant, avait mis du charbon sur le feu et placé une chandelle allumée sur une chaise à la tête de son lit. A cinq heures du matin, on vit sortir de la fumée par la fenêtre, et la porte nyaut été forcée, quelques flammes qu'il y avait dans la chambre furent aussitôt éteintes. Les restes de l'infortunée Clues furent trouvés entre le lit et la cheminée. Une jambe et une cuisse étaient encore entières, mais il ne restait rien de la peau, des muscles et des viscères. Les os du crâne, de l'estomac, du dos et des extrémités étaient entièrement calcinés. Les meubles n'avaient presque pas été endommagés; la couchette, du côté de la cheminée avait été brûlée légèrement, mais le lit et les couvertures n'avaient point de mal. En un mot, il n'y avait que le corps où l'on aperçût de fortes traces d'incendie.

Grace PITT, âgée d'environ 60 ans, avait l'habitude de descendre de son lit, à demi habillée, pour fumer une pipe de tabac. Sa fille, qui couchait avec elle, ne s'aperçut de son absence que le lendemain matin. Etant descendue dans la cuisine, elle y trouva sa mère étendue sur le côté droit, la tête

près de la grille, ayant l'apparence d'une buche de bois consumée par le feu, sans flamme apparente. L'odeur fétide et la fumée qu'exhalait le corps suffoquèrent presque quelques voisins qui étaient venus au secours de la fille. Le tronc était à peu près consumé, et ressemblait à un tas de charbons couverts de cendre. La tête, les bras, les jambes et les cuisses avaient aussi souffert du feu. Cette femme avait bu une grande quantité de liqueurs spiritueuses. Il n'y avait pas de feu dans la grille, et la chandelle avait tout brûlé dans le chandelier, qui était près d'elle. On trouva de plus, près du corps consumé, les hardes d'un enfant et un pupitre, qui n'avaient pas été endommagés. L'habillement de cette femme consistait en une robe de coton.

Le CAT rapporte un autre exemple de combustion spontanée arrivé en 1740. Madame de Boisson, âgée de 80 ans, extrêmement maigre, et qui ne buvait, depuis quelques années, que des liqueurs spiritueuses, était assise dans sa chaise à bras, devant le feu, tandis que sa servante était allée dans une autre chambre pour quelques minutes. A son retour, voyant sa maîtresse en feu, elle donna aussitôt l'alarme, et quelques personnes étant venues à son aide, l'une d'elles essaya d'éteindre les flammes avec sa main, mais elles y adhérèrent comme si elle eût été trempée dans de l'eau de vie. On jeta de l'eau sur la dame en abondance; mais le feu n'en parut que plus violent, et ne s'éteignit que quand toute la chair eut été consumée. Son squelette, extrêmement noir, demeura entier dans la chaise, qui n'était que roussie.

La combustion est quelquefois générale, et quelquefois, quoique plus rarement, seulement partielle. Les pieds, les mains et le sommet de la tête sont les seules parties qui ont été préservées. Quoiqu'il faille une grande quantité de bois pour brûler un corps, cette espèce de combustion se fait sans enflammer les matières les plus combustibles. Il est démontré que la présence de l'air n'est pas nécessaire, et l'eau, au lieu d'éteindre le feu, ne lui donne que plus d'activité. Quand la flamme a disparu, la combustion continue dans l'intérieur du corps.

MÉDICAMENS SIMPLES.

Pott Fluxions froides, ou Rhumatismes.—Prenez semences d'anis, de fenouil, de coriandre et de persil, de chacune deux pincées; faites-les infuser à froid au serain, dans un demi-septier de vin blanc, pendant une nuit; et le lendemain, faites bouillir le tout deux bouillons seulement dans un pot vernissé;

prenez-le après dans un linge, et le faites boire à jeun au malade, le plus chaud qu'il pourra étant au lit : couvrez le bien : il guera et sera guéri.

Le soir, en s'en allant coucher, ayez un sachet de petite sauge, faites-le chauffer dans du vin ; appliquez le tout chaud sur la partie, et mettez une serviette chaude par-dessus en plusieurs doubles.

Pour la douleur de bras et de jambes, fricassez des yèbles dans une grande poêle, sans aucune liqueur, jusqu'à ce que les herbes soient bien amorties, et les appliquez chaudement entre deux linges sur la douleur, qui cessera dans peu.

Faites bouillir une poignée de thym, de marjolaine, de sauge étroite, et de camomille dans du vin rouge couvert, à la consommation de la moitié du vin ; frottez le membre, et appliquez dessus les herbes un peu chaudes, et réitérez.

Pour Fluxions chaudes, ou ardens internes.—Mettez dans un plat de terre vernissé ou d'étain, une once de cire blanche en petits morceaux, avec quatre onces d'huile rosat, ou au défaut, d'huile d'olive ; placez le vaisseau sur un très petit feu : la cire étant fondue, on le retirera, et on agitera le tout avec une spatule de bois nette, jusqu'à ce qu'il soit figé ; alors on y mettra un peu d'eau fraîche ; ou continuera à remuer pour faire incorporer cette eau dans le cérat ; puis on y en versera beaucoup, et on le levera cinq ou six fois, changeant d'eau fraîche à chaque fois, jusqu'à ce qu'il soit bien blanc, et on le conservera pour le besoin. Il est propre pour calmer les ardeurs, pour guérir les inflammations, pour adoucir l'acreté des hémorroïdes, des aïnes, des mamelles, pour les brulures, &c. Si la chaleur est extraordinaire, lavez le cérat avec de l'oxycrat, avant de l'appliquer.

Pour préserver du froid un membre blessé.—Faites cuire pendant longtems une plante entière d'ortie dans de l'huile, dont vous oindrez chaudement la partie.

Pour fortifier un membre affaibli.—Mettez dans un pot de terre neuf de la moëlle de bœuf avec du gros vin ; couvrez bien le pot, et le mettez sur de la cendre chaude pendant deux ou trois heures : il se fera dans ce pot un onguent dont vous ferez fondre une cuëillerée soir et matin sur de la cendre chaude, et en frotterez les jointures les plus malades, avec un petit linge bien chaud.

Pour un membre soulé.—Faites pourrir dans du fumier bien chaud des fleurs de giroflée jaune, bien entassées dans une bouteille de verre double bien bouchée : il s'y formera une liqueur dont vous vous servirez avec avantage pour les foulures ou meurtrissures causées par chûtes ou autrement.

Détrompez de la poix de Bourgogne en eau-de-vie, et en faites un emplâtre sur du cuir, que vous appliquerez sur le mal.

Faites une décoction d'armoise, et en ayant bassiné, appliquez l'herbe chaudement sur le mal.

Faites cuir à petit feu dans quatre onces d'huile d'olive une poignée de feuilles d'absynthe, et autant de celles de rue, jusqu'à ce que l'huile soit toute verte; passez-la par un linge et la conservez pour en frotter chaudement devant le feu les foulures et les plaies nouvelles.

Pour l'anévrisme.—Imbibez des linges pliés en plusieurs doubles dans les suc de morelle, plantain, joubarbe, bourse de pasteur, bouillon-blanc et renouée; appliquez-les sur l'anévrisme, que vous comprimerez médiocrement avec des bandages.

Lorsque l'anévrisme est petit, comme celui qui arrive après une saignée mal faite, il suffit de mettre dessus une petite lame de plomb, une pièce de monnaie, ou un morceau de papier mâché, qu'on enferme dans une compresse, que l'or tient bien bandée. Le vitriol de Chypre, ou huile de vitriol, appliquée avec un peu de coton, est encore un remède sûr et éprouvé.

Pour Nerfs piqués.—Le baume de mille-pertuis seul ou mêlé avec de l'eau de vie, appliqué.

L'huile distillée de térébenthine, ou une once de térébenthine de Venise mêlée avec autant de vieille huile et un peu d'eau de vie.

Pour Nerfs coupés.—Pilez des verres de terre avec de l'oing de porc, et appliquez l'onguent sur les nerfs coupés ou nouvellement retirés, pour les faire reprendre, ou bien de la poudre de sauge, ou de la sauge verte pilée, marc et jus.

Pour nerfs contus et contors.—Le suc et les feuilles pilées du bouillon-blanc appliqués sur les contusions des membranes les guérissent promptement.

La racine du sceau de notre-dame ou de couleuvrée pilée et appliquée, guérit les contusions et contorsions des nerfs.

Pour Nerfs douloureux.—Oignez les membres douloureux et foulés avec le jus de matricaire incorporé avec huile rosat et un peu chauffé.

Pilez des racines de mauve sauvage avec du vieux oing, et en appliquez sur les nerfs douloureux.

Le persil pilé et appliqué, apaise la douleur des nerfs, et guérit promptement les coupures.

Pour Nerfs durcis et retirés.—Pilez la racine de guimauve; faite-la cuire dans du beurre frais, et en oignez le mal jusqu'à guérison.

Faites cuire des racines de guimauve dans du vin blanc; pi-

lez-les
le mal,

Frot
baume
et d'hu
du vin,

Pour
tie scr
ble des
pliquez
Pilez
ou des
pliquez

App
celle d

Bro
le mal

Bas

en eau

Pou
vin tiè
bouillo

Pile
la cont
re et l

Lon

dans
chasse

des ét

assure

désira

frais

pourv

en ar

Ces d

loi po

II, a
la re
Les j
veau
tres

lez-les ensuite avec de la graisse de poule, et en appliquez sur le mal.

Frottez la partie malade chaudement soir et matin avec le baume appelé du Samaritain, c'est-à-dire parties égales de vin et d'huile d'olive bouillies ensemble, jusqu'à la consommation du vin, et l'enveloppez avec des linges chauds.

Pour meurtrissures aux mains ou aux pieds.—Lavez la partie écrasée ou meurtrie avec de l'eau de vie ; broyez ensemble des feuilles d'artichaut (des jardins) et du sucre, et en appliquez sur le mal.

Pilez des feuilles de scroplulaire aquatique ou bétoine d'eau, ou des feuilles de plantain long, ou de tabac vert, et les appliquez.

Appliquez sur la contusion de la racine de couleuvrée ou de celle du sceau de notre-dame.

Broyez du persil avec du sel et un peu d'eau de vie ; frottez le mal avec le jus, et appliquez le marc dessus.

Bassinez les endroits meurtris avec une décoction de persil en eau.

Pour une contusion même avec plaie, lavez le mal avec du vin tiède, et appliquez dessus le jus et le marc des feuilles de bouillon-blanc pilées.

Pilez bien du persil ; arosez-le d'eau de vie ; appliquez le sur la contusion et l'y laissez vingt-quatre heures : il otera l'enflure et la meurtrissure.

L'ISLE ST.-JEAN, &c.

LORSQUE les Anglais s'emparèrent de Saint Jean, situé dans le golfe St.-Laurent, ils eurent la mauvaise politique d'en chasser trois mille Français qui, depuis peu y avaient formé des établissemens. La propriété de l'île n'eût pas plutôt été assurée au vainqueur par les traités, que le comte d'EGMONT désira de s'en voir le maître. Il s'engageait de fournir à ses frais douze cents hommes armés pour la défense de la colonie ; pourvu qu'il lui fût permis de céder aux mêmes conditions et en arrière-fiefs des portions considérables de son territoire. Ces offres étaient agréables à la cour de Londres ; mais une loi portée à l'époque mémorable du rétablissement de CHARLES II, avait défendu la cession du domaine de la couronne, sous la redevance d'un service militaire ou d'un hommage féodal. Les jurisconsultes prononcèrent que ce statut regardait le nouveau monde comme l'ancien, et cette décision fit naître d'autres idées au gouvernement.

La longue et cruelle tempête qui avait agité le globe, était appaisée. Le plupart des officiers dont le sang avait scellé les triomphes de l'Angleterre, étaient sans occupation et sans subsistance : on imagina de leur partager le sol de St. Jean, sous la condition qu'après dix ans d'une jouissance gratuite, ils paieraient chaque année au fisc, comme dans la plupart des provinces du continent américain, 2 liv. 10 sol. et 7 den. et demi pour chaque centaine d'acres qu'ils posséderaient. Très peu de ces nouveaux propriétaires avaient la volonté de se fixer dans ces régions lointaines ; très peu étaient en état de faire les dépenses qu'exigeaient des défrichemens un peu étendus. Presque tous cédèrent, pour plus ou moins de tems, pour une rente plus ou moins modique, leurs droits à des Irlandais, et surtout à des montagnards écossais. Le nombre des colons ne s'élève pas encore (en 1780) au-dessus de douze cents. La pêche de la morue et diverses cultures les occupent. Ils n'ont aucune liaison d'affaires avec l'Europe ; c'est avec Québec, c'est avec Halifax seulement qu'ils commercent.

Jusqu'en 1772, St. Jean fut une dépendance de la Nouvelle-Ecosse : à cette époque, il forma un état particulier. On lui donna un gouverneur, un conseil, une assemblée, une douane, une amirauté. C'est le Port-la-Joie, maintenant appelé Charlotte-town, qui est le chef-lieu de la colonie.

Une île si peu étendue ne paraissait guère susceptible de la dignité où elle était appelée par une faveur dont nous ignorons la cause. Pour donner une sorte de réalité à cet établissement, on y attacha les îles de la Madeleine, habitées par un petit nombre de pêcheurs de morue et de vaches marines ; on y attacha l'île Royale, autrefois fameuse, mais qui a perdu son importance en changeant de domination. Louisbourg, la terreur de l'Amérique anglaise, il n'y a pas vingt ans, n'est plus qu'un amas de ruines. Les quatre mille Français, qu'une défiance injuste et peu raisonnée dispersa, après la conquête, n'ont été remplacés que par cinq ou six cents hommes, moins occupés de pêche que de contrebande. On a même cessé de penser aux mines de charbon de terre.

Ces mines sont très abondantes à l'île Royale, d'une exploitation facile, et en quelque manière inépuisables. Il y régnaît, sous les anciens possesseurs, un désordre que le nouveau gouvernement a voulu prévenir, en s'en réservant la propriété, pour ne l'abandonner qu'à ceux qui auraient des moyens suffisants pour la rendre utile. Ceux qui formeront cette entreprise avec les fonds nécessaires, trouveront un débouché avantageux dans toutes les îles occidentales de l'Amérique. Ils en trouveront même sur les côtes et dans les ports du continent septentrional, où l'on éprouve déjà la cherté du bois, et où

elle se fera toujours sentir davantage. Ce genre d'industrie formera à la colonie une navigation qui accroîtra son commerce, qui accroîtra même ses pêcheries ; mais non jusqu'au point de jamais égaler celles de Terre-Neuve.

RAYNAL.

OUVRAGES SURPRENANTS DE MÉCANIQUE.

UN des plus grands mécaniciens que l'Europe ait eus, c'est J. TRUCHET, carme, plus connu sous le nom de P. SE'BASTIEN. Il avait inventé pour LOUIS XIV, une machine à transporter de gros arbres tout entiers, sans les endommager ; de sorte, dit le célèbre FONTENELLE, son historien, que du jour au lendemain Marly changeait de face, et était orné de longues allées arrivées de la veille.

Deux tableaux mouvants, que le même mécanicien avait faits pour Louis XIV, n'étaient pas moins dignes d'admiration : le premier, que le roi appelait son petit opéra, changeait cinq fois de décoration, à un coup de sifflet qui sortait du tableau même : c'était une petite boule, placée au bas de la bordure, qui donnait ce coup, quand on la tirait un peu : elle était aussi le principe de tout le mouvement de cet opéra. Les cinq actes étaient représentés par des figures qui jouaient par leurs gestes, et exprimaient ainsi les sujets dont il s'agissait. Cet opéra recommençait quatre ou cinq fois de suite, sans qu'il fût besoin de remonter les ressorts. Ce tableau, long de 16 pouces 6 lignes, sans la bordure, et haut de 13 pouces 4 lignes, n'avait qu'un pouce trois lignes pour renfermer les machines ; dont le nombre était aussi prodigieux que leur délicatesse.

Le second tableau, plus grand et plus ingénieux encore, représentait un paysage où tout était animé ; une rivière y coulait ; des tritons, des syrènes, des dauphins, nageaient de tems en tems, dans une mer qui bornait l'horizon : on chassait, on pêchait, des soldats allaient monter la garde dans une citadelle élevée sur une montagne ; des vaisseaux arrivaient dans un port ; le P. Sébastien lui-même était là, qui sortait d'une église pour remercier le roi d'une grâce nouvellement obtenue ; le roi y passait en chassant, avec toute sa suite.

Il n'est presque personne qui n'ait entendu parler du flûteur automate fait par VAUCANSON, vers l'an 1738. C'est une statue de bois, de cinq pieds et demi de haut, copiée sur le faune de COYSEVOX, qu'on voit aux Thuilleries, assise, comme lui, sur un bout de rocher, et placée sur un piédestal carré, de quatre pieds et demi de haut, sur trois pieds et demi de large. Cette statue qui, sous le ciseau de Coysevox, paraît jouer de la flûte

traversière, exécutait réellement, grâce aux soins de Vaucanson, douze airs différens, avec une précision étonnante; et cela, au moyen d'un mécanisme extrêmement curieux, mais trop long à détailler.

En 1754, on a fait voir à Paris un autre automate, qui n'a pas moins excité l'attention des curieux et des physiciens: il articulait des mots et faisait des mouvemens semblables à ceux d'une figure animée. Le roi fit démontrer la machine devant lui, parce qu'on répandait le bruit qu'un enfant, caché dans l'intérieur, était cause de toutes ces opérations, dont le principe est toujours une énigme pour le spectateur ordinaire.

On reconnut par l'examen, que l'auteur, pour imiter le son de la voix, s'était servi d'une hanche de haut-bois, qu'un soufflet faisait jouer. L'articulation était aussi formée par le moyen d'un cylindre, qui faisait mouvoir des lèvres, pour rendre le son plus analogue à celui de la voix humaine. Il y avait un tonneau, placé de manière qu'il répondait aux deux autres pièces. La puissance qui mettait la machine en mouvement était toute renfermée dans une petite boîte. La simplicité de ce ouvrage était ce qui le rendait plus surprenant.

M. de KEMPEL, conseiller aulique et directeur-général des salines, en Hongrie, s'est montré digne rival de Vaucanson. On voit dans son cabinet à Presbourg, un automate qu'il a achevé en 1769, et qui peut jouer aux échecs contre le plus habile joueur. Cet automate représente un homme de grandeur naturelle, habillé à la manière turque, assis devant une table de trois pieds et demi de longueur sur deux pieds et demi de largeur: cette table, sur laquelle est un échiquier, est posée sur quatre pieds à roulettes, pour pouvoir être changée facilement de situation, et pour éviter tout soupçon de communication. Quand on veut jouer une partie avec l'automate, on est étonné de la précision, et en même temps de la variété des mouvemens du bras avec lequel il joue, lève le bras et l'avance vers la partie de l'échiquier où est la pièce qu'il doit jouer: ensuite, par un mouvement du poignet, il ramène la main au-dessus de la pièce, l'ouvre et la referme bientôt pour saisir la pièce et la placer sur la case où il veut. Après ce mouvement, il repose son bras, sur un coussin qui est à côté de l'échiquier. S'il doit prendre une pièce à son adversaire, par un mouvement entier du bras, il met cette pièce hors de l'échiquier, et revient prendre sa pièce pour lui faire occuper la case que l'autre laissait vacante.

Le merveilleux de cet automate, est qu'il n'a point une suite de mouvemens déterminés: s'il se meut, c'est toujours d'après la façon de jouer de l'homme qu'on lui oppose. On essaya une fois de lui faire une petite supercherie, en prêtant à la dame

la m
prit
cela,
la pr
parti
vite d
qu'ou

La
sortis
Penc
féren
cinq

O
gues
souffl
gnon
plus
celle
bles

L
sa ch
pella
cont
près
port
tant
yeux

E
un j
Mes

la marche du cavalier : l'automate n'en fut pas la dupe ; il prit la dame, et la remit à la case d'où on l'avait tirée.—Tout cela, dit M. DUTENS, homme de lettres connu, se fit avec la promptitude d'un joueur ordinaire : j'ai fait, ajoute-t-il, des parties avec plusieurs personnes qui ne jouaient ni si bien ni si vite que l'automate, et qui cependant auraient été fort choquées qu'on les eût comparées avec lui."

La cause de ce mouvement est dans le jeu des roues, des ressorts et des leviers, dont la table et la figure sont remplies. Pendant que la partie se faisait, M. de Kempel se tenait indifféremment, ou à côté de la table, ou éloigné, quelquefois de cinq à six pieds.

On voit à Rome et dans les environs, des orgues hydrauliques. L'eau seule produit le vent, sans le secours d'aucun soufflet, en même temps qu'elle fait aller la roue, dont le pignon engrène dans un cylindre qui fait lever les touches. La plus curieuse de ces machines, et la mieux entretenue, est celle qui se voit dans la *Villa Pamphili* : les airs en sont agréables et justes, et se répètent en écho.

Le P. KIRCKER, célèbre jésuite, avait imaginé et fixé dans sa chambre, un tuyau, de manière que, quand quelqu'un l'appellait, même à voix basse, à la porte du jardin, qui était contiguë, il l'entendait aussi distinctement que s'il eût été auprès de lui ; et il répondait avec la même facilité. Il transporta ensuite sa machine dans son *muséum*, et l'adapta avec tant d'art, à une figure automate, qu'on la voyait ouvrir les yeux, et qu'elle rendait des sons articulés.

En 1680, on fit voir un cheval artificiel, capable de faire en un jour sept à huit lieues, dans une plate campagne. (PAGES, *Mes Souvenirs.*)

POUR LA BIBLIOTHEQUE CANADIENNE.

JE vois, B., à ta manière
De répondre à mon compliaent,
Qu'il ne te suffit pas de parler *sagement*,
D'être, par cet endroit, mis en ligne première :
Tu veux encor, qu'en l'art de plaire,
On te dise, au degré le plus haut, éminent,
En un mot, un autre V. :
Sous le rapport de l'agrément,
C'est préjugé, si je préfère
Le discours de quelque autre au tien :

Certes ! ton préjugé l'emporte sur le mien :
 Pour un mot qui t'a pu déplaire,
 Mon livre ne valait plus rien,
 En conscience, il faut te faire
 Du prix qu'il t'a coûté la restitution
 Sois tranquille, l'occasion
 Va s'offrir sûrement de la faire complète :
 Te voilà devenu poète,
 (Et tu dois m'en remercier,
 Sans doute,) et tu vas publier,
 Que ce soit en dépit, de l'aveu de Minerye,
 N'importe, le fruit de ta verve :
 Et quand tes vers futurs seraient du même aloi
 Que ceux qu'on a déjà vu sortir de ta plume ;
 Quand même ils seraient tous dirigés contre moi,
 J'achète, à ton prix, le volume,
 Et tu ne perdras point à l'échange, je croi.
 Le préjugé, pour en revenir à la chose,
 Le préjugé, sans doute, est d'un esprit tortu ;
 Mais, dis-moi, te reconnais-tu,
 A mon couplet, ainsi, sans raison et sans cause ?
 Mais c'est sans cause et sans raison,
 Que tu prétends que je me moque,
 Et fais d'un souhait un lardon.
Ah ! s'il prenait un autre ton,
 Et pour celui qui plaît laissait celui qui choque . . .
 Eh bien ? . . . Il deviendrait un autre Cicéron.
 Et si l'avis n'est point donné hors de saison,
 Le but peut-il être équivoque ?
 C'est encor sans raison que tu me dis fâché,
 Et veux qu'en écrivant la colère m'émeuve :
 Tu réponds à des vers dont tu te crois touché ;
 Et je m'en fâcherais ! la chose serait neuve.
 Mais du dernier trait décoché
 Contre moi, par ta main, pourrais-je être à l'épreuve ?
 Si la vérité seule a le don d'offenser,
 Ou croira sans nouvelle preuve,
 Que tes vers ne m'ont pu blesser.

M. B d.

11 Mai 1830.

ANECDOTES ET BONS-MOTS.

UN philosophe voyant un Athénien, qui, dans un mouvement de colère, maltraitait son esclave, dit : "Voilà un esclave qui en frappe un autre." Parole pleine de sens, qui nous fait comprendre le prix d'une âme qui sait se posséder et n'être pas esclave de ses passions.

Un chef d'esclaves révoltés fut pris, les armes à la main, avec plusieurs de son parti. Le général vainqueur lui demanda quel traitement-il croyait que lui et ses compagnons avaient mérité.—"Celui que méritent de braves gens, qui s'estiment dignes de la liberté."—Le général leur accorda leur pardon, et les incorpora dans son armée.

L'empereur ADRIEN rencontrant un homme qui l'avait offensé, avant qu'il parvint à l'empire : "Approche, lui dit-il ; tu n'as plus rien à craindre de ma part ; je suis empereur."

Des courtisans de PHILIPPE-LE-BEL excitaient ce prince à sévir contre un prélat qui l'avait offensé : "C'est parce que je puis me venger, dit-il, que je ne dois pas le faire."

GUILLAUME-le-Batard, duc de Normandie, appelé à la couronne par le testament d'EDOUARD III, étant entré dans le royaume avec de bonnes troupes, brula ses vaisseaux, et dit à son armée : "Voilà votre patrie."

Un moine jouant à la paume avec FRANÇOIS I contre plusieurs seigneurs, fit adroitement un coup de raquette qui décida la partie en faveur du roi. Le prince surpris dit : "Voilà un bon coup de moine.—Sire, repartit finement le moine, ce sera un coup d'abbé quand il plaira à votre majesté."

Un poète présenta un sonnet de sa composition au pape CLEMENT VII. Celui-ci, jettant les yeux dessus, apparçut au second vers une syllabe de trop, et le fit observer au poète. Celui-ci lui répondit : "Que sa Sainteté daigne continuer de lire ; il se trouvera quelque vers où il y en aura une de moins ; ainsi l'une ira pour l'autre."

Lorsqu'on vint dire au grand COLBERT que le poète HENNAULT avait fait contre lui ce fameux sonnet : *Ministre lâche, &c.* il refusa de le lire, et demanda seulement si le roi y était offensé. On lui répondit que non. "En ce cas, reprit Colbert, laissez l'auteur tranquille."

Un jour, l'abbé NOLLET alla faire sa cour à un homme en place, dont la protection pouvait lui être utile, et lui présenta ses ouvrages. Le protecteur lui dit froidement qu'il ne lisait jamais de ces sortes de livres. "Monsieur, répondit l'abbé Nollet, voulez-vous permettre que je les laisse dans votre antichambre ; il s'y trouvera peut-être des gens d'esprit qui les liront avec plaisir."

Un jeune abbé, homme de qualité, avait loué une loge à l'opéra. Un maréchal de France voulut avoir cette loge, que l'abbé s'obstina à refuser. Le maréchal s'y prit si bien, que l'abbé fut obligé de céder à la force. Il n'avait pas le courage de mettre l'épée la main, quoique sa naissance l'y autorisât, suivant les ridicules distinctions d'alors : il attaque le maréchal au tribunal de la connétable, et obtient d'y plaider lui-même sa cause. Désignant chaque maréchal de France par les actions mémorables qui l'ont illustré : "Ce n'est point, dit-il, M. le maréchal un tel, dont j'ai à me plaindre; ce n'est pas M. le maréchal de BROLIO, qui s'est si bien distingué dans les dernières guerres; ce n'est pas M. de CLERMONT-TONNERRE, qui a fait de si belles retraites; ce n'est pas le maréchal de RICHELIEU, qui a pris le Port-Mahon : celui dont j'ai à me plaindre n'a jamais rien pris que ma loge à l'opéra."

Le tribunal décida que l'abbé avait raison de se plaindre, mais que la tournure de son plaidoyer l'avait assez vengé.

M. de LA MOTTE croyait avoir pour amis tous les gens de lettres. Si cela était vrai, lui dit FONTENELLE, ce serait un terrible préjugé contre vous; mais vous leur faites trop d'honneur, et vous ne vous en faites pas assez.

A la première représentation de *l'Edipe* de VOLTAIRE, un jeune seigneur, frappant sur l'épaule de l'auteur, lui dit : "C'est à merveille." Le poète, enivré de son succès, trouva ce ton trop familier, et riposta : "C'est assez bien, monsieur, pour vous.—Mais, reprit le seigneur, entre vous et moi il y a une si grande différence.—La seule que j'y trouve, répondit fièrement Voltaire, c'est que je porte mon nom, et que vous traînez le votre."

RÉGISTRE PROVINCIAL.

MARIÉS :—A St. Vincent de Paule, le 26 d'Avril dernier, par Messire LAGARDE, curé du lieu, M. Michel CARRON, Instituteur, à Demoiselle Elisabeth LAGARDE;

—A Québec, le 3 du présent mois, par Messire PARENT, John DONEGANI, écuyer, Seigneur de Foucault, à Demoiselle Rosalie L. G. PLAMONDON, fille unique de feu Louis PLAMONDON, écuyer.

DÉCÉDÉS :—A St. Eutache, le 29 d'Avril dernier, LÉANDRE, enfant de J. Labrie, écuyer, M. P., âgé de 4 ans et 7 mois;

—A Québec, le 1er du courant, demoiselle Agnès TESSIER, fille aînée de Mr. M. Tessier, marchand.

COMMISSIONNÉS :—Mr. George TRACY, Notaire Public.

—Jacob BARCELO, écuyer, Commissaire pour le jugement des petites causes, dans la Seigneurie du Lac des Deux Montagnes.

—George MOFFAT, Jules QUESNEL, et R. S. PIPER, (Capitaine des Ingénieurs,) écrys. Commissaires pour l'amélioration du port de Montréal.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX. 1er. JUIN 1830. NUMERO XXIII.

HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION.)

Le général Murray ayant débarqué dans l'île de Montréal avec environ trois mille hommes, M. Dumas se rapprocha de la ville. L'armée du général Amherst, qui avait séjourné quelques jours sur l'île Perrot, débarqua à La Chine, le 6, vers 11 heures du matin. Les volontaires à cheval, qui étaient dans cette partie, se retirèrent devant elle, pied à pied : car elle se mit en marche vers la ville aussitôt après avoir débarqué. Toutes les troupes françaises entrèrent dans la ville. Tous les miliciens s'étant retirés, ainsi qu'un nombre de soldats mariés, elles ne se montaient pas à plus de trois mille hommes, non compris cinq cents hommes qu'il y avait sur l'île Ste Hélène, et la petite garnison du fort de Chambly ; elles n'avaient presque plus de munitions, et les vivres ne pouvaient durer plus de quinze à vingt jours.

L'armée d'Amherst campa dans les plaines de St. Gabriel, à un quart de lieue de la ville : celle d'Haviland était arrivée à La Prairie. Pendant la nuit du 6 au 7, il fut tenu une assemblée chez le gouverneur : M. Bigot y lut un mémoire sur l'état de la colonie, et un projet de capitulation. Tout le monde fut d'avis qu'il convenait de préférer une capitulation avantageuse aux peuples et honorable aux troupes, à une défense qui ne pourrait retarder que de quelques jours la perte du pays. Le 7 au matin, le colonel de Bougainville, fut envoyé proposer à M. Amherst une suspension d'armes pour un mois : ce général s'y étant refusé, on lui envoya proposer par le même officier la capitulation dont on avait lu le projet dans l'assemblée de la veille. Il minuta à la marge ce qu'il voulait accorder, refuser ou modifier : il accorda presque tout, excepté les honneurs demandés pour les troupes françaises, voulant qu'elles missent bas les armes, livrassent leurs drapeaux et ne servissent pas durant la guerre. Cet article paraissant humiliant, on envoya d'abord M. de Bougainville, et ensuite M. de la Pausé faire des représentations ; mais elles furent

inutiles, M. Amherst ne voulant rien changer à sa première détermination.

Sur cela, le chevalier de Lévis, au nom des troupes qu'il commandait, présenta un mémoire au gouverneur, le priant de rompre toutes négociations avec le général anglais, et de prendre la résolution de faire la défense la plus vigoureuse, quelque peu d'apparence qu'il y eût de réussir, ou de permettre aux troupes de se retirer dans l'île Ste. Hélène, pour y soutenir jusqu'à la dernière extrémité l'honneur des armes de France. Le marquis de Vaudreuil répondit que l'état des affaires ne permettait pas de refuser les conditions du général anglais; qu'il devait les accepter pour l'avantage du pays dont le gouvernement lui avait été confié, et qu'il ordonnait au chevalier de Lévis de s'y conformer. Ce dernier, pour épargner aux troupes qu'il commandait une partie de l'humiliation qu'elles allaient subir, leur ordonna de brûler leurs drapeaux; ce qu'elles exécutèrent sur-le-champ.

Par la capitulation, Montréal et toutes les places occupées par les Français devaient être évacuées sans délai, et livrées aux troupes de sa majesté britannique; les troupes françaises devaient mettre bas les armes, et être transportées en France; pour ne pas servir durant la guerre; le gouverneur, l'intendant et les employés du gouvernement devaient pareillement être transportés en France, aux frais de l'Angleterre; quelques-uns de ces employés, qui avaient des affaires à régler dans la colonie, y pouvaient demeurer jusqu'à ce que ces affaires fussent terminées; les Canadiens devaient avoir le libre exercice de leur religion; aucun d'eux ne pouvait être inquiété pour avoir porté les armes comme milicien; les communautés de religieuses étaient maintenues dans la possession de leurs biens, privilèges et immunités; les séminaires et communautés de religieux continuaient à jouir de leurs revenus, et pouvaient vendre leurs seigneuries et autres propriétés foncières, s'ils le jugeaient à propos, et en transmettre le produit en France. Si par le traité de paix, le Canada restait à l'Angleterre, ceux des Français ou Canadiens qui voudraient passer en France, le pourraient faire en toute liberté. Il avait été demandé des choses qui ne furent point accordées, et qui ne pouvaient pas l'être convenablement, telles que la neutralité perpétuelle des Canadiens, et la nomination de l'évêque de Québec par le roi de France.

La cour de France, faite de pouvoir faire davantage, avait tenté, au printemps, de faire parvenir un secours de vivres et de munitions dans la colonie; mais la flottille française, qui consistait en une frégate et une vingtaine de bâtimens de transport, eut arrivés dans le St. Laurent après que l'ennemi

anglaise
rebrou
Elle y
de Lou
batteri
vait en

Quar
rent, il
dition
rer : la
deau p
augmen
tie, en
lage de
ment p
mille t
vées au
nes-ap
mille li
1752,
cinq m
lions c
vres :
livres
l'an 17
l'an 17

De
il étai
rigine
antes.
teurs,
leur
rent fi
dages
pleins
rent
Les le
nance
payée
plus.

(*)

anglaise fut entrée dans le port de Québec, elle fut forcée de rebrousser chemin, et alla relâcher dans la baie des Chaleurs. Elle y fut attaquée et détruite par le capitaine BYRON, venu de Louisbourg avec une escadre, quoique protégée par des batteries érigées sur le rivage ; et le village acadien qu'il y avait en cet endroit fut livré aux flammes.

Quand même ce secours aurait réussi à remonter le St. Laurent, il n'aurait pas probablement retardé de beaucoup la reddition du Canada, et peut-être le retard n'était-il pas à désirer : la possession de ce pays devenait de jour en jour un fardeau plus pesant pour la France, et la misère et le mal-aise y augmentaient dans la même proportion ; et cela en grande partie, en conséquence de la mauvaise administration, et du gaspillage des deniers publics. Les dépenses annuelles du gouvernement pour le Canada, dit Raynal, qui ne passaient pas quatre cent mille francs en 1729, et qui avant 1749, ne s'étaient jamais élevées au-dessus de dix-sept cent mille livres, n'eurent plus de bornes après cette époque. L'an 1750, coûta deux millions cent mille livres : l'an 1751, deux millions sept cent mille livres : l'an 1752, quatre millions quatre-vingt-dix mille livres : l'an 1753, cinq millions trois cent mille livres : l'an 1754, quatre millions quatre-cent cinquante mille livres : l'an 1755, six millions cent mille livres : l'an 1756, onze millions cent mille livres : l'an 1757, dix-neuf millions deux cent cinquante mille livres : l'an 1758, vingt-sept millions neuf cent mille livres : l'an 1759, vingt-six millions ; et les huit premiers mois de l'an 1760, treize millions cinq cent mille livres.

De ces sommes prodigieuses, continue le même historien, il était dû, à la paix, quatre-vingt millions. On remonta à l'origine de cette dette impure. Les malversations furent effrayantes. Quelques uns de ceux qui étaient devenus prévaricateurs, par l'abus du pouvoir illimité que le gouvernement leur avait accordé (et entre autres l'intendant Bigot), furent flétris, bannis, dépourvus d'une partie de leurs brigandages. D'autres, non moins coupables, répandirent l'or à pleines mains, échappèrent à la restitution, à l'infamie, et jouirent insolemment d'une fortune si criminellement acquise. Les lettres de change furent réduites à la moitié, et les ordonnances au quart de leur valeur. Les unes et les autres furent payées en contrats à quatre pour cent, qui tombèrent dans le plus grand avilissement. (*)

(*) On afficha à cette occasion les vers suivants sur les murs de Paris :

Êtes-vous citoyens ? l'occasion est belle :
 Pour acheter la paix, vendez votre vaiselle :
 On vous en payera le quart en argent sec,
 Et les trois autres quarts en billets sur Québec.

Dans la dette de quatre-vingt millions (c'est toujours Raynal qui parle), les Canadiens étaient porteurs de trente-quatre millions d'ordonnances et de sept millions de lettres de change; leur papier subit la loi commune; mais la Grande-Bretagne, dont ils étaient devenus les sujets, obtint pour eux un dédommagement de trois millions en contrats et de six cent mille livres en argent; de sorte qu'ils reçurent cinquante-cinq pour cent de leurs lettres de change, et trente-quatre pour cent de leurs ordonnances.

(A Continuer.)

LES DEVISES.

Si les étoiles, dit CASSIODORE, voyaient dans un cadran au soleil leurs grands mouvemens imités par le petit mouvement d'une ombre, elles en auraient du dépit, et changeraient peut-être de route pour ne servir pas de jouet aux hommes.

La pensée est assez bizarre, et n'est pas trop vraie. Celle qui sert d'inscriptions pour les cadrans doivent être plus régulières et plus justes: elles sont d'ordinaire morales et instructives.

Un fort honnête homme, qui a l'esprit très délicat, a fait peindre au cadran de sa maison de la ville, deux figures dont l'une représente le travail, l'autre le repos, avec ces paroles, qui ont rapport aux heures:

Plures labori, dulcibus quedam otiis.

“La plus grande partie au travail, quelques unes à d'honnêtes amusemens.”

Le même a mis au cadran de sa maison de campagne:

Dum fugit umbra, quiesco.

“Tandis que l'ombre fuit, je me repose.”—C'est le style du cadran qui parle, et la pensée est qu'un homme sage jouit du repos de la solitude pendant que l'ombre de ce monde passe.

On voit au cadran de Chantilly.

Una dabit quod negat altera.

“L'une donnera ce que l'autre refuse.”

Cela marque bien que nous avons de bonnes et de mauvaises heures; et c'est ce que dit le cadran de la Versine, maison du comte de St. Simon près de Chantilly:

Le do buone, lè do male.

J'ai vu sur le cadran d'une maison de campagne ces vers d'HORACE:

Dona presentis rape lætus horæ.

L'application est heureuse; et le sens des paroles n'est pas si

profane ni si épécurenien qu'il paraît : car c'est comme si on disait : " Prenez gaiement ce que l'heure présente vous donne."

On pourrait bien se servir de ces paroles de MARTIAL, par rapport aux heures :

Pereunt et imputantur.

"Elles s'échappent, elles périssent ; mais elles demeurent sur notre compte." Le sens est moral, et on peut le rendre chrétien, en y joignant et en y accommodant la pensée d'un poète latin moderne, qui imagine heureusement que l'heure qui passe, et que nous laissons passer sans en profiter, s'envole au ciel, et va rendre compte devant le trône de Dieu du bien et du mal que nous avons fait.

Le mot du cadran d'un petit jardin solitaire, qui n'est pas éloigné de celui des plantes, est fort sage, et semble fait exprès pour le maître du logis, l'un des hommes du monde qui, avec de l'esprit et du savoir, a le plus d'honnêteté et de vertu.

Utere presentis, memor ultima.

"Usez de l'heure présente, en vous souvenant de la dernière."

Il y a sur divers cadrans d'autres inscriptions toutes morales ou toutes chrétiennes.

Ombra fallace che mentre s'appressa fugge.

"Ombre trompeuse, qui fuit à mesure qu'elle s'approche."

Più dell' ombra è figace.

Questa vita mortal che tanto piace.

"Cette vie mortelle, qui plaît tant, fuit plus vite que l'ombre."

Le ciel est ma règle ; ou, *me lumen, vos umbra regit.*

"Je suis réglé par la lumière : vous l'êtes par l'ombre."

C'est le cadran que l'on fait parler ; et c'est ce que peut dire un homme de bien qui a pour règle de sa conduite les préceptes de l'évangile ; tandis que les autres suivent dans la leur les fausses maximes du monde,

Dubia omnibus, ultima multis.

"L'heure présente est incertaine pour tous, la dernière pour plusieurs."

Suprema hæc multis, forsân tibi.

"Cette heure que l'ombre marque est la dernière pour plusieurs, peut-être pour vous."

Nostra laet, ou, Latet ultima.

"La nôtre est cachée," ou, "La dernière est cachée."

Certaines paroles de l'Écriture prises dans leur sens propre, conviennent parfaitement bien à un cadran, toutes simples qu'elles sont ; comme celles-ci :

Umbra transitus est tempus nostrum.

"Notre vie passe comme l'ombre."

Dies mei sicut umbra declinaverunt.

"Mes jours se sont évanouis comme l'ombre."

Toutes ces pensées me paraissent raisonnables, et ont à mon goût l'esprit qu'elles doivent avoir. (BOUHOURS, *Pensées Ingénieuses.*)

DIALOGUES DES MORTS.

PARME'NISQUE, THE'OCRITE DE CHIO.

THE'OCRITE. Tout de bon, ne pouviez-vous plus rire, après que vous eûtes descendu dans l'Antre de Trophonius ?

PARME'NISQUE. Non, j'étais d'un sérieux extraordinaire.

THE'O. Si j'eusse su que l'Antre de Trophonius avait cette vertu, j'eusse bien dû y faire un petit voyage. Je n'ai que trop ri pendant ma vie, et même elle eût été plus longue, si j'eusse moins ri. Une mauvaise raillerie m'a amené dans le lieu où nous sommes. Le roi ANTIGONUS était borgne ; je l'avais cruellement offensé ; cependant il avait promis de n'en avoir aucun ressentiment, pourvu que j'allasse me présenter devant lui. On m'y conduisait presque par force, et mes amis me disaient pour m'encourager : " Allez, ne craignez rien ; votre vie est en sureté, dès que vous aurez paru aux yeux du roi. — " Ah ! " leur répondis-je, " si je ne puis obtenir ma grâce sans paraître à ses yeux, je suis perdu. " Antigonus, qui était disposé à me pardonner un crime, ne me put pardonner cette plaisanterie, et il m'en couta la tête pour avoir raillé hors de propos.

PAR. Je ne sais si je n'eusse point voulu avoir votre talent de railler, même à ce prix-là.

THE'O. — Et moi, combien voudrais-je présentement avoir acheté votre sérieux !

PAR. Ah ! vous n'y songez pas. Je pensai mourir du sérieux que vous souhaitez si fort : rien ne me divertissait plus ; je faisais des efforts pour rire, et je n'en pouvais venir à bout. Je ne jouissais plus de tout ce qu'il y a de ridicule dans le monde ; ce ridicule était devenu triste pour moi. Enfin, désespéré d'être si sage, j'allai à Delphes, et je priai instamment le dieu de m'enseigner un moyen de rire. Il me renvoya en termes ambigus au pouvoir maternel. Je crus qu'il entendait ma patrie, j'y retourne ; mais ma patrie ne put vaincre mon sérieux. Je commençais à prendre mon parti, comme dans une maladie incurable, lorsque je fis par hasard un voyage à Délos. Là, je contemplai avec surprise la magnificence des temples d'Apollon, et la beauté de ses statues. Il était partout en marbre ou en or, et de la main des meilleurs ouvriers de la Grèce ; mais quand je vins à une Latone de bois, qui était très-mal faite, et qui avait tout l'air d'une vieille, je

m'éclatai de rire, par la comparaison des statues du fils à celle de la mère. Je ne puis vous exprimer assez combien je fus étonné, content, charmé d'avoir ri. J'entendis alors le vrai sens de l'oracle. Je ne présentai point d'offrandes à tous ces Apollons d'or ou de marbre ; la Latone de bois eut tous mes dons, et tous mes vœux. Je lui fis je ne sais combien de sacrifices ; je l'ensumai toute d'encens, et j'eusse élevé un temple à *Latone qui fait rire*, si j'eusse été en état d'en faire la dépense.

THEO. Il me semble qu'Apollon pouvait vous rendre la faculté de rire sans que ce fût aux dépens de sa mère : vous n'auriez vu que trop d'objets qui étaient propres à faire le même effet que Latone.

PAR. Quand on est de mauvaise humeur, on trouve que les hommes ne valent pas la peine qu'on en rie : ils sont faits pour être ridicules, et ils le sont ; cela n'est pas étonnant ; mais une déesse qui se met à l'être, l'est bien davantage. D'ailleurs Apollon voulait apparemment me faire voir que mon sérieux était un mal qui ne pouvait être guéri par tous les remèdes humains, et que j'étais réduit dans un état où j'avais besoin de secours même des dieux.

THEO. Cette joie et cette gaieté que vous enviez est encore un bien plus grand mal. Tout un peuple en a été autrefois atteint, et en a extrêmement souffert.

PAR. Quoi ! il s'est trouvé tout un peuple trop disposé à la gaieté et à la joie ?

THEO. Oui, c'étaient les Tirinthiens.

PAR. Les heureuses gens !

THEO. Point du tout. Comme ils ne pouvaient plus prendre leur sérieux sur rien, tout était en désordre parmi eux. S'ils s'assembaient sur la place, tous leurs entretiens roulaient sur des folies, au lieu de rouler sur les affaires publiques ; s'ils recevaient des ambassadeurs, il les tournaient en ridicule ; s'ils tenaient le conseil de ville, les avis des plus graves sénateurs n'étaient que des bouffonneries ; et en toutes sortes d'occasions, une parole ou une action raisonnable eût été un prodige chez les Tirinthiens. Ils se sentirent enfin incommodés de cet esprit de plaisanterie, du moins autant que vous l'aviez été de votre tristesse ; et ils allèrent consulter l'oracle de Delphes, aussi bien que vous, mais pour une fin bien différente, c'est-à-dire, pour lui demander les moyens de recouvrer un peu de sérieux. L'oracle répondit que s'ils voulaient sacrifier un taureau à Neptune, sans rire, il serait désormais en leur pouvoir d'être plus sages. Un sacrifice n'est pas une action si plaisante d'elle-même ; cependant, pour la faire sérieusement, ils y apportèrent bien des préparatifs : ils résolurent de n'y recourir point de jeunes gens, mais seulement des vieillards, et

non pas encore toutes sortes de vieillards, mais seulement ceux qui avaient ou des maladies, ou beaucoup de dettes, ou des femmes très-incommodes. Quand ces personnes choisies furent sur le bord de la mer, pour immoler la victime, il fut besoin, malgré les femmes, les dettes, les maladies et l'âge, qu'ils composassent leur air, baissassent les yeux à terre, et se mordissent les lèvres; mais, par malheur, il se trouva là un enfant, qui s'y était coulé: on voulut le chasser, selon l'ordre, et il cria: "Quoi, avez-vous peur que je n'avale votre taureau?" Cette sottise déconcerta toutes ces gravités contrefaites: on éclata de rire; le sacrifice fut troublé, et la raison ne revint point aux Tirinthiens. Ils eurent grand tort, après que le taureau leur eut manqué, de ne pas songer à cet Antré de Trophonius, qui avait la vertu de rendre les gens si sérieux; et qui fit un effet si remarquable sur vous.

PAR. A la vérité, je descendis dans l'Antré de Trophonius; mais l'Antré de Trophonius, qui m'attrista si fort, n'est pas ce qu'on pense.

THE'O. Et qu'est-ce donc?

PAR. Ce sont les réflexions: j'en avais fait, et je ne riais plus; Si l'oracle eût ordonné aux Tirinthiens d'en faire, ils étaient guéris de leur enjouement.

THE'O. J'avoue que je ne sais pas trop ce que c'est que les réflexions; mais je ne puis concevoir pourquoi elles seraient si chagrines. Ne saurait-on avoir des vues saines, qui ne soient en même temps tristes. N'y a-t-il que l'erreur qui soit gaie, et la raison n'est-elle faite que pour nous tuer?

PAR. Apparemment, l'intention de la Nature n'a pas été qu'on pensât avec beaucoup de raffinement; car elle vend ces sortes de pensées-là bien cher. Vous voulez faire des réflexions, nous dit-elle; prenez-y garde: je m'en vengerais par la tristesse qu'elles vous causeront.

THE'O. Mais vous ne me dites point pourquoi la Nature ne veut pas qu'on pousse les réflexions jusqu'où elles peuvent aller.

PAR. Elle a mis les hommes au monde pour vivre, et vivre, c'est ne savoir ce que l'on fait, la plupart du temps: Quand nous découvrons le peu d'importance de ce qui nous occupe et de ce qui nous touche, nous arrachons à la Nature son secret; on devient trop sage, et on ne veut plus agir; voilà ce que la Nature ne trouve pas bon.

THE'O. Mais la raison qui vous fait penser mieux que les autres, ne laisse pas de vous condamner à agir comme eux.

PAR. Vous dites vrai: il y a une raison qui nous met au-dessus de tout par les pensées; il doit y en avoir ensuite une autre qui nous ramène à tout par les actions; mais à ce compte-là même, ne vaut-il presque pas autant n'avoir point pensé?

(FONTENELLE.)

Ce
naire
toute
A la
tomb
que c
sur la
tretis
comp
joie
res p
l'avi
digne
beau
renc
min,
n'ou
fête
âmes
toute
dans
gran
Le
gieux
jours
ont é
par l
appu
sobri
dont
L
les p
revie
dant
dem
sur
men
et si
veng
les r
étaie
et à
d'eu
T

FETE DES AMES.

Cette fête se célèbre au Japon tous les ans, et dure ordinairement deux jours. A l'entrée de la nuit, on illumine toutes les maisons, comme pour une réjouissance publique. A la faveur de cette clarté, on sort de la ville, on va visiter les tombeaux des morts, et on leur porte des vivres. On s'imagine que durant cette fête, les âmes de chaque défunt reviennent sur la terre voir leurs parens et amis. Chaque Japonais s'entretient avec les morts qui le touchent de près. Il leur fait des complimens sur leur retour en ce monde, et leur témoigne sa joie de les revoir. Après le repas, chacun invite les âmes de ses parens à venir se promener à la ville. On suppose que l'invitation est acceptée et on s'y transporte pour les recevoir dignement. Les préparatifs achevés, les Japonais, un flambeau allumé à la main, sortent une deuxième fois, vont à la rencontre des morts, qu'ils supposent s'être déjà mis en chemin, les éclairent, et rentrent avec eux dans la ville, où ils n'oublient rien pour les régaler. Le temps destiné pour la fête expiré, on chasse à grands coups de pierre ces mêmes âmes qu'on vient de traiter avec tant d'égards, et l'on prend toutes les précautions possibles pour qu'il n'en demeure aucune dans la ville, ce que les Japonais regarderaient comme le plus grand des malheurs.

Les Tonquinois de la secte des lettrés rendent un culte religieux aux âmes de ceux qui sont morts de faim. Les premiers jours de chaque semaine, ils leur présentent du riz cuit, qu'ils ont été mendier par la ville. L'objet de ce culte est d'obtenir, par le moyen de ces âmes, un esprit subtil et fin; superstition appuyée sur un principe qui paraît sensé; savoir que les gens sobres ont l'esprit beaucoup plus net et plus dégagé que ceux dont le cerveau est obscurci par les fumées de la bonne chère.

Les insulaires des Moluques croient que les âmes, avant les premiers jours qui suivent leur séparation d'avec le corps, reviennent souvent visiter la maison qu'elles habitaient pendant la vie; non par un motif d'affection pour leur ancienne demeure, mais pour satisfaire leur humeur malfaisante, et nuire surtout aux petits enfans, à qui elles en veulent particulièrement. Elles examinent encore si leurs parens songent à elles; et si elles s'appërçoivent qu'on les ait déjà oubliées, elles se vengent d'une manière cruelle. Dans cette idée, ils traitent les morts, durant quelques jours, avec autant de soin que s'ils étaient vivans. Ils préparent leur lit, leur présentent à boire et à manger, et poussent l'attention jusqu'à mettre à côté d'eux de la lumière pour les éclairer.

Dans le royaume de Laos, situé dans la presqu'île au-delà du Gange, quelques uns prétendent que l'anéantissement est la peine des âmes des méchants, et que les âmes des bons sont revêtues d'un corps subtil et lumineux, dont l'éclat égale celui du soleil. Dans cet état, elles vont habiter le plus élevé des cieux, et dans ce délicieux séjour, se livrent à tous les plaisirs imaginables. Lorsqu'elles en sont rassasiées, elles peuvent reparaître dans leurs corps, et revenir sur la terre, où elles jouissent de tous les biens en abondance, et s'élèvent même que parfois jusqu'à la dignité royale. D'autres s'imaginent que les âmes séparées du corps, choisissent un asile en quelque endroit de la maison. En conséquence, les héritiers leur rendent de grands honneurs, et leur présentent des offrandes qui consistent en mets divers. Tombent-ils malades, ils ne manquent pas d'attribuer leur maladie au ressentiment des âmes qui n'ont pas reçu d'assez grands honneurs. Ils leur font alors préparer un magnifique festin, accompagné de musique, et la fête dure jusqu'à ce que le malade meure ou soit guéri. Ceux qui suivent cette opinion n'admettent ni peines ni récompenses, et se livrent sans remords aux plus grands désordres.

Les habitans de l'île de Ceylan croient que les âmes des méchants acquièrent dans l'autre monde un nouveau degré de méchanceté, par la même raison que les âmes des bons acquièrent un nouveau degré de bonté. Ils admettent des punitions et des récompenses graduées. Plusieurs sont persuadées que les âmes de ceux qui se sont distingués par une sainteté particulière, sont élevées jusqu'au rang de la divinité.

Dans le royaume de Loango, en Afrique, ceux de la famille royale pensent qu'il y a un nombre déterminé d'âmes qui ne sortent jamais de la famille, et que celles des morts passent dans les enfans qui naissent. D'autres regardent ces âmes comme des dieux domestiques et des esprits tutélaires. Ils leur rendent le même culte qu'à leurs démons, les placent dans leurs logis, au fond d'une petite niche, et leur offrent chaque jour les prémices des mets servis sur leurs tables.

La préexistence des âmes est un sentiment généralement reçu chez les docteurs juifs. Ils soutiennent qu'elles furent toutes formées et formées pures dès le premier jour de la création, et qu'elles se trouvèrent toutes dans le jardin d'Eden. Dieu leur parlait quand il dit : "Faisoit l'homme." Il les unit aux corps à proportion qu'il s'en forme quelqu'un. Ils appuient cette pensée sur ce que Dieu dit, dans *Isaïe* : "J'ai fait les âmes," preuve que l'ouvrage doit être achevé depuis longtemps. Ces âmes jouissent d'un grand bonheur dans le ciel, en attendant qu'elles puissent être unies aux corps. Cependant

elles
fait le
reux
selon
en et
âmes
leur
quille
celler
l'une
méno

Ce
son p
CHIM
donn
C'est
Ce
gnaie
cune
conte
tites
décri
pont
d'ou
orné
Il
pour
plus
tres
les c
de c
d'ivo
était
mag
O
rien
rése
C
neau
à flo
losop

elles peuvent mériter encore : et c'est là une des raisons qui fait la grande différence des mariages dont les uns sont heureux et les autres malheureux, parce que Dieu envoie les âmes selon leurs mérites. Elles ont été créées doubles, afin qu'il y en eût une pour le mari et une pour la femme. Lorsque ces âmes faites l'une pour l'autre se trouvent unies sur la terre, leur condition est infailliblement heureuse, et le mariage tranquille ; mais pour punir les âmes qui n'ont pas répondu à l'excellence de leur origine, Dieu sépare celles qui avaient été faites l'une pour l'autre, et alors il est impossible qu'elles fassent bon ménage. (*Dict. Mythologique.*)

LE VAISSEAU D'HIERON.

C'était la manie d'HIERON d'avoir de grands navires dans son port. Persuadé que personne n'était plus capable qu'ARCHIMEDE de satisfaire son goût à cet égard, il le pria de lui donner le dessein du plus superbe bâtiment qu'on pût imaginer. C'est aussi ce que fit notre philosophe.

Ce bâtiment avait trois étages. Dans celui du milieu régnaient de chaque côté trente chambres qui renfermaient chacune quatre lits, sans compter la chambre des pilotes, qui en contenait quinze. Le tillac était pavé à la mosaïque. Des petites pierres de diverses couleurs y représentaient les événements décrits par HOMERE dans l'*Iliade*. Au plus haut étage ou pont, était une salle d'exercice pour les jeux ou pour la danse, d'où l'on entrait sur une vaste terrasse qui formait un jardin orné de plantes et de fleurs.

Il y avait encore dans ce bâtiment un appartement séparé pour les dames, où l'on trouvait tout ce que la galanterie la plus raffinée avait pu inventer : il était pavé d'agathes et d'autres pierres précieuses. Les plafonds de cet appartement, et les cloisons qui en séparaient les chambres, étaient d'un bois de cyprès travaillé avec beaucoup d'art, et une marquetterie d'ivoire sur un bois odoriférant formait les portes. Près de là était une grande salle pour l'étude des sciences, contiguë à une magnifique et nombreuse bibliothèque :

On avait pratiqué sur ce bâtiment dix écuries, des bains où rien ne manquait de ce que la mollesse pouvait désirer, et un réservoir d'eau très spacieux rempli de poissons.

Ce vaisseau extraordinaire était du port de douze mille tonneaux ; et quoique ce fût un poids énorme, Archimède le mit à flot avec beaucoup de facilité. (*Histoire des Anciens Philosophes.*)

MÉDICAMENS SIMPLES.

Pour la Sciatique, (espèce de goutte ou de rhumatisme aux hanches). Mêlez trois onces d'huile de millepertuis avec une once d'eau de vie, et en frottez chaudement l'endroit attaqué de sciatique ou de rhumatisme.

Formentez la partie avec une décoction chaude de baies de genièvre faite en vin.

Appliquez sur l'endroit malade les feuilles entières de tabac infusées pendant quelque temps dans du vinaigre.

Oignez la partie avec de l'huile de semence de chanvre chaude.

Frottez le soir devant le feu le mal avec de l'huile de térébenthine, mettant par-dessus des linges chauds, et réitérez plusieurs fois.

Battez cinq ou six blancs d'œufs frais ensemble ; étendez-les sur de la filasse, saupoudrez dessus du poivre en poudre fine, et l'appliquez, pour la sciatique et pour le mal de côté sur l'endroit de la douleur, et pour la colique sur le nombril.

Faites bouillir des yèbles dans du gros vin rouge, puis appliquez le marc, sans l'exprimer, sur la partie affligée, et une serviette chaude en plusieurs doubles par-dessus.

Pour douleurs et enflures des genoux. Faites cuir ensemble du lait, de la mie de pain, un jaune d'œuf et un peu d'huile rosat, et l'appliquez sur le mal en forme de cataplasme.

Faites bouillir dans du vin blanc de la sauge, de la fleur de camomille, et de l'absynthe, de chacune une poignée, puis les appliquez sur le mal le plus chaudement que vous pourrez le souffrir.

Pour Crampes au gras des jambes et sous la plante des pieds. Il faut se lever dès que le mal se fait sentir, quand on est au lit, et se tenir sur ses pieds, ou se frotter promptement la partie attaquée. Pour s'en préserver, quand on y est sujet, il faut se frotter le soir la partie avec de l'huile de laurier, et l'envelopper chaudement ; on dit que des jartières de peau d'anguille ont le même effet.

Pour Sueur des pieds et des aisselles. Broyez entre vos mains des feuilles de chanvre vertes ; frottez-en vos pieds et vos mains ; et ils ne sueront plus.

Pour Puanteur des pieds et des aisselles. Oignez soir et matin, les aisselles avec l'onguent fait de litharge d'or et l'onguent rosat.

Mettez de la litharge d'or en poudre avec douze onces du plus fort vinaigre dans une bouteille de verre, et après quelque temps d'infusion, frottez le soir les parties puantes.

Pour les pieds, mettez dans les chaussons de la poudre d'alun calciné, ou d'écaillés de fer fort menues, ou frottez-les de décoction d'alun calciné faite en eau.

Pour préserver les pieds du froid pendant l'hiver. Détrempez du jus de rhue avec de l'huile de noix, et vous en oignez les pieds une fois seulement au commencement de l'hiver.

Frottez vos pieds de jus d'ortie détrempé avec de l'huile et du sel.

JEU DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE.

Rallumer une chandelle avec la pointe d'un couteau. Mettez au bout de la pointe d'un couteau, un petit morceau de phosphore d'Angleterre, de la grosseur d'un petit grain d'avoine; ayant mouché une chandelle, éteignez-la à dessein; prenez aussitôt votre couteau; posez sa pointe sur le lumignon de cette chandelle, en écartant la mèche; vous la verrez aussitôt se rallumer. Observez qu'il ne faut point la moucher de trop près, afin qu'il reste assez de chaleur pour animer les parties du phosphore.

Couleur qui paraît et disparaît par le défaut d'air. Mettez dans un flacon bien bouché, de l'alkali volatil, dans lequel vous aurez fait dissoudre de la limaille de cuivre, et vous aurez une belle teinture bleue. Si l'on bouche le flacon, cette couleur disparaîtra aussitôt; ce qui peut se répéter un assez grand nombre de fois.

Inflammation et imitation du tonnerre. Prenez une bouteille de verre fort de la mesure d'environ un poisson (une roquille); renversez-y une once d'esprit de vitriol concentré; jetez par-dessus deux gros de limaille de fer; et bouchez la bouteille. Si l'on agite ensuite une chandelle allumée proche l'ouverture de la bouteille, qu'on doit un peu incliner, il se formera aussitôt une inflammation avec un bruit considérable, qui sera d'autant plus fort, que la bouteille aura été bouchée pendant quelques instans.

Rose changeante. Prenez une rose ordinaire, et qui soit entièrement épanouie; allumez de la braise dans un réchaud, et jetez-y un peu de soufre commun réduit en poudre; faites-en recevoir la fumée et la vapeur à cette rose; et elle deviendra blanche: si on la met dans l'eau, elle reprendra, cinq ou six heures après, sa couleur rosée. On peut, par ce moyen, donner à une personne une rose blanche, qui se trouvera rouge le lendemain matin.

Former une écriture invisible, et la faire paraître quand on voudra. Ecrivez sur du papier un peu fort, avec une dissolution de vitriol de mars nouvellement faite, et laissez sécher l'écriture; elle disparaîtra absolument. Quand vous voudrez

rendre lisible ce qui est écrit sur le papier, vous passerez dessus; avec un pinceau de poil doux, un peu d'infusion de noix de galle, aussi nouvellement faite, et qui n'a point bouilli.

C'est avec ces deux liqueurs mêlées ensemble qu'on fait l'encre commune; quand elles sont réunies, de quelque manière que ce soit, elles produisent du noir.

Encre sympathique d'or. Faites dissoudre dans l'eau régale; autant d'or qu'elle en peut dissoudre; et affaiblissez ensuite cette forte dissolution, avec deux ou trois fois autant d'eau commune distillée.—Faites dissoudre, à part, de l'étain fin dans l'eau régale; et lorsque le dissolvant sera bien chargé de cette substance métallique, ajoutez-y une pareille quantité d'eau commune distillée.—Ecrivez sur du papier avec cette dissolution d'or, et laissez bien sécher à l'ombre les caractères que vous aurez écrits, lesquels ne paraîtront pas pendant les premières sept ou huit heures; trempez un pinceau, ou une petite éponge très fine, dans la dissolution d'étain, et passez-la bien légèrement sur cette écriture invisible; elle paraîtra aussitôt de couleur de pourpre foncé.

L'écriture dans la poche. Prenez plusieurs petits carrés de papier, et écrivez en tête, avec de l'encre ordinaire, différentes questions, telles que vous jugerez à propos; au bas de chacune de ces questions, écrivez leurs réponses avec l'encre sympathique d'or, dont nous venons de donner la composition; conservez ces papiers, en les tenant dans un livre ou portefeuille; et lorsque vous voudrez vous en servir, présentez-les à une personne; dites-lui de choisir telle question qu'elle désirera, de mettre ensuite ce papier dans sa poche, et de le poser chez-elle sur sa cheminée ou dans tout autre endroit où il ne soit pas renfermé; et le lendemain, il se trouvera qu'on aura écrit au bout de ce papier la réponse à la question qu'elle aura faite.

Encre sympathique jaune. Prenez des feuilles de la fleur qu'on nomme communément *souci*, et mettez-les tremper sept à huit jours au moins, dans de bon vinaigre blanc distillé; passez le tout et en tirez une eau claire, que vous garderez dans une bouteille bien bouchée. Si vous voulez une couleur plus pâle, en vous en servant, vous y mettrez alors un peu plus d'eau.

Encre sympathique rouge. Prenez de l'esprit de vitriol, ou bien du nitre noyé dans huit à dix fois autant d'eau, pour avoir une encre plus ou moins rouge.

Encre sympathique verte. Faites dissoudre, dans une suffisante quantité d'eau de rivière du sel de tartre blanc, et le plus sec que vous pourrez trouver.

Encre sympathique violette. Exprimez le jus d'un citron, et

le con
bouch
corps
pés da
signée
neol.

Le
des fa
du pa
blanc
toutes
les ros
l'encre
que v
laissez
plusie

Si v
d'eau,
les feu
férent
auront

Qu
devin
des o
du to
Il ne
comm
et apr
que l
fausse
même
pés.
une
autre
mens
poser
dans
teur
qui a
nuag
actit

le conservez autant qu'il se pourra dans une bouteille bien bouchée. Tout ce que vous écrirez sur du papier, et tous les corps blancs, tels que la toile et la soie, que vous aurez trempés dans ces encres, paraîtront dans les couleurs ci-dessus désignées, lorsqu'on les aura trempés dans une infusion de tournesol.

Le bouquet magique. Faites faire par des ouvriers qui font des fausses fleurs, une certaine quantité de feuilles faites avec du parchemin blanc, et des petites fleurettes de toile ou coton blanc, tels que des roses, des œillets, des jonquilles, enfin toutes autres fleurs que vous jugerez convenables; trempez les roses dans l'encre sympathique rouge, les jonquilles dans l'encre sympathique jaune, les œillets dans l'encre sympathique violette, et les feuilles dans l'encre sympathique verte; laissez sécher le tout, et les assemblez ensuite pour en former plusieurs bouquets, qui paraîtront tout blancs.

Si vous trempez un de ces bouquets dans un vase rempli d'eau, dans laquelle on aura fait tremper du tournesol, toutes les feuilles différentes se coloreront aussitôt, eu égard aux différentes espèces d'encres sympathiques dans lesquelles elles auront été trempées. (*Mes Souvenirs.*)

LE MATHEMATICIEN AVEUGLE.

Quoique SANDERSON eût perdu la vue dans son enfance, il devint un des premiers savans de son temps. La connaissance des objets extérieurs fut principalement due chez lui au sens du toucher, qu'il possédait à un degré éminent de perfection. Il ne pouvait pourtant par ce moyen distinguer les couleurs, comme on assure qu'il est arrivé à quelques aveugles de le faire, et après divers efforts pour y parvenir, il demeura convaincu que la tentative était inutile. Mais il pouvait distinguer les fausses médailles des véritables avec une grande exactitude, même dans des cas où d'habiles connaisseurs y étaient trompés. Il sentait toujours sur les pièces de nouvelle fabrique une rudesse, souvent imperceptible à l'œil ou au toucher des autres. Les sensations que lui faisaient éprouver les changemens de l'atmosphère, étaient aussi, comme on le peut supposer, extrêmement délicates. "Je me suis trouvé avec lui dans un jardin, faisant des observations sur le soleil," dit l'auteur de la notice biographique mise en tête de son *Algèbre*, et qui avait été un de ses amis intimes, "et il remarquait chaque nuage qui troublait notre opération, avec presque autant d'exactitude que nous le pouvions faire. Il pouvait dire quand on

tenait un objet près de son visage, ou quand il passait à quelque distance d'un arbre, pourvu que le temps fût calme, qu'il n'y eût que peu ou point de vent, et cela par les différentes impulsions de l'air sur sa face. Le sens de l'ouïe était aussi chez lui de la plus grande délicatesse, et il aurait très probablement pu devenir un musicien éminent, si son goût et son talent pour la géométrie n'avaient pas dirigé ses occupations sur d'autres sujets. Il jouait de la flûte avec beaucoup d'habileté; mais le principal avantage qu'il tirait de la justesse et de la finesse de son oreille, c'était la faculté qu'elle lui procurait, en l'absence d'un sens plus élevé, de distinguer non seulement les personnes par le son de leur voix, mais les lieux, les distances et les différentes dimensions des chambres, par l'écho qu'elles rendaient de sa voix ou de son marcher. Il avait porté à une telle perfection l'art d'interpréter ces signes, qui sont si vagues pour des observateurs ordinaires, en conséquence du peu d'attention qu'ils y font, qu'on nous dit qu'il n'était presque jamais mené en un endroit où il avait été une fois, sans qu'il le reconnût aussitôt." (*Library of entertaining knowledge.*)

 VERS.

PORTRAIT DE L'ENVIE.

Au pied du mont où le fils de Latone
 Tient son empire, et du haut de son trône
 Dicte à ses sœurs les savantes leçons
 Qui de leurs voix régissent tous les sons,
 La main du Temps creusa les voutes sombres
 D'un antre noir, séjour des tristes ombres,
 Où l'œil du monde est sans cesse éclipsé,
 Et que les vents n'ont jamais caressé :
 Là, de serpens nourrie et dévorée
 Veille l'Envie honteuse et retirée,
 Monstre ennemi des mortels et du jour,
 Qui de soi-même est l'éternel vautour,
 Et qui, traînant une vie abattue
 Ne se nourrit que du fiel qui le tue :
 Ses yeux cavés, troubles et clignotants,
 De feux obscurs sont chargés en tout temps ;
 Au lieu de sang, dans ses veines circule
 Un froid poison qui les gèle et les brûle,
 Et qui de là porté dans tout son corps,
 En fait mouvoir les horribles ressorts :
 Son front jaloux et ses lèvres éteintes

Sont le séjour des soucis et des craintes ;
 Sur son visage habite la pâleur,
 Et dans son sein triomphe la douleur,
 Qui, sans relâche, à son âme infectés
 Fait éprouver le sort de Prométhée.

LE MONDE COMME IL VA.

Le monde a de fort grands défauts,
 Ne craignez pas que je l'excuse :
 Il est méchant, léger et faux ;
 Il trompe, il séduit, il abuse,
 Il est auteur de mille maux,
 Mais tel qu'il est il nous amuse ;
 Sans cesse il fournit à nos yeux
 Mille spectacles curieux,
 La scène mobile et changeante
 Plait même par son changement :
 L'un rit, et l'autre se lamente,
 Tous deux trompés également ;
 L'un arrive au port surement,
 L'autre est encor dans la tourmente ;
 L'un perd son bien, l'autre l'augmente ;
 L'un poursuit inutilement
 La fortune toujours fuyante ;
 L'autre l'attend tranquillement,
 Ou parvient sans savoir comment,
 Et presque contre son attente.
 L'un fait un bon contrat de rente,
 Et l'autre fait son testament.
 L'un meurt dans son lit tristement,
 L'autre se fait tuer gaiement,
 Et deux jumeaux, au même instant,
 Remplissent la place vacante.
 On rencontre indifféremment
 Un baptême, un enterrement :
 Enfin, c'est une comédie
 Qui se répète tous les jours,
 Où la fortune s'étudie
 Sans cesse à varier son cours.

LE GOUT DES VOYAGES.

Dans un grand cercle hier, un mince auteur
 Pompeusement lisait *sur les Voyages*
Discours très-long. Au bout de quelques pages,
 Chacun, bâillant, décampa... Et mon lecteur,
 Qui s'est flatté d'avoir tous les suffrages,

Comme on peut croire, est bien coi, bien contrit.
 Oh ! oh ! dit-il, serrant le manuscrit,
 Oh ! oh ma prose, ici, paraît déplaire...
 Non, lui répond un ami, point du tout !
 Votre succès est certain, au contraire :
 De voyager vous inspirez le goût.

ANECDOTES ET BONS-MOTS.

APRÈS la bataille de Salamine, tous les capitaines grecs ayant été obligés de déclarer par des billets pris sur l'autel de Neptune, ceux qui avaient eu plus de part à la victoire, chacun se donna la première, et adjugea la seconde à THEMISTOCLE. Le peuple ne balança pas à décerner la première récompense à celui que chacun des capitaines avait jugé le plus digne après lui.

Le Lacédémonien PEDARETE se présente pour être admis au conseil des trois cents ; il est rejeté. Il s'en retourne joyeux de ce qu'il s'est trouvé dans Sparte trois cents citoyens valant mieux que lui.

Un homme en place, qui s'était rendu coupable de plusieurs concussionns chez les Macédoniens, souffrait impatiemment qu'on l'appellât concussionnaire. " Les Macédoniens, lui répondit PHILIPPE, sont si grossiers qu'ils appellent les choses par leur nom."

Un censeur, fort content de son mérite, vint présenter à AUGUSTE un ouvrage critique contre VIRGILE. Ce prince fit aussitôt apporter un boisseau de froment, et après qu'il fut vanné, il en fit donner les criblures pour récompense au censeur.

Le fils d'AARON VESCHIDE vint se plaindre à son père d'un homme qui avait calomnié sa mère, et en demander vengeance. " Oh ! mon fils, lui répond Aaron Veschide, tu vas faire plus de tort à ta mère que le calomniateur ; tu vas faire croire qu'elle ne t'a pas appris à pardonner."

Un peintre, qui connaissait le sort de ceux qui plaident, pour l'avoir éprouvé lui-même, avait deux plaideurs à représenter : l'un avait réussi dans son procès ; l'autre l'avait perdu. Il y représenta le premier en chemise, le second nu.

LOUIS XIV disait à la dauphine Marie-Anne-Victoire de Bavière : " Vous ne m'aviez pas dit que vous aviez une sœur d'une grande beauté. — Il est vrai, Sire, j'ai une sœur qui a pris toute la beauté de la famille ; mais j'en ai eu tout le bonheur."

“ Je ris de tous ceux qui me blâment, disait un homme gonflé d'amour-propre.—Eh ! bien, lui dit-on, personne au monde ne rit donc plus souvent que vous.”

Une demoiselle jolie et vertueuse avait inspiré une passion très vive à un grand seigneur, qui lui dit : C'est à cause de votre vertu que je vous aime.—Ne m'exposez donc pas, dit-elle, au danger de perdre ce qui fait que vous m'aimez.”

Une dame parlait d'affaires à M. COLBERT, qui ne lui répondait rien : “ Monsieur, lui dit-elle, faites au moins quelques signes que vous m'entendez.”

Un borgne rencontrant le matin un bossu, lui dit pour le railler sur sa bosse : Mon ami, tu as chargé de bon matin. Tu penses, répartit le bossu, qu'il est bon matin, parce que le jour n'entre chez toi que par une fenêtre.”

On demandait à un Gascon, qui allait à l'armée comme fantassin, pourquoi il ne s'était pas mis dans la cavalerie. “ C'est, répondit-il, que je ne vais pas à la guerre pour fuir.”

Une dévote avait fait une neuvaine à St. Ignace, pour obtenir la conversion de son mari. Huit jours après, celui-ci mourut. “ Que ce saint est bon, disait-elle, et que je lui ai d'obligation ? Il accorde plus qu'on ne lui demande.”

Un valet se présentait pour entrer en condition chez un mousquetaire qui passait pour un grand dissipateur : celui-ci lui demanda s'il avait un répondant ?—“ Comment l'entendez-vous, dit le valet ? c'est moi qui vous en demande un.”

On exagérait devant une dame l'esprit d'un homme fort borné : Oh ! oui, dit-elle, il doit en avoir beaucoup, car il n'en dépense guère.”

Un enfant entendait dire que sa mère venait de perdre son procès : “ Ah ! maman, dit-il, que je suis aise que vous ayez perdu un procès qui vous tourmentait tant.”

Une dame voyant une de ses filles en danger de mort, s'écriait, en fondant en larmes : “ Mon Dieu, rendez-la moi, et prenez tous mes autres enfans.” Un homme, qui avait épousé la sœur de la moribonde, s'approcha de la dame, et la tirant par la manche ; “ Madame, lui dit-il, les gendres en sont-ils ? ” Le sang-froid avec lequel il prononça ces paroles fit faire un grand éclat de rire à la mère, à la malade, et à toute la compagnie.

Un officier devenu borgne à la guerre, portait un œil de verre, qu'il avait soin d'oter lorsqu'il se couchait. Se trouvant dans une auberge, il appelle la servante, et lui donne cet œil pour qu'elle le pose sur une table. Cependant la servante ne bougeait point. L'officier lui dit : “ Eh bien, qu'attends-tu-là.— Monsieur, répondit-elle, j'attends que vous me donniez l'autre.”

Un homme se plaignant d'avoir été volé plusieurs fois, dans

les rues de Paris, on lui conseilla de porter des pistolets : "Les voleurs, dit-il, me les prendraient."

Un financier avait amassé de très grands biens aux dépens du public, et il disait à un philosophe : "Il faut, je crois, beaucoup de force d'esprit pour mépriser les richesses.—Vous vous trompez, lui répartit le sage ; il suffit de considérer en quelles mains elles passent."

Un grenadier de l'armée du maréchal de Saxe ayant été pris en maraude, fut condamné à être pendu. Ce qu'il avait volé pouvait valoir environ six livres. Le maréchal le voyant conduire au supplice, lui dit qu'il fallait qu'il fût bien misérable pour risquer sa vie pour six francs. "Parbleu, mon général, répondit le grenadier, je la risque bien tous les jours pour six sous." Cette répartie lui valut sa grâce.

On demandait à FONTENELLE qu'elle différence il y avait entre le bon et le beau ? "Le bon, répondit-il, a besoin de preuves : le beau n'en demande pas."

Un Limousin, maître-maçon, voyant son petit manœuvre tremper un morceau de pain trop sec dans un sceau de mortier, pour l'attendrir : "Qu'est-ce dont, s'écria-t-il, je crois que tu donnes dans la friandise."

RÉGISTRE PROVINCIAL.

MARIÉS :—A Maskinongé, le 10 de Mai dernier, Mr. O. B. PELTIER, Marchand, de l'endroit, à Dlle. Eloïse MAYRAND, de la Rivière du Loup ; A Montréal, le 11, Mr. Éloi CHAGNON, de Verchères, à Dlle. Justine ÉLISE BROUSSEAU, de Montréal ;

A Québec, le même jour, Mr. Maurice SCOTT, Marchand, à Dlle. Marie Émilie DASILVA ;

A Montréal, le 19, Wm. HAMILTON, écr. Collecteur de la douane à Stanstead, à Dlle. Margaret M'MILLAN ;

DÉCÉDÉS :—A Québec, le 10 de Mai dernier, à l'âge de 33 ans, l'hon. Carleton T. MONKTON, capitaine au 24^e. régiment d'infanterie ;

A St. Damase, le 14, à l'âge de 55 ans, Joseph FORLIER, écr. Juge de paix et Major de milice ;

A Montréal, le 15, Dlle. Louise DELISLE, âgée de 18 ans ;

COMMISSIONNÉS :—J. Robinson HAMILTON, écr. Avocat et Procureur ; Mr. J. D. VALLÉE, Notaire Public ;

Mr. Éric, S. FOURNIER, Arpenteur ;

Wm. FRASER et Louis TREMBLAY, écrs, Commissaires pour le jugement des petites causes dans la Seigneurie de la Malbaie ;

T. WILSON, W. HOLMES, Louis MASSUÉ, écuyers, le révd. Archidiacre MOUNTAIN, et Mgr. l'Évêque de Fussala, Commissaires pour les personnes aliénées et les enfants trouvés, dans le district de Québec ;—

I. G. OGDEN, R. J. KIMBER et Chs. LAFRENAIE, écrs, Commissaires pour les mêmes dans le district des Trois-Rivières ;—Geo. SELBY, R. NELSON et P. de ROCHEBLAVE, écrs, Commissaires pour les mêmes dans le district de Montréal.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX. 15 JUIN 1850. NUMERO XXIV.

HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION.)

Aussitôt après que la capitulation eut été signée de part et d'autre, le général Amherst fit occuper une des portes de la ville par un détachement de ses troupes, sous le colonel HADIMAND. Le chevalier de Lévis partit pour Québec, le 16 ; le gouverneur, l'intendant et leurs suites, quelques jours après.

Le marquis de Montcalm s'était fait estimer et chérir de ses soldats et des Canadiens, surtout de ceux qui avaient combattu sous ses ordres : le chevalier de Lévis, d'une sévérité peu ordinaire et d'un zèle quelquefois outré, dut emporter du moins l'estime des deniers, car il la méritait par son activité, son courage et son habileté. Il n'en fut pas ainsi du marquis de Vaudreuil ; il partit chargé de plus de haine et de mépris qu'il n'en aurait dû porter peut-être, si l'on eût voulu être rigoureusement juste à son égard ; car malgré son favoritisme et ses liaisons avec des hommes perdus d'honneur et de réputation, on ne peut refuser à ce dernier des gouverneurs français du Canada, un certain degré de prudence et cet empire sur soi-même qui permet à l'homme de choisir le meilleur parti, dans les cas à peu près désespérés. Les Canadiens durent le remercier de n'avoir pas voulu accéder à la proposition que lui fit le chevalier de Lévis de rompre toute négociation avec le général Amherst ; proposition peut-être pardonnable à un patriote zélé et à un militaire épris de la gloire des armes, tel qu'était le général français, mais on ne peut plus téméraire dans les conjonctures où se trouvait le Canada : qui peut dire en effet quel eût été le sort des habitans de ce pays et de leur postérité, si Montréal eût été pris d'assaut, ou obligé de se rendre à discrétion ? Ils lui doivent encore quelque reconnaissance d'avoir, dans son projet de capitulation, songé à leur assurer tout ce qui pouvait contribuer à leur avantage et à leur bien-être futur : s'il demanda pour les habitans de ce pays plus que le vainqueur ne pouvait convenablement leur accorder, ce n'est pas à eux de s'en plaindre ou de l'en blâmer.

Assez tard dans l'automne, l'*Aigle*, vaisseau français de 50 canons, ayant pris la voie du détroit de Belleisle, entre la côte de Labrador et l'île de Terre-Neuve, pour entrer dans le St. Laurent, donna sur un écueil, et se brisa. Le *Léopard*, autre vaisseau de guerre français, de 60 canons, entra dans le St. Laurent, et se rendit jusque devant Québec, où il fut pris et brûlé, de peur que la peste, qui régnait à son bord, ne se communiquât aux habitans. Un vaisseau de guerre anglais, de 20 canons, fit aussi naufrage, à peu près dans le même temps, à l'entrée du golfe.

Peu de jours après son entrée à Montréal, le général Amherst fit partir un de ses officiers, le major ROGERS, pour aller prendre possession des postes que les Français avaient sur les lacs et au-delà. Arrivé au Détroit, ce fort lui fut remis directement par M. de Bellestre, qui en avait conservé jusqu'alors le commandement; mais la saison se trouvant trop avancée, M. Rogers attendit le printemps suivant, pour aller prendre possession de Michillimakinac et des autres établissemens que les Français avaient formés dans ces quartiers.

Le général Amherst divisa le Canada en trois gouvernemens ou districts; ou plutôt, il adopta la division qu'il trouva établie de cette colonie en trois gouvernemens, savoir, de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières. Il mit le général James Murray à la tête du premier, et nomma le général Thomas GAGE gouverneur de Montréal, et le colonel Ralph BURTON commandant aux Trois-Rivières. En conservant le titre et les pouvoirs de gouverneur ou de capitaine général du pays conquis, M. Amherst laissa aux gouverneurs particuliers que nous venons de nommer, le soin d'établir des cours ou tribunaux pour l'administration de la justice dans leurs districts respectifs.

Le général Murray établit dans son gouvernement un tribunal qu'il appelle indifféremment Conseil militaire, Conseil de guerre, Cour ou Conseil Supérieur. (*) Mais ce conseil n'était guère établi que pour les affaires difficiles ou de grande importance, que le gouverneur jugeait à propos de lui renvoyer; car il jugeait lui-même en première instance et sans appel, en matière civile et criminelle, ou du moins de police correctionnelle. Il tenait audience en son hôtel une fois par semaine: c'était à lui que devaient être déférées, par placets ou requêtes;

(*) On sera peut-être curieux de connaître les individus qui composèrent d'abord le Conseil Militaire de Québec: ce sont le major Augustin PRÉVOST (père de Sir George PRÉVOST), et les capitaines Hector Théophile CRAMHÉ, Jacques BAZULT, Richard BAILLIE, Hugh CAMERON, Edward MALONE, James BROWN. Les noms de baptême des trois derniers sont francisés dans la proclamation ou ordonnance du général Murray:

les
rem
dro
sair
L
ou
bre
Mil
la v
vau
Just
mili
ang
déli
lois,
leur
déli
pes
pice
neun
vern
eure
juge
"ré
com
étaic
cout
tièle
dit
gouv
étab
proc
dans
habi
les a
nés.
et le
des
augl
L
fure
Geo
(1)
ou les
ceaux
5, 4,

les poursuites ou les plaintes de citoyens : ces placets étaient remis au secrétaire du gouverneur, qui était chargé d'y faire droit, en faisant, lorsqu'il y avait lieu, les démarches nécessaires pour que la cause fût plaidée et le jugement rendu.

Le général Gage divisa son gouvernement en cinq districts ou arrondissemens, dans chacun desquels il établit une Chambre d'audience, autrement appelée Chambre de Justice ou de Milice. Outre ces cinq Chambres, il y avait encore celle de la ville, qui avait le privilège de pouvoir faire venir par-devant elle les particuliers des campagnes. Ces Chambres de Justice ne devaient pas se composer de plus de sept officiers de milice, ni de moins de cinq, dont un au moins devait avoir le rang de capitaine. Elles siégeaient, tous les quinze jours, et décidaient des affaires civiles qui leur étaient déferées, d'après les lois, usages et coutumes du pays, autant que ces lois et coutumes leur étaient connues. La partie qui se croyait lésée par leur décision pouvait en appeler à des Conseils d'officiers de troupes qui siégeaient une fois par mois, à Varennes et à St. Sulpice. On pouvait encore appeler de ces conseils au gouverneur, qui jugeait en dernier ressort et sans appel. Le gouvernement de Montréal fut le seul dans lequel les Canadiens eurent part à l'administration de la justice, du moins comme juges, durant la période de quatre années qu'on a appelée le "régne militaire;" mais dans les deux autres gouvernemens, comme dans celui-ci, les affaires, tant criminelles que civiles, étaient jugées, par devant toutes les cours, d'après les lois, coutumes et usages du Canada, et cela conformément à l'article quarante-deuxième de la capitulation générale, où il est dit que "les Français et les Canadiens continueront à être gouvernés d'après la coutume de Paris, et les lois et usages établis pour ce pays." Il est presque inutile d'ajouter que les procédés, tant par écrit que de vive-voix, des différentes cours, dans les trois gouvernemens, se faisaient dans la langue des habitans du pays, c'est-à-dire dans la française, excepté dans les affaires où les anciens sujets étaient exclusivement concernés. Les secrétaires des gouverneurs, les procureurs généraux et les greffiers, étaient ordinairement des Suisses français, ou des Canadiens qui n'avaient aucune connaissance de la langue anglaise. (†)

Les négociations pour la paix entre la France et l'Angleterre furent entamées en 1762, peu de temps après l'avènement de George III à la couronne. Le sort du Canada fut le point le

(†) Au reste, ceux qui désireraient de plus longs détails sur le sujet, ou les preuves de ce que nous avançons ici, pourront consulter les morceaux intitulés "Matériaux pour l'Histoire du Canada," dans les N^{os} 3, 2, 3, 4, 5 et 6, tome IV, et les N^{os} 1 et 2 tome V, de la *Bib. Canadienne*.

plus important de discussion dans les conférences qui eurent lieu entre les plénipotentiaires des deux couronnes. Le général Amherst avait demandé au marquis de Vaudreuil les plans et les cartes relatifs au Canada et à ses dépendances, et suivant le rapport des officiers anglais, le ci-devant gouverneur avait donné à ces dépendances beaucoup plus d'étendue que M. de Bussy, ministre de France à Londres, et sa cour ne voulurent l'admettre. Les négociateurs anglais persistant à exiger que les limites fussent fixées comme ils prétendaient que M. de Vaudreuil les avait désignées, celui-ci écrivit au duc de Choiseul, alors ministre des affaires étrangères, une lettre où il accusait de fausseté tout ce qu'avançaient les ministres anglais sur le sujet ; il y déclarait qu'il n'avait fourni aucune carte aux Anglais ; mais qu'un officier de cette nation étant venu le trouver avec une carte, il lui avait dit que les limites qui y étaient marquées n'étaient point exactes ; et que la Louisiane, qui n'était point comprise sous la dénomination de Canada, dont il s'était toujours servi, s'étendait, d'un côté jusqu'au portage de la rivière des Mississipi, qui se trouve à la hauteur des terres dont les rivières se jettent dans l'Ouabache, et de l'autre, jusqu'à la source de la rivière des Illinois. Les Anglais renoncèrent enfin à leur prétention à des limites plus étendues, et se déterminèrent à rendre les îles françaises dont ils s'étaient rendus maîtres durant la guerre, pour acquérir des territoires qui leur parurent de beaucoup plus de valeur, et dont la possession assurait la paix et la tranquillité à leurs anciennes colonies.

Le traité définitif de paix fut signé à Paris, le 10 Février 1763. Par le treizième article de ce traité, la France cède à l'Angleterre le Canada et ses dépendances, telles que les îles du Cap Breton, de St. Jean, et les autres îles et côtes situées dans le golfe et le fleuve St. Laurent, avec tous les droits que le roi Très-Christien avait possédés et exercés dans les dits pays. De l'autre côté, sa Majesté Britannique confirme et assure aux habitans du Canada le libre exercice de la religion catholique, et promet en conséquence de donner les ordres les plus efficaces pour que ses nouveaux sujets catholiques puissent professer leur religion suivant les rites de l'église de Rome, autant que le peuvent permettre les lois de la Grande-Bretagne. Sa Majesté Britannique convient de plus que les habitans français ou autres qui ont été sujets du roi de France en Canada, pourront se retirer en toute sûreté et liberté, partout où ils le jugeront à propos, et vendre leurs biens, pourvu que ce soit à des sujets anglais, et transporter ou non leur semblera leurs personnes et leurs effets, sans pouvoir être restraints dans leur émigration, dont le terme est fixé à dix-huit

mois, à compter du jour de l'échange des ratifications du traité. Il n'y a d'exceptés de cette disposition que les individus arrêtés pour dettes, ou poursuivis pour crimes ou délits.

Ainsi passa de la domination de la France à celle de l'Angleterre, une colonie de plus d'un siècle et demi d'existence, et une région plus vaste que l'Europe entière, et cela par la faute des administrateurs de la métropole et de leurs employés dans la colonie. La France s'était engagée dans des guerres folles et ruineuses, et, dit un de nos écrivains, "les dépenses qu'entraînaient le faste de la cour de Louis XV, et celui de ses maîtresses, absorbaient des sommes beaucoup plus considérables que celles qui auraient été nécessaires à la défense du Canada. Les administrateurs de cette colonie, dont rien ne pouvait contre balancer l'autorité, nageaient dans le luxe et faisaient en même temps des fortunes prodigieuses. Celles des plus petits commis dans les bureaux du gouvernement préposés à l'approvisionnement et aux fournitures des troupes, et autres objets de cette espèce, étaient un scandale pour les habitans du pays, et surtout pour ses défenseurs, réduits à manger de la chair de cheval. On avait épuisé la campagne de bestiaux : on les enlevait aux cultivateurs ; on les payait au taux d'un *maximum* fixé d'une manière aussi arbitraire que se faisait tout le reste ; à peu près comme on l'avait épuisé d'hommes, avec la plus aveugle imprévoyance, au lieu de travailler à leur multiplication, en encourageant l'industrie, l'agriculture et le commerce."

MŒURS ET USAGES DES ANCIENS MEXICAINS.

Les Méxicains étaient beaucoup plus civilisés que les autres peuples de l'Amérique, si l'on en excepte les Péruviens. Leur vaste pays était sous la domination d'un empereur, qui envoyait dans les provinces des gouverneurs ou *caciques*, exercer l'autorité en son nom. Ils avaient des prêtres, un culte régulier, de grandes villes, et des arts qui excitèrent l'admiration des Européens eux-mêmes.

Il y avait dans tout le Mexique, depuis les provinces les plus éloignées jusqu'à la capitale, à des distances réglées, des coureurs biens exercés, par le moyen desquels l'empereur était informé, en peu de temps, de tout ce qui se passait dans toute l'étendue de ses vastes états.

Les Méxicains avaient des espèces de livres faits de parchemin, ou de peau enduite de gomme, et pliées en forme de

feuilletés. Toutes sortes de figures et de traits significatifs, tenaient lieu de lettres.

Ils avaient des peintres qui dessinaient les objets d'après nature, sur des toiles blanches de cotop. Ils avaient encore l'art de représenter des formes d'animaux, d'arbres et d'autres objets, avec des plumes de différentes couleurs, disposées avec tant d'industrie, qu'on aurait cru voir des tableaux.

Les seigneurs mexicains étaient vêtus d'un manteau de toile de coton, et suspendaient des pierres précieuses à leur nez et à leurs oreilles : leur tête était ornée de panaches. Le roi portait une couronne d'or faite presque comme une mitre d'évêque : sa chaussure était de plaques d'or massif, attachées avec des courroies et des biqucles de même métal. Les Mexicains en général portaient une ceinture de coton, ou d'une autre étoffe faite de plumes : ce petit vêtement leur descendait seulement jusqu'aux genoux. Leur tête était entourrée de plumes.

Lorsque les Mexicains envoyaient des ambassadeurs de paix, ceux-ci étaient vêtus de blanc et portaient sur la tête des plumes blanches. Quand ils voulaient donner à quelqu'un des marques d'un profond respect, ils avaient coutume de toucher la terre avec la main, puis de porter cette main à la bouche.

Les sacrifices humains faisaient la principale partie des usages religieux du Mexique. Les Mexicains n'épargnaient leurs ennemis, à la guerre, que pour les faire périr ensuite d'une manière plus cruelle, par le couteau de leurs prêtres. Le nombre de ces malheureuses victimes, égorgées le même jour, se montait souvent à quelques milliers. Il y a même des écrivains qui le portent jusqu'à vingt-cinq mille ; ce qui est sans doute une exagération. La nation avait-elle eu la paix pendant quelque temps, et par conséquent manquait-elle de prisonniers à égorgier, les prêtres représentaient à l'empereur que leurs dieux avaient faim. Aussitôt, sur un ordre impérial, on annonçait dans tout le pays, que les dieux avaient envie de faire un repas ; et ce mot était le signal de la guerre générale contre tous les peuples voisins. Dès qu'on avait amené un nombre suffisant de prisonniers, les prêtres sanguinaires procédaient à la fête abominable de la manière suivante :

Les malheureuses victimes étaient amenées dans le parvis du temple. Bientôt après, paraissait un sacrificateur en robe blanche, tenant au bras une petite figure d'idole, faite de farine et de miel, à qui, pour la rendre plus effroyable, on avait fait les yeux verts et les dents jaunes. Il montait aussitôt sur une pierre exhaussée, et s'élevait par-dessus le mur. De là il montrait à chacun des prisonniers cette figure monstrueuse, et lui disait : "Voilà ton dieu." Alors il descendait, se mettait à la tête des prisonniers, et marchait avec eux, vers le lieu

où les
directi
neur d
guenil
de pl
garnie
noir e
caillo
dans
cette
geait
Alc
on se
des sa
le ci
passé
la po
arrac
soleil
Le
face
les m
naien
vaient
tenai
geait
Le
qu'il
rend
quoi
nier
me
et l
sons
les
paie
bou
que
toir

div
tib

où les autres sacrificateurs les attendaient. Celui qui avait la direction de ces odieux sacrifices, et qui portait le titre d'honneur de *topilzin*, était revêtu d'une longue robe, bordée de guenilles couleur de sang, ayant sur la tête une couronne de plumes vertes et jaunes, les oreilles et la lèvre inférieure garnies d'anneaux d'or montés en pierres vertes, le visage noir comme du jais; et dans sa main il tenait un couteau de caillou large et pointu. Cinq autres se tenaient à ses côtés dans leurs ornemens sacerdotaux et chacun d'eux faisait, dans cette exécution, la fonction qui lui était assignée. On égorgeait les victimes sur une grande pierre.

Alors les prisonniers s'avançaient les uns après les autres: on se saisissait du premier et on l'étendait sur la pierre. Deux des sacrificateurs lui tenaient les mains; deux autres les pieds; le cinquième, le cou, au moyen d'un collier qu'on lui avait passé auparavant; et le sixième, appuyant la main gauche sur la poitrine, de la droite, lui ouvrait le corps du haut en bas; arrachait son cœur encre palpitant et le tenait tourné vers le soleil, pour lui offrir les vapeurs qui s'en exhalaient.

Le *topilzin* se tournait ensuite vers l'idole; et lui frottait la face avec le cœur de la victime, en murmurant quelques paroles mystérieuses. Pendant ce temps, les autres prêtres prenaient le cadavre, et le jetaient en bas de l'escalier où se trouvaient ceux qui avaient amené le prisonnier, et à qui il appartenait. Ils s'en saisissaient, le portaient chez eux, et le mangeaient avec leurs amis:

Les Méxicains, dans un certain temps, célébraient une fête qu'ils appellaient, dans leur langue, d'un nom qu'on peut rendre en français par celui d'*écorcherie d'hommes*. Voici en quoi cette fête consistait: Les prêtres écorchaient les prisonniers destinés à être sacrifiés, et couvraient de leur peau, comme d'un manteau, les valets du temple. Ceux-ci couraient ca et là par la ville, chantant et dansant devant toutes les maisons; et il fallait que chacun leur donnât quelque chose pour les prêtres. Si quelqu'un voulait s'en dispenser, ils le frappaient au visage d'un pan de la peau, jusqu'à qu'il fût tout barbouillé de sang. Cette extorsion publique durait jusqu'à ce que la peau commençât à se corrompre. (*Beautés de l'Histoire d'Amérique.*)

HISTOIRE NATURELLE.

Quoiqu'on ne puisse décider positivement si la matière est divisible à l'infini, les arts présentent cependant, dans la ductibilité des métaux, une idée de sa grande divisibilité. C'est

peut-être le secours de l'art qui manque à l'homme. Aussi, pour démontrer ce que la grossièreté de ses instrumens ne permet pas d'exécuter, nous observerons ce que la nature fait faire tous les jours aux plus petits insectes.

Tout le monde connaît ce ver merveilleux qui produit la soie : il a, sous sa bouche, deux filières par lesquelles il moule ce fil précieux. Des naturalistes en ont trouvé sur une de ses coques, 930 pieds, qui ne pesaient pas deux grains et demi. Ce fil, qui échappe presque à la vue, est cependant double, et collé dans toute sa longueur ; ce qui revient par conséquent à près de 2000 pieds.

Il en est de même de l'araignée : cet insecte, qui ne se montre que pour périr, est celui qui peut le mieux nous apprendre jusqu'où la nature sait allonger une liqueur. La soie dont elle enveloppe ses œufs, étant plus cassante que celle du ver à soie, ne peut devenir flexible, qu'après avoir été extrêmement divisée ; aussi est-elle divisible à un point étonnant. Suivant la découverte de M. de REAUMUR, qui a fait l'anatomie de cet insecte, il a près de l'anus six ouvertures, dont chacune, plus fine qu'une tête d'épingle, donne passage à mille fils, et ces fils sont à l'égard d'un cheveu, moins gros que n'est le trait-doré par rapport au cylindre dont il a été tiré. Cette merveille se voit dans une grosse araignée qui fait ses œufs. Que serait-ce des petites, qui en sortent sept à huit cents à la fois ? A peine sont-elles nées, et déjà elles filent des toiles ; déjà elles fournissent autant de fils que leurs mères. On peut juger de la ténuité de ces fils et de leurs filières, par la proportion qui se trouve entre le corps de la grande araignée et celui de sept à huit cent qui en sont sorties. Si l'on en faisait le calcul, même en mettant au plus bas pied, dit l'ingénieux historien de l'académie, on tomberait dans des abîmes de petitesse, et l'on aurait tort de penser que ce fussent encore là les deniers. Ces petits êtres sont colossaux, si on les compare à mille autres, que la faiblesse de nos yeux nous dérobe.

Placés entre deux infinis, l'un de grandeur, l'autre de petitesse, il s'en faut de beaucoup que nous appercevions tout ce qui habite sur la terre. Nous voyons depuis l'éléphant jusqu'au ciron, que nous sommes éloignés de croire qu'au ciron commence un peuple d'animalcules, dont il est l'éléphant ; qu'une goutte d'eau, grosse comme une graine de mille, en offre jusqu'à 45000 ; qu'un grain de sable, presque invisible, en peut contenir 294,000,000, très vifs, très variés. Telles sont cependant les merveilles que le microscope a découvertes à plusieurs physiciens célèbres, à LAVENËCK, à KELL, à MALESIËU, à JOBLÔT, &c, et qu'il peut découvrir tous les jours dans les infusions des végétaux, et jusque dans une goutte de cette écume

qui flo
me ; d
nous
plus p
qui ni
des m
des es
vapeu
insens
ceptib
hériss
rentes
qui en
loin,
renfer
niers
réter

Le
les an
force
plutôt

PH

PL
des pl
d'une
le-cha
inflam
pou
ge à l
et qui
des E
quant
me d
supér
quel
dante
lance
pand
sière
que
dans

To

qui flotte sur les étangs. Mais nous ne sommes point au terme; dès que nous admettons l'existence de ce petit peuple, nous ne pouvons refuser de reconnaître des parties encore plus petites; et c'est même l'ordre et le nombre de ces parties qui mettent ces espèces d'atomes au rang des animaux: ils ont des muscles, des nerfs, des veines, du sang; dans ce sang, des esprits, des humeurs, dans ces humeurs, des gouttes, des vapeurs, composées elles-mêmes de mille autres corpuscules; insensibles, à la vérité, mais étendus, et par conséquent susceptibles de division. Que dire de la peau qui les couvre? hérissée de poil ou de soie, peinte souvent de couleurs différentes, elle porte quelquefois des créatures encore plus petites, qui en soutiennent une multitude, à leur tour. Allons plus loin, s'il est possible: ces animaux ont des petits; ceux-ci en renferment encore d'autres aussi bien organisés que les premiers; ainsi de suite, sans qu'on puisse, dit FE'NE'LO'N, s'arrêter dans cette composition infinie d'un tout si infini.

Le microscope, en nous découvrant un nouveau monde, que les anciens n'auraient jamais soupçonné, fait sentir toute la force de ce mot de PASCAL, sur l'imagination: elle se lassera plutôt de concevoir, que la nature de lui fournir.

PHENOMENES NATURELS ET ARTIFICIELS.

PLUSIEURS plantes fournissent une poussière qui présente des phénomènes fort singuliers; en la jettant sur la flamme d'une chandelle, lorsqu'elle est bien sèche, elle prend feu sur-le-champ. Il n'y a point de plante dont la poussière soit plus inflammable que celle du *lycopodium*: on pourrait s'en servir pour imiter les éclairs dans les feux d'artifice; elle est en usage à l'opéra; elle a l'avantage de donner un feu très brillant, et qui ne produit aucune fumée: on s'en sert dans le ballet des Furies, pour procurer aux flambeaux une plus grande quantité de flamme, en un instant et à volonté. On la renferme dans une espèce de globe, percé de petits trous à sa partie supérieure, et entourré d'éponges imbibées d'esprit de vin, auquel on met le feu. Lorsqu'on voit une flamme plus abondante, le danseur secoue son flambeau: cette poussière s'élanche à travers la flamme de l'esprit de vin, s'embrace, et répand un feu considérable. Une autre propriété de cette poussière, c'est de ne contracter aucune liaison avec l'eau: en sorte que si, après en avoir frotté ses mains, on vient à les tremper dans l'eau, on les retire sans avoir été mouillé.

On trouve des plantes dont les seules émanations sont inflammables. Combien de plantes aromatiques, dont on voit les exhalaisons s'enflammer, lorsqu'on en approche une bougie allumée? La *fraxinella* est très propre à cette épreuve. On l'a faite plusieurs fois à Trianon. Ce dut être un spectacle plus singulier et plus surprenant encore, lorsqu'on vit naître une véritable inflammation du mélange de deux liqueurs froides. Voici le procédé dont les chimistes se servent pour produire ce phénomène : on prend trois gros d'huile de térébenthine ; on les verse dans un verre ; dans un autre, on mêle ensemble un gros de bon esprit de nitre et autant de vitriol concentré ; on verse en deux ou trois temps, mais à très peu de distance l'un de l'autre, ce mélange sur l'huile de térébenthine : ces deux liqueurs prennent feu ; il en sort une flamme qui s'élance jusqu'à la hauteur de quinze à dix-huit pouces.

C'est sur l'inflammabilité de l'esprit de vin qu'est fondée toute la magie de ces bateleurs, qui brûlent un linge aux yeux du peuple, sans que jamais il se consume. On trempe d'abord le linge dans l'eau ; on l'exprime un peu, afin qu'il ne soit qu'humide ; ensuite on l'imbibe dans l'esprit de vin : lorsqu'on met le feu, l'esprit de vin brûle, et l'eau empêche la flamme d'attaquer le linge.

Peu de temps après la conquête du Canada, un officier instruit employa un stratagème bien simple pour faire rentrer dans le devoir des sauvages révoltés. Après les avoir rassemblés ; " Savez-vous, leur dit-il, quel maître vous ôsez braver, et quel est mon pouvoir ? Vous allez en voir les effets : qu'on m'apporte un sceau d'eau." Ses gens, qui avaient le mot, lui présentent un sceau rempli d'esprit de vin. Il y met le feu ; les sauvages étonnés tombent à ses pieds. " Perfides, ajouta-t-il, c'est ainsi que je brûlerai votre grande rivière (de St Laurent), si vous avez seulement la pensée de vous écarter de l'obéissance qui m'est dûe."

Entre tous les tours de passe-passe, les jeux et les spectacles que présentent au peuple les charlatans et les sultinbanques, il leur est ordinaire de faire voir une aiguille aimantée, cachée dans un morceau de liège, et nageant dans un bassin rempli d'eau. Là, sans être touchée de personne, elle se remue au gré des aimans qu'ils tiennent cachés dans leurs mains, et qu'ils promènent autour du bassin. Voici la même chose exécutée plus ingénieusement. On a vu dans le cabinet du marquis de SERVIERES, savant mécanicien, une pendule, au centre de laquelle était un bassin rempli d'eau. Une tortue factice, posée dans ce bassin, allait indiquer l'heure qu'il était ; ce qui se faisait par le moyen d'une mécanique fort bien imaginée, à laquelle était adapté un aimant.

Sait
Sévère
une a
fer, q
retenu

Av
bourg
creus
rent p
rempl
une s
l'atm
cation
re de
d'un
chers
doive
cesse
se fa
seul
imm
domi
de s
mer
acad
sont
ces
gnal

L
les
8 et
est

11

1

1

1

1

1

1

qu

pa

cer

er

Saint-AUGUSTIN rapporte qu'étant chez un évêque, nommé *Sévère*, il lui vit prendre une pierre d'aimant, et la tenir sous une assiette d'argent, dans laquelle il y avait un morceau de fer, qui suivait exactement tous les momens de la main qui retenait cet aimant.

Avant que les puits artésiens fussent connus, les habitans du bourg de Thairi, en Savoie, voulant se procurer de l'eau, creusèrent, en 1825, un puits dans cette commune; ils ne purent parvenir à y trouver une source assez abondante pour remplir tous leurs besoins; mais, à défaut d'eau, ce puits, par une singularité bien remarquable, offre toutes les variations de l'atmosphère, et remplace presque le baromètre pour les indications du temps. Si la grêle ou la neige menacent le territoire de Thairi, un vent impétueux sort du puits avec le fracas d'un torrent qui entraîne dans son cours des pierres et des rochers, et ce vent dure d'autant plus que la neige ou la grêle doivent tomber long-tems et en abondance. Quant ce vent cesse après avoir soufflé légèrement, le vent du sud est près de se faire sentir. Lorsque le vent sort du puits subitement, d'un seul trait et avec violence, une bourrasque ou un ouragan est imminent. Lorsque le temps est beau et que le vent de nord domine, le puits est tranquille, et l'air y est dans une espèce de stagnation. Plusieurs naturalistes, attirés par ces effets merveilleux, ont cherché à en expliquer la cause; les corps académiques, ou les savans de Turin, Chambéri et Grenoble, sont venus constater les faits, et ont établi, par des expériences successives, la propriété incontestable qui vient d'être signalée.

RECREATIONS MATHEMATIQUES.

Le Piquet à Cheval. Le nombre 11, qui étant multiplié par les termes de la progression, arithmétique, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9, donne toujours pour produit deux figures semblables, est le principe qui sert à cette récréation. Exemple :

11	11	11	11	11	11	11	11	11
1	2	3	4	5	6	7	8	9
11	22	33	44	55	66	77	88	99

Deux cavaliers qui voyagent ensemble, ennuyés du chemin qui leur reste à faire, imaginent un jeu qui puisse leur faire passer le temps plus agréablement : ils conviennent de jouer un cent de piquet, à condition que celui qui sera arrivé le premier au nombre cent, aura gagné, et sous la condition expresse

qu'en comptant l'un après l'autre, on pourra ajouter le nombre qu'on voudra, pourvu cependant qu'il soit moindre que onze. Afin que le premier qui nomme le nombre puisse arriver à cent, et que son adversaire n'y puisse pas parvenir, il doit se souvenir des nombres 11, 22, 33, &c. de l'exemple, et compter de façon qu'il se trouve toujours d'une unité au-dessus de ces nombres, ayant attention de nommer d'abord 1, afin que son adversaire, qui ne peut y ajouter un nombre au-dessus de 10, ne puisse pas arriver au nombre 12, qu'il prendra alors lui-même, et conséquemment ensuite les nombres 26, 34, 45, 56, 67, 78 et 89, auquel étant arrivé, quelque nombre que choisisse son adversaire, il ne peut l'empêcher de parvenir, le coup suivant, au nombre 100.

On observe ici que, si celui contre lequel on joue ne connaît pas l'artifice de ce coup, le premier peut, pour mieux déguiser cet amusement, prendre indistinctement toutes sortes de nombres dans les premiers coups, pourvu que, vers la fin de la partie, il s'empare des deux ou trois derniers nombres qu'il faut pour gagner.

Au reste, cette récréation ne se fait agréablement qu'avec ceux qui ne connaissent pas ce calcul, attendu que celui qui nomme le premier a toujours gagné.

L'Addition prévue. Un maître d'arithmétique, voulant divertir ses élèves, leur donne une somme, en les prévenant quel est le total de six rangées de quatre chiffres chacune, dont ils poseront trois à leur volonté. Il multiplie secrètement 9999 par 3, ce qui produit 29997, qu'il fait voir à ses élèves, en leur disant de former à leur gré trois rangées de quatre chiffres chacune.

Chiffres choisis par les élèves :	}	1478
	}	5462
	}	7825
	}	8521
Chiffres ajoutés par le maître :	}	4537
	}	2174
Total		29997

Il est aisé de voir que les chiffres ajoutés par le maître n'étant que les complémens de 9, eu égard à ceux choisis par les élèves, le montant de cette addition doit être le même que celui de 9999 multiplié par 3.

N. B. Si l'on veut résoudre cette récréation avec livres, sols et deniers, il faut alors poser les complémens des deniers à 12, et ceux des sols à 20, et ajouter par conséquent à l'addition faite d'avance 3 livres pour les sols, et 3 sols pour les deniers.

ANIMAUX FOSSILES.

De tout temps on a trouvé des ossemens d'éléphans fossiles ; mais ces ossemens jusqu'ici avaient presque toujours été méconnus, et c'est à leurs découvertes qu'on doit les histoires fabuleuses de la mise à nu des cadavres d'anciens géans. On ferait un volume entier des histoires d'ossemens fossiles de grands quadrupèdes que l'ignorance ou la fraude ont fait passer pour des débris de géans humains. La plus célèbre de toutes est celle du squelette que, sous Louis XIII, on a voulu faire passer pour celui de Teutabochus, roi des Cimbres, celui qui combattit contre Marius. Voici ce qui donna lieu à ce conte :

Le 11 janvier 1613, on trouva dans une sablonnière, près du château de Chaumon, des ossemens dont plusieurs furent brisés par les ouvriers : un chirurgien de Beaurepaire, nommé MAZURIER, averti de cette découverte s'empara des os, et songea à en faire son profit ; il publia les avoir trouvés dans un sépulchre long de trente pieds, sur lequel était écrit *Teutabochus rex* ; il prétendait avoir trouvé en même temps une cinquantaine de médailles à l'effigie de Marius. Il inséra tous ces contes dans une brochure au moyen de laquelle la curiosité du public étant excitée, il parvint à montrer pour de l'argent tant à Paris que dans d'autres villes, les os du prétendu géant. GASSENDI cite un jésuite de Tournon comme l'auteur de la brochure, et montre que les prétendues médailles antiques étaient controuvées ; quant aux os, c'étaient des os d'éléphant.

Au dix-huitième siècle, le progrès des sciences naturelles ne permettant plus des méprises aussi grossières, on reconnut les ossemens d'éléphant pour ce qu'ils étaient ; mais on se persuada qu'ils avaient été ensevelis sous le sol dans le temps des Romains. Mais le nombre prodigieux qu'on en a trouvé dans le Val d'Arno et ailleurs réfute parfaitement l'opinion de ceux qui prétendent qu'ils ne sont que des traces du passage de l'armée d'Annibal par les Gaules en Italie. Il serait ridicule de vouloir expliquer par une cause unique un phénomène aussi général que l'existence de ces ossemens. On en trouve en effet dans toute l'Europe, en Angleterre, en Allemagne, où ils ont été plus fréquemment et mieux observés que partout ailleurs, quoique les Romains n'aient jamais pu conduire dans le nord de cette contrée. On en a découvert beaucoup dans les parties les plus septentrionales de l'Irlande, dans la Scandinavie, en Norvège, et jusque dans l'Islande. On en rencontre aussi dans la Pologne, et dans la Russie. Les habitans de la Sibérie sont si habitués à rencontrer sous terre de ces monstrueux débris, qu'ils croient qu'il existe dans leur pays

un animal de la grosseur de l'éléphant, et portant comme lui des défenses, mais vivant à la manière des taupes sans pouvoir jamais supporter impunément la lumière du jour. Ils le désignent sous le nom de *mammoth*.

Le capitaine russe KOTZEBUE a trouvé des ossemens fossiles d'éléphant sur la côte d'Amérique, au-delà du cercle polaire : ils y sont si communs, que les matelots de son expédition en brûlèrent plusieurs monceaux à leurs feux. M. Adalbert de CHAMISSO, naturaliste, qui accompagnait M. Kotzebue, a apporté en Europe une défense longue de 4 pieds, sur 5 pouces dans son plus grand diamètre, et que M. CUVIER a trouvé ressembler beaucoup à celles qu'on a déterrées près de Paris, en creusant le canal de l'Ourcq.

Un animal aujourd'hui perdu, contemporain de l'éléphant fossile, et qui a dû avoir avec lui la plus grande ressemblance, est celui qu'on a connu longtemps en France sous le nom d'animal de l'Ohio, et auquel M. Cuvier a donné celui de *grand mastodonte*. Ses ossemens se trouvent, comme ceux de l'éléphant, dans les deux continens, mais beaucoup plus fréquemment dans l'Amérique septentrionale que partout ailleurs.

Le grand mastodonte vivait avec l'éléphant, puisqu'on trouve presque toujours ses ossemens mêlés avec ceux de ce dernier animal. Il avait sa taille et sa forme générale, à quelques légères différences près : son corps, par exemple, devait être plus allongé, et ses membres, au contraire, un peu plus épais : du reste, il avait des défenses comme lui, et très probablement une trompe semblable à la sienne.

Ce fut vers le milieu du siècle dernier qu'on eut en France les premières notions sur l'existence des os fossiles de mastodontes. Un officier français naviguant dans l'Ohio pour se rendre dans le Mississipi, trouva, sur les bords d'un marais, un tas d'ossemens qui lui parurent curieux : il en prit une partie pour les présenter à l'examen des naturalistes, et il apporta à Paris un fémur, une extrémité de défense et trois dents machelières, qu'il regardait comme ayant appartenu à un animal inconnu. Le mastodonte est le premier animal qui ait convaincu les naturalistes qu'il pouvait y avoir eu autrefois des espèces détruites aujourd'hui.

Les habitans de l'Amérique septentrionale n'ont pas plus manqué de rattacher aux mastodontes fossiles qu'ils trouvent dans leur pays des idées superstitieuses que les Russes de la Sibirie aux éléphants fossiles du leur. Aussi quelques sauvages disent-ils que ces grands animaux ont existé autrefois avec des hommes d'une taille proportionnée, et que le grand Être foudroya les uns et les autres. Ceux de Virginie croient qu'une troupe de ces terribles quadrupèdes détruisant les autres ani-

maux créés pour l'usage des Iniliens, Dieu les avait foudroyés tous, "excepté le plus gros mâle, qui présentant sa tête aux foudres, les secouait à mesure qu'ils tombaient ; mais qui ayant à la fin été blessé par le côté, se mit à fuir vers les grands laos, où il se tient caché jusqu'à ce jour."

L'hippopotame fossile se trouve en grande quantité dans le Val d'Arno supérieur, où ses ossemens sont plus nombreux que ceux des rhinocéros, et presque autant que ceux d'éléphants. L'une des espèces d'hippopotames fossiles paraît avoir été à peu près de la grosseur de l'espèce qui vit actuellement en Egypte. En exécutant les travaux nécessaires à la construction du pont d'Iéna, on a trouvé, dans la plaine de Grenelle, une portion de défense d'hippopotame très reconnaissable.

Outre cette espèce, il en a existé une autre qui n'était pas plus grande que notre cochon. Enfin quelques dents fossiles trouvées avec des dents de crocodiles, à vingt pieds, dans un banc calcaire, près de Blaye, indiquent une autre espèce voisine de l'hippopotame, et plus petite que le cochon.

Les rhinocéros ont dû être beaucoup plus nombreux dans l'ancien monde qu'ils ne le sont de nos jours. Nous ne connaissons, en effet, que deux espèces vivantes de ces animaux ; mais à l'état fossile, outre deux grandes espèces, de la taille à peu près de celles qui vivent encore aujourd'hui, et qui sont connus depuis longtemps, il en existe très probablement deux petites, dont on ne possède que très peu d'os, et qui n'ont été connues que plus tard.

M. PALLAS, célèbre naturaliste, qui voyagea en Sibérie, donna la relation de la découverte d'un rhinocéros entier, trouvé avec sa peau, en Décembre 1771, sur les sords du Wilaji, rivière qui se jette dans la Léna.

En général, les animaux de l'ancien monde paraissent avoir été plus grands que ceux des espèces actuelles qui leur correspondent. C'est ce qu'on a eu occasion de voir sur les ossemens fossiles des *pareseux*, qu'on a retrouvés depuis peu en Amérique, dans des couches très superficielles.

C'est aussi en Amérique qu'on a rencontré le *mégalyonyx* : il a été déterré dans une caverne, à quelques pouces seulement de la surface du sol. Cet animal devait avoir un volume égal, au moins, à celui des plus grands bœufs de la Suisse ou de la Hongrie. On l'avait pris d'abord pour un carnassier, supérieur de beaucoup pour la taille au lion ; mais M. Cuvier a prouvé qu'il ne pouvait avoir appartenu à cette classe.

Un animal fossile de la même famille que le précédent, le *mégathérium*, dont on a trouvé le squelette presque e réuni dans le même lieu. Il devait avoir des dimension que comparables à celles de l'éléphant.

Une seule phalange trouvée dans les états du grand-duc de Hesse, a révélé à M. Cuvier l'existence d'un *paugolin* gigantesque, qui a dû avoir au moins huit fois la taille des animaux de même espèce vivants; de sorte qu'il pouvait avoir jusqu'à 24 pieds de longueur.

Le plus célèbre des ruminans fossiles est le cerf à bois gigantesque: il appartient à une espèce bien évidemment perdue. Il paraît plus commun en Irlande que partout ailleurs. Un naturaliste anglais assure que, dans un seul verger d'une acre d'étendue, on en a trouvé par hasard, à sa connaissance, plus de 30 en vingt ans. Une de ces têtes portait des cornes dont chaque perche était longue de plus de 5 pieds anglais, et leurs deux andouillettes extérieures avaient leurs pointes à 10 pieds 10 pouces l'une de l'autre. (*Lettres sur les révolutions du globe.*)

MAGNETISME ANIMAL.

Nous avons été déjà témoins des expériences curieuses exécutées à Toulouse par M. le comte de B..... Le document qui nous parvient est tout à fait authentique; il raconte un fait qui s'est passé le 15 mars dans le département du Gers, chez M. le juge de paix du canton de Condom, et en présence de personnes dont quelques unes sont de notre connaissance.

Jean..... de Toulouse, âgé de 23 ans, était atteint d'un abcès par congestion, à la partie antérieure et supérieure de la cuisse: les gens de l'art qui donnaient des soins au malade, déclarèrent que la ponction serait pratiquée, mais l'opération exigeait la plus grande prudence et beaucoup de résignation, parce que l'artère crurale traversait la tumeur, développée d'une manière effrayante.

M. le comte de B..... dont la force magnétique est remarquable, proposa de plonger le malade dans l'état magnétique, de produire le somnambulisme d'abord, puis, d'établir l'insensibilité sur la partie du corps où devait être faite l'opération, afin d'épargner à Jean..... des angoisses et des souffrances inévitables dans l'état de veille. La proposition fut acceptée. Au bout de deux minutes, le malade fut plongé dans l'état magnétique. Le somnambulisme se présenta presque assitôt, mais sans lucidité remarquable. Jean répondait à son magnétiseur, qu'il cherchait en vain et qu'il ne pouvait voir son mal ni la cause de ce mal. Dès lors M. le docteur L..... fit, avec la plus grande dextérité, l'opération chirurgicale qui avait été jugée nécessaire. A plusieurs reprises, il plongea le stilet dans l'ouverture faite par le bistouri, afin de donner issue à la ma-

tière purulente, lorsque son écoulement était empêché par des flocons albumineux. Le pansement fut fait ensuite. Pendant cette opération, Jean demeura immobile comme une statue; son sommeil magnétique ne fut nullement troublé; et sur la proposition, agréée par MM. les médecins, de rompre l'état magnétique, M. de B..... réveilla spontanément le malade.

M. le docteur R... s'approcha de lui, et lui demanda s'il voulait se soumettre à l'opération. Il le fait bien, puisque cela est nécessaire, répondit-il. C'est alors que M. R... lui annonça qu'il était inutile de recommencer, puisqu'elle était faite.— L'étonnement du malade fut à son comble, lorsqu'on lui en fit voir la preuve. Il n'avait rien senti, rien éprouvé, et ne se rappelait absolument que l'action de M. B....., lorsqu'il appuya la paume de sa main sur son front pour l'endormir.—
Journal de Toulouse.

EPIGRAMMES; &c.

UN vieux prélat, tout bouffi de son nom,
Frappé se vit d'humeur apoplectique.
Un vieux docteur, homme de grand renom,
Appelé fut dans ce moment critique.
Près du malade il s'assied, prend le pouls :
Eh bien ! dit-il, comment vous sentez-vous ?
Point ne répond. Notre rusé Boerhaave
Lui dit alors d'un ton un peu plus fort :
Monseigneur...Rien ! peste ! le cas est grave !
Prince...au plus mal ! votre altesse...il est mort !

M. LEBRUN.

PRÈS de mourrir, Florimont appela
Un confesseur, et puis lui défila
De ses péchés la kirielle étrange.
Son sermon fait, le prêtre s'en alla.
Florimont dit : "J'aime cet homme-là,
Il m'a parlé de l'enfer comme un ange.

M. LEGOUVE.

L'ARDENTE Eglé, coquette douairières
Se croit encore à ses premiers beaux jours,
Et, poursuivant sa galante carrière,
Ne songe à rien qu'aux plaisirs, aux amours.
Et cependant le Temps, sur sa figure,
De son passage a sillonné l'injure :

La seule Eglé n'a jamais pu le voir.
 Mais voulez-vous la laisser sans refuge,
 Sans nul prétexte à son galant espoir ?
 A son lever, sans bruit, sans subterfuge,
 Traduisez-la pardevant son miroir,
 Comme un coupable en face de son juge.

M. SIMON de Troyes.

A ses amis Forlis promet tous ses services.
 Comme ils se trompent, ses amis,
 S'ils jugent du cœur de Forlis
 Par ses grands mots; par ses transports factices !
 Ils ne savent donc pas que cet ami si sûr
 Est en tout point semblable à l'ombre :
 Qui paraît quand le ciel est pur,
 Et disparaît quand il est sombre.

M. GOBET.

Pourquoi dans le grand Despréaux
 Admire-t-on jusqu'au moindre hémistiche ?
 C'est que l'on ne croit pas qu'un diamant soit faux
 Quand on le voit au doigt d'un riche.

M. GOBET.

ANECDOTES ET BONS-MOTS.

Un gentilhomme se vantait devant un paysan de l'ancienneté de sa noblesse : "Tant pis, monsieur, lui dit-il ; plus une graine est vieille, plus elle est sujette à s'abâtardir et à dégénérer."

Le maréchal d'ESTRE'ES, âgé de 103 ans, ayant appris la mort de M. le duc de TREMES, qui mourut âgé de 93 ans, dit : "C'était un corps cacochyme et tout usé ; j'ai toujours pensé qu'il ne vivrait pas longtemps."

Un général d'armée, qui avait été battu en Allemagne et en Italie, aperçut un jour, au-dessus de sa porte, un tambour qu'on y avait peint avec cette devise : *On me bat des deux côtés.*

Un seigneur étant à diner, causait avec son fermier, qu'il laissait debout, sans l'inviter, et lui demanda quelle nouvelle il y avait ? "Notre truie, dit le fermier, a fait treize petits et n'a que douze tettes.—Comment fera donc le treizième, dit le seigneur ?—Il fera comme moi, dit le paysan, il regardera manger les autres."

Un mauvais auteur avait fait un livre intitulé : *Délices de l'Esprit* : quelqu'un dit : il n'y a qu'un r à mettre en place d'un c, pour lui donner son vrai titre : *Détires de l'Esprit.*

Un homme accablé par de longs malheurs et par la misère, apprit qu'on avait cherché à lui nuire dans une société. "Je ne suis donc pas, dit-il, totalement malheureux, puisque j'ai des ennemis : un misérable n'en a point."

On disait de l'avant dernier évêque d'Autun, qui était monstrueusement gros, que la nature l'avait conformé ainsi, pour faire voir jusqu'où pouvait s'étendre la peau humaine.

Un joueur, qui venait de gagner 700 louis, ayant été provoqué en duel, dit à son adversaire : "Je ne puis me mesurer avec vous, la partie ne serait pas égale : je viens de gagner 700 louis ; je doute que vous en ayez autant à regretter, si vous venez à succomber ; mais allez trouver celui à qui je les ai gagnés ; il se battra comme un diable ; car je ne lui ai pas laissé le sou."

Après sa réception à l'académie, M. de FONTENELLE dit en riant : "Il n'y a plus que trente-neuf personnes dans le monde qui aient plus d'esprit que moi. "On connaît les deux vers suivans du même auteur."

Sommes-nous trente-neuf, on est à nos genoux :

Si nous sommes quarante, on se moque de nous.

C'est en parlant de Fontenelle, que VOLTAIRE a fait ce vers heureux, et qui le caractérise si bien :

L'ignorant l'entendit ; le savant l'admira.

Des dames très âgées demandaient à un particulier, en se moquant de lui, ce qu'il faisait depuis si longtemps dans une des salles du vieux Louvre : "Vous voyez, mesdames, répondit-il, en les regardant, que j'admire des antiques."

Un peintre avait représenté un enfant tenant une corbeille de fruits. Quelqu'un, pour vanter le tableau, disait que ces fruits paraissaient si naturels, que les oiseaux venaient les becqueter : "Il faut, dit plaisamment un paysan, que l'enfant soit bien mal représenté ; car les oiseaux en auraient peur."

Un paysan français voyant qu'on augmentait les impôts, après des victoires, sous le règne de Louis XV, dit : "Il est bien étonnant que nous gagnions toujours, et qu'il nous faille toujours mettre au jeu."

Un curé et une dame galante avaient oui dire que la lune était habitée. Ils le croient, et le télescope en main, tâchent d'en reconnaître les habitans. "Si je ne me trompe, dit d'abord la dame, j'apperçois deux ombres ; elles s'inclinent l'une vers l'autre ; ce sont sans doute deux amans heureux.—Vous vous trompez, madame, dit le curé ; ce sont deux clochers d'une cathédrale."

Quelqu'un louait un jour Fontenelle de la netteté de ses idées et de la clarté de son style dans ses ouvrages les plus profonds et les plus abstraits; il répondit: "J'ai toujours tâché de m'entendre."

Le célèbre peintre DAVID voyant le tableau de Psyché par GERARD, tableau où cette figure est trop peu animée, dit: "On lui donnerait un coup de lancette, qu'on n'en tirerait pas une goutte de sang."

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE.

À une assemblée de la classe de Littérature et d'Histoire (de la Société Littéraire et Historique de Québec,) il a été lu un poème héroïque en français, sur la prise de Missolonghi par les Turcs, en 1827. Ce poème a été référé à un comité pour décider plus particulièrement de son mérite.

À une assemblée de la même Société, tenue le 6 Mai, le Président (l'honorable J. SEWELL,) a informé la Société qu'il avait reçu de M. DUPONCEAU, Président de la Société Philosophique Américaine pour l'avancement des connaissances utiles, tenue à Philadelphie, le premier volume des Transactions de la classe historique et littéraire de ce corps, en retour du premier volume des Transactions de la Société de Québec, qui lui avait été transmis. Ce présent était accompagné d'une lettre polie du président, M. Duponceau, exprimant l'espoir que les relations amicales entre les deux Sociétés seraient de longue durée, et annonçant à l'honorable Juge en chef, qu'il avait été élu membre correspondant de la Société de Philadelphie.— M. Duponceau a été ensuite proposé comme membre honoraire de la Société de Québec, et il sera sans doute élu unanimement à la prochaine assemblée.

RÉGISTRE PROVINCIAL.

MARIÉS: À Buttevant, en Irlande, le 19 Avril dernier, Mr. John Francis BOUCHETTE, du 68e régiment d'infanterie, fils de l'arpenteur général de cette province, à Dlle Mary Frances, fille unique du major BAINES, du 66e régiment;

À Montréal, le 31 Mai dernier, Mr. J. D. VALLÉE, n. p. à Madame veuve MORIN;

À Québec, le 5, E. W. R. ANTHOUS, écr. Grand-Voyer du district de Québec, à Dlle Cathérine BREHAUT, fille de feu P. Brehaut, écuyer.

DÉCÉDÉS: À la petite Rivière, près de la Baie Fortune, dans l'île St Jean, le 2 avril, Donald CHIVERIS, Français, âgé, dit-on de 111 ans;

À Kamouraska, le 5 du courant, Paschal TACHÉ, écr. Seigneur du lieu, âgé de 75 ans.

COMMISSIONNÉS, William BELL et Geo. O'KILL STUART, écrs. Avocats et Procureurs;

MM. J. P. GRANT, Jean BOUFFARD et A. B. DEBLOIS, Notaires publics; Mr. William MARDEN, Médecin et Chirurgien.

de ses
es plus
ours tâ-
ché par
ée, dit :
rait pas

Société
ique en
poème
mérite.
nt (l'ho-
Duron-
ncement
me des
etour du
lui avait
ésident,
lea deux
en chef,
lphie.—
la So-
rochaine

n Fran-
neral de
ws, du
Madame
trict de
er.

l'île St
ns;
du lieu,

Avocats
ublics;

